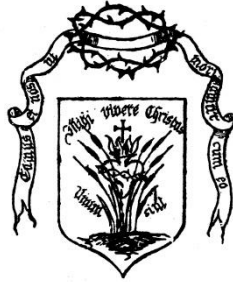


LOUISE-THÉRÈSE
DE MONTAIGNAC
DE CHAUVANCE

SOUVENIRS

MA VOCATION C'EST LE SACRÉ CŒUR
L.T.



MONTLUÇON
Orphelinat du Sacré-Cœur
8, Rue de la Croix Verte

BRUXELLES
Vromant & C°, Éditeur
3, Rue de la Chapelle

1931

DÉCLARATION

Conformément au Décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que les titres de Saint ou de Vénérable qui, dans le cours de cet ouvrage, s'appliqueraient à des personnes sur lesquelles la sainte Église ne s'est pas prononcée, n'ont qu'une valeur purement humaine et privée.

De même, dans les différents portraits de la servante de Dieu que nous avons publiés, comme dans l'exposé des événements et des grâces extraordinaires qui sont rapportés, nous n'entendons pas prévenir le jugement du Souverain Pontife, auquel nous nous soumettons sans réserve.

NIHIL OBSTAT

Carolus Salotti S. Cons. Adv. S. R. Congreg. Adessor.

Romæ die 20 Julii 1922.

IMPRIMATUR :

Moulins, le 16 juillet 1931.

Adr. Meilleroux, Vic. gén.



LOUISE-THÉRÈSE DE MONTAIGNAC DE CHAUVANCE.

1820-1885

MIHI VIVERE CHRISTUS.

O Jésus !

Vie éternelle dans le Sein du Père,
Vie des âmes faites à votre ressemblance,
Au nom de votre amour
Faites connaître, révélez votre Cœur.

L. T. DE MONTAIGNAC
8 septembre 1885.

LETTRE DE MONSIEUR PENON

ÉVÊQUE DE MOULINS

A MADEMOISELLE DE LA BRUYÈRE

Moulins, le 27 février 1914.

Mademoiselle,

C'est avec une émotion très, profonde que je viens de parcourir les pages où vous faites revivre l'admirable chrétienne toute vouée au Cœur Sacré de Jésus, à l'extension de son culte et de sa gloire, à la conquête des âmes rachetées par son sang, que fut Louise-Thérèse de Montaignac.

Mgr l'Évêque du Puy qui l'a connue pendant son long ministère sacerdotal et qui a pu recueillir les témoignages d'estime, de paternel attachement et, disons le mot, de vénération que lui a donnés Mgr de Dreux-Brézé, et que ses deux successeurs sur le siège de Moulins, Mgr Dubourg et Mgr Lobbedey, ont gardés à cette chère et sainte mémoire, pourrait attester avec plus d'autorité que moi l'absolue fidélité du portrait que vous tracez. C'est lui, en effet, qui, après avoir encouragé et béni dès l'origine votre travail, a pu en lire chaque page, contrôler par ses souvenirs chaque détail du récit que vous livrez à l'impression sur ses instances, pour les âmes appelées à s'inspirer de cet esprit, à vivre de cette vie, à continuer ses belles œuvres.

Mais vous avez voulu que l'Évêque actuel du diocèse de Moulins, où Louise-Thérèse de Montaignac a passé la plus grande partie de son existence, créé ses premières et ses principales œuvres, soit le premier à approuver et à bénir le récit de sa vie.

Je puis d'autant moins m'y refuser que sans l'avoir connue de son vivant, je la vois, je l'entends, je la sens vivre à travers ses œuvres et dans les âmes qu'elle a su imprégner de sa foi et de son zèle. Vos pages ont achevé de me la révéler, ou plutôt c'est elle-même qui se révèle dans les traits si caractéristiques, dans ces mots si expressifs jaillis de son cœur qui forment toute la trame du récit. Sans viser à l'art littéraire, par le seul instinct de votre piété filiale, vous avez réalisé pleinement la maxime si juste de La Bruyère : «Amas d'épithètes, mauvaises louanges ; ce sont les faits qui louent et la manière de raconter.»

Mais c'est un mot plus profond encore et tombé de plus haut qui venait à ma pensée en parcourant ces pages si pleines de faits, simplement et par là même admirablement racontés. Jamais je n'avais mieux senti la vérité du mot de saint Paul : «Defunctus adhuc loquitur : «Nos saints, comme leur Divin Maître, nous parlent encore dans la mort.» Comme au Sauveur Lui-même, en effet, la mort, en les faisant entrer dans la gloire, donne un accent plus saisissant à toutes leurs paroles, à leurs actes une surnaturelle et perpétuelle fécondité.

Le jour n'est pas venu encore où ce livre, écrit pour le groupe intime d'âmes qui ont formé de son vivant, qui continuent après sa mort la famille spirituelle de Louise-Thérèse de Montaignac, pourra être répandu dans la France, dans l'Église tout entière. Mais ce jour viendra et, avec ce jour, avant ce jour même, viendra aussi l'auréole que nos cœurs pressentent et désirent pour cette grande servante du Sacré Cœur. Puissent ces pages, par le redoublement de ferveur qu'elles produiront, hâter l'accomplissement de nos espérances.

Veillez agréer, Mademoiselle, avec mes souhaits pour le succès et les fruits surnaturels de votre livre, l'expression de mes sentiments bien dévoués et mes paternelles bénédictions.

† JEAN-BAPTISTE,
Évêque de Moulins.

LETTRE DE MONSEIGNEUR BOUTRY

ÉVÊQUE DU PUY

A MADEMOISELLE DE LA BRUYÈRE

Le Puy, le 2 mars 1914.

Mademoiselle,

Je ne saurais trop vous féliciter d'avoir pu, au milieu de vos multiples labeurs, conduire à bonne fin le travail que vous aviez entrepris. Personne n'était plus à même que vous d'écrire ces pages. N'avez-vous pas vu de vos yeux la plupart des faits que vous racontez, entendu de vos oreilles presque toutes les paroles que vous rapportez ? Et s'il y a des choses dont vous n'avez point été le témoin immédiat, n'en tenez-vous pas le récit de la bouche de ceux ou celles qui les ont personnellement recueillies ? N'est-il point à ma connaissance que nul n'a pénétré plus avant que vous dans l'intimité de la Servante de Dieu ? Ce que Mademoiselle de Montaignac considérait comme l'objet spécial de sa mission, ce qu'elle cherchait, ce qui fut le ressort de sa vie, c'était à vous qu'il appartenait de le dire, et vous l'avez dit avec une remarquable sûreté de doctrine et une émotion intense. Si je ne craignais d'alarmer votre modestie, j'ajouterais que vous n'êtes pas seulement l'historien de son œuvre, mais la révélatrice autorisée et l'enfant de sa pensée.

La vie des serviteurs de Dieu ressemble à ce livre écrit à l'intérieur et à l'extérieur, intus et foris, dont parle saint Jean dans l'Apocalypse et qu'on ne peut lire entièrement qu'en brisant les sceaux mystérieux qui le couvrent. Les caractères visibles figurent les actes qui ont paru aux yeux du monde. L'écriture cachée dans les profondeurs du volume contient le secret de leurs âmes et l'explication de leur apostolat.

L'existence de Louise-Thérèse fut d'une étonnante fécondité. On se demande comment une créature, au milieu de souffrances atroces, aux trois quarts paralysée durant trente ans, clouée sur un lit, a pu opérer des œuvres qui sembleraient réclamer une activité de tous les instants. La réponse jaillit lumineuse des confidences que vous mettez au jour. Louise .a aimé le Sacré-Cœur et s'est livrée à Lui comme Lui-même s'était livré pour elle. Le mot livrée rend compte de tout ce qu'elle fut, de tout ce qu'elle ambitionna, de tout ce qu'elle endura et fit à l'intention des âmes. Ce mot profond, objet inépuisable de méditations, sera le memento, la devise de ses filles. Plus elles s'appliqueront à le comprendre et plus elles

entreront dans le sens de leur vocation. Vos pages qui ne sont d'ailleurs qu'un tissu des paroles de leur mère, les aideront à s'imprégner de ses sentiments et perpétueront dans leurs meurs l'esprit dont elle fut animée.

Agréez, Mademoiselle, l'assurance de mon dévouement respectueux,

† TH. FRANÇOIS,
Évêque du Puy.

LETTRE DE S. Exc. MONSEIGNEUR GONON
ÉVÊQUE DE MOULINS

A MADEMOISELLE DE RANCOURT

Moulins, le 12 avril 1931.

Mademoiselle,

« *Jamais on ne parle assez de Marie* », disait saint Bernard. Il nous est permis d'appliquer cette parole au Sacré Cœur de Jésus : Qui Le glorifiera jamais assez ? Il est tout pour la terre, Il est tout pour le ciel. Le Père éternel le contemple avec complaisance, comme le grand conquérant du monde, le grand réparateur de ses droits à l'amour des hommes. Ceux-ci le regardent comme le trône de la miséricorde ou les plus misérables sont les mieux reçus, pourvu que l'amour les présente dans l'abîme de leur misère, un trésor caché et infini qui ne demande qu'à se manifester à nous, à se répandre et distribuer pour enrichir notre pauvreté. » (Sainte Marguerite-Marie.)

Or, mettre en relief la valeur, l'action des âmes privilégiées qui lui furent plus particulièrement consacrées, reçurent plus que d'autres la frappe de son empreinte, comprirent le mieux ce que l'on pourrait appeler son esprit, sensum Christi, en communiquèrent autour d'elles plus puissamment l'influence, n'est-ce pas Le glorifier ? Mirabilis in sanctis suis. Dieu est admirable dans ses saints, s'écrie le Prophète royal. Combien le Sacré-Cœur est admirable en ses servantes, qu'elles s'appellent Marguerite-Marie, qu'elles se nomment Louise-Thérèse !

Et pourquoi rapprocher ces deux noms ? Sinon parce que les traits qui nous édifient ici, nous les avons remarqués là-bas.

Pour nous borner à l'un des plus intenses et particulièrement utile à notre temps, lisons.

Marguerite-Marie écrit : « Je ne puis trouver ma consolation, mon plaisir et mon repos que parmi les croix, parmi les humiliations et les souffrances dont mon doux Sauveur n'a jamais cessé d'honorer son indigne esclave. Je ne souhaite plus de vivre que pour avoir le bonheur de souffrir. Voilà tout ce qui est capable de réjouir mon cœur et mon esprit que de m'en entretenir avec ceux que j'aime, je n'ai point d'autres nouvelles à raconter car tous les autres discours me sont des supplices, et toutes les autres grâces ne sont pas comparables à celle de porter la croix par amour avec Jésus-Christ. » (A la sœur Joly.)

Et Louise-Thérèse à son tour : « Vous avez souffert, vous avez cheminé avec l'épreuve ... c'est le don de Dieu à ses enfants privilégiés. Quelle consolation j'éprouverais à vous dire tout ce que j'ai goûté d'ineffable douceur dans la simple acceptation d'une vie bien remplie de douleurs de tous genres suivant l'appréciation de la nature ; nous bénirons ensemble notre tout aimable Sauveur d'avoir ôté les plus cruelles épines de cet arbre de la croix pour laisser à leur place les traits bien-aimés de ses miséricordes qui ne nous affligent que pour nous faire plus profondément sentir les incomparables joies du sacrifice. »

N'est-ce pas la même note que nous avons entendue ?

Oh ! nous ne pouvons comparer les deux œuvres ; les missions étaient si différentes ! Il nous suffit de voir Louise-Thérèse dans l'atmosphère respirée par sainte Marguerite-Marie, pour la comprendre parmi les âmes les plus aimées du Sacré Cœur et parmi ses plus magnifiques apôtres.

Admirer les vertus merveilleuses que, en conséquence, elle a pratiquées, la fécondité de son labeur inspiré par l'amour et la réparation, est une irrésistible invitation à louer le divin Cœur, à s'approcher de Lui, à se donner à Lui.

Cette invitation, les pages qui suivent nous la donnent puissante. Le Sacré Cœur vous bénira de les rééditer et nous vous remercions du profit spirituel qui en résultera pour les nombreux lecteurs que nous vous souhaitons.

Veillez agréer, Mademoiselle, mon respect.

† AUGUSTIN GONON,
Évêque de Moulins.

AVANT – PROPOS

Si quelqu'un croit en moi, il
sortira de son cœur des fleuves
de vie. (Saint Jean, V, 22-38.)

LES efforts de l'impiété moderne tendant à expliquer par la raison ou par la science humaine les mystérieuses opérations de la grâce, comme les plus évidentes manifestations de la puissance divine, n'ont point encore atteint leur but ; vains sont ses complots, perpétuellement déçues ses espérances ; la race des saints n'est pas éteinte, ni tarie la source qui les produit. Pendant que le rationaliste impuissant jette à la face de Dieu ses défis sacrilèges, la sainte Église, toujours calme au milieu des agitations que suscitent sans cesse de nouveaux ennemis, continue à enregistrer ses glorieux et pacifiques triomphes. Elle voit son ciel se consteller chaque jour de nouveaux astres et de son sol, constamment arrosé du sang de ses martyrs, monte, sans cesse renouvelée et rajeunie, la sève de la sainteté.

Chaque siècle, chaque époque de notre histoire a vu surgir quelques-unes de ces grandes figures apportant, elles aussi, leur silencieuse réponse aux affirmations insensées de l'orgueil et du plaisir. Elles apparaissent avec leur caractère, leur physionomie spéciale, la grâce propre de la mission qu'elles sont appelées à remplir. S'il est vrai que Dieu a pré ordonné ses œuvres en vue des âmes qu'il veut sauver et sanctifier, faisant de la tâche qu'il leur a dévolue comme le véhicule de leur sanctification, il n'est pas moins certain que la sagesse divine, en créant ces êtres à part, s'inspire de ses plans éternels et du service qu'elle a résolu d'en tirer.

Dieu ne travaille que pour sa gloire, Il en est le Tout-Puissant ordonnateur et y emploie tous ses ouvrages. Aussi quand Il destine une âme à y coopérer exceptionnellement ici-bas, Il la choisit avec une indépendance de Créateur et les droits d'un amour infini. Que ce choix s'arrête sur une chaumière ou sur un palais, qu'il appelle un mendiant ou un roi, qu'il suscite une Jeanne d'Arc, ou une Marguerite-Marie, quelle que puisse être par elle-même l'importance de la tâche à remplir, Dieu n'obtiendra rien de grand pour sa gloire si de cet instrument Il ne fait d'abord un saint. Il n'y a que la sainteté qui soit vraiment féconde, parce que, seule, elle produit l'humilité, qui à son tour rétablit l'ordre détruit par le péché.

L'âme privilégiée dont nous allons retracer la vie est l'une de ces admirables figures qui appartiennent à l'histoire, en même temps qu'elles sont destinées dans l'Église à enrichir d'un nouveau rayon la splendide auréole qui brille au front de l'Épouse du Christ.

Née à l'époque des restaurations religieuses et sociales, la Providence l'envoyait ici-bas pour réparer et pour réédifier ; et, en vue d'atteindre ce double but, Elle plaça son berceau, non au hasard, mais dans l'une de ces familles dont la foi antique et l'héritaire fidélité au devoir avaient déjà bravé quinze siècles.

Descendante des saints, fille des Croisés, Louise-Thérèse de Montaignac de Chauvance devait unir à l'humilité des premiers la vaillance des seconds et, par ses mâles vertus, ajouter une glorieuse page à l'histoire de sa noble race. Elle ne devait pas seulement donner un grand exemple, elle apportait un remède. Aux maux causés par l'égoïsme et l'ambition, il fallait opposer la vie fortement chrétienne ; dans cette atmosphère glacée par l'indifférence et viciée par la jouissance, allumer en un grand nombre de cœurs la flamme de la charité, la passion du devoir.

Telle était la mission de Louise-Thérèse, mission d'abnégation et de dévouement, d'humilité et de sacrifice, tout entière basée sur le grand précepte du Maître, l'amour de Dieu et du prochain. Elle n'apportait pas un esprit nouveau, elle venait vivre et faire vivre les âmes sur lesquelles devait s'exercer son influence, du véritable esprit de Jésus-Christ, les en pénétrer, les ramener aux sources mêmes de la foi, leur répéter avec l'autorité de la grâce qu'elle avait reçue : « Mon saint à moi, c'est Jésus ; c'est Lui que je suis chargée d'imiter. »

Et dès lors, avec une logique qui caractérisa sa conduite, du premier éveil de son intelligence aux derniers battements de son cœur, Louise-Thérèse se mit à la suite de son Divin Modèle et ne le quitta plus. « Je vis au temps de Notre Seigneur, aimait-elle à dire, je l'accompagne avec les Apôtres et les saintes femmes, toujours auprès de la très sainte Vierge. » Elle rappelait souvent le rôle des saintes femmes de Jérusalem, leur dévouement à la personne du Maître, leur zèle à servir les Apôtres et à soutenir les martyrs, leur invincible attachement à l'Église naissante : « je ne suis pas de mon siècle, je suis de celui de Notre Seigneur », disait-elle justement.

Est-il besoin d'ajouter que l'Évangile était son code, qu'elle en nourrissait son âme, en faisait ses délices ? Pour elle, ce livre divin renfermait tout ; elle y cherchait Jésus, son cœur, son esprit, sa vérité, ses enseignements et jamais elle ne l'ouvrait sans qu'une nouvelle lumière ne lui ménageât de nouvelles jouissances ou ne lui révélât un nouveau secret. « Jésus-Christ m'est tout », dira-t-elle plus tard, « tout dans le passé » si loin que je puisse remonter ; « tout dans le présent » : rien ne peut m'être que par Lui et pour Lui ; « tout dans l'avenir » : je ne fais d'autre rêve que celui de Lui être agréable en Lui demeurant inébranlablement fidèle. « Je viens de Lui », de toute éternité il m'a aimée d'un amour infini ; j'ai cru à cet amour ... « Je suis à Lui » en vertu de ses droits imprescriptibles, je me suis livrée et « je m'en vais à Lui ». Je n'ai qu'un but, qu'un horizon, l'éternité, c'est-à-dire Lui possédé pour jamais, après la douloureuse attente de l'exil.

Il est à croire que Louise-Thérèse ne connut point en réalité le jour où son cœur, s'ouvrit à l'amour de son Dieu. Dès l'âge le plus tendre, bégayant à peine, elle ne « savait qu'aimer » et bien qu'elle nous dise elle-même que c'est à sept ans, pendant la messe de minuit, en présence de la Crèche, qu'elle comprit à la lumière du Saint-Esprit « le mystère d'un Dieu Enfant, pauvre et souffrant », nous savons qu'elle apportait un cœur déjà conquis à cette révélation dont « son âme d'enfant fut toute pénétrée ». A partir de ce moment, Jésus

devint le confident de toutes ses peines ; elle l'appelait dans ses détresses, elle l'aimait, elle le priait.

Sa première communion transforma sa nature et fut le point de départ des ascensions successives qui, en fixant son âme en haut, devaient détourner ses regards de la terre. Désormais, c'est Notre Seigneur Lui-même qui éclairera et instruira directement ce cœur qu'il a déjà ravi. Il l'enchaînera à son Tabernacle, où elle puisera tous les courages, après en avoir savouré toutes les douceurs, et, fidèle au programme que lui en tracera Mgr Gaume, elle sera « Ange d'abord, puis Apôtre », ange d'innocence et de candeur, apôtre de la charité et du dévouement jusqu'au jour où l'ange et l'apôtre, unissant leur pureté et leur ardeur, feront d'elle l'Oblate du Cœur de Jésus, source infinie de toute Pureté et foyer brûlant de l'éternel Amour. Pendant les années de sa laborieuse jeunesse, M^{lle} de Montaignac jouira de son Dieu, Il lui apparaîtra revêtu de ses charmes divins, orné de ses attraits vainqueurs, elle trouvera lourd « ce poids de Dieu » ; bien souvent elle devra se réfugier loin des regards pour cacher son trésor et emploiera les heures de la nuit à reposer son cœur impuissant à soutenir les assauts de son amour. Dieu la préparait ainsi au grand acte du 8 septembre 1843, acte qui doit être considéré comme le solennel point de départ de sa mission.

Depuis sa première communion, d'un pas rapide et sans jeter un regard en arrière, elle gravissait la montagne sainte où une mystérieuse union devait sceller les nombreuses promesses déjà échangées. Jésus, dont les divins attraits avaient subjugué son cœur, allait lui être « un Époux de sang », car les clauses du contrat dûment signé par Louise-Thérèse portaient qu'elle serait « attachée à la croix pour n'en être détachée qu'après la mort ». Mais Dieu ne pouvait se laisser vaincre et son cœur lui-même allait se faire le prix de ce défi d'amour. «Le vœu au Sacré Cœur a fait ma vie, il a fait la Pieuse-Union. »

A dater de ce jour, de même que l'amour l'avait initiée à ses plus intimes secrets, la croix lui révéla ses mystères à la fois cruels et doux. Elle ne pouvait plus aimer sans vouloir souffrir et la souffrance à son tour, empruntant à l'amour cette onction dont parle l'Apôtre, lui laissait goûter ses austères consolations. L'amour explique toute la vie de Louise-Thérèse ; nous le trouvons à son berceau, nous le voyons inspirer tous ses actes et comme informer son dernier soupir. C'est par l'amour qu'elle a triomphé d'elle-même, qu'elle a vaincu une nature timide, tendre jusqu'à l'excès, devenant si maîtresse de ses impressions qu'à vingt ans elle commandait aux émotions les plus vives ; par lui elle a triomphé de son affection extrême pour les siens ; c'est à la lumière de ces sentiments les plus purs et les plus légitimes qu'elle a compris ce qu'elle devait à Dieu. Elle a triomphé des dons multiples dont elle fut ornée par la nature et par la grâce, jusqu'à dire à Notre Seigneur dans l'inquiétude d'en pouvoir abuser : « Si je savais détourner de vous un seul des dons que j'en ai reçus, j'aimerais mieux perdre la raison. » Elle a triomphé des situations les plus délicates, supporté les maladies les plus douloureuses, répondant à la compassion qui l'entourait avec une héroïque simplicité : « L'amour mourrait de faim s'il n'avait pas à souffrir. » Elle a triomphé en quelque sorte de la mort même, la tenant enchaînée pendant de longues années par un travail qui ne lui laissait pas le temps de frapper et n'était, selon l'expression de la courageuse servante, que « le soulagement de l'amour ». Louise-Thérèse a aimé toute sa vie d'un amour non point égal, mais sans cesse progressant, s'épurant, se fortifiant, opérant cette transformation de l'âme en Dieu qui est le dernier mot de l'union ici-bas. Elle a aimé d'un amour actif, désintéressé, plein de zèle, sans cesse occupé des besoins du prochain. De cet amour, qui saurait dire les

délicatesses et les pieuses industries ? Elle a aimé jusqu'au suprême témoignage de l'amour qui consiste, selon la parole de Notre Seigneur, à donner sa vie pour ceux qu'on aime, pouvant dire justement au milieu des angoisses continuelles qui n'amenaient point la mort : « C'est mourir beaucoup de fois que de souffrir toujours. »

« J'ai une immense puissance, avouait-elle, à tout sacrifier à Dieu. » Quelle était donc cette puissance étrange, inconnue dans les régions glacées de l'égoïsme et de la vie propre, sinon celle de l'amour ? Et d'où lui venait-elle, sinon du Cœur de Jésus, fournaise de la divine charité ?

Le Cœur de Jésus ! Oui, voilà la source où Louise-Thérèse puisa la vie, le foyer où s'allumèrent les saintes ardeurs de son propre cœur, le livre où elle lut les desseins de Dieu et apprit les secrets de sa toute-puissante tendresse : « Votre Cœur a ravi mon âme ! » s'écriera-t-elle, ne sachant exprimer autrement cette prise de possession si entière, si universelle, cette dépendance absolue qui avait été la conséquence de son vœu ... Vous ne m'avez pas seulement attirée, mais *ravie*, c'est-à-dire vous m'avez arrachée à moi-même et comme transportée en vous ; il n'eût pas suffi que vous exerciez sur moi la domination du charme, vous deviez m'enlever par la force du ravissement, me mettre hors de moi, pour y entrer en maître souverain.

Telle avait été la portée de cette donation, telle l'avait comprise et voulue Louise-Thérèse. Il n'y eut aucune rapine dans l'holocauste, et après quarante années d'action de grâces, au moment de la présenter dans son intégrité au souverain Juge, elle pouvait dire, profondément émue encore au souvenir de ce jour : « L'âme donnée, livrée une fois, ne peut se reprendre : ses dons sont sans repentance. »

Tous ceux qui ont connu Louise-Thérèse pourront en témoigner : quelles que furent les épreuves qu'elle traversa, les déceptions qu'elle eut à subir, elle ne cessa de répéter avec sa vertueuse tante : « La volonté de Dieu, n'est qu'amour. »

Si elle ne s'est point arrêtée d'aimer, elle ne s'est point découragée de souffrir. « Jamais, affirmait sa première compagne, M^{lle} de Waldegg, elle ne s'est lassée de souffrir, ni n'a témoigné le désir de voir cesser ou diminuer ses souffrances. Au milieu des douleurs les plus aiguës, on l'entendait répéter : « Mon Dieu, si cela vous plaît, à moi aussi », trouvant la force de tout dans l'espérance « de Lui être agréable. »

Il n'est, du reste, presque aucun des témoignages rendus à sa mémoire où l'on ne trouve cette pensée diversement exprimée : ce qui caractérisait la servante de Dieu, c'était son courage et sa joie de souffrir. Le secret de ce courage, son amour l'a souvent trahi ; aussi quand les ombres de la mort envelopperont son âme angoissée, c'est sur lui qu'elle appuiera sa confiance : « Je compte, dira-t-elle, sur la miséricorde divine. Je lui dirai : J'ai aimé. »

Si Louise-Thérèse fut un grand cœur, un cœur dont les ardeurs s'avivaient sans cesse au foyer divin qui les avait fait naître, elle fut aussi – nul de ceux qui l'ont approché ne l'ignore – une rare intelligence, un esprit supérieur. Aux énergies d'une âme de héros, elle unissait – on s'est plu à le dire – le génie d'un homme d'État. Son éducation, dirigée par un maître habile, développa ses rares qualités et leur fit produire, sous l'action de la grâce, le maximum de rendement. En cet esprit si équilibré, la valeur ne le cédait en rien à une simplicité parfois candide, et l'on voyait s'allier en elle des qualités qui s'excluent d'ordinaire.

C'est ainsi qu'elle unissait à une force peu commune une grande douceur ; un courage viril à une exquise sensibilité ; une prudence toujours en éveil à ce qu'elle appelait « ses étourderies », vivacités charmantes qui laissaient entrevoir la richesse d'imagination qu'une rare possession d'elle-même savait maintenir et diriger sans la comprimer. Les extrêmes les plus séduisants se touchaient en cette nature d'élite. Clairvoyante jusqu'à pénétrer dans la place la mieux gardée, elle était si simplement humble qu'elle recevait avec respect les leçons d'un enfant. Douée d'une sûreté de jugement qui lui faisait saisir d'emblée le fort et le faible des personnes et des choses, elle se défiait assez d'elle-même pour s'éclairer toujours de l'expérience des autres, prendre conseil et obéir. On la sentait à la hauteur de la difficulté quelle qu'en fût la forme, dominant par son calme surnaturel l'angoisse et l'inquiétude, sans que sa délicate sensibilité en fût épargnée, ni sa souffrance diminuée ... Toujours sereine parce que fixée en Dieu, ses facultés naturelles, mues par une grâce à laquelle elle était inexorablement fidèle, se tenaient constamment au service des appels divins, assurant ainsi par leur concours l'équilibre et l'union de ses diverses puissances.

On s'est demandé comment elle pouvait être en même temps si spontanée et si maîtresse de ses impressions, si condescendante dans sa charité et si ferme dans ses conseils, si élevée dans ses moindres pensées, si pratique dans leur applications, si ardente enfin dans ses aspirations et si exceptionnellement pondérée dans ses jugements et décisions. Ces contrastes étonnants et ravissants tout à la fois ne sont que la démonstration de cette vérité trop peu comprise, parce que le spectacle en est trop rare, que la grâce perfectionne la nature sans la détruire. Comme une souveraine en son domaine, quand rien ne lui fait obstacle, la grâce s'empare des dons que la munificence du Créateur se plaît parfois à accumuler dans une âme humaine, elle les développe, les utilise, les surnaturalise en les conduisant à leur fin, qui est Dieu Lui-même.

Telle fut la servante de Dieu, tels furent du moins les traits principaux de cette physionomie que, nous voudrions essayer de faire revivre. Il reste à dire un mot de son action.

L'œuvre qu'elle a accomplie est avant tout une œuvre d'humilité, l'œuvre en apparence la plus petite, en tout cas la plus cachée, une œuvre qui tient si peu de place que les ambitions de sa fondatrice sur ce point se trouvent pleinement réalisées, sinon dépassées, une œuvre que la plupart ignorent et que beaucoup veulent ignorer, une œuvre avec laquelle on compte peu, et qui, étrange particularité en ce siècle de plein jour, ne tient qu'à une seule chose, à son obscurité. C'est pour cette œuvre que Louise-Thérèse de Montaignac a tant reçu, pour elle qu'elle a dépensé tant de trésors d'intelligence et de courage, de patience et de dévouement, pour elle qu'après une vie de travail et de souffrances, elle a accepté de mourir sur la Croix. La sagesse humaine reste confondue en présence de ce déploiement de forces mis en regard de l'apparent résultat. Mais cette œuvre si modeste, si cachée, « sortie, selon l'expression du vénéré P Ginhac, des profondeurs mêmes du Cœur de Jésus », était une œuvre d'amour ; il fallait donc qu'elle fût conçue, préparée et réalisée par l'humilité pour donner ses fruits à la gloire de Dieu. Aussi ce ne seront point des calculs intéressés qui susciteront les dévouements destinés à y coopérer. « Elle ne se fera pas par des moyens humains, a dit M^{me} de Raffin, les hommes y seront pour fort peu. »

Ces dévouements, pour la plupart, le Cœur de Jésus les inspirera, les appellera, les amènera Lui-même. Il les armera non de force naturelle, mais d'invincible confiance et, au soir du 27 juin 1885, les Oblates du Sacré Cœur, héritières de la mission de Louise-Thérèse, le seront aussi des biens que ce Cœur divin lui avait constitués.

Par son humilité et par son amour, la servante de Dieu avait conquis le Cœur de son Dieu ; par trente-trois années de souffrances héroïquement acceptées et aimées, elle avait obtenu à la Pieuse-Union la grâce de vivre à l'ombre de la Croix, d'en porter les précieux stigmates. Ces deux trésors lui appartenant en quelque sorte en propre, Louise-Thérèse pouvait légitimement en disposer en faveur de ses filles et pour aider celles-ci à les recueillir, à en exploiter les inépuisables richesses, elle laissait à la Mère de Jésus le gouvernement de ce nouveau Nazareth.

Le livre que nous écrivons a pour but avant tout de servir la cause de Louise-Thérèse, de jeter sur les différentes époques de sa vie, sur ses vertus et sur ses œuvres la plus grande somme de lumière. Il n'est point destiné à la publicité, c'est-à-dire à la discussion et à la critique. Il s'adresse aux filles de Louise-Thérèse avides de connaître leur Mère, de s'éclairer, de s'échauffer au contact de celle à laquelle les unissent de si intimes liens. On nous accusera peut-être d'avoir forcé la note de l'admiration et d'offrir aux lecteurs un panégyrique plutôt qu'un portrait réel. Nous n'avons aucune peine à penser que d'autres auraient mieux fait que nous, mais nous avons la confiance qu'on tirera un jour de ce travail quelque chose de plus digne de la vénérée Fondatrice. Il restera acquis néanmoins que ce ne sont point les enquêtes, les renseignements, les livres qui nous ont inspirée et instruite. Si nous louons Louise-Thérèse, c'est en vertu de notre autorité de témoin ; si nous l'avons respectée et exceptionnellement aimée, ce respect et cet amour, nous ne les avons trouvés que dans une étude personnelle, attentive et approfondie de son admirable vie. Le récit en sera d'ailleurs très simple.

Au sortir de sa gracieuse enfance, nous la verrons d'abord en Nivernais, prodiguant à sa mère adoptive, à la nombreuse famille qui l'entourait, le dévouement plein de tendresse et d'abnégation qui caractérisa sa piété filiale. Rendue à ses parents et à son pays par la mort de M^{me} de Raffin, nous la retrouverons à Montluçon dans les multiples et ingénieuses manifestations d'un zèle inlassable, toujours contenu par la sagesse qui en assurait les fruits, nous la verrons enfin établir son œuvre au milieu de difficultés sans nombre, s'astreindre à un travail qui, prenant mille formes, épuisera ses forces sans altérer jamais sa patience ni sa vaillante sérénité. De son lit de douleur, véritable autel du sacrifice, elle initiera les âmes aux vertus cachées, aux mystères de l'amour souffrant et leur apprendra, en une leçon aussi héroïquement vécue que simplement donnée, que sa vie, « ses œuvres n'ont été que Jésus ».

* * *

Vierge Immaculée, au lendemain de l'Incarnation du Verbe, emportée par le feu divin qui brûlait en votre sein virginal, méditant sur le chemin le sublime cantique qui allait dire à

tous les siècles votre reconnaissance et votre humilité ... vous songiez dans l'admiration de sa puissance aux « grandes choses » que Dieu avait faites en vous ! ...

La grande chose qu'Il a faite en vous, c'est Jésus, et votre mission, après la gloire suprême de l'avoir conçu, était de le donner au monde.

Le grand ouvrage que Dieu continue à poursuivre et à réaliser dans ses élus, c'est la ressemblance de Jésus ; leur mission comme la vôtre en des mesures diverses, est et sera de le donner toujours.

Faites, ô ma Mère, que ceux qui liront « Jésus » dans l'âme de Louise-Thérèse apprennent à le connaître mieux, à l'aimer davantage et qu'en ces pages écrites sous votre regard et sous l'influence de votre cœur, Le trouvent toutes les âmes qui l'y chercheront dans la simplicité de leur foi et de leur amour.

LIVRE PREMIER

1820 – 1845



NEVERS

CHAPITRE PREMIER

L'ENFANCE

Naissance de Louise-Thérèse. – Notre-Dame de Grâce. – La paroisse de Saint-François du Havre. – Les parents de Louise-Thérèse. – Ses ancêtres. – Saint Amable de Chauvance. – Notre-Dame de Lorette. – Louise-Thérèse est adoptée par sa tante. – Son enfance. – M^{me} de Bonnaud d'Houët. – Les Oiseaux.

L OUISE-THÉRÈSE de Montaignac de Chauvance naquit au Havre-de-Grâce, le dimanche 14 mai 1820, à midi. La Providence, par une élection en rapport avec ses plans éternels, choisit le lieu de sa naissance comme le milieu où elle devait grandir et ce fut dans la cité communément dénommée la Ville de grâce que vit le jour, loin du berceau de ses aïeux, l'enfant privilégiée sur laquelle devaient se concentrer tant de dons divins.

Le Havre-de-Grâce (port de grâce) tire son nom de son origine, l'humble chapelle érigée vers l'an 1510, sous le vocable de Notre-Dame de Grâce, au milieu des cabanes de matelots. Quelques habitations ne tardèrent pas à se grouper autour du sanctuaire et bientôt un petit port s'étant formé, on lui donna le nom de Havre. Plusieurs fois assiégé par les Anglais, il fut toujours secouru d'une façon miraculeuse par sa céleste patronne. Les anciennes chroniques locales fournissent de nombreux témoignages de l'antique dévotion des habitants de ce pays envers l'auguste Mère de Dieu.

Dès 1526, une confrérie fut érigée en son honneur par les matelots, ainsi que l'atteste un contrat passé devant les Tabellions du Havre d'une donation faite à la Frairie Notre-Dame. Cette fondation portait que la fête de la Conception serait solennellement célébrée, que tous les jours on dirait une messe haute de la sainte Vierge, que les Vêpres du dimanche seraient suivies du *sub tuum*, que tous les samedis les litanies de Lorette seraient chantées en musique, au milieu d'un grand concours de peuple.

Bien nombreuses furent les manifestations de la puissance protectrice de la Mère de Dieu ; aussi le nom de Havre-de-Grâce lui resta-t-il jusqu'à la Révolution, où on le remplaça par le nom de Havre-Marat. Après la Terreur, la ville reprit son nom que justifièrent encore en 1870 les bénédictions dont la très sainte Vierge l'entoura.

Le Havre fut, en effet, la seule place de la Seine-Inférieure dont les Prussiens n'envahirent pas le territoire. En témoignage de cette protection, les mères chrétiennes et les catholiques du Havre élevèrent une statue sur la route d'Harfleur au lieu même où s'arrêta l'ennemi.

Ce fut non loin du sanctuaire privilégié, au quartier de la Crique et dans la rue qui porte encore ce nom, que naquit Louise-Thérèse. Son baptême ayant été retardé pour des raisons de convenances dont à cette époque, il faut l'avouer, les familles les plus chrétiennes tenaient trop largement compte, elle fut ondoyée le 15 mai 1820, en vertu d'une autorisation

spéciale de S. G. Mgr l'Archevêque de Rouen, comme en fait foi l'acte inscrit sur les registres de la paroisse Saint-François du Havre-de-Grâce, ainsi appelée par les vieux manuscrits :

« PAROISSE SAINT-FRANÇOIS DU HAVRE DE GRACE. Ce jour d'hui, lundi quinze mai mil huit cent vingt, a été par moi, desservant soussigné, ondoyée dans l'église paroissiale de Saint-François, suivant la permission de Mgr l'Archevêque, en date du vingt avril dernier, que nous avons gardée, une fille née d'hier du légitime mariage de Raymond-Aimé vicomte de Montaignac, propriétaire, et de dame Anne de Raffin, son épouse, demeurant en cette paroisse. »

Les fonts baptismaux où Louise de Montaignac reçut l'eau régénératrice sont actuellement dans la paroisse Saint-Léon nouvellement érigée.

L'établissement de la paroisse Saint-François remonte à l'année 1551 sous le règne de Henri II ; elle est composée de marins et de navigateurs. Placée dans une île et entourée de navires, son église est encore celle de la marine et ressemble, dit M. l'abbé Cochet, « à une nef au milieu des flots ». Agrandie à différentes époques, elle fut entièrement achevée en 1687 et rendue au culte à la suite du Concordat. La paroisse de Saint-François possédait, chose fort rare à cette époque, une chapelle dédiée au Sacré Cœur, en laquelle fut érigée, dès 1804, par M. l'abbé Lamartisse, la confrérie du Sacré Cœur de Jésus, le jour même de la fête du Sacré Cœur. Deux très vieux cadres attachés aux lambris attestent le fait et contiennent les prières et indulgences.

M^{lle} de Montaignac fut ondoyée par M. Lecronier, curé de Saint-François de 1813 à 1823. M. Lecronier était demeuré le seul prêtre caché dans la ville du Havre pendant la Terreur. Il y exerçait le saint ministère, exposé à tous les périls, offrant sans cesse à Dieu le sacrifice de sa vie, bravant tous les dangers pour soutenir ses fidèles. Assailli un jour dans un magasin pendant qu'il célébrait en secret le saint Sacrifice de la Messe, il fut saisi et emmené en prison au milieu d'un torrent d'injures. Le vénérable confesseur de la foi échappa cependant à la mort et le 8 avril 1813, il était appelé à la cure de Saint-François. Les grandes souffrances qu'il eut à supporter pendant la Révolution ayant détruit sa santé, il dut se décider à quitter le Havre pour un climat plus doux. En 1823, il obtint (singulier rapprochement) un canonicat à Moulins-sur-Allier, où il demeura trois ans, mais son état ne s'étant pas amélioré il revint au Havre et y mourut en 1835.

Louise de Montaignac était fille de Raymond-Aimé, baron de Montaignac de Chauvance et de dame Anne de Raffin. Son père était le douzième fils d'Amable comte de Montaignac de Chauvance et de la Rochebriant et de dame Marie-Élisabeth Perrot d'Estivareilles. Sa mère était fille du comte de Raffin de la Raffinie d'Aurive, officier des gardes du roi Louis XVI, seigneur de la Jourdanie, et de dame Marie-Louise Bodinat de la Salle. Le comte Amable de Montaignac avait été page de Stanislas, roi de Pologne, puis capitaine aux dragons de Chapt, chevalier de Saint-Louis. Durant la guerre de Sept ans, il se distingua au siège de Munster, à la bataille de Warbourg et décida la victoire à l'affaire de Johannisberg, dite des Salines.

Son fils Raymond-Aimé, né le 9 novembre 1778, entra à l'école royale militaire en 1786 en qualité d'élève du roi. Il passa en 1792 dans le génie à l'école militaire de Brienne, d'où il sortit un an plus tard. Remarquablement instruit, il parlait facilement les langues allemande, anglaise et russe qu'il avait apprises dans les divers séjours qu'il fit en Russie et en Allemagne. Il épousa, le 21 mai 1810, M^{lle} Anne de Raffin. Le mariage fut célébré à Saint-Vincent de Boisset (Loire), où sa mère, qui s'y était fixée pendant la Révolution, exerça pendant ces jours néfastes un grand apostolat. De cette union naquirent quatre fils et deux filles. Louise-Thérèse fut le cinquième enfant et précéda de quatre ans dans la vie son frère Charles.

La famille de Montaignac appartient à la plus ancienne noblesse du Limousin où elle possédait plus de vingt fiefs considérables. La terre de Montaignac, située dans la commune de Saint-Hippolyte, au diocèse de Limoges, fut léguée en 930 par Édouard vicomte de Limoges à ses proches parents qui l'ont toujours conservée depuis. Les Montaignac ne se sont pas moins distingués par leurs services militaires que par leurs alliances, dont plusieurs furent contractées avec la maison royale de France. Le nom de Montaignac était déjà illustre au X^e siècle, l'union d'Anna, fille de Gérard de Montaignac, avec Audeberg II, comte de la Marche et du Périgord, en est un témoignage irrécusable. Pierre-Bernard de Montaignac prit part à la première Croisade, il suivit en 1096 Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, et Adhémar de Monteil, évêque du Puy, légat apostolique. Guy et Renaud de Montaignac accompagnèrent saint Louis en Palestine en 1249. Au retour de la Croisade, le roi Louis IX nomma Robert de Montaignac, chevalier croisé, gouverneur de Catane. En 1637, le mariage de François de Montaignac avec Gilberte de la Rochebriant, dame de Chauvance, établit la parenté dont s'est toujours honorée la famille avec saint Amable, abbé de Riom. D'anciennes traditions, accréditées par de très vieux manuscrits, attribuent, en effet, à la maison de la Rochebriant de Chauvance l'honneur de lui avoir donné le jour. A partir de cette époque, les Montaignac unirent à leur nom celui de Chauvance. L'aîné de la famille, chef de nom et d'armes, conserva jusqu'en 1789 le droit de suivre, la main posée sur la châsse du saint, la procession qui se faisait chaque année le jour de la fête de saint Amable, patron de la ville de Riom.

Saint Amable ou Aimable vit le jour vers l'an 410, au château de ses ancêtres ; il entra dans l'état ecclésiastique, reçut les saints Ordres et devint supérieur de l'Abbaye de Riom. Il fit bâtir deux églises, l'une en l'honneur de saint Jean-Baptiste, l'autre, de saint Bénigne. Nommé curé de Riom, il en bannit le vice, disent les vieilles chroniques, rétablit la dévotion et transforma la ville. Au moment de mourir, les anges vinrent chercher son âme bienheureuse et son corps fut enseveli à Riom dans l'église Saint- Bénigne, qui porte aujourd'hui son nom et où sont vénérées ses reliques.

Parmi les illustrations de la maison de Montaignac, on compte un grand nombre de chevaliers de Malte, neuf commandeurs, un grand maréchal et gouverneur de Malte. Gilbert de Montaignac de Chauvance, grand Prieur d'Auvergne, élu Grand Maître de l'Ordre en 1794 se démit magnaniment de cette dignité souveraine, alléguant son grand âge. Son tombeau se trouve dans l'église Saint-Jean de Malte. Claude de Montaignac, chevalier et commandeur de Malte en 1653, avait été inhumé dans cette même église.

Les armes des Montaignac sont de sable au sautoir d'argent, accompagné de quatre molettes d'éperon d'or ; elles ont pour support deux griffons tenant chacun une bannière de sable au sautoir d'argent ; pour devise : « Pro fide et Patria. »

La famille de Raffin, originaire du Cantal, appartient à la meilleure noblesse d'Auvergne. La terre seigneuriale de la Jourdanie, berceau de la famille, est située dans la commune de Salers, canton de Mauriac, et renferme, dans l'enclos même du château, la chapelle dite de Notre-Dame de Lorette, ainsi qu'en fait foi l'acte passé en 1825 entre Gilbert-Palamède comte de Raffin, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, et Pierre-Gabriel de Raffin de la Raffinie, capitaine d'infanterie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de la Légion d'honneur, son cousin :

« Je Gilbert-Palamède comte de Raffin, cède et transporte au dit Pierre Gabriel de Raffin, en la qualité d'héritier de mon père, la propriété de la chapelle de Notre Dame de Lorette, sise dans l'enclos du dit château de la Jourdanie, l'autorisant à en jouir de la même manière qu'en ont joui nos aïeux et, en conséquence, je lui ai fait présentement remise des clefs des portes de la dite chapelle et promets de lui faire remise des pièces et titres y relatifs qui pourraient se trouver en ma possession. Cette concession est faite par moi Gilbert-Palamède comte de Raffin, à la condition que le dit Pierre Gabriel, qui s'y oblige et s'y engage, demeure chargé de régler avec la fabrique toutes les prétentions, relatives au service de la chapelle ainsi qu'aux fondations dont pouvait être chargé le Clergé de l'Eglise paroissiale par les membres de la famille.

» Fait et passé à Salers, le 23 décembre 1825. »

Cette chapelle a été restaurée en 1885 par M. l'abbé Pagis, alors curé de Salers et depuis évêque de Verdun, qui favorisa beaucoup le pèlerinage, aujourd'hui l'un des plus fréquentés de l'Auvergne. Chaque année, le 8 septembre, un grand concours de fidèles se porte vers ce pieux sanctuaire à l'ombre duquel vécurent les aïeux maternels de Louise-Thérèse.

La famille de Montaignac, subissant comme tant d'autres les conséquences de l'état politique de notre malheureux pays au sortir de la Révolution, se trouvait en face d'une fortune singulièrement amoindrie. De là, la nécessité pour les dix-neuf enfants d'Amable de Montaignac de chercher, dans les ressources de leur intelligence et les labeurs d'un travail assidu, la reconstitution de leur patrimoine et les moyens d'élever leurs propres enfants. Raymond-Aimé entra dans les finances et accepta une place de receveur des contributions indirectes dans la ville du Havre, où son beau-frère, le comte de Raffin, exerçait les fonctions de commissaire de la marine royale. M. de Raffin épousa, en février 1819, M^{lle} Marie-Louise-Élisabeth de Montrichard, fille de Gabriel-Étienne comte de Montrichard et de Marie-Gabrielle-Gilberte de Rapine de Sainte-Marie. Née au château de Saint-Martin en Franche-Comté, le 11 novembre 1797, elle perdit son père peu après sa naissance et sa mère revint en Nivernais où la rappelaient ses intérêts et sa nombreuse famille.

Louise de Montrichard tout enfant était douée d'une extrême vivacité et d'un impérieux besoin de mouvement. A neuf ans, une maladie grave lui valut la grâce de faire sa première

communion ; depuis lors, sa Santé resta toujours pour les siens un sujet d'inquiétude. Impétueuse énergique, M^{lle} de Montrichard était en même temps douée de tous les charmes naturels qui sont l'apanage de la femme. Gaie, spirituelle, sensible, impressionnable, elle noua de précieuses intimités d'où la futilité était bannie mais où la culture de l'intelligence entretenue et développée tenait une très grande place. Elle était liée d'une étroite amitié avant son mariage avec M^{me} de Montaignac ; ces relations ne furent point sans exercer leur influence sur le choix qu'elle fit du frère de son amie. Le caractère doux et timide de M^{me} de Montaignac contrastait, singulièrement avec celui de M^{me} de Raffin, par-dessus tout énergique et fort ; mais la sympathie, a-t-on dit, naît souvent des contrastes ; celle de ces deux âmes n'en fut que plus profonde et solide, en dépit d'une notable, différence d'âge. M^{me} de Montaignac avait trente-deux ans et était déjà quatre fois mère quand sa jeune belle-sœur, qui n'avait pas d'enfants, surprit, avec l'intuition des cœurs qui aiment, le secret de la nouvelle bénédiction qui planait sur la famille. M^{me} de Montaignac attendait en effet, un cinquième enfant ; les charges si lourdes qui pesaient déjà sur elle, les difficultés de diverses natures qui se dressaient faisaient de cette espérance une source d'inquiétudes que son caractère craintif s'exagérait peut-être, mais qui n'en étant pas moins réelles, mouillèrent de larmes la confiance fraternelle.

« Si c'est un garçon, je te le prends, s'écria Louise de Raffin visiblement émue. Et si c'est une fille ? Eh bien, je te *la prends*. » « Cette promesse faite à vingt ans, dans un premier moment d'affectueux dévouement, dira plus tard Louise-Thérèse, devait être tenue d'une manière admirable et m'assurer une des plus grandes grâces de ma vie. »

L'enfant ainsi adoptée fut bien accueillie à son entrée dans ce monde. M^{me} de Raffin devint sa marraine et lui donna son nom. Elle reçut ainsi du ciel une seconde mère, qui devait aider M^{me} de Montaignac dans l'accomplissement de sa tâche sans lui dérober le cœur de son enfant. Louise grandit entre ces deux affections constamment dévouées, jamais rivales, et porta toute sa vie la double empreinte de la sensibilité délicate de l'une et de la rare énergie de l'autre. Les cérémonies du baptême ne furent suppléées que trois ans plus tard. Louise-Thérèse en garda la mémoire et se rappelait avec émotion le petit cierge qu'on lui remit entre les mains. Son frère, M. Charles de Montaignac, le tenant des témoins de la scène, racontait de son côté que la petite Louise fut très étonnée quand le prêtre qui la baptisa et qu'elle honorait de sa confiance lui mit du sel dans la bouche. Elle le regarda avec une surprise douloureuse et se contenta pour tout reproche de ce mot qui révèle son cœur d'enfant : « Pourquoi me donnes-tu cela ? Est-ce que je n'étais pas ta petite amie ? » Ce fut, croyons-nous, sa première déception.

M. de Montaignac quitta le Havre peu de temps après la naissance de Louise, pour se fixer à Rugles, dans le département de l'Eure, où il demeura jusqu'en 1825. C'est là que naquit le sixième et dernier enfant de Raymond de Montaignac et d'Anne de Raffin, Charles, ce cadet tant aimé de Louise-Thérèse. Entre le frère et la sœur s'établit dès le berceau une intimité qui ne connut pas un nuage et fut pour tous deux une source de consolations et de grâces. C'est au baptême de son frère que Louise-Thérèse, qui avait alors quatre ans, fit, en quelque sorte, son entrée dans la vie publique en signant sur les registres paroissiaux. M. le curé de Rugles en témoigne dans une lettre adressée le 23 octobre 1894 à M. Charles de

Montaignac, contenant l'acte de baptême de ce dernier : « Est-ce bien, dit-il, la signature de votre sainte et vénérée sœur ? Il me semble qu'elle était bien jeune ; cependant, c'est bien son prénom et la signature est très nette et très lisible. »

Ce que nous savons des premières années de Louise-Thérèse de Montaignac se résume dans les deux mots par lesquels la caractérisaient ses parents : « Louise est amour, elle ne sait qu'aimer. » « A cette époque, disait-elle plus tard, en parlant de sa première enfance, je voulais déjà tout payer en amour. »

Nous trouvons dans un écrit que l'obéissance lui fit entreprendre, mais dont, hélas ! nous n'avons retrouvé que les premières pages, le portrait qu'elle fait d'elle-même à cette époque de sa vie :

« Je ne sais des dispositions de mon enfance que ce que j'ai ouï dire par des personnes que la tendresse pouvait bien aveugler. Elles disaient que j'étais une aimable enfant et celle de mes tantes qui m'a élevée m'a répété souvent qu'on pouvait deviner, dès les premières années de la vie, les inclinations, les défauts et les qualités d'une âme. Elle citait à ce propos que, dès l'âge de trois à quatre ans, lorsque j'avais fait quelque sottise et qu'elle me grondait, quoique je fusse fort gaie, je pleurais de suite et je lui disais pour toute excuse et pour toute raison : « Pardonnez-moi, je vous aimerai tant. » Elle prétendait que l'enfant d'alors révélait par ces mots toute sa nature.

» J'étais faite pour aimer », racontait-elle plus tard à une de ses filles, aussi, dès mon enfance, je m'attachais éperdument à tout ce qui était bon ou malheureux. Mes premières affections, en dehors de celles de ma famille, se portèrent sur les animaux que je trouvais les plus doux et les plus caressants ; dès l'âge de 6 ans, je m'étais entourée d'une vraie petite basse-cour et je donnais amoureusement mes soins à quantité de petits poulets. Lorsque l'un d'entre eux venait à se casser une patte, j'avais un vrai bonheur à le soigner ; il n'est pas de soins délicats que je n'eusse pour ces malheureux. Outre mes poulets, j'avais aussi mes oiseaux et un charmant petit chien. Les oiseaux étaient mes favoris, on ne me voyait jamais sans cet entourage ailé qui me connaissait, mais celui qui m'aimait davantage était mon petit chien, aussi je l'aimais en retour et je peux dire que jamais petite créature ne fut tant choyée ; je faisais en sa faveur de vrais sacrifices, lui donnant mes meilleures friandises. Je savais déjà travailler, on m'avait fait apprendre les travaux d'aiguille les plus difficiles pour une enfant de mon âge. Je résolus d'habiller mon petit chien, je taillai moi-même un costume élégant et j'arrivai à faire une petite merveille qui étonna tout le monde. Ma tante qui surveillait de près mes tendances crut que le moment était venu de diriger vers un but plus noble, plus élevé, les tendresses de mon petit cœur. Un jour que je jouais avec mes chers protégés, ma tante m'appela et me séparant d'eux brusquement : « Tiens, me dit-elle, voilà ce que désormais tu soigneras et aimeras plus que tes oiseaux et ton chien », et elle me mit dans les bras une gentille petite fille de deux ans à peine qui n'eut pas peur de moi quoique je ne l'eusse jamais vue ; c'était le dernier enfant d'une nombreuse famille de métayers bien dignes d'intérêt ; ma tante leur faisait beaucoup de bien et pour leur en faire encore davantage, elle se chargea de l'instruction et de l'éducation de cette dernière fillette. Je ne compris point tout d'abord l'intention de ma tante et j'allais m'amuser avec cette jolie petite lorsque ma tante me remit un paquet et me dit sérieusement : « Puisque

tu sais habiller un chien qui n'a pas besoin de vêtements, le bon Dieu lui en ayant donné un Lui-même, il faut maintenant habiller cette enfant qui est pauvre et sans habits. » Mon bonheur fut extrême, je me mis à l'œuvre, ma tante ne permit à personne de m'aider, ni même de tailler sa robe et le reste ; je me livrai à ce travail avec une ardeur qu'il fallut modérer ; mon petit chien en devint jaloux, je l'aimais toujours, mais ne le caressais plus, ma petite Marie faisait mes délices ; en cousant sa petite chemise, je lui apprenais à prier et à aimer Jésus ; je n'ai pas eu de plus grande joie en mon enfance. Peu de temps après, mon petit chien mourut et j'en eus un chagrin violent. Ma tante, sans me heurter, apporta le vrai remède à cet excès de sensibilité ; les métayers en pleurs venaient d'apporter à demi-morte la petite Marie qui était tombée dans le feu ; son corps n'était qu'une plaie et elle criait à fendre l'âme. Ma tante me la remit en me disant de la soigner pendant qu'on courrait au loin chercher un médecin ; j'imaginai un premier pansement, j'entourai ma petite fille d'huile et d'ouate ; je pris tant de précautions qu'elle se calma et me remercia par un sourire ; je compris ce jour-là le rôle d'une mère et tout mon cœur se porta vers cette petite créature si souffrante ; je la soignai chaque jour pendant plusieurs semaines et je ne fus qu'à moitié heureuse de la voir guérie, car j'aurais voulu la soigner encore »

« J'ai relaté ceci ainsi que M^{lle} de Montaignac me l'a raconté, ajoute M^{lle} Maupetit, à qui nous empruntons ce souvenir, afin de montrer dans son germe la fleur de cette divine charité dont nous devons voir le plein épanouissement. »

Louise-Thérèse préludait, en effet, à ce devait être l'occupation de sa vie tout entière : aimer et se donner, s'oublier et rendre heureux tous ceux qui l'approchaient.

«J'avais alors un tel besoin d'épancher les tendres sentiments de mon cœur, écrivait-elle plus tard, que je réunissais quelques petites filles de notre voisinage plus jeunes moi pour avoir le plaisir de les caresser, de les faire amuser ; mais mon plus grand bonheur était de les consoler quand elles pleuraient, et je dois avouer que, pour me donner cette jouissance, j'avais quelquefois la méchanceté de les contrarier et même de les frapper pour faire couler les larmes que j'aimais tant à essuyer. C'était une singulière compassion, j'en conviens ; quel mystère que le cœur humain à tous les âges ! »

Mais ce cœur qui avait tant besoin d'amour et de dévouement ne se contentait pas d'aimer ses parents et de faire du bien à ceux qui l'entouraient ; il se tournait déjà vers la source divine où, dès ses premières années, elle sut boire à longs traits.

Malgré sa vivacité et son étourderie, sa joie était d'être à l'église, et elle éprouvait pour la prière un attrait que sa nature loyale la portait à tenir caché, dans la crainte que cette dévotion qui ne lui semblait pas porter les fruits désirables ne fit tort au bon Dieu ! Ne pouvant pas cependant résister au besoin de son cœur, elle se déroba, se blottissait dans les coins et là, dans le secret, elle s'entretenait avec Dieu. Nous ne savons pas au juste de quelle manière, mais elle subissait déjà l'irrésistible charme qui l'arrachait à ses jeux.

Un jour, Louise s'attarda si bien que l'on s'émut dans la maison de sa disparition ; on la cherche, on s'inquiète, enfin on la découvre enfermée dans une armoire. Stupéfaits de la

trouver là, ses parents lui en demandent vivement la cause sans obtenir de réponse. «Que faisais-tu donc là, » reprend-on, serrant de près la coupable très émue et, contrainte d'avouer la vérité : « Mes prières », répond-elle enfin en tremblant ; et quand on insiste sur l'étrange fantaisie qui l'avait portée à s'enfermer dans une armoire pour accomplir une si louable action, elle ajoute en baissant la tête : « C'était pour ne pas faire du tort au bon Dieu ! » Le bon Dieu, elle l'aimait assez déjà cette enfant de quatre ou cinq ans, non seulement pour vouloir tout «payer en amour », mais pour prendre contre elle-même, sans s'en rendre bien compte, la défense des intérêts divins. Elle souffrait de ne point sentir la grâce victorieuse de l'inattention de son esprit, de la légèreté de sa nature. Dans l'impuissance de triompher d'elle-même, elle entendait du moins que le bon Dieu ne fût pas lésé et employait les moyens que lui suggérait sa droiture native.

Son empressement à rendre service était extrême ; entourée d'une nombreuse famille, chacun exploitait l'infatigable activité que servait un cœur si tendre, et les appels s'entrecroisaient. Louise souffrant de ne pouvoir répondre à tous, s'arrêtait interdite ; sa tante lui disait alors : « Allons Louise, à qui vas-tu obéir ? » Et quand, au milieu de l'empressement qu'elle mettait à faire plaisir, on lui demandait : « Pourquoi fais-tu ceci ou cela? - Pour bien faire », répondait-elle naïvement.

En 1827, à l'âge de sept ans, on la confia à M^{me} de Bonnaud d'Houët, amie de sa grand'mère maternelle, qui venait de fonder à Châteauroux, diocèse de Bourges, le premier monastère des Fidèles Compagnes de Jésus.

« Je restai un an dans ce couvent, a écrit Louise-Thérèse, et je me rappelle que j'y ressentis une première impression de la grâce qui me frappa. Dans la pauvre chapelle de cet établissement très peu considérable, on avait disposé pour le jour de Noël une représentation de la crèche de Bethléem. « C'était une montagne en miniature revêtue de mousse avec des crevasses assez peu vraisemblables, mais l'enfant ne raisonne pas, il sent. Dans ces excavations étaient de petites bougies indiquant un sentier ; puis, en haut, l'image du saint Enfant Jésus couché sur la mousse était entourée de lumières, tandis que le reste de la chapelle était dans l'obscurité.

» on me conduisit à la messe de minuit ; tout était pauvre en ce lieu et la grâce ayant disposé ma petite âme à recevoir la lumière du Saint-Esprit, je compris, ce touchant mystère d'un Dieu Enfant, pauvre, souffrant. J'en fus toute pénétrée et je commençais à L'aimer à Le prier, à L'appeler à mon secours lorsque j'avais peur. Mais, hélas ! la légèreté de mon caractère, l'inattention de mon esprit furent cause que cette salutaire impression dura peu. »

M^{me} de Montaignac était à cette époque très faible et souffrante ; elle ne pouvait supporter le mouvement et le bruit. La petite Louise en profitait pour être « toujours » en l'air et fort peu travailler. L'application et l'étude lui était difficiles, d'une part, en raison de sa nature remuante, de l'autre, parce qu'on ne pouvait s'occuper d'elle comme il l'aurait fallu.

« J'étais peu surveillée à cette époque, ma mère étant souffrante et ne pouvant supporter constamment le bruit et le mouvement perpétuel dans lequel j'étais. J'avais huit ans et ne savais rien. »

L'enfant, si habile en mille petits travaux au-dessus de son âge, savait en effet fort peu de choses en fait de sciences, en dépit de son intelligence très développée. Il fut donc décidé qu'on la mettrait au Couvent des Oiseaux à Paris.

Le choix du Monastère de la Congrégation de Notre-Dame s'explique non seulement par sa réputation si méritée, mais par les relations qui existaient entre les religieuses et la famille de Louise-Thérèse. M^{me} de Raffin, sa grand-mère maternelle, contribua à faciliter aux Filles de Notre-Dame leur rentrée à Paris après la Révolution, ainsi que leur installation rue de Sèvres, dans cette maison dite « des Oiseaux », destinée à abriter tant de générations d'élite et à être l'un des premiers berceaux de la dévotion au Sacré Cœur.

Dès 1823, en effet, la Mère Marie de Jésus, émule de sainte Marguerite-Marie, avait reçu dans ce pieux monastère d'insignes faveurs du Sacré Cœur de Jésus et la grâce d'intimes communications avec Lui. C'est là que Notre Seigneur renouvela ses divines instances en faveur de la Consécration de la France au Sacré Cœur et la demande d'en célébrer universellement et solennellement la fête chaque année, le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement :

« Je prépare à la France un déluge de grâces lorsqu'elle sera consacrée à mon divin Cœur, dit-Il, et toute la terre se ressentira des bénédictions que je répandrai sur elle. »

Le P. Ronsin, de la Compagnie de Jésus, qui depuis 1814 donnait aux Oiseaux une si large part de son dévouement apostolique, fut le confident de toutes ces grâces et put rendre, de cette religieuse privilégiée un témoignage bien autorisé. On eût pu croire, dit l'historien des Oiseaux en parlant de lui, que son âme, son cœur, son temps appartenaient uniquement au monastère.

« Les thèmes préférés du P. Ronsin, selon le P. Delaporte étaient, avec la lettre de saint Ignace sur l'obéissance, l'esprit de foi, la confiance, l'union à Dieu et par-dessus tout la dévotion au Cœur de Jésus, dont il enflamma et embrasa maison. »

C'est vers ce milieu choisi, dans cette atmosphère toute céleste que la petite Louise de Montaignac fut dirigée par la Providence. Elle y arriva conduite par ses parents en 1828. Elle se rappela toujours l'étrange impression d'immense désert que lui fit la capitale à l'heure où l'aube commençait à peine à poindre, alors que les réverbères fumeux de cette époque étaient déjà tous éteints.

« J'avais huit ans et je ne savais rien, écrit-elle, je ne manquais cependant pas d'intelligence ; me trouvant avec des enfants de mon âge plus avancées que moi sous le rapport de l'instruction, l'amour propre me fit consentir à étudier, mais j'étais si étourdie, si

vive, que j'étais sans cesse en pénitence et en larmes. Je me souviens qu'après avoir été grondée souvent de ma dissipation à la chapelle et ayant entendu une instruction touchante, je résolus de me convertir. On, était dans la Semaine Sainte ; une maîtresse de classe pour fixer mon esprit pendant l'Office des Ténèbres me donna un grand livre en me recommandant de suivre le chant et de ne point m'agiter sur mon banc : j'obéis, mais au bout d'un quart d'heure, fatiguée de mon immobilité, je m'endormis si bien que je tombais, entraînant dans ma chute le gros livre et ma voisine, ce qui fit rire les petites pensionnaires, et je fus la cause de bien des distractions ; au sortir de la chapelle je fus grondée, reprise de telle sorte que je fus découragée et bien décidée à ne plus me recueillir puisque cela me réussissait si mal. C'est ainsi que mes bonnes résolutions s'évanouissaient et que je perdais ces douces années de l'enfance pendant lesquelles je pouvais si aisément commencer à aimer Dieu ; les deux années que je passai dans ce couvent ne me laissèrent que des regrets. »

Louise était, en effet, très vive, et ses ardeurs naissantes, son cœur trop tendre lui jouaient souvent de mauvais tours, en lui attirant des réprimandes, très méritées, en dépit des bonnes intentions qui présidaient au délit. Le bonheur de faire plaisir l'empêchait de calculer les fâcheuses conséquences qui pouvaient résulter de ses actes de charité peu inconsiderés, mais on ne pouvait méconnaître la pureté de ses intentions. Aussi chérissait-on l'enfant et les maîtresses comme les élèves se disputaient cette petite créature qui, bien qu'ayant huit ans, était si menue et si délicate qu'on lui en aurait donné à peine cinq. La Révérende Mère Sophie (Maman Sophie comme l'appelaient les élèves), malade à cette époque, se faisait amener Louise, sous prétexte de la sermonner, en réalité pour s'égayer de ses fines réparties ; aussi la gardait-elle des heures entières, assise sur le pied de son lit, sous le charme de sa conversation.

Les Mères des Oiseaux n'étaient point seules à surveiller l'épanouissement de la grâce en cette enfant de bénédictions. Le P. Ronsin, dont nous avons parlé, s'occupait alors de la direction spirituelle des élèves et souvent il voyait arriver à son confessionnal, contrite et humiliée, Louise de Montaignac. Comme elle était trop petite pour atteindre à la grille et ne pouvait se faire entendre à la manière de ses compagnes, le bon Père la faisait asseoir sur sa chancelière et là elle lui exposait au long ses cas de conscience. Elle dut lui avouer un jour que, blessée dans la délicatesse de son cœur par une Maîtresse qui lui paraissait en avoir totalement manqué, elle s'était permis de l'appeler « morue desséchée ». C'était grave, en effet, autant que spontané ; aussi Louise pleura longtemps et ne se pardonna jamais cet inconcevable oubli. Elle n'omettait du reste aucun détail pouvant mieux éclairer le bon Père et la faire juger comme elle croyait le mériter. Plus tard le P. Ronsin lui racontait qu'il avait eu souvent bien de la peine à demeurer sérieux devant ses explications et les jugements qu'elle portait si courageusement sur elle-même. La conscience était déjà très bien formée ; il n'y avait pas de scrupules dans ses aveux, mais une si vive souffrance d'avoir offensé le bon Dieu qu'elle en était inconsolable. Dans ses chagrins, elle recourait, toujours à la sainte Vierge qu'elle aimait très tendrement et disait plus tard : « Je lui confiais mes peines très au long. »

Cependant la santé de l'enfant ne semblait pas s'accommoder de la vie de pensionnaire, pas plus que sa nature impressionnable ne pouvait soutenir la somme d'efforts exigés par le

règlement. Elle s'étiolait. Son oncle, M. de Raffin, l'ayant trouvée fort pâlie à l'un de ses voyages à Paris, n'hésita pas à l'emmener sur-le-champ, se réservant de la rendre à ses pieuses maîtresses quand les bons soins de sa tante et l'air de la campagne l'auraient suffisamment fortifiée. C'était en 1830, au lendemain des événements politiques qui agitèrent notre pays. Louise-Thérèse avait alors dix ans et venait de passer près de deux années au couvent des Oiseaux. M^{me} de Raffin, qui jusque-là avait laissé à M. et à M^{me} de Montaignac la pleine jouissance de leurs droits sur sa chère filleule, ainsi que la direction de son éducation, sentit que l'heure était venue d'en assumer la responsabilité. Elle résolut donc d'entreprendre sans retard cette tâche pour laquelle elle était aussi éminemment douée que son cœur se sentait attiré à la remplir. Ce fut la grande œuvre de sa vie.

CHAPITRE II

NEVERS

M^{me} la comtesse de Raffin. – Le château du Chaumont. – Éducation de Louise-Thérèse. – La première communion. – La cathédrale de Nevers. – Mgr Gaume. – Formation morale et spirituelle.

M^{me} la comtesse de Raffin devait être non seulement pour sa nièce et filleule une mère exceptionnellement tendre, une amie vraiment unique, mais par-dessus tout, une institutrice pleine de sagesse, l'initiatrice éclairée de sa mission, en un mot la mandataire de Dieu auprès de la jeune âme sur laquelle reposaient de si grands desseins.

Admirablement douée des dons qui constituent la femme supérieure et accomplie, M^{me} de Raffin tenait dans le monde la place que sa situation, sa valeur personnelle, son influence incontestée, lui avaient fait conquérir d'emblée.

« Ma tante, dit une note de M. Charles de Montaignac, était une femme de haute intelligence, un caractère fort, une âme d'élite enfermée dans un corps d'apparence robuste, mais qui, tourmenté par la goutte, luttait contre la souffrance avec une indomptable énergie, ne laissant jamais paraître les tortures qu'elle endurait, s'obligeant à rester debout dans l'accomplissement de ses devoirs de maîtresse d'une maison nombreuse et hospitalière.

» Elle s'occupait sans relâche de sa mère, fort âgée, et aidait encore mon oncle dans la conduite d'une exploitation agricole considérable et difficile ; si elle, s'occupait beaucoup des siens, j'ai pu voir et remarquer (et maintenant que j'ai vécu et ai l'expérience des vieillards, je comprends et admire) quelle était sa sollicitude pour ses domestiques dont le nombre dépassait vingt. Elle ne se contentait pas d'assurer leur vie matérielle, mais se préoccupait surtout de leur vie morale. Tout était organisé dans les travaux, le logement pour que tout se passe dans l'ordre depuis le plus petit berger, la plus petite servante, jusqu'aux ouvriers anciens ou nouveaux, jusqu'au maître-domestique. Je vois encore avec quel respect ils traitaient leurs maîtres, grands et petits, aussi ne se gênaient-ils point de me reprendre quand je leur faisais quelque niche, mais sans vouloir me faire gronder. Tout cet ordre était dû à la manière de commander de ma tante ; le soir, nous allions quelquefois leur faire quelque lecture ; elle leur donnait des avis. Un jour, un pâtre parlait d'âmes errantes dans le pré, de feux-follets fort dangereux, disait-il : « Viens lui dit ma tante, je vais aller devant toi ; si c'est un feu, j'y allumerai mon bougeoir ; si c'est un sorcier, je ferai un signe de croix et je le chasserai. » Ainsi fut fait ; ma tante parcourut le pré à l'ébahissement de ses gens et revint saine et sauve. Depuis ce temps, la crainte des revenants fut pour jamais bannie de leur esprit.»

Jusqu'à l'âge de quarante ans, M^{me} de Raffin mena une vie fortement mais simplement chrétienne ; courageuse presque jusqu'à la témérité, rien ne la pouvait effrayer ; c'était la femme du devoir et du dévouement ; inaccessible aux petites femmes féminines, toujours sereine, sans cesse occupée de l'apostolat qu'elle avait l'obligation d'exercer dans la société où elle vivait et dans sa famille qui en était le premier théâtre. Peu à peu, sous l'influence de la lecture de la vie des saints, son âme, saisie par leurs grands exemples, subjuguée par l'esprit et les écrits de sainte Thérèse et de la bienheureuse Marie de l'Incarnation ¹, se sentit attirée par une grâce puissante vers la dévotion au Sacré Cœur, entrevit en Lui le remède aux maux de la société et fit de l'esprit de cette dévotion, des vertus de ce Cœur divin l'objet de son étude et de ses méditations. Dès lors, elle entra dans la voie de l'oraison, y persévéra avec une entière fidélité et, sans jeter un regard en arrière, marcha d'un pas rapide dans les voies de la perfection.

C'est entre de telles mains qu'au sortir du couvent des Oiseaux fut mise Louise-Thérèse de Montaignac. Elle rejoignit M^{me} de Raffin en Nivernais en son château du Chaumont et prit, entre son oncle et cette tante dévouée, sa place d'enfant adoptive et tendrement aimée.

La propriété du Chaumont, située sur la commune de Chevenon, à dix kilomètres environ de Nevers, se composait d'une maison d'habitation comprenant un vaste rez-de-chaussée et un premier étage. Au second, nombre de mansardes étaient aménagées pour le temps des vacances. Les locaux devaient être vastes, en effet, si l'on en juge par les nombreux hôtes attirés vers cette hospitalière demeure. Une petite chapelle dans l'enclos. Au nord, un grand jardin, un verger et un potager ; au sud, d'immenses dépendances formaient une cour carrée, sur laquelle s'ouvraient la maison du fermier, de vastes granges, bergeries, boulangerie, four, grande laiterie, enfin tout le matériel que comporte une exploitation considérable.

Les Raffin faisaient valoir eux-mêmes la majeure partie de la terre. De là cette quantité de domestiques et d'employés dont la surveillance et l'entretien aggravaient si fort les soucis et responsabilités de la maîtresse de maison. De tout ceci, il ne reste plus que les bâtiments d'exploitation ouvrant sur la grande cour, le château a été démoli, il ne subsiste rien, si ce n'est un puits que l'on montre comme le dernier vestige d'un passé que nous voudrions pouvoir reconstituer. C'est là que M^{me} de Raffin reçut sa nièce. Elle lui fit préparer une petite chambre à côté de la sienne et, peu de jours après, l'installa à une table de travail couverte de livres et de cahiers. La petite fille écouta l'explication de son nouveau règlement, mais bientôt, jetant ses bras sur la table avec découragement : « Il faudra donc travailler encore, s'écria-t-elle en pleurant, moi qui croyais avoir fini mon éducation ! » La paresse n'entraîna pour rien dans ce naïf chagrin ; aussi M^{me} de Raffin n'eut aucune peine à en avoir raison. Il fut cependant difficile, dans les débuts, de l'astreindre à une sagesse régulière ; l'air pur des bois l'enivrait et lui faisait tout oublier, même ses leçons. Elle échappait sans cesse, s'en allant, d'admiration en admiration, devant les grands spectacles de la nature qui passionnaient son âme d'enfant ; elle marchait sans trop savoir où elle allait, entraînée d'instinct par ses attraits. La poésie de la

1. M^{lle} de Montaignac était convaincue que M^{me} de Raffin avait eu une vision de la bienheureuse Marie de l'Incarnation.

nature exerça sur elle, depuis sa plus tendre enfance jusqu'aux derniers jours de sa vie, une séduction dominatrice. Elle adorait son Dieu à travers les beautés de la création, cherchait l'image de sa vie dans une fleur, sa puissance dans la goutte de rosée suspendue au brin d'herbe ; elle voyait son amour dans ces harmonies admirables faites pour nous charmer et forcer notre reconnaissance.

Louise prolongeait donc ses promenades, et ses disparitions mettaient parfois sa tante dans une grande inquiétude. Son oncle faisait alors seller son cheval et partait sur les pas de la fugitive. Un jour qu'il la cherchait depuis longtemps en vain, il entendit soudain retentir au coin d'une prairie une voix d'enfant fraîche et pure qui semblait alterner avec les oiseaux pour louer le Seigneur. M. de Raffin se dirige de ce côté et découvre Louise perdue dans l'herbe à côté d'une petite bergère de son âge, à qui elle apprenait à aimer Dieu, lui chantant des cantiques après avoir partagé son très maigre déjeuner ; les heures avaient passé sans que l'enfant s'en fût aperçue. Son oncle la saisit, l'installe sur la croupe de son cheval et la rend promptement à sa mère adoptive. « J'étais la petite fille la plus roseau qu'on puisse voir au physique et au moral, disait-elle en parlant de cette époque de sa vie, mais on a bien su me tremper ! » « Si tu n'as pas de volonté, lui disait sa tante, tu ne sauras jamais obéir ! »

Dans la vie double en quelque sorte qui lui était faite, Louise avait beaucoup à lutter contre son extrême sensibilité ; chaque séparation d'avec ses parents amenait de nouveaux chagrins qu'elle n'arrivait pas à dominer sans verser des torrents de larmes ; sa tendresse pour sa marraine n'altérait, en rien celle qu'elle éprouvait pour sa mère. Ces deux affections ne se nuisaient point dans son cœur, mais lui étaient tour à tour une source de souffrances. Un jour que Louise se montrait particulièrement inconsolable, M^{me} de Raffin, après lui avoir montré la nécessité de dominer son impressionnabilité, ajouta : « N'as-tu pas la nuit pour pleurer ? »

Ce fut un trait de lumière pour Louise ; à dater de ce jour, on ne vit plus ses larmes, elle avait appris à pleurer en secret.

M^{me} de Raffin appuyait ses instructions de leçons salutaires ; elle ne se contentait pas de lui prêcher la force, de lui faire de belles théories sur le courage, elle lui enseignait ce que c'est qu'être courageuse et comment on triomphe de sa sensibilité. Un jour que Louise pleurait à l'occasion d'une égratignure qu'elle s'était faite à la main : « Allons, ma fille, lui dit sa tante, tu n'as donc point de courage ? Une chrétienne ne doit pas craindre la douleur ! Regarde ! » Et prenant une des longues tiges de chanvre qui servent en Bourbonnais à allumer le feu, elle la plaça tout embrasée sur son propre poignet. Saisie d'effroi, l'enfant demanda grâce ; ce fut en vain : la chènevotte se consuma jusqu'au bout à la même place. M^{me} de Raffin porta toute sa vie la cicatrice de cette brûlure, mais la leçon était donnée, M^{lle} de Montaignac ne devait pas l'oublier, nous le verrons bientôt.

M^{me} de Raffin, dans le but de lui faire conquérir un véritable empire sur elle-même, ne négligeait aucun moyen propre à lui apprendre à dominer sa vivacité naturelle et ses impressions. « On ne me passait rien, pas même d'ouvrir une porte trop vite. Lorsque je me précipitais pour rendre un service, ma tante m'arrêtait d'un geste ; elle exerçait sur moi un tel empire que je n'osais rien dire ; au bout de quelques instants, elle tournait la tête vers moi : « Allons, disait-elle, va maintenant et une autre fois ne cours pas si vite. » Se passionnait-elle

pour un travail : « Apporte-moi ton ouvrage », disait simplement M^{me} de Raffin. Elle le lui rendait trois ou quatre jours après, quand Louise calmée n'y pensait plus.

La grande préoccupation de M^{me} de Raffin à l'heure où nous sommes était la première communion de sa nièce. Son grand esprit de foi la portait à mettre à cette préparation un soin que l'on serait tenté de trouver excessif, quand on pense que Louise ne communia qu'à l'âge de treize ans. Quels furent au juste les motifs de ce retard ? Nous ne saurions le dire. A cette époque, on était très sévère sur ce point et M^{me} de Raffin, alors plus chrétienne que pieuse, imbue des préjugés de son temps, s'inquiétait moins de hâter l'événement que d'en assurer le résultat.

Désireuse que sa nièce eût une instruction complète, elle lui fit apprendre par cœur les quatre Évangélistes et les psaumes de David ; elle n'ignorait pas la gravité de l'acte pour l'enfant qu'elle préparait ; il devait être, en effet, le point de départ d'une transformation totale et donner à cette jeune âme son véritable essor.

C'est dans le chœur de la basilique cathédrale de Nevers que Louise de Montaignac fit sa première communion. Ce bel édifice, consacré par son premier évêque Eulade aux saints martyrs Gervais et Protais en 596, changea de vocable sous l'épiscopat de saint Jérôme, 22^{ème} évêque de Nevers, qui, du temps de Charlemagne et au moyen des libéralités du Grand Empereur, entreprit la reconstruction de l'église. Le pieux évêque ayant attribué d'importantes faveurs à l'intercession de saint Cyr et de sainte Julitte, auxquels il avait élevé une chapelle, plaça sa cathédrale et son Diocèse sous la protection des deux martyrs. L'église, plusieurs fois incendiée ou détruite, subit diverses transformations ; la restauration en fut entreprise par Guillaume de Saint-Lazare, évêque de Nevers en 1204 ; la consécration n'en fut faite qu'en 1531 sous l'épiscopat de Bertrand 1^{er}, par Pierre de la Pallue, patriarche de Jérusalem. La longueur du vaisseau est de 101 mètres ; la hauteur de 22m30 ; la grande tour qui sert de clocher, commencée au XIII^e siècle, fut continuée au XVI^e par Mgr Boyer, qui lui a légué son nom. Cette tour, haute de 51m50, passe pour la plus remarquable de l'époque en France. La cathédrale de Nevers est gothique dans ses parties principales, romane en quelques-unes. « Du reste, dit Mgr Grosnier, notre cathédrale est comme un musée lapidaire dans lequel on aurait artistement rangé tous les caractères architectoniques des différentes époques de notre architecture religieuse. »

En raison de ces glorieux souvenirs, S. S. le Pape Pie IX conféra, en 1868, à la cathédrale de Nevers le titre de basilique mineure, sous l'épiscopat de Mgr Augustin Forcade. Affiliée à la basilique majeure de Saint-Jean de Latran, elle jouit de tous les droits, faveurs et indulgences attachés à cette Mère et Maîtresse de toutes les églises. Ce qui nous intéresse tout particulièrement dans l'illustre monument, ce dont ne parlent ni les guides ni les monographies, c'est la chapelle du Sacré-Cœur, la troisième à gauche en partant de l'abside de Saint-Cyr et de Sainte-Julitte. Antérieurement à l'année 1845, cette chapelle n'était qu'un lieu d'entrepôt spécialement affecté à la location des chaises. M^{lle} de Montaignac obtint de Mgr Dufêtre et de M. L. Jeannot, alors curé de la cathédrale, d'y exécuter les réparations convenables dans le but de la consacrer au Sacré Cœur de Jésus. Une belle fenêtre, gothique flamboyant, porte un vitrail représentant les anges en adoration devant l'Agneau immolé, au-dessus duquel le Cœur de Jésus dans la sainte Hostie darde ses rayons. Le tombeau de l'autel

est orné d'une Cène et la porte de cuivre du tabernacle d'une sculpture figurant l'Agneau de Dieu ; la statue du Sacré Cœur de Jésus est placée dans la chapelle. Ce sanctuaire, enrichi des pieuses libéralités de Louise de Montaignac et de sa tante, servit plusieurs années de chapelle du Très Saint-Sacrement. Nous nous contentons ici de ces indications sommaires, nous reprendrons les faits à leurs dates.

C'est dans cette église, avons-nous dit, que M^{lle} de Montaignac s'unit à son Dieu pour la première fois ; c'était le 6 juin 1833, en la fête du très saint Sacrement ¹. L'âme de la petite Louise reçut une abondance extraordinaire de grâces et de lumières : ce fut vraiment le grand jour de sa vie. Elle en garda une telle impression qu'elle pouvait nous dire cinquante ans plus tard, dans l'émotion de ce souvenir : « Depuis ma première communion, je suis toujours restée sous l'action divine. »

Mais si plongée que fût Louise dans son recueillement et sa prière en ce grand jour, elle en fut soudain arrachée pendant la sainte Messe par les sanglots d'une petite compagne agenouillée près d'elle. Il ne fallut pas longtemps à sa perspicacité habituelle pour se rendre compte que ces larmes avaient une tout autre cause que l'émotion commune à toutes ; et son cœur brûlant déjà de cet amour des âmes qui devait caractériser son apostolat, elle lui demanda la cause de son chagrin. La petite fille, touchée de sa compassion, lui confie qu'elle a oublié un péché et qu'elle voudrait se confesser ; Louise cherche à la persuader d'aller à la recherche de son professeur ; elle insiste sans succès ! L'enfant pleurait toujours, mais n'avait pas le courage de bouger.

Le temps pressait cependant. Louise comprenant le danger que courait cette âme et voyant le peu d'instants qui séparait de la communion, prend un parti héroïque : oubliant son excessive timidité, elle saisit sa compagne par la main, traverse tout le chœur de la basilique de Saint-Cyr et l'entraîne à la sacristie. Elle obtient qu'un prêtre entende la confession de l'enfant et la ramène à sa place, les yeux essuyés et l'âme rassérénée. Cette compagne était la fille du boucher de ses parents. « Elle était couverte de dentelle, disait Louise-Thérèse, tandis que j'étais mise avec la plus sévère simplicité. »

M^{lle} de Montaignac regardait cet acte de charité comme un de ceux qui lui avaient le plus coûté à cette époque de sa vie, mais elle avait déjà conscience du prix d'une âme et elle n'hésita pas à faire de tous les sacrifices celui qui lui coûtait le plus, disait-elle, celui de sa timidité.

Cet acte, du reste, loin de nuire à sa préparation immédiate, la compléta et attira sur son âme pure des grâces si décisives, que sa première communion opéra en elle une transformation à peu près complète. L'enfant vive, enjouée, l'aimable étourdie qui faisait la joie de ceux qui l'entouraient par les élans spontanés de son cœur et ses admirations naïves, devint, sans transition, calme, sérieuse et recueillie. La grâce versée à flots sur chacune de ses facultés l'enveloppa tout entière. L'harmonie était désormais établie entre les dons de la nature et ceux de la grâce, l'instrument vibrant au moindre contact avait été touché par le Maître et ne devait plus obéir qu'à la délicate pression de sa main divine.

Ce fut une telle nouveauté que l'entourage s'en émut, et ne pouvant en saisir la vraie cause, on crut que Louise était malade.

1. Elle y reçut le lendemain le sacrement de Confirmation des mains de Mgr Charles de Doubat d'Hauzers, alors évêque de Nevers.

M^{me} de Raffin ne se méprit pas sur la véritable origine de ce changement opéré dans sa filleule, et si son âme n'en pénétra pas immédiatement tout le secret, elle comprit du moins que le grand devoir de seconder les desseins de Dieu s'imposait à elle. Elle confia l'enfant à la sage direction de M. l'abbé Gaume, homme de grande piété, de science éminente et dont les rares qualités justifiaient pleinement la confiance dont il était entouré à Nevers.

Né le 5 juin 1802 à Fuans, diocèse de Besançon, J.J. Gaume avait été successivement professeur au Grand Séminaire, supérieur au Petit Séminaire et chanoine de la cathédrale de Nevers. En 1843, Mgr Dufêtre l'appela à remplir les importantes fonctions de vicaire général du diocèse. D'une vaste érudition, l'abbé Gaume composa de nombreux ouvrages, dont plus d'un est resté célèbre, notamment le *Catéchisme de Persévérance*.

Il ne craignit pas d'affronter la lutte pour bannir le paganisme classique de l'éducation ; par suite, il eut une large part dans l'épuration des ouvrages latins et grecs. Ses idées, il est vrai, soulevèrent une vive opposition ; il parla trop tôt, et peut-être trop fort, c'est le reproche qu'on put lui faire, mais les événements ont justifié ses craintes.

Contraint, en 1852, de quitter Nevers, il alla chercher à Rome sa justification et l'obtint facilement, non seulement de la Sacrée Congrégation de l'Index, à laquelle furent soumis ses écrits, mais avant tout du cœur de Pie IX, dont il reçut le plus paternel et rassurant accueil. Le Saint-Père confirma ces témoignages de confiance en l'élevant en 1854 à la dignité de protonotaire apostolique.

D'une piété suave, d'une bonté indulgente, d'un abord facile et agréable pour tous, Mgr Gaume manifesta dès sa plus petite enfance une grande dévotion envers la sainte Vierge ; aussi se tourna-t-il tout naturellement vers Elle au moment de l'épreuve. En action de grâces de ce qu'il eut à souffrir et de la protection trouvée à Rome, il érigea dans son pays natal une statue de la Vierge Immaculée, sur le socle de laquelle il fit graver ces mots : « Mater Dei, semper memento mei ! »

Malgré les nombreuses occupations de son ministère, l'abbé Gaume était à Nevers l'âme de toutes les œuvres, très spécialement de l'œuvre du catéchisme de persévérance, qui fut la sienne propre et à laquelle son nom restera attaché. Il la dirigea pendant de longues années, avec la science théologique qui le caractérisait et un dévouement au-dessus de tout éloge. Les catéchistes formaient sous sa direction une sorte de famille ; il exerçait sur ce personnel d'élite une influence qui fut le point de départ de la sanctification de plusieurs et, pour toutes, la base d'une vie fortement chrétienne dans laquelle l'esprit de foi, l'amour du devoir et le dévouement à l'Église tenaient la première place. Chacune était fidèle au règlement, que le pieux directeur savait faire aimer au point d'obtenir des sacrifices méritoires et une somme considérable de travail. Quelques-unes s'imposaient la tâche de résumer ses instructions et c'est en corrigeant ces rédactions qu'il conçut la pensée de publier son livre du *Catéchisme de Persévérance* ; il se plaisait à le reconnaître.

Louise-Thérèse de Montaignac occupait un rang à part parmi les catéchistes d'élite et son travail ne fut ni le moins utile, ni le moins utilisé par le savant auteur.

C'est de concert avec ce prêtre éminent que M^{me} de Raffin poursuivit et compléta l'instruction religieuse de sa filleule. L'abbé Gaume indiquait les lectures propres à étendre ses

connaissances, à développer son intelligence en mûrissant son jugement. Dans le but de faciliter des études plus sérieuses, il aurait désiré, la chose lui semblant bien facile, que Louise étudiât le latin, elle y eût été très naturellement portée par son attrait pour cette langue qui est celle de l'Église ; néanmoins, elle s'y refusa, ne voulant pas « être prise pour une savante ». Autant elle avait à cœur de s'instruire pour Dieu, croyant toujours dans sa modestie « ne rien savoir », autant elle redoutait tout ce qui aurait pu sentir la prétention et lui paraissait de nature à faire sortir la femme chrétienne du rôle que lui a assigné la divine Providence.

Louise-Thérèse, qui sut être femme dans tout ce que la nature a départi au sexe pieux de sensibilité délicate, d'intuition et de dévouement, eût été sans aucun doute un terrible adversaire de cet état d'esprit, qui de nos jours, au nom de la science moderne, voire même de l'apostolat, entraîne la femme sur un terrain où la grâce d'état ne la suit pas et où le plus souvent elle perd avec sa dignité sa véritable influence dans la famille et dans la société. Louise-Thérèse tenait à cette parure de modestie et d'humilité qu'elle considérait comme l'apanage et la grande puissance de la femme chrétienne, beaucoup plus qu'à tous les dons de l'intelligence ; elle était si naturellement simple dans ses conversations que les personnes qui ne la connaissaient point n'auraient pu soupçonner sa remarquable instruction. Elle demeurait fidèle à la maxime de son père : « Une jeune fille doit tout savoir sans rien laisser paraître. »

M^{me} de Raffin ne se contenta point de parachever son éducation religieuse ; après lui avoir mis entre les mains les Pères de l'Église et les ouvrages les plus sérieux, elle ne négligea point les études d'histoire et de littérature, non plus que les arts d'agrément, tenant à la mettre en état de s'intéresser à toutes les questions et à la rendre utile au prochain. Elle était fort encouragée dans cette voie par M. et M^{me} de Montaignac qui, ayant quatre fils intelligents et instruits, tenaient à ce que leurs sœurs fussent préparées par une culture étendue non seulement à leur rendre agréable le foyer familial, mais encore capables d'exercer sur ces jeunes gens une influence, qui ne peut être vraiment efficace qu'autant qu'on se comprend et qu'on peut discuter. D'une rare intelligence et naturellement artiste, Louise profita largement des leçons qui lui furent données. Elle travaillait sous la direction d'un professeur du lycée de Nevers et s'appliquait avec grand succès au dessin et à la peinture ; musicienne dans l'âme, son talent était servi par une voix si mélodieuse qu'elle faisait pleurer ceux qui l'écoutaient. « Quoique, disait-elle, je ne chantasse que des choses pieuses et toujours les mêmes, je m'impressionnais moi-même, parce que j'étais très timide. »

Son habileté précoce, nous l'avons vu, dans les ouvrages manuels, fut largement exploitée par sa tante, qui tenait à la mettre à même de faire face avec honneur à toutes les situations.

« Ma sœur et moi, nous passions de notre atelier de peinture à la confection de nos robes, souliers, chapeaux, et, avec cela, des cours d'histoire, des leçons de tous genres, la musique, le chant, la lecture des nouveaux ouvrages, notre linge et celui de la maison à raccommoder, et si nous étions en retard, il y avait du bruit dans Landerneau ! Aussi, ajoutait-elle, je trouve que presque personne n'est actif. Pour nous, une femme qui n'était pas dévouée, n'était pas une femme, mais un monstre ! »

La diminution des fortunes dans la plupart des familles imposait la nécessité d'une vie laborieuse et explique l'orientation donnée à cette époque à l'éducation des jeunes filles.

« On m'apprenait qu'il faut se vaincre et se mortifier en tout, que la trop grande vivacité du regard, de la parole, du geste est de l'immortification ; mais cela s'enseignait et s'apprenait sans contention, sans ennui, généreusement, gaiement. Les plus grands sacrifices étaient accomplis le sourire aux lèvres ; ma tante était très gaie, moi aussi, et nous faisions de bons rires. »

Louise avait seize ans quand sa tante lui remit entre les mains les ouvrages de sainte Thérèse. Leur lecture exerça une influence dominante sur sa vie et imprégna son âme tout entière de l'esprit et des sentiments de l'illustre réformatrice du Carmel. Il en fut souvent des écrits de sainte Thérèse comme de son ouvrage : quand sa tante la trouvait sous l'émotion d'une lecture qui l'impressionnait : « Apporte-moi ton livre », disait-elle ; et il fallait attendre patiemment l'heure où elle jugeait bon de le lui rendre. Louise de Montaignac considéra toute sa vie sainte Thérèse comme son institutrice et sa mère, et aimait dans l'intimité à employer cette expression : « Ma mère sainte Thérèse. » En dehors de ses grandes vertus, elle admirait sa logique, sa force de caractère, la chaleur de son cœur, son esprit pratique, elle se sentait respirer à l'aise à son contact ; aussi pouvait-elle dire : « Si quelqu'un n'aimait pas sainte Thérèse, c'était comme s'il avait existé un mur entre nous. » Ses frères s'amusaient volontiers de cette intimité, et Louise s'étant oubliée un jour à dire devant eux : « Je suis comme sainte Thérèse, j'aime mes amis », ils n'eurent garde de l'oublier et elle les entendit souvent répéter malicieusement depuis : « Louise est comme sainte Thérèse. »

Le caractère de M^{lle} de Montaignac se trempait chaque jour dans la force sans rien perdre de sa sensibilité ; et ce mélange de tendresse et d'énergie qui caractérisait la direction de M^me de Raffin lui fit supporter une dose d'observations, d'efforts sur elle-même, d'exigences de perfections qui effraieraient singulièrement les jeunes filles de notre époque trop imbues de leur mérite, en général, pour admettre l'opportunité d'une critique. Mais l'Esprit Saint voulait asseoir sur ces bases solides son œuvre de sanctification dans l'âme de Louise. Docile à toutes ses influences, toujours mue par sa divine impulsion, elle ne stérilisa point les dons divins, son cœur se porta pour se fixer en Lui, vers Celui qui l'avait créé pour Lui. Son intelligence, éclairée par la foi, pénétra les horizons que la grâce ouvrit à ses regards ; sa volonté, droite et loyale, s'immobilisa dans la volonté divine, et jusqu'à la fin de ses jours, son seul objectif sera de l'accomplir à quelque prix que ce soit et, selon son expression préférée, « à ses dépens ».

CHAPITRE III

NEVERS (*suite*).

Direction de Mgr Gaume. – Noël 1836. – Maladie de M^{me} de Montaignac. – Retour aux oiseaux. – Réception parmi les Enfants de Marie, 1837 – Vœu de virginité. – Ange et Apôtre. – Louise de Montaignac dans le monde, dans sa famille. – Mariage de sa sœur et de ses trois frères aînés.

L'ABBÉ Gaume ne se contentait pas d'être, comme nous l'avons vu, un maître éclairé, dirigeant les efforts de M^{me} de Raffin pour faire de Louise de Montaignac une personne instruite et accomplie ; ce qu'il voulait par-dessus, ce en quoi consistait sa véritable mission, c'était de l'aider à exploiter le trésor de grâces déposé en son âme et l'amener ainsi à réaliser les plans que la divine Sagesse avait formés sur elle. La principale science à laquelle il initia la jeune fille fut celle de l'oraison. Dès sa première communion, ses attraits déjà connus pour la prière se développèrent de telle sorte que le pieux directeur n'avait qu'à entretenir le feu dont elle brûlait déjà. A cette adolescente, il prêchait l'amour pur, l'amour qui s'oublie, se sacrifie, l'amour qui répare et va jusqu'à l'immolation de la croix. Louise avait treize ans quand elle entendit de lui une instruction sur le péché véniel et l'importance de fuir les moindres fautes de propos délibéré. Ces paroles produisirent sur elle une impression qui nous autorise à croire qu'à partir de ce jour elle ne commit plus de péché de ce genre. « Depuis lors », disait-elle à la fin de sa vie, dans une confiance dont elle ne soupçonna pas la portée, « cela m'est toujours resté : cette habitude a été tellement prise qu'alors même que je manque à la charité, je crois bien faire ; il peut y avoir erreur et je le reconnais après, mais la volonté ne suit pas. » Elle convenait qu'elle se fût jetée « au feu pour éviter le plus léger péché », tant l'horreur instinctive du mal était développée en elle. On disait d'autre part, dans son entourage, qu'aussitôt qu'elle entrevoyait le devoir, « elle s'y précipitait ».

« J'avais la passion de ma famille, j'aimais tellement les miens que j'aurais été capable de tout pour eux. C'est à la lumière de ces sentiments que j'ai compris ce que je devais à Dieu ; je me suis dit que puisque je donnais tant à ma famille, combien ne devais-je pas à Dieu de qui je tenais tout.

«... Mes parents avaient peu de fortune, je remplissais dans la maison toutes sortes de fonctions quand j'étais auprès d'eux, mais comme Notre Seigneur m'attirait très fort, je menais deux vies, l'une le jour, l'autre la nuit. »

Chaque année amenait au château du Chaumont un nombre considérable de parents et d'amis, qui s'installaient pendant les vacances dans cette hospitalière demeure. C'était pour

Louise un moment de « coup de feu », car elle était si habile dans l'art de faire la cuisine que son oncle ne se faisait aucun scrupule de l'envoyer souvent préparer le repas. Quand il arrivait un visiteur inattendu, personne ne s'en mettait en peine : Louise disparaissait un moment et remontait bientôt, apportant un entremets dont la flamme bleue mettait toujours son oncle d'aimable humeur. Ce qui était plus admirable encore, c'était le dévouement si simple avec lequel la jeune fille passait des heures devant un fourneau ardent, pendant les mois les plus chauds de l'année, uniquement occupée à faire plaisir et toujours payée de ses peines quand elle avait réussi. « Mais, disait-elle, je n'interrompais pas pour cela mon oraison. » Louise restait, en effet, si plongée dans son recueillement, que les distractions forcées de la vie la plus active, les imprévus de toutes sortes ne parvenaient pas à l'en arracher ; elle se dédommageait de la contrainte qu'elle devait s'imposer, auprès de sa pieuse tante et de sa fidèle et douce amie, Camille de Berthier. M^{me} de Raffin caractérisait l'union des deux jeunes filles en écrivant à sa nièce : « On n'a pas trente-six amies à ce degré-là. Camille est une autre toi-même. »

Elles vivaient, en effet, dans la plus complète intimité, échangeant leurs pensées, leurs désirs, leurs ambitions célestes. M^{lle} de Berthier, âme craintive et délicate, s'appuyait sur son amie de tout le poids d'une confiance trop justifiée pour n'être pas entière. Elle lui ouvrait candidement son âme, lui demandait conseil et obéissait docilement. Leurs anges gardiens étaient du reste toujours en tiers. Camille de Berthier éprouvait pour le sien une si grande affection qu'elle conversait avec lui et confia même un jour à son amie qu'elle avait eu le bonheur de le voir. « Louise, lui dit-elle, j'ai vu mon bon ange. » Louise, trop prudente pour laisser soupçonner à Camille qu'il y avait là quelque chose d'extraordinaire, accueillit tout naturellement la confidence et lui dit simplement : « Eh bien, où était-il et que t'a-t-il dit ? » Camille s'expliqua avec la même simplicité. Leurs célestes entretiens en compagnie des anges ne suffisaient point toutefois à ces âmes que l'amour divin unissait toujours plus étroitement, mais ils ouvraient le chemin virginal qui allait les conduire à la cour de l'Agneau sans tache. Si le céleste Époux était prodigue de ses appels, libéral en ses avances divines, combien pures et brûlantes devaient être les réponses !

Louise de Montaignac ne semblait pas songer alors à un avenir qui ne tenait aucune place dans ses préoccupations, elle ne pensait qu'à s'oublier, qu'à se sacrifier dans l'accomplissement de la volonté de Dieu, trouvant en son amour pour Notre Seigneur une compensation suffisante et la raison d'être de sa vie. Mais l'appel de l'Époux se précisera et des serments successifs engageront bientôt à nouveau la fidélité de l'épouse. La nuit de Noël 1836 resta une grande et inoubliable date dans la vie de Louise de Montaignac. Louise et Camille de Berthier, précédant de quelques pas leurs pieux parents, sortaient ensemble de la messe de minuit ; elles marchaient en silence ; l'impressionnante cérémonie à laquelle elles venaient d'assister les avait pénétrées, aussi s'éloignaient-elles de la cathédrale profondément émues. La nuit était calme et brillante ; les rayons de la lune inondaient la place Ducale de leur blanche lumière, tandis que les étoiles pâlissantes se perdaient dans la voûte céleste. Les deux jeunes filles, les yeux et le cœur fixés plus haut encore, ne voyaient rien de ce qui se passait autour d'elles ; le ciel était dans leur âme. Pas un mot n'avait encore été échangé depuis la sortie de l'église, lorsque Camille interrompant soudain le silence murmura : « L'Agneau ...

Les Vierges suivent l'Agneau partout où Il va. » Louise ne nous a point raconté ce qu'elle répondit, mais les larmes qui montaient à ses yeux à ce souvenir étaient plus éloquentes que tout ce qu'elle aurait pu nous dire. Une nouvelle lumière avait à cette heure pénétré son âme ; elle avait entendu plus distinctement peut-être, du moins plus délicieusement, la voix de l'Époux des Vierges, et sanctionnant dans son cœur les premiers engagements de son amour, elle se donna en cette grande nuit à Celui que, sur la terre comme au ciel, fidèle compagne de l'Agneau, elle voulut suivre partout. Cependant, l'acte solennel qui devait sceller son vœu et le rendre irrévocable n'eut lieu qu'en 1838 ; nous y reviendrons bientôt.

Vers cette époque, M^{lle} de Montaignac devait accompagner sa mère à Paris à la suite d'une maladie qui avait conduit celle-ci bien près du tombeau. Nous n'avons d'autres souvenirs précis de cet événement que la lettre que M^{me} de Montaignac écrivait à cette occasion à ses deux filles, testament d'une vraie mère et témoignage touchant des admirables et douces vertus dont elle leur donna l'exemple :

« Mes filles chéries, Dieu me demande un sacrifice bien difficile à Lui offrir de bon cœur, en me retirant à Lui, avant que votre âge vous ait rendu moins nécessaires les avis de votre mère, mais sa bonté infinie, en m'accordant la force de me soumettre sans murmurer à sa sainte volonté, suppléera aux soins que votre mère pourrait vous rendre, et grâces Lui soient rendues de me donner le temps de me préparer à ce redoutable moment en m'envoyant une maladie que je considère comme pouvant être mortelle.

» Désirant par-dessus tout que vous conserviez l'une pour l'autre une tendresse, une union inaltérables, je n'ai pas voulu vous séparer dans ce dernier écrit, pas plus que vous ne l'êtes dans mon cœur. En lisant ensemble les conseils que ma tendresse et l'expérience m'ont dictés, vous vous les rappellerez mutuellement et j'ai confiance que le souvenir de mon amour pour vous et l'assurance que Dieu, en m'accordant des enfants, m'a donné, les grâces nécessaires pour vous conduire, vous feront suivre ces avis avec courage.

» Mes amies, mes chères enfants, que vous ayez toujours et dans tous les temps un religieux respect pour votre excellent père, entourez-le de soins, de prévenances ; soyez soumises à ses moindres désirs, dociles à ses avis ; consolez-le, adoucissez par votre tendresse, vos gentillesse la douleur que lui fera éprouver la perte de celle qui a été sa compagne chérie pendant tant d'années et qui vivait pour lui ! ... Aimez vos frères, rendez-leur tous les services qui seront en votre pouvoir, maintenez l'union entre eux par votre douceur, votre amitié tendre ; trois sont vos aînés, ayez de la déférence pour eux, ne les chagrinez pas par de petites taquineries qui sont la ruine de la confiance et de l'amitié et entretiennent l'aigreur et le froid. Ayez confiance en eux, ils vous aiment avec un grand désintéressement et ne vous donneront que des conseils utiles. Faites-leur aimer la religion, la piété par votre égalité d'humeur, votre exactitude à remplir vos devoirs. Je vous recommande Charles, soyez pour lui une mère attentive, indulgente ; sa naissance a failli me coûter la vie ; sa santé a été mauvaise pendant longtemps et il a toujours été tendre et caressant pour moi ; ce sera donc une preuve de votre souvenir pour votre mère que les soins et la peine que vous prendrez pour lui.

» Votre bonne grand'mère aura bien besoin des consolations de ses petites-filles ; que toutes vos pensées, vos occupations soient de lui être agréables, rappelez-lui sa fille unique par le côté qu'elle a eu de bon, une tendresse filiale inaltérable ; j'ai la consolation de penser que jamais je n'ai trompé la confiance qu'elle a eue dans les principes de conduite que ses instructions et sa conduite m'ont inculqués ; sa grande piété, ses vertus, la tendresse de ses enfants et petits-enfants adouciront notre séparation, qui me paraîtrait bien plus pénible si je ne lui laissais quatre filles qui valent mieux que moi. Et quand je pense à tout ce que le bon Dieu m'a donné, je Lui rends de vives actions de grâces. Vous avez encore une mère, mes chères amies, dans cette sœur chérie qui m'a aidée dans les soins donnés à votre enfance, qui m'a guidée dans ceux de votre éducation ; son instruction, sa tendresse éclairée en feront un guide sûr.»

Dieu ne rappela point à Lui la pieuse mère, que les vœux et soins de ses enfants retinrent ici-bas. Mais ce séjour à Paris ramena Louise-Thérèse aux Oiseaux et, les circonstances favorisant ses désirs, elle put y passer quelques mois ; ce fut pour elle une source de précieuses consolations. Elle retrouvait au monastère des Mères restées bien chères, le souvenir des grâces de son enfance ; elle y apportait le désir de s'imprégner à nouveau « du grand esprit de foi », de l'ardente dévotion au Sacré Cœur qui caractérisait l'esprit « de son cher Couvent », ainsi qu'elle se plaisait à l'appeler. Dieu se servit de ce séjour pour mettre M^{me} de Raffin en relations intimes avec M^{lle} de L ... , ancienne élève des Oiseaux, dont l'influence, touchant la propagation de la dévotion au Sacré Cœur, eut sur son âme la plus grande action. C'est aussi à cette occasion que Louise-Thérèse eut la consolation si ardemment désirée d'être admise dans la Congrégation des Enfants de Marie ; elle fit sa consécration avec sa sœur Anna entre les mains du P. Druilhet, ami de leur famille. Le mémorial du Couvent, à qui nous les empruntons, a conservé les détails de la pieuse cérémonie :

« Le bon P. Druilhet a voulu venir dans le sanctuaire de Marie présenter deux enfants qui sont plus particulièrement les siennes. M^{lles} Anna et Louise, filles de M^{me} de Montaignac et petites-filles de M^{me} de Raffin, anciennes amies de la maison, ont été élèves jusqu'à la Révolution de 1830. A cette époque, elles sont retournées dans leur famille et n'ont pas cessé d'entretenir avec nos Mères une correspondance exacte. Ayant accompagné cet été leur mère qui venait à Paris pour consulter pour sa santé, elles ont saisi avec empressement cette occasion ménagée par le bon Dieu de venir se retremper dans cet asile de leur enfance. Le titre qu'elles ambitionnaient le plus était celui d'Enfant de Marie et, d'une commune voix, nous les reçûmes congréganistes, voyant bien qu'elles seraient un des ornements de notre société. D'heureuses circonstances amenèrent parmi nous le bon P. Druilhet, ami spécial de la famille de nos chères compagnes. Elles furent bien heureuses d'être offertes par lui à Marie et, de son côté, il exprima ce qu'il éprouvait de consolations d'une si heureuse rencontre. Ses paroles vont toujours droit au cœur et nous eûmes encore cette fois l'occasion de le remarquer d'une manière particulière en l'entendant parler des grandeurs et des bontés de Marie sur lesquelles il est intarissable. »

Le P. Druilhet avait, en effet, une dévotion très spéciale envers l'auguste Mère de Dieu ; il se trahissait si bien en parlant d'elle que les élèves l'appelaient « le Père qui a vu la sainte Vierge » ; il n'était pas rare, en effet, de l'entendre s'écrier : « Oh ! si vous l'aviez vue, mes enfants, qu'elle est belle ! qu'elle est belle ! » Son passage aux Oiseaux marqua un accroissement de dévotion envers la très sainte Vierge qui alla grandissant. En 1854, la promulgation du dogme de l'immaculée Conception ne fut nulle part attendue et accueillie avec plus d'enthousiasme que dans la chère « volière ». On s'y était préparé par une neuvaine que la ferveur générale fit nommer la grande neuvaine. Toutes les pensées étaient tournées vers Rome et c'est en chantant des Magnificat d'actions de grâces qu'on attendait la nouvelle si prévue. Le télégramme qui l'apportait n'arriva que le 11 décembre et provoqua, comme on pouvait facilement l'augurer, un débordement de reconnaissance et d'amour.

Louise revint à Nevers enrichie de ces grâces nouvelles et plus affermie que jamais dans la résolution non seulement d'être toute à Dieu, mais de hâter le pas dans les voies de la perfection. « Vous, mon enfant, lui avait dit l'abbé Gaume, soyez ange d'abord, puis apôtre. » Ange dans la famille par le dévouement inlassable qui prit toutes les formes, elle l'était depuis longtemps ; apôtre, l'heure en était venue, car le feu divin qui brûlait dans son cœur allait se répandre au dehors et communiquer sa chaleur. Le zélé directeur excitait sans cesse ces saintes ardeurs ; ses paroles inspirées trouvaient en elle un profond écho et la rendaient capable de tous les héroïsmes.

« Quand je sortais du confessionnal, confiait-elle, j'étais comme hors de moi, rien ne me semblait impossible. Un jour, après m'avoir excitée au pur amour, Mgr Gaume me dit avec un accent que je n'ai jamais oublié, tant l'impression en a été vive : Il faut qu'en entrant dans le ciel, les anges qui vous précéderont portant les palmes de vos victoires puissent s'écrier ravis : « C'est ainsi que Louise a aimé Jésus ! ... »

« Louise seule avec Jésus seul ! ... » lui répétait-il sans cesse, et pour qu'aucun parfum ne s'évapore, il ajoutait : « Gardez le secret du Roi et puis vivez de paix et d'amour. »

Louise, à ce langage, s'élançait vers ces hauteurs où la précédait le prophétique regard de celui qui fut le guide et le témoin de cet admirable élan. Mais si, quand il s'agissait de la prière et de l'oraison, le pieux directeur la laissait déployer ses ailes, si même il activait sa course, il ne lui permettait pas la moindre occupation de soi, la pressait de se dépenser pour le prochain sans retour sur elle-même et ne l'autorisait à reculer devant aucun apostolat, dût-elle y trouver quelque consolation, ce que, loin de rechercher, elle redoutait.

« Je voudrais vous voir une vertu moins timide, moins craintive, disait-il ; il est bon de s'occuper de soi pour craindre l'apparence même du mal, mais il faut aussi beaucoup s'occuper du prochain, exercer sans cesse la charité, surtout la charité spirituelle ; le démon trouverait son compte à faire redouter si fort l'amour-propre qu'on n'oserait pas se livrer aux œuvres de charité dans l'appréhension d'y trouver les dangers de l'estime dont elles sont la cause. »

On reconnaît à ces paroles l'âme délicate qui craignait de ravir à son Maître la plus petite parcelle de la gloire dont elle était pour Lui si jalouse, l'enfant qui se cachait naguère et voulait toujours être joyeuse « pour ne faire aucun tort au bon Dieu ». Cette préoccupation des intérêts divins dominait sa vie et servait de mobile à tous ses actes. Au sortir d'un salon où elle venait d'entendre une conversation sur les dons de l'intelligence, conversation qui l'avait douloureusement impressionnée, elle alla se jeter au pied de son crucifix et écrivit sur un petit cahier qu'elle communiquait parfois à l'abbé Gaume : « Si je savais détourner de Notre Seigneur un seul des dons que j'ai reçus de Lui, j'aimerais mieux perdre la raison. » C'eût été donner beaucoup plus que sa vie, mais rien ne lui coûtait pourvu que la gloire de son Maître n'eût à subir aucune atteinte.

Après les consolations du ciel, Louise-Thérèse expérimenta, même aux plus beaux jours de sa fervente jeunesse, les privations spirituelles, d'autant plus dures qu'on a joui davantage des charmes divins. Son directeur la soutenait aux heures douloureuses et lui enseignait à ne rien laisser perdre de cette nouvelle grâce. « Le Seigneur vous a longtemps nourrie de lait et de miel, maintenant Il vous en sèvre et vous donne du pain sec. Ah ! bénissez-Le, cette nourriture fortifie et élève l'âme. » Et la portant à s'unir à la divine oblation qui se renouvelle sur les autels, il lui disait encore :

« Il y a là, non seulement immolation, mais séparation, mort ; c'est cette séparation, cette mort à nous-mêmes qu'Il demande pour qu'il y ait union parfaite entre la Victime sainte et nous. Puis l'éclairant sur ses devoirs : « Ayez une grande libéralité, une grande générosité dans tous les actes extérieurs de charité, soit dans la famille, soit au dehors ; tenez-vous-en à l'accomplissement de la volonté de Dieu qui se manifeste pour vous, par sa Providence, à tous les instants du jour. Acceptez les épreuves de la vie avec joie, soyez toujours fidèle à l'oraison ; chaque matin, offrez-vous à Jésus-Christ et dans le cours de la journée ne démentez pas par vos actes le don que vous Lui avez fait et puis (il en revenait toujours là), vivez d'amour pur. »

M^{lle} de Montaignac jouit pendant douze ans de la grâce de cette direction à la fois ferme et surnaturelle, aidée, complétée par l'influence éclairée et dominante de M^{me} de Raffin. « Ne regarde pas toujours dans mes yeux pour voir ce que tu penses », disait-elle à sa nièce avec une sorte d'effroi devant la docilité de cette âme qui, parce qu'elle « ne savait qu'aimer », ne savait aussi qu'obéir.

« J'ai toujours obéi », disait Louise gaiement. « Dans ma jeunesse, quand plusieurs voix demandaient un service, je m'élançais et l'on regardait par quelle fenêtre j'allais passer pour contenter tout le monde. » - « Il y a peu de temps, ajoutait-elle de longues années plus tard, que j'ai appris à ne pas croire que la personne qui me répond est toujours celle qui a raison. »

M^{me} de Raffin cherchait à pondérer cette nature ardente, à mettre les choses au point.

« Efforce-toi, lui disait-elle, de plaire à tous ceux qui t'entourent, mais sans condescendance ; sois douce tant que tu pourras, affectueuse le plus possible, très patiente, tout pour les autres, mais rien pour toi. » - « Mortifie ta volonté et non ton corps, et toutes les fois que tu vois surgir un désir en toi, fais sur-le-champ le contraire ; je sais que cette méthode est très bonne pour détruire tous les goûts naturels et les petits désirs et plaisirs ; de ceux-là on passe aux plus grands, mais tout ce travail étant le secret du Maître, personne ne doit s'en apercevoir ; tâche que chaque jour tu puisses offrir à Dieu un petit sacrifice sur ta volonté, car il faut briser cette volonté pour devenir de la cire molle entre les mains du Seigneur. »

Et la pieuse institutrice ramenait toujours ses enseignements à leur but : faire la volonté de Dieu, Lui prouvant par là que nous croyons à l'amour qui en dicte toutes les dispositions. « Souviens-toi qu'il n'y a qu'une chose bonne, qu'une chose vraiment utile : faire la volonté de Dieu ; dès que l'on croit à l'existence de Dieu, on croit que *sa volonté n'est qu'amour*^o; oui, Dieu nous aime d'un amour que nous ne pouvons comprendre. » Fidèle à cette direction si logique, Louise-Thérèse n'avait qu'un but : être agréable à Notre Seigneur, une préoccupation : y parvenir coûte que coûte ... et combien ingénieux savait être ce cœur servi par tant de facultés soumises à son empire !

Les souvenirs de la nuit de Noël hantaient toujours l'âme de la jeune fille. Depuis ce moment, la blanche lumière de l'Agneau illuminait ses pas, traçant la voie radieuse où, d'aussi près qu'il lui était possible, elle ambitionnait la grâce de Le suivre. Mais elle voulait qu'une sanction officielle consacrat à jamais et de telle sorte son être au service de l'amour, qu'il ne pût être employé à aucun autre usage. M. Gaume (il nous semble avoir été bien prudent) ne l'autorisa à prononcer son vœu de virginité que le 21 novembre 1838. Dans le but d'éprouver encore l'obéissance de Louise-Thérèse, il assigna un terme de trois mois à cet engagement si ardemment désiré, mais au bout de ce temps, trouvant l'épreuve suffisante, il prévint lui-même les désirs de sa pénitente et lui permit de se lier irrévocablement à Notre Seigneur. Nous ne savons exactement quelle est la formule qu'employa la servante de Dieu ; nous reproduisons celle que nous avons retrouvée parmi ses papiers les plus intimes ; elle est écrite de son sang et date sûrement de cette époque, confrontation faite des écritures. Tout nous porte donc à croire que ce fut la formule propre de ce vœu. Nous l'y trouvons tout entière dans son amour et son humilité, dans sa reconnaissance, dans son inébranlable confiance en la Reine des Vierges ; nous en détacherons, surtout pour le méditer, ce titre : « Source de toute Pureté », qui devait nous devenir si spécialement cher, et cet « O Jésus mon Tout », qui après avoir noué le premier serment d'indéfectible amour scellera, quarante-sept ans plus tard, le suprême sacrifice qui la mettra « au nombre des glorieuses vierges qui, dans le ciel, suivent l'Agneau sans tache » :

« O mon Seigneur Jésus ! Prince de la gloire, amour et délices des anges, vie précieuse des Élus, *Source de toute Pureté*, trésor, amour, gloire et couronne des Vierges, daignez, je vous en supplie, recevoir votre indigne servante au nombre de vos épouses, de ces glorieuses Vierges qui vous ont consacré le lis de leur virginité. Si vous daignez agréer l'offrande que je

vous fais dans ce sacrifice d'amour, cette grâce sera pour moi un titre de noblesse, de gloire et de grandeur que je vous promets de n'avilir jamais par aucune attache terrestre. Pour gage de cette alliance céleste et virginale que je contracte avec Vous aujourd'hui, ô mon Jésus, mon amour et *mon Tout*, je renonce à toutes les beautés charnelles et mondaines, comme à tous les vains ornements du corps. Je vous donne mon cœur dans lequel il n'y aura désormais d'autre amour que le vôtre et je fais vœu de chasteté pour ... Seigneur, mon sacrifice est fait ; je crains ma faiblesse, mais Vous serez le gardien de ma virginité. Si vous découvrez encore dans mon cœur quelque chose d'humain, purifiez-le, je vous en conjure, par la vertu de ce sang pur et virginal que vous avez pris dans le sein de Marie.

» Auguste Reine des Vierges, par cet engagement, j'acquies un nouveau droit à votre puissante protection ; vous ne laisserez pas périr une âme consacrée d'une manière si particulière à votre divin Fils. Accordez-moi, je vous en conjure, par votre Immaculée Conception et par votre consécration, la grâce d'être fidèle à mon vœu, comme vous avez été fidèle au vôtre, afin que je sois admise un jour au nombre des glorieuses Vierges qui suivent l'Agneau sans tache. Ainsi-soit-il. »

C'est encore dans la cathédrale de Nevers et dans la chapelle de la Très Sainte-Vierge, où elle passa sur la terre tant d'heures du ciel, que Louise-Thérèse signa le décisif contrat qui préparait l'oblation définitive, dont nous parlerons bientôt. La chapelle de la Sainte-Vierge, située derrière le maître-autel, était alors, elle est redevenue après de longs travaux, la chapelle du Saint-Sacrement. C'est ce qui explique les souvenirs pleins d'émotion qui s'y attachaient pour M^{lle} de Montaignac.

Faut-il dire que cette âme ainsi captive de l'amour divin n'était point dispensée des devoirs de société ? Pour être moins dangereux à cette époque, ces devoirs n'en étaient peut-être que plus tyranniques. Louise n'aurait pu se soustraire, sans être fort remarquée, aux réunions auxquelles sa tante et ses parents étaient appelés et en quelque sorte obligés de prendre part. L'abbé Gaume ne jugea pas qu'elle dût s'en abstenir ; mieux que cela, il exigea qu'elle obéît sur ce point, quelque pénible que pût lui être cette contrainte. Elle versait souvent à ce sujet d'abondantes larmes au confessionnal et il ne fallait rien moins que l'autorité de son confesseur et l'habitude qu'elle avait de s'y soumettre pour l'amener à la résignation. « On me conduisait dans le monde comme un pauvre agneau à la boucherie », disait-elle. Mais la grâce de recueillement qui la tenait constamment unie à son Maître ne l'abandonnait pas dans les salons.

« J'étais dominée, je n'avais pas besoin de me recueillir dans le monde, mais de me dérecueillir, je ne pouvais pas me dissiper ! Dieu est lourd quand Il pèse sur une âme ! » « J'ai eu, disait-elle plus tard, des années d'une ferveur extraordinaire, au milieu de la vie la plus remplie ; personne ne s'en doutait, j'étais aussi recueillie dans le monde qu'à l'église. »

Cependant si condescendante qu'elle fût, il y eut des concessions qu'elle ne fit jamais. S'agissait-il par exemple d'une toilette décolletée, elle devenait « comme un tigre ». Cette expression dans la bouche de Louise-Thérèse en dit très long. Si sa tante lui reprochait avec

raison de céder toujours, de n'avoir pas de volonté quand il était question d'elle, il en était tout autrement quand les droits de Dieu sur elle étaient en cause. Alors la colombe craintive devenait lion ; on pouvait lui demander sa vie, mais elle entendait respecter la propriété de Dieu ; sa pureté n'était plus son bien propre et rien n'aurait pu l'intimider quand il s'agissait de la défendre.

La simplicité en Louise-Thérèse ajoutait beaucoup aux charmes de sa personne ; aussi, en dépit d'une réserve qui aurait dû éloigner les prévenances, elle était dans le monde beaucoup plus recherchée que sa sœur. Au cours d'une soirée dansante, Louise était restée fort peu sur sa chaise, alors que sa sœur n'avait pas quitté la sienne ; toujours occupée des autres, elle s'en aperçut bien vite et courant charitablement vers Anna : « Changeons de place, lui dit-elle, la mienne est meilleure que la tienne. » Elle ne s'était point doutée que cette place n'était pour rien dans la faveur qui s'attachait à sa personne.

Gardée par une grâce spéciale qui l'isolait en quelque sorte de ce qui l'entourait, elle l'était aussi par une candeur que Dieu se plut à protéger en elle d'une manière inexplicable. Son intelligence, ouverte à tout, restait obstinément fermée à l'idée même du mal ; il y avait entre son âme et ce qui eût pu la ternir une infranchissable barrière. Aveuglée par le soleil divin, enveloppée dans sa propre blancheur, les ombres de la terre ne l'atteignaient point ; bien souvent elle dut à l'inconscience du péril la grâce d'y échapper. Notre Seigneur prenait parfois son parti ; quand tout semblait l'abandonner, Il venait à son secours. Un jour qu'il s'agissait d'une soirée à laquelle il lui en coûtait particulièrement d'assister, elle conjura avec larmes son directeur de l'en dispenser ; pour des raisons dont il se fit juge, il s'y refusa. Louise, ne trouvant aucun écho à sa peine, s'en plaignit à Notre Seigneur lui demandant d'intervenir. Le lendemain, une très grave angine se déclarait et, pour longtemps, toute préoccupation de ce genre se trouva écartée.

Mais si elle était gardée, même à son insu, par l'attentive protection d'En-Haut, la jeune fille savait aussi se défier des pièges de l'ennemi quand elle en avait conscience. Fidèle au secret du Roi, elle restait le jardin fermé que la jalousie de l'Époux, entretenue par une amoureuse fidélité, se plut à rendre inviolable et inviolé. Elle a pu affirmer, en une pieuse confiance, que jamais la préoccupation de plaire n'avait même effleuré son cœur. « Grâce à Dieu, disait-elle les derniers jours de sa vie, je n'ai jamais cru pouvoir rencontrer ici-bas quelque chose qui fût digne des enfants de Dieu, quelque chose qui aurait pu répondre à l'amour qui était dans mon cœur. » Sa bonne grâce, sa patience à se plier aux exigences de chacun n'avaient pas de limite, parce que ce dévouement, ayant sa source en Dieu, retournait toujours à Lui ; elle pouvait se prêter sans péril parce qu'elle ne s'appartenait plus. C'est dans la jouissance de cet unique amour qu'elle trouva le secret de l'immense dépense qu'elle sut faire constamment d'elle-même au profit de « son cher prochain ».

Cette vie dans la famille et dans la société, déjà si féconde en fruits d'apostolat, n'était en quelque sorte que l'extérieur de son âme, ce que chacun pouvait en apprécier et s'en approprier :

« Je menais deux vies, disait-elle, une le jour, l'autre la nuit : je dormais peu, je prenais sur le temps de mon sommeil pour prier, afin qu'après avoir fait pendant le jour les affaires de

tout le monde, je pusse trouver du temps pour les miennes ; l'amour de Notre Seigneur exerçait quelquefois sur moi une telle violence que j'étais obligée de me réfugier dans ma chambre : ce poids de Dieu m'écrasait. »

Au soir de journées si pleines, Louise rendue à la liberté se retirait dans sa petite chambre, où, délivrée d'une contrainte qu'elle supportait avec son habituelle sérénité, mais qui minait ses forces, elle retrouvait les joies de la prière dans un repos divin. « Quand j'avais fermé la porte de ma chambre, tout disparaissait ; il n'y avait plus que Dieu et moi. » Pendant les années qu'elle passa à Nevers, elle habitait une petite pièce tout au haut de la maison et donnant sur les bords de la Loire : la vue embrassait un long espace et les gracieux contours du fleuve se perdant à travers les prairies formaient un ensemble bien fait pour élever l'âme en charmant le regard. Que d'heures et que de nuits, appuyée sur sa fenêtre, Louise employa à louer son Créateur, dans l'admiration des merveilles sorties de ses mains et la ferveur d'une prière dont elle ne calculait pas la durée ! Les psaumes de David, qu'elle savait à peu près par cœur, fournissaient à son âme des sujets d'oraison et lui faisaient exhaler des soupirs non moins brûlants peut-être que ceux du Roi-Prophète. Le calme qui l'entourait, les pâles rayons de la lune se reflétant dans les eaux, le silence de la nuit, tout contribuait à élever son âme, et, de son cœur à ses lèvres, montait l'hymne de l'adoration et de la reconnaissance. On connaissait dans la famille son attrait pour la prière nocturne et quand elle avait échappé aux siens et que l'on demandait : « Où est donc Louise ? » on répondait habituellement : « Elle est sur la terrasse qui rêve au clair de la lune avec son cher David. » Elle se réjouissait à la pensée de voir David au Ciel et communiqua à son bon Père son admiration pour les psaumes et sa dévotion envers le saint Roi. « Avec David et sainte Thérèse, disait-elle, je serais allée volontiers au désert. »

Depuis son adolescence, Louise de Montaignac avait été favorisée d'une extraordinaire union à Dieu. L'amour de la prière, son attrait pour l'oraison, son assiduité au pied du Tabernacle la tenaient habituellement en la divine présence. Très jeune encore, un de ses confesseurs lui avait dit au commencement de l'année : « Il faut que cette année vous ayez autant de peine à oublier la présence de Dieu qu'on en a d'ordinaire à y penser. » Elle avouait que cela ne lui avait pas été difficile. Quand elle entra dans une église, elle se sentait « envahie », et en dépit du surmenage de sa vie de famille, elle trouvait le temps de visiter souvent le très saint Sacrement. « Quand j'étais jeune, je ne songeais qu'à me lever avant l'heure pour avoir plus de temps pour l'oraison, *ma chère oraison* », appuyait-elle. Mais ce qui fit surtout les délices de Louise en sa fervente jeunesse, ce qui devait être jusqu'à la fin le centre de sa vie, ce fut la communion. A quel âge son directeur l'admit-il à la communion fréquente ? nous ne saurions le préciser, mais nous savons qu'à dix-sept ans *elle s'approchait chaque jour* de la table sainte. C'était chose rare, il faut l'avouer, à cette époque, où les meilleurs chrétiens se contentaient du devoir pascal ; aussi de quelle discrétion entourait-elle cette faveur et quelles industries ne mettait-elle pas en œuvre pour échapper à l'attention ! Pendant les vacances que l'on passait en partie au château du Plaix, elle se levait avant l'aube afin d'assister au saint Sacrifice dans quelque paroisse environnante : « Plus la messe est matin, disait-on autour d'elle, plus Louise est contente. » Et quand dans la journée on

constatait son absence, fût-il 7 heures du soir, ses frères disaient malicieusement : « Elle est à la messe quelque part. » En quittant l'église, au moment de se remettre en contact avec le prochain, elle avait quelque peine à secouer son recueillement, à sortir de cette sorte de rayon divin qui l'enveloppait. Un jour qu'elle rentrait dans sa chambre après son action de grâces, elle y fut suivie de près par Camille de Berthier, cette autre elle-même, avec laquelle si volontiers elle mettait en commun ses meilleures consolations. Camille s'approcha vivement pour l'embrasser selon son habitude, mais instinctivement, sans se rendre compte de son mouvement, Louise de Montaignac fit un pas en arrière. « Nous venions de communier, dit-elle en racontant ce trait, et ce témoignage humain d'affection en présence de Celui qui remplissait mon cœur exigea ce mouvement dont je ne me rendis pas compte. Camille en eut une impression qu'elle m'assura n'avoir jamais oubliée. » Cependant, en général, combien elle était attentive à garder les secrets de l'Époux, à s'imposer tous les sacrifices que réclamaient ses devoirs, à rendre sa dévotion agréable et facile pour tous ! On lui rendait d'ailleurs volontiers cette justice que bien rarement sa piété imposa aux siens une contrariété ou un retard. Fidèle aux attraits de son enfance, aux leçons de sa tante, elle voulait être sainte « sans qu'on s'en aperçût » ; « n'avoir l'air de rien » était son principe. On pourrait presque dire qu'elle y réussit trop bien.

Ces dispositions initiales allaient grandissant sous l'influence des grâces qu'elles lui attiraient sans cesse. « J'avais la passion de la vie cachée ; toutes les fois qu'il fallait paraître, j'aurais mieux aimé des coups de bâton ! » Cela ne l'empêchait pas d'être gracieuse et d'exercer en grand cet apostolat de l'amabilité que sa tante ne cessait de lui prêcher et qu'elle appelait l'extérieur de la charité. Louise profitait si parfaitement des avis reçus, se montrait si miséricordieuse envers ceux-mêmes dont elle avait à se plaindre, qu'une de ses amies disait un jour, émue de sa bienveillance devant un procédé inique : « Je me contenterais bien d'être son ennemie. »

L'heure venait où les enfants de Raymond de Montaignac allaient quitter le foyer familial. Anna de Montaignac, sœur aînée de Louise, appelée à suivre une autre voie et à remplir d'autres devoirs, s'unit au comte Jules Le Jumeau de Kergaradec. Au sortir de l'école de Saint-Cyr, en 1833, M. de Kergaradec entra dans la carrière militaire ; les beaux états de service du jeune officier le firent distinguer de ses chefs, qui favorisèrent son avancement. Breton d'origine, il était le digne héritier des vertus et du dévouement propres à sa race. La bénédiction nuptiale fut donnée aux jeunes époux le 9 mars 1840, par M. l'abbé Gaume, qui, en face de ces deux familles faites pour s'allier, résuma ses impressions et ses conseils en ce texte de Tobie : « Nous sommes les enfants des Saints et nous attendons cette vie que Dieu a promise à ceux qui lui resteront fidèles. » De cette union naquirent deux fils et une fille, que la mort devait priver jeunes encore de leurs parents. Bientôt nous verrons Louise de Montaignac devenir la mère adoptive des trois orphelins et dépenser auprès d'eux, sans négliger aucun des devoirs de sa vocation, des trésors de tendresse et de dévouement.

Son frère aîné, le marquis de Montaignac de Chauvance, depuis amiral et ministre de la Marine, épousa, en 1844, M^{lle} Sabine de Ferré d'Auberville, dont la sœur fut M^{me} de La Moricière. Une étroite affection unissait M^{lle} de Montaignac à M^{me} d'Auberville et à sa fille ;

cette intimité ne fut pas étrangère à la conclusion d'une union si brillante et vivement souhaitée.

« Je vous regardais à la vérité comme mon amie bien tendre et bien dévouée, lui écrivait de Rome quelques semaines avant son mariage M^{lle} d'Auberville ; aujourd'hui, vous avez ajouté le nom de sœur, vous dire combien je suis heureuse de devenir une autre fille de votre bonne mère m'est impossible. Oui, je vous assure que je serai fière et heureuse d'être la confidente de ses pensées, si elle m'en croit digne ; quant à moi, je me sens toute disposée à l'aimer comme Louise l'aime ! Est-ce peu dire? »

Ce mariage fut béni à Paris le 22 mai 1844, en l'église de Saint-Thomas d'Aquin. Louise suivit son frère avec la profonde affection qui l'attachait aux siens, dans tous les événements de sa carrière politique. Le jour où il fut nommé ministre, elle écrivit sur son agenda : « Mon frère Louis est nommé ministre de la Marine. Que Dieu daigne lui accorder les grâces qui lui sont nécessaires dans cette haute position ! » Ses prières gardèrent cette âme dans les périls de tout genre qui entourent les situations brillantes. L'amiral de Montaignac était un chrétien digne de ses aïeux, il vit la mort de près et sut, en se couvrant de gloire, en recueillir les salutaires leçons.

M. Palamède de Montaignac, second frère de Louise, épousa M^{lle} de La Grange et se fixa au château des Trillers, à quelques kilomètres de Montluçon.

M. Amable de Montaignac, retenu par ses affaires loin du centre de la famille, semble avoir été moins souvent que les autres en contact avec sa seconde sœur ; mais il ne tint pas moins de place dans son cœur et dans ses prières et sa tendre sollicitude le suivit jusqu'à sa mort. Il avait épousé, en 1853, M^{lle} Marie Davies de Groisanne, dont la famille était d'origine anglaise.

CHAPITRE IV

NEVERS (*suite*).

Le R. P. Ronsin. – Vœu au Sacré Cœur. – Pensée et plan de M^{me} de Raffin. – Maladie de Louise-Thérèse. – La chapelle des Oiseaux. – Le 8 septembre 1845. – Vie apostolique. – Mgr Dufêtre, évêque de Nevers. – Le premier mois du Sacré Cœur à la cathédrale. – L'Institution des Dames de Saint-Joseph.

Nous avons, déjà nommé le R. P. Ronsin en pénétrant pour la première fois dans ce cher couvent des Oiseaux, où il exerça pendant de longues années le plus fécond des apostolats. Appelé par ses fonctions et la confiance générale à être l'intermédiaire de Dieu auprès de chacune des âmes qui y étaient réunies, il fut pour toutes l'instrument de ses miséricordes et de ses particuliers desseins.

Né à Soissons en 1771, prêtre en 1801, le R. P. Ronsin fut admis en 1814 dans la Compagnie de Jésus par le P. de Clorivière, de sainte mémoire. Ses supérieurs le chargèrent bientôt de la congrégation des hommes, qu'il dirigea avec un tel succès qu'on ne tarda pas à le considérer comme un homme dangereux ; les libéraux de ce temps-là s'en émurent, non sans motif. Cette congrégation donna le signal de la renaissance catholique dans la haute société parisienne et compta des personnalités qui ont honoré l'épiscopat, la pairie, les armes et les sciences. Chassé de Paris, en 1830, par la révolution, le P. Ronsin passa les dernières années de sa vie à Toulouse, où il fut un admirable directeur d'âmes.

A l'heure où nous en sommes, M^{me} de Raffin, que des liens si étroits unissaient à la maison des Oiseaux, entra en relations plus intimes avec le pieux religieux et ne tarda point à se mettre sous sa direction ; ce fut pour elle le signal d'une vie nouvelle. Le P. Ronsin lui révéla le trésor de grâces renfermé dans la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, il ouvrit sous ses yeux ce livre de vie et, docile à une grâce proportionnée au plan divin, M^{me} de Raffin n'y lut pas seulement les secrets de l'amour et de la miséricorde, elle y chercha le remède aux maux de la société, y trouva la promesse de salut et ne songea plus qu'aux moyens de se donner à Lui sans retour ni réserve. Le P. Ronsin, alors en résidence à Toulouse, lui envoya la formule de ce don dans une lettre datée du 11 décembre 1841 :

« La paix, la grâce et l'amour de Notre Seigneur dans l'union à son divin Cœur par le Cœur Immaculé de Marie, sa très sainte Mère et la nôtre. Ce début vous dit assez, ma chère fille, que je vous crois dans la bonne et même dans la meilleure voie et je ne puis que vous exhorter à y marcher d'un pas ferme et constant. Courage, confiance, paix, amour et abandon. Tout pour vous se résume en ce peu de mots, surtout dans le dernier. Oui, abandon en tout, partout et toujours, au Dieu de toute bonté qui a pris jusqu'ici tant de soins de sa pauvre petite

créature et qui ne veut pas laisser son ouvrage imparfait. Abandon à sa miséricorde pour le passé, à sa grâce pour le présent, à sa Providence toute paternelle pour l'avenir. Abandon à la vie, à la mort, pour le temps et pour l'éternité. A cette fin, je vous envoie une formule de Consécration spéciale et par conséquent d'union intime et habituelle aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, dont j'espère que vous tirerez les plus solides consolations et les plus grands fruits. »

Le P. Ronsin accompagnait cette formule d'une image représentant le Cœur de Jésus jetant d'ardentes flammes et entouré d'une épaisse couronne d'épines. Dans une large blessure, une petite colombe, baignée dans le sang divin, reposait à l'abri de tout danger ; au bas de la rayonnante image sont inscrits ces deux vers : « Mon âme, dors en paix dans le Cœur de ton Dieu ; sur toi son amour veille en tout temps, en tout lieu. »

M^{me} de Raffin ajouta au-dessous : « Bénite par le P. Ronsin, à Toulouse, le 10 décembre 1841. »

Le vœu au Sacré Cœur, rédigé par le T. R. P. Roothaan, général de la Compagnie de Jésus, tire, dit-on, son origine des écrits du P. de la Colombière ; il est connu d'un petit nombre d'âmes auxquelles échappe le plus souvent sa vraie portée. Tel que l'a compris M^{me} de Raffin et que devait le comprendre M^{lle} de Montaignac, il n'est autre qu'un acte d'amour parfait, d'abandon aveugle, de renoncement à toute volonté propre, une immolation entière du cœur, de l'esprit et du corps, c'est-à-dire qu'il établit l'âme qui le fait dans une dépendance absolue de Dieu et de tous ses droits sur elle. L'âme ainsi vouée comme victime au Cœur de Jésus ne peut prévoir ce qu'Il exigera de son esclave, vit à la merci de ses volontés, livrée à sa divine action dans l'ensemble comme dans les moindres détails de sa vie. « Laisse la grâce du vœu agir seule, écrit M^{me} de Raffin, il ne faut pas pousser l'âme à l'action, il faut la laisser comme saint Jean sur le cœur de Jésus, écouter en silence et dans un repos absolu. » Pour M^{me} de Raffin, l'abandon de l'âme vouée au Sacré Cœur consistait à *écouter les ordres du Maître* dans le silence et le recueillement, qui permet de les entendre et donne la grâce de les accomplir.

M^{me} de Raffin reçut la communication du P. Ronsin comme la réponse du Ciel à son attente. Elle trouva dans cette formule la forme du don qu'elle souhaitait, le moyen d'honorer pratiquement et dignement le Cœur divin qui ouvrait des chemins inexplorés à ses saintes ardeurs. Elle pesa les termes de cette consécration, les prit dans leur acception la plus haute, la plus étroite, posant ainsi dans les profondeurs du Cœur de Jésus les fondements mêmes de la Pieuse-Union. M^{me} de Raffin n'en sera pas à proprement parler la fondatrice, mais c'est de son immolation éclairée, généreuse et entière que sortira la grande pensée qu'elle léguera bientôt à sa fille adoptive. Elle jettera en terre la féconde semence, M^{lle} de Montaignac la fera épanouir, mûrir sous l'action de la grâce et elle conduira les âmes éprises de l'amour et des souffrances du Fils de Dieu aux sources mêmes de la vie et de la réparation : le Cœur ouvert, transpercé du divin Crucifié.

A peine M^{me} de Raffin eut-elle fait son vœu que, semblable à la flamme qui a trouvé son aliment, le zèle de cette grande chrétienne s'orienta définitivement, la lumière divine précisa dans son esprit les ambitions de son cœur, l'ordre se fit dans les pensées de cette âme

marquée du sceau qui révèle les instruments de Dieu ; et, dans la paix, le calme surnaturel qui enveloppent les vœux divins, elle élaborait dans ses grandes lignes le plan, préparatoire, selon l'expression de Mgr Gaume, de l'une des « plus grandes œuvres de ce siècle ».

Elle fit un exposé qu'elle soumit au P. Ronsin :

« Ce plan, dit-elle, contient une unique pensée, la gloire de Dieu ; cette pensée est exprimée de trois manières : 1° par l'immolation entière des associées pour réparer avec Notre Seigneur ; 2° en donnant aux ministres de l'Église les moyens d'exercer leur sainte influence sur les classes élevées ; 3° en employant tous les moyens approuvés par l'Église pour répandre la dévotion au Sacré Cœur et en faire comprendre l'esprit à tous les fidèles. Et elle terminait ainsi : « L'état de la France mérite bien que l'on tente quelque chose pour l'arracher à l'indifférence religieuse. Que le Sacré Cœur éclaire ceux qui liront ces pages et leur accorde de bien comprendre une œuvre toute pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ; qu'Il daigne la préserver de tout intérêt humain ! Amen. »

En août 1844, le P. Ronsin répondait à cette communication :

« Je bénis le bon Maître, ma chère fille, du zèle qu'Il vous inspire pour faire connaître, aimer et glorifier son divin Cœur, si digne en effet de tous nos hommages, de toutes nos affections, de tous nos services. Nous admirons, louons et approuvons vos projets et votre plan pour tendre efficacement et parvenir à ce but si désirable. Je dis nous, car, selon votre désir, j'ai communiqué votre lettre au bon P. Druilhet, qui pense absolument comme moi à ce sujet, c'est-à-dire que l'un et l'autre nous trouvons le projet d'association bien conçu, digne de Celui qui en est l'objet et des âmes pleinement dévouées comme vous, ma chère fille, à son amour et à sa gloire. »

Le 24 novembre de la même année, le même plan, soumis au R. P. Boulanger, provincial de la Compagnie de Jésus à Paris, recevait de lui cet éloge aussi court que rassurant :

« J'ai tout lu, et avec attention ; il me semble que l'on peut dire sans crainte de se tromper : *Digitus Dei est hic !* - Cette pensée vient de Dieu, il faut essayer de la réaliser et pour cela le dévouement et le courage sont nécessaires, vous les recevrez d'En-Haut. »

M^{me} de Raffin se mit à l'œuvre ; mais avant d'aller plus loin et de suivre la marche des événements, résumons les grandes pensées du plan dont il vient d'être parlé.

SON BUT : LA GLOIRE DE DIEU.

Une association ayant comme fin la gloire de Dieu et la perfection des âmes est indispensable pour utiliser le dévouement des femmes chrétiennes ; lorsqu'elles sont privées d'une direction uniforme et qu'elles ne sont point soutenues par l'union de la charité qui, d'un

grand nombre d'âmes, peut ne faire qu'une seule âme suivant la parole du Sauveur : « Afin que tous ensemble ils ne soient qu'un, comme vous mon Père êtes en moi, et moi en Vous, qu'ils soient de même un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé. » (S. JEAN, XVII.)

.....

Si les femmes sincèrement pieuses qui désirent la gloire de Dieu plus que les biens de la terre, plus même que leur vie, s'unissaient, elles pourraient espérer ramener la foi. De petits charbons épars ne peuvent produire ni flamme ni chaleur ; réunis, ils peuvent allumer un grand feu capable d'éclairer et de réchauffer le monde... De grands devoirs sont donc imposés à la femme. Les premières qui furent appelées assistaient de leurs biens Jésus-Christ et les Apôtres. Elles prirent part dans l'intérieur de leurs demeures à son pacifique triomphe ; mais lorsque, chargé de sa Croix, Il gravit le Calvaire, elles suivirent la Vierge Immaculée et s'unirent avec elle à la Victime sans tache pour adorer, réparer et s'immoler. La vertu du Calvaire est la même dans tous les temps. Que les femmes chrétiennes y montent encore avec les sentiments de leurs sœurs de Jérusalem et elles obtiendront les mêmes grâces. Que ne peut mériter l'union de prières et de sacrifices ? La miséricorde est une source intarissable ; si elle semble cesser de couler, c'est que la présence de Jésus, sa bénédiction et sa force ne sont promises qu'à l'union des âmes dans la charité et qu'aujourd'hui il n'existe que des aumônes et peu d'œuvres ayant pour but unique la charité, c'est-à-dire l'amour de la gloire de Dieu et l'amour du prochain.

Le moment est venu : les femmes chrétiennes peuvent arrêter par la sainteté de leur vie le débordement des doctrines antisociales et elles doivent s'y dévouer. L'Église est la digue que le Tout-Puissant oppose à l'océan des erreurs ; une association de femmes pieuses sera à l'Église ce que les brins de paille mis en tresse sont aux digues de Hollande : la violence de la tempête peut renverser les plus hauts chênes quand ils sont isolés, elle est impuissante contre les touffes de roseaux. Les femmes seraient-elles impuissantes à faire le bien ? Le dévouement est leur vie, le don qu'elles ont reçu du Créateur ; qu'elles s'unissent donc et marchent sous la bannière du Cœur Immaculé de Marie transpercé d'un glaive de douleur au pied de la Croix, et elles rejeteront dans un abîme de boue ces doctrines que quelques-unes osent professer par leur conduite et dans leurs écrits. Elles préserveront la jeunesse de la tendance antireligieuse qui menace de tout corrompre et, au terme de la vie, elles remettront en paix leur âme à Dieu, car elles n'auront vécu que pour sa gloire et le salut de leurs frères.

SON MOYEN : LE SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

C'est le cœur de l'homme qui a péché, l'action n'étant que la manifestation du désir que le cœur a conçu ; c'est donc le cœur de l'homme qui doit réparer, et il ne peut réparer qu'en offrant à Dieu les mérites de Jésus-Christ et en étudiant les sentiments de son Cœur adorable pour y conformer sa vie. Pendant que les philosophes du siècle dernier niaient tout, se moquaient de Dieu et de l'homme, Dieu, dans son infinie bonté, préparait un remède aux blessures faites à la société par l'orgueil humain. Remède efficace, qui peut seul rendre les catholiques doux, humbles et dévoués et, par là, *dématérialiser* la société... Qu'est-ce qui guérira l'orgueil du genre humain ? L'humilité du Cœur de Jésus. Qu'est-ce qui détruira

l'irritabilité et l'insensibilité des cœurs orgueilleux ? La douceur du Cœur de Jésus. Qu'est-ce qui déracinera l'égoïsme et lui substituera le dévouement jusqu'à la mort ? La charité du Cœur de Jésus. Qu'est-ce qui anéantira le sensualisme ? Les douleurs du Cœur de Jésus. Qu'est-ce qui fera disparaître l'indifférentisme ? La vue et la pensée de ce que le Cœur de Jésus a souffert sur la Croix et souffre dans l'Eucharistie pour rappeler à l'homme ce qu'il doit à Dieu, à ses semblables et à lui-même.

La dévotion au Sacré Cœur peut seule sauver la France ; elle résume la religion tout entière, puisqu'elle consiste à *adorer et réparer*, en union avec la Victime sainte, immolée pour les péchés des hommes, et à étudier pour les imiter les vertus du Cœur du Fils de Dieu fait homme. Si un culte particulier et des fêtes spéciales pour honorer le Cœur de Jésus ne sont établis dans l'Église que depuis peu de siècles, la dévotion au Sacré Cœur n'en commença pas moins au jardin des Oliviers, où le Dieu Sauveur appelle ses Apôtres à veiller et prier avec Lui ; au Calvaire où Marie, Jean et Madeleine, modèles de foi, d'espérance et de repentir, s'unissent à la soif du salut des âmes qui brûle le Cœur de Jésus.

.....

Si l'on donnait un moment d'attention on reconnaîtrait que le culte du Sacré Cœur consiste à s'unir à Lui dans l'Eucharistie : 1° pour *adorer* par Lui et en Lui la Souveraine Majesté ; 2° pour *réparer* avec Lui et par ses mérites l'outrage que le péché a fait à Dieu ; 3° pour *s'immoler* avec Lui en conformant sa volonté à la volonté divine et pour s'offrir ainsi en victime d'expiation, afin d'accomplir ce qui manque aux souffrances du Sauveur.

Oui, on reconnaîtrait que la dévotion au Sacré Cœur est aussi ancienne que l'Eglise, qu'elle est très naturelle dans son but, très simple dans ses pratiques, et que par elle l'âme fidèle peut témoigner à Jésus sa reconnaissance et son amour en se consacrant à son Cœur. Le consoler de l'abandon des uns et des outrages des autres, en ne vivant plus que pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. La vie intérieure n'est possible que par l'union aux sentiments du Cœur de Jésus. C'est pour cela que les associées se consacreront par vœu au Sacré Cœur.

.....

Tous les chrétiens ne sont pas appelés au même degré de perfection, mais tous sont dans l'obligation d'*adorer* et de *réparer*, par conséquent de pratiquer la dévotion au Sacré Cœur. - Le sermon sur la montagne fut entendu de tous ceux qui cherchaient la vérité, le discours après la Cène n'eut pour auditeurs que les Apôtres et l'Agonie du Sauveur n'eut pour témoin que les trois hommes qui avaient vu la gloire du Thabor. Donc : 1° faire connaître à tous l'esprit de la dévotion au Sacré Cœur ; 2° engager les âmes à entrer dans l'Association du Sacré Cœur établie à Rome ; 3° proposer aux âmes privilégiées le vœu au Sacré Cœur en leur faisant connaître le trésor de grâces qu'il renferme. Voilà la véritable manière d'établir la dévotion.

.....

Aujourd'hui, les diocèses se surchargent de bonnes œuvres, et la foi s'éteint. Les bons livres, les images pieuses sont répandus à profusion. On bâtit des églises et des chapelles. Que fait-on par cet emploi de pierres et de papiers ? - La foi est morte, parce que l'esprit d'immolation et de réparation n'existe plus.

.....

SON APPUI : LA CROIX.

C'est à l'ombre de la Croix que croissent les œuvres de Dieu. Malheur à l'œuvre pieuse qui ne porte pas l'empreinte de la Croix. Quelle que soit son apparence, elle n'est qu'une œuvre humaine.

.....
 Toute œuvre qui vient de Dieu est marquée du sceau de la Croix, et le zèle du salut des âmes doit l'emporter sur la crainte du jugement des hommes.

.....
 Les épouses cachées ont besoin d'une association pour marcher dans la voie des souffrances, de l'humiliation et de l'immolation. Aux associées est réservée la souffrance et le mépris. Leur œuvre, ayant pour unique appui la Croix de Jésus-Christ, triomphera de tous les obstacles.

SON MODÈLE : MARIE AU PIED DE LA CROIX.

« Lorsque, chargé de sa Croix, Jésus-Christ monte sur le Calvaire, les femmes chrétiennes suivirent la Vierge Immaculée et s'unirent avec Elle à la Victime sans tache pour adorer, réparer et s'immoler. La vertu du Calvaire est la même dans tous les temps. Que les chrétiennes montent encore avec les sentiments des saintes femmes de Jérusalem et elles obtiendront les mêmes grâces. »

Suivre Marie, s'unir avec Elle et par Elle à la sainte Victime, marcher sous la bannière de son Cœur transpercé par le glaive au pied de la Croix, tel est le rôle assigné par M^{me} de Raffin aux chrétiennes saintement ambitieuses de s'associer à la mission du Sauveur.

Le premier nom que porta l'œuvre en projet et qui la caractérise du reste, fut celui d' « Association de la propagation de la dévotion au Sacré Cœur », ayant pour but unique de glorifier Dieu. Pour atteindre ce but : 1° s'emparer du Cœur de Jésus, qui est la gloire et la louange éternelle du Père, et par Lui et en Lui tout réparer et ramener à la gloire divine au moyen de l'immolation entière de soi, de l'imitation des vertus dont Jésus-Christ nous donne l'exemple, spécialement de la douceur et de l'humilité ; 2° prendre de l'influence en répandant la dévotion au Sacré Cœur, aider les âmes de bonne volonté à devenir meilleures par la pratique de la charité telle que « l'entendaient les premiers chrétiens » et multiplier ainsi en les disciplinant les forces catholiques et les ressources du dévouement.

On adopta le nom d'Institution Saint-Joseph, titre destiné à n'éveiller aucune attention.

Les Dames de Saint-Joseph devaient exercer une influence très grande sur les femmes pieuses, introduire la véritable foi et la dévotion au Sacré Cœur dans les familles, organiser des associations secondaires sous le couvert d'une œuvre dans l'esprit de chaque localité, ayant toujours, pour but principal de faire bien comprendre la dévotion au Sacré Cœur.

Tel nous apparaît dans toute sa logique et sa portée le plan de M^{me} de Raffin ; telles furent les pensées qu'elle mûrissait dans la prière et soumettait au jugement de ceux qui avaient autorité pour l'éclairer et la diriger.

« Je suis convaincue que nous ne tarderons pas à marcher, écrivait-elle à sa nièce, au moins à beaucoup travailler, à beaucoup préparer. Que Dieu fasse son œuvre par les instruments qu'il Lui plaira, mais les hommes y seront pour fort peu. La grande œuvre se fera par des moyens imperceptibles et personne ne pourra dire : Moi, j'ai fait. Oh ! non, chacun apportera son grain de sable qui fera une montagne, mais personne ne pourra dire : J'ai fait cette montagne. »

La mission de M^{me} de Raffin n'était point, de mettre au jour ces pensées ; elle ne devait pas en avoir le temps, son rôle providentiel consistait à en pénétrer sa nièce et à former en elle le véritable instrument de Dieu. Elle l'avait élevée dans toute la portée de ce mot, dont le vrai sens échappe souvent aux parents de nos jours ; elle avait comme identifié son âme à la sienne et imprégné à ce point son esprit et son cœur de ses propres sentiments que M^{lle} de Montaignac pouvait dire en parlant de sa tante : « Je ne vivais que par elle. » La révélation du vœu au Sacré Cœur allait mettre le sceau à cette exceptionnelle union, mais comme les choses arrivées à leur perfection touchent, en quelque sorte, à leur terme ici-bas, la séparation devait suivre de près cette grâce décisive. Notre Seigneur y prépara Louise de Montaignac par une longue et douloureuse maladie de dix mois. C'est la première fois que cette santé, jusqu'ici frêle et délicate, semble avoir été sérieusement atteinte. L'abbé Gaume l'aida à sanctifier l'épreuve par des conseils où nous retrouvons sa ferme direction de la sollicitude paternelle dont il entourait sa fille spirituelle. On y suit aussi l'inquiétude de son entourage, habitué à la voir abuser de ses forces, dans les avis destinés à rassurer sa conscience.

« Votre bonne tante m'a mis hier, ma chère enfant, au fait de votre position. Dieu sait combien je prends part à vos souffrances... C'est pour un peu les adoucir en vous aidant à en tirer tout le parti possible pour le Ciel que je vous écris. - Quant à votre maladie, il faut la supporter doucement, courageusement et même joyeusement, s'il est possible d'aller jusque-là. Considérez-la comme une messagère que Dieu vous envoie, qui a ordre de vous tenir compagnie pendant un temps donné et qui vient vous offrir le Ciel en échange de votre résignation, exploitez-la largement, faites-la souvent valoir pour obtenir des faveurs soit pour vous, soit pour ce qui vous est cher. »

» Voilà donc la conduite à tenir à l'égard de ces peines inévitables ; - il en est d'autres qui sont la suite de celles-là et peuvent être évitées. Celles-là vous pouvez les fuir sans péché. Ainsi il paraît que rester à jeun un peu tard pour faire la sainte Communion, demeurer à genoux un peu longtemps pour entendre la messe vous fatigue et vous incommode quelquefois durant plusieurs jours. Faites donc ici suivant les forces que le bon Dieu vous donne ; quand Il demandera davantage Il augmentera vos moyens. Je ne vois donc aucun inconvénient à vous priver de la communion hebdomadaire : remettez-la à quinze jours. De même, asseyez-vous pendant la messe, ou si vous craignez de mal édifier, crainte qui me semble peu fondée, entendez la messe chez vous et n'allez à l'église que le dimanche. Ce jour-là même, vous pouvez sans scrupule vous contenter d'une messe basse... En toute cette épreuve, tenez-vous bien soumise à la volonté de Notre Seigneur ; agissez librement, doucement, simplement, courageusement. Voilà, ma chère enfant, les détails que mon peu de

loisir me permet de vous donner. Il vous sera facile, je l'espère, d'appliquer dans la pratique les principes que je viens d'exposer. »

Louise reçut de très grandes grâces pendant cette maladie, en échange de tous les sacrifices dont fait foi la lettre précédente. Ce fut comme une longue retraite préparatoire à la faveur qui l'attendait.

« Je bénis Notre Seigneur, lui écrivait sa tante, qui t'a fait sentir les douceurs de la souffrance, les joies de la Croix ; mais le plus parfait, suivant moi, c'est de ne rien demander et de ne rien refuser, de tâcher de n'avoir aucun désir, mais seulement de l'attention à ne pas mécontenter le Cœur de Jésus, seule chose que nous devons craindre. Et encore : Il faut profiter de tout, ne rien laisser perdre, être si douce et si affectueuse, puis si petite, car enfin qu'as-tu fait, qu'as-tu souffert pour mériter la pluie de grâces que tu as reçue ? Elle est toute gratuite : tu n'y as contribué en rien. O mon enfant, sois bien petite ; si Dieu te faisait la grâce de l'être assez pour que personne ne te vît, je t'estimerai plus heureuse que s'Il te donnait le don des miracles. »

Louise-Thérèse se remit enfin. M^{me} de Raffin, qui avait hâte de lui communiquer son secret, lui fit cette question surprenante au premier abord : « Si Notre Seigneur te disait : Veux-tu être attachée à la Croix avec moi et n'en être détachée qu'après la mort, accepterais-tu ? - Oui, répondit Louise-Thérèse, et de tout mon cœur ! » Il est des paroles dont il est difficile de mesurer la portée pour une âme, car cette mesure est celle de la grâce qu'elles lui apportent et que Dieu, qui en est l'auteur et le maître, dispense avec une souveraine indépendance. Pour Louise-Thérèse, la révélation du vœu au Sacré Cœur fut une lumière qu'elle eut peine à contenir, tant la pauvre nature est parfois insuffisante à soutenir la violence des émotions de l'âme. Cette lumière ouvrit en son cœur une blessure qui ne devait plus se refermer et des horizons qui grandiront jusqu'à la fin. Elle avait compris qu'il ne s'agissait plus seulement d'aimer, mais de souffrir ; non plus d'une simple offrande, mais d'une immolation que désormais rien ne pourrait interrompre. M^{me} de Raffin n'avait point dit : « Si Notre Seigneur te disait : Veux-tu être intimement unie à mon Cœur ? mais : Veux-tu être attachée à la Croix avec moi et n'en être détachée qu'après la mort ? La question est assez claire pour se passer d'explications, la vie de Louise-Thérèse allait en être l'admirable commentaire. Le rendez-vous est au Calvaire, elle l'a bien compris, la Croix sera son appui, elle marchera à sa clarté, *fulget*, elle y sera clouée, elle n'en descendra qu'après la mort ; mais que lui importe, pourvu qu'inséparable du Bien-Aimé de son âme, elle réponde sans délai aux appels de son Cœur.

M^{lle} de Montaignac ne songeait plus, dès lors, qu'à hâter l'heure bienheureuse du sacrifice et, comprenant la nécessité de donner à l'acte qu'elle préparait la sanction de l'obéissance, elle communiqua sans retard son désir à son directeur. L'homme de Dieu ne fut point surpris de cette ouverture, il y vit la manifestation très nette des desseins du ciel sur

cette âme et, toujours pressé lui-même de seconder l'action divine : « Oui, ma fille, lui répondit-il, allez et demeurez sous les yeux, sous la main et dans le Cœur de Jésus, à jamais. » Voulant cependant éprouver le détachement de sa fille spirituelle, il exigea qu'elle ne prononçât son vœu que le 8 septembre de cette même année. On était au commencement du mois ; il ne s'agissait donc que de quelques jours, mais ils parurent bien longs à l'attente de Louise-Thérèse. Insista-t-elle pour que l'épreuve fût abrégée ? Nous avons lieu de croire que, seule, la puissance de l'obéissance pût avoir raison de l'ardeur de ses désirs. Ce que nous savons, c'est qu'elle se soumit ; néanmoins l'amour devait remporter la victoire en ce combat inégal : « Doux Maître, s'écria Louise, blessée et vaincue par l'amour, vous le voyez, je ne puis me donner, mais si l'obéissance me lie, votre puissance peut me sauver. *Prenez ce que je ne puis vous offrir, et sans avoir désobéi, je ne m'appartiendrai plus.* » - Notre Seigneur dut, en effet, prendre ce qu'on Lui offrait, car, à partir de ce moment, Louise attendit dans la paix de son action de grâces la grande matinée du 8.

En ce jour de sa vie solennel entre tous, nous la retrouvons dans la maison bénie des Oiseaux, où nous l'avons suivie aux jours de sa première enfance, où nous l'avons rencontrée plus tard aux pieds de la Vierge Immaculée. Elle vient aujourd'hui consommer son holocauste. Pourrait-on être surpris que Notre Seigneur ait réservé cet honneur au lieu où son Cœur avait déjà reçu tant d'hommages ?

L'église des Oiseaux ¹, bâtie en l'espace de deux ans, est l'édifice pieux le plus complet peut-être, le plus pur et le mieux caractérisé de la Renaissance contemporaine. Dédiée au Sacré Cœur de Jésus, elle était la première qui, dans le monde entier, ait été construite avec cette destination : le Sacré Cœur n'avait encore que des chapelles. Ce qu'on remarquait tout d'abord, c'était une mystérieuse et charmante analogie entre le caractère du monument et la piété qui venait tous les jours s'y confondre en profondes adorations. L'église très exactement orientée formait une croix latine parfaite ; au centre de la nef s'élevait sur un enchaînement polychromé, le grand autel en marbre blanc, revêtu de bronze. Celui de la sainte Vierge était dans l'abside. La statue de Marie occupait au centre, à vingt-cinq pieds du sol, un enfoncement d'azur éclairé d'en haut ; l'effet était ravissant ; on était en présence de la Vierge fidèle, si connue et si chère à tous les amis des Oiseaux. Circonstance qui ne saurait manquer de frapper, cette belle église avait été bénite le 27 mai 1839 par M. l'abbé de Dreux-Brézé, vicaire général du diocèse, plus tard évêque de Moulins. Elle fut consacrée par Mgr Affre, archevêque de Paris.

En creusant les fondations, on exhuma, le 20 mai 1837, entre quatre et cinq pieds de profondeur, une médaille en forme de cœur, portant d'un côté l'effigie du Cœur de Jésus et de l'autre celle du Cœur de Marie avec les inscriptions : « Cœur de Jésus - Cœur de Marie » ; sur la première étaient gravées ces paroles : « Dieu en moy » et, sur la seconde, ces autres : « Moy en Dieu ». Examinée, on déclara qu'elle devait remonter à 1650 ou 1660. Une médaille des Sacrés Cœurs trouvée dans les fondations d'une église qu'on élevait à leur gloire et qui devait être placée sous leur vocable parut à Mgr l'Archevêque de Paris un fait digne d'attention ; elle fut soigneusement enchâssée dans le marbre de l'autel, au-dessous du Tabernacle. L'autorité diocésaine, d'accord avec les supérieures des Oiseaux, fit frapper et répandre cette médaille.

1. L'Église des Oiseaux a été détruite après les expulsions.

Après l'une de ces nuits de prière que Louise de Montaignac connaissait bien et dont les heures, habituellement trop rapides, parurent longues à son attente, elle vit luire enfin l'aurore du jour qu'elle vivra toute sa vie. Le regard fixé sur le soleil divin dont la pureté et les ardeurs l'ont ravie et la brûlent, elle va au-devant de l'Époux qui ouvre devant elle les portes de la salle mystérieuse du festin. Que de fois déjà ne l'a-t-il pas appelée et combien de fois n'a-t-elle pas répondu ! Mais aujourd'hui, ce ne sont plus des promesses qui vont s'échanger, c'est un contrat, et ce contrat, par lequel elle se livre, sera signé de son sang. C'est vers la Croix qu'elle oriente son cœur, à elle qu'elle s'attache pour la vie et pour la mort, la véritable union ici-bas se consomme sur le Calvaire.

Agenouillée derrière le maître-autel, sous le regard de la Vierge fidèle, le front appuyé sur le marbre du Tabernacle, toute pénétrée de l'esprit d'amour qui planait sur elle, Louise de Montaignac prononça son vœu et se constitua pour jamais la propriété exclusive de son Maître. Les anges qui furent ses témoins pourraient seuls nous dire ce qui se passa entre Jésus et celle qui se vouait à son Cœur, nous aider à pénétrer le mystère insondable d'amour qui livre le tout de Dieu au rien de sa créature, l'admirable condescendance de ce Roi libéral acceptant ce rien généreusement offert et agréant ses services. Tout ce que nous savons, c'est que Louise-Thérèse, quarante ans après, ne pouvait rappeler le souvenir de ce jour sans qu'une profonde émotion ne s'emparât de tout son être, éloquente réponse aux questions qui expiraient sur nos lèvres « Le vœu au Sacré Cœur a fait ma vie, il a fait la Pieuse-Union ; il a été pour moi la source de toutes les grâces, de toutes les joies. »

On lit dans la vie de sainte Marguerite-Marie, la grande favorisée du Sacré Cœur, que le divin Maître lui proposa un jour un acte de donation parfaite, qu'elle signa de son sang et par lequel elle se livrait à toutes les volontés de son Époux. Il convenait que cette âme privilégiée, dont la mission était de dévoiler au monde l'amour et les douleurs de ce Cœur divin, Lui fut par ce moyen parfaitement unie. Mais l'appel de Notre Seigneur au cœur de la Sainte devait rester dans l'ombre et le fait n'apparaîtra dans sa vie que comme une conséquence nécessaire des grâces qui le précédèrent. A l'heure où Il s'adresse à sainte Marguerite-Marie, le Cœur de Jésus revendique ses droits. Il demande à pénétrer dans la société, dans la famille et dans les âmes. Il veut un culte public, des hommages officiels ; et, pour faire entendre le cri de son amour méconnu, pour le porter d'un bout du monde à l'autre, Il se sert de la plus humble, de la plus ignorée des créatures, d'une âme cachée à tous les regards derrière les grilles d'un cloître.

M^{me} de Raffin, par son vœu au Sacré Cœur, avait posé la première assise de cet « édifice d'adoration et de réparation en union avec le Cœur de Jésus » dont nous avons parlé. Au déclin d'une vie irréprochable selon le monde, mais dans laquelle les intérêts divins n'avaient pas jusque-là tenu assez de place, il fallait une grâce décisive pour triompher de cette nature, pour sensibiliser ce grand cœur et lui faire mériter en peu de temps la gloire qui lui était destinée. La grâce victorieuse qui éclaira les dernières années de M^{me} de Raffin illumina l'aurore de la vie de Louise-Thérèse. Ici ce n'est plus une vie arrivée à son terme et qui va achever de se consumer sous l'action du sacrifice, c'est la jeunesse que l'amour attache

à la croix avec ses ardeurs et ses espoirs, c'est une âme virginale dans toute la beauté dont la grâce l'a revêtue qui n'aura qu'une seule passion : la gloire de Dieu et le salut des âmes.

L'appel du vœu au Sacré Cœur ne s'adressera pas au grand nombre, il ne sera entendu que des âmes dont Notre Seigneur se réserve le choix. Il entend, par cette oblation totale, établir son règne dans les cœurs. Roi et Maître souverain, Il demande à reconquérir son domaine sur les âmes au moyen d'une désappropriation d'elles-mêmes telle que ses volontés, ses désirs, ses desseins demeurent à l'abri de toute atteinte.

Cette fois, ce n'est pas dans un cloître, c'est dans le siècle, au sein d'une famille dont elle était le charme, que Dieu ira chercher sa confidente ; mais pour dérober sa mission au monde qui doit l'ignorer, il faudra à cette élue autant d'efforts et de souffrances qu'il en coûta à sainte Marguerite-Marie pour dévoiler la sienne.

.....

Nous avons laissé Louise-Thérèse abîmée dans une action de grâces qu'aucun événement ne parviendra à interrompre ; elle se releva ne s'appartenant plus, uniquement occupée des intérêts de son Maître, du désir de répandre autour d'elle le feu de la divine charité, la vie qui débordait de son âme.— Tout ce qu'elle possédait et devait posséder, tout ce qu'elle était, tout ce qu'elle serait, tout était donné ; et seuls les regards du Maître pouvaient apprécier les délicatesses de sa fidélité.

Elle veillait sur ses droits avec un soin jaloux, et, rappelant à la fin de sa vie les sentiments qui l'animaient alors « Les premières années de mon vœu, disait-elle, j'étais pleine de délicatesse envers Notre Seigneur, je lui avais tout donné ; aussi, quand j'avais envie de prier pour une âme, je lui disais : « Doux Maître, si vous vouliez bien lui appliquer cette prière, vous me feriez plaisir. » Aujourd'hui, nos intérêts sont communs. »

« En repassant toutes les circonstances de notre séjour à Paris, lui écrivait sa tante, j'y trouve de nouvelles obligations pour toi et pour moi d'avancer dans la voie que Dieu nous a tracée pour sa gloire et notre salut. Oublions-nous entièrement nous-mêmes et arrivons à ce degré de renoncement qui fait que même la pensée du moi n'arrive plus à l'esprit. Aimons Dieu et ceux qu'Il nous a donnés et abandonnons-Lui le soin de nous conduire comme Il lui plaira ; disons avec saint Augustin : Coupez, taillez, tranchez, pourvu que je vous aime, faites tout ce qu'il vous plaira, envoyez-moi tout ce que vous voudrez, car je sais que tout ce que vous m'enverrez sera pour mon bien. »

En octobre 1843, elle lui écrivait de nouveau :

« Je bénis Dieu du fond du cœur de toutes les grâces qu'Il te fait. Oui, ma fille, bénir Dieu à tous les instants, ce n'est point assez pour tous les biens qu'Il nous accorde à tous les instants... Restons dans la demeure de la paix que nous avons choisie et abandonnons-nous à la divine Bonté. Je m'en donne comme un écolier en vacances pour profiter de ma solitude bien-aimée. »

La grâce du 8 septembre eut pour effet, est-il besoin de le dire ? de développer en M^{lle} de Montaignac la grâce propre de sa vocation : le besoin de répandre la dévotion au Sacré

Cœur de Jésus. « Ma vocation, c'est le Sacré Cœur, devait-elle dire. – Or, à cette époque, combien elle était inconnue, méconnue même, cette dévotion sainte, et que restreint, pour ne pas dire infime, était le nombre de ceux qui y voyaient un remède à nos maux ! Grand, au contraire, était le nombre des hommes qui tenaient à honneur de la combattre comme une nouveauté. Cet état des esprits était bien de nature à stimuler l'âme de Louise-Thérèse et à la porter à mettre en œuvre toutes les ressources de son zèle et de son dévouement. Que ne peut un cœur qui aime ! La confiance est une arme dont nous ne savons pas assez nous servir ; ce fut en elle que Louise-Thérèse puisa son invincible courage : « Tu viens d'avoir un long repos sur la Croix, il faut maintenant travailler, laissant au bon Dieu le succès, s'Il lui plaît de le donner à ton travail. »

Telles étaient les paroles par lesquelles M^{me} de Raffin attisait sans cesse en sa nièce cette flamme ardente ; mais, institutrice toujours attentive, elle continuait à la former, à lui apprendre sur quels raisonnables et solides principes doit s'appuyer le véritable apostolat :

« Veille sur un défaut qui te nuit, lui écrivait-elle, c'est la préoccupation. Ne la laisse pas s'emparer de ta volonté, c'est contraire à la sainte liberté ! Les enfants de Dieu doivent être les créatures les plus sages, les plus raisonnables ; il est inconvenant qu'elles paraissent inattentives, étourdies et sans tête. La préoccupation même d'une bonne pensée, d'une bonne œuvre fait mal juger : ne t'y trompe pas. La perfection chrétienne dans le monde doit être plus grande que dans le cloître ; mais dans le cloître, comme dans le monde, celui qui croit être quelque chose se trompe lui-même. »

Et plus tard :

« Si tu te laisses préoccuper, tu ne seras jamais bonne à rien ; je t'assure que la volonté peut dominer la pensée : on agit, on entend, on répond et on n'oublie pas pour cela ce que l'on veut faire. Je t'engage à prendre sur toi de telle sorte que tu n'oublies jamais rien ; c'est une habitude à prendre et il faut y travailler, dès cette année, car plus tard tu ne le pourrais plus. »

A l'époque à laquelle nous sommes de notre récit, le siège épiscopal de Nevers était occupé par Mgr Dufêtre. Né à Lyon, le 17 avril 1796, l'abbé Dufêtre avait été ordonné prêtre en 1819 avec dispense d'âge. D'une nature très ardente et d'une foi vive, il consacra les premières années de sa vie sacerdotale à prêcher des missions dans de nombreux diocèses de France ; de 1819 à 1843, plus de 130 villes ou villages entendirent sa parole et, durant ces vingt-trois années, il donna plus de 10.000 sermons. Sa parole éloquente et chaude contribua beaucoup au relèvement de la religion après la triste époque de la Révolution.

Mgr du Chilleau, évêque de Tours, l'ayant instamment prié de devenir son vicaire général, M. l'abbé Dufêtre n'accepta cette haute dignité qu'à la condition de continuer sa vie apostolique, à laquelle il tenait par-dessus tout et qu'il n'abandonna qu'en 1842, lorsqu'il fut promu au siège épiscopal de Nevers.

Mgr Dufêtre fut sacré en mars 1843, dans la primatiale de Saint-Jean de Lyon, où il avait fait sa première communion.

Nevers, annexé par le Concordat au diocèse d'Autun, n'était redevenu siège épiscopal que depuis vingt ans, toutes les ruines amoncelées par la tourmente révolutionnaire n'avaient pu encore être réparées. Un vaste champ s'ouvrit donc à l'activité du nouvel évêque. Il fonda une conférence de Saint-Vincent de Paul, une association des Dames de charité, l'Œuvre des jeunes économes ; il fit venir les religieuses du Bon Pasteur, établit de nombreuses bibliothèques chrétiennes pour contrebalancer le mal immense fait par les mauvais livres ; enfin, partout le pieux prélat multipliait les œuvres : relevant celles qui tombaient, soutenant ce que le temps ou les hommes avaient ébranlé ; protégeant les congrégations religieuses déjà existantes dans son diocèse et en appelant plusieurs autres, soit pour leur confier le soin de l'enfance, soit pour attirer les bénédictions du ciel par leurs prières et par leurs sacrifices.

Monseigneur recevait dans l'intimité la famille de Raffin et l'honorait d'une particulière affection. Il s'intéressait beaucoup à la jeune Louise en qui il admirait non moins l'intelligence que les rares vertus ; il la poussait à la sainteté et lui prêchait l'amour de Dieu, mettant souvent à contribution son infatigable dévouement. Un jour que le bon prélat se promenait avec la famille de Montaignac dans le jardin de l'évêché, il aperçut une petite coccinelle cachée dans un lis : « Voilà Louise », dit-il en la prenant dans sa main.

Louise avait pour lui un respect qui tenait presque de la crainte. Elle n'était du reste pas seule à éprouver ce sentiment ; cependant elle bravait courageusement sa timidité chaque fois que le demandaient les intérêts de la gloire de Dieu ou le bien des âmes.

M^{me} de Raffin allait mettre sa bonne volonté à l'épreuve, en lui confiant, auprès du pieux évêque, une mission aussi difficile à remplir qu'elle était de nature à la séduire. Nous voulons parler de l'établissement du mois du Sacré Cœur de Jésus. Cette pratique encore inconnue avait pris naissance au couvent des Oiseaux en 1834. Un petit volume dû à la plume d'une ancienne élève du couvent et tiré des écrits de sainte Marguerite-Marie fut particulièrement béni et aida beaucoup à répandre la pieuse dévotion. En mars 1845, M^{me} de Raffin écrivait à sa nièce :

« Je viens de terminer ma lettre à C... et je suis très fatiguée. Elle voudrait donner des mois du Sacré Cœur et est bien à même pour bien faire. Il faudrait en envoyer 33 à Melsie, 33 à Bourges, 66 à Besançon, 33 à Semur, 33 à Dijon, enfin 33 à la Charité et 33 à Clamecy : voilà de quoi la contenter. Pour moi, le Grand Séminaire et quelques personnes ici, voilà tout ce que je puis entreprendre. »

M^{me} de Raffin méditait cependant quelque chose de plus ; elle ne songeait à rien moins qu'à obtenir de Mgr Dufêtre la permission de faire faire le mois du Sacré Cœur à la cathédrale de Nevers.

Cette pensée était hardie, presque téméraire, et sa réalisation laissait peu d'espoir humain. M^{me} de Raffin comptait sur les promesses faites aux apôtres du Cœur de Jésus ; elle comptait aussi sur l'humble et persuasive éloquence de sa nièce, et, trouvant imprudent d'affronter elle-même la difficulté, elle résolut de la charger des négociations. Ce ne fut pas sans quelque effroi que Louise reçut la mission de présenter cette requête à Mgr Dufêtre. Elle avait souvent expérimenté sa grande bonté, elle connaissait aussi sa fermeté, et la pensée de le mécontenter par une tentative indiscrete effrayait fort sa timidité ; mais la difficulté ne la vit jamais reculer. Prenant avec elle son angélique amie, Camille de Berthier, elle lui assigna le

rôle de la prière pendant qu'elle se résignerait à parler, et toutes deux se dirigèrent vers l'évêché, accompagnées de M^{me} de X , le 25 mai. Nous allons laisser Louise-Thérèse rendre compte elle-même de cette émouvante visite dans la lettre qu'elle adressait à la Mère Saint-Jérôme, qui lui en avait demandé le récit :

« Depuis longtemps, nous nous préoccupions de chercher les moyens de répandre la dévotion au Sacré Cœur de Jésus dans le diocèse, où elle était fort peu connue. La pratique du mois paraissait à ma tante la meilleure voie pour atteindre à la fois un plus grand nombre de personnes. Le petit livre du Mois du Sacré Cœur se prêtait merveilleusement à ce but ; elle en fit distribuer dans les communautés, les pensions et parmi les personnes pieuses qui pouvaient le faire connaître à d'autres, mais cela ne suffisait pas. Pour exercer une action générale sur les fidèles, il fallait en arriver à obtenir un exercice public de dévotion dans une église. Après avoir beaucoup prié, ma tante résolut de tenter une démarche auprès de Mgr Dufêtre, qui était rempli de bontés pour nous ; il nous recevait quelquefois le matin après sa messe et nous encourageait, nous exhortait à ne souffrir en nous aucun des obstacles qui pouvaient s'opposer au règne de la grâce ; avec sa persuasive éloquence, il nous montrait la beauté, les charmes de l'amour divin, les pures émotions du dévouement et du zèle pour la gloire de Dieu. Nous en sortions toutes pénétrées et excitées à de bonnes résolutions.

» Ces relations nous donnaient un facile accès à l'évêché, mais nous avions pour Monseigneur un si profond respect que c'était presque de la crainte. Le cœur battait donc bien fort, lorsqu'un matin nous nous présentâmes chez Sa Grandeur, conduites par la bonne M^{me} de X... Il fut convenu que je porterais la parole, pendant que ma douce compagne prierait intérieurement de toute son âme pour la réussite de notre petite mission. Vous pensez bien que j'étais fort intimidée et de plus très émue, parce que je craignais, avec raison, de ne pas présenter ma requête d'une manière convenable. Je dis à Monseigneur que nous venions lui demander de vouloir bien autoriser les exercices du mois du Sacré Cœur à sa cathédrale et nous permettre de faire arranger la chapelle dédiée au Sacré Cœur, laquelle était encombrée et abandonnée depuis longtemps. Aux premiers mots de ma supplique, le saint Évêque s'étonne, devient très grave et me dit avec une vivacité qui me déconcerte, malgré ce que son affection y mettait de ménagements : « Eh bien ! voilà des jeunes filles qui ne manquent pas d'ambition, cela ressemble même un peu à la présomption ! Comment, vous voulez établir un mois du Sacré Cœur comme on fait un mois de Marie ? et cela à la cathédrale, et nous sommes au 25 mai. D'ailleurs, je n'ai jamais entendu parler de cette pratique ; où se fait-elle ? » Je lui expliquai comment elle avait pris naissance dans notre cher couvent et je l'assurai qu'elle était déjà répandue dans plusieurs diocèses. Monseigneur ne fut pas convaincu et trouvait mille inconvénients à cette œuvre qui lui paraissait nouvelle : « Non pas, nous disait-il, que la dévotion au Sacré Cœur soit nouvelle, elle a commencé sur le Calvaire... mais enfin pour les exercices du mois, ce n'est pas possible : il faut y renoncer, au moins pour cette armée. » Je regardai Camille qui me fit l'effet d'un ange adorateur ; très peu habituée à ne pas être exaucée, elle pria toujours. Je repris donc mes supplications, mais, perdant l'espoir de réussir, les larmes me vinrent aux yeux et ce fut avec un sentiment bien vrai de profond regret que je dis à Monseigneur combien j'étais affligée de savoir si mal plaider une si bonne cause ;

il parut touché. J'ajoutai que, puisqu'il trouvait des inconvénients à ce qu'on fit publiquement le mois du Sacré Cœur à la cathédrale, nous désirions au moins faire dire la sainte messe dans la chapelle le vendredi. Il me répondit : « C'est le curé qui dirige toutes choses dans son église ; quant à moi, je ne puis que vous permettre de lui demander de le faire.

» Nous n'avions donc rien obtenu... Il ne me restait plus qu'à demander si nous pouvions faire imprimer une prière et la distribuer afin d'établir au moins une pratique commune. Monseigneur me prit cette prière que je tenais à la main, il la lut et nous dit : « Non, ne faites pas imprimer cela, vous pourrez trouver quelque chose de mieux. » Pour le coup, je devins muette, je crus que Monseigneur désapprouvait tous nos désirs. Il était préoccupé, beaucoup plus sérieux qu'à l'ordinaire ; qu'avait-il donc contre notre petite entreprise ? Nous ne le devinions pas. En nous congédiant, il nous bénit avec affection, et, comme nous n'avions pas cet air content qui nous était habituel lorsque nous allions le voir, ce bon évêque en fut frappé et nous dit : « Pourquoi êtes-vous si tristes, mes chères enfants ! Allons ! ayez confiance, vous méritez d'être exaucées, continuez à bien prier pour votre évêque. » Ces paroles nous rendirent un peu d'espoir. »

Camille me recommanda de ne pas perdre de vue notre but et de faire violence au Sacré Cœur de Jésus par de plus ferventes prières. Je rendis compte à ma tante de l'insuccès de notre démarche ; elle en fut peinée, mais elle en profita pour nous rappeler combien nous étions indignes d'être employées si peu que ce fût à la gloire du Seigneur ; et qu'il fallait acheter ce bonheur par des difficultés dans nos tentatives, par un amour sans bornes, par l'esprit de sacrifice et de dévouement qui obtient tout.

» Nous avons repris nos occupations ordinaires ; le 27 au soir, nous allions aux exercices du mois de Marie. Quel est notre étonnement lorsque nous voyons Mgr Dufêtre monter en chaire et que nous l'entendons parler d'une manière admirable sur la dévotion au Sacré Cœur de Jésus ! Il dit les grâces de choix qu'elle attire sur les âmes qui Lui sont dévouées, il parle de son extension dans les derniers temps, de son utilité et il indique les pratiques usitées dans l'Église pour honorer ce divin Cœur, et le mois de juin en particulier. Il fit même allusion à la ferveur de ma tante et de quelques autres personnes pieuses en appuyant, avec affection, sur la joie qu'il ressentait d'avoir rencontré dans cette paroisse des âmes embrasées de l'amour de Notre Seigneur et du désir de le répandre. Nous étions ravies et nous n'avions jamais senti un désir plus ardent de glorifier Dieu.

» Cependant nous ne songions plus à l'ouverture du mois, puisque nous ne savions rien de nouveau. Le 28 au matin, le secrétaire de l'évêché arrive à la maison, me fait demander et me remet une lettre de Monseigneur qui « m'envoyait, écrivait-il, une effusion du cœur de mon évêque ». C'était la belle prière que je joins ici : « Cœur sacré de Jésus, sanctuaire de la Divinité, fournaise du pur amour, je vous adore de toutes les puissances de mon âme, je me consacre à vous avec toutes mes pensées, mes paroles et mes œuvres.

» Adorable Sauveur, mon espérance et ma vie, je vous aime de toutes les ardeurs de mon cœur et je ne veux aimer que Vous. Tout à Vous, et rien à moi ; tout en Vous, et rien en moi ; tout pour Vous, et rien pour moi, que le bonheur de vous aimer. Dilatez mon cœur pour le rendre capable de vous aimer d'un amour plus pur et plus parfait, formez-en tous les désirs,

consacrez-en tous les mouvements, faites-en toutes les délices, recevez-en toutes les affections.

» O amour qui brûlez toujours et ne vous éteignez jamais, brûlez-moi de vos saintes flammes ! O Cœur divin, centre de tous les cœurs, que le mien se trouve toujours uni au vôtre et ne trouve de repos, de consolation et de joie qu'en Vous : que je vive pour Vous aimer et que je meure en Vous aimant !

» Vierge sainte, refuge des pécheurs, asile de tous ceux qui espèrent en Vous, unissez vos vœux et vos prières à mes gémissements et à mes soupirs pour obtenir de la divine Majesté le pardon de mes péchés, afin qu'à l'heure de ma mort je puisse trouver miséricorde et unir mes louanges et mes actions de grâces aux vôtres pendant l'éternité. Ainsi soit-il. »

» Quarante jours d'indulgences étaient accordés à quiconque la réciterait. J'allai bien vite chez l'imprimeur pour obtenir 4.000 exemplaires très promptement, et le 29, bien des lettres étaient parties pour les communautés et des formules de prières étaient expédiées dans tout le diocèse, on avait passé avec joie bien des heures de la nuit pour terminer ces envois.

» La première année, 400 communions furent faites régulièrement en l'honneur du Sacré Cœur, mais nos joies ne s'arrêtèrent pas là ; Monseigneur fit l'ouverture du mois dans la chapelle qui avait été ornée avec soin. Il fit une exhortation saisissante sur l'amour de Notre Seigneur pour les hommes. L'assistance était nombreuse ; elle fut exacte tout le mois et Monseigneur nous fit encore la surprise de prêcher tous les vendredis à la messe. La sainte dévotion fit alors de rapides progrès, et elle est un des grands moyens de perfection dont s'est servie la Souveraine Bonté pour un grand nombre d'âmes dans ce diocèse. »

C'est à cette même époque que l'Archiconfrérie du Cœur de Jésus fut canoniquement érigée dans la cathédrale de Nevers. Le petit mois répandu dans toutes les paroisses du diocèse, la belle prière composée par Mgr Dufêtre contribuèrent beaucoup au développement, de la chère dévotion. Ce mouvement inattendu, presque inespéré, promettait une floraison rapide ; aussi excitait-il la reconnaissance de nos ardentes propagatrices en centuplant leurs espérances.

La ferveur de ce mois de juin les consola de toutes leurs peines ; elles y puisèrent pour elles-mêmes un renouveau de piété et de zèle. Voici l'ordre du jour que s'était tracé Louise-Thérèse pour se préparer à la fête du Sacré Cœur. Il commence ainsi : « A Jésus, Louise. » Ce premier mot est déjà bien éloquent dans sa simplicité ; quelle appartenance et quelle dépendance n'exprime-t-il pas ?

RETRAITE POUR ME PRÉPARER A LA FÊTE DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

Premier jour.

Tous les jours, le matin, une demi-heure de méditation ; à midi, un quart d'heure ; le soir, examen et résolutions écrites.

PREMIÈRE MEDITATION. Jésus-Christ nous demande notre cœur et nous donne le sien.

DEUXIÈME MEDITATION. Sur l'amour immense du Cœur de Jésus pour les hommes.

Oraison jaculatoire. Amour du Cœur de Jésus, embrasez mon cœur.

Pratique. Pour l'intérieur, silence et recueillement dans le Cœur de Jésus. Pour l'extérieur, douceur affectueuse envers tous pour l'amour du Cœur de Jésus.

Examen. – Résolutions.

Deuxième jour.

Première méditation. Sur le désir ardent que le Cœur de Jésus a d'être avec nous et de nous faire part de ses biens.

Deuxième méditation. Sur les amabilités infinies du Cœur de Jésus et les biens immenses qui y sont renfermés.

Oraison jaculatoire. Charité du Cœur de Jésus, répandez-vous dans mon cœur.

Pratique. Pour l'intérieur, attention à la voix de Notre Seigneur. Pour l'extérieur, abnégation, mortification de la volonté dans toutes les petites choses. Tâcher d'éviter de faire ce qui est agréable, mais avec une douce et sainte liberté.

Examen. – Résolutions.

Troisième jour.

Première méditation. Sur l'amour que le Cœur de Jésus nous témoigne à la communion.

Deuxième méditation. Sur les sentiments du Cœur de Jésus à la vue des ingratitude des hommes. – Amende honorable.

Oraison jaculatoire. Miséricorde du Cœur de Jésus, pardonnez à mon cœur.

Pratique. Pour l'intérieur, abandon total et amoureux à la charité et à la miséricorde du Cœur de Jésus, pour le corps, pour le cœur, pour l'âme, pour la famille, pour tout en un mot. Pour l'extérieur, calme et paix dans toutes les actions faites dans le désir unique de plaire à Notre Seigneur, bienveillance, support et douce gaieté avec ceux qui nous entourent.

Visite au saint Sacrement dans la journée.

Examen. – Résolutions.

Quatrième jour.

Première méditation. Sur le repos et l'union que le Cœur de Jésus nous invite à prendre dans son sein.

Deuxième méditation. Sur l'imitation du Sacré Cœur que nous devons prendre pour modèle du nôtre. Considération sur l'examen de notre cœur en présence du Cœur adorable de Jésus.

Consécration au Sacré Cœur.

Oraisons jaculatoires. Volonté du Cœur de Jésus, disposez de mon cœur. – Zèle du Cœur de Jésus, dévorez mon cœur.

Pratique. Celle d'hier ; chercher à amener avec simplicité la conversation sur la dévotion au Sacré Cœur ; conjurant Notre Seigneur de bénir nos efforts et de nous faire la grâce qu'après nous être donnée toute à Lui nous puissions Lui attirer des âmes en nous abandonnant à sa volonté sainte.

Les résolutions suivantes sont de la même époque et nous font pénétrer dans l'intime de ses dispositions en même temps qu'elles nous donnent l'ordre de ses journées :

« Père Céleste, jetez un regard de miséricorde sur votre pauvre petite servante pour l'encourager dans son désir de prendre tous les moyens possibles pour arriver au bonheur de vous être agréable. Jésus, mon divin Sauveur et mon Maître, je me jette à vos pieds et Vous conjure de m'y souffrir pour apprendre à connaître les vertus de votre Cœur Sacré et ce qu'Il veut de moi. Esprit Saint, éclairez mon esprit, dirigez ma volonté, embrasez mon cœur.

» C'est en votre nom et sous votre regard, adorable Trinité, que je trace ces lignes qui me rappelleront chaque jour mes devoirs.

» Tous les jours à mon réveil, après avoir fait le signe de la Croix, en élevant mon cœur vers Dieu, je Lui adresserai ces paroles qui doivent toujours être l'expression des dispositions de mon âme : *Pater, Ecce Venio !* Me voici prête à faire votre volonté, c'est l'unique but de ma vie. Et si je prévois dès le matin que j'aurai à faire quelque chose de pénible, je répéterai ces paroles de la sainte Vierge lorsqu'elle fut saluée par l'Ange : *Ecce Ancilla Domini !* avec humilité et abandon.

» Après ma prière et un court examen de prévoyance, j'irai à l'église où j'entendrai la sainte Messe et ferai une heure d'oraison comme à mon ordinaire, à moins que mes devoirs d'état ou de charité ne s'y opposent absolument. Ce n'est que dans ce cas que je manquerai la Messe et je m'arrangerai pour faire au moins une heure d'oraison avant midi.

» A 9 heures et à 4 heures, je serai fidèle au Sacré Cœur. A midi, après l'Angélus, quelques minutes d'examen, quand même je me trouverais en société.

» A 3 heures, je me transporterai en esprit sur le Calvaire pour y recevoir le dernier soupir de Jésus et lui demander pardon de mes fautes.

» Dans l'après-midi, je tâcherai d'aller faire une visite au saint Sacrement, d'une demi-heure, pendant laquelle je pourrai dire mon chapelet ; le soir, une lecture d'un quart d'heure dans le Manuel du chrétien.

» L'expérience me prouve que je puis aisément faire ces exercices de piété en ayant le soin de régler mon temps de manière à ne pas être prise au dépourvu par une action ou une occupation qui pourrait m'entraîner plus que je ne voudrais. Toutefois, je me souviendrai que je dois agir en tout cela avec une grande simplicité et entier détachement, de manière à n'être ni troublée ni même contrariée lorsqu'une circonstance indépendante de ma volonté viendra me priver du bonheur de demeurer aux pieds de Notre Seigneur comme je le désirerais ; mais rien ne pourra m'excuser de rester plus d'une heure sans élever mon cœur vers Celui auquel il appartient. »

Sa dévotion à la très sainte Vierge s'accroissait en proportion de son amour pour Notre Seigneur ; les notes suivantes, écrites en août 1845, nous en sont un précieux témoignage :

RETRAITE DE HUIT JOURS POUR ME PRÉPARER
A LA FÊTE DE L'ASSOMPTION.

Vous avez dit, Seigneur : « Je l'attirerai dans la retraite et là je lui parlerai au cœur. » Faites-moi la grâce, ô mon Dieu, de profiter de toutes celles que vous voudrez bien me faire

en me permettant de prendre ma part de cette semence précieuse : faites taire toutes les voix extérieures, éloignez de moi les distractions intérieures afin que je vous écoute fidèlement.

Premier jour. – Résolution.

1° Marie m'a été donnée pour mère sur le Calvaire ; à ce titre, je dois l'honorer et la respecter.

2° Elle est toute-puissante pour me protéger, m'obtenir les grâces nécessaires à mon salut et m'en a obtenu de bien grandes ; je lui dois une reconnaissance sans bornes.

3° Enfin, elle s'est toujours montrée pour moi pleine d'amour et de tendresse ; je lui voue un amour tout filial, un dévouement constant ; je prends la résolution de lui rendre chaque jour des hommages tout particuliers, de lui prouver mon amour en cherchant à la faire aimer ; ma confiance en elle sera entière ; elle est la Mère de la Miséricorde ! Je ferai des efforts pour faire avec plus de ferveur que par le passé les prières que j'ai l'habitude de lui adresser tous les jours, le chapelet surtout qui lui semble la plus agréable. Et dans les moments de tristesse, de découragement, d'épreuve, enfin, je recourrai bien vite à son Cœur maternel et, par ce Cœur immaculé, j'arriverai à Celui de Jésus où se trouve la plénitude de la paix et du bonheur.

C'est bien le « Per Matrem ad Cor Filii ». Louise-Thérèse préparait l'avènement du règne de la Reine et Mère sur le domaine de son divin Fils.

L'amour des âmes ne la détournait pas du devoir de tendre sans cesse à l'union intime avec son Dieu, son apostolat n'était que le fruit de sa vie intérieure, la conséquence des principes sur lesquels elle l'appuyait. Toujours occupée du Maître, le soin de ses intérêts était sa seule préoccupation, et, fidèle intermédiaire de son Cœur auprès des âmes, elle se dépensait sans compter pour elles.

Mgr Dufêtre lui confiait des missions délicates ; il savait qu'il pouvait compter sur la sûreté de son jugement autant que sur le dévouement de son cœur. C'est ainsi qu'il lui adressait de pauvres âmes tourmentées par le scrupule ou d'autres peines d'esprit, qui, après avoir épuisé la patience de leur entourage, restent souvent vouées à l'isolement. M^{lle} Constance de C... bénéficia entre beaucoup de la pieuse sollicitude de Louise-Thérèse. Cette âme avait lassé tous ses directeurs, quand Mgr Dufêtre, ému de compassion, la lui confia.

M^{lle} de Montaignac, sachant qu'on obtient peu de ces personnes, dont l'esprit est trop malade pour raisonner, se dévoua à la suivre et obtint, au prix de quelle patience, ce que personne n'avait obtenu. Elle la conduisait par la main à la sainte Table, Constance la suivait en tremblant, le visage couvert d'une sueur froide ; il en était de même de ses repas ; la pauvre fille n'osait point manger, se croyant condamnée par suite de ses péchés à la plus rigoureuse pénitence ; Louise l'empêchait de mourir de faim. L'ayant un jour rencontrée dans la rue tombant d'inanition, elle l'entraîna chez un pâtissier pour la forcer à manger, ce à quoi elle se refusait ; elle dut lui donner l'exemple. Quand elles étaient séparées, Constance avait ordre de lui écrire ; elle remplissait ce devoir avec sa conscience de scrupuleuse, Louise répondait régulièrement et consolait ainsi la pauvre affligée, qui se sanctifia beaucoup dans la patience, l'abandon et l'obéissance.

En dehors des apostolats multiples qui occupaient leur vie, M^{me} de Raffin et sa nièce avaient au cœur une constante préoccupation, celle de la grande œuvre dont nous avons donné le plan : la formation de l'Association, placée pour les raisons que nous avons dites, sous le manteau de saint Joseph, chef de la sainte Famille et modèle par excellence de la vie cachée en Dieu.

La nomination d'un supérieur ecclésiastique destiné à donner un appui à l'Association s'imposait pour favoriser son extension. Le P. Ronsin, toujours consulté par M^{me} de Raffin, conseilla le choix de M. l'abbé de Cossigny, prêtre distingué et vicaire général du diocèse de Nevers. La lettre suivante, adressée par le Père au futur supérieur, témoigne de leurs affectueux rapports :

« Je bénis de tout mon cœur notre divin Maître de ce qu'il vous a fait entrer si pleinement dans les vues de la bonne comtesse de Raffin, que je vous prie de saluer très affectueusement de ma part. Oui, il est vrai, quand elle vous nomma à moi dans notre entrevue à Paris pour vous proposer son grand, noble et saint projet et vous prier de vous charger de l'exécution, j'y applaudis avec empressement : « Euge serve bone et fidelis ! » Sans doute, il y aura bien des difficultés, mais, vous le savez, les obstacles sont le cachet des œuvres de Dieu et un heureux présage de succès. Après tout, il ne s'agit que de commencer ; le Cœur de Jésus, dont la gloire est intéressée, dans cette sainte entreprise, la bénira et la conduira à bonne fin, nous pouvons l'espérer. Courage donc et confiance. Dieu vous sera en aide, et sa sainte Mère et les bons Anges. »

M. de Cossigny, de son côté, se rendit très volontiers aux désirs de M^{me} de Raffin, si nous en jugeons par les lignes qu'il lui adressait le 1^{er} décembre 1844 :

« Bénissons mille fois le Seigneur, et que vos âmes se livrent à la douce espérance que votre projet va recevoir un commencement d'exécution, et que le Cœur de notre bon Sauveur sera glorifié par l'amour de ses enfants, par l'union de leurs souffrances avec les siennes. Ma sœur a dû vous le dire, les difficultés s'aplanissent, tout nous fait pressentir des succès rapides et complets, au-delà de nos espérances. Un mot du P. Provincial suffit pour nous encourager : « Allez, le doigt de Dieu est là ! ... » Mais, hélas ! que vous dirai-je de tout ce qui se passe en moi ? Quelle confusion vient quelquefois m'assaillir quand je pense à ce qu'il faudrait être pour remplir dignement les fonctions qui vont m'être dévolues, pour gérer parfaitement les intérêts qui vont m'être confiés. Moi, supérieur de ces Anges de la terre ! Oh ! Madame, parfois je crains de défaillir sous le poids de cette pensée, mais le plus souvent je m'encourage en me disant que ne m'étant pas choisi moi-même, je devais accepter cette charge comme une leçon que Dieu a voulu me donner, pour me rappeler ce que je dois être et lui faire oublier ce que j'ai été et suis encore. »

Mais « l'œuvre était trop de Dieu », selon l'expression du P. Boulanger, pour ne point, dès ses premiers pas, rencontrer la contradiction. M^{me} de Raffin n'était pas de ceux qui s'en étonnent ; moins encore s'en alarma-t-elle :

« Toute œuvre qui vient de Dieu, lisons-nous dans son plan, est marquée du sceau de la Croix et le zèle du salut des âmes doit l'emporter sur la crainte des jugements des hommes. »

La lettre suivante adressée à M. de Cossigny met en lumière la situation, ainsi que les vues si pures, les pensées si surnaturelles de la pieuse comtesse :

« Permettez-moi de vous dire en toute simplicité ma pensée : lorsque j'ai vu que tous les obstacles s'aplanissaient devant vous et que vous trouviez toutes choses comme vous pouviez les désirer, j'ai dit à M. Ronsin : Voilà que tout cela va, bien vite et bien facilement, j'en suis très étonnée, est-ce que ce ne serait pas l'œuvre de Dieu ? A présent que voilà des entraves, je me rassure. Si M^{lle} de C..., avec son zèle, son activité, sa position de fortune très indépendante et presque toute consacrée aux bonnes œuvres fût entrée à Saint-Joseph dès le début, elle et les autres auraient pu croire à bon droit qu'elle était la Fondatrice de cette œuvre, et tant que je pourrai, je répéterai qu'elle ne doit pas avoir de Fondateur. Les encouragements que vous avez reçus de sept prêtres, tous remarquables par leurs lumières et leur sainte vie, vous confirment, je n'en doute pas, sur ce que Dieu vous a montré à vous-même au fond de l'âme ; et ce petit échec du refus des deux premières personnes auxquelles vous vous êtes adressé n'est, je l'espère, qu'une petite épreuve destinée à attirer la bénédiction sur notre grande et sainte entreprise. Je ne doute pas que vous ne réussissiez, mais il faut être revêtus tous, vous et nous, revêtus de la tête aux pieds de patience pour attendre les moments de Dieu, et de prudence pour déjouer ce que le démon inspirera contre nous, pour ne donner aucune prise à la profonde malice de nos ennemis ... Comme me l'a mandé depuis, de votre part, le bon P. Ronsin, si Dieu est avec nous, qui sera contre nous ? Mon dernier mot est, vous le savez, que Dieu préserve l'Œuvre de tout intérêt humain. Si cette œuvre vient de Dieu, elle réussira certainement ; si ce n'est qu'une pensée pieuse, elle aura la durée d'une pensée, et une meilleure la remplacera. »

Les difficultés venaient du côté d'où on devait le moins les attendre. M^{me} de Raffin s'émeut de l'orientation qu'on cherche à donner à l'Œuvre, se demande quels sont ses devoirs, mais ne capitule jamais dans ce qu'elle croit être la Volonté de Dieu.

« ... Que le cœur qui ne désire rien est heureux ! je n'ai qu'un désir, c'est que la volonté de Dieu se fasse sur la terre comme au ciel. Bon courage, chère enfant, c'est tout à fait la saison des souffrances. Prions et souffrons pour la France, ne désirant que la Volonté de Dieu, et ne bougeons pas du lieu que nous avons choisi pour demeure. »

C'est ainsi que s'élaborait le plan divin :

« Celui qui veut faire l'œuvre de Dieu, à l'exemple de Jésus-Christ, doit naître dans une étable, se soustraire au début aux persécutions en se cachant, mûrir l'œuvre pendant trente ans par la prière, le travail et une vie dure ; la livrer pendant quelque temps à toutes les

contradictions des hommes, s'acheminer alors au Jardin des Olives, puis consommer l'œuvre du Calvaire en mourant sur la Croix. Moins il y a d'alliage dans une œuvre, plus cette œuvre vient de Dieu, est pour Dieu, plus elle doit avoir de ressemblance avec la grande œuvre de Dieu : la rédemption du genre humain. »

Qui ne reconnaîtrait, en ces lignes tracées par M^{me} de Raffin, le résumé, ou plutôt la prophétie de point en point réalisée, de l'œuvre qui devait être celle de Louise de Montaignac. Elle la recueillera en son cœur brisé au pied du lit de mort de sa pieuse tante et la soustraira à toute influence qui ne sera pas de Dieu. Pendant trente ans, elle priera, elle s'immolera dans l'activité d'un labeur dont nul, hors les rares témoins de sa vie, ne soupçonnera la mesure ni les souffrances ; et quand, sur le Calvaire, elle consommera sa mission, pas plus que sa sainte tante, elle n'aura la consolation de laisser l'œuvre achevée.

Mais elle l'avait achetée par cette suprême souffrance et la sainte Église n'en glorifiera pas moins en elle, bientôt, nous l'espérons, la fondatrice de la Pieuse-Union.

CHAPITRE V

NEVERS (*suite*).

Mort de M. de Raffin. – Dernière maladie de M^{me} de Raffin. – Sa mort. – Son testament. – Louise de Montaignac rejoint ses parents à Paris. – Procès qui lui sont intentés. – Son attitude. – Mgr Gaume. – Ses amis. – Entrée de Camille de Berthier à la Visitation. – Mort du R. P. Ronsin. – M. l'abbé de Cossigny.

MONSIEUR DE RAFFIN mourut le 15 juillet 1845. Louise-Thérèse le soigna avec un grand dévouement ; elle n'avait cessé d'être pour lui une fille respectueuse et attentive, une garde-malade très appréciée. D'un caractère très violent, en dépit d'une grande bonté habituelle, on disait dans la famille que Louise était la seule personne contre laquelle il ne se fut jamais emporté. L'influence de calme, d'apaisement qu'elle exerçait sur lui ne s'est jamais démentie. On en disait autant de M^{me} de Montrichard, mère de M^{me} de Raffin, qui, jusqu'aux derniers mois de sa vie, habitait le plus souvent avec sa fille.

L'affection de Louise-Thérèse pour son oncle le suivit au-delà de la tombe ; elle se sentait continuellement pressée de prier pour lui, encouragée par de pénibles impressions à son sujet ; elle le voyait sans cesse parcourir un long chemin de flammes, souffrant cruellement. Ces visions douloureuses la portaient à redoubler prières et pénitences et entretenaient en elle une angoisse qu'elle ne parvenait pas à dominer. Un jour qu'elle était devant le saint Sacrement (environ six semaines après la mort de son oncle) et priaït pour lui avec de particulières instances, la souffrance qui l'étreignait cessa subitement et fit place à une paix qui ne fut plus jamais troublée.

La mort de M. de Raffin rapprocha encore s'il est possible Louise de sa chère tante, du moins lui rendit sa présence et ses soins plus nécessaires que jamais. De difficiles règlements d'affaires suivirent pour M^{me} de Raffin la mort de son mari ; elle présida à tout avec son entente habituelle et une sage prévoyance, mais, déjà très atteinte elle-même, elle se reposait d'un grand nombre de soucis et d'affaires sur sa nièce chérie, si apte à la seconder en tout. Hélas ! les jours de cette grande chrétienne étaient comptés, sa mission terminée, Dieu allait la rappeler à Lui. Elle s'était préparée à cette heure redoutable comme elle avait fait toutes choses ici-bas : les yeux fixés sur la volonté de Dieu, en laquelle elle lisait son amour, ramenant les moindres détails aux grands principes sur lesquels était assise l'œuvre de sa sanctification. Ces principes, nous les trouvons nettement formulés dans ses résolutions prises le 15 novembre 1843, au sortir de sa retraite :

RÉSOLUTIONS DE RETRAITE.

1° Obéir le plus possible.

2° Ne jamais demander à Dieu qu'une grâce, celle de ne jamais l'offenser véniellement ; lui abandonner en aveugle le soin de l'âme et du corps pour le temps et pour l'éternité.

3° Accomplir le mieux possible le vœu ainsi compris : aimer Jésus, être aimée de Jésus, faire aimer Jésus, tout vouloir, tout souffrir.

4° Ne jamais abandonner l'oraison.

5° Être toujours prête à publier l'infinie miséricorde de Dieu toutes les fois que le confesseur l'ordonnera.

M^{me} de Raffin lutta contre le mal avec son habituel courage, prévoyant les dispositions à prendre pour le présent et l'avenir.

« J'ai toujours reconnu chez M^{me} de Raffin, disait M. de Sainte-Marie, un esprit supérieur qui était fondé sur des principes sévères de morale et de religion ; mes rapports avec elle m'ont aussi fait connaître qu'elle avait une grande fermeté de caractère, soit pour supporter les maux physiques qui l'ont constamment assaillie, soit contre les douleurs du cœur, notamment la mort de M. de Raffin qu'elle aimait tendrement ; de même, elle fut pour sa mère, M^{me} de Montrichard, une fille infiniment tendre. Du reste, cette manière d'apprécier M^{me} de Raffin était la même chez mon père, qui avait pour elle des sentiments de profonde estime et d'amitié. »

Le 4 octobre de cette même année, la vaillante femme tombait frappée d'un coup mortel ; une sorte d'attaque, sans rien lui enlever de sa vie morale et intellectuelle, lui paralysa la langue et une partie du corps. Elle s'affaissa dans un appartement et ne put se relever ; Louise de Montaignac, qui venait de quitter sa tante, rentrant quelques instants après, la vit assise par terre, la figure douloureuse et souriante : « Qu'avez-vous ? chère tante », cria-t-elle. Point de réponse.

« Ma tante, écrit M. Ch. de Montaignac, levant sur elle ses beaux yeux si affectueux, lui montre ses pieds, met le doigt sur sa bouche et lui fait comprendre qu'elle est paralysée et muette. Mais elle pouvait écrire encore et je sais que, pendant les dernières semaines, rien ne fut plus intime que l'échange d'idées, d'effusion vers Dieu entre la tante et la nièce. »

Informé par M^{lle} de Montaignac d'un danger qui ne laissait aucun espoir, le P. Ronsin lui répondit :

« Je vous remercie, ma chère enfant, et je prie notre bon Maître de vous récompenser de votre attention charitable à m'instruire en détail de tout ce que vous savez m'intéresser si

vivement par rapport à votre excellente tante et à toute votre famille. Notre chère malade, je n'en doute pas, est mûre pour le Ciel ; mais, s'il plaît à Notre Seigneur d'ajouter encore quelques perles à sa couronne en prolongeant son exil ici-bas, je l'en bénirai pour bien des raisons que vous devinez sans peine. Quoi qu'il en soit, disons de tout cœur le généreux fiat, et en priant pour elle demandons pour nous-mêmes ce cœur pur, humble, fidèle et fervent qu'elle a reçu en partage et qu'elle n'a pas reçu en vain ; c'est la grâce que je sollicite pour vous, ma chère enfant, et que je vous prie de demander pour votre vieux père et serviteur dévoué. »

Une amélioration rendit la parole à M^{me} de Raffin ; mais les forces continuèrent à s'altérer en dépit des soins qui lui furent prodigués, tant par la science, qui fut appelée plusieurs fois à se prononcer, que par le dévouement de sa nombreuse parenté. La famille de Montaignac était accourue à la nouvelle de la gravité de la maladie ; sa mère, M^{me} de Montrichard, son frère, ses nièces, qui habitaient Nevers, se succédaient près d'elle. Louise-Thérèse, debout le jour et la nuit, trouvait dans son cœur la force de suffire à tout. Mais tant de soins demeurèrent sans résultat et le 4 décembre 1845, munie de tous les secours de la sainte Église, cette grande chrétienne, cette admirable disciple du Cœur doux et humble de Jésus, rendait son âme à Dieu dans les bras de sa fille adoptive.

« La fin du monde ne m'aurait pas fait plus d'effet, disait plus tard Louise-Thérèse, je ne vivais que par elle. » En effet, semblable au rayon qui vit de la lumière, Louise de Montaignac crut que son âme allait suivre cette âme si chère, et sentant pour la première fois peut-être défaillir son courage, elle espéra un instant que Dieu ne lui demanderait pas de survivre à sa douleur.

« Je vous plains et je vous félicite, lui écrit le P. Ronsin ; j'en dis autant pour toute la famille et les amis en Dieu de notre chère défunte, parmi lesquels on peut me compter à bon droit. Nous avons perdu un beau modèle sur cette terre d'exil ; mais nous avons acquis, j'en ai la confiance, une puissante protectrice dans la patrie céleste, où elle nous attend. Quoique je sois porté à la croire déjà en possession du souverain bonheur, j'ai dit pour elle aujourd'hui, la sainte Messe et je ne négligerai pas d'en faire mention spéciale et quotidienne au memento des morts, vous réservant, selon ses désirs et votre demande, la même part au memento des vivants, mais à charge de retour. Vous ferez très bien, je pense, de tenir secret jusqu'à nouvel ordre ce qu'elle vous a confié de vive voix et par écrit au sujet du Sacré Cœur : le moment n'est pas favorable pour donner suite à cette affaire. »

Mgr Dufêtre, absent de Nevers en ce moment, écrivait de son côté :

Corbigny, 7 décembre 1845.

« J'avais appris déjà, Mademoiselle, la mort de votre excellente tante et j'avais pris part à vos amères douleurs. Le Seigneur aura versé dans votre âme ses consolations ; vous avez appris depuis si longtemps à l'aimer et à faire sa sainte volonté.

» Du reste, cette bonne tante est dans le Ciel, vous ne pouvez en douter : c'est une amie, une protectrice que vous avez gagnée auprès de Dieu ; vous allez reconnaître bientôt

son entrée dans le bienheureux séjour par les grâces que son entremise attirera sur vous et sur votre famille.

» J'espère que vous ne m'oublierez pas dans vos prières et je vous promets de vous présenter souvent à Dieu dans mes saints sacrifices. »

M^{lle} de Montaignac n'aurait eu qu'une pensée au lendemain de la mort de sa tante : s'enfermer au Carmel, vers lequel elle se sentait irrésistiblement attirée, afin d'y ensevelir dans la prière et la pénitence sa douleur et ses préoccupations, mais la voix autorisée de l'abbé Gaume l'arrêta sur le seuil. « Ma fille, lui dit-il, le Carmel serait pour vous le repos ; or, vous avez une mission à remplir et l'une des plus importantes de ce siècle pour la gloire de Dieu. » Là n'était point la moindre cause de son effroi et, dans son humilité profonde, elle avait espéré que le Seigneur se choisirait un autre instrument. Mais en attendant qu'elle pût recueillir le véritable héritage que lui laissait sa tante, une série d'épreuves allaient l'y préparer encore, établissant son âme sur le terrain sûr et ferme de l'humiliation.

La mort de M^{me} de Raffin n'atteignait pas seulement sa nièce ; elle fut un douloureux événement pour la famille en laquelle, à juste titre, elle tenait une si exceptionnelle place. Les lignes qui suivent, adressées par M. de Montaignac à sa fille, M^{me} de Kergaradec, en font foi :

« Depuis la perte si douloureuse que nous avons faite de ma bonne et charitable sœur, je ne t'ai pas écrit, ma chère fille, sachant que ta chère mère l'avait fait et j'ai été tout entier à ma propre tristesse d'être séparé d'une aussi excellente amie, et à soigner ta bonne maman, que ce nouveau coup a cruellement frappée en lui renouvelant en même temps toutes ses douleurs de la mort encore si récente de son bon fils ...

» Ta mère t'a envoyé copie du testament ; aussi je ne t'en parle pas. Ta bonne tante vous avait adoptées toutes les deux, mes bonnes filles, et elle a voulu vous laisser après sa mort des preuves de sa tendresse pour vous ; nous lui en devons une éternelle reconnaissance et nous ne l'oublierons jamais, elle ni son bon mari, dans nos prières, dont j'espère pourtant qu'ils n'ont pas besoin. Ils doivent être bien placés dans un autre monde ayant fait tant de bien dans celui-ci et donné tant de bons exemples de patience dans les souffrances. »

Par son testament, M^{me} de Raffin constituait Louise de Montaignac son héritière principale. De pénibles contestations s'élevèrent à ce sujet dans la famille de M^{me} de Raffin. Louise ne demandait qu'à tout abandonner.

M^{lle} Clémentine de Villers lui remit alors une lettre que lui avait confiée M^{me} de Raffin. Celle-ci prévoyant ces difficultés, avait pris la précaution d'intimer à sa nièce la défense formelle de renoncer aux droits qu'elle lui constituait. Louise se trouva ainsi en face d'un devoir auquel il ne lui était pas possible de se soustraire, mais aussi aux prises avec une épreuve peu commune.

De douloureux procès eurent lieu ; ils se terminèrent tous à l'avantage de M^{lle} de Montaignac, mais durèrent plusieurs années. Son âme se nourrissant du pain de l'humiliation eut la consolation de suivre de plus près son Divin Maître.

Blessée dans les plus délicats de ses sentiments, accusée de captation à l'endroit de l'affection si profonde et si pure qu'elle avait toujours eue pour sa tante, elle dut comparaître devant la justice humaine et défendre son innocence en termes où son esprit de loyauté et de désintéressement le disputait à la supériorité de son intelligence.

« J'étais si simple à cette époque, disait-elle, qu'à vingt-cinq ans seulement on m'a fait comprendre que j'avais montré de la capacité dans une affaire ; je n'en revenais pas. »

M^{lle} de Montaignac a fort peu parlé de ses procès, mais ce qu'elle a tenu à dire, afin d'en faire apprécier la grâce, c'est la joie surnaturelle qu'elle éprouva en recevant les premières assignations :

« Lorsque j'ai reçu la signification d'huissier qui m'était adressée, avec injures, calomnies, accusations de toutes sortes, citation à la barre, j'ai senti comme une pression, une joie, un triomphe tel que je dus aller m'enfermer dans ma chambre pour la dissimuler, car personne ne l'eût comprise. Évidemment, Notre Seigneur voulait me faire comprendre le prix d'une humiliation complète, acceptée ; depuis lors, je me suis sentie transformée ; cette épreuve m'a fortifiée plus que beaucoup d'autres efforts. »

Mais la lutte n'en était pas moins vive pour être plus vaillamment soutenue ; elle épuisait les forces de la douce victime qui, calme et sereine devant les siens, versait chaque nuit d'abondantes larmes. Aucune amertume ne lui fut épargnée : rapports continuels avec les avocats, interrogatoires, pièces à rédiger pour sa défense, interminables heures d'audiences au tribunal interrompues par le temps du repas qu'on prenait tout auprès du Palais, accusations infamantes, vingt témoins qui balbutiaient, ayant pour la plupart été tous dévoués à M^{lle} de Montaignac. Louise s'enivrait alors de la joie d'être humiliée, avec et comme son divin Maître, et ne songeait qu'à exploiter cette belle occasion de lui prouver son amour. Elle était soutenue par sa famille et de nombreux amis, dont quelques-uns faisaient jusqu'à deux cents lieues pour venir la défendre. Son avocat lui ayant demandé quels étaient ses témoins à décharge, elle cita tout d'abord les deux filles de son accusateur. – « Mesdemoiselles X... » s'écria l'avocat ? – Mais oui, répondit Louise. Ces demoiselles étaient, en effet, les meilleurs témoins à citer et elles durent comparaître.

L'abbé Gaume l'aidait durant ces heures douloureuses à entretenir la paix et le calme dans son âme :

« Notre Seigneur veut vous associer à sa croix, vous faire boire à son calice, lui écrivait-il. Vous me demandez mes conseils en tout cela ; le premier est de le boire jusqu'à la lie ; le deuxième de le boire sans vous plaindre ; le troisième de le boire par amour pour Celui qui a goûté avant vous le fiel du Calvaire ; le quatrième de rester parfaitement calme, répondant ce que Notre Seigneur vous mettra sur les lèvres, acceptant tout, ne refusant rien, cela simplement et s'il est possible joyeusement. »

Elle fut fidèle à ce programme ; M^{lle} Clémentine de Villers, s'intéressait plus qu'aucune autre à ces douloureux procès, lui disait :

« J'applaudis à l'esprit qui vous guide, mais je ne saurais parvenir à être calme au fond et à la surface comme vous l'êtes. En m'entretenant à part moi de certains faits, je me sens si fortement remuée que cela me fait mal ; puis je me dis que notre sainte a été poussée à faire ce qu'elle a fait par Celui qui vous veut toute sainte, toute épurée par tous les genres de privations, pour faire de vous ce que vous et moi ignorons peut-être également quant à ce monde, mais peu importe, pourvu que ce soit une sainte au Ciel. »

De son côté, M^{me} de Cavallès lui écrivait :

« Vous êtes toujours en mauvais train du côté des procès, mais votre âme en fait un si grand profit que je ne sais que souhaiter pour vous dans le bien que je vous désire ; je préfère m'en tenir à demander à Dieu votre avancement dans la perfection et il fera à ce sujet ce qu'il trouvera le plus utile à votre sanctification. »

Mgr Dufêtre, avons-nous besoin de le dire, prit hautement fait et cause pour M^{lle} de Montaignac et répondait un jour : « Vous verrez bien si M^{lle} de M... est une intrigante. »

Louise-Thérèse tenait à ce que la charité ne fût point blessée dans toutes ces circonstances. Jamais nous ne lui avons entendu dire un mot qui exprimât le moindre ressentiment ni la plus légère amertume ; elle ne revenait sur ce sujet que pour en rappeler les grâces et les joies surnaturelles.

Louise de Montaignac, après la mort de sa tante, avait rejoint ses parents à Paris. Ils habitaient rue de Babylone, tout près de l'église des Missions étrangères ; c'est là qu'elle assistait à la sainte Messe et reçut pendant toute une année la communion chaque matin des mains de M. l'abbé Gay, devenu depuis évêque d'Anthédon et auxiliaire de l'évêque de Poitiers. La grande piété de ce jeune prêtre, qui se préparait à célébrer la Messe par une heure d'oraison, excitait sa ferveur ; elle n'eut aucun rapport direct avec lui, mais elle lui envoyait des âmes à aider et à diriger. M. l'abbé Gay, de son côté, en faisait autant et se recommandait souvent à ses prières. Louise s'occupa de différentes œuvres pendant son séjour à Paris, notamment de l'orphelinat que M^{me} de Sesseval avait fondé rue Notre-Dame des Champs. Ses liens de parenté avec la famille de Sesseval furent la raison de ces relations auxquelles on chercha à donner une autre signification et qui autorisèrent des propos sans fondements. Quels que pouvaient être ses attrait pour cette œuvre qu'elle estimait beaucoup, elle n'aurait pas eu la permission d'y songer, l'abbé Gaume se faisait une loi de la ramener sans cesse à sa propre mission.

Les œuvres de son « cher couvent des Oiseaux », où la mémoire de sa sainte tante était en vénération, l'intéressaient particulièrement aussi. Elle y fit la connaissance de grandes âmes éprises de la dévotion au Sacré Cœur et y rencontra M^{me} Swetchine, sans qu'aucune intimité se soit pourtant établie entre elles.

Rappelée trop souvent à Nevers par ses multiples procès, M^{lle} de Montaignac n'y revenait jamais sans émotion. Elle retrouvait là ses doux souvenirs, sa chère cathédrale, les précieux encouragements de l'abbé Gaume, les amis dévoués auxquels elle restait si fidèle. Une lettre qu'elle écrivait à sa mère en 1847 nous ramène dans ce milieu et nous édifie sur l'emploi de son temps et ses impressions à la veille de l'un de ses procès :

« Mon estomac est toujours souffrant et mon cœur a besoin d'inaction : à Chaumay, j'ai été mieux et j'ai dû passer par toutes les attentions maternelles de la chère Clémentine. Hier, j'ai couché chez M^{me} de Berthier, après y avoir déjeuné et soupé. J'ai assisté pour la première fois à un sermon, je n'étais pas mécontente du prédicateur (M. Gaume), que j'ai vu ce matin avant la Messe. De là j'ai été chez le bon abbé Boucheaud qui m'a dit : « Comme ça, voyez-vous, si j'étais avocat, je vous demanderais de me charger de votre cause, il me semble que je la plaiderais aisément tout de même. » Il dira la Messe pour moi le 15, et bien d'autres. Pas d'inquiétudes, ma petite mère, je suis bien en paix et suis tranquille de ne pas jeûner parce que le bon Dieu sait beaucoup mieux choisir que nous la pénitence qui nous convient : j'espère que le fervent abbé Duclos n'est pas opposé à cette doctrine.

» Parlez-moi un peu des nouvelles ecclésiastiques. Que fait l'abbé Plantier à Notre-Dame ? J'ai écrit à Claire ; tâchez de la voir pour lui donner quelques détails, parce que je n'en donne aucun, mais ne parlez guère de tout cela, ma mère chérie, ce n'est pas utile à Paris ; et ce qui n'est pas utile est un temps perdu devant Celui qui nous le confie, et puis cela vous fait de la peine et je voudrais que vous ne pensiez à votre petite fille que devant Dieu. »

La pieuse amie de Louise, Camille de Berthier, appelée à se sanctifier parmi les Filles de la Visitation, trouva auprès d'elle l'appui qu'elle était en droit d'en attendre ; M^{lle} de Berthier, pressentant la résistance qu'elle allait rencontrer auprès de sa mère, lui demanda de l'assister en cette pénible circonstance. M^{me} de Berthier s'opposait, en effet, aux projets de sa fille et refusait de consentir à son départ. Chargée de négocier cette affaire, M^{lle} de Montaignac triompha de la résistance de cette pauvre mère, la persuadant si bien de son devoir maternel que M^{me} de Berthier conduisit elle-même sa fille à la Visitation le 14 août 1846. « Moi qui étais si timide, disait Louise de Montaignac, je faisais de vrais coups quand il s'agissait de Dieu, pourvu qu'on n'en sache rien. » M^{me} de Berthier, bien loin de lui en vouloir de son intervention, lui voua une affection dont elle ne cessa de lui donner des témoignages. Grâce à la générosité qu'elle apporta dans le sacrifice qu'elle fit de sa chère Visitandine, aux prières et à l'influence de sa pieuse fille, elle avança rapidement dans la perfection et ne cessa d'édifier ses amies : « M^{me} de Berthier, qui est toujours une sainte, écrivait quelques années plus tard M^{lle} de Cavailès, est en ce moment à la campagne. » C'est ainsi que ses amies parlaient d'elle.

Camille de Berthier prit l'habit des Filles de Saint-François de Sales le 16 novembre 1846. Mgr Dufêtre présida la cérémonie et prononça un discours que la jeune novice reproduisit presque en entier de mémoire après la cérémonie. Il prit pour texte ces paroles : « C'est là l'ouvrage du Seigneur et il est admirable. » L'entrée de M^{lle} de Berthier à la Visitation, suivant de près le départ de Louise de Montaignac, creusa un nouveau et très sensible vide autour du vénéré prélat, qui perdait en ces ferventes diocésaines ses plus dévouées auxiliaires. Nous trouvons l'écho de sa peine dans une lettre qu'il écrivait à Louise de Montaignac en janvier 1846, alors qu'il ne s'agissait point encore d'un éloignement définitif :

« Vos vœux me sont bien chers, Mademoiselle, parce qu'ils sont l'expression d'un cœur pur et dévoué. Le Seigneur doit les écouter, et moi je les reçois avec reconnaissance et

affection. Je vous offre en échange ceux que je forme pour vous dans toute l'effusion de mon âme. Je les joignais, ce matin, aux ferventes supplications que j'adressais au Seigneur en faveur de notre bonne Camille. Je ne m'accoutume pas à voir cette chère enfant toujours si éloignée de nous et je sens bien vivement cette privation. Je n'ai plus de petit missionnaire à qui je puisse confier mes œuvres apostoliques et je soupire après son retour. »

Il est à croire que la santé très délicate de M^{lle} de Berthier eut quelque peine à se plier aux exigences de sa nouvelle vie. Elle dut changer plusieurs fois de monastère et demeura enfin dans celui de la rue d'Enfer, à Paris, où elle mourut saintement le 18 septembre 1888, trois ans après son amie. Nous devons à son frère, M. de Berthier-Bizy, qui l'avait religieusement conservée, l'image-souvenir sur laquelle Louise de Montaignac consigna ses adieux à Camille lors de son douloureux départ de Nevers. Son cœur d'amie si tendre et son âme d'apôtre se révèlent en ces lignes émues :

« A Dieu, ma bien-aimée Camille, à Jésus, à Marie. Soyons si étroitement unies dans le Cœur du Sauveur que nous ne fassions *qu'une* pour l'aimer, le servir, le bénir toujours et partout. Demandons-Lui avec ardeur la grâce de *Le connaître* ... Ah ! quelle science désirerions-nous acquérir, si ce n'est celle de Jésus Crucifié ? ...

» Employons toutes les forces de notre âme, tous les tendres sentiments que Dieu a mis dans notre cœur à *Le faire aimer* et pour cela que tout en nous soit douceur et charité.

» Que la paix des enfants de Dieu soit notre partage, l'accomplissement de sa volonté sainte notre unique désir, son Cœur Sacré le lieu chéri de notre rendez-vous. Louise. »

Les relations épistolaires étaient devenues rares entre les deux amies, mais l'union de leurs âmes brava toutes les séparations. La dernière lettre que nous avons retrouvée de Sœur Camille-Stanislas de Berthier est datée du 20 janvier 1880. Nous en reproduisons les principaux passages qui font revivre des souvenirs de quarante ans et les sentiments qu'elles s'étaient voués l'une à l'autre :

20 janvier 1880.

Vive Jésus.

De notre premier Monastère de Paris.

« Que vas-tu penser en voyant mon écriture, ma bien chère Louise ? Ah ! tu sais bien que, si la plume garde le silence, nos cœurs et nos âmes ne laissent pas d'être unis en l'amour de Jésus et de Marie. C'est dans leurs Cœurs que toujours je retrouve mon ancienne amie en attendant la grande et éternelle union ! ... Combien j'ai pensé à toi à l'occasion de la mort de Mgr Gaume ! Non il n'est pas perdu pour nous ! Je le regarde comme un cher père et protecteur et je me trouve toujours bien de recourir à lui. Tâchons, ma chère Louise, de réaliser ce que le bon père te disait un jour : « Il faut que les Anges puissent dire, à la fin de cette vie : « Voyez comme Louise a aimé Jésus. » Ah ! aimons-Le, cet adorable Maître si affreusement outragé.

.....

» Je suis bien contente lorsque je sais de tes nouvelles. C'est une vraie joie pour moi quand mes frères peuvent te voir ; je les recommande, ces chers frères et toute la famille, à tes bonnes prières. Il paraît que notre bon Maître t'aime bien sur la croix, puisqu'Il t'y tient toujours ! Je Le bénis de te laisser néanmoins la force de t'occuper de bonnes œuvres, c'est précisément la croix qui les féconde. A Dieu, rendez-vous dans les Sacrés Cœurs en attendant celui du Ciel. Le souvenir de ton admirable tante de Raffin est pour moi comme le souvenir d'une sainte.

» Ta vielle et constante amie,
 » Sœur CAMILLE-STANISLAS DE BERTHIER,
 » de la Visitation Sainte-Marie. »

On lit dans une circulaire du premier monastère de Paris, datée du 15 mars 1889, les lignes ci-après :

« Notre bien-aimée Sœur Camille-Stanislas de Berthier a demandé qu'il ne soit rien dit d'elle. Nous assurons seulement qu'elle reçut tout en la vie et en la mort par l'entremise de la très sainte Vierge. Notre chère Sœur, frappée subitement d'apoplexie, mourut le 18 septembre, munie du sacrement des mourants. »

Louise de Montaignac allait s'éloigner pour toujours de ce Nivernais où elle avait vécu les heures les plus heureuses et les plus douloureuses de sa vie, où s'étaient nouées les plus saintes affections, où elle avait reçu d'exceptionnelles grâces ..., grâces si profondes, si décisives qu'elle devait en vivre jusqu'aux derniers jours de sa vie. Tout ce qui lui rappelait Nevers, tout ce qui la reportait aux années bénies qu'elle y passa excitait en elle une émotion visible, une vivacité d'impression et de souvenir inexprimable. Quarante ans d'épreuves, de souffrances, de travail, de déceptions n'altéraient point cette jeunesse de cœur, qui fut jusqu'à sa mort l'un des traits les plus séduisants de cette nature où la raison et la valeur le disputaient à une candeur ravissante. Tout lui était présent ; nous l'avons entendue parfois se plaindre de la souffrance que lui causait cette puissance de souvenir. Quoi qu'il en soit, elle resta fidèle à sa reconnaissance envers le Nivernais ; la lettre qu'elle adressait en 1871 à M^{lle} de Sénislhac le prouve éloquemment :

« Puisque vous êtes à Nevers, allez donc, si vous le pouvez, à la cathédrale et, devant l'autel de la sainte Vierge, derrière le chœur, faites une fervente prière en ma faveur ; rendez grâces au Seigneur, et cela de toute votre âme, des bienfaits que j'ai reçus dans cette église pendant tant d'années. Je pourrais dire que, lorsque j'ai quitté cette belle église, chacune de ses dalles me rappelait une impression religieuse, une lumière reçue, une douleur apaisée et mille consolations recueillies.

» La chapelle de Mgr Gaume, à droite après la sacristie, m'a vue pendant douze ans venir chercher dans la plus sainte et la plus éclairée des directions les armes qui m'étaient nécessaires pour combattre chaque jour, et moi-même, et les dangers de ce pauvre monde. Je fonds de reconnaissance au souvenir de tant de grâces ; le Cœur de Jésus vous inspirera ce

que vous devez Lui dire pour moi devant ce Tabernacle d'où Il est sorti le 6 juin 1833 pour se donner à mon âme pour la première fois ; c'est dans le chœur de la cathédrale de Saint-Cyr que j'ai fait ma première communion, je n'en finirais pas si je vous disais tout ce que je sens à ce sujet. »

Mais revenons à l'œuvre de M^{me} de Raffin, rapprochons-nous de ses premières confidentes, des « Épouses cachées » du divin Cœur de Jésus. Formés par M^{me} de Raffin et unis seulement par le vœu au Sacré Cœur, les membres de ce petit groupe étaient destinés à être un précieux levain. Il sera bien intéressant de nous mettre en contact avec ces âmes pénétrées de l'esprit si pur de la fondatrice, passionnées pour la Volonté divine, disposées à tous les sacrifices, à toutes les immolations. Des fragments de correspondance soigneusement conservés nous font soupçonner des merveilles de grâces. La lettre suivante, adressée à l'une d'elles par M^{me} de Raffin, éclaire sa direction et laisse entrevoir le résultat qu'on pouvait en attendre :

« Vous dites avoir demandé ce qu'Il voulait de vous ; je crois bien que sa volonté la plus positive, c'est que nous n'en ayons aucune. On s'en convainc surtout dans les circonstances où la nature est tentée de parler le plus haut et même de crier à tue-tête ; c'est alors qu'elle entend le mieux l'ordre de se taire en se soumettant, de se conformer ou plutôt de se transformer en la seule volonté qui ait le droit de vouloir, car elle seule veut juste et bien. Qu'elle nous soit donc le drap mortuaire sous lequel nous nous tenions sans mouvement et sans vie comme les corps auxquels il est bien égal d'être poussés du pied ou de la main et qui se laissent remuer comme on veut. Oui, soyons mortes dans cette sainte Volonté ; c'est là notre unique vie ; voilà qui est pour les agitations extérieures. Quant à notre intérieur, je crois que la volonté de Dieu s'y manifeste par les devoirs de notre position, par l'attrait particulier que nous soumettons à notre juge d'ici-bas et par les paroles si précises de Notre Seigneur qui dit : « Soyez parfaits comme votre Père Céleste est parfait. » Ce peu de mots comprend tout le travail de nos âmes, cette route infinie dans laquelle nous devons avancer chaque jour et où les pas se comptent par les victoires, les sacrifices, le dépouillement et l'abandon de soi-même. J'ai beau penser, je ne vois pas d'autre règle de conduite pour chacun en particulier et pour tous en général. Chacun selon sa mesure, et que nous importe de connaître celle qui nous est destinée, pourvu que nous allongions le pas de notre mieux, laissant au bon Dieu le soin d'éloigner plus ou moins le terme de notre perfection. A Dieu, vivent sa volonté, sa Croix et son amour, c'est là une véritable Trinité qui ne fait qu'un. »

Dans les lignes suivantes adressées à sa nièce, nous trouvons l'affirmation, le complément de cette direction forte, logique, lumineuse, entraînant :

« Tu as donc besoin d'être prêchée, chère fille. Eh bien, souviens-toi qu'il n'y a qu'une chose bonne, qu'une seule chose vraiment utile, c'est de faire la volonté de Dieu. Dès que l'on croit à l'existence de Dieu, on croit que sa volonté n'est qu'amour, oui Dieu nous aime d'un amour immense et que nous ne pouvons comprendre. Avec cette certitude, le trouble dans

l'âme n'est pas possible ; qu'avons-nous à faire ? Adorer Dieu et nous abandonner entièrement à sa volonté ; Il demande de nous un abandon aveugle, le Lui refuserons-nous ? Dans nos rapports avec les autres, pensons que tant que nous ne serons pas parfaits nous n'avons pas le droit d'exiger que les autres le soient. Tâche que chaque jour tu puisses offrir un petit sacrifice sur ta volonté, car il faut briser cette volonté pour devenir de la cire molle entre les mains du Seigneur ; le Ciel vaut bien la peine d'être gagné et puis celui qui aime véritablement Jésus crucifié est empressé à Lui prouver son amour en broyant sa volonté propre. Bon courage, chère enfant, faisons toutes nos actions en Jésus, par Jésus et abandonnons-Lui le soin de tout le reste. Je trouve le temps long sans toi, car tu es ma fille, mon amie et ma confidente, mais faisons la volonté de Dieu et tout ira bien. »

Chaque mot de ces admirables lettres demanderait à être médité. Elles renferment toute la spiritualité de M^{me} de Raffin et résumant l'esprit de l'œuvre dont sa nièce doit garder le dépôt. Nous le retrouvons condensé dans une page intitulée : « Portrait de M... », et annexée aux documents importants :

« C'est un beau spectacle qu'une âme si unie à Dieu, correspondant fidèlement à sa grâce, qui perdue en son amour et sa sainte volonté ne se recherche ni ne se retrouve plus ; qui ne veut d'autre appui que Lui en ce qui ne regarde pas l'obéissance, qui marche dans une nuit profonde, ne désire ni la lumière ni les ténèbres, mais s'abandonne à Dieu, ne voulant que ce qu'Il veut ou permet, et qui, dans une paix profonde, renfermant des peines qui ne sont connues que de Lui seul, depuis le matin jusqu'au soir, ne fait jamais sa volonté, mais se livre à celle des autres sans examen et sans trouble. Victime du Sacré Cœur, elle sait que tout en elle doit être immolé, consumé, anéanti. Aussi plus de retour sur le passé, plus de désirs pour l'avenir, plus de souci ni d'ennui pour le présent. Fidèle à la défense de penser et de réfléchir sur ce qui se passe dans son intérieur, ne cherchant pas à s'en rendre compte, tout est offert au Cœur de Jésus, dont l'amour doit consumer tout ce qui reste d'humain en elle. Dieu seul, elle seule avec Dieu, en Dieu, devant Dieu, tout tend à l'unité. La simplicité est sa voie, tout disparaît devant ces mots qui sans cesse retentissent au fond de son cœur : Dieu seul, seule avec Dieu ou Dieu en elle, elle en Dieu. Elle accepte tout sans rien rechercher et elle trouve partout des occasions de faire du bien, quoique dans une dépendance extrême de tous les moments. »

Ce portrait qui ne porte aucun nom d'auteur, est-il de M^{me} de Raffin ? Non, sans aucun doute, car si l'on y trouve sa doctrine, on ne saurait y reconnaître son style ; nous avons, au contraire, de bonnes raisons de l'attribuer à Louise-Thérèse de Montaignac, qui, pour tracer ce portrait de l'âme vouée au Sacré Cœur, n'a fait que reproduire les impressions et les dispositions de la sienne propre. On l'y retrouve tout entière.

Les entraves de tous genres amenées par les douloureux procès (qui comprirent une période de cinq ans) et nécessitèrent dix jugements, tous sans exception favorables à M^{lle} de Montaignac, ne détournèrent pas sa pensée du précieux dépôt dont nous avons parlé. M^{me} de Raffin lui avait laissé des instructions très précises touchant ses devoirs et lui avait remis

scellés les écrits qu'elle lui confiait. M^{lle} de Montaignac ne pouvait se dissimuler les difficultés d'une situation si nouvelle ; l'attitude prise par M. de Cossigny l'inquiétait à bon droit ; sa grande jeunesse rendait vis-à-vis de lui la succession difficile. Les contradictions ne pouvaient manquer d'abonder sur un terrain qui, n'étant plus officiellement gardé, appartenait à la discussion. Tout cela s'était imposé à la clairvoyance de la sainte mourante, et bien que son abandon et sa confiance en l'avenir n'aient pu être atteints par ces vouloirs divins, déconcertants pour la raison, elle ordonna à sa nièce de faire le silence et d'attendre l'heure de Dieu.

M^{lle} de Montaignac n'eut dès lors qu'une préoccupation, celle de garder fidèlement et avec discrétion le trésor remis entre ses mains. Le P. Ronsin, sur le point de quitter la terre, dans la pensée de lui laisser un appui au milieu de l'isolement où elle allait se trouver, lui conseilla de confier son secret à la Mère Sophie, des Oiseaux, que M^{lle} de Montaignac aimait beaucoup. Cet avis l'alarme, parce qu'il ne lui paraît pas conforme aux désirs de sa tante et, à ses objections respectueuses et motivées, le Père répond, expliquant sa pensée et peut-être la modifiant un peu :

« Je m'empresse de vous fixer sur le sens de ma dernière lettre.

» 1° Il n'est pas question pour le moment de mettre Mère Sophie au courant de tout et de lui envoyer tous les écrits relatifs à l'affaire ; mais j'ai cru cependant devoir vous désigner d'avance, en cas de besoin, la personne à laquelle ce précieux dépôt pourrait être plus sûrement confié.

» 2° En le lui remettant, ce ne serait pas vous, mais elle-même qui en ferait, en temps et lieu, la confiance à une ou deux de ses filles les plus prudentes, les plus discrètes et les plus propres à seconder l'entreprise.

» 3° Il me semble que cette mesure est la plus conforme aux intentions de notre chère et sainte défunte, qui a senti la nécessité d'attendre de Dieu et des circonstances le moment favorable pour mettre la main à l'œuvre, parce que si vous et moi pouvons être enlevés inopinément de ce monde, il n'en est pas de même d'une communauté tout entière qui subsiste toujours dans son chef et ses principaux membres.

» J'espère, ma chère enfant, que vous serez contente de mes explications, et moi je le serai de vous, si vous m'obtenez par vos bonnes prières du Cœur de Jésus, par le Cœur de Marie, ce qu'on doit désirer et demander en tout temps, surtout à mon âge : la grâce d'une bonne mort. »

Une lettre de M. de Cossigny, datée de juin, explique les sages dispositions de M^{me} de Raffin et met en lumière la prudence de M^{lle} de Montaignac. Cette lettre est celle d'un homme qui revendique justement ses droits, « mais voulant trop vite atteindre son but », comme le disait M^{me} de Raffin :

« Ma bien chère enfant,

» Depuis ma rentrée à Nevers, j'ai voulu vingt fois vous écrire, mais les affaires du diocèse, quelques voyages et un reste de souffrance m'ont fait différer jusqu'à ce jour. Vous êtes sûre que je ne vous ai pas oubliée devant Dieu et cela suffit à mon excuse ; vous êtes sûre aussi que du jour où j'ai connu l'événement qui a privé ma sœur d'une sainte amie et vous d'une seconde mère, je n'ai pas cessé de recommander cette chère âme à Dieu dans mes prières et mes saints sacrifices. Eh ! pourrais-je oublier celle que la Providence avait placée sur mon chemin pour me faire admirer en elle les trésors de grâce que renferme le Cœur divin du bon Jésus et pour stimuler de plus en plus mon zèle à le faire aimer et glorifier autant qu'il pourra dépendre de ma faiblesse ? Ah ! non, ma chère enfant, et le souvenir de votre bien-aimée tante est un de ceux qui ne mourront pas même avec moi. »

» Je regrette beaucoup qu'un scrupule que je ne m'explique pas vous ait empêchée de me rendre ce que je considère et qui est bien incontestablement à moi ; je veux dire :

» 1° Les lettres originales des PP. R... et B... et la copie faite par ma sœur du manuscrit de votre tante. Ces lettres je ne les ai que prêtées et si j'avais eu à redouter leur soustraction ou leur anéantissement, je ne les aurais jamais livrées à personne.

» 2° Quant au manuscrit, je le réclame aussi comme un bien qui m'appartient, parce qu'il m'a été donné par votre bien-aimée tante et parce qu'en le lui rendant ce n'a été que pour un temps.

» 3° Parce que la Providence m'ayant désigné pour supérieur et directeur de cette œuvre, ainsi que la chère défunte s'exprime dans une lettre que j'ai reçue d'elle à Saint-Malo, cette réclamation est éminemment dans mes droits.

» C'est pourquoi, pendant mon séjour à Rome, à défaut du manuscrit, usant de ma mémoire, j'ai longuement entretenu les cardinaux Patrizzi et Antonelli et le Général des Jésuites du projet et du plan de votre chère tante. Ce dernier surtout a fort regretté, mais pas plus que moi, que je ne puisse mettre sous ses yeux l'expression originale des pensées d'une femme aussi éminente en piété et en capacité et m'a dit que s'il connaissait le Père de la Compagnie qui vous dirige, il lui ordonnerait d'exiger de vous cette restitution.

» Au surplus, ma chère enfant, le mot que j'ai reçu du P. Ronsin, la veille de mon départ, n'était pas, tant s'en faut, prohibitif, mais il n'ordonnait pas non plus, et par respect pour l'état de souffrance de la malade, je ne voulais pas l'importuner par une nouvelle demande.

» Mais après sa mort, je pensais que tout cela me reviendrait de droit, que le supérieur recevrait tous les papiers y relatifs de la Fondatrice, et l'étonnement du P. Général a égalé le mien en voyant qu'ils m'étaient refusés. Je vous prie donc de me les rendre et de vous reposer avec une quiétude parfaite sur la sagesse des avis que j'ai reçus et sur ma prudence dans l'action.

» M^{lle} de Montaignac semblait autorisée à ne point « se reposer avec une quiétude parfaite sur la sagesse d'avis » qui la mettaient en contradiction avec les ordres de sa tante et l'auraient entraînée rapidement hors de la voie. Elle répond avec une déférence qui ne dissimule pas la surprise et établit respectueusement, mais très nettement les responsabilités de chacun :

« Paris, 2 juillet 1846.

» Monsieur et vénéré Père en Notre Seigneur Jésus-Christ,

» D'après la demande que vous m'en faites, je m'empresse de vous envoyer l'écrit que vous réclamez et auquel vous avez des droits que je n'ai jamais eu la pensée de contester, mais dont, au contraire, j'ai béni le Seigneur, tout en attendant dans l'obéissance aux derniers vœux de ma sainte tante le moment où il plaira à Dieu de manifester ses desseins sur cette œuvre à laquelle nous nous sommes dévoués. Vous croyez devoir reprendre immédiatement ce cahier, comme pouvant en avoir besoin, prochainement ; ce n'était pas la pensée de ma tante et, par conséquent, les instructions que j'avais reçues d'elle étaient positivement contraires à tout ce qui pouvait tendre à faire occuper de cette œuvre qui que ce soit dans ce moment. Mais l'expression formelle de votre désir à ce sujet ne me permet pas d'hésiter ; j'ai donc rompu le cachet de ce précieux dépôt et je vous adresse la copie que vous me demandez. J'ai auparavant et d'après votre conseil, mon Père, supplié le Cœur de Jésus, de telle sorte que nous ne fassions jamais rien qui ne soit selon sa sainte volonté et dans les intérêts de sa gloire.

» Je ne puis vous dire l'impression que j'éprouve en vous entretenant de nouveau de cette œuvre qui fut l'objet des pensées constantes de ma seconde mère pendant les trois dernières années de sa vie.

» Ah ! qui saura jamais tout ce qu'elle a offert de douleurs et de sacrifices pour obtenir de ne pas apporter d'obstacles à l'accomplissement des désirs que Dieu lui inspirait pour sa gloire, suivant son expression.

» Oh ! mon Père, et que dirai-je moi qui veux tendre au même but ?... Quand je considère à la lumière de la foi tout ce qu'il faudrait être pour mériter avec le secours de la grâce, sans doute, mais même avec ce secours, pour mériter, dis-je, d'être appelée à apporter un grain de sable à cet édifice sublime d'*adoration* et de *réparation* en union avec le *Cœur de Jésus*, je ne puis dire ce qui se passe en moi de sentiments de crainte d'être trouvée trop indigne et de désir de m'y consacrer. Mais j'espère en la miséricorde et en la charité de ce divin Cœur qui se sert souvent des instruments les plus vils pour manifester davantage sa bonté.

» Je compte aussi sur vos prières et votre charité, mon Père, car vous devez préparer les voies. J'attendrai en priant que vous me disiez ce que nous pouvons faire dans ce but : je dis *nous*, car ici, moins que jamais, je ne puis me séparer de votre bonne sœur, qui est pour moi le type de ce que doivent être les Dames de Saint-Joseph...

.....

» P. S. J'oubliais de répondre à votre demande des deux lettres de MM. R... et B... Je suis affligée de n'avoir pas été comprise lorsque j'ai écrit à Hortense que je ne les avais pas. C'était la vérité toute simple, j'ai cherché dans tous les papiers qui m'étaient restés et je n'ai rien trouvé que les copies que je vous ai envoyées. Je ne puis vous donner aucune explication là-dessus, car je vous avoue que du jour où ma tante est tombée malade je n'ai plus eu qu'une pensée, celle d'obtenir de Dieu sa guérison... Il m'a donné la force de supporter une douleur si peu en rapport avec ma faiblesse que je ne pensais pas à la lui demander. »

On se sent ici en face du véritable chargé d'affaires, on sent, uni à la grâce de la mission, le calme d'une âme éclairée sur ses devoirs et résolue à les remplir.

M. de Cossigny le comprit ; la lettre tout à la fois d'excuse et de reproche qu'il répond à M^{lle} de Montaignac cherche à dissimuler une déception sous une indulgence quelque peu forcée ; il s'était heurté à la résistance la plus difficile à vaincre, celle du droit et de la conscience ; la réalité faisait place au rêve. M. de Cossigny fait précéder cette réponse d'une explication amicale de sa sœur :

« Un mot de moi fera suite à la lettre que ma sœur vous écrit, ma chère enfant. Je vous le dois, ce mot, et pour vous remercier d'avoir cédé à mes désirs et pour vous consoler du petit froissement que je vous ai fait éprouver. Non, mille fois non, je ne vous ai pas crue un seul instant capable du plus léger mensonge, mais comprenant bien que vous n'aviez pas brisé le sceau du paquet et supposant bien que les lettres originales que je réclamaïis y étaient à votre insu, je regrettais que vous n'avez pas poussé vos recherches jusque-là pour me rendre un trésor dont je regretterai toujours la perte. Qu'est-il advenu ? Votre tante le sait et je suppose, moi, que la crainte exagérée de compromettre nos bons Pères l'aura portée à détruire des écrits, qui cependant n'avaient rien de compromettant pour eux.

» Si je me trompe et que quelque jour ils tombent entre vos mains, laissez-moi compter sur votre déférence pour me les rendre.

» Et maintenant, je vous dirai : acceptez avec soumission et calme le petit coup que vous a donné pourtant une main bien amie. Vous savez qu'une vertu non éprouvée n'est rien, et bien que cette épreuve soit bien peu de chose, elle peut néanmoins vous être très utile, puisqu'elle a un peu mortifié votre amour-propre et enfoncé quelques épines dans votre cœur. Moi aussi, j'ai souffert à Rome de votre premier refus, il m'en a coûté de manquer une si belle occasion de faire connaître à ces personnages éminents ces saints projets, mais j'ai dit ce que vous avez dit de votre côté ; ce que votre chère tante disait si souvent : « La volonté de Dieu n'est qu'amour ! » « Souffrir, aimer, espérer. »

» Maintenant, redoublons de prières pour que Dieu bénisse ce grain de sénevé ; planté dans le Cœur de notre bon Sauveur et sans cesse arrosé de son sang, peut-il ne pas croître ? »

Le vénéré P. Ronsin rendit son âme à Dieu le 4 novembre 1846. Peu de jours avant sa mort, immobilisé par la maladie, mais toujours occupé des âmes et fidèle à ses chers souvenirs, il adressa aux Oiseaux une lettre d'adieu, testament de sa piété et dernier hommage au Cœur divin qu'il avait tant aimé.

» Adieu, mes très chères filles, le Cœur de Jésus m'appelle aujourd'hui à Lui. *Deo gratias*. Travaillez autant que possible à Le faire aimer et glorifier ainsi que le Cœur Immaculé de notre divine Mère. *Mercès magna nimis*. Récompense vraiment trop grande. »

La mort du vaillant apôtre privait le grand projet de son protecteur le plus dévoué et M^{lle} de Montaignac d'un appui en apparence bien nécessaire à sa faiblesse. Le propre de Dieu

est d'édifier sur le néant, de confondre les jugements humains, mais l'âme de foi s'appuie sur la divine sagesse et s'abandonne à la volonté qui « n'est qu'amour ».

LIVRE DEUXIÈME

1845 – 1875



MONTLUÇON

CHAPITRE PREMIER

MONTLUÇON

Retour en Bourbonnais. – Estivareilles. – Montluçon. – Le curé de Notre-Dame. – Les enfants de Marie de Saint-Maur. – Vie intérieure. – Fondation de l'Œuvre des Églises pauvres. – L'Orphelinat du Sacré-Cœur de Jésus. – Le premier oratoire. – Louise de Montaignac tombe malade. – Elle est envoyée à Paris. – Mort de son père. – Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins.

APRÈS les événements politiques qui troublèrent la France en 1848, M^{lle} de Montaignac reprit avec ses parents le chemin du Bourbonnais pour se fixer avec eux à Montluçon, au centre de leur famille. C'est ici que commence à proprement parler la vie apostolique de la Servante du Cœur de Jésus : jusqu'ici elle n'a fait que poser les fondements à l'ombre et sous l'inspiration de sa vertueuse tante ; aujourd'hui, elle va se placer résolument et humblement en face des plans divins et en préparer l'exécution.

C'est à Estivareilles, où les Montaignac habitaient pendant l'été, qu'on se fixa tout d'abord. La terre d'Estivareilles, entrée dans la famille par le mariage du comte Amable de Montaignac avec Élisabeth Perrot, fille de Jean-Raymond Perrot, châtelain de Tysson, seigneur d'Estivareilles, est une ancienne propriété située à 9 kilomètres de Montluçon, tout auprès d'un agréable petit bourg auquel elle a donné son nom. Bien qu'agrandis considérablement, les anciens bâtiments soigneusement conservés gardent leur cachet et l'on peut facilement reconstituer le cadre dans lequel Louise-Thérèse passa l'été de 1848. Un immense parc s'étend au couchant de la maison ; nous l'admirons de la fenêtre de l'appartement du rez-de-chaussée qui fut la chambre de Louise-Thérèse. Que de fois ne dut-elle pas s'oublier devant ces splendides couchers de soleil qui sont l'un des charmes de cette demeure et dont ceux qui en ont joui ne peuvent perdre le souvenir !

Au levant, une petite porte donne sur la place de l'église située à quelques pas de la maison. Combien de fois ne fut-elle pas franchie par la fervente adoratrice qui, le devoir familial rempli, retournait comme les anges à son Ciel de la terre, Jésus au Tabernacle ! Il était bien pauvre ce tabernacle et le sanctuaire où il s'élevait, si pauvre lui-même que rien n'y révélait la demeure du Roi du Ciel. Louise de Montaignac, le cœur serré, trouva pourtant dans cet abandon une consolation, celle d'allumer elle-même la petite lampe qui attestera désormais l'invisible présence du Dieu de l'Eucharistie. Nous ne saurons qu'au Ciel les industries que lui suggéra son cœur pour entourer son divin Maître, le consoler pendant les longues heures qu'elle passait près de Lui, pour embellir ou plutôt rendre moins indigne cette église si vermoulue que peu d'années après elle dut être entièrement démolie. Elle est aujourd'hui remplacée par un gracieux édifice dans lequel nous remarquons deux vitraux, don de la famille de Montaignac, représentant l'un saint Louis, roi de France, portant la couronne d'épines, le second saint Jean-Baptiste. Au-dessous de saint Louis brille le blason de

Montaignac, qui semble bien à sa place dans cette église, où il perpétue le souvenir de la servante de Dieu.

Nous avons parlé du cadre, le milieu nous le connaissons depuis longtemps. Entourée de ses pieux parents, de sa grand'mère maternelle, de son jeune frère Charles, Louise, à Estivareilles, était l'âme de ce centre aimé où accouraient si volontiers tous ceux que leurs différents devoirs en tenaient habituellement éloignés. A chacun elle prodiguait ses attentions délicates ; mais c'est surtout envers ses « saints parents » (comme elle aimait à les nommer) que sa tendresse se faisait ingénieuse et persuasive. Une lettre que lui adressait son père à Nevers nous dit quelle influence elle exerçait et le charme qu'elle savait répandre autour d'elle :

« Je profite d'un moment où je suis seul à la maison, ma bonne et tout aimable fille, pour répondre à ta lettre, qui est toute pleine des expressions de ta tendresse pour ton vieux père. Elles sont bien douces à mon cœur, quoique les sentiments qu'elles expriment me soient connus. Et moi aussi, j'aime tendrement ma Louise, j'aime son bon cœur, son bon caractère, sa gaieté, son agréable entretien, sa franchise et enfin tout ce qui la fait chérir de ses parents et amis. Je fais de cet ensemble ma propre affaire, j'en jouis en moi-même, et ma fille Louise est pour moi une de mes plus douces consolations. Je devrais penser plus souvent à toutes celles que la Providence m'a ménagées, et c'est ce que je ne fais pas toujours. Ainsi j'ai été assez mal moralement pendant la dernière quinzaine de décembre ; je suis mieux à présent. Tu prieras le bon Dieu, ma chère fille, pour que ce mieux soit durable et pour qu'il me donne une parfaite soumission à sa volonté. Cela devrait m'être facile, puisqu'Il me donne tant de bonheur dans mes enfants. »

La mort de M^{me} de Raffin, la vénérable grand'mère de Louise, atteignit douloureusement la famille en octobre 1849, le vide qu'elle laissa se mesurant à la place qu'elle y tenait si justement, environnée de la double auréole de ses admirables vertus et d'une vie exceptionnellement féconde.

Mais Louise ne se contentait pas de se donner à Dieu et à sa famille ; son amour des âmes ne lui laissait pas de repos et ne pouvant faire de grandes choses sur un théâtre aussi restreint, l'humble et active ouvrière tentait du moins tout ce qu'elle voyait possible, sachant que devant Dieu rien n'est petit et que la valeur des actes se mesure moins à leur éclat qu'à l'intention avec laquelle on les accomplit.

Elle instruisait les enfants du village, leur faisait faire le mois de Marie et le mois du Sacré Cœur. Chaque dimanche, elle réunissait les petites bergères et parvint à fonder une sorte de congrégation de jeunes filles de seize à dix-huit ans. On disait le chapelet, on chantait des cantiques, puis la pieuse directrice racontait des histoires édifiantes dont elle était plus émue, elle-même, que son auditoire. Elle prêchait dans le désert et s'apercevait souvent avec douleur qu'elle n'avait pas été comprise. Elle aimait à parler de sainte Geneviève et de sainte Germaine, adaptant ses récits aux besoins de ces âmes simples. Un jour qu'elle croyait les avoir touchées, une des assistantes se contenta de lui dire : « Elle en avait de la chance celle-là ! » Mais jamais Louise-Thérèse ne se décourageait, et c'est ainsi que le bien se faisait et, en dépit de quelques déceptions, s'affermissait chaque jour.

Ce n'était pourtant là qu'une modeste préparation à l'apostolat qui l'appelait à Montluçon, où elle s'installa avec les siens à l'entrée de l'hiver 1848-1849.

On se ferait difficilement une idée de l'indifférence religieuse dans laquelle était alors plongée cette ville : on ne s'approchait pas des sacrements en dehors des plus grandes fêtes de l'année ; l'assistance à la sainte Messe le dimanche résumait pour les plus fervents la pratique et les obligations de la vie catholique ; l'église, durant la semaine, était habituellement déserte. Dès son arrivée, M^{lle} de Montaignac, toujours attirée vers les Tabernacles solitaires, s'imposa de passer chaque jour deux heures à Notre-Dame dans l'après-midi. Elle avouait que bien rarement le silence avait été troublé par l'entrée de quelque bonne femme ; elle trouvait et laissait toujours Jésus seul au très saint Sacrement.

« Quand je plonge dans mon passé, de seize à trente-deux ans, disait-elle plus tard, je me rappelle mes joies spirituelles au pied du saint Sacrement. C'était le plus impérieux de mes attraits ; dès que j'avais une minute de liberté, je courais auprès du Tabernacle ; je n'ai pas souvenir d'avoir résisté à ces appels de mon doux Maître, c'est une consolation que rien ne peut me ravir. La peine de mes sacrifices présents serait doublée s'il s'y mêlait quelque remords du passé. »

La première fois qu'elle demanda à se confesser, le sacristain stupéfait lui répondit qu'on ne se confessait qu'aux grandes fêtes. Elle insista sans obtenir d'abord satisfaction. Quand il se fut enfin résigné à cette dérogation aux habitudes, il alla chercher son plus grand plumeau et se mit à épousseter le confessionnal, dont les épaisses toiles d'araignées attestaient en effet le très rare usage. Même discussion pour communier, l'employé déclara qu'il ne sortait jamais de nappes dans la semaine ; M^{lle} de Montaignac dut revenir à la charge et s'obstiner. Aussi ne voulant pas attirer l'attention ni opérer une révolution dans les esprits avant qu'il plût au Seigneur d'éclairer les cœurs, elle se dérobait le plus possible et allait aux premières messes soit à Saint-Maur, soit à l'hôpital. Elle n'eût pas osé se montrer chaque jour à la paroisse, « car, disait-elle gaiement, on m'aurait de suite mise dans une niche avec deux cierges devant ». Elle évitait même de se confier aux domestiques, et plus d'une fois, avec la pieuse comtesse d'Auberville et l'une de ses belles-sœurs, elle fit réchauffer à la bougie le déjeuner qui n'avait point été pris à l'heure.

Profondément peinée de cette indifférence, elle cherchait un moyen de réagir contre une si attristante situation. Son cœur rempli de la divine charité ne songeait qu'à révéler le don de Dieu, *ce don par excellence* qui est le Cœur de son Fils, mais à l'heure dont nous parlons, elle priait, attendant celui qui devait l'aider et diriger ses pas. La Providence lui donna en son curé, M. l'abbé Guilhomet, l'auxiliaire le plus autorisé et le plus dévoué. Nommé en 1846 à Notre-Dame de Montluçon, cet excellent prêtre attendait, lui aussi, dans la confiance et la souffrance le secours que ses prières demandaient avec ardeur. A peine ces deux âmes furent-elles en contact qu'elles se comprirent et se mirent à l'œuvre.

Antoine Guilhomet, après avoir commencé ses études au petit séminaire de Moulins, les avait terminées à Saint-Sulpice. Il fut ordonné prêtre à Moulins en 1827, à l'âge de vingt-trois ans, et nommé vicaire de Saint-Pierre. Dans chacune des paroisses où il exerça le saint

ministère, il se montra pasteur zélé et dévoué, se faisant comme le grand apôtre « tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ ».

Mais ce fut surtout comme curé de Notre-Dame qu'il révéla sa mesure, déploya toutes les ardeurs de son zèle, aimant d'un amour de prédilection les pauvres, auxquels il donnait non seulement son superflu, mais son strict nécessaire ; il allait jusqu'à se dépouiller de ses vêtements pour les en couvrir. Il développa les œuvres de sa paroisse, en particulier celle des hommes, qu'il réunissait chaque dimanche à une messe dite spécialement pour eux. Afin de les attirer nombreux, il employait toutes sortes d'industries et d'attentions délicates qui lui gagnaient les cœurs. Aussi « ses chers hommes », comme il les appelait, étaient-ils fidèles au rendez-vous et un grand nombre remplissaient leur devoir pascal. Le soin des pauvres ne lui faisait pas perdre de vue l'instruction des enfants ; il obtint du Général des Maristes la fondation d'un collège pour compléter l'œuvre des Frères des Écoles Chrétiennes déjà établie à Montluçon. Ce zèle des âmes, cette incessante activité, il les puisait dans l'amour de Notre Seigneur, qu'il visitait souvent dans le très saint Sacrement. Chaque soir, les prêtres de la ville se réunissaient chez lui pour s'édifier mutuellement, se récréer ensemble et entretenir l'union.

Après plusieurs années d'un fécond apostolat, la confiance de son évêque l'appela à un poste d'honneur ; il devint curé de la cathédrale de Moulins, où il mourut pieusement le 27 juillet 1869.

Mais avant d'entrer dans le détail des œuvres qui vont informer la vie de M^{lle} de Montaignac, il est bon de rappeler sur quelle union à Dieu s'appuieront les actes que va produire le zèle brûlant qui la possédait. « Si je fais des œuvres, a-t-elle dit, c'est le fruit de mon oraison. »

En 1849, elle prend les résolutions suivantes, dont la perfection, si elle pouvait échapper à une lecture attentive, disparaîtrait dans la simplicité :

« En présence de Dieu et sous l'égide bénie de la sainte obéissance, je prends la résolution de suivre ce règlement. Le matin, le premier acte de mon cœur et de ma volonté sera le don de tout moi-même à Dieu.

» Je ferai une heure d'oraison et entendrai la sainte Messe.

» Dans la journée, je ferai quatre examens de recueillement, d'un quart d'heure chaque fois, soit que mes devoirs m'appellent au milieu des distractions extérieures, soit que je puisse demeurer en solitude ; je tâcherai de ne pas perdre une occasion de mortifier mes goûts et ma volonté, doucement et humblement, dans les petites choses surtout.

» Je me souviendrai sans cesse que mon divin Maître fut simple et pauvre dans ses vêtements, dans sa nourriture, et que ma volonté doit tendre à se simplifier en tout.

» Enfin, je m'efforcerai de ne point mettre d'obstacle à l'accomplissement de ce conseil qui fait aujourd'hui ma joie : Faites tout par amour. »

Si l'on rapproche le texte de ces résolutions de ce qui a été dit des longues heures que M^{lle} de Montaignac consacrait à l'oraison à cette époque de sa vie, on y verra peut-être une contradiction qu'il est facile d'expliquer. Cette âme privilégiée avait toujours pour programme de ne point se singulariser. Du reste, la prolongation de ses entretiens avec Dieu était

subordonnée à ses devoirs et bien que son amour lui ait fait opérer souvent de vrais prodiges pour satisfaire aux uns sans jamais nuire aux autres, elle eût considéré comme une exagération de s'imposer des obligations qu'elle aurait pu enfreindre. Promettre, pour elle, c'était tenir, elle ne revenait point sur une parole donnée, son esprit de justice ne lui en laissait pas admettre la possibilité.

A peine arrivée à Montluçon, M^{lle} de Montaignac se fit admettre dans la Congrégation des Enfants de Marie, qui avait alors son centre au couvent de Saint-Maur, sous la sainte et aimée direction de la Mère Sainte-Appolline, supérieure de ce monastère. C'est dans cette pieuse maison qu'elle rencontra M. l'abbé Bigot, prêtre du diocèse de Tours qui, par sa grande piété, une étroite communauté de pensées et de vues, gagna bientôt sa confiance. Il la pressa d'accepter la présidence de l'Association des Enfants de Marie, auxquelles il donnait la retraite, encouragé par M. Guilhomet qui, nous l'avons dit, appréciait grandement sa nouvelle paroissienne et fondait sur elle des espérances qui ne devaient pas être déçues.

La Congrégation des Enfants de Marie, fondée le 8 septembre 1832, fut rattachée en 1846 à la *Prima Primaria* et se développa rapidement à la suite de cette affiliation. Le nombre des associés grandissant, le conseil, réuni le 2 décembre 1849, résolut, en vue d'une plus grande gloire de Dieu et pour favoriser l'avancement de ses membres dans la vertu, de scinder la Société en deux divisions, la première composée des seules élèves de Saint-Maur, l'autre des personnes de la ville, mariées ou non, fixées dans leurs familles, les deux ayant des réunions spéciales, mais ne faisant qu'une au point de vue des privilèges et des œuvres.

« Le 8 décembre 1849, dit le procès-verbal de la réunion, les membres de l'association furent convoqués ; M. l'abbé Bigot leur a fait part des décisions prises le 2 décembre précédent par les Sœurs de la Congrégation ; il leur a fait connaître les principales obligations qu'il y aurait à remplir pour être admises à la 2^e division :

» 1^o Chaque jour, faire une demi-heure d'oraison et réciter l'office du Sacré Cœur de Jésus.

» 2^o Ne point fréquenter les bals, les spectacles, et, si l'on se trouvait forcée de paraître à quelque réunion mondaine, s'abstenir des danses dangereuses.

» 3^o Apprendre le catéchisme à de petites filles pauvres et s'attacher spécialement aux orphelines.

» 4^o Orner et entretenir les églises pauvres.

» Après avoir soumis ces points à l'assemblée, M. Bigot a levé la séance en donnant rendez-vous à 3 heures à celles qui, après délibération, accepteraient les conditions présentées. Dix-sept répondirent à l'appel. M. Bigot, M^{me} Sainte-Appolline, M^{me} Saint-Bernard étaient présents ; les lumières du Saint-Esprit implorées, on procéda à l'élection des dignitaires de la seconde division. Furent élues : présidente, M^{lle} Louise de Montaignac ; vice-présidente, M^{me} de Thonnellier ; secrétaire, M^{lle} Stéphanie de Lassaigne ; trésorière, M^{me} Sarlat. Sept conseillères furent également élues. »

Pénétrée de dévotion envers la très sainte Vierge, la zélée présidente prit à cœur ses nouveaux devoirs et ne négligeait rien de ce qui pouvait stimuler la ferveur des associées,

augmenter leur amour pour l'auguste Reine du Ciel. Dans ce but, elle employa ses efforts à faire célébrer avec solennité le mois de Marie dans la paroisse de Notre-Dame. Elle voulait ramener à l'église, et sachant combien le décor a de prise sur l'esprit populaire, elle entreprit de vrais chefs-d'œuvre de mousse et de fleurs et fit de la vieille chapelle un délicieux parterre. Elle travailla longtemps, se donnant d'autant plus de peine que ses ressources étaient plus modiques ; la valeur de son travail consistait surtout dans l'habileté et le bon goût avec lequel elle disposait toute chose. Ses frères, la voyant très affairée, la contrariaient, se plaignant de « manger de la mousse dans tous les plats ». Quoi qu'il en soit, l'effet dépassa l'attente de l'habile ouvrière, on vint d'abord pour admirer, puis on pria et la ferveur de ce mois de mai produisit dans les âmes, à la grande joie du pasteur, des fruits inespérés.

Le culte de la très sainte Vierge était du reste bien établi dans la paroisse, où la statue miraculeuse de Notre-Dame, vénérée depuis tant de siècles, est, à certaines époques de l'année et aux moments des calamités publiques, l'objet d'une dévotion spéciale. Chaque année, le 8 septembre, l'antique image descend des hauteurs de la corniche où elle habite et reçoit, pendant l'octave de la fête de la Nativité de la très sainte Vierge, les hommages et les présents de ses enfants. Le 15, elle regagne sa demeure aérienne au son de toutes les cloches, au milieu d'une foule compacte qui l'accompagne du regard. La descente et la montée de Notre-Dame sont un des événements les plus populaires et les plus touchants de la vie paroissiale. Un fléau menace-t-il les propriétés, s'agit-il d'obtenir la pluie ou le soleil pour les fruits de la terre, on se souvient de la puissante patronne de la ville et l'on implore du curé de la paroisse une « descente » extraordinaire de Notre-Dame, prière toujours exaucée et confiance rarement trompée.

Mais la constante préoccupation de M^{lle} de Montaignac était Notre Seigneur au très saint Sacrement. Elle songeait à établir une œuvre dont le but serait d'orner ses autels, de pourvoir de linges et d'ornements sacrés les pauvres paroisses du diocèse, en attendant d'amener des adorateurs autour des Tabernacles abandonnés, dans ces sanctuaires déserts devenus, par le dévouement des associées, moins indignes du Dieu qui les habite.

L'origine de la fondation de l'Œuvre des églises pauvres se rattache à l'émotion que fit éprouver à la servante de Dieu, le récit de l'inexprimable dénuement dans lequel se trouvait la petite église de Rosnais, village situé non loin de Nérès-les-Bains. Désireuse de se rendre compte par elle-même de la situation lamentable de cette paroisse, elle se mit en route avec sa pieuse amie, M^{me} de Thonnellier. Ce qu'elles avaient appris était encore au-dessous de la réalité. Le cœur de la servante de Dieu se serra, et dès la première réunion des Enfants de Marie, elle leur communiqua ses douloureuses impressions. Elles en furent si touchées qu'on décida de confectionner immédiatement des purificateurs et des corporaux qu'on se hâterait de faire parvenir ; un second envoi : quatre vases de porcelaine, suivi d'un troisième de quatre branches de fleurs artificielles devaient compléter le premier. Nous trouvons dans le compte rendu de l'année 1850 les détails concernant les humbles débuts de cette œuvre :

« Nous parlerons maintenant des églises pauvres et nous rendrons grâces au Cœur Sacré de Jésus qui a particulièrement inspiré cette œuvre et l'a bénie dès ses premiers jours, en nous mettant à même de Lui offrir dans quelques sanctuaires délaissés le linge et les

ornements nécessaires au saint Sacrifice. Quatorze paroisses ont été recommandées à l'association, cinq seulement ont pu être secourues.

» Il a été dépensé fr. 536,85 pour cette œuvre. Nous rappelons avec bonheur qu'elle a été particulièrement bénie et encouragée par Mgr de Dreux-Brézé, qui a bien voulu nous promettre ses prières et son appui pour tout ce qui pourrait contribuer aux progrès de la congrégation et des œuvres qu'elle a adoptées. »

La lettre suivante, datée du 14 novembre 1850, fait foi des bienveillantes dispositions de Mgr l'Évêque de Moulins :

« Je suis bien en retard pour répondre à la lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire au nom d'une Association dont le double but mérite cependant mes remerciements les plus empressés et mes encouragements les plus sincères : cette lettre avait été égarée dans tous les transbordements de papiers qu'ont nécessités les travaux de l'évêché et n'ayant pu en prendre qu'une connaissance sommaire au moment où je l'avais reçue, je craignais de n'avoir pas tout saisi. Une lecture nouvelle vient de me convaincre que je ne m'étais pas trompé, l'œuvre des Catéchismes m'avait échappé, et cependant elle mérite bien une bonne et large bénédiction. A mon retour à Montluçon, je vous demanderai la permission d'aller constater sur ce point aussi les résultats de votre zèle et lui adresser une paternelle supplique. Je connais une ville où des merveilles ont été opérées par ce genre de dévouement. Vos travaux comprennent certainement deux œuvres parfaites : vous préparez, d'un côté, dans votre œuvre spirituelle les âmes à recevoir le pain qui peut seul les nourrir ; de l'autre, vous exercez la première de toutes les charités temporelles. Notre Seigneur est parmi les pauvres le plus digne de tous nos soins et, malheureusement, dans ce pays, Il est encore le pauvre entre tous les pauvres. L'aumône que vous Lui faites est donc de toutes la meilleure et la plus parfaite comme la plus nécessaire. L'honorer sur ses autels, c'est honorer sa sépulture et Il a remercié Lui-même, Il a défendu contre les objections présentes et futures la première de toutes les femmes qui lui a témoigné sa foi par ce genre d'hommages. Si le monde ne le comprend pas et couvre ses attaques contre ce genre de charité par le spécieux prétexte d'un autre, vous avez de sa bouche même la réponse péremptoire : il n'y a qu'à changer le mot *toujours* en celui de *partout*^o : « Vous ne m'avez point partout » au lieu de « Vous ne m'avez pas toujours avec vous ». C'est vrai dans les deux sens de son Humanité sainte et l'application est facile en faveur de votre œuvre. Qui l'attaquerait ne serait pas, je crois, malgré les plus belles phrases, plus charitable que le premier contrôleur. Permettez-moi donc, au nom de mon Maître, que je suis si humilié de voir presque partout, dans mon diocèse, plus mal logé et meublé que moi, de vous exprimer toute ma reconnaissance. Votre sainte pensée sera féconde, je l'espère, et je lui devrai, avec le temps, la décence de la maison de Dieu en proportion des localités, cette décence que le juste se vantait d'avoir aimée et présentait au Seigneur comme un titre à ses bienfaits.

» Que Dieu vous accorde, Mademoiselle, à vous et à vos pieuses associées tous ceux de sa grâce dans toute leur abondance, c'est le vœu que je forme bien sincèrement ; veuillez en agréer l'assurance avec l'hommage de mon respectueux dévouement.

» † PIERRE, *Évêque de Moulins.* »

Cette précieuse lettre fut un grand encouragement pour la pieuse destinataire qui, au nom de ses associées, remerciait en ces termes le vénéré pasteur du diocèse :

« Monseigneur,

» La lettre que Votre Grandeur a eu l'extrême bonté de nous adresser a excité en nous un zèle nouveau et m'a particulièrement remplie de consolation, en me donnant l'espérance que vous porterez quelquefois à l'autel le souvenir de vos petites filles de Montluçon, dont quelques-unes au moins aspirent de toutes les forces de leur âme à entrer dans la voie de la sainteté où elles vous regardent marcher avec tant de bonheur et où vous suivent chaque jour leurs vœux et leurs prières. Nous venons de faire une retraite de huit jours au couvent de Saint-Maur, plus de cent dames en ont suivi les exercices avec une ferveur bien édifiante, et nous avons la confiance que les grâces, les secours incomparables qui nous ont été prodigués dans ces saintes journées porteront des fruits durables.

» Je vous demande, pour elles et pour moi, votre bénédiction, Monseigneur, et vous supplie d'agréer la nouvelle expression de la respectueuse vénération et de la reconnaissance avec lesquelles je suis,

» De Votre Grandeur la très humble et très soumise

» servante et fille en N. S. J.-C. :

» LOUISE DE MONTAIGNAC. »

L'année suivante, Monseigneur, faisant trêve aux nombreuses et importantes affaires de son ministère, vint honorer de sa présence l'une des réunions de travail. Il bénit et encouragea le zèle des ouvrières et accorda quarante jours d'indulgences à tous les membres de l'association qui travailleraient en commun une heure au moins aux objets du culte, à la seule condition que ce travail fût précédé de la courte prière d'usage.

L'œuvre des jeunes orphelines n'occupait pas moins M^{lle} de Montaignac.

« Au 1^{er} janvier 1850, lisons-nous, l'association n'était encore chargée que d'une seule petite fille, sans père, ni mère, sans asile. Une voix aimée s'était fait entendre en sa faveur et elle était devenue notre enfant d'adoption. Envoyée par la Providence, nous lui devons notre appui ; elle a dix ans, est maintenant à l'abri du danger ; la Congrégation l'entretient et paie, pour sa pension à l'hospice, 80 francs par an.

» Quelques mois plus tard, une petite orpheline de six ans était adoptée par M^{lles} de Verdalle et de Bar, qui l'ont gardée chez elles jusqu'à présent. Depuis quelques jours, elle est près de sa petite compagne et sera élevée aux mêmes conditions. Une troisième petite fille est sous la protection d'une autre associée, qui a bien voulu se charger de la garder et de l'instruire. Nous pouvons nous féliciter de les avoir adoptées, car ce sont des enfants transformées. L'aînée surtout, dont le caractère et la première éducation nous donnaient des inquiétudes, est devenue docile, attentive et montre d'excellentes dispositions pour le travail,

elle fera sa première communion dans peu de mois. C'est, nous en avons la confiance, une âme sauvée par nos soins. Tel est l'humble commencement de cette œuvre chérie que toutes seraient si heureuses de voir grandir sous le regard du Seigneur. »

Nous pouvons déjà entrevoir, à travers ces lignes, de quel surnaturel amour Louise-Thérèse enveloppait ces âmes d'enfants qu'elle aurait voulu arracher à la misère morale et matérielle pour leur assurer, avec le pain de chaque jour, l'aumône plus rare et plus précieuse qui devait en faire des enfants de Dieu. Aussi ne sommes-nous point surprises de voir grandir ses ambitions et sa confiance à mesure que les bénédictions d'En-Haut semblent les encourager.

Louise-Thérèse sentait la nécessité de réunir ces chères enfants dans un même local, sous une surveillance unique, d'exercer sur elles une vigilance qui s'étendît à leurs besoins matériels, moraux et spirituels. M. le curé de Notre-Dame, d'accord avec le conseil des Enfants de Marie, approuva d'autant plus volontiers les pensées et les plans de M^{lle} de Montaignac qu'on pouvait s'en remettre pleinement à la sagesse de son administration.

« Vous vous rappelez que les années précédentes nos modiques ressources ne nous avaient pas permis de commencer sérieusement cette œuvre. Nous n'avions pu adopter que deux pauvres petites filles pour lesquelles nous payions une pension à l'hospice ; nous voyions rarement ces enfants, nous ne nous occupions pas d'elles d'une manière directe, enfin, sauf notre aumône, nous laissions à d'autres, déjà riches en bonnes œuvres, toute la peine et par conséquent tout le mérite de cet acte de charité, auquel nous avions promis de nous dévouer tout spécialement. On a donc pensé que, pour donner aux associées le moyen de participer d'une manière active et personnelle à cette œuvre si touchante, il fallait mettre les petites orphelines à leur portée et sous leur direction. C'est dans ce but qu'on a loué une maison où elles sont réunies au nombre de quatre, depuis la fête de la Visitation de la très sainte Vierge, premier vendredi de juillet. Ce jour-là, M. le curé de Notre-Dame a bien voulu bénir ce petit orphelinat consacré aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, et les paroles qu'il adressa à cette occasion aux associées présentes, partant d'un cœur où surabonde la charité, ont produit déjà des fruits de zèle et de dévouement qui seront, nous en avons la confiance, une semence féconde pour l'avenir. »

Louise-Thérèse ne comptait point avec les difficultés, elle ne songeait qu'au salut de ces âmes et regardait plus haut que les horizons d'ici-bas.

« Je fais prier pour vous nos petites orphelines, écrivait-elle au P. Reculon ; ces chères enfants, j'ai pour elles une tendresse que je ne puis exprimer ; quand je songe à leurs titres devant Dieu, je me mettrais à leurs pieds. Quelle consolation, si nous pouvions contribuer à leur salut : c'est un apostolat en miniature qui me ravit ! »

Dans l'humilité et la pauvreté, l'orphelinat du Sacré Cœur de Jésus était fondé.

En dépit d'un héritage si injustement disputé, Louise-Thérèse n'avait, à cette époque, à sa libre disposition que 1.000 francs de rentes. Elle en aliéna de suite 800 pour le local (indispensable abri de l'œuvre), dont fait mention le compte rendu.

C'était, il faut l'avouer, un grand acte de confiance, mais si elle était peu riche des trésors de la terre, Dieu l'avait bien dotée du côté de ceux du ciel et son abandon simple et filial en la Providence lui valut des secours inattendus : « J'ai la bourse de Notre Seigneur », aimait-elle à dire. Ses dévouées amies, complices de toutes les audaces de sa charité, vinrent à son aide : M^{lle} de Bar loua une petite portion de sa maison, M^{me} de Thonnellier prit à sa charge une part du loyer, ce qui réduisit la part de M^{lle} de Montaignac à la somme de 200 francs ; c'était bien lourd encore pour ses pauvres ressources ; elle n'hésita pas cependant à en consacrer une partie à élever un modeste trône au divin Roi en convertissant en oratoire l'une des pièces de sa petite maison. Elle obtint de Mgr de Dreux-Brézé la grande faveur d'y garder le très saint Sacrement. Tout était pauvre dans cette demeure et vraiment digne du premier Bethléem ; l'installation, si modeste qu'elle fût, épuisa pourtant les ressources, et quand le strict nécessaire fut à peu près acquis, il ne restait plus que 12 francs pour pourvoir aux besoins de la vie. Nul ne saura les difficultés dont furent marqués ces modestes débuts, mais la servante de Dieu, qui comptait pour peu les moyens humains, ne redoutait pas davantage les contradictions quand elle avait accompli la volonté de Dieu ; le sentiment même de son impuissance l'assurait du secours divin.

Cette âme vaillante et courageuse, qui en deux ou trois années venait de faire tant de choses, ne devait pas jouir longtemps d'une activité dont semblait pourtant dépendre l'avenir des œuvres qu'elle venait de fonder. Dès le mois d'avril, un refroidissement compliqué d'un excès de fatigue amena un mal qui nécessita une importante consultation, suivie du départ pour Paris.

Le jour de l'Ascension, Louise donnait à sa mère des détails qui laissent entrevoir de grandes privations et de cruelles souffrances.

« Ma chère petite mère, je viens causer un peu avec vous pour me consoler pendant ce temps de ne pas célébrer cette grande fête avec vous. Je tâche de demeurer dans l'esprit de l'Église, en me réjouissant de cœur avec elle, mais je n'y suis guère portée aujourd'hui, parce que si c'était permis, j'aimerais mieux aller à la messe qu'être dans mon lit ; je suis pourtant bien contente de pouvoir vous dire que je suis mieux que la semaine dernière. Les brûlures de mon pied, après avoir jeté de l'eau abondamment, se sont séchées, il n'y a plus que de la peau morte ; j'étends mieux ma jambe, le pied me fait moins mal qu'à mon départ de Montluçon. Enfin, s'il y a plus de faiblesse à cause de la souffrance éprouvée, il y a au fond de l'amélioration. Le bon docteur est venu mardi et m'a dit qu'il était très satisfait, mais qu'il ne fallait pas encore trop se flatter, que l'effet produit au pied avait été trop violent, mais enfin qu'il pouvait en résulter un bien plus considérable, que ce mieux ne pouvait pas être constaté avant plusieurs jours. Il a ajouté : « Si vous voulez, nous attendrons avant de rien faire de nouveau. » Cela a été notre avis, j'attends donc. Il m'a permis de reprendre l'usage de mes béquilles pour aller jusqu'au sofa, je souffre un peu tant que mon pied est pendant : il se

réhabituer. M. P... me parle toujours de Nérès, il dit même qu'il ira en même temps que nous pour son propre compte ; ce serait très commode. »

Elle revint de Paris si peu guérie, qu'à peine ses chères orphelines installées elle se remit au lit où devaient la retenir sept ans les plus cruelles souffrances. Un pareil événement en semblables circonstances était de nature à décourager l'âme la plus fortement trempée. Qu'allaient devenir ses pauvres enfants, dont la vie matérielle même n'était point assurée, les œuvres naissantes qui alors reposaient sur son seul dévouement ? Fallait-il y voir un signe de désapprobation divine ? M^{lle} de Montaignac ne se demanda rien de tout cela, elle ne tenait qu'à une seule chose, faire la volonté de son Maître : Il parlait clairement, elle ne se troubla point, sachant que rien ne met obstacle aux desseins de Dieu, qu'Il ne fonde que sur le néant et qu'à l'encontre de nos courtes vues, Il emploie souvent des moyens humainement opposés à la fin qu'Il veut atteindre.

« Quelle croix et quelle miséricorde que cette puissance de souffrir... écrivait-elle ! Après celle d'aimer Dieu, c'est bien une des plus grandes, car enfin quel autre moyen de faire quelques sacrifices pour Lui qui soient aussi purs de tout intérêt propre ? Ah ! comme j'aspire à ce saint dégageant, à cette humilité, seul vrai sentiment que je puisse avoir de moi-même, à cet anéantissement que nous prêche Jésus dans sa crèche ! »

C'est dans ces sentiments qu'elle baisa sa croix, employant au travail les rares moments de soulagement que lui laissait le mal, taillant, préparant sur son lit au prix d'efforts inouïs les ornements qu'on devait confectionner, ainsi que les pauvres vêtements de ses orphelines, tirés le plus souvent de son propre trousseau. Au moment d'une si cruelle épreuve, elle trouva une consolation dans l'admirable dévouement de ses deux amies : M^{me} de Thonnellier et M^{lle} de Bar. Ces dames lui consacraient tout le temps qu'elles pouvaient soustraire à leurs devoirs de famille, remplissant auprès des orphelines les offices les plus rebutants de la charité ; elles peignaient et baignaient ces pauvres enfants, qu'on amenait parfois couvertes de vermine et souvent malades ; elles leur apprenaient à travailler, surtout à prier, enfin elles faisaient tout ce qu'il en coûtait tant à M^{lle} de Montaignac de ne pouvoir plus faire. L'œuvre se développait malgré tout ; nous en trouvons le témoignage dans le compte rendu annuel préparé par la zélée directrice :

« Depuis la dernière assemblée, le Conseil a adopté deux nouvelles petites filles ; c'est donc onze enfants que nous confie la Providence et qui donnent aux membres de l'association une occasion journalière de s'occuper directement de N. S. Jésus-Christ dans ses pauvres les plus aimés. A ce propos, il me semble que je puis bien, sans trop d'indiscrétion, vous dire quelque chose du bonheur que nous avons souvent éprouvé en voyant plusieurs d'entre vous se dévouer avec tant de joie et de simplicité à soigner ces chères orphelines lorsqu'elles étaient malades, leur rendant des services tout maternels avec une bonté, une tendresse qui ont dû ravir les Anges, leurs seuls témoins, et qui ont été pour nous la meilleure assurance de la vie de cette œuvre... »

M^{me} de Montaignac aida beaucoup sa fille dans ces laborieux commencements. La maison des parents de Louise-Thérèse communiquait avec celle qui abritait les orphelines et la pieuse mère s'était réservé le rôle de garde-malade. C'est elle qui, au moment où allait mourir dans la plus tendre pitié une petite orpheline, lui disait : « Ma petite, tu vas aller voir le bon Dieu, demande-Lui bien de guérir M^{lle} Louise.— Oui, madame, répondit la petite fille ; puis se recueillant : « Comment faudra-t-il dire au bon Dieu, madame ? »

M^{me} de Montaignac assumait sur elle presque tout le travail de la première loterie qui fut organisée en faveur des orphelines.

Quant à M. de Montaignac, il versait des larmes de consolation devant les travaux de sa fille et s'intéressait vivement à ses œuvres. On le vit même avec admiration accompagner au cimetière la première orpheline qui mourut sous son toit. Il avait pour sa fille Louise une affection mêlée de respect à laquelle la douceur de son caractère, jointe à une foi profonde, donnait un cachet d'exquise et religieuse tendresse. Louise, de son côté, vénérât son bon père ; chaque soir, elle se mettait à genoux près de son fauteuil avant de le quitter. « Je le faisais avec dévotion », disait-elle. Un jour que son filleul, Robert de Kergaradec, qui l'observait (il avait alors trois ou quatre ans), lui demanda l'explication de cette habitude, elle lui répondit que c'était « le respect de Dieu dans l'autorité paternelle ». L'enfant comprit et en fut si frappé qu'il suivit, dès lors, l'exemple de sa tante avec une gravité touchante.

M. de Montaignac s'éteignit doucement le 2 octobre 1853 : « Il mourut de la mort du juste, disait Louise-Thérèse, en bénissant ses enfants, recommandant les pauvres dont il était chargé, après avoir reçu les Sacrements de l'Église, le sourire sur les lèvres. » Retenue par la maladie, elle n'eut pas la consolation d'assister son père ; il lui fit dire qu'il allait l'attendre au ciel, où il ne faisait que la précéder.

Nous n'avons aucune peine à nous représenter la grandeur du sacrifice de Louise, alors que, clouée sur la croix, elle dut laisser à d'autres, auprès du lit de mort de son père, la place qui lui appartenait. Elle se résigna, mais la secousse fut telle qu'il s'ensuivit, durant dix à douze jours, une excitation nerveuse, due à son état de faiblesse et de souffrance, qui, aggravant son mal, enraya pour longtemps le mieux obtenu à Nérès et qui avait rendu un peu d'espérance.

Elle profita de l'épreuve pour activer l'œuvre de sa sanctification et puiser dans son infirmité même les grâces de force, d'humilité, d'abandon et de générosité qui devaient briller en elle d'un éclat qu'aucune traverse ni découragement n'atténueront jamais. Une précieuse correspondance que la vénération du R. P. Reculon le porta à conserver et qui, sur ses désirs, nous a été communiquée après sa mort, contient les notes les plus caractéristiques relativement à l'état d'âme de Louise-Thérèse de Montaignac, à cette période de souffrances et de travail sans trêve :

« Dieu soit béni de tout ! sa volonté n'est qu'amour, et au total, j'ai l'espoir que tout ce qui nous paraît obstacle nous sera grâce ; priez pour que nous soyons bien petites, bien fidèles, bien souples sous cette douce et forte impulsion... Que je voudrais aimer et faire aimer notre doux Sauveur comme il faut !

» Vous avez prêché ses justices et ses miséricordes ; vous êtes son envoyé, son représentant au milieu de cette grande paroisse. Je Le supplie de vous donner la plénitude de ses grâces et de soutenir vos forces défaillantes quelquefois. — *La force se perfectionne dans la faiblesse, même celle du corps.* Comme je le ressens ! car toute notre force se trouve en Dieu et *nous ne sommes jamais plus près de Lui que lorsque nous ne sentons en nous que misères.* Nous sommes des *mourants* qui devrions aspirer sans cesse à la vie *éternelle*. Hélas ! hélas ! que de choses nous arrêtent.

» J'ai dû interrompre cette lettre hier, je suis si dépendante de mon état de souffrance et de faiblesse que je ne sais jamais ce que je pourrai faire d'une heure à l'autre. Dieu soit béni, puisque j'ai tant désiré l'obéissance directe et que mon divin Maître a jugé que ce genre de soumission et de renoncement m'était meilleur qu'un autre, je veux le préférer aussi et n'y ai pas de peine en général. Ne trouvez-vous pas une consolation incomparable à cet abandon d'enfant entre les mains de Dieu ? Comme je suis la faiblesse même, il me le fait sentir habituellement, aussi bien que le bonheur de penser qu'Il est tout, qu'Il peut tout, qu'Il nous aime plus que nous ne nous aimons nous-mêmes.

» La pratique que vous me donnez pour ce Carême ne me mortifie guère... n'est-ce pas la jouissance par excellence de penser au souverain objet de notre amour, et puis la paix dans le Cœur de Jésus ! Ah ! c'est le don de Dieu... c'est passer le temps de l'exil à essayer de goûter les joies de la patrie... J'accepte tout comme un enfant... Bénissez le Seigneur pour moi, demandez-Lui de me transformer en Lui, afin que je n'agisse plus, que je ne vive plus que pour Lui. Vous savez que je Lui adresse habituellement cette prière pour les âmes qui lui sont unies. »

Le P. Reculon prêcha en 1854 la retraite des Enfants de Marie. Louise-Thérèse, qui ne jouissait pas elle-même de ce bienfait, mais qui en pesait les conséquences pour chacune, encourageait le prédicateur et offrait joyeusement à Dieu les sacrifices si sentis que lui imposait sa réclusion :

« Tout va bien, mon bon Père, il me semble que vous puisez sans mesure dans les trésors de Notre Seigneur et de sa sainte Mère ; combien je les en remercie ! Offrez-leur donc mes pauvres petites souffrances et les grandes privations qui me sont imposées cette semaine, afin qu'ils les reçoivent plus sûrement pour leur gloire et le bien des chères âmes que vous évangélisez. — Je tâche de ne pas perdre de vue que le sacrifice vaut mieux que la jouissance, qu'il est la vie de l'amour divin, sans quoi j'aurais un vrai chagrin de ne pas vous entendre... Au lieu de cela, je baise la main qui me lie ; mon âme voudrait écouter Jésus seul, mon esprit et tout ce qui tient un peu à la nature regrettent bien fort les exercices de cette retraite dont je suis certainement mille fois indigne. — Si le divin Maître vous en laisse le temps, priez-Le pour sa pauvre infirme de corps et de cœur, afin que ce Souverain Bien lui soit tout désormais. J'attends de Lui seul la consolation de vous voir, je ne la veux qu'à l'heure préférée de Lui.

» Ah ! mon Père, que je voudrais me perdre en Dieu avec tous mes intérêts, mes affections, mes désirs, pour ne plus me retrouver... Vous m'y aiderez, n'est-ce pas ?

» Si vous en avez la possibilité, indiquez-moi deux ou trois pensées pour ma retraite, en quelques lignes, je vous devinerai et je ne veux ni prendre votre temps, ni augmenter votre fatigue. »

La veille de la clôture, s'unissant à ses ferventes associées, la généreuse victime écrivait ce billet, dont chaque mot trahit le feu divin qui brûlait en son cœur :

« Vous avez dit que les Enfants de Marie devaient écrire leurs résolutions et les lui offrir demain. Je me sens mille fois indigne de m'unir à elles, mais Jésus, *ma miséricorde*, veut bien que j'ose en prendre une sous votre direction. Agissez donc pour moi qui ne voudrais plus agir... Avant votre visite, j'avais écrit les premières lignes de ce billet, j'ai ajouté les dernières dans la simplicité et la vivacité (j'allais dire la violence) de mon désir de faire régner Jésus en moi à tout prix. Ajoutez ce que vous voudrez, dussé-je devenir muette, j'y souscris. Ah ! mon Père, qu'est-ce donc que le cœur humain pour contenter l'amour divin ? Aimez Jésus, faites-Le aimer, je suis prête à souffrir, à me laisser lier, à attendre s'il le faut *sans rien faire* l'heure où la voix de ce saint Époux se fera entendre, mais, hélas ! qu'est-ce que le désir en face d'une nature pleine de vie ?

» Puisez donc demain, dans le Cœur du Souverain Maître, le secret qui peut la faire mourir sûrement. — Que de grâces Il nous a faites, mon âme surabonde de reconnaissance... »

La reconnaissance ! elle était, on peut le dire, l'élément dans lequel se mouvait la servante de Dieu, le fruit que sa très pure charité faisait produire à toutes les impressions de la grâce, comme à tous les événements de sa vie. En tout, elle voyait la volonté pleine d'amour de son Dieu, elle n'avait pas besoin de comprendre ses conduites ; elle avait confiance parce qu'elle aimait et se savait aimée, et le sentiment de cette reconnaissance renfermait le secret de la joie en quelque sorte inextinguible qui dominait toutes ses épreuves. Aussi débordait-elle habituellement de son cœur ; on la retrouve sans cesse sous sa plume et surtout (délicatesse de son amoureuse soumission) alors que sous le pressoir de la souffrance, elle avait plus de peine à prononcer son fiat.

C'est après cette retraite, qui resserra les relations nouées depuis deux ans, que le P. Reculon, s'autorisant de son ministère et de la confiance qu'elle lui témoignait, imposa à son obéissance le travail dont nous avons déjà parlé et qui consistait à résumer les souvenirs de cette première période de sa vie... Nous donnons en entier la lettre par laquelle elle répond à l'ordre reçu ; tout commentaire en serait superflu, chacune des pensées qu'elle exprime contient un ample sujet de méditation et nous fait pénétrer au cœur de son cœur. Elle souffre de parler, l'obéissance peut seule triompher de sa répugnance, elle voudrait du moins instruire *à ses dépens*, afin que la gloire de son Seigneur tire tout le profit de sa soumission.

« Mon Père, vous m'ordonnez, au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ et en vertu de la sainte obéissance, d'écrire ce dont je me souviendrai des dispositions de mon âme pendant

mon enfance et ma jeunesse, des événements providentiels qui ont pu me frapper et enfin tous les détails qui peuvent contribuer à vous faire connaître par quelle voie le bon Dieu m'a conduite et les moyens dont Il s'est servi pour m'attirer à Lui. Vous croyez que cela peut vous être utile en quelque chose pour le bien de pauvres petites âmes comme la mienne qui ont un si grand besoin de secours et de direction, et auxquelles mon expérience pourrait faire éviter bien des fautes et des lenteurs dans le chemin de la vie chrétienne, qu'on appelle la vie intérieure et où je ne suis peut-être pas encore entrée pleinement. Vous m'assurez que j'accomplis la volonté de Notre Seigneur en me soumettant à votre désir. Cette souveraine Lumière qui pénètre les cœurs voit avec quelle répugnance je commence ce travail et que la seule crainte de Lui déplaire m'engage à céder à vos instances ; car, si j'éprouve un bonheur infini à me rappeler sans cesse les miséricordes de ce divin Maître à mon égard, je ne ressens pas une moindre appréhension de parler de moi et des grâces que j'ai reçues, lorsque je considère le peu de fruits que j'en ai retirés et que je vois combien peu d'âmes comprennent que le bon Dieu peut combler de grâces, de moyens de salut une âme sans que pour cela elle soit plus vertueuse et plus estimable. Que de fois j'ai souffert en voyant s'arrêter en chemin l'hommage dû à Dieu pour des victoires remportées sur la nature avec la grâce et par la grâce ! On ne réfléchit pas que la seule part que nous ayons à notre salut, c'est la correspondance à la grâce et notre bonne volonté, et ces dispositions sont encore un don du Seigneur. Quel cercle mystérieux ! Quel amour de la part du Créateur ; quelle gloire, quel honneur pour la créature !

» Je voudrais en rester à cette considération et demeurer au pied de la Croix dans les sentiments de confusion, de regret, de confiance et d'amour qu'elle produit en moi, mais je vais tâcher de vous obéir après avoir conjuré Notre Seigneur Jésus-Christ, l'ami des cœurs simples et soumis, de guider ma plume, afin qu'elle retrace fidèlement ce qui peut tendre à Le faire aimer et glorifier.

» Je continue par obéissance... »

Suivent les courtes pages auxquelles ont été empruntées quelques citations consignées dans les premiers chapitres, mais le travail lui-même ne nous est point parvenu, le soin jaloux que Louise de Montaignac mit toute sa vie à détruire tout ce qui aurait pu trahir le « secret du Roi » nous a privées de précieux documents ; il nous reste assez d'elle cependant dans sa nombreuse correspondance pour suivre les ascensions de son âme.

A cette époque, une précieuse consolation fut accordée à la servante de Dieu. Pie IX, désireux de donner un témoignage public de son estime à l'abbé Gaume, éleva ce prêtre, aussi distingué par son esprit catholique que par sa piété, à la plus haute prélature. Si ce fut une digne récompense pour celui qui en était l'objet, nous devons ajouter que ce fut un bonheur pour le cœur toujours reconnaissant de Louise-Thérèse. La séparation, en espaçant forcément leurs rapports, n'avait en rien diminué leur intimité, et l'un et l'autre accouraient chaque fois qu'un événement triste ou heureux amenait dans leur vie quelque nouvelle émotion. Louise-Thérèse ne fut pas la dernière à féliciter le prélat de l'acte pontifical, et, comme le prouve la lettre suivante, il ne fut pas indifférent aux sentiments que lui exprimait sa fille spirituelle. Cette lettre est du reste très intéressante en tant que mise au point d'une question dont beaucoup n'ont qu'une connaissance imparfaite ou inexacte.

« Fuans (Doubs), 2 août 1854.

» Ma chère enfant,

» Entre les nombreuses lettres qu'on veut bien m'adresser à l'occasion de l'acte pontifical, la vôtre m'est particulièrement chère. Elle me prouve, d'une part, que vous m'avez aidé au milieu de mes épreuves et, d'autre part, que vous continuez d'être l'enfant résignée de la croix. Ce sont, je n'en doute pas, vos peines, vos souffrances, les prières et les larmes de vos anciennes compagnes de catéchisme qui ont fait pencher la balance en notre faveur. Le Saint-Père avait mille raisons apparentes de ne pas faire ce qu'il a fait. M'élever à la plus haute prélature romaine, c'était récompenser publiquement celui qu'on voulait faire passer pour un insulteur de l'Église et des congrégations enseignantes, un violateur des lois ecclésiastiques, un perturbateur, un novateur, un révolutionnaire, etc. Malgré toutes les accusations et les clameurs, le vicaire de Jésus-Christ a relevé la victime, et cela après avoir pris le temps d'examiner la cause de manière à ne pouvoir être taxé par personne de précipitation.

» Aidez-moi donc, ma chère enfant, à remercier la Providence, moins encore pour les consolations personnelles qui me sont envoyées que pour l'appui souverain qui est donné à la grande cause que je défends. Cette cause n'est pas la mienne, elle est celle de tous ; je ne suis qu'un simple soldat, poussé sur la brèche je ne sais comment. Puisque le Saint-Père a manifesté sa sympathie pour cette réforme de l'éducation, cette réforme s'accomplira, *quand même*, si le monde n'est pas condamné. Comment se trouve-t-il encore des personnes, d'ailleurs respectables, qui ne voient pas que c'est le système païen d'enseignement suivi en Europe depuis trois siècles qui nous a conduits à l'abîme et que le système chrétien peut seul nous en tirer ? Les ordres religieux, les ecclésiastiques ne nous sauveront pas, s'ils ne changent leur enseignement ; et qui a donc élevé les trois derniers siècles, c'est-à-dire les siècles les plus incrédules et les plus corrompus depuis l'établissement du christianisme, les siècles qui ont produit les orgies de la Cour et la mollesse des Valois, la Régence et ses hontes, la révolution française et ses horreurs ? Des ordres religieux, des ecclésiastiques, dans toute l'Europe, et cela exclusivement, et cela alors qu'il y avait encore de la foi dans les familles et que les habitudes extérieures de la société étaient encore chrétiennes. Malgré toutes ces chances de succès que nous n'avons plus, du moins au même degré, l'Europe s'est abîmée dans le mal, et nous nous flatterions de la guérir en suivant les voies qui l'ont perdue ?

» Mais je m'aperçois que je m'oublie ; sur ce sujet, je suis *plein de discours*, suivant l'expression de Job. La réforme intéresse plus vivement que personne les mères de famille : il s'agit de l'avenir de leurs enfants ; le jour où elles comprendront, la cause sera pratiquement gagnée. Malheureusement, un grand nombre n'ont rien compris ou n'ont attaché aucun intérêt à la discussion : les coups ont passé au-dessus de leurs têtes. Dites-leur donc bien que c'est pour elles que je combats. Si elles ne le croient pas ou si elles m'accusent, veuillez leur faire ces simples questions : 1° Avez-vous lu les ouvrages de M. G... ? 2° qu'avez-vous retenu ? Je consens à porter la responsabilité de mes pensées et non celles qu'on me prête.

» Je suis à la campagne encore pour un mois. Je rentrerai ensuite à Paris, où j'espère avoir de vos nouvelles, sinon écrites, du moins parlées. M. Charles vient de loin en loin partager le coin de mon feu, et là, nous causons de Montluçon, de l'enfant de la Croix, de ses

œuvres, etc. Madame votre Mère, qui a eu la bonté de venir me voir, m'a parlé de votre projet de pèlerinage à Tours : où en est-il

» Veuillez être mon très éloquent interprète auprès de votre bonne mère et de toute votre famille, dont je regrette vivement le vénérable chef que Dieu a récompensé de ses rares vertus ; c'est devant ce Dieu toujours bon, toujours Père, en Lui et pour Lui que je suis, ma chère enfant, votre tout dévoué

» GAUME, pron. apost. »

De son lit de souffrances, Louise-Thérèse ne perdait de vue aucun de ses devoirs, présidait à tout. En dépit de ses infirmités et de son apparente impuissance, les œuvres se développaient sous la bénédiction féconde de la Croix. Après la lecture du compte rendu, rédigé par M^{lle} de Montaignac et lu, en son absence, à l'assemblée annuelle des membres de l'association, la secrétaire, se faisant l'interprète de toutes les associées, ajouta ces paroles, où l'accent de la vérité va de pair avec l'éloquence du cœur :

« Qu'il soit aussi permis à celle qui lit ces lignes tracées par une main souffrante de rendre ici, du fond du cœur, au nom de toutes, un juste tribut d'affection et de reconnaissance à notre chère présidente, pour le zèle infatigable, persévérant, élevé, la ferme intelligence et le dévouement sans limite, qu'elle a voués au succès de nos œuvres et que de longues et cruelles douleurs n'ont jamais pu altérer. Puissions-nous la revoir bientôt parmi nous, partager nos pieux exercices et rendre ensemble des actions de grâces au Seigneur, qui se glorifie quand il lui plaît dans les souffrances de ses serviteurs comme dans les œuvres de leur intelligence ! »

Nous avons déjà nommé bien des fois Mgr l'évêque de Moulins, nous avons compris quelle dépendance pleine de respect unissait au grand évêque son humble diocésaine, la reconnaissance qu'excitaient dans son cœur les témoignages nombreux et touchants de la confiance du prélat. Louise-Thérèse allait à lui avec le grand esprit de foi qui lui montrait en son évêque le représentant de l'autorité de l'Église, son appui en quelque sorte légal, mais elle allait à lui aussi, avec un cœur de fille et la conscience de sa mission providentielle par rapport aux œuvres qu'elle devait fonder.

Simon-Pierre-Marie de Dreux-Brézé était né à Paris en 1811, précédé dans la vie par plusieurs frères et sœurs, de beaucoup ses aînés. La Providence le destinait à projeter une gloire nouvelle sur une famille déjà illustre.

Pierre-Marie avait fait ses premières études ecclésiastiques au séminaire de Saint-Sulpice ; il les continua et compléta à Rome, où il fut à l'académie des Nobles le condisciple du saint Pontife qui devait, pendant plus d'un quart de siècle, illustrer le siège de Pierre : Joachim Pecci.

Nous n'avons pas à parler de Léon XIII. Placé sur le chandelier de la sainte Église, « Lumen in cœlo », sa clarté a illuminé toute la terre et il a restitué à la papauté le prestige et la gloire que les grandes épreuves du pontificat de Pie IX avaient voilés de deuil. Il est entré en conversation avec tous les peuples, et les puissances, inclinées sous son autorité, ambitionnaient ses sentences. Au moment de déposer le sceptre du monde, son regard d'aigle,

perçant les nuages accumulés sur nos sociétés modernes, sut découvrir dans le très divin Cœur de Jésus, signe d'espérance, le grand, l'unique remède aux maux qui les menaçaient. D'une voix ferme et puissante et par un geste unique dans l'histoire, Léon XIII consacra au Cœur de Jésus, roi immortel des siècles, le genre humain tout entier, orientant ainsi le monde vers son salut.

Nous devons à ce grand Pape toutes les louanges, approbations et confirmations de l'œuvre de Louise-Thérèse ; mais nous ne pouvons pas oublier que Mgr de Dreux-Brézé fut le lien autorisé entre le cœur de Léon XIII et la Pieuse-Union. Nous entendrons toujours le grand Pontife nous accueillir en chacune de nos audiences par ces mots, que soulignaient le ton et la physionomie : « Mgr l'Évêque de Moulins, c'est mon ami. »

Mgr de Dreux-Brézé n'était pas seulement, selon l'expression du grand Pontife, « l'ami » de Léon XIII, il était avant tout et par-dessus tout le fils obéissant du Pape. Sa soumission, faite de foi, de respect et d'amour envers le représentant de Jésus-Christ sur la terre, son attachement à l'Église romaine, son culte pour sa liturgie, qui ne les a connus ? Et quelle trace n'en conserve pas cette Église de Moulins, dont Mgr de Dreux-Brézé fut l'époux et à laquelle il demeura quarante-deux années inébranlablement attaché ?

Aucune proposition, si séduisante qu'elle ait pu être, ne triompha de sa résolution de mourir évêque de Moulins, fidèle à ses serments et au grand amour de sa vie. Nous n'avons pas à retracer ce long et glorieux épiscopat, à en rappeler les nobles labeurs ; le mouvement imprimé par cette main surnaturelle et puissamment active demeure... et l'action si féconde des trois pontifes qui se sont succédé en peu d'années sur le siège de Moulins n'a rien effacé de cette indélébile empreinte. Le diocèse de Moulins reste ce que l'a fait Mgr de Dreux-Brézé, c'est-à-dire le diocèse avant tout romain, fort de ses principes et de sa foi, solidement armé contre les tendances et les erreurs modernes.

Il restera aussi, par la volonté de son évêque, comme par le choix divin, l'un des premiers diocèses consacrés au Sacré Cœur.

Mgr de Dreux-Brézé fut un dévot du Cœur de Jésus. C'est sur ce terrain surtout que Louise-Thérèse de Montaignac travailla avec son évêque et sous sa direction, l'aidant et l'inspirant tour à tour, avec une liberté pleine de respect et une obéissance que l'amour filial lui rendit facile et douce.

C'est à la prière de Louise-Thérèse que Mgr de Dreux-Brézé autorisa la première adoration réparatrice à Montluçon en 1854 et bientôt l'étendit à son diocèse tout entier. Les encouragements de son évêque l'aidèrent dans ses difficultés, la soutinrent dans ses déceptions ; les décisions de sa sagesse furent ses plus sûres lumières.

Il existait entre eux une aisance de rapports née de la similitude de pensées, d'éducation, d'apostoliques ambitions ; il en résulta un échange de confiance touchante, comme une sainte émulation, oserions-nous dire, d'œuvres fécondes et de pieux travaux. Leurs âmes rendaient cependant quelques sons différents. Mgr de Dreux-Brézé portait jusque dans ses rapports avec Dieu l'exquise distinction qui le caractérisait et lui commandait un respect que la servante de Dieu était à certaines heures tentée de trouver excessif. Elle prêchait toujours « l'amour », selon son expression, et il était ravissant de les entendre discuter, en ces pieux entretiens où l'éloquence de Louise-Thérèse aurait parfois bien

volontiers plaidé, contre son évêque, si elle n'avait su rendre à temps les armes et faire joyeusement les sacrifices que le grand esprit de foi du prélat dut quelquefois lui imposer. Nous les retrouverons souvent au cours de notre récit, car Louise de Montaignac demeura toute sa vie fidèle aux directions du grand et pieux évêque dont la suprême bénédiction et la paternelle reconnaissance seront sa dernière consolation ici-bas.

CHAPITRE II

MONTLUÇON (*Suite*).

Voyage à Tours. – Le docteur Bretonnaux. – M. Dupont. – Etablissement de l'Adoration réparatrice à Montluçon. – La Mère M.-T. Dubouché. – Voyage à Paris. – Rupture des relations avec M. B – Mort de M^{me} de Montaignac. – Les Zélatrices des Sacrés Cœurs. – Le premier mois du Sacré Cœur à Montluçon.

L'ÉTAT de M^{lle} de Montaignac ne s'améliorait point ; les siens en étaient justement alarmés et les docteurs de Montluçon ne parvenaient ni à déterminer le caractère de la maladie, ni à y apporter remède ; il fut décidé qu'on la conduirait à Tours pour y consulter le fameux docteur Bretonnaux, ami de la famille. Elle fut transportée, non sans difficultés, dans cette ville, où elle passa environ deux mois sous la surveillance du bon docteur. M^{me} de Montaignac prit un appartement tout à côté du sien pour faciliter les visites.

Chaque jour, le docteur venait étudier sa malade avec l'espoir de la soulager. Il n'en fut rien, et quand, au moment du départ, M. Bretonnaux, interrogé par sa cliente, fut mis en demeure de se prononcer : « Si l'on vous demande quelle maladie vous avez, lui dit-il, vous répondrez que vous avez la maladie de M^{lle} de Montaignac. » Le diagnostic, qui sauvait l'honneur de la Faculté, n'était pas banal dans la bouche de l'éminent praticien. Il en est peu de nos jours qui consentiraient à le prononcer, la science ayant découvert depuis, en des formules peu variées d'ailleurs, le secret de qualifier tous les états qui lui échappent. Cet aveu d'incompétence classait, dès sa première et douloureuse phase, la maladie de M^{lle} de Montaignac, lui donnant son vrai nom, « la volonté de Dieu », et caractérisant une mission très personnelle. S'il était difficile de définir le mal, il était plus malaisé encore de l'adoucir. On n'y parvint jamais, quels qu'aient pu être les efforts et les dévouements qui s'y employèrent ; il s'agissait pour Louise-Thérèse non de guérir, mais de souffrir.

M^{lle} de Montaignac avait consenti à ce voyage, beaucoup plus attirée, il faut le dire, par l'espoir d'y trouver une lumière pour son œuvre qu'une guérison qu'elle ne demandait point. Durant son séjour à Tours, elle entra en relation avec M. Dupont, dont la réputation de sainteté s'étendait déjà non seulement dans la ville, mais au dehors. Tous deux aimaient à s'entretenir des grands intérêts qui absorbaient leurs vies, mais il était un point où ils ne s'entendaient jamais et sur lequel M. Dupont tenta aussi souvent que vainement de convertir sa sainte amie. Entrevoyant la mission qu'elle était appelée à remplir, il croyait à la nécessité de sa guérison et voulait qu'elle la demandât avec instance, « pour mieux entrer, disait-il, dans les desseins de Dieu. – Et s'Il veut les accomplir sans cela, ce lui est bien facile », répliquait invariablement. M^{lle} de Montaignac, qui, établie dans son cher abandon, ne se permettait aucun autre désir que celui d'obéir.

Le « saint homme de Tours » ne voulait pas comprendre et recourait à tous les moyens pour la convaincre : « Promettez », lui dit-il un jour, croyant avoir trouvé le secret de

trionpher de ses résistances, « que vous établirez l'Adoration réparatrice si vous recouvrez la santé. – Je l'établirai bien volontiers pour rien », répondit-elle tranquillement. « L'amour est souverainement désintéressé, c'est ce qui me ravit. » Elle voulait servir son Maître à ses dépens, aussi elle n'usait point pour elle de ces sortes de conventions qu'elle dut cependant plus d'une fois conseiller à d'autres. M. Dupont n'obtint rien malgré son éloquence, et confiante en sa double mission de réparatrice et d'apôtre, M^{lle} de Montaignac comprit que les desseins de son Maître s'accompliraient non seulement sans qu'elle quittât la croix, mais sans même qu'elle cherchât un appui en dehors d'elle.

« Je conçois que le bon Dieu vous laisse vos souffrances, écrivait peu après M. Dupont, puisqu'elles ne vous empêchent pas de travailler à sa gloire, or, de la sorte, vous faites deux choses à la fois, vos affaires et celles de Notre Seigneur, et ce n'est pas là petite affaire ; puis le prochain vient au partage de la victime, ce que Jésus voit avec plaisir... »

Il avait cette fois saisi, les actes avaient été plus persuasifs que les paroles.

Dès son retour à Montluçon, Louise-Thérèse (non guérie) songea à la fondation de l'Adoration réparatrice, et bientôt, elle obtint de son évêque la faveur de mettre ses saints désirs à exécution. Nous trouvons dans une lettre qu'elle adressait au R. P. Reculon, le 30 mai 1854, le récit des premières ouvertures faites à Mgr de Dreux-Brézé

« Notre digne évêque, qui a eu la bonté de passer une heure auprès de mon lit, jeudi, et auquel j'ai adressé ma demande de l'exposition du saint Sacrement un jour par mois, en lui parlant chaudement de cette œuvre ravissante pour les cœurs dévoués à la gloire du Sacré Cœur de Jésus, m'a promis de m'accorder ce que je demandais et peut-être, a-t-il ajouté, établirai-je ailleurs dans mon diocèse cette adoration.

» Priez pour que nous obtenions ces actes d'amour dans ce petit coin du monde où le Souverain Maître nous a placées, et obtenez-nous d'être des lampes vivantes, se consumant en sa présence, dans un sentiment de réparation et de dévouement parfait. Pour cela, il faut que sa grâce les alimente sans cesse par cette huile salutaire de l'humilité, de la douceur et de la charité, sans laquelle les élans de la ferveur seraient comme un feu de paille... priez donc. »

La réponse du pieux religieux nous révèle son âme d'apôtre et l'union de leurs saints désirs :

« Que vos lettres remuent profondément ma pauvre âme et que des communications fréquentes lui feraient de bien ! Merci, ma fille, merci mille fois. Il y avait surtout dans votre dernière lettre une parole ; Dieu, quelle parole, quel espoir ! Oh ! ne permettez pas qu'il s'évanouisse ; que votre divin Soleil ne se cache plus à Montluçon, faites-le luire avec plus d'éclat, entourez-le de satellites plus nombreux, de gardes du corps plus dévoués, de sentinelles vigilantes qui ne le quittent plus.

» Que cette Adoration perpétuelle devienne la vie des dames de cette chère cité ; les hommes suivront bientôt, et alors quel magnifique concert de louanges, d'adorations, de

prières, de bénédictions ! ! ! Prions, prions avec ardeur, pour que ce beau jour se lève... A ce projet toutes vos pensées. Il faut que le désir de votre cœur soit comme un feu qui le dévore, le consume jusqu'à ce qu'il soit accompli. N'entendez-vous pas le Seigneur vous dire ce qu'autrefois Il disait à Moïse : « Qui donc désarmera ma colère, qui retiendra mon bras prêt à frapper ce peuple ingrat ? » O mon Dieu, ce serait votre Jésus ; Lui seul en est capable, Jésus priant, s'immolant et se donnant ; Jésus, et nous, priant avec Lui, nous immolant et nous donnant comme Lui. C'est alors, ô mon Dieu, que votre regard irrité, ne rencontrant plus que votre Fils en nous, Vous ne pourrez plus frapper ; alors se lèvera une nouvelle ère de paix entre Vous et nous, et aussi Père de la plus parfaite charité qu'on ait jamais vue dans le monde, car Jésus en l'Eucharistie, Jésus priant, s'immolant, se donnant, c'est l'exemple de la charité portée à sa plus haute expression...

» Allons, ma fille, dressez bien vos batteries, combinez bien tous vos plans, associez-vous M^{me} de Thonnellier, puis cette autre qui est déjà votre bras droit. A vous trois, vous pouvez faire des prodiges, j'en ai pour garant les paroles de l'Esprit Saint. »

Voici le résumé du projet d'association qui fut soumis à Mgr l'Évêque de Moulins et sur les bases duquel l'Adoration réparatrice fut constituée :

« Les outrages faits à la Majesté divine, la profanation du saint jour du dimanche, les violentes secousses qui agitent le monde, les tribulations qui affligent l'Église, l'indifférence générale pour Notre Seigneur Jésus-Christ au très saint Sacrement ont depuis quelques années inspiré à un grand nombre d'âmes un immense désir de réparation et de sacrifices.

» Pour seconder ce généreux mouvement, des associations en l'honneur du saint Sacrement se fondent de tous côtés, et Mgr l'Évêque de Moulins désire que les fidèles de son diocèse suivent l'exemple de tant d'autres. Rien de plus touchant, en effet, aux yeux de la foi, que l'amour d'un Dieu résidant au milieu de nous dans ses temples, tout occupé de notre bonheur, toujours prêt à nous exaucer, à nous consoler, à nous aider ; Il y adore son Père éternel pour nous, Il Lui présente nos demandes, Il satisfait pour nos péchés, Il y devient la nourriture de nos âmes et le gage de notre gloire éternelle ; Il nous visite, Il nous console dans nos demeures ; et que faisons-nous pour répondre à cet amour incompréhensible ? Ses églises sont désertes, ses sacrements abandonnés, ses commandements mis en oubli par un peuple autrefois si chrétien, et cela à une époque où nous devrions plus que jamais recourir à sa miséricorde. Un autre indice de cette indifférence qui nous gagne, indice qu'il suffit de signaler pour montrer la profondeur du mal, c'est le dénuement inouï dans lequel sont, en général, les églises de la campagne. Croirait-on qu'il existe en France, et surtout dans ce diocèse, nombre de paroisses qui n'ont pas le nécessaire pour la célébration des saints Mystères, où il n'y a pas un ornement usé, où l'on possède à peine une nappe d'autel qui soit convenable, une aube pour le prêtre, où les linges sacrés, où repose si souvent la Victime sainte, sont dans un état déplorable.

» Ces assertions pourraient paraître exagérées, elles sont cependant de la plus exacte vérité, et le Seigneur, qui devrait vivre au milieu de nous environné de toutes les splendeurs

que peuvent produire la nature et l'industrie humaine, est ramené, par notre apathie, à la pauvreté de Bethléem.

» C'est pour dédommager Notre Seigneur Jésus-Christ de cette triple indifférence, de ces outrages, de cet état de dénuement qu'une association s'est formée.

» Son but est :

» 1° De faire connaître, aimer et adorer perpétuellement Jésus-Christ dans le très saint Sacrement de l'autel ;

» 2° De réparer les outrages faits au très saint Sacrement et la profanation du saint jour du dimanche ;

» 3° De soutenir l'Œuvre des Églises pauvres.

» Le Seigneur bénira cette œuvre d'amour, d'expiation et de zèle, Il touchera les âmes fidèles et pieuses et les engagera par les attraits de sa grâce à y prendre une part active ; Il leur fera comprendre que c'est un devoir de reconnaissance de travailler ainsi à sa gloire et de Lui rendre amour pour amour ; Il allumera dans leur cœur le feu de sa divine charité, qu'Il est venu apporter sur la terre¹. »

Mgr l'Évêque de Moulins favorisa grandement les vues de sa fervente diocésaine et songea dès lors à l'établissement de l'Adoration réparatrice dans tout son diocèse.

« Pour commencer, écrit M. Gibert, vicaire général, nous n'établirons l'œuvre qu'à Montluçon, où nous verrons comment elle prendra ; delà nous la voudrions voir s'étendre dans les environs, pour l'établir ensuite partout où elle pourra se faire avec la solennité désirable. »

Dès cette année 1854, le très saint Sacrement fut exposé chaque mois, puis chaque semaine dans le petit oratoire de M^{lle} de Montaignac et reçut dans ce nouveau Bethléem les premières adorations réparatrices qui devaient bientôt s'étendre à toutes les paroisses. Le pieux curé de Notre-Dame, encouragé par les résultats obtenus, tenta d'organiser l'adoration nocturne pour les hommes, mais on dut y renoncer à cause du trop petit nombre d'adorateurs.

Qui dira les actions de grâces, les héroïques offrandes que Louise-Thérèse de Montaignac fit de sa personne et de sa vie à la gloire de son Maître. « Qu'Il règne », répétait-elle par tous ses actes, et, pour Le voir régner, elle employait le grand moyen qui consistait à se détruire elle-même dans les ardeurs d'un zèle qui consumait ses forces physiques. « Mais, disait-elle, ne nous oublions pas à Béthanie, c'est le Thabor, l'amour vit de sacrifices », et fidèle réparatrice, elle laissera bientôt à d'autres les douceurs dont nous venons de parler :

« Il me semble que je ne vous ai pas assez remercié d'avoir accompagné Notre Seigneur dans la divine visite qu'Il m'a faite, et pourtant les paroles que vous m'avez adressées de sa part me demeurent au cœur pour l'exciter sans cesse à la reconnaissance et à l'amour pour ce don de Dieu par excellence qui a été pour ma vie ce qu'est le soleil pour de toutes petites plantes ignorées. Qu'ai-je fait et que suis-je, ô mon Dieu, pour oser m'offrir en holocauste.

1. Louise-Thérèse de Montaignac

» Ah ! mon Père, priez le Seigneur de ne pas permettre que j'aie reçu tant de grâces en vain, c'est sa gloire même qui le réclame. Je prie et je souffre à vos saintes intentions : quelle mission que la vôtre¹ ! »

Pendant qu'elle travaillait à de si grandes choses, le mal continuait ses progrès. Les douleurs violentes qu'elle éprouvait dans le dos faisaient redouter une maladie de la moelle épinière. Les médecins tentèrent plus d'un moyen pour soulager ses souffrances ; elle acceptait tout avec une patience et une sérénité dont elle nous donne elle-même l'explication dans ces mots :

« Je trouvais charmant, en ce temps-là, tout ce que faisait mon divin Maître. » Elle ajoutait cependant : « Si cela ne plaisait pas à Notre Seigneur, j'avoue que la souffrance ne me plairait pas du tout. »

Rien ne saurait mieux mettre en lumière l'énergie avec laquelle elle dominait ses maux que le trait suivant. Le docteur, très anxieux, déclara indispensable et urgent une application de moxas sur la colonne vertébrale. On ne crut pas devoir s'opposer à cette ordonnance et la chère victime, qui savait mieux lutter contre le désir de guérir que contre les martyres qu'on lui imposait, se laissa docilement faire. On appliqua donc les moxas. M^{lle} Louise subit l'opération sans faire un mouvement, sans que rien sur son visage ni dans sa voix ne trahît sa souffrance. Le docteur en conclut qu'il y avait lieu de prolonger la brûlure, bien persuadé que les cris de la patiente l'avertiraient à temps. Son attente fut trompée et bientôt il dut constater avec stupéfaction et épouvante que la brûlure avait atteint jusqu'à l'os. « Pourquoi donc n'avez-vous pas crié, lui dit-il affolé ? – Vous ne m'avez pas dit qu'il fallait crier », répondit Louise-Thérèse tranquillement. Le but était dépassé ; elle paya cher son courage, car, depuis et jusqu'à la fin de sa vie, elle ne cessa de souffrir atrocement des parties brûlées. C'est en de telles occasions (et elles n'étaient point rares) qu'on pouvait mesurer l'héroïsme avec lequel elle endurait ses maux et tout ce qui les aggravait. M^{lle} de Montaignac passa sept années consécutives dans un état tel qu'entendre lire lui était une souffrance extrême.

« J'ai admiré sa patience, a déposé M^{me} de Thonnellier, dans ses douleurs atroces et cela pendant sept ans. Jamais elle ne se plaignait. J'étais seule avec sa femme de chambre pour la soigner et je ne la perdais pas de vue. Malgré cela, elle travaillait à ses œuvres, les dirigeait sans rien laisser en souffrance. Ses maux n'ont pas seulement duré sept ans, mais toute sa vie. Vers 1859, une de ses jambes était complètement desséchée ; elle me la fit voir en me disant : « On n'attribuera pas ma guérison au médecin. » A ce moment, une neuvaine à la bienheureuse Marguerite-Marie amena une amélioration qui lui permit de marcher pendant un ou deux ans, mais sans lui permettre d'aller jusqu'à l'église. »

» Après cette rechute, elle resta près de vingt-cinq ans dans son lit ; elle trouva cependant la force de faire plusieurs voyages dans l'intérêt de l'œuvre qu'elle voulait fonder. On était obligé de la porter en chemin de fer sur un brancard. » (Dép. 90.)

1. Au P. Reculon.

« L'oraison m'était facile en ce temps-là », disait Louise-Thérèse. Elle put se rendre le témoignage que, durant cette cruelle maladie, elle n'omit aucun de ses exercices de piété. Quand elle ne pouvait prononcer, elle priait mentalement, mais ne sacrifiait jamais ni son chapelet, ni le petit office du Sacré Cœur et ainsi de ses autres prières.

« Je sentais que cette fidélité était agréable à Dieu, disait-elle plus tard. Quel trésor que la prière ! J'avoue qu'elle est pour moi comme le remède à tous les maux. »

Mais quelle n'était pas sa peine de se sentir ainsi captive ! Que dire de ses privations touchant la sainte Messe, les offices de l'Église, les cérémonies qu'elle aimait tant ? Elle ne s'en plaignait point, et si elle constatait les sacrifices imposés, c'était pour en arriver à mettre la volonté de son Dieu au-dessus de tous ces bonheurs. « Le temps s'écoule bien rapidement pour l'âme éprise de la volonté divine et de la gloire de son Seigneur, les plus petits détails de la vie grandissent ainsi du passager à l'Éternel. C'est le bonheur anticipé que Jésus promet à ses disciples, reposons-nous en Lui du soin de nous-mêmes. »

De son lit, appuyée par les encouragements de M. Guilhomet, elle continua l'Œuvre des Retraites. La petite et pauvre chapelle avait peine à contenir l'auditoire, et souvent ces dames en se pressant arrivaient jusqu'aux pieds du prédicateur, fort mal à l'aise, il faut l'avouer. M^{lle} de Montaignac réitérait, malgré tout, ses appels, sans s'inquiéter de l'exiguïté de la chapelle. Quand on lui objectait qu'elle était trop petite et qu'on y étouffait : « Venez quand même, j'ouvrirai la fenêtre et on se mettra dans la cour. » Ainsi fut fait, on installa des prie-Dieu dans la cour et une portion de l'auditoire entendait la parole de Dieu par la fenêtre ouverte. Louise-Thérèse se faisait apporter sur un petit lit, souvent même par d'assez mauvais temps ; aussi elle pouvait dire plus tard en se rappelant ses pieuses imprudences : « Ah ! j'ai bien fait ce qu'il fallait pour accroître mes rhumatismes. » On venait volontiers dans ce petit oratoire. Rien n'y attirait les yeux, mais les cœurs étaient à l'aise dans cette atmosphère de calme, de paix communicative, qui faisait dire au bon curé de Notre-Dame : « L'ange de l'oraison plane sur cette maison. » Notre Seigneur était là, Maître et Roi, et si modeste que fût le trône élevé à l'Amour par l'amour, il s'en échappait des rayonnements de chaleur et de vie. Le divin Cœur de Jésus préludait à ses divines libéralités.

Le R. P. Reculon, frappé des analogies qui existaient entre l'Œuvre de Réparation, que fondait à Paris à cette époque la Mère M.-T. Dubouché et les projets de M^{lle} de Montaignac, crut servir un double intérêt en mettant ces deux âmes en rapport, en 1854, au moment de l'établissement de l'Adoration réparatrice à Montluçon. La correspondance échangée entre la Mère Marie-Thérèse et Louise de Montaignac contient toute la trame de leurs relations très cordiales. Nous y lisons les espoirs de Louise-Thérèse, la communauté de sentiments et de pieux désirs qui établirent entre elles les plus confiantes ouvertures ; nous saisissons aussi au passage les nuances et les dissemblances qui devaient entraver la fusion des deux œuvres, malgré la bonne volonté persévérante de Louise de Montaignac de trouver là une solution à ses recherches. Sur la demande du P. Reculon, la Mère M.-T. Dubouché communiqua les statuts de l'Adoration réparatrice établie dans les chapelles de Paris et de Lyon, statuts dont s'inspira le règlement approuvé par Mgr de Dreux-Brézé pour le diocèse de Moulins et dont

nous avons donné les plus importants passages. Voici la lettre qu'adressait à M^{lle} de Montaignac la pieuse fondatrice de l'Adoration réparatrice :

« J'ai reçu votre lettre avec reconnaissance et une grâce bien sentie dans les difficultés et les épreuves inséparables d'une voie non encore tracée ; nous nous trouvons à la poursuite d'un grand trésor dans un pays bien inconnu pour nous, nous voulons la vie eucharistique, vie divine et sublime, avant de connaître, comme il le faudrait, la vie religieuse ordinaire ; puisque votre charité s'est intéressée à nos désirs, nous espérons qu'elle nous soutiendra par la prière dans le divin Cœur, par quelques-unes de vos souffrances offertes pour l'œuvre d'amour et de sacrifice... Si vous pouviez, où vous êtes, former là une association de l'Adoration réparatrice, nous en serions bien heureuses. Le R. P. Reculon a une grâce particulière pour cette chère œuvre. Déjà nous lui devons de bien bonnes filles dans notre Communauté et de bien ferventes associées dans plusieurs pays. Nous vous envoyons une petite feuille qui vous fera connaître les obligations de l'association et les grandes faveurs accordées par l'Église. Pour cette œuvre de la réparation eucharistique plus que pour toute autre, il faut être appelé ; tous les apôtres ne furent pas admis à la gloire du Thabor et à l'agonie de Gethsémani. »

« Que vous dirai-je de l'impression causée par votre lettre et les règlements que vous y avez joints ? répond de son côté Louise de Montaignac. Il me faudrait écrire un volume pour le faire complètement, tandis qu'en une heure d'entretien nous dirions tout. Je ne doute plus que Notre Seigneur ne me donne bientôt peut-être la consolation d'aller à vous à Paris ou à Lyon. Je ne sais comment cela se fera, puisque je ne puis poser mes pieds à terre une minute et qu'il me faut concilier la convenance de ma mère avec mes désirs, mais *je ne doute pas*. En attendant je puis seulement vous indiquer nos pensées, notre attrait, nos projets depuis dix ans ; le bon P. Reculon m'y engage, mon cœur vous est ouvert par une mystérieuse impulsion qu'on ne peut expliquer, mais dont vous avez l'expérience, j'en suis sûre... Il n'y a donc entre nous aucun obstacle, mais seulement cette distance presque infinie qui existe entre une âme presque transformée en Dieu par la charité et celle d'une enfant qui n'a encore que la bonne volonté et les bons désirs qu'elle reçoit du Souverain Maître. »

.....

» Le R. P. Reculon vous a écrit quelque chose de la pensée d'une œuvre inspirée à une de mes tantes par laquelle j'ai été élevée et que le bon Dieu a rappelée à Lui il y a neuf ans, après qu'elle m'eut confié, avec les écrits concernant l'œuvre de réparation qui nous occupe, le soin de l'exécution. Si les circonstances, les dispositions de la Providence me le permettaient (il serait trop long d'exposer ici ces pensées), dans quelques mots, vous les sauriez toutes. Qu'il me suffise de vous dire que, dans le fond, elles s'accordent avec les vôtres sur le tiers ordre ou l'établissement des sœurs séculières. Ma tante voulait unir dans une même association les femmes pieuses de France appelées à la vie parfaite dans le monde ; leur procurer les moyens d'y parvenir sous une direction *unique* et leur faire embrasser dans toute son étendue leur mission actuelle d'adoration et de réparation.

.....

» Je vous enverrai prochainement tous les écrits que je possède sur le sujet en question ; vous consulterez Notre Seigneur et nous ferons ce qu'Il vous dira. »

Les écrits furent communiqués à la Mère Dubouché qui répond, le 18 décembre :

« Je les ai lus avec un grand intérêt et un grand respect ; j'ai été heureuse que votre sainte tante ait compris que la doctrine de sainte Thérèse pouvait recevoir un grand développement et régir admirablement beaucoup d'âmes dans le monde.

.....

» Un point sur lequel je ne me sens pas en parfaite union avec le précieux écrit, ce sont les œuvres. Je crois que la société réparatrice, même dans le monde, doit garder, au moins dans l'intérieur des âmes, cette règle fondamentale de séparation absolue de tout ce qui préoccupe l'âme, il me semble que les sœurs séculières de notre ordre doivent se donner au monde comme Marie quand elle visite Élisabeth, mais que leur seule action consiste à laisser la vie de Jésus-Christ, qu'elles s'efforceront d'acquérir et de conserver, sanctifier les âmes pour lesquelles Dieu leur donnera grâce. Dans le début, j'ai fait des essais qui m'ont montré d'une manière évidente que la grandeur et l'utilité de la Société du Saint-Sacrement s'annuleront, si les sœurs du tiers ordre sortent, par l'activité des bonnes œuvres organisées, de la vie obscure et contemplative de Nazareth. »

M^{lle} de Montaignac comprit sans peine que les vues de la R. Mère n'étaient pas conformes à celles de M^{me} de Raffin. Elle ne se découragea point cependant au premier abord.

« J'ai reçu une excellente lettre de Mère Marie-Thérèse, mande-t-elle au P. Reculon le 7 février 1855. Quoi qu'il arrive, nous sommes et nous demeurerons unies en Dieu d'une manière ineffable. Elle me dit que c'est l'amour des élus que cette affection existant entre deux âmes sans le secours d'aucun des moyens naturels qui font naître les affections. Notre Seigneur me tient dans une paix si profonde que les jours passent sans que je m'en aperçoive, malgré mon état de souffrance continuelle. »

Une entrevue s'imposait pour arriver à un échange indispensable de vues et amener une solution qui, au point où en étaient les choses, ne pouvait plus tarder. La santé de M^{lle} de Montaignac, qui avait été l'obstacle à ce rapprochement vivement souhaité de part et d'autre, en devint le moyen providentiel. Une nouvelle consultation l'appela à Paris au printemps de 1855, elle y fut accompagnée par M^{me} de Thonnellier et toutes deux reçurent la plus charitable hospitalité chez les Religieuses réparatrices.

« Certainement, chère sœur, écrit la vénérée fondatrice, nous pouvons vous loger et soigner sous le toit du divin Maître ; le Cœur du Dieu réparateur sera consolé d'avoir sa chère victime dans sa maison eucharistique ; nous recevrons aussi avec bonheur M^{me} de Thonnellier et sa fille ; nous avons plusieurs chambres et pourvu que nous soyons averties d'avance, nous les tiendrons à votre disposition. »

Louise-Thérèse passa quatre semaines dans le pieux monastère, où elle put enfin échanger avec la Mère Marie-Thérèse les pensées qui l'occupaient. Dès le premier entretien,

elle comprit qu'en dépit de nombreux points de contact il existait, entre l'esprit et le but des deux œuvres à unir, des divergences qui rendraient impossible l'entente sur le même terrain.

Voici en quels termes elle rend compte au P. Reculon des impressions laissées par ce séjour :

« J'ai passé près d'un mois au couvent des Ur. ; la bonne Mère, avec laquelle j'ai fait connaissance, a été très charitable ; nous nous sommes peu vues, assez cependant pour causer à fond de nos œuvres, et dès la première entrevue, elle m'a dit que nous ne pouvions nous unir parce que nos projets différaient absolument... Au premier moment, j'ai été un peu étonnée ; ses lettres ne me l'avaient pas fait connaître, mais j'ai attendu une plus longue connaissance pour me rendre compte, et j'ai trouvé une sainte âme assurément, pleine d'énergie avec des idées fort arrêtées, un grand détachement, enfin des vertus admirables dont je suis à mille lieues. J'ai tâché de faire mon profit de plusieurs choses, j'ai remis tout le passé, le présent et l'avenir dans le Sacré Cœur de Jésus, et je n'ai pas eu le moindre trouble de la déception que j'ai eue là. »

La conclusion fut l'abandon de part et d'autre des projets d'union d'œuvres. Quant à celle des âmes, elle demeura étroite dans le Cœur de Jésus. Louise-Thérèse parlait toujours avec grande édification de la Mère Marie-Thérèse Dubouché ; elle songea même en 1858 à renouer les relations, en favorisant à Montluçon, avec l'agrément de Mgr de Dreux-Brézé, l'établissement d'une maison des Religieuses adoratrices ; elle en écrivit à Paris, mais le conseil se prononça contre la fondation, ainsi que nous l'apprend la lettre datée de juillet :

« J'ai bien remercié Dieu de la charité toute bienveillante qu'Il met dans votre cœur pour les pauvres réparatrices ; je veux vous en témoigner toute notre reconnaissance en vous priant de l'étendre sur toutes les âmes qui ont désiré l'existence de notre œuvre à Montluçon.

» Cependant, c'est une lettre absolument négative que nous sommes forcées de vous écrire. Notre rejet est motivé sur des considérations sérieuses qui se peuvent d'autant moins changer, qu'une délibération de notre conseil général en a arrêté les conclusions de manière à ne pas nous laisser libres de revenir là-dessus, quand nous le voudrions. Cela ne nous empêchera pas de nous unir de cœur à toutes les âmes qui se dévouent à glorifier, aimer, adorer Jésus Victime au très saint Sacrement ; s'il en est temps, nous vous demandons d'offrir à Mgr de Moulins nos profonds respects et nos humbles remerciements d'avoir bien voulu accueillir notre présence dans son diocèse. »

Les desseins du Sacré Cœur étaient autres. Le sanctuaire où Il devait être adoré à Montluçon, où Il voulait se révéler et rayonner sur tant d'âmes, Louise-Thérèse de Montaignac avait la mission de l'édifier, non par des moyens humains, mais avec une confiance, un amour et des ambitions que seul le Cœur de Jésus pouvait réaliser.

La démarche dont il s'agit avait été motivée par la cessation des relations établies entre la servante de Dieu et M. l'abbé B..., dont nous avons déjà parlé au moment où M^{lle} de Montaignac était devenue présidente des Enfants de Marie de Saint-Maur. M. B... habitait

Tours ; songeant à cette époque à fonder une Congrégation religieuse, il croyait avoir trouvé en M^{lle} de Montaignac l'instrument propre à réaliser ses desseins. De son côté, M^{lle} de Montaignac y entrevoyait une solution providentielle à ses recherches et attendait de la succession des événements le dernier mot de la volonté de Dieu. Dans un second voyage à Tours, elle traça son programme, guidée par les pensées maîtresses du plan de sa tante. L'entente semblait sur le point de se faire, mettant enfin un terme à de pénibles alternatives.

Mais ces espoirs furent bientôt déçus. La charité a couvert le détail des incidents qui survinrent ; ce que nous savons seulement, c'est que la servante de Dieu, n'ayant pas reconnu l'esprit qu'elle devait suivre, ni dans l'œuvre, ni dans les moyens qu'elle voyait employer par M. B..., elle n'hésita pas avec sa franchise habituelle à lui exprimer très ouvertement sa pensée : « Du moment que cela devient une question humaine, je romps », dit M^{lle} de Montaignac. M. B..., peu habitué à cette attitude, lui assura qu'elle était dans l'illusion : « Si j'y suis, répliqua Louise-Thérèse, j'ai pour m'en tirer mon évêque et la sainte Église. » Peu après M. B... chercha à retirer ses paroles, mais ce fut en vain, la rupture demeura définitive.

L'œuvre de Louise-Thérèse ne devait point se rattacher à celle de M. B..., malgré d'apparents points de contact.

Ne pouvant aller elle-même à Mgr de Dreux-Brézé, M^{lle} de Montaignac chargea M. le curé de Notre-Dame de le mettre au courant de ce qui s'était passé. Monseigneur répondit à M. Guilhomet : « J'ai beaucoup plus de confiance en l'œuvre de M^{lle} de Montaignac qu'en celle de M. B... » De son côté, M. Gibert, vicaire général, écrivait :

« Le bon Dieu vous envoie quelque chose qui ressemble à un mécompte, mais qui n'en sera pas un, s'il lui plaît, parce que nous nous en servirons pour sa gloire Il n'a pas besoin de nos maisons, mais de la soumission de nos esprits et de nos cœurs. Si nous lui donnons ce dernier asile, les autres ne lui manqueront pas.

» Monseigneur tremble et moi aussi à la pensée d'un voyage ici dans l'état de votre santé ; il est convaincu à l'avance qu'il n'y a eu de la faute de personne ; au moins il ne veut pas juger les autres, et, pour ce qui vous concerne, il répond de vous plus que de lui. »

Monseigneur ne s'émut point, en effet, de l'événement. Nous en trouvons une preuve de plus dans une lettre qu'il adressait à M. Palamède de Montaignac à l'occasion d'un deuil de famille :

« Soyez assez bon pour répéter à Mademoiselle votre sœur combien je me suis associé à ses sentiments et aux vôtres ; elle vient aussi de passer par une pénible épreuve d'un autre genre, mais son œuvre n'en aura pas moins la bénédiction de Dieu ; seulement elle l'achète de son prix ordinaire, des traverses. Celle de sa santé en est une bien grande, plus douloureuse et plus constante, et cependant ne semble-t-elle pas aussi lui mériter de faire tant et de si belles choses ? »

Au moment de ces pénibles pourparlers, M^{lle} de Montaignac se recommandait aux prières du « saint homme de Tours » avec lequel elle correspondait quand il s'agissait d'intérêts supérieurs.

« Nous prions à l'Adoration nocturne pour toutes vos intentions, mardi prochain et le mardi 25 mai, lui répondait-il ; joignez-vous à nous à la sainte Table, le lendemain de ces deux nuits, demandant à vos bonnes âmes de faire une neuvaine qui se terminerait le mercredi 26. On sait le bien qui s'est fait dans le monde, lorsque les douze apôtres, animés de l'amour de Jésus, se lancèrent à sa conquête, nous savons le mal qui se fait quand l'esprit de Jésus ne règne pas, hélas ! »

En dépit des « traverses », pour employer l'expression de Mgr de Dreux-Brézé, les œuvres avançaient ; les souffrances, loin d'entraver le zèle ardent de la fervente apôtre du Sacré Cœur, semblaient au contraire en féconder les actes et être particulièrement bénies. Les chiffres que nous relevons dans le compte rendu du 21 novembre 1857 sont plus éloquents que les discours ; l'orphelinat renfermait à cette époque douze orphelines, complètement à la charge de l'association.

Quant à l'œuvre des églises pauvres, elle prospérait plus visiblement encore et son accroissement imposait la nécessité de l'établissement d'un second centre à Moulins.

Toujours prête à se dérober, à laisser le mérite à d'autres, quand elle avait eu toute la peine, Louise-Thérèse songea à transporter à Moulins la direction diocésaine de l'œuvre et en soumit humblement les motifs à Monseigneur. Ne pouvant répondre elle-même, Sa Grandeur en chargea M. l'abbé Gibert :

« Monseigneur approuve tout à fait votre règlement, sauf quelques petites corrections de détail qui n'ont pas la moindre importance. Mais il ne pense pas que le centre de l'œuvre puisse être transféré à Moulins, au moins d'ici à longtemps. Le bon Dieu a si visiblement béni cette œuvre, là où elle a pris naissance, que ce serait aller contre la reconnaissance qui Lui est due de la transplanter.

» Elle vit chez vous, elle n'est pas encore née ici, quelle imprudence de l'arracher du lieu où elle prospère pour la transplanter dans un autre où rien ne nous assure qu'elle soit appelée à prospérer un jour !... En attendant, toute notre préoccupation est uniquement d'avoir à Moulins une réunion, dépendante de la vôtre. Si Dieu la bénit et qu'elle puisse devenir un jour la principale, à la bonne heure ; mais nous n'en sommes pas là encore... Je compte avoir l'honneur d'aller vous voir le mois prochain, nous parlerons à notre aise de toutes choses... Si, de votre côté, vous avez la bonté de venir à Moulins organiser un petit commencement de réunion sous la vôtre, nous ne trouverons pas mauvais que la fille aînée du diocèse soit sous la plus jeune, puisque la plus jeune vaut mieux et semble avoir reçu des grâces qui manquent à l'autre ou dont elle ne profite guère. »

Mais si Montluçon doit rester le centre, si Monseigneur juge à propos que la fondatrice de l'œuvre en garde la direction, Moulins s'organise, et bientôt, grâce au dévouement de M^{me}

Salmon, donne un concours si actif que la cadette ne tarda point à dépasser son aînée ; il n'en reste pas moins acquis que l'œuvre fondée à Moulins le fut par l'initiative de M^{lle} de Montaignac, ainsi encouragée par son évêque ; nul ne songe, du reste, à le mettre en doute.

Dans le courant de l'année 1857, Dieu rappela à Lui M^{me} de Montaignac. Sa mort, comme celle de son mari, fut douce, calme, chrétienne, image d'une vie pleine devant Dieu et dans laquelle l'accomplissement du devoir avait toujours tenu la première place.

« Je me suis demandée ce qui a valu à mon père et à ma mère, disait Louise-Thérèse, la grâce de faire de si saintes morts, car ils ont quitté la terre, l'un et l'autre, en vrais prédestinés ; c'est, je le comprends, la récompense de leur fidélité à tous leurs devoirs d'état ; ils n'ont fait aucune action d'éclat, jamais on n'a parlé d'eux pour des faits extraordinaires, ils ont mené la vie commune, et avec cela ils se sont sanctifiés. Je dis sans cesse à Dieu : Seigneur, glorifiez-les, ils ont aidé votre œuvre dans ses débuts, cependant ils ne savaient rien, ce n'était pas mon secret, c'était celui de Dieu. »

M^{lle} de Montaignac pleura ses saints parents avec le cœur que nous lui connaissons depuis longtemps, mais aussi avec son admirable soumission à la volonté de Dieu ; fortifiée par leur suprême bénédiction, elle poursuivit sa mission avec une plénitude de liberté douloureusement acquise et une générosité croissante.

Les œuvres prospéraient, mais il fallait en assurer le fonctionnement et la vie. L'heure ne semblait point venue cependant de les constituer d'une manière stable ; de longues hésitations, d'infructueux essais devaient pendant quinze ans encore éprouver la confiance et la patience de la dévouée fondatrice. Attendant la manifestation de la volonté divine, elle s'unit aux Zélatrices des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie qui, fondées par le P. Ronsin de sainte mémoire, ne lui étaient point étrangères, et dont l'esprit, les règlements et le but répondaient à tous ses attrait. Comme l'indique leur nom, les zélatrices, liées par l'amour du Sacré Cœur et le désir de répandre son culte, avaient un règlement en rapport avec leurs aspirations, et des réunions mensuelles qui entretenaient l'union des cœurs et le zèle qui les portait à répandre le feu sacré.

« La fin qu'elles se proposent, disent les statuts, est de se sanctifier par la dévotion aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, d'employer tous les moyens qu'un zèle sage et prudent peut suggérer pour les faire connaître aux fidèles ; les œuvres spirituelles ou corporelles qui seront adoptées devront se rapporter, autant qu'il sera en elles, à la fin qu'elles se proposent : le culte du Cœur Sacré de Jésus et du Cœur Immaculé de Marie. »

C'était bien là, tout au moins en germe, le but visé par M^{me} de Raffin. Louise ne sortait point de l'esprit de sa mission en entrant dans cette association ; elle utilisait ainsi les délais providentiels et obéissait. Cette obéissance sera la loi de sa vie et la base douloureuse, mais solide de cet édifice « d'adoration et de réparation » qu'elle devait élever à la gloire de Dieu par le Cœur de son divin Fils. Son amie, M^{lle} Hortense de Cossigny, qui faisait partie du

groupe des zélatrices, la mit en rapport avec leur présidente, M^{lle} Guiraud, qui répondait le 26 juin 1857 à ses premières ouvertures :

« Le Souvenir de M^{me} de Raffin m'est trop précieux pour que je n'accueille avec une grande consolation tout ce qui me rappelle cette sainte âme, si dévouée au Cœur de Notre Seigneur, et surtout sa nièce, confidente de ses pensées et qui aura puisé dans ses rapports et ses exemples tout ce que ce cœur embrasé d'amour avait recueilli au foyer divin. Oui, pour mon compte, je serai heureuse de voir M^{lle} Louise de Montaignac au nombre de nos zélatrices et je suis sûre que si, de son côté, elle trouvait dans notre Association toutes les grâces que Notre Seigneur y a attachées, elle y porterait une si grande quantité de mérites que nous n'aurions qu'à bénir Dieu de nous l'avoir donnée. »

Après quelques détails sur le règlement et l'admission, elle ajoutait :

« Vous pouvez communiquer ce que je vous transmets à M^{lle} de Montaignac ; son titre de nièce de M^{me} de Raffin me suffit... Notre œuvre établie sans bruit et dans l'ombre se soutient et grandit sans éclat, ce qui l'a mise jusqu'à ce jour à l'abri des misères et des susceptibilités ; voilà ce qui nous rend si discrètes et circonspectes dans le choix et l'admission de nos sujets. »

Les espérances et les épreuves de famille dont nous avons parlé plus haut tinrent la question en suspens ; elle fut reprise avec l'approbation et les encouragements de Mgr de Dreux-Brézé, qui écrivait le 29 septembre 1858 à sa chère diocésaine :

« J'approuve fort le parti qui vous tente à l'endroit des zélatrices du Sacré Cœur ; d'après ce que vous me faites l'honneur de m'exposer, il paraît que cette association a des liens plus intimes que ceux des Confréries ordinaires... Je n'ai pas besoin de vous dire combien je bénis vos pieuses intentions et avec quels sentiments de reconnaissance et d'attachement, pour que vous puissiez atteindre enfin le but que depuis si longtemps vous poursuivez au milieu de tant d'épreuves. »

Nous trouvons dans les procès-verbaux de la fondation les détails qui concernent l'établissement de l'œuvre à Montluçon, son fonctionnement et ses progrès sous l'impulsion de sa pieuse présidente. C'est le samedi 19 novembre 1859 que le R. P. Doix, prédicateur de la retraite annuelle, constitua l'Association des saints Cœurs de Jésus et de Marie.

A dater de ce jour des réunions régulières eurent lieu chaque mois sous la présidence de M. Guilhomet, curé de Notre-Dame et directeur de l'Association. Les comptes rendus nous ont gardé, le résumé des touchantes exhortations qui entretenaient dans le cœur des zélatrices ce feu sacré qu'elles puisaient à son véritable foyer : le Cœur de Jésus.

« Je porte toujours le plus vif intérêt à l'œuvre des zélatrices, écrivait le P. Doix, mais il me semble que ma mission spéciale est remplie. Je prie Dieu de continuer à bénir et l'Œuvre et toutes celles qui en font partie, afin qu'elles avancent de jour en jour dans la connaissance et la pratique du vrai zèle, tel qu'il se manifeste dans le Cœur brûlant de Jésus. »

C'est en 1860 qu'aidée de ses pieuses zélatrices, M^{lle} de Montaignac fit célébrer dans sa petite chapelle, trop petite en vérité, le mois du Sacré Cœur de Jésus. Nous en trouvons le modeste compte rendu sous sa plume à la date du 3 juillet :

« Nous devons constater ici, à la fin du mois consacré au Sacré Cœur, que les exercices qui ont eu lieu chaque jour dans la chapelle ont été suivis par les personnes de la ville avec une exactitude et une piété bien édifiantes. Nous le devons surtout au zèle du digne aumônier de l'Hospice, M. l'abbé Destruy, qui a bien voulu nous faire tous les jours une instruction ; les Zélatrices doivent bénir la Providence de leur avoir donné un moyen aussi facile d'étendre la dévotion au Sacré Cœur, car, sans l'existence de notre petite chapelle, les pieuses réunions du mois de juin ne pourraient avoir lieu. »

Si, Montluçon donnait l'exemple, le mouvement était suivi sur plusieurs points du diocèse et, sous l'influence des Zélatrices, se répandait la chère dévotion qu'elles avaient mission de promouvoir.

« La fête du Sacré Cœur a été célébrée avec piété, écrit de Gannat M^{me} Paturé ; j'évalue de 80 à 100 personnes le nombre des communiants. Nous avons eu grand'messe solennelle à 9 heures en l'honneur du Sacré Cœur. Le soir, à 8 heures, bénédiction solennelle du très saint Sacrement ; il y avait beaucoup de monde ; la dévotion au Cœur adorable de Notre Seigneur se répandra peu à peu ; il y a une chapelle dans laquelle se trouve une grande et belle statue du Sacré Cœur ; cette chapelle est décorée avec soin et les âmes pieuses vont y faire leurs dévotions ; chacun fait en son particulier le mois du Sacré Cœur ; les prêtres de notre paroisse nous donnent l'exemple, ils sont fidèles à remplir, chaque jour cet exercice de piété. »

On s'organise aussi à Saint-Gérand :

« Je vous devais bien compte, écrit M^{me} de Saint-Gérand, de la réussite de notre réunion d'organisation sous la présidence de M. l'abbé Gilbert, envoyé par notre grand vicaire ; elle a fort bien été, nous n'y étions pas en grand nombre, mais nous nous sommes très cordialement entendues et une instruction qu'il a donnée le soir à l'église a complété l'objet de sa mission en généralisant l'œuvre. Nous aspirons à un Triduum pour nous préparer à la chère et belle fête du Sacré Cœur et pour mettre la dernière main à une œuvre qu'il est très important de faire bien marcher dès le début. Laissez-moi, amie si dévouée dans le Cœur de Jésus, réclamer votre zèle et demander au pieux abbé de Montluçon, que vous connaissez bien, une de ces prières comme le Cœur de Jésus les inspire et qui ne peuvent éprouver de refus. »

.....

« Vous m'avez trop parfaitement accueillie, j'ai vu, j'ai goûté qu'il faisait si bon près de vous. C'est dans le Cœur de notre bon Maître que nous allons encore être réunies ; c'est Lui qui a formé entre nous un lien qui m'est doux et cher, que je voudrais qu'il contribuât à me faire faire quelque chose pour Lui. »

.....

« J'ai été bien contente de la réunion de mercredi dernier à Moulins, elle a été nombreuse, recueillie, édifiante. M. Gilbert y a fort bien parlé et de façon à faire encore plus regretter qu'il soit si difficile de l'entendre.

» J'ai l'espérance d'étendre cette dévotion peu à peu dans les paroisses des environs, écrit-on d'autre part ; je serai à même de remplir ma tâche de zèle à bien peu de frais. Tous les premiers vendredis du mois, nous serons fidèles à faire la Consécration au Sacré Cœur de Jésus. »

Il serait facile de multiplier les témoignages tendant à établir les accroissements que favorisait incessamment le zèle ardent de Louise-Thérèse touchant la diffusion de la dévotion au Sacré Cœur et l'établissement de sa fête.

L'Adoration réparatrice, établie alors dans les principales paroisses du diocèse, fut le moyen très puissant disposé par la Providence pour en faire comprendre l'esprit et en répandre les pratiques saintes. C'est par le très saint Sacrement, gage infini et dernier effort du divin Amour, que s'éclaire le grand mystère dont la dévotion au Sacré Cœur de Jésus est tout à la fois le centre et le symbole. Si le Sacré Cœur de Jésus nous a donné l'Eucharistie, c'est l'Eucharistie qui nous révèle le Sacré Cœur. C'est en elle et par elle que nous pouvons atteindre l'Amour, par la divine Hostie que nous communions intimement avec Lui.

La lecture du compte rendu présenté par M^{lle} de Montaignac à l'assemblée générale des associées de Montluçon le 24 novembre 1861 nous semble mériter une place à la fin de ce chapitre, dont il résume les faits les plus importants et éclaire les consolants résultats :

« Il y a onze ans à pareille époque et dans une circonstance semblable, après une retraite, nous nous réunissions pour la première fois, afin de travailler en commun pour les églises pauvres. Nous jetions alors les fondements de cette œuvre chérie, qui aujourd'hui est si solidement établie en ce diocèse que nous avons une ferme espérance qu'elle se perpétuera longtemps après que nous aurons quitté le Tabernacle de l'Église militante pour remercier et adorer Notre Seigneur Jésus-Christ aux Tabernacles éternels.

» L'Association est constituée à Moulins et il existe entre les membres de son conseil et nous la plus affectueuse union. Nous pouvons donc échanger les bonnes inspirations du zèle et de l'expérience et maintenir parmi nous cet esprit de charité, cette sainte émulation, ce dévouement au bien qui doit être le cachet d'une œuvre générale inspirée par l'amour du Cœur de Jésus.

» Mgr l'Évêque de Moulins, pour aider à la bonne administration des dons de l'Œuvre, a bien voulu confier à chacun des deux comités de Moulins et de Montluçon, les paroisses pauvres de deux arrondissements ; notre Association n'a donc plus à pourvoir que les églises des arrondissements de Montluçon et Gannat ; nous pourrions ainsi nous mettre plus aisément au courant des besoins de chacune et les secourir plus efficacement.

» L'exposition que vous avez visitée il y a peu de jours vous a montré le résultat de nos petits travaux pendant l'année qui vient de s'écouler. Si nous avions eu plus d'associées travaillant avec nous, les dons eussent été bien plus considérables, mais malheureusement un

grand nombre d'entre vous, Mesdames, n'ont pu prendre part à cet aimable travail qui nous fait passer de si bonnes heures chaque semaine. »

Suit la liste des objets confectionnés en 1861, ainsi que celle des recettes et dépenses de l'Œuvre.

« En terminant cet exposé, il nous est doux d'appeler votre attention sur l'Œuvre de l'Adoration réparatrice si intimement unie à celle des églises pauvres. Elle prit naissance, il y a sept ans, dans la petite chapelle de l'ancien orphelinat et aujourd'hui elle s'est répandue dans tout le diocèse. Mgr l'Évêque de Moulins, dont toutes les prédilections sont pour cette œuvre, l'a établie solennellement à Moulins et encouragée dans les paroisses, de telle sorte que, chaque jour de l'année, l'adoration du très saint Sacrement a lieu dans une église du diocèse par les associées qui nous sont unies par des liens spirituels très réels et nous avons part à leurs prières comme elles participent aux nôtres.

» Nous avons joui plus tôt des grâces abondantes que l'amour du Cœur de Jésus répand sur les âmes qui Lui rendent un culte public d'adoration et de réparation. L'Association de Montluçon doit donc se montrer la plus fidèle, la plus reconnaissante et la plus dévouée.

.....

» L'Adoration réparatrice est l'âme de l'Œuvre des églises pauvres et n'en doit jamais être séparée ; elle en réalise le but principal ; il consiste en effet : 1° à témoigner notre foi, notre respect et notre amour à Notre Seigneur Jésus Christ dans le très saint Sacrement de l'Autel ; 2° à ranimer de tout notre pouvoir ces sentiments dans les âmes par nos prières, notre exemple, nos aumônes et nos travaux.

» L'Œuvre de l'Adoration unie à celle des églises pauvres nous donne le moyen d'atteindre ce but si désirable. Ne l'oublions pas et continuons à aider le développement de ces associations. »

CHAPITRE III

MONTLUÇON (*Suite*).

Le R.P. Gautrelet. – La direction. – Projet d'affiliation avec le Sacré Cœur. – Bellecroix. – Le 10 mars 1861. – M^{lle} de Sénislhac. – Achat de la maison de l'Orphelinat. – M^{lle} de Montaignac quitte la maison de ses parents. – M^{lle} de Waldegg. – Construction de la chapelle. – La Société de Marie.

LA rencontre de M^{lle} de Montaignac avec le R. P. Gautrelet, provincial de la Compagnie de Jésus à Lyon¹, constitue un des événements les plus importants de sa vie. Elle avait alors quarante ans et, quoique ces années nous aient paru exceptionnellement fécondes, nous n'avons fait cependant qu'en entrevoir le rayonnement extérieur. L'œuvre de sa vie ne commence à proprement parler qu'à l'heure où, ayant achevé ce que l'on pourrait en appeler le cadre, elle entreprit le grand et laborieux travail de la stabilisation de ses œuvres. Jusque-là, en dépit des secours que lui avait ménagés çà et là la Providence, elle attendait le signe décisif, l'homme providentiel qui, porteur de l'autorité divine, triompherait de ses effrois en entraînant son obéissance. Cet homme de la droite de Dieu, Louise-Thérèse venait de le rencontrer en la personne du R. P. Gautrelet qu'entourait déjà la vénération d'un grand nombre d'âmes ; elle ne songea plus dès lors qu'à exploiter la grâce de cette rencontre, tant pour sa sanctification personnelle que dans l'intérêt des pensées qui l'occupaient.

Dès leurs premières communications, ces deux âmes que la charité du Cœur de Jésus devait si étroitement unir se comprirent, et telle fut la puissance de cette grâce, qu'elle établit dès l'abord entre elles ce courant surnaturel de confiance qui, bravant toutes les épreuves, ne permit jamais à un nuage ou à un doute de séparer leurs vues si pures et si droites. C'est à Lyon, dans un parloir du Sacré Cœur de la rue Boissac, qu'eut lieu le premier entretien entre l'éminent religieux qu'était le Provincial de Lyon et l'humble et ardente disciple que le Cœur de Jésus envoyait à son école. Cette rencontre eut lieu le 25 mai 1859. Un échange de lettres l'avait préparée, quelques instants suffirent à leur mutuelle édification : « Quoi qu'il en soit de moi, avait écrit le saint religieux, vous cherchez Dieu et sa volonté, vous trouverez Dieu et vous connaîtrez sa volonté. »

Louise-Thérèse Le trouva, en effet, dans le guide qu'Il lui offrait, et, quelque sceptique que se soit montré par avance le P. Gautrelet à l'endroit de la part qui pouvait lui incomber dans l'accomplissement des desseins providentiels, un profond et très paternel intérêt répondit aux ouvertures simples et loyales qui lui furent faites. M^{lle} de Montaignac apporta dans ces relations son grand esprit de foi et l'entière obéissance qui devait en être la conséquence. Quand bientôt, à l'encontre de ses propres sentiments, le P. Gautrelet entraînera la servante de Dieu dans des combinaisons qui ne devaient point aboutir, parce qu'elles n'étaient point le plan de Dieu, elle pourra souffrir, mais obéira sans hésitation, faisant siennes les décisions de

1. Voir sa vie par le R. P. Burnichon.

l'obéissance avec une soumission et un entrain qui lui firent souvent attribuer l'initiative d'actes qui ne venaient point d'elle et dont Dieu seul connut le mérite. Il ne devait entrer ni esprit propre ni vues humaines dans le plan auquel elle était appelée à coopérer, M^{me} de Raffin l'avait formellement déclaré.

M^{lle} de Montaignac, nous l'avons dit, aspirait à se mettre à l'œuvre, appuyée plus encore sur la conscience qu'elle avait de ce devoir que sur les aptitudes et les qualités qui faisaient d'elle, un instrument si parfait. L'instrument ne semblait alors songer qu'à se dérober. Mais avant de la suivre dans ce travail qui demandera tant d'années de souffrances, pénétrons dans son âme, remontons à la source féconde d'où jaillissaient brûlantes et ininterrompues les manifestations du divin amour. Depuis douze ans, c'est-à-dire depuis qu'établie à Montluçon, elle s'était consacrée aux œuvres d'apostolat et de dévouement, ni le travail parfois excessif des œuvres, ni les exigences de la maladie ou d'une vie de famille très lourde n'avaient diminué la vie intérieure intense dont nous avons parlé. L'amour des âmes grandissait en proportion de son amour pour Dieu, mais ces saintes ardeurs étaient tempérées par les délais du Maître, qui se montrait jaloux de l'abandon total par lequel elle s'était vouée à tous ses droits et vœux. Il demandait d'elle à la fois les brûlants désirs dont l'hommage lui suffisait souvent et les calmes attentes d'une volonté toujours soumise et pleinement livrée.

Dans une de ses premières lettres, le P. Gautrelet caractérise ainsi la situation :

« Amour et sacrifice, tout est là, dans la paix de la vie intérieure. Le cierge qui brûle calme, recueilli, silencieux, dans le sanctuaire, vous dit quelle doit être votre vie. » Ces mots tracent un portrait fidèle et résumant, en effet, ce composé d'amour consumant, de zèle patient qu'entretenait la divine charité en l'âme de Louise-Thérèse. Écoutons-la elle-même peindre l'état de son âme dans les lignes qui suivent :

« Ah ! mon Père, si vous saviez à quel point Notre Seigneur me fait comprendre le prix des grâces que nous recevons, j'en devrais être épouvantée, et, au lieu de cela, je suis de plus en plus attirée à l'adoration silencieuse, à la confiance, au repos en Lui, pour tout ce qui a rapport à mon intérieur, quand les circonstances ne m'en sortent pas violemment, et plus je vais aussi, plus je désire ardemment voir les âmes qui me sont chères entrer avec générosité dans ces voies intérieures où se trouvent si tôt cette paix incomparable, ce dégagement de la terre, cette véritable appréciation de ses maux et de ses jouissances, cet abandon de soi-même entre les mains de Jésus qu'on retrouve en toutes choses et dont la connaissance est comme un avant-goût du ciel. Je prie à vos intentions comme l'inspire le souverain dominateur des âmes, quand il y répand une étincelle de la charité de son Cœur. »

« Plus je lis dans votre âme, lui écrit le P. Gautrelet, plus et mieux je comprends que, pour le moment du moins, Dieu demande de vous et de moi une grande sobriété ; de vous, sobriété de toute préoccupation et retour sur vous-même ; de moi, sobriété de conseils et de direction particulière. Il demande encore de vous une fidélité douce et constante à sa conduite intérieure, véritable et unique directeur, Il en fait continuellement les fonctions, sa voix se fait entendre, sa main divine touche pour ainsi dire l'âme, mais avec une délicatesse infinie. Tout votre soin me semble devoir être de Le laisser faire et de vous laisser conduire par Lui ; le temps de la passion a commencé pour vous depuis longtemps, mais les mystères douloureux ne vous empêchent pas de goûter la paix... la joie et la consolation du Saint-Esprit ¹ ! »

1. Le P. Gautrelet établit la situation dès le début de ses relations avec la servante de Dieu. Sa direction consistera à la maintenir dans la dépendance de l'Esprit Saint et à l'aider à écarter les obstacles.

Sous l'empire des mêmes pensées, le Père écrivait encore :

« Je crains de faire un acte inutile en vous écrivant dans ces circonstances. Quand Dieu conduit l'âme par lui-même, elle peut se passer du secours de l'homme, du moins le besoin se fait moins sentir. Dans l'état où vous vous trouvez, il semble que Dieu vous demande une grande fidélité ; plus il donne et plus il demande ; plus il agit, plus il veut que nous coopérions à son action. Votre vie demande un grand calme, une modération et attention continuelle sur vos affections, une grande simplicité dans vos intentions, une grande humilité en toutes choses. La lumière de Dieu, à mesure qu'elle pénétrera plus avant, vous montrera de nouvelles misères que peut-être vous ne soupçonnez pas ; accordez à Dieu tout ce que sa grâce demandera, ce tout sera peu pour lui, peu pour le ciel, peu pour ses dons. »

Après avoir établi cette âme dans l'élément en quelque sorte passif dans lequel elle doit porter l'action, toute l'action de Dieu, le plan, tout le plan divin, le Père aborde sa voie spéciale et lui trace ses devoirs de victime, dévouée au Sacré Cœur.

«... Me voici devenu prophète par la force des choses et des événements. J'ai toujours cru, vous le savez, que vous étiez trop chère au Cœur de Notre Seigneur pour qu'il ne vous présentât pas son calice ; et quoique la croix soit depuis longtemps votre partage, vous le savez, j'en entrevoyais d'autres pour vous dans l'avenir et de plus rudes ; il me semblait que vous seriez mise à l'épreuve et qu'après avoir senti la présence et le secours du bon Maître, il viendrait un temps, où il semblerait vous échapper, et cela au moment même où il vous comblerait de ses grâces les plus précieuses et vous unirait d'une manière plus intime à son Cœur divin. Le moment est-il venu ? Pas encore tout à fait, mais je pense qu'il viendra. Ah ! c'est sous le pressoir des peines intérieures que le vin de l'amour peut s'échapper et jaillir ; c'est par la tribulation et la destruction des moyens naturels que l'œuvre de Dieu s'établit *en nous et dans les autres par nous*.

» Il me semble voir dans votre état la preuve sensible que vous êtes chère à Notre Seigneur. Ce qui vous défigure vous rend plus aimable à ses yeux, ce qui vous fait souffrir vous fait entrer plus avant dans son Cœur, et plus vous êtes sérieusement et véritablement *victime*, plus vous me paraissez lui ressembler et plus vous êtes propre à réaliser ses desseins ; entre ses mains, la mort produit la vie et vous savez que lorsqu'on crut tout perdu (sur le Calvaire) tout fut sauvé.

» O chère âme, laissez travailler le divin Ouvrier, laissez-Le frapper et frapper encore. Il fait son œuvre, c'est en détruisant qu'Il édifie ; restez sous sa main paternelle calme, abandonnée confiante. Que le cœur puise toujours en Lui la vie, la vie véritable. Unissez-vous à sa douleur, unissez-vous à ses amertumes ; s'Il le veut à ses agonies au Jardin des Oliviers, rien de plus grand aux yeux de Dieu et de la foi.

»... Vous me faites dire : priez, je le ferai. Dieu me donne pour les âmes comme la vôtre des sentiments que je ne puis rendre, en même temps qu'Il me fait comprendre qu'on ne s'unit à la sainteté, qu'on ne s'unit à Lui que par le sacrifice. Je n'en connais encore que le

nom, je me réjouis de ce qu'Il vous en donne la réalité dans l'intérêt de sa gloire et du bien des âmes.

«... Quelque faible que vous soyez, Dieu trouvera bien en vous de quoi immoler à son amour. Que sa main divine vous relève et vous fortifie, vous console et vous vivifie au plus intime de votre âme ! C'est une immense consolation de se consumer à son service et sous son regard, de vivre et de souffrir pour Lui. Abandonnez-vous de plus en plus à son action toute divine. L'Église a besoin de saints ; le Saint-Esprit n'a pas d'autre occupation, laissez-Le faire ; désirer, s'abandonner, s'offrir, voilà votre part.

«... Vous êtes donc en ce moment sous le pressoir, cet état ne doit ni vous étonner ni vous effrayer. Il ne doit pas vous *étonner*, car c'est une conséquence en quelque sorte naturelle de l'état de souffrance physique et d'infirmité naturelle où il a plu à Notre Seigneur de vous placer. C'est, de plus, ce me semble, un des caractères les plus essentiels de la vocation surnaturelle à laquelle il vous a appelée : honorer et faire honorer le Cœur de Notre Seigneur. Pratiquer et propager la vraie dévotion à ce Cœur si aimant et si souffrant et qui s'est montré aux hommes *couronné de flammes* et *environné d'épines*, n'est-ce pas s'adonner à une vie toute d'amour et de sacrifice ? N'est-ce pas là le moyen le plus efficace de ressembler à Notre Seigneur et de conformer votre cœur au sien ? Seriez-vous propre à faire son œuvre, si ce double sentiment ne marquait pas votre vie et ne caractérisait pas votre action ? Il me semble que non ; aussi, loin de m'effrayer de l'épreuve, j'augure bien de votre charge et de ses fruits quand je vous vois impuissante et infirme, à plus forte raison quand les amertumes du Cœur de Jésus débordant se verseront dans le vôtre et vous feront participer un peu à son agonie. Heureuse et bienheureuse si, forte par la foi, vous ne laissez pas faiblir en vous la confiance et que vous comptiez d'autant plus sur Dieu que vous sentirez votre incapacité ! Revenez toujours à la grande règle que Notre Seigneur vous donne : *juger l'amour par les ŒUVRES* et non par le sentiment. Vous agissez et vous souffrez, le corps est sur la croix et le cœur sous le pressoir et cependant vous allez en avant et vous continuez à faire la volonté de Dieu. Oh ! que cela est beau et que cela est bon. »

M^{lle} de Montaignac ne se contentait point de chercher dans le P. Gautrelet un directeur éclairé, un guide sûr, elle voulait trouver en lui un conseiller et, malgré la sorte de répugnance qui le détournait de s'occuper de l'œuvre en projet, sa fille spirituelle trouvait toujours un moyen de l'y ramener et de l'y intéresser *presque* malgré lui. L'union aux Zélatrices des Sacrés Cœurs ne constituait pas une base aux plans de M^{lle} de Montaignac. Elle trouvait dans cette association le moyen d'honorer et de faire honorer le Sacré Cœur, mais ces pratiques à la portée de toute âme pieuse n'avaient rien de commun avec la mission qu'elle avait reçue de sa tante ; le P. Gautrelet le comprenait, cependant ses vues n'embrassaient pas l'ensemble, ni toute l'ampleur de cette mission. Sa préoccupation consistait plutôt à trouver un tronc vigoureux sur lequel on grefferait l'œuvre en question. Sa pensée se porta vers l'Institut du Sacré Cœur qui songeait à la création d'un Tiers Ordre ou Agrégation ; il en entretint la Mère Barat et lui soumit quelques-unes de ses idées.

« Rien ne se fera maintenant, écrivait-il à M^{lle} de Montaignac, à moins d'un petit règlement court et substantiel, à l'aide duquel on commencerait, et pourquoi pas à Montluçon ; priez et demandez au Cœur de Notre Seigneur ; il me semble, laissez-moi vous le dire, qu'il vous fera la grâce de commencer et que les fondements de cette œuvre seront votre impuissance, vos infirmités, vos souffrances et les peines de cœur auxquelles peut-être il plaira au bon Maître de vous soumettre. »

La Mère Barat se montrait sympathique à ces projets, qui eurent son entière approbation, comme l'indique la lettre que la supérieure de Bellecroix écrivait en février 1861 à M^{lle} de Montaignac :

« Votre petit travail sur le Tiers Ordre a été envoyé à Paris par le P. de Nolhac. Vous le savez, ma bonne Louise, il demande que notre très Révérende Mère générale veuille bien l'approuver ; elle est souffrante, j'espère cependant que nous aurons une décision par écrit dans le sens de toutes celles qu'elle a données de vive voix ; je le désire aussi sincèrement que vous-même, et j'en constate l'utilité ; prions et espérons ! »

La réponse de la très Révérende Mère Barat qui tenait tout en suspens vint à son heure, car le 5 mars M^{lle} de Montaignac arrivait à Bellecroix pour y suivre avec M^{lle} de Waldegg et M^{me} de Thonnellier la retraite qui devait être clôturée par leurs engagements. La cérémonie eut lieu le 10 mars 1861 ; le R. P. de Nolhac, recteur du collège d'Yzeure, qui donnait les exercices de la retraite, reçut les vœux de la servante de Dieu. C'est à dater de ce jour que, choisissant « sa Mère sainte Thérèse » comme patronne de sa vie religieuse, elle unit son nom à celui qu'elle avait reçu au baptême et ne signa plus désormais que « Louise-Thérèse ».

Le 26 mars, la Mère Garabis alors en retraite faisait écrire à M^{lle} de Montaignac rentrée à Montluçon :

« Nous avons éprouvé une trop grande jouissance de votre séjour au milieu de nous pour que vous puissiez nous parler de reconnaissance ; nous vous prions de regarder le Sacré Cœur comme votre famille et votre petite chambre comme une propriété dont vous pouvez user librement ; venez-y donc souvent, très souvent, ce sera toujours un nouveau plaisir pour nous de vous revoir. »

C'est dans ce cadre, dans cette pieuse maison de Bellecroix, que Louise-Thérèse rencontra l'âme bénie qui devait si puissamment l'aider à soulever sa lourde croix en partager les grâces, en adoucir les amertumes et, après dix-huit années d'une union sans nuage, continuer son action.

M^{lle} de Sénislhac, nous avons hâte de la nommer, était en effet fixée à Bellecroix où, en vue de vivre loin du monde, elle avait obtenu la faveur d'être admise. Elle y occupait une petite maison indépendante de la communauté. Fille unique d'une mère, au dévouement de laquelle elle avait dû plusieurs fois la vie, elle ne pouvait songer à la quitter, et cependant, attirée par la grâce d'une vocation supérieure, elle avait senti l'impérieux devoir de mettre

entre le monde et elle une infranchissable barrière. M^{me} de Sénislhac était prête à tous les sacrifices pour conserver la possession de son unique trésor ; elle consentit donc à quitter le monde, où elle laissait de nombreux amis, et à venir s'enfermer avec sa fille dans la solitude et le recueillement d'une vie toute surnaturelle. M^{lle} de Sénislhac immolait à sa mère sa vocation religieuse ; celle-ci sacrifiait à sa fille la vie agréable et les relations familiales qui jusque-là en avaient fait le charme.

L'union étroite et croissante que créa cet état de choses fut leur mutuelle récompense ; pendant onze années, à l'ombre de cette maison de Bellecroix, elles vécurent heureuses toutes les deux, dans l'accomplissement de la volonté de Dieu, uniquement préoccupées de s'oublier l'une pour l'autre.

Dès leurs premières entrevues, M^{lle} de Montaignac sentit naître en elle un sentiment plein de confiante tendresse pour M^{lle} de Sénislhac ; Elle sut gagner bientôt l'affection de sa mère qui, loin de redouter son influence sur sa fille, ne songea qu'à favoriser leurs rapports et à la lui confier à l'heure où elle sentit l'approche de la séparation. La plus étroite intimité s'était établie entre elles et M^{lle} de Montaignac ; non seulement on se voyait à Bellecroix, mais M^{mes} de Sénislhac vinrent à Montluçon visiter leur pieuse amie et s'édifier de ses travaux. Tout semblait orienter définitivement la vie de M^{lle} de Sénislhac et préparer la récompense de son admirable dévouement.

En 1867, M^{me} de Sénislhac, atteinte par une maladie longue et cruelle, trouva dans sa foi vive et dans les soins dévoués, intelligents et tendres de sa fille, les secours qui devaient lui assurer tout le mérite de ses souffrances. Pendant sept semaines, la jeune fille ne quitta, ni le jour ni la nuit, le chevet de sa mère, qui après un douloureux Carême, traversé par les plus cruelles angoisses, expira entre ses bras, au matin du Samedi Saint, à l'heure même où la sainte Église met sur les lèvres de ses enfants l'*Alléluia* de la délivrance.

M^{lle} de Sénislhac fut tout d'abord brisée par ce coup douloureux ; son existence, liée depuis trente ans à celle de sa mère, semblait ne pouvoir en être séparée et devoir prendre avec son devoir filial. Mais Dieu lui avait préparé une autre mère et c'est dans les bras de Louise-Thérèse, appuyée sur cette forte tendresse, qu'elle sentit renaître l'espérance et trouva avec le courage de vivre les douces énergies qui devaient rendre sa vie si féconde. Nous la retrouverons désormais inséparablement liée à la vie de M^{lle} de Montaignac, dont elle sera la fille, la sœur privilégiée, l'amie choisie par Dieu, la confidente, l'ange consolateur, en attendant de devenir l'héritière de sa mission.

Bien que l'avenir ne se dessinât point encore nettement, la volonté de Dieu se montrait au grand jour et la marche en avant ne laissait plus de doute à la prudente chargée d'affaires.

La rencontre du P. Gautrelet, les relations nouées avec le Sacré Cœur, les appuis qui lui étaient donnés ou, promis en M^{lles} de Waldegg et de Sénislhac, la confiance croissante de son évêque, le développement des œuvres de Montluçon, tout cela encourageait Louise-Thérèse à compter sur des secours plus grands encore. C'est pourquoi, après avoir pris l'avis de ses conseils les plus autorisés, elle résolut l'achat d'une maison qui, réunie à celle de ses parents, lui permit de donner une nouvelle extension à ses œuvres. Monseigneur accompagna son approbation d'un don généreux :

« Il m'est impossible, lui écrit-il, de disposer maintenant d'une somme un peu ronde ; différentes œuvres ont absorbé ce que j'avais pu vous offrir lorsqu'il s'agissait de Saint-Maur. Je suis donc réduit à ne pouvoir vous venir en aide autrement que par le service d'une petite rente, laquelle aurait du moins l'avantage de compenser l'intérêt d'une portion du capital qu'absorbera votre acquisition. Cette petite rente serait de mille francs et ne durerait que dix ans. Tant qu'on n'aura pas mis la main sur les miennes par quelque usurpation, vous pourrez compter sur l'exactitude de son acquittement. Combien je regrette de ne pouvoir ni mieux dire ni mieux faire en vous témoignant plus efficacement mon intérêt pour la sainte entreprise dont je comprends toute l'importance. Croyez que c'est pour moi un crève-cœur. Ce qui n'en est pas un, c'est la bonne nouvelle de l'établissement du Tiers Ordre ; Dieu le bénira, je l'espère, et un jour, peut-être moins éloigné que nous le pensons, Montluçon seul dans le diocèse n'en accaparera pas les bienfaits. En attendant, pour qu'il puisse se répandre, il faut assurer les débuts et votre établissement m'en semble l'essentielle condition. »

C'était là une approbation digne des ambitions de Louise-Thérèse ; celle du P.Gautrelet, formulée en d'autres termes, ne fut pas moins encourageante.

« Quant à la maison que vous vous proposez d'acheter, cela va bien aussi ; il faut que cette maison devienne comme la maison de Notre Seigneur, de son Cœur... le *foyer*, la *source*, le *berceau*. Qui vous empêche d'appliquer à cela ce que vous a laissé Madame votre tante ? C'est bien la sainte œuvre du Sacré Cœur. Je suis loin de désapprouver que vous vous installiez au centre de l'œuvre, à la plus grande gloire de Dieu, il y a plus de bien de ce côté, et vous avez fait pour vos parents plus que l'on était en droit d'attendre. »

Louise-Thérèse habitait encore à cette époque la maison paternelle avec son frère Charles, dont elle était à la fois l'ange gardien et la seconde mère ; mais l'heure avait sonné où, par le moyen de cette dernière et très sensible séparation, le Cœur de Jésus allait régner en maître dans ce domaine qui, selon la prophétie du P. Gautrelet, allait devenir « un *foyer* très ardent », « une *source* très pure » de la dévotion au Sacré Cœur, « le Berceau » tant aimé de la Pieuse-Union.

Nous trouvons sous la plume de Louise-Thérèse, dans une lettre adressée à sa jeune nièce, Marie de Montaignac, pensionnaire au monastère des Oiseaux, l'exposé de ses pensées à l'heure où, ayant comblé envers tous la mesure de l'abnégation et du dévouement, elle se fixa au centre des œuvres destinées à couvrir sa véritable mission :

« Tu me dis que tu es bien fâchée que j'aie m'établir à l'Orphelinat, que c'est une vilaine idée que personne n'approuve autour de toi, surtout ta tante A... D'abord, chère petite, je te remercie d'éprouver quelque peine en songeant que tu me verrais moins désormais ; heureusement, il n'en est rien, et, toutes les fois que tu voudras venir me voir, je te recevrai avec beaucoup de tendresse. Ce n'est pas parce que je m'occuperai davantage des œuvres dont je suis chargée que je ne serai plus accessible à ma famille ; on peut tout concilier aisément quand chacun remplit ses devoirs et y met un peu du sien. J'espère que tu comprendras le

bonheur qu'on peut goûter en sachant sacrifier ses goûts et sa propre satisfaction pour accomplir la volonté du bon Dieu ; chère Marie, on en trouve plus ou moins l'occasion dans toutes les positions. Tu penses bien que ce n'est pas sans souffrir que je quitte ton excellent oncle Charles, qui m'a rendue si heureuse par sa bonté, ses soins, ses mille bonnes qualités et la sympathie particulière qui existe entre nos caractères, nous étions à merveille dans notre petite maison. Une seule chose pouvait me faire désirer un changement, c'est l'assurance de mieux faire et d'être plus agréable à Dieu. Je ne puis embrasser la vie religieuse dans un couvent, il est donc tout simple que je cherche à m'en rapprocher en me dévouant sans réserve à faire le bien dans la pauvre mesure de mes forces et en renonçant, en partie du moins, aux douceurs de la vie de famille. Ton cœur d'enfant de Marie ne te fera-t-il pas comprendre cela, ma chérie ? Il y a vingt ans que je prépare la fondation de notre œuvre ; ce petit orphelinat n'est pas grand-chose, mais le bon Dieu voudra bien y voir une preuve de mon désir de lui être agréable. Les pauvres enfants qui y seront élevés, longtemps après que j'aurai disparu de cette terre, le prieront et l'aimeront encore. L'Œuvre de l'Adoration et celle des Églises y ont pris naissance, elles glorifieront Notre Seigneur durant de longues années, je l'espère ; comment veux-tu que je n'aie pas été toujours disposée à tout souffrir pour arriver à cette immense consolation d'avoir été pour ma part un petit instrument du bon Dieu dans ces fondations. Au lieu de t'en faire de la peine, il faut beaucoup le remercier de sa miséricorde à mon égard. J'ai souffert une grande partie de ma vie, maintenant encore, je ne passe jamais un quart d'heure sans souffrir ; eh bien, ma petite amie, cela ne m'empêche pas d'être toujours contente au fond de l'âme, quoique j'aie bien d'autres sujets de peine, parce que je sais que rien n'arrive sans la permission de Dieu et que *toutes choses* tournent au bien de ceux qui l'aiment. Tu me comprends à présent, n'est-ce pas, chère enfant ? »

Comme nous l'avons dit, le sacrifice qui s'imposait à cette heure à M^{lle} de Montaignac et qui brisait son cœur en dépit d'une ferme résolution, c'était la séparation à faire accepter à son frère Charles ; depuis l'enfance, une affection profonde, une confiance réciproque avaient établi entre eux une intimité sans nuage, et il ne fallut rien moins que la volonté de Dieu pour donner à Louise-Thérèse le courage de le quitter.

« Je serais parfaitement heureux, lui écrivait-il, n'était l'épine qui résulte de notre séparation, chère amie. Tu as été toute ma vie une amie tendre, dévouée, indulgente, pleine de l'affection la plus vraie, la mieux entendue. Tu m'as fait de toute façon tout le bien que tu as pu, et si je vaux quelque chose, c'est à toi que je le dois. J'aurais bien volontiers laissé couler mes jours à côté des tiens, si cela eût été possible, mais je t'aime pour toi ; je sais que tu seras plus heureuse encore dans la manière de vivre que tu vas adopter et que ton dévouement seul t'a fait reculer jusqu'ici. Je sais tout cela, et pourtant, au milieu de ma joie, cela me fait pleurer. Oh ! sépare-toi de nous le moins possible, je t'en supplie, si c'est un sacrifice, fais-le encore. »

Quelques jours après, Louise-Thérèse lui répondait ces lignes qui ne dissimulent point son sacrifice ; sans que sa volonté la puisse détourner de la volonté de Dieu, c'est-à-dire de son devoir :

« Je regrette de n'avoir pas répondu plus tôt à ton excellente lettre, mon bon Charles, mais le temps et les forces m'ont manqué. Tu devines assez du reste tout ce que je pense de ton affection, du bonheur que nous avons trouvé dans la douce vie que nous avons menée ces dernières années et de la reconnaissance avec laquelle je bénis la Providence maternelle du Seigneur. J'ai craint souvent d'en trop jouir et de ne pas être disposée à en faire le sacrifice à Dieu quand il serait mieux de lui consacrer *tout* mon temps, directement dans la pratique des œuvres utiles à ma sanctification et à sa gloire, dans la mesure de ma faiblesse. Maintenant, j'espère que sa grâce nous fera agir précisément selon ses desseins et qu'en préparant pour toi un avenir aussi heureux que nous puissions l'espérer ici-bas, il me donnera à moi, avec cette consolation, l'intelligence et la force de mes chers devoirs. Tes soins, ta bonté, ton dévouement pour ta sœur assurent d'avance le bonheur de la compagne que tu choisiras ; et les dispositions de ton âme, toujours si pleine de foi et de confiance en Dieu, attireront sur ce choix toutes ses bénédictions.

» Je n'ai donc pas d'inquiétude et j'attends doucement la fin des négociations qui t'occupent. »

Les négociations en question aboutirent heureusement. Le baron Charles de Montaignac épousait, en mai 1861, M^{lle} Edmée Rivage, et la Providence, attentive aux nécessités de la situation, ne tarda point à fixer auprès de la servante de Dieu M^{lle} de Waldegg, qui fut sa première compagne, l'émule de son dévouement en ces premières et dures années de la fondation.

Félicie de Kœckler de Waldegg était née en Alsace, au château de Ferrette, berceau de sa famille, alliée à la maison Mastai Ferreti qui donna Pie IX à l'Église. Le saint Pontife, dans une audience particulière accordée à l'un des frères de Félicie, rappela cette alliance avec l'aimable bonté qui le caractérisait. M^{lle} de Waldegg était l'aînée d'une nombreuse famille ; élevée au Sacré Cœur, elle y rentra quelques années plus tard comme novice. Mais sa santé et peut-être aussi un tempérament qui s'alliait difficilement avec la règle du Sacré Cœur ne lui permirent pas d'y prendre les engagements qui suivent d'ordinaire les épreuves de la formation. La Mère Garabis, qui fut sa maîtresse des novices, lui reconnaissait « un cœur d'or, une grande générosité pour Notre Seigneur, beaucoup d'humilité et un parfait mépris du monde ».

M^{lle} de Waldegg, sur le conseil de la très Révérende Mère générale du Sacré Cœur, demanda au R. P. Doix de la mettre en relations avec M^{lle} de Montaignac ; celui-ci s'y prêta bien volontiers.

« C'est sans doute la divine Providence qui vous envoie M^{lle} de Waldegg, écrivait-il à la servante de Dieu ; elle sera votre instrument et vous serez son âme. Vous recueillerez toutes les deux, je n'en doute pas, d'abondantes consolations et un mutuel appui dans vos relations en attendant le jour désiré où surgira la grande œuvre. »

M^{lle} de Montaignac fit à Nérès la connaissance de l'auxiliaire que la Providence lui envoyait et bientôt s'établirent d'étroites relations. Des affaires de famille à régler obligèrent M^{lle} de Waldegg à prolonger son séjour dans sa famille plus qu'elle ne l'eût souhaité ; d'autre part, M^{lle} de Montaignac ne pouvait organiser définitivement sa vie avant le mariage de son frère Charles, qui n'eut lieu, nous l'avons dit, qu'en mai 1861.

« Vous ne pouvez pas avoir plus de plaisir de me revoir que moi de revenir, ma très chère Louise, il y a longtemps que je compte les jours ! Je partirai le 31 pour Bellecroix et je ne ferai qu'y passer la nuit ; je vous arriverai le lendemain samedi avec le convoi de 11 heures ou celui du soir ; ne me faites pas chercher, je prendrai l'omnibus, mais vous voyez que je ne veux pas perdre une minute du temps que je peux vous donner. Vous êtes trop nécessaire à mon âme, ma bien chère amie, pour que je puisse dorénavant me passer de vous ! Je ne puis pas vous dire comme je me réjouis de vous entendre parler du bon Dieu ; j'ai besoin de vous parler de tout ce que j'ai fait et pensé depuis notre séparation, de vous obéir, de travailler. Comme je vais faire une bonne retraite pour me préparer à la fête du Sacré Cœur...

» C'est vous qui la dirigerez, que le Seigneur soit béni de vous avoir donné à mon âme. J'ai relu avec bonheur votre bon petit mot concernant les épreuves, je suis loin d'en avoir compris comme vous le prix ! Mais vous m'aidez à arriver à cette immolation complète de moi-même au bon plaisir de Dieu ! Je sens qu'il faut que j'entre dans cette voie de sacrifice et d'abandon pour détruire les obstacles qui m'empêchent de m'unir intimement à Notre Seigneur. Ma nature frémit à la vue de la croix, mais ma foi la veut comme moyen d'aimer plus parfaitement ; je médite sur ce sujet depuis plusieurs jours, je suis assez fidèle à mes exercices de piété. Je vous rendrai compte de tout cela de vive voix. »

M^{lle} de Montaignac trouva en elle une coopératrice active, intelligente, dévouée, une affection qui ne subit aucune altération durant vingt-cinq années de relations intimes...

Aussitôt que fut conclu l'achat de la maison, acquise au nom de M^{lles} de Montaignac, de Waldegg et de Bar, Louise-Thérèse s'occupa avant tout d'y installer le très saint Sacrement ; le local était encore bien indigne de Lui, mais moins étroit, il allait permettre d'augmenter le nombre des adoratrices. C'est dans ce modeste sanctuaire qu'eurent lieu les premières retraites données par le P. de Nolhac, retraites qui furent bien fécondes en fruits de sanctification.

Mais les fruits mêmes de ces réunions appelaient un sanctuaire plus spacieux qui permît de multiplier les retraitantes et les adoratrices.

Élever une chapelle au Sacré Cœur de Jésus, une chapelle dont chaque pierre serait achetée par sa confiance en Lui et comme enveloppée de son amour, une chapelle où l'on viendrait adorer, réparer, aimer ce Cœur qui a tant aimé les hommes et en est si peu aimé, telle était la pensée dominante de M^{lle} de Montaignac, projet dont les difficultés ne faisaient qu'aviver ses saintes ardeurs. Dès 1861, pressée par la grâce, elle mit saint Joseph, « son bon Père », dans son secret, et voulant sauvegarder quelque peu la prudence, elle suspendit au cou du bon saint un petit sac dans lequel était un billet portant le chiffre *mille* ; elle demandait cette somme en signe de son approbation et protection avant la fin de son mois. Le sac resta

vide. La foi de M^{lle} de Montaignac ne fut pas ébranlée pour si peu ; elle accorda huit jours de crédit à saint Joseph et le minimum de 500 francs demandé comme gage d'encouragement fut accordé avant l'expiration du délai ; elle était assurée de la volonté de Dieu ; c'était assez pour qu'elle se mît aussi courageusement que joyeusement à l'œuvre. Sa confiance attira bientôt de nouveaux dons, et en 1865 le capital de saint Joseph s'étant accru dans la proportion que réclamait la prudence, elle écrivait le 17 mars à M^{me} Tresca :

« Nous allons commencer à bâtir une chapelle au mois d'avril ; on fait avec ferveur le mois de saint Joseph pour obtenir les ressources nécessaires ; nous avons le 1^{er} mars ,5.700 francs de souscriptions faites depuis longtemps et nous n'avons aucun espoir de nouveaux secours ici ; j'ai donc demandé à saint Joseph de nous faire trouver dans ce mois 5.000 francs, afin que nous osions commencer ; je ne doute pas que nous soyons exaucées. »

Louise-Thérèse traça elle-même les plans du futur sanctuaire, avec le soin et l'entente qu'exigeaient les difficultés d'emplacement ; on s'éleva beaucoup contre les dimensions qu'elle voulait lui donner, mais elle ne se laissa pas intimider et n'hésita point à faire refaire les fondations qui, creusées en son absence, réduisaient considérablement son projet. A peine eut-on commencé que le travail fut arrêté par un obstacle inattendu : la maison de l'orphelinat était construite sur les fossés de la ville et traversée par les anciens remparts, on désespérait de trouver le sol ferme, et la seule préparation du terrain menaçait d'engloutir les ressources si limitées dont disposait la servante du divin Cœur. Mais sa confiance était trop absolue pour n'être pas puissante, et le Ciel intervint en la personne de M. Dupont, son saint ami de Tours ; il arriva à Montluçon à cette heure angoissante, jeta une médaille de saint Benoît dans les fondations qu'on avait tant de peine à asseoir et, dès longtemps éclairé sur les destinées de ce sanctuaire privilégié, il en posa avec joie la première pierre. Le voyage du saint homme de Tours mit fin aux perplexités ; à partir de ce jour, le petit édifice s'éleva rapidement. M. Dupont avait été le premier confident des projets de M^{lle} de Montaignac concernant sa chapelle ; dès 1855, il écrivait à la servante de Dieu, qui déjà s'en préoccupait : « je baise les pieds de ceux qui contribueront à l'érection de la chapelle projetée ; nous allons prier à l'Adoration mardi prochain pour hâter, s'il est possible, la réalisation de vos vœux. »

« La chapelle est commencée, écrivait en juin Louise-Thérèse ; j'ai des affaires bien difficiles à régler, mais comment se plaindre des petites peines et difficultés qui se peuvent rencontrer sur notre route lorsqu'elle nous conduit à l'accomplissement des desseins de Dieu et par conséquent à sa gloire ? »

Mgr de Dreux-Brézé surveillait, avec l'intérêt auquel il avait habitué sa chère diocésaine, les travaux du sanctuaire. Traversant Montluçon, il écrit à M^{lle} de Montaignac, alors à Nérès, ce billet d'une délicatesse charmante :

« J'ai aperçu les préparatifs de votre construction ; mais en votre absence, je n'ai voulu rien voir, me réservant d'apporter à votre chapelle les meilleures bénédictions lorsqu'elle sera ouverte. Il me semble difficile que ce soit cette année, car les travaux m'ont paru peu avancés, mais l'œuvre de Dieu se fait lentement et lui seul sait avec quelle peine ! Ce qui doit nous consoler, c'est qu'il y trouve sa gloire, en permettant qu'il se fasse autant avec si peu. »

Au mois d'octobre, le petit sanctuaire était à moitié couvert, la servante de Dieu l'annonce joyeusement à M^{me} Tresca et ajoute :

« Nous prenons déjà des renseignements pour les vitraux, autels, etc. ; nous rêvons un vitrail pour l'ogive au-dessus de l'autel, représentant Notre Seigneur montrant son Cœur ; on pense que pour 400 francs on en aurait un convenable ; vous voyez, que notre œuvre chérie nous donne des préoccupations qui sont déjà des jouissances. »

Quatre cents francs pour obtenir un vitrail qui devait réaliser les ambitions de Louise-Thérèse, c'était peu, mais quatre cents francs et ses prières devaient suffire. Elle se fondit en supplications ardentes, afin d'obtenir à cette image une grâce propre à toucher les cœurs, à aider les conquêtes du divin amour ; elle voulait qu'il fût « attirant », selon l'expression qu'elle aimait à employer, qu'il subjuguât les âmes en ce lieu dont elle l'établissait Roi unique et maître absolu. Qui dira les réponses du Cœur de Jésus aux vœux de sa servante ? Qui comptera les appels, qui mesurera les grâces, ou pour mieux dire, combien d'heureuses victimes a déjà faites ce regard pénétrant et doux qui porte la lumière au plus intime du cœur, combien d'oblations pures, appelées par cet invincible aimant, se sont entassées et si entassent chaque jour et chaque nuit aux pieds de cette image !... La confiance de Louise-Thérèse lui a en quelque sorte donné la vie ; puissent les cris de sa prière incessamment répétée : «Faites connaître, révélez votre cœur », en prolonger indéfiniment la puissante influence !

Les ressources longtemps attendues arrivaient à temps pour ne pas laisser interrompre les travaux, non pour enlever à la servante de Dieu l'inquiétude du lendemain. Notre Seigneur voulait que cette œuvre de son amour fût le triomphe de sa foi et de son abandon. Mais au milieu de ces saints et absorbants travaux, voici qu'un événement inattendu vint ajouter une grande préoccupation à sa vie et lui imposer de nouveaux devoirs. Sa sœur, M^{me} de Kergardec, suivant de près son mari au tombeau, mourait en 1863, laissant à la tendresse de sa sœur le soin d'élever ses trois orphelins.

Il semble que la vie qu'avait embrassée M^{lle} de Montaignac, l'état douloureux et si grave de sa santé ne devaient point lui permettre d'assumer ni surtout de remplir une aussi lourde charge. Elle n'hésita pas cependant, et au moment où elle croyait n'avoir plus à s'occuper que de Dieu et des âmes, s'oubliant, comme toujours, en présence du malheur qui frappait ses neveux, elle devint pour eux, sans qu'aucun de ses précédents devoirs ait eu à en souffrir, la plus tendre et la plus vigilante des mères. Elle sut gagner par son tact exquis le cœur de ses deux jeunes neveux qui ne cessèrent de lui témoigner la filiale affection mêlée de respect et de vénération qu'elle sut leur inspirer. Elle trouva en son frère, l'amiral de Montaignac, un appui indispensable à son inexpérience, à l'heure où se posa pour ces jeunes gens la grande question du choix d'une carrière :

« Cette mort prématurée, sinon imprévue, écrivait à l'amiral, son beau-frère le général de Lamoricière, vous laisse deux fois père de ces deux enfants, deux fois orphelins. Heureusement, au milieu de si grands malheurs, vos deux neveux et votre nièce semblent avoir dans leur sang les vertus et la valeur de leur père et de leur mère ; je les ai peu vus, mais je les ai bien regardés, et j'ai la conviction que vous serez bien récompensé dès ce monde des

soins que vous prendrez de ces orphelins ; ce sont des frères, et une sœur de plus pour vos enfants et Dieu bénira les uns et les autres pour vous récompenser. »

Le général ne se trompait point ; l'aîné, Camille de Kergaradec, entra dans la marine où il se distingua bientôt par ses brillants états de service ; le second, Robert, s'engagea dans la cavalerie en 1870 au moment de la terrible guerre, dont il devait être une des premières et des plus nobles victimes. Mais ce fut plus particulièrement sur sa nièce Sabine, âgée de quatorze ans au moment où elle perdit sa mère, que se portèrent les soins et la tendresse de M^{lle} de Montaignac. Elle qui devait conseiller tant de mères sur l'éducation à donner à leurs enfants n'aurait eu qu'à leur dire : « Je vous ai donné l'exemple. » Peu de vraies mères eurent, en effet, de leur devoir une idée plus haute, un respect plus pratique, elle comprenait l'éducation dans le vrai sens du mot « élever », qui signifie rapprocher d'en haut, c'est-à-dire du vrai, du beau, du divin, les âmes que les parents chrétiens ont pour mission d'orienter dans le chemin de la vie. Elle fut aidée dans son œuvre par les religieuses du Sacré Cœur de Bellecroix, auxquelles elle confia, avec l'autorisation de Mgr de Dreux-Brézé, sa fille adoptive.

« Que Dieu vous soutienne au milieu de tant d'épreuves, lui écrivait Monseigneur, et qu'il daigne soulager votre santé pour vous mettre en état de suffire à tant de devoirs ! En voici un nouveau qu'il surajoute à tous ceux que vous avez volontairement assumés et pour lequel vous ne pouvez douter de l'ordre de sa providence. Je ne puis qu'approuver le choix de celles avec qui vous partagez le soin de votre maternité et j'espère que la pauvre chère orpheline trouvera à Bellecroix tous les soins que vous lui pouvez désirer ; si je pouvais jamais vous y suppléer en quelque chose, disposez de moi, je vous en prie, avec toute confiance et sans la moindre crainte d'indiscrétion. »

M^{lle} de Montaignac ne se désoccupait point toutefois de sa nièce, et la correspondance qu'elle entretenait avec la jeune pensionnaire montre la vigilance avec laquelle elle surveillait ses progrès et la correction de ses défauts :

« J'étais bien sûre que tu ne résisterais pas plus longtemps à la grâce, ma fille chérie, et je suis bien consolée par tout ce que je vois dans ton âme de sincère repentir et d'énergique bonne volonté pour te laisser transformer sous l'action divine de Notre Seigneur. La bonté de notre très chère et vénérée Mère Barat t'aidera puissamment à correspondre à la grâce et c'est une grande douceur, dans un moment de lutte comme celui que tu traverses, d'avoir auprès de toi une si maternelle et si sûre direction. Je ne suis pas jalouse de la tendresse, de la confiance que cette bonté doit exciter et excite en effet en toi ; au contraire, elles me seront une garantie précieuse de celles que ton cœur, devenu libre des entraves de l'amour-propre, me donnera dans l'avenir... Maintenant que tu vas mettre au service de Dieu et pour ton propre bien toutes les forces, la préoccupation et la constance que tu déployais, peut-être sans t'en apercevoir, souvent dans l'intérêt de ton défaut dominant, ta vie va changer de face et si tu es fidèle, à la fin de l'année, tu auras racheté le passé. »

Les fruits d'une si intelligente direction ne se firent point attendre ; nous retrouverons bientôt la jeune fille à l'heure de l'appel de Dieu. Mais revenons à la construction de la chapelle qui occupait toutes les pensées de M^{lle} de Montaignac au moment où la mort de sa sœur vint l'arracher à cette chère préoccupation.

« La chapelle sera terminée dans six semaines, écrit-elle, et la fin des travaux amène mille détails à régler, des décisions à prendre sur tel ou tel arrangement intérieur. Mon inexpérience m'oblige à de longues réflexions avant de rien terminer. L'affaire des vitraux m'a donné bien des soucis ; lorsqu'on a très peu d'argent, on est aux prises avec mille difficultés pour achever une entreprise de ce genre ; enfin je compte sur la toute-puissante protection de saint Joseph pour en arriver à un résultat satisfaisant pour la plus grande gloire de Dieu, là est toute mon ambition.

» Nous sommes au milieu de tous les ouvriers possibles, continue-t-elle le 7 mai ; il faut que la chapelle soit terminée le 25, afin que nous ayons le temps de l'orner un peu pour la bénédiction que viendra lui donner Mgr de Dreux-Brézé le 31 mai ; il nous reste énormément à faire, les vitraux ne sont pas encore posés, les plâtres du bas ne sont pas terminés, je m'effraie du travail qu'ont encore les ouvriers. Nous ne voulons pas remettre le jour de la bénédiction, parce que la fête du Sacré Cœur étant le 3 juin, nous avons le triduum préparatoire qui réunit toutes les Zélatrices et les Dames associées de nos œuvres, et que toutes ces bonnes choses manqueraient si l'on n'était pas prêt. Recommandez au grand saint Joseph d'achever son œuvre en continuant à nous assister. »

M^{lle} de Montaignac avait intéressé tous les amis de ce grand saint à la construction du petit sanctuaire qui devait lui coûter tant de démarches, d'actes d'humilité et d'abnégation. Elle rencontra une touchante sympathie autour d'elle, parmi ses coopératrices dévouées. Nous en trouvons le témoignage dans le rapport présenté en 1863 à la réunion générale :

« L'intérêt dominant de nos œuvres en ce moment, c'est l'achèvement de la chapelle. Notre Seigneur Jésus-Christ vous inspira, Mesdames, de faire de bien généreuses aumônes à cette œuvre excellente entre toutes, puisqu'elle tend uniquement à sa gloire et au bien des âmes. Nous vous rappellerons ici avec une bien vive consolation, que c'est notre jeune secrétaire, Marie de Thonnellier, dont nous parlions tout à l'heure, qui déposait en 1861, aux pieds de l'image de saint Joseph, 500 francs comme première offrande destinée à l'érection d'une chapelle. Et avec quelle reconnaissance et quels regrets nous nous souvenons de l'inépuisable charité de l'excellent président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, qui nous a si souvent encouragées par son appui, sa bienveillance autant que par ses dons. Ces divers exemples ont été admirablement suivis par vous, Mesdames ; chacune a voulu apporter une pierre à cette petite chapelle, élevée en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus, consacrée à rappeler son amour, à le faire mieux connaître par le moyen des retraites et à perpétuer dans cette ville les œuvres de dévouement qu'il a inspirées et bénies. »

Les protections escomptées ne firent point défaut et le jour convenu la petite chapelle, à peu près terminée, fut ouverte et remplie. Mgr de Dreux-Brézé, assisté de son vicaire général, M. l'abbé Gibert, procéda à la cérémonie de la bénédiction. Elle eut lieu le 31 mai 1864, à 9 heures du matin. Monseigneur célébra lui-même la première messe dans le nouveau sanctuaire. M. Gibert y ouvrit le soir les exercices du Triduum préparatoire à la fête du Sacré Cœur, ce qui prolongea jusqu'au 3 juin cette fête ineffablement douce au cœur de Louise-Thérèse. Elle fut, avons-nous besoin d'insister, l'une des plus grandes consolations qu'elle goûta ici-bas ; une joie céleste inonda son âme de telle sorte qu'elle ne parvint pas à la dérober et dut se trahir dans l'impuissance de la dissimuler.

Après la cérémonie, tandis qu'elle était encore tout abîmée dans sa reconnaissance, un ami de sa famille, qui avait assisté à la bénédiction, vint la féliciter et d'un ton légèrement railleur lui dit : « Vous voilà bien fière, Mademoiselle ? – Pourquoi fière ? reprit-elle étonnée, – Heureuse, enfin, reprit l'ami un peu confus. – Oh ! oui, bien heureuse. – Et si cette chapelle prenait feu ce soir, dans quel état seriez-vous, grand Dieu ? – Dans l'état où je suis à présent, Monsieur. » Et M^{lle} de Montaignac ajoutait en rappelant ce trait vingt ans plus tard : « C'est qu'en effet ma joie ne consistait pas à avoir élevé un temple au Seigneur, mais en l'élevant d'avoir accompli sa volonté. » La servante de Dieu se révélait une fois de plus, rien ne la touchait en effet que la volonté de son Maître, cette volonté fut le seul mobile de tout ce qu'elle entreprit et acheva pour sa gloire.

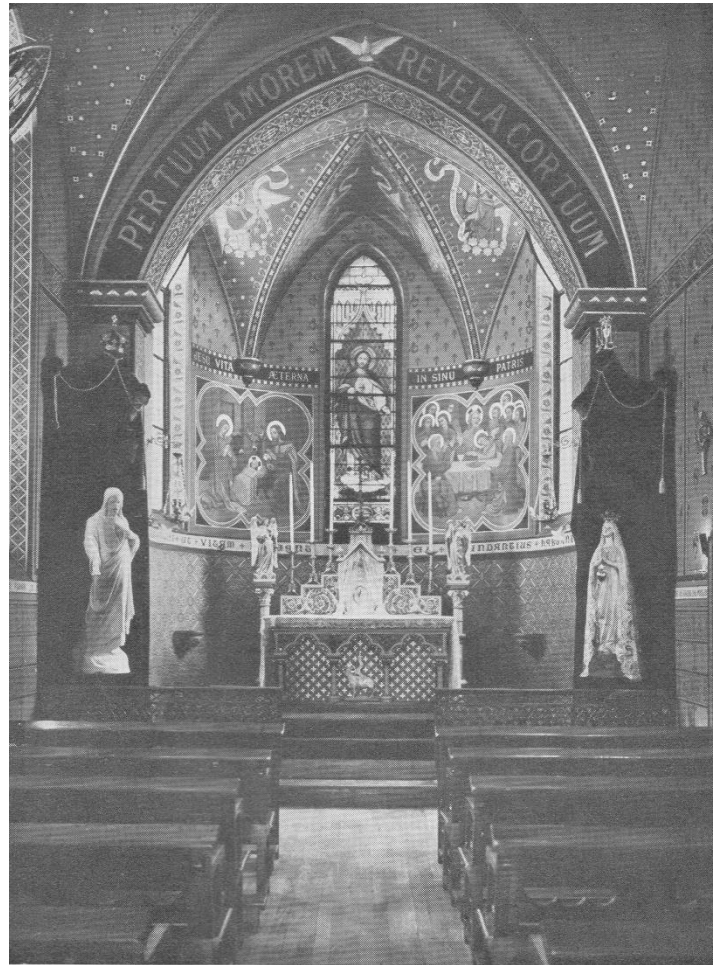
Monseigneur multiplia à cette occasion les témoignages de sa paternelle bienveillance et rentra tout heureux à Moulins.

« J'ai eu déjà des détails sur la bénédiction de votre chapelle, écrit le P. de Nolhac, par Mgr l'Évêque lui-même, qui paraissait fort content de tout ce qu'il avait vu et entendu à Montluçon. Nous n'avons donc qu'à remercier le bon Dieu et à lui demander de continuer à vos œuvres sa grâce et ses bénédictions. »

Nous trouvons les détails de la pieuse fête dans une lettre adressée en juin par M^{lle} de Montaignac à sa fidèle amie, M^{me} Tresca :

« La chapelle a été terminée à temps, Monseigneur est venu exprès la bénir le 31 mai. La cérémonie a été très belle et intéressante ; votre chape y était indispensable, elle a été fort admirée, n'en déplaise à votre modestie. Monseigneur a dit dans la sacristie aux vicaires de la paroisse en souriant : « J'espère que vous ne vous aviserez pas de vous servir d'une si belle chape, c'est un honneur réservé à l'Évêque, qui seul peut porter une agrafe de ce genre. » Qu'il soit tranquille, nous la ménagerons de manière qu'elle dure trente ans.

» Je vous ai bien regrettée à cette fête de famille, ma bonne Marie, il semblait que vous deviez y être. Notre chapelle est si recueillie, si religieusement simple, qu'elle vous sera doublement chère ; les arceaux tout blancs de la voûte font un bien joli effet. On a trouvé le vitrail du milieu représentant Notre Seigneur montrant son Cœur fort bien ; les autres vitraux en grisaille font un excellent effet ; il ne manque plus qu'un autel, un chemin de croix de bon goût pour orner les murs trop nus. Et nos deux statues qui ne sont pas encore arrivées ; nous avons seulement ces derniers objets, nous demanderons les autres à saint Joseph l'année



INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE DE MONTLUÇON

prochaine, et quand vous viendrez, j'espère que vous serez tout à fait contente de l'achèvement de cette petite entreprise. »

Pour compléter les indications que nous trouvons sous la plume de Louise-Thérèse touchant son cher sanctuaire, nous ajouterons qu'il est gothique dans l'ensemble de ses modestes proportions, qu'il compte 17^m65 de longueur sur 5^m15 de largeur. Exactement orienté, le chœur reçoit la lumière par trois ouvertures ogivales, dont le vitrail central représente le Sacré Cœur de Jésus, debout dans une attitude de douceur et de majesté impressionnante.

A droite et à gauche de cette image très vivante, deux fresques renaissance reproduisent l'une la Nativité de Jésus-Christ, l'autre la Cène eucharistique. Au-dessous, reliant les deux tableaux, le texte de saint Jean : « Ego veni et vitam habeo et abundantius habeo. » On lit aujourd'hui au-dessus de ces paroles, à la place même où la servante de Dieu l'a prononcée le 8 septembre 1885, les premiers mots de la prière : « O Jesu vita æterna in Sinu Patris », qui va se déroulant sur les grandes ogives du chœur et de la tribune. Sous les voûtes légères et azurées du sanctuaire apparaissent des Anges portant inscrites sur des banderoles les devises de la Pieuse-Union.

A droite de l'autel rayonnant de blancheur, le Cœur de Jésus, Source de toute Pureté, œuvre d'André Besqueux, s'offre à ravir et à guérir les âmes ; à gauche, la Reine et Mère tourne vers lui les cœurs... Entre les deux, sous la table de communion repose, attendant la glorification, la dépouille mortelle de Louise-Thérèse de Montaignac ; son souvenir recueille, pendant qu'une lampe allumée nuit et jour continue sa prière aux pieds du très saint Sacrement¹.

Les vitraux de la nef représentent, au centre, Notre-Dame du Sacré Cœur ; près d'elle, saint Joseph, père et protecteur de la Pieuse-Union, et saint Louis, patron de Louise-Thérèse et du Berceau. On remarque, au-dessous de l'image de Notre-Dame du Sacré Cœur, les armes de Pie X portant la date du couronnement de la Reine et Mère (7-8 décembre 1904). Au bas du vitrail de saint Louis, le blason de Mgr de Dreux-Brézé rappelle la bénédiction de la chapelle (31 mai 1864). Celui de Mgr Penon, sous l'image de saint Joseph, indique la date de la consécration de la chapelle et du cinquantenaire de son érection.

Notre Seigneur daigna récompenser sa servante en dotant ce sanctuaire d'une grâce de recueillement, de douceur pénétrante qui a été pour beaucoup d'âmes la source de vives lumières et de généreuses déterminations. L'histoire n'en est point achevée..., « On sent, dit Louise-Thérèse, que Jésus est Maître en ce lieu que son Cœur s'est choisi et que lui a consacré l'amour. Il y règne et y attire pour les ravir les âmes éprises de sa gloire, de ses seuls intérêts. »

M^{lle} de Montaignac ne devait pas jouir longtemps de son bonheur ; bientôt elle n'apercevra plus ce cher tabernacle qu'à travers les vitraux d'une petite tribune, et le jour est proche où le sacrifice de ces pures jouissances, qui par intervalles consolait encore son douloureux martyre, lui sera demandé sans retour.

1. En 1922, la chapelle de Louise-Thérèse devenue trop étroite pour l'extension des œuvres fut enchâssée dans un agrandissement, d'une inspiration aussi artistique que profondément pieuse. Les murs soutenus par une série de colonnettes jumelées du plus heureux effet s'ouvrent sur deux bas-côtés et une chapelle absidiale. Dans celle-ci, rayonnant de blancheur, le Cœur de Jésus, Source de toute Pureté, s'offre à guérir et à ravir les âmes. En face, derrière l'autel, on trouve l'accès du caveau contenant les restes précieux de la servante de Dieu.

Nous ne pouvons clore l'histoire de la chapelle de l'Orphelinat sans évoquer le souvenir religieusement conservé de ceux qui en furent comme les premiers gardiens et qui en demeurent, en leurs successeurs, les aumôniers incomparablement dévoués.

Nous avons eu déjà l'occasion de parler des relations qui, dès le début de l'apostolat de la servante de Dieu en Bourbonnais, se formèrent entre elle et la Société de Marie. Les extraits que nous avons cités de sa correspondance avec le P. Reculon donnent la note caractéristique de ces rapports. Nous ne sommes pas surprises de voir les circonstances providentielles resserrer encore une union qui devait être pour notre Berceau une source de grâces et de secours ininterrompus. Les vœux de Guilhomet, curé de Notre-Dame, avaient été réalisés par l'ouverture du Collège Saint-Joseph, qui dotait Montluçon du bel établissement où plusieurs générations déjà sont venues chercher le bienfait par excellence de l'éducation chrétienne. Les RR. PP. Maristes étaient bien qualifiés pour accomplir cette grande œuvre. Le développement rapide de leur établissement, les merveilleuses protections qui répondirent à l'admirable dévouement qu'ils déployèrent disent bien haut la portée de leur œuvre et la sagesse providentielle du choix dont ils furent l'objet.

Tout auprès des blanches murailles de Saint-Joseph et comme à leur ombre s'élevait l'humble sanctuaire de Louise-Thérèse et se développaient, dans le silence et l'obscurité, les œuvres fécondes qu'elle préparait à la gloire du Sacré Cœur. La servante de Dieu aspirait à un service plus régulier que ne pouvait l'être celui assuré par la paroisse. La pensée lui vint d'implorer le secours du Collège par l'intermédiaire de son Évêque toujours disposé à seconder ses pieux désirs.

« Ne m'en veuillez pas, je vous prie, lui mande-t-il dès novembre 1860, d'avoir tant différé à vous écrire et même de ne pas vous répondre encore, car cette lettre n'est que pour vous faire prendre patience. C'est que je ne voudrais pas avoir recours aux palliatifs avant d'avoir essayé de trouver le *vrai remède* à cette disette de messes qui vous désole et moi aussi. Le Général des Maristes m'a mandé qu'il ne pouvait rien me dire avant d'avoir vu le P. de Ville qui a pris la mesure... Or, je viens d'apprendre que le P. de Ville est de retour de Lyon et de la même plume qui trace ces lignes, je vais recommencer à plaider votre cause. »

Nous n'avons pas à expliquer comment elle fut gagnée. Monseigneur avait trouvé « le vrai remède »...

Depuis plus de cinquante ans, nous jouissons du résultat obtenu, et notre reconnaissance s'accroît incessamment à mesure que s'allonge la liste des aumôniers dévoués qui, chaque jour, s'arrachent à un labeur déjà accablant, pour nous apporter à toute heure le secours de leur saint ministère.

Nous avons besoin de faire mémoire des RR. PP. Audiffret, Rousset, Pestre qui furent les protecteurs de la première heure et qui ont déjà reçu la récompense de leur charité. Nous ne pouvons mentionner ceux qui travaillent encore, mais ces noms, que la discrétion nous oblige à taire, la Pieuse-Union ne les oubliera jamais et sera fidèle à sa gratitude respectueuse et émue¹.

1. La liste de ceux qu'on peut nommer s'est, hélas bien allongée ; les PP. Olier, Limagne, Chesnais, Leninger, Briand ont reçu l'éternelle récompense, laissant de tels souvenirs, qu'ils font encore du bien à l'Orphelinat.

La lettre suivante, adressée par le P. Audiffret à M^{lle} de Senislhac peu de temps avant la mort de la vénérée fondatrice, révèle l'humble et saint religieux qui saluait de ses désirs prophétiques la grâce de l'adoration quotidienne que ses prières ont contribué à attirer sur notre Berceau :

« ... Je m'explique sans peine le surcroît de souffrances qu'a dû occasionner à M^{lle} de Montaignac la saison si exceptionnellement rigoureuse que nous venons de traverser, j'y compatis de tout cœur. Veuillez, Mademoiselle, en faire agréer l'assurance à votre vénérable et héroïque malade ; j'ajouterais que je m'en attriste grandement si je n'étais arrêté par la pensée de la volonté de Dieu si généreusement acceptée et sanctifiée.

» De tous les souvenirs obligeants que vous a dictés une âme délicate et trop indulgente, je ne veux retenir que celui du bonheur que j'ai souvent goûté dans la pieuse chapelle de l'Orphelinat. Pourquoi n'ai-je pas su y puiser plus de vertu et de véritable force ? J'étais cependant à bonne école ; et l'un de mes vœux les plus chers serait satisfait si je pouvais me dire que l'on y fait encore mémoire de moi devant le divin Maître.

» Il est rare, surtout quand je puis passer quelques instants devant le saint Sacrement exposé dans notre chapelle de la Résidence de Toulon, que mon esprit ne s'égaré jusqu'à l'Orphelinat pour regretter qu'on n'ait pas pu jusqu'ici y réaliser l'établissement de l'adoration perpétuelle. Que de bien cette œuvre fait dans une ville qui est loin d'offrir, relativement du moins, les ressources de la vôtre ! Aussi me semble-t-il qu'un jour doit venir où Montluçon sera doté de ce moyen puissant d'agir sur les âmes, et l'Orphelinat m'apparaît tout indiqué pour cette fin.

» Voilà bien les rêves d'un solitaire, direz-vous avec quelque raison ¹

» Veuillez remercier en mon nom M^{lle} de Montaignac d'avoir compris mon humble personne dans les vœux de bonne année qu'elle a offerts à Notre Seigneur. Si ma prière est exaucée, l'Orphelinat sera de plus en plus cette oasis privilégiée qu'arrosent les grâces du ciel les plus abondantes et les plus fécondes. »

Ces Vœux si pieux vont se réalisant chaque jour sous les influences puissantes qui gardent ce béni sanctuaire.

1. Le « rêve du pieux solitaire » est une réalité depuis le 11 décembre 1906. En cette date douloureuse qui appelait la prière et imposait à la France catholique de nouvelles réparations, le Très Saint Sacrement fut exposé chaque jour dans le sanctuaire de Louise-Thérèse.

CHAPITRE IV

MONTLUÇON (*Suite*).

Le R. P. Ramière, directeur général de l'Apostolat de la Prière. – Affiliation aux Missionnaires du Sacré Cœur d'Issoudun. – Le Tiers Ordre du Sacré Cœur de Jésus. – Louise-Thérèse en est nommée Directrice générale. – Le P. Gautrelet en Orient. – La servante de Dieu retombe malade. – M^{lle} Catherine Volpicelli. – Relations entre Montluçon et Naples. – Voyage de M^{me} de Waldegg en Italie. – La guerre. – Le Concile. – Sabine et Robert de Kergaradec. – Nérès. – Le vœu national : « Le Montmartre vivant. »

LE R. P. Gautrelet, envoyé en 1861 en Algérie et nommé peu après supérieur des Missions de Syrie, avait mis M^{lle} de Montaignac en relations avec le P. Ramière, qui lui avait succédé dans la direction de l'Apostolat de la Prière. Le P. Gautrelet avait fondé cette œuvre à Vals, près Le Puy, alors qu'il dirigeait cette importante maison ; le P. Ramière devait en être le très ardent propagateur et la faire pénétrer dans les deux mondes.

M^{lle} de Montaignac rencontra le Père à Bellecroix ; une correspondance fréquente, plus encore la similitude de grâces et d'attraits qui les unissait, on pourrait dire, dans une même vocation de dévouement et d'amour envers le Sacré Cœur de Jésus, établit entre eux, dès leurs premières relations, des liens étroits de charité.

Le Révérend Père, doué d'un zèle brûlant et d'une activité peu commune, trouva en M^{lle} de Montaignac un précieux auxiliaire, et l'échange de leurs pensées, l'union de leurs efforts préparèrent de nombreux travaux à la gloire du Sacré Cœur.

« Un des fruits les plus doux de la dévotion au Sacré Cœur, répondait le P. Ramière à la première lettre que lui adressa M^{lle} de Montaignac, est l'entente vraiment cordiale qu'elle établit entre toutes les âmes qui en sont animées. Dieu sait combien je suis peu digne d'être compté parmi ces âmes et combien imparfaitement je réalise en moi l'idéal de renoncement et de charité que cette dévotion renferme. Voilà pourtant que le désir sincère que j'ai d'acquiescer et de propager cet esprit et les petits écrits que j'ai composés dans ce but m'attirent des témoignages de sympathie dont je me félicite d'autant plus que je m'en sens moins digne. Je vous remercie, Mademoiselle, des souhaits que vous voulez bien former pour moi. Je vous remercie surtout des prières que vous offrez au Cœur de Notre Seigneur pour lui demander une plus abondante effusion de son esprit sur mon pauvre cœur. J'ai bien besoin, je vous assure, de cette grâce surabondante pour obtenir enfin les succès dont vous me parlez et qui ne sont encore que des espérances. Vous voyez nos œuvres à travers le prisme de la charité et elles prennent à vos yeux de belles couleurs ; pour moi qui les vois de près, je ne puis m'empêcher de m'avouer que si la semence que nous avons jetée est infiniment féconde en elle-même, il y a quelque chose qui jusqu'ici s'est opposé à son développement, et ce quelque chose, je sais trop bien ce que c'est. Veuillez continuer à m'aider par vos prières à détruire

l'obstacle qui empêche le Cœur de Jésus de se glorifier comme il le voudrait en moi, et par moi dans les âmes qui ont bien voulu me prendre pour leur guide. »

Cette lettre, d'une humilité touchante et comme imprégnée de l'esprit du Sacré Cœur, encouragea M^{lle} de Montaignac, qui, habilement attentive à exploiter pour la gloire de Dieu toutes les indications de sa grâce, ne craignit point de communiquer à l'ardent apôtre ses pensées et ses plans.

« Le retard que j'ai mis à vous répondre a une autre cause, écrit-il, c'est le désir de m'entretenir à loisir et à cœur ouvert avec vous. Votre avant-dernière lettre renfermait tant de choses et m'en suggérait tant d'autres que j'attendais pour vous répondre que j'eusse au moins une heure bien entière à vous consacrer... Hélas ! je ne l'ai pas encore trouvée. Permettez-moi donc de remettre à un autre jour la suite de notre conversation ; mais que mon silence ne vous empêche pas de me communiquer les bonnes pensées que le Cœur de notre bon Maître vous inspirera. »

Le dévouement du P. Ramière ne se borna point à encourager M^{lle} de Montaignac en tout ce qui touchait à l'œuvre de l'Apostolat qui avait en elle une zélatrice éminente, il s'intéressa à ses projets et, de concert avec le P. Gautrelet, se dévoua à sa cause en véritable ami du Sacré Cœur. Leur rencontre eut lieu, comme on s'en souvient, au moment du projet d'union avec les religieuses du Sacré Cœur. Le P. Ramière n'était que très relativement partisan de cette idée. Homme de la dévotion au Sacré Cœur avant tout, il se demandait s'il était expédient d'unir en un seul corps les associations fondées dans le but de promouvoir la gloire et l'action du Cœur de Jésus. Une simple fédération lui semblait préférable à une fusion toujours difficile en pratique et moins propre à atteindre le but.

La réponse de la Révérende Mère Barat, appuyée sur le vote de son conseil, vint trancher la question en 1864. La nécessité de ne pas augmenter les œuvres (ce fut du moins la raison invoquée) détermina la décision prise par l'Institut. Cette décision rendait pleinement la liberté à M^{lle} de Montaignac. Oserions-nous dire qu'elle regretta cet événement ? Non, car si elle s'était rangée, avec son obéissance et sa droiture habituelles, à l'avis de ses conseillers, son impression demeurait que là n'était point la volonté de Dieu. Chaque expérience faite lui était un avertissement nouveau, mais non une déception, et si ce ne fut pas sans souffrance qu'elle dut renoncer à l'union avec une congrégation qu'elle estimait justement, ce fut au moins sans aucun trouble. M^{lle} de Montaignac n'était cependant pas au bout de son calvaire. Un nouvel essai plus sérieux, quoique encore infructueux, allait retarder de plusieurs années la définitive orientation de l'œuvre confiée par M^{me} de Raffin à sa fille adoptive.

La propagation de la dévotion à Notre-Dame du Sacré Cœur mit à cette heure M^{lle} de Montaignac en relations avec le T. P. R. Chevalier, supérieur général des Pères du Sacré Cœur établis à Issoudun. Le P. Ramière, chargé de rédiger les constitutions de la congrégation nouvelle, rapprochant le but qu'elle poursuivait des aspirations des ferventes zélatrices de Montluçon, pressa M^{lle} de Montaignac de s'unir à ces pieux religieux en vue de constituer de concert avec eux le Tiers Ordre du Sacré Cœur de Jésus. Ce projet ne répondait pas mieux que

tous ceux qui l'avaient précédé au plan de Louise-Thérèse, dont la mission était de fonder une œuvre générale, puisant en elle-même la vie qu'elle devait posséder et répandre ; aussi n'y voyait-elle à bon droit qu'un pas de plus hors de la voie tracée. Nous trouvons quelque chose de ses perplexités douloureuses dans une lettre que lui adressa, en juillet 1864, le P. Gautrelet : »

« Le sentiment intérieur, l'attrait qui fait dire : Dieu veut cette œuvre, cette entreprise est pour sa gloire, elle aboutira, cette assurance intime et non raisonnée du succès est chose remarquable, c'est la réponse de vie, c'est le gage de l'action de Dieu, le germe fécond qui contient l'avenir. Ce sentiment n'existe pas en vous pour le Tiers Ordre, *vous ne voyez pas, vous ne sentez pas que Dieu veuille cette œuvre...* »

Louise-Thérèse en était là, en effet ; mais toujours prête à obéir et ne voulant point se soustraire volontairement à ce qui pouvait être une source de souffrances et d'humiliations, elle se laissa faire et mit tout son cœur à réussir là où son esprit se refusait à comprendre.

« Il est vrai que cette congrégation est naissante, écrit encore le P. Gautrelet, mais si elle a ses racines dans le cœur du divin Maître, sa jeunesse sera vigoureuse et ne connaîtra pas d'enfance... Je vous félicite de posséder Celui qui fait le bonheur du ciel, c'est avec Lui qu'il faut traiter toutes vos affaires et celles en particulier de son Sacré Cœur. »

Malgré les indications qui semblaient se multiplier, M^{lle} de Montaignace ne se décida à entrer dans cette voie nouvelle qu'après avoir soumis toutes choses à son évêque, s'être armée de ses conseils et mise à couvert par ses encouragements et bénédictions.

« J'ai lu avec grande attention les petites brochures que vous m'avez adressées, lui écrit Mgr de Dreux-Brézé, j'ai relu ensuite votre lettre, et le résultat de toutes ces lectures et réflexions est de vous laisser pleine liberté pour exécuter ce que vous vous sentez portée à entreprendre en vous envoyant une bénédiction, avec le désir le plus sincère qu'elle vous assure celle de Dieu. »

Il ajoutait en terminant :

« Il ne me reste qu'une objection, laquelle est une vétille, car elle ne repose que sur le nom. Vous serez Tiers Ordre de quel ordre ? J'ai beau le chercher, je ne le trouve qu'en paradis, dans les anges dont la mission est d'adorer, de faire adorer Dieu par les pauvres humains. Il faudra donc pour que votre nom ait un sens que vous changiez ou deveniez toutes de la famille des anges ; la ressource est consolante et je vous la souhaite de tout mon cœur, tenant moins du reste au nom qu'à la chose et demandant à Notre Seigneur de donner l'efficacité à un autre vœu que je forme en même temps : *crescite et multiplicamini*. C'est avec cette parole qu'il a couvert la terre de créatures bien ingrates ; puisse-t-il la répéter sur vous et y trouver le dédommagement de son cœur ! »

Cette lettre témoigne une fois de plus de la confiance filiale de M^{lle} de Montaignac envers son évêque et de l'intérêt profond avec lequel il suivait sa chère diocésaine. Au fond, Mgr de Dreux-Brézé ne varia jamais plus qu'elle-même sur les destinées futures de l'Association, mais il acceptait, comme elle aussi, les événements qui semblaient prendre un cachet de nécessité du moment et lui laissait toute liberté, assuré qu'il était des intentions si pures et si droites qui la guidaient.

Le P. Gautrelet, qui poursuivait sa pensée d'appuyer l'association sur une œuvre existante, avait atteint son but ; là était le terrain de la lutte ou plutôt des victoires de l'obéissance, le point douloureux qui explique tous les essais tentés et leur universel insuccès :

« Je viens de lire l'imprimé que votre lettre m'annonce, je bénis Dieu et suis content ; il me semble que vous-même devez l'être, car enfin le rêve de votre cœur n'est-il pas en quelque sorte réalisé ? Ah ! sans doute, vous voulez plus, vous voulez mieux, à la bonne heure, mais on a fait, ce me semble, un pas immense. »

.....

L'association entrait donc dans une nouvelle phase ; huit années devaient s'écouler encore avant qu'elle ne reçût sa forme définitive, mais rien n'était perdu ni même retardé. M^{lle} de Montaignac employa ce délai à l'extension de l'œuvre et prépara l'avenir en assurant la sanctification des âmes qui lui étaient unies.

La préoccupation des événements dont nous venons de parler suivant de près les fatigues et les émotions de l'érection de la chapelle, l'ensemble des efforts surhumains qui marquèrent cette période amena une aggravation sensible dans l'état de Louise-Thérèse. Depuis 1859, une amélioration s'était produite ; après sept ans d'immobilisation, appuyée sur un bras, plus souvent sur une chaise, elle pouvait faire péniblement quelques pas. Voici, du reste, comment elle en rend compte à M^{lle} Canteloube de Malaret :

« J'ai gardé le lit pendant sept ans sans poser un pied par terre, une névralgie générale me retenait captive de douleurs continuelles. Depuis quatre ans et demi, j'ai commencé à faire quelques pas dans ma chambre, puis, peu à peu, j'en suis arrivée à aller d'un appartement à l'autre ; j'en suis là quant à la possibilité de marcher ; mes souffrances ont beaucoup diminué, sauf quelques crises de temps en temps, mais, grâce au Dieu, je ne sais pas ce que c'est que de passer un jour sans souffrir. »

Cette diminution de souffrances facilita grandement la direction des travaux, les arrangements et transformations nécessités par la construction de la chapelle ; toutefois le mieux providentiel ne devait point durer ; la croix était l'appui sur lequel reposaient les espérances de la servante de Dieu et son ombre salutaire devait abriter et garder toutes ses entreprises.

« L'œuvre est établie, écrivait le P. Gautrelet, elle est restée longtemps dans le cœur de Notre Seigneur, d'où elle devait sortir ; elle est née maintenant, j'ai confiance qu'elle grandira rapidement et que ce grain de sénevé deviendra un grand arbre. »

Louise-Thérèse allait donc se reposer sur la croix où son Maître venait de la clouer plus étroitement. Après un très douloureux hiver, on l'envoya à Vichy ; elle en éprouva un petit soulagement qui devait servir les plans de Notre Seigneur. La prochaine béatification de la vénérable Marguerite-Marie Alacoque avait inspiré aux amis de Louise-Thérèse le désir de la voir aller chercher au tombeau de l'humble confidente du Sacré Cœur une amélioration pour laquelle les moyens humains restaient impuissants :

« Me voici à Vichy, où je suis arrivée en triste état, écrit-elle ; j'y ai retrouvé des forces, grâce à Dieu ; mon médecin s'occupe de moi avec grand intérêt et je respire un si bon air que je crois que vous me trouverez comme j'étais l'an dernier. On me presse d'aller prier au tombeau de la vénérable Marguerite-Marie à Paray avant les fêtes ; toute mon âme m'y porte ; si je le puis, j'irai entre le 10 et le 16, puis je retournerai à Montluçon pour y être le 18, fête du Sacré Cœur. »

Le cher projet, voulu et béni d'En Haut, put se réaliser à la grande consolation de Louise-Thérèse. Après quelques jours passés auprès de sa pieuse amie et associée, M^{me} de Saint-Gérand, dont l'admirable zèle rayonnait dans toute cette partie du diocèse, elle arriva à Paray-le-Monial, où elle fut reçue avec la plus fraternelle charité par les religieuses de la Visitation. Elle passa trois jours entiers dans l'enceinte du monastère, on multiplia les appels à la bienheureuse Marguerite-Marie en vue d'une guérison si désirable, on posa même plusieurs fois son crâne sur la tête de la malade. La chère bienheureuse resta sourde à toutes les supplications, et après ces jours de grâces, qui ne lui laissèrent aucune déception, Louise-Thérèse rentra à Montluçon pour y reprendre son douloureux, mais très doux esclavage.

« Cette lettre vous trouvera-t-elle guérie miraculeusement ou rattachée à la croix miséricordieusement ? » demande le P. Gautrelet. Ce que je sais, c'est que le bon Maître fera pour le mieux, selon vos propres désirs ; ce qu'il fera portera son fruit, et loin d'être obstacle deviendra moyen. Oui, dussiez-vous être obligée de modérer encore votre action extérieure, le bien se fera et rien n'empêchera l'œuvre de marcher ; la grande et unique force n'est-elle pas en Jésus-Christ caché et anéanti au très saint Sacrement ? »

Voici le compte rendu qu'adressait Louise-Thérèse à M^{me} Tresca, à la date du 27 juin 1865, vingt ans, jour pour jour, avant le suprême pèlerinage qui devait l'introduire dans la bienheureuse éternité :

« Après avoir passé huit jours chez ma sainte amie, M^{me} de Saint-Gérand, M^{lle} de Waldegg m'ayant rejointe, nous sommes parties pour ce béni monastère où nous avons prié et adoré le Cœur Sacré de Notre Seigneur Jésus, en nous unissant à l'incomparable ferveur de sa bienheureuse servante. Nous avons étudié sa vie, admiré les merveilleuses communications de cette âme sainte avec son Dieu, dans les lieux mêmes où Notre Seigneur lui a apparu. Je ne puis vous dire combien j'ai été ravie, pénétrée de toutes ces contemplations et quelle joie j'ai ressentie durant ces trois jours... J'ai prié pour vous, ma chère Marie, à toutes vos intentions et

à la mienne qui était de vous obtenir une parfaite dévotion au Cœur de Jésus, c'est-à-dire une foi profonde en son amour, une reconnaissance généreuse pour ses bienfaits, un dévouement toujours actif pour sa gloire (le zèle est la première preuve de l'amour) et enfin un ardent désir de lui plaire par la pratique des vertus dont il nous a donné l'exemple et qui peuvent seule lever les obstacles à l'établissement de son règne en nous. Je reviens à mon pèlerinage, il a été une grande consolation pour moi ; les bonnes religieuses et nous, avons demandé ma guérison par l'intercession de la bienheureuse Marguerite-Marie ; elle ne nous a pas exaucées encore. Moi, j'avais sollicité surtout les forces nécessaires pour pouvoir assister tous les jours à la Messe ; ceci était pour *moi* ; puis la possibilité de remplir tous mes devoirs de charité, les charges qui me sont confiées pour l'œuvre du Sacré Cœur. Je n'ai pas tout obtenu, puisque voilà trois jours que je n'ai pu aller à la Messe parce que j'étais trop souffrante ; il est vrai que cette belle fête de vendredi avait été l'occasion d'un travail un peu excessif, le triduum préparatoire a été prêché à merveille et suivi d'une manière très édifiante par bon nombre de dames. »

Nous voyons par ces dernières lignes que Louise-Thérèse sut exploiter en faveur de la célébration de la chère fête les grâces de Paray ; auprès de la bienheureuse, elle avait mieux encore compris dans l'abondance des lumières reçues sa vocation d'amour, ses obligations de réparatrice, de victime et d'apôtre, elle n'y faillira point.

« Vous n'êtes pas guérie, je ne m'en étonne pas, écrit le P. Gautrelet ; tout en désirant votre guérison, elle m'aurait, j'ose le dire, surpris ; il me semble que votre part est faite, que le divin Maître a choisi pour vous le don par excellence de sa croix et de son cœur ; il vous le laissera tout entier, ce double don, les deux n'en font qu'un et, loin de se nuire, se servent ici-bas mutuellement. Quant à l'œuvre, elle doit être fondée sur la souffrance, l'humiliation, le néant de la créature pour proclamer la puissance et la grandeur du divin ouvrier. Voyez la bienheureuse Marguerite-Marie, que fut son existence ? Obscurités, contradictions, souffrances, agonie ; cette lumière resta sous le boisseau jusqu'au moment marqué ; des nuages épais en déroberent au monde la clarté. En apparence, que fit-elle ? En réalité, qu'est-ce que Notre Seigneur n'a pas opéré par son moyen et la dévotion à son Sacré Cœur ; laissez-le lier, enchaîner, immoler, détruire, s'il le veut, celle qui lui appartient à tant de titres, et que votre consolation soit qu'il ne vous épargne pas. »

De son côté, le T. R. P. Chevalier lui écrivait :

« Vous êtes l'enfant de la souffrance et de l'épreuve ; *Deo gratias*, c'est le sort de toute âme qui repose sur le Cœur de Jésus et se consacre à son amour. Jusqu'à la Cène, saint Jean vit ses jours s'écouler dans la paix et la quiétude, le ciel de sa vie était sans nuages, mais vient-il à s'incliner sur la poitrine de son Sauveur, à pénétrer les secrets de son Cœur, tout change, c'est le jardin de l'agonie, le prétoire de la flagellation, la croix, le calvaire, la mort ! Ame privilégiée, que vous êtes heureuse ! puis-je vous plaindre ? Non, mais je prie bien pour vous. »

Aussitôt que l'union fut conclue entre Montluçon et Issoudun, l'idée sommaire du Tiers Ordre fut communiquée aux associées de Montluçon, Moulins, Chambéry, Le Puy, etc., et fut généralement bien accueillie. La bénédiction de Notre-Dame du Sacré Cœur semblait planer sur ces heureux débuts : « Le Cœur de Jésus étend aujourd'hui son règne dans toutes les parties du monde, disait le P. Chevalier, mais dans ce royaume d'amour et de miséricorde, il faut une reine ; nous l'avons trouvée en Notre-Dame du Sacré Cœur. »

Louise-Thérèse en fit la supérieure du Tiers Ordre du Sacré Cœur et la sienne propre. Nous retrouvons dans nombre de ses lettres cette expression ou d'autres équivalentes : « la très sainte Vierge, ma supérieure ». Cette divine Mère la conduisait par la main au Cœur de son divin Fils

La question de la direction s'imposa dès la première heure de l'affiliation. L'élection de M^{lle} de Montaignac pour remplir cette charge ne s'imposait pas moins ; elle seule ne partageait pas l'avis unanime.

« Il me semble, lui écrit le P. Ramière, que vous ne pouvez songer à éviter la charge. Indépendamment de toutes les autres considérations que je vous ai déjà présentées, la manière dont les évêques de Moulins et du Puy ont accueilli l'œuvre me paraît être une manifestation très claire de la Providence. »

De son côté, le P. Gautrelet écrivait :

« Je vous donne ma voix. Ainsi, vous le voyez, je ne trouve pas à redire à ce que fait le P. Ramière. De voix, je n'en ai pas, mais vous me comprenez. Oui, que Notre Seigneur se serve de vous pour ses desseins et que le travail se fasse dans la souffrance et l'humilité pour servir de fondement solide... Le Saint-Esprit nous dit : « Qui en résistant peut avoir la paix ? – Heureuses les âmes fidèles et pleinement abandonnées. »

« N'oubliez pas que si vous êtes en charge, y en a un autre au-dessus de vous qui prendra la responsabilité ; regardez-vous comme si vous n'étiez qu'en second ; que Notre Seigneur soit le vrai Maître, consultez-le, recevez ses ordres, exposez-lui vos doutes, renvoyez-lui les difficultés, regardez-le comme le gérant responsable ; cette pensée vous soulagera, ce bon Maître travaillera en vous, sur vous, pour vous ; il le fera pour vos associées, sans vous, avec vous, par vous, quand et comme il le voudra. »

Le Tiers Ordre semblait bien constitué. Louise-Thérèse se fit transporter à Issoudun au moment des grandes fêtes du couronnement de Notre-Dame du Sacré Cœur et y passa trois semaines.

« J'ai été ravie de ce pèlerinage, écrit-elle à M^{me} Tresca, la fête a été splendide. J'ai été bien touchée de ce que j'ai pu voir du dévouement des bons missionnaires à la gloire de Dieu et de la très sainte Vierge. Notre œuvre a vraiment des similitudes avec la leur qui indiquent la volonté de Notre Seigneur, ses desseins pour l'extension de la dévotion à son divin Cœur. »

L'ouverture d'une petite maison de retraite s'imposait à l'ombre du sanctuaire. Les associées du Tiers Ordre en fournirent les ressources matérielles, et une première installation

sembla se faire en bonnes conditions. Mais Louise-Thérèse devait bientôt se rendre compte que, s'il y avait des similitudes dans le terme, il y avait dans les moyens employés pour l'atteindre des divergences essentielles, divergences qui déjà préparaient la séparation prochaine.

Bien que très intéressée à cette heure au développement du Tiers Ordre, elle se préoccupait surtout de la sanctification des personnes, du devoir de les pénétrer de l'esprit qui devait les amener et les conduire à leur fin, le Sacré Cœur de Jésus. « Ma vocation, c'est le Sacré Cœur », a-t-elle dit, ou en termes plus explicites : « Mon but, c'est la dévotion au Cœur Sacré, ma vocation est d'être réparatrice. » C'était donc non à toutes les âmes, mais à un choix spécial d'âmes que s'adressait son appel, et quand la pieuse fondatrice découvrait dans un cœur une étincelle du feu qui brûlait dans le sien, elle ne songeait qu'à l'attiser et à l'aider à le répandre.

« Acceptons les dispositions de la Providence sans hésiter, écrit-elle à l'une d'elles, la croix doit se trouver au commencement et à la fin de toutes choses, j'approuve votre règlement, il faut le suivre avec la liberté des enfants de Dieu que vous devez mettre en tout. Pour votre examen particulier que vous dirai-je ? Il me semble que vous pourriez essayer de prendre pour son objet pendant quelque temps la docilité aux inspirations de la grâce ; Notre Seigneur vous dirige lui-même, suivez-le ; vous pourriez aussi prendre un office du Sacré Cœur pour matière d'examen, par exemple l'office d'adoration ; toutes vos tendances devraient être portées vers ce but, dans la prière c'est tout simple ; mais encore dans toutes vos actions, dans l'attention continuelle à la présence de Dieu, et ainsi de l'office de réparation, de zèle, de dévouement, de foi ; votre voie est la simplicité, la simplicité d'enfant devant Dieu, avec Dieu, en Dieu. »

L'éloignement du P. Gautrelet, alors supérieur des Missions de Syrie, avait été une rude épreuve pour M^{lle} de Montaignac en raison de tous les événements dont nous venons de parler. Il avait quitté la France au moment où sa présence paraissait plus nécessaire à sa fille spirituelle, non seulement en ce qui touchait la conduite de son âme, mais au point de vue de l'orientation à donner à ses plans.

Le P. Gautrelet, avec la condescendante bonté qui caractérise les saints et l'intérêt que lui inspirait Louise-Thérèse et son œuvre, s'efforça de suppléer à la distance par une correspondance régulière. Les paquebots qui arrivaient tous les vingt jours lui apportaient les lumières et les encouragements dont elle avait besoin sur la croix où, peu après, elle devait être à nouveau si complètement attachée.

« Vous voilà donc clouée sur le lit de douleurs, écrit le dévoué Père ; vous savez que cette conduite du divin Maître ne me surprend pas. J'ai toujours, depuis que je vous connais, cru à cette vocation pour vous ; c'est le passé, c'est le présent, nous pouvons presque dire que ce sera l'avenir, que dire à cela sinon *amen* et que faire sinon, comme vous le dites, employer toute la force de sa volonté pour n'en avoir point d'autre que celle du maître et de l'ami par excellence ? Il n'est pas inutile d'insister sur cette idée de *vocation* ; n'est-ce pas, en effet, une

vie à part, une occupation spéciale que celle de souffrir ; ne faut-il pas un choix de Dieu, une préparation particulière, une grâce distincte et spéciale pour remplir les devoirs de cette vie mourante ou de cette mort vivante, comme on voudra l'appeler ?

« Ne songez pas à l'avenir, n'ayez pas de peine pour le présent. Dieu fera son œuvre. Du reste, Notre Seigneur faisait plus, ce semble, sur le calvaire que sur le Thabor l'œuvre de son Père ; je ne vous oublie pas, je récite sur vous l'Évangile de saint Jean tous les jours à la Messe ; je vous bénis au nom de Notre Seigneur bien spécialement tous les soirs ; le bon Maître sait ce que je désire pour vous, mais il faut le laisser faire. »

« Moi, je suis de ma nature très persévérante, écrit Louise-Thérèse à une amie avide de nouvelles ; vous ne me trouverez donc pas grand mérite d'en être encore au même point qu'il y a six semaines, deux mois peut-être. Il me semble qu'il y a ce temps-là que je vous ai mandé qu'ayant été passer dix jours à Nérès, j'avais été prise au retour de mes anciennes douleurs névralgiques aux enveloppes de la moelle épinière qui m'avaient retenue si longtemps au lit. Cette fois, c'est moins fort, les médecins espèrent que ce ne sera qu'une crise passagère, mais enfin je ne puis encore poser les pieds par terre sans accroître de suite le mal ; j'ai une jambe qui a assez souffert pour refuser le service, lors même que le dos supporterait la marche ; donc, depuis bien des semaines, lorsque je sors du lit, on me traîne sur un fauteuil à l'autre bout de ma chambre dont je ne sors pas, le moindre froid me faisant mal ; j'ai eu l'esprit de m'enrhumer il y a huit jours, ce qui me retarde encore, mais pourtant il me semble que depuis que l'irritation est portée là, je souffre moins du dos. Qui sait ? le bon Dieu changera par ce moyen la position peu commode où je me trouve en ce moment tout en me laissant la souffrance qui paraît être si nécessaire à mon salut ; qu'il soit béni de tout. »

Le divin Maître consola sa servante en la mettant, en 1867, en relations avec M^{lle} Catherine Volpicelli qu'un même appel et les mêmes attrait désignaient au même apostolat et aux mêmes conquêtes. Le P. Ramière, ayant été conduit à Naples pour les intérêts de l'Apostolat de la Prière, y rencontra M^{lle} Volpicelli, zélatrice de la sainte ligue et fervente apôtre de la dévotion au Sacré Cœur. Cette âme privilégiée cherchait en effet à orienter définitivement sa vie et, afin de ne rien réserver de sa liberté, elle venait de quitter la demeure de ses parents et s'installait avec une amie, digne émule de son zèle, dans une petite maison dont elle comptait faire un centre d'apostolat. Voici en quels termes le P. Ramière rend compte à M^{lle} de Montaignac de cette rencontre :

« Avant tout, je veux vous faire part de l'agréable surprise qui m'attendait à Naples. Nous avons là une zélatrice dont le dévouement pour l'Apostolat de la Prière m'était connu depuis longtemps, mais dont j'étais loin d'apprécier tout le mérite ; elle se nomme M^{lle} Volpicelli et appartient à une excellente famille. Arrivé à Naples, j'apprends qu'elle vient de quitter la maison paternelle pour se retirer dans une maison où elle désire s'occuper uniquement de la propagation de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus. Je me suis empressé d'aller la voir et j'ai été heureux de trouver dans cette maison la reproduction parfaite de votre œuvre : même but, mêmes moyens, même esprit, même manière ; on voit évidemment que c'est le même ouvrier qui travaille à la fois en France et en Italie et qui, avec des éléments

différents, exécute un plan identique. J'espère que M^{lle} Volpicelli pourra venir passer quelque temps auprès de vous, et je suis sûr qu'en vous voyant vous vous reconnaîtrez. Elle a été ravie quand je lui ai parlé de votre œuvre et quand je lui ai montré que ce qu'elle désire fonder à Naples existait déjà en France. Dès qu'elle aura pris l'avis de son directeur, le P. Matera Barnabite, elle m'écrira et je la mettrai en rapport avec vous. »

La rencontre du P. Ramière fut pour cette âme d'élite la lumière qu'elle demandait et attendait. Frappée elle-même de la conformité d'aspirations, de plan, d'attrait qui déjà l'unissait à son insu à M^{lle} de Montaignac, elle n'hésita point à se tourner vers elle, encouragée en cette démarche par son saint directeur, et lui écrivait le 14 novembre 1867 :

« Mademoiselle, le P. Ramière, en passant par notre ville au mois de juin, m'honora de sa visite et m'engagea à embrasser le Tiers Ordre du Sacré Cœur de Jésus. A cet effet, il m'a laissé le règlement et m'a envoyé votre adresse. J'ai longtemps retardé pour recommander beaucoup la chose à Dieu avant tout, et maintenant, avant de prendre une détermination, je désirerais avoir des renseignements détaillés et précis sur les règlements particuliers aux maisons qui doivent servir de centre aux associations...

» ... Depuis le mois de mai, je me suis retirée avec une pieuse demoiselle, mon amie, dans une maison éloignée du bruit de la ville, quoique tout près d'elle ; nous l'avons dédiée ainsi que notre petite chapelle à Notre-Dame du Sacré Cœur, dans l'intention de nous occuper uniquement du service du bon Dieu et de Notre-Dame du Sacré Cœur. Probablement d'autres demoiselles se réuniront à nous et nous sommes toutes disposées à embrasser le Tiers Ordre, s'il plaît à Dieu. »

Les pourparlers ne furent point longs, car, dès le mois de décembre, la pieuse Catherine témoigne ainsi de son bonheur d'être admise dans le Tiers Ordre :

« Je prie le Sacré Cœur de Jésus de ne pas me laisser me rendre indigne de la faveur insigne que vous me faites espérer de m'admettre dans son Tiers Ordre ; votre aimable lettre du 25 m'a encouragée beaucoup ... Nous venons de dévouer tout ce temps à la prière, en préparation, et ce sera auprès de la crèche de l'Enfant Jésus que notre petite association prendra naissance. L'heureuse nuit de Noël, nous nous offrirons au Sacré Cœur par sa Reine et notre Mère pour Lui dévouer notre vie tout entière, et, dès ce moment, nous commencerons à remplir nos devoirs. J'ai plusieurs personnes toutes dévouées à faire partie de l'association, mais le premier noyau ne sera que de cinq membres ; je n'accepte que pour vous obéir la direction que vous voulez me confier, mais priez pour moi, ma très chère Mère, car de mon côté je ne suis propre qu'à renverser les desseins de Dieu. Je m'appuierai sur la toute-puissante protection de Notre-Dame du Sacré Cœur et les yeux fixés sur la croix, les épines et la plaie du Sacré Cœur. Je serai heureuse d'avoir le moyen de me rendre, à leurs touchantes invitations : aimer, souffrir, zéler sa gloire et les divins intérêts dans les âmes. »

La correspondance s'établit, dès lors, avec une grande régularité ; un courant de charité, de confiance et de pieuse tendresse unissait ces deux âmes faites pour se comprendre, pour s'entraider, pour se stimuler dans la voie bénie (où elles couraient toutes deux) des volontés et des désirs du Cœur de Jésus. Les pratiques en honneur à Montluçon furent acceptées à Naples, le règlement des œuvres en fut adopté ; c'est-à-dire que ce furent les conseils et les avis de Louise-Thérèse qui servirent de base à la fondation des œuvres napolitaines, la vertueuse Catherine ne songeant qu'à obéir et à se dévouer sans retour sur elle-même.

« Nous nous occupons de l'instruction religieuse des enfants pauvres qui ont fait leur première communion samedi dernier. J'attends de vous le règlement de l'œuvre des Tabernacles. C'est très important, parce que dans nos provinces il y a malheureusement la plus affreuse misère dans les églises. »

Les associées de Naples et de Montluçon ne formaient qu'une seule famille, sous la direction aimée de leur commune Mère ; l'union n'avait d'égale que la ferveur en ces groupes dont les deux têtes, appuyées sur le Cœur du Maître, y puisaient la vie qu'elles communiquaient fidèlement à leur tour.

« Ne craignez pas d'entrer dans trop de détails, chère fille, répondait Louise-Thérèse aux intimes communications de Catherine, tout ce qui vient de vous m'est si cher ; toutes vos sœurs vous aiment ; quel regret nous éprouvons d'attendre votre visite ! Le bon Maître nous l'enverra au moins l'année prochaine ; en attendant, sanctifions-nous. »

La rencontre si vivement souhaitée de part et d'autre ne devait avoir lieu que plusieurs années après, car, de tous les traits d'union qui rapprochaient ces âmes héroïques, celui de la souffrance était le plus habituel et le plus étroit. C'est au pied de la croix où les tenait attachées leur état de victime qu'elles se retrouvaient, s'unissaient, se résignaient ensemble aux sacrifices dont elles vivaient toutes deux. La santé de M^{lle} Volpicelli lui imposait de continuelles privations et rendait aussi bien méritoire l'incessant travail que lui arrachait son zèle. Ce pénible état, sans la rendre aussi captive que l'était M^{lle} de Montaignac, nécessitait de constants efforts et appelait la compassion de la mère de son âme.

« Votre santé m'inquiète, je vous conjure de la soigner, de la ménager par esprit d'obéissance et d'humilité ; je sais ce que coûtent les ménagements, l'inaction relative, surtout lorsque quelque intérêt spirituel nous est confié. Mais notre divin Maître, qui ne nous accorde pas la force physique et nous impose cependant les chers devoirs de notre vocation, saura bien nous fournir les moyens de les remplir, sinon à notre manière, du moins à la sienne, pourvu que nous soyons bien fidèles à nous abandonner à sa conduite et à nous détacher très sincèrement de notre volonté propre, de nos désirs particuliers, même les meilleurs en apparence. Ah ! la bonne et aimable disposition que la simplicité en toutes choses ! Servons ce divin Roi comme il le veut, ne conservant qu'un désir, l'accomplissement parfait de sa volonté en nous, par nous et hors de nous. »

Et encore : « Votre lettre, arrivée avant-hier, m'a été si bonne pour l'âme et si douce au cœur ! Le divin Maître nous donne les mêmes aspirations, nous conduit par la même voie,

nous réunit sur la croix, bien près de son Cœur sacré ; il nous y plonge parfois avec un amour infini ; soyons bien reconnaissantes, bien humbles et toutes confiantes ; votre santé est très délicate, la mienne toujours mauvaise, c'est l'enveloppe... Ne nous glorifions que dans la croix de Jésus-Christ, réjouissons-nous de ce que notre impuissance bien visible laisse bien voir l'action de la grâce sur l'œuvre du divin Cœur. »

De son côté, Catherine écrivait :

« Vos saintes lettres sont pour nous une consolation ; que le bon Dieu daigne vous donner un peu plus de forces, afin que vous puissiez souvent nous donner vos sages avis et directions. Je ressens pour vous une tendresse toute filiale, ce qui fait que ma pensée se transporte fréquemment auprès de vous. Je porte envie à celles qui ont le bonheur de vous servir dans vos infirmités. C'est de la très sainte Vierge, Notre-Dame du Sacré Cœur, que nous espérons l'amélioration de votre santé. J'ai reçu exactement la lettre de notre chère amie de Waldegg, remerciez-la aussi de ma part. »

Le petit sanctuaire de Naples devint bientôt un ardent foyer de la dévotion à Notre-Dame du Sacré Cœur. Le R. P. Chevalier envoya tous les diplômes d'agrégation concernant l'érection de la Confrérie, ainsi que toutes les indications et éclaircissements désirables pour constituer le centre de la dévotion.

« Les Napolitains en général ont beaucoup d'attrait pour la dévotion à la très sainte Vierge, disait Catherine, et dans la seule dévotion à Notre-Dame du Sacré Cœur, nous voyons le moyen le plus efficace de propager la dévotion au Cœur de Jésus. »

La fête du Sacré Cœur leur en apporta une preuve bien évidente ; elle fut célébrée à Naples par tous les associés avec le plus saint enthousiasme. Ce furent de véritables joies pour Catherine toujours désireuse de glorifier le cœur du Fils par celui de sa Mère et de resserrer ses liens avec le Tiers-Ordre et ses vénérés directeurs.

En 1870 eut lieu à Naples la visite très désirée de M^{lle} Félicie de Waldegg, fidèle compagne de M^{lle} de Montaignac, qui accompagnait à Rome la jeune Sabine de Kergaradec. Le désir de recevoir la bénédiction du Saint-Père, la perspective d'aller visiter les œuvres de Naples furent les motifs qui décidèrent M^{lle} de Waldegg à entreprendre ce voyage.

« Quelle consolation que cette réunion, écrit en l'annonçant Louise-Thérèse, que ne puis-je en prendre ma part. »

« Je ne pourrai jamais vous exprimer, ajoute Catherine de son côté, quelle joie nous avons toutes éprouvée à voir au milieu de nous votre digne représentante.

» Le Sacré Cœur nous a fait cette grâce au moment où nous en avons le plus besoin ; dans toutes les circonstances, nous ne voyons que la bonté et la charité du Cœur de Jésus ! M^{lle} de Waldegg nous a éclairées, instruites, encouragées et consolées ; que Dieu en soit béni et qu'il la récompense ! Oh ! ma bonne Mère, que vous dire du plaisir que nous avons eu à l'entendre parler de vous ; cette consolation a excité davantage mon désir de vous voir, de vous ouvrir mon cœur ; c'est un grand sacrifice que j'offre au Sacré Cœur de Jésus. Je dois

mourir entièrement à moi-même pour vivre à Jésus-Christ ; hâtez donc cette heureuse mort par vos prières. »

M^{lle} de Waldegg passa quatre jours à Naples, comblée des témoignages d'affection et de confiance dirigées vers celle qu'elle représentait. M^{lle} Volpicelli la mit au courant de ses désirs, la consulta sur tous les points qui restaient à élucider, enfin l'union si étroite déjà se souda plus intimement encore.

M^{lle} de Montaignac, toujours enchaînée par la maladie, pria et attendait les âmes que le Seigneur destinait à son œuvre ; quand Il les lui avait désignées, avec quelle affection leur ouvrait-elle son cœur pour gagner leur confiance, avec quelle simplicité charmante ne donnait-elle pas la sienne ! La lettre suivante, écrite à l'une d'elles, plus jeune au moins de dix ans, renferme tout un programme et ce je ne sais quoi de simple, de tendre et de fort qui caractérisait les relations de la servante de Dieu avec ses filles spirituelles :

« Qu'avez-vous pensé de moi, chère Mademoiselle, je voudrais bien le savoir ? Je réponds à l'heure même à la bonne lettre que je reçois de vous en vous promettant de vous écrire longuement dans quelques jours et puis me voici en grand silence durant un mois... Votre cœur vous a-t-il dit que le mien était très doucement occupé de vous aux pieds du divin Maître, qu'il désirait vous le dire, mais que le temps me manquait pour m'accorder cette jouissance. S'il vous a dit cela, je l'en remercie ; causons donc un peu aujourd'hui des liens bénis qui nous unissent et des grands intérêts de la gloire de Dieu qui domine tout pour nous, grâces lui soient rendues. Ah ! que nous sommes heureuses de lui avoir laissé ravir nos âmes. Vous me disiez que depuis huit ans déjà vous êtes sous la direction de notre vénéré Père ; quel bienfait ! que vous avez raison d'y voir une des preuves les plus fortes des prédilections du Cœur de Jésus. Que nous serions coupables si nous laissions demeurer stériles en nous les semences précieuses que son exemple, ses enseignements, sa douce et paternelle charité déposent dans nos âmes avec un zèle si dévoué, si patient ; il n'en sera rien, n'est-ce pas, ma jeune amie, nous courrons dans la voie qui nous est ouverte avec un amour généreux ; la est le secret du bonheur de cette vie. Vous avez souffert, vous avez cheminé avec l'épreuve ; vous me conterez un peu en détails de quels moyens le bon Maître s'est servi pour vous attirer à Lui, mais dès l'abord, je puis bien vous dire qu'un mot de votre lettre m'apprenant que vous avez été admise à l'école chérie de la souffrance, plus qu'on ne l'est à votre âge ordinairement, vous a gagné encore plus mes fraternelles sympathies ; c'est le don de Dieu à ses enfants privilégiés. Quelle consolation j'éprouverais à vous dire tout ce que j'ai goûté d'ineffable douceur dans la simple acceptation d'une vie bien remplie de douleurs de tous genres suivant l'appréciation de la nature ; nous bénirons ensemble notre tout aimable Sauveur d'avoir ôté les plus cruelles épines de cet arbre de la croix pour laisser à leur place les traits bien-aimés de ses miséricordes qui ne nous affligent que pour nous faire plus profondément sentir les incomparables joies du sacrifice.

.....

» Nous répandons la dévotion au Sacré Cœur par tous les moyens possibles ; vous pouvez le faire d'une manière d'autant plus consolante qu'elle est plus inconnue autour de vous ; je serais bien joyeuse de vous y aider ; n'allez pas croire que vous avez à faire à une personne bien importante et capable de belles choses ; ne me jugez pas d'après mon âge, j'ai,

conservé en amitié toute la sensibilité de la jeunesse, ce n'est pas ce qu'il y a de mieux dans mon affaire, mais usez-en pour agir avec plus d'abandon et de simplicité. Je suis très enfant sous certains rapports, je voudrais être une vraie enfant spirituelle, je chéris par-dessus toutes les qualités la droiture et la simplicité ; nous nous entendrons là-dessus, je crois. Comment votre vie est-elle organisée ? Vous pourriez bien vous unir quelques âmes par les liens de notre Association générale du Sacré Cœur. Voyez qui vous pourriez vous adjoindre, je vous enverrai un de nos règlements. Il faut prier et agir.

» Vous avez donc été élevée à la Visitation. J'aime beaucoup les filles de Saint-François de Sales, deux de mes premières et meilleures amies y sont, l'une au premier Monastère de Paris, Sœur Camille de Berthier, l'autre à Annecy, Sœur Claire de Rochemure.

» J'habitais Paris lorsqu'elles y sont entrées. Notre Seigneur m'a toujours attirée à la vie parfaite dans le monde, c'est une vocation où il faut être appelée pour s'y sanctifier sans trop de difficultés, mais quel bien des âmes unies à Dieu, dégagées d'elles-mêmes, et par conséquent dévouées à la plus grande gloire de Notre Seigneur, peuvent faire au milieu de la société qu'elles peuvent seules atteindre d'une manière constante et efficace par leurs relations avec les femmes et les jeunes filles pieuses ; c'est la vie cachée, la vie commune dont le modèle nous est donné par la très sainte Vierge à Nazareth, l'exemple d'une charité universelle, d'une continuelle abnégation, de l'amour du sacrifice, des souffrances et de tous les dévouements dans la possession d'une foi profonde et énergiquement prouvée par les œuvres, l'apparition de ces vies véritablement chrétiennes, dis-je, est un moyen très puissant d'étendre le règne de Notre Seigneur dans les âmes.

» Vous avez bonne volonté, chère Mademoiselle, vous aimez notre divin Maître plus que tout au monde, vous êtes docile à la plus sainte direction, la Providence vous laisse une certaine liberté ; avec tout cela vous pouvez travailler heureusement A. M. D. G. – En voici bien long, j'écris à la hâte, mais vous me comprendrez, vous me devinerez. Soyons discrètes et prudentes, c'est absolument nécessaire pour opérer le bien dans le monde. Vous voyez que votre confiance a attiré la mienne. Je suis toute à vous en Notre Seigneur, si je pouvais vous être un peu utile, j'en serais très consolée, usez de moi. Lorsque je ne réponds pas de suite à une lettre, c'est que les forces ou le temps me font défaut ; vous patienterez et vous ne douterez pas des sentiments d'affectueuse charité que vous avez fait naître en moi et d'un dévouement très réel, très profond ; votre cœur vous répond du mien. »

On voit, par cette longue lettre, la peine que se donnait Louise-Thérèse pour faire la conquête d'une âme en laquelle elle entrevoyait un instrument de la gloire de Dieu. Si son but n'était pas toujours atteint, elle n'avait épargné du moins aucun moyen à sa disposition. L'une des merveilles les plus palpables de son existence fut son activité dans la souffrance ; cette puissance surnaturelle lui faisait arracher chaque jour une somme prodigieuse de travail à un état d'impuissance apparent et de souffrance qui aurait dû suffire à absorber ses forces physiques, morales et spirituelles. Nous verrons grandir ce miracle en proportion de ses épreuves et de la multiplicité de ses devoirs ; mais à chaque époque de sa vie, elle sut trouver, dans la grâce qu'appelait incessamment son héroïsme, la force de remplir sa mission. C'est ainsi qu'elle savait allier tous ses devoirs, se donnant tout entière à chacun, tirant sans cesse de

son cœur, avec de nouvelles industries, le moyen de centupler son dévouement. De son lit, elle s'occupait non seulement de l'administration de sa maison et de ses œuvres, administration que compliquaient encore les calculs imposés par la pauvreté, mais elle présidait dans le diocèse et au loin au développement du Tiers Ordre, favorisant le zèle à l'intérieur au moyen de réunions, qu'elle s'efforçait de rendre intéressantes et fructueuses ; au dehors par des circulaires périodiques, une correspondance suivie et même parfois des voyages qui mettaient en général sa vie en danger et lui coûtaient au moins d'indicibles souffrances. C'est ainsi que, sur le désir réitéré du P. Ramière et des associées du Puy, elle entreprit de se rendre dans cette ville en octobre 1865. « Si vos forces vous le permettent, lui écrivait le P. Gautrelet, ce serait sans doute une consolation pour vous, pour ces âmes avec lesquelles vous êtes déjà en rapport ; je n'y vois d'autre difficulté que celle de votre santé qu'il ne faut pas compromettre. Quand le moment sera venu vous verrez ce que Dieu vous permet oui ou non et dans tous les cas, vous direz : *Amen*, merci, c'est bien, très bien, sans regret, sans désir, sans crainte. » Le voyage eut lieu et s'il fut exceptionnellement douloureux, il fut béni en proportion.

« Je ne veux pas clore ma lettre, lui écrit le P. Ramière au retour, sans vous dire combien votre passage ici a été béni de Dieu et a laissé d'heureuses impressions dans l'âme de toutes vos associées. »

Louise-Thérèse se faisait parfois transporter à Moulins où s'était formée, selon le désir de Mgr de Dreux-Brézé et sous sa bénédiction, une fervente agrégation. Elle réunissait les associées, s'entretenait de leurs besoins, du fonctionnement des œuvres et les laissait toujours ranimées et encouragées. Chaque mois, elle recevait celles de Montluçon. On commençait par une lecture propre à exciter la dévotion au Sacré Cœur, la pieuse présidente la commentait, proposait une résolution pratique, puis on s'entretenait d'apostolat et ces bonnes causeries laissaient les âmes, plus ferventes et plus unies.

En dehors de ces réunions locales, M^{lle} de Montaignac, comme directrice générale du Tiers Ordre, communiquait avec l'ensemble des associées au moyen d'une correspondance fréquente à laquelle s'ajoutaient des circulaires destinées à entretenir l'unité d'esprit, à communiquer les nouvelles propres à intéresser les membres de la famille et à stimuler leur zèle.

Mais suivons pour un moment la fervente apôtre du Cœur de Jésus sur un autre terrain : retrouvons-la au milieu des grands devoirs de cette autre maternité que lui avait préparée la divine Providence en lui confiant ses trois neveux orphelins.

A l'heure où nous sommes, les éducations sont terminées, les voies de Dieu se sont dessinées pour chacun d'eux. Louise-Thérèse remplira auprès de tous la tâche que s'est imposée son cœur. Elle éclairera les hésitations, elle soutiendra les courages, les entraînera aux plus nobles et aux plus généreux sacrifices. L'aîné, Camille de Kergaradec, entrait dans la marine, solidement épaulé par son oncle, le futur ministre ; sa valeur personnelle soulignait très heureusement les protections efficaces qui entourèrent ses débuts dans la carrière et favorisèrent son avancement. Sa nièce Sabine allait quitter le monde dont la séparait une vocation plus haute ; le dernier, Robert, venait de mettre sa belle jeunesse et sa vie au service de la patrie, en entrant dans l'armée ; mais avant de retrouver sur le champ de bataille ce digne

fil des croisés, suivons sa sœur au noviciat de la Ferrandière, où elle fut admise au retour de son voyage de Rome, en juin 1870.

M^{lle} de Montaignac éprouva en son cœur les angoisses de la tendresse la plus maternelle, unies à la volonté la plus absolue de ne rien refuser à Dieu... La consolation de lui offrir cet holocauste et la crainte que la jeune fille ne fût point dans sa voie se livrèrent en son âme un douloureux combat. Louise-Thérèse en triompha avec son énergie ordinaire, et dans le calme d'une généreuse oblation elle écrivait à sa nièce dès son départ :

Je reçois ton billet d'hier, ma fille chérie. Que te dire de la souffrance que me cause ta douleur et les supplications que j'adresse au divin Consolateur pour qu'Il la remplace par l'explicable joie qu'Il accorde toujours à l'âme qui se donne à Lui sans réserve !... C'est la paix intérieure, la paix qui surpasse tout sentiment... Tu vas chercher à connaître la volonté divine sur toi, chère enfant, vas-y simplement, courageusement, avec confiance. Qui cherche Dieu le trouve. Il récompensera certainement l'acte de foi, de bonne volonté que tu fais en ce moment, ne te préoccupe pas de l'avenir, je t'en conjure, le présent seul nous appartient, et les croix qui paraissent souvent les plus lourdes de loin, cachent des trésors de grâce, de force, de consolations infinies ; si tu pouvais me croire !... Sois seulement fidèle à la grâce intérieure et tu verras...

» Écris-moi tout, ne crains pas de me faire de la peine, je serais bien plus inquiète si je te voyais retomber sur toi-même et te décourager. Tu viens de faire un sacrifice héroïque, la force en découlera et le saint amour, seul vrai bien du cœur humain... Je te prêche la force et j'ai été et suis bien faible en pensant à toi, ma fille, mais Notre Seigneur, qui a mis en mon cœur une tendresse si profonde et si vive, ne permettra pas qu'elle soit pour toi un mal, j'espère qu'Il daignera en tirer un bien, au contraire ; qu'Il te bénisse, te fortifie, te console bien vite.

» Ta vraie Mère. »

Le P. Gautrelet, alors en résidence à Fourvières, voyait de temps en temps la jeune postulante, l'encourageait en ces laborieux débuts et calmait les inquiétudes de M^{lle} de Montaignac, en la tenant au courant des événements. « M^{lle} Sabine va bien, très bien ; j'ai vu M^{me} de Serre avant-hier, elle en est fort contente ; décidément elle est à sa place, je crois que désormais vous pouvez être tranquille. » De son côté, le P. Ramière rendait le même témoignage, après une visite qu'il eut l'occasion de faire à la Ferrandière, peu de temps après l'entrée de M^{lle} de Kergaradec. Quand les délais imposés par la règle furent terminés, elle prit l'habit qui lui ouvrit les portes du noviciat. M^{lle} de Sénisilhac et M. Charles de Montaignac représentèrent M^{lle} de Montaignac à cette touchante cérémonie et portèrent à la jeune novice, qui ne pouvait rêver de plus chers intermédiaires, le cœur de sa mère adoptive.

« Je reviens encore tout ému de la cérémonie à laquelle je viens d'assister, écrivait M. de Montaignac au sortir de la chapelle, j'ai versé des larmes, ma chère amie, mais non des larmes de chagrin et de regret, je ne l'aurais pu en présence de la netteté de paroles et d'actes auxquels j'assistais de la part de notre bien-aimée nièce et fille pour toi. J'ai vu Sabine immédiatement après cette douce et touchante cérémonie, j'ai vu son air satisfait, décidé,

souriant, calme et gai et je n'ai pu faire autrement que de me dire : Il y a là résolution consentie et toutes les promesses possibles du bonheur cherché en dehors du monde. Je n'ai pu que l'envier et non la plaindre, ni nous non plus, car nous voyons s'allumer dans le sanctuaire une lampe qui brûlera de l'huile du plus pur, du plus chaud amour pour Dieu, du plus aimable amour pour les siens. Je suis convaincu que, du haut du ciel, la mère par le sang de cette chère créature la regarde avec repos, qu'elle te regarde aussi et te dit que ta maternité adoptive a bien exercé ses droits et rempli tous ses devoirs.

» Sabine est heureuse ; elle le sera, elle est dans sa voie et elle y est entrée avec la conviction qu'elle était tracée par Dieu ; que ton cœur te dise toutes les gracieusetés qu'elle m'a dites pour toi, qu'elle aime plus que je ne puis le dire. »

Louise-Thérèse était désormais tranquille, son sacrifice digne de l'offrande avait été accepté, sa nièce était là où Dieu l'avait appelée, voulue, nul n'en pouvait plus douter, et la paix qui suivit pour elle ces événements en fut l'indiscutable preuve.

Mais un second et cruel sacrifice devait suivre de près le premier. Son neveu et filleul Robert de Kergaradec, engagé dans la terrible guerre de 1870, fut emporté par les premières balles prussiennes.

« Nous voilà engagés dans une guerre terrible, écrivait-il à sa sœur, le 1^{er} août 1870, j'aime cette vie-là, tout l'un ou tout l'autre, les émotions ou la tranquillité parfaite ; j'ai le premier lot pour le moment et je le prends bravement ; nous faisons partie du 1^{er} corps d'armée, le plus actif, avec les turcos et les zouaves. Nous allons incessamment entamer les hostilités. Peu importe au fond d'y rester, c'est un devoir à remplir et le mérite en vaut bien un autre. La guerre, je crois, durera longtemps. Je t'aime, que Dieu soit béni. »

Le 6 août, le courageux soldat tombait un des premiers à la bataille de Woerth ; pendant plusieurs semaines une incertitude cruelle plana sur le sort du vaillant jeune homme, dont le corps n'avait été reconnu ni parmi les morts ni parmi les blessés, mais bientôt les douloureuses prévisions devinrent une certitude. M. le Curé de Notre-Dame de Montluçon recevait trois semaines plus tard les lignes suivantes d'un camarade prisonnier de guerre, témoin de la courageuse mort de Robert :

« Monsieur le Curé, je viens vous prier de remplir une triste mission auprès de la famille de Robert de Kergaradec ; il a été sur les quatre heures victime du sort de la guerre, le 6 août, à la bataille de Woerth. Le fatal projectile lui a traversé la tête d'une tempe à l'autre ; en l'embrassant une dernière fois, je lui ai fermé les yeux. Rassurez sa famille et surtout sa sœur, il m'en a parlé le matin de la bataille ; il est mort en brave et en bon chrétien, muni d'un passe-port de l'aumônier de Besançon.

Signé : J. ROUEFF LE LERANGUÉ,
» prisonnier de guerre. »

La douleur de M^{lle} de Montaignac fut poignante ; elle dut faire appel à sa foi, à son habituel courage pour boire ce nouveau calice ; les témoins de ses larmes pouvaient dire en vérité : Voyez combien elle était mère. Il est consolant de constater que la perfection ne resserre point le cœur et n'amointrit en rien dans celui des saints cette sensibilité naturelle naît de la délicatesse de l'amour. M^{lle} de Montaignac était très simple et ne craignait point de laisser voir des sentiments qu'une piété plus austère se serait peut-être cru le devoir de cacher ; elle préférait montrer sa faiblesse et rapporter à Dieu seul les héroïsmes d'un courage tiré de son secours.

L'orage, menaçant et terrible, s'abattait non seulement sur le cœur meurtri de la mère des orphelins, mais atteignait surtout l'âme si française de Louise-Thérèse ; aucune douleur privée ne pouvait à cette heure détourner ses pensées des malheurs qui planaient sur son pays. L'honneur de le servir adoucissait bien des larmes et l'on reste dans le vrai en disant qu'en face des désastres de notre armée, des abîmes qui s'ouvraient sous nos pas, elle offrit à Dieu, non sans consolation, le sang de son Robert.

« L'amour de la patrie, écrivait-elle à M^{lle} de Sénisilhac, est aussi vif en moi à cette heure que lorsque j'avais vingt ans, ce n'est pas peu dire ; le bon Dieu a mis ce grand sentiment au cœur de l'homme. Il le conserve intact, élevé en proportion du sentiment chrétien qui anime les âmes ordinairement, il survit parfois à celui-ci que les passions éteignent.

» Depuis nos dernières lettres, quels changements et que d'impressions terribles ont sillonné nos cœurs !... La fête de la très sainte Vierge étant passée sans amener un secours miraculeux, nous devons courber la tête sous le poids de ce témoignage des iniquités de la France, qui doivent être bien nombreuses pour mériter un si lourd châtement. Pour moi, je me sens au cœur une telle confiance en la miséricorde divine que je tends toujours l'oreille pour saisir le moindre bruit d'un succès quelconque pour nos armées et surtout d'inspirations heureuses pour nos généraux. »

La capitulation de Metz, celle de Paris surtout, déchirèrent son cœur, sans atteindre sa confiance en l'avenir de son pays.

« Quel abîme est ouvert devant nos yeux, le bras tout-puissant du Seigneur notre Père nous en tirera bientôt, je l'espère, et que d'âmes régénérées, réveillées par l'épreuve et la crainte ! Que d'actes héroïques auront appelé sur notre belle France de nouvelles bénédictions en réparant les crimes qui l'inondaient. Le Cœur de Jésus est une source de grâces, de consolations et de douceur toujours jaillissante, la tempête s'apaisera et nous serons inondés de ses bienfaits ; voilà mon sentiment présent ; j'ai beaucoup souffert depuis notre séparation, le bon Maître me donne maintenant le repos, à ses pieds, dans une paix inexprimable. »

Mais ce ne fut pas seulement le deuil de la France durant cette lugubre année 1870 qui occupa M^{lle} de Montaignac. Fille dévouée de l'Église, toujours unie à ses douleurs et à ses triomphes, ses regards étaient fixés vers Rome, et son oreille attentive aux échos du Concile écoutait les oracles qu'allait rendre Pie IX.

Quand elle voulait orienter son jugement, elle se posait ces questions : « Que me dit la foi ? Que me dit l'amour ? Que me dit la sainte Église ? » On ne saurait donner une meilleure

idée de la pureté de sa doctrine, de la sûreté de son jugement dans toutes ces questions brûlantes qui passionnèrent tant de catholiques et où plusieurs, hélas ! perdirent l'intégrité de leurs croyances. La servante de Dieu déplora ces luttes dans lesquelles elle ne voulut avoir d'autre part que celle de la prière, répétant sans cesse que là s'arrêtait le rôle de la femme chrétienne.

« Il ne suffit pas de soutenir la saine doctrine, écrivait-elle à une amie, que sa position exposait à des influences contraires, il est nécessaire de le faire avec les sentiments et les vertus dont Notre Seigneur nous a donné l'exemple avant de les enseigner par la parole. Le rôle de la femme chrétienne est bien sûr et bien beau : persévérer avec la sainte Vierge et les Apôtres dans une prière unanime pour attirer la lumière du Saint-Esprit, comme à la veille de la Pentecôte, et toujours servir l'Église, ce qui est tout, un, dans les sentiments d'une foi pure et simple, d'un dévouement respectueux et filial. »

Le compte rendu d'une réunion octobre 1869 témoigne de la sollicitude avec laquelle Louise-Thérèse prémunit son entourage contre les influences et lui trace les devoirs qu'impose la gravité des circonstances.

« M^{lle} de Montaignac s'est attachée à nous faire comprendre toute l'importance du Règlement qui nous demande d'être les servantes dévouées de l'Église, notre Mère, et de son chef visible, notre Père bien-aimé... qu'il fallait beaucoup prier pour nos évêques en ce moment surtout où leurs opinions sont si discutées ; qu'il était de notre devoir de les soutenir et de prendre hautement leur défense si on les désapprouvait devant nous... que le Concile devait être le sujet de nos grandes préoccupations, que nous devons non seulement prier à cette intention, mais aussi nous instruire sur un point si important, en lisant des livres qui traitent de cette matière.

» M^{lle} de Montaignac promet de s'occuper de nous en procurer un qui réunira les conditions désirées. Chacune l'adoptera pour son bien personnel d'abord, puis le répandra le plus possible dans toutes les classes de la Société. C'est l'œuvre de zèle qui nous occupera pendant ce mois. »

Il est superflu d'ajouter que le jour où la grande voix de Pie IX proclama le dogme de l'infailibilité pontificale, dogme qui avait excité tant de rages infernales et égaré tant d'esprits mal éclairés, fut un grand jour pour Louise-Thérèse de Montaignac. Elle salua le triomphe de la papauté d'un acte de foi et d'amoureuse soumission qui scella à nouveau son indéfectible attachement à l'Église et à la personne sacrée du Vicaire de Jésus-Christ.

Au milieu de ses souffrances et de ses labeurs, il était un petit soulagement qui renouvelait les forces épuisées de la chère malade et lui donnait, comme elle le disait, « celle de recommencer à souffrir ». Chaque année, on la transportait à Nérès où pendant trois ou quatre semaines, seule avec M^{lle} de Sénislac et sa fidèle Rose, elle trouvait le calme physique et moral dont elle avait besoin. Le grand air, la liberté de la prière, les soins et la tendresse de la fille de son cœur, tout concourait à la reposer un instant de ses fatigues et d'une lutte

incessante. Mais son zèle ne se résignait pas à rester inactif ; semblable à la flamme qui a besoin d'aliment, Louise-Thérèse, en qui l'amour attisait sans cesse ce feu intérieur, trouva le moyen d'utiliser ses repos et d'exercer à Nérès un apostolat aussi intéressant que fécond.

Dieu se servit de ces séjours pour rapprocher de la sienne beaucoup d'âmes qui ne l'auraient jamais connue et qui, venant chercher le soulagement de leurs souffrances, emportaient souvent de grandes lumières et toujours l'admiration salutaire, l'estime de la vertu si parfaitement pratiquée :

« Quels doux souvenirs je garde de ces bonnes heures passées ensemble dans notre solitude de Nérès, écrivait Louise-Thérèse à l'une d'elles. Cette préoccupation affectueuse, dominante des intérêts de la gloire de Dieu en nous et hors de nous, cette atmosphère de saints désirs, d'aspirations élevées et d'humbles sentiments personnels au milieu de laquelle nous vivons nécessairement lorsque nous sommes réunies, tout cela fortifie l'âme, la repose des petites luttes de la vie humaine, si je puis m'exprimer ainsi, car, de fait, les plus modestes détails de nos devoirs entrent dans ce tout qui compose la vie chrétienne. Ces jours livrés d'une façon exceptionnelle à l'action de grâce et remplis du souvenir des bienfaits de Dieu apportent de grandes consolations, de vives lumières et laissent des traces précieuses.

» Combien je suis touchée de tout ce que vous me dites de votre consolation à propos de votre séjour ici et de nos entretiens à Nérès ! Que vos dispositions sont une grâce précieuse ! ... vos résolutions un témoignage certain de la généreuse simplicité avec laquelle vous cherchez à répondre à l'amour du Cœur de Jésus, pour vous, ma bien-aimée Marie. Je me trouve bien indigne d'être le témoin de ces divines opérations de la grâce ; jugez si j'ai peine à croire que Notre Seigneur me choisisse à un certain degré comme *instrument* ; toutefois, je ne repousse pas cette consolation, j'accepte tout de lui, tout en me défendant un peu des *douceurs*. Qu'il soit glorifié en nous par la plus humble défiance de nos propres forces et la plus fidèle confiance en sa miséricorde, qu'Il nous soit tout en toutes choses. »

En dehors de l'apostolat de l'amitié qu'elle exerçait comme nous venons de le voir, M^{lle} de Montaignac était prête à recevoir tous ceux qui venaient à elle, et plus d'un évêque, plus d'un homme politique distingué sollicitèrent la faveur d'entretiens renouvelés avec elle. Son intelligence comme son instruction étaient à la hauteur de toutes les discussions et sa rare pénétration d'esprit, lui faisait tirer au profit des âmes un merveilleux parti de toutes ces ressources. Elle savait toujours aller jusqu'où il fallait pour atteindre son but, elle savait aussi s'arrêter sur la limite d'une prudente réserve et d'une discrétion exquise. L'habileté pour elle consistait à savoir exploiter la vérité, elle n'employa jamais d'autre art au service des âmes nombreuses qu'elle rapprocha de Dieu et remit dans le chemin du devoir.

C'est à Nérès que M^{lle} de Montaignac avait été mise en relations par Mgr de Dreux-Brézé, avec Mgr Pie, l'illustre évêque de Poitiers, qui l'honora souvent de sa visite, et lui témoignait autant de confiance que d'estime. Elle était fort touchée de la simplicité avec laquelle l'éminent orateur allait écouter les sermons qui se donnaient dans la chapelle de l'hôpital. Un jour qu'il la trouva se préparant, malgré une extrême fatigue, à se faire porter à la chapelle : « Non, non, restez aujourd'hui, lui dit-il, j'y vais pour nous deux. »

Parmi les personnages politiques avec qui elle eut le plus de rapports, nous devons citer M. de Falloux. Elle s'entretint souvent avec lui des graves questions religieuses et sociales auxquelles son nom demeure attaché, et, tout en combattant avec sa vaillance et sa franchise ordinaires des idées qui n'étaient point les siennes, elle apprécia ses qualités éminentes et exprimait ainsi à sa nièce ses impressions à ce sujet :

« En arrivant ici, j'ai trouvé toute la famille de Falloux établie dans ce petit hôtel. M. de Falloux s'est empressé de venir me voir avec une amabilité et une cordialité parfaites ; je t'assure que ces visites, ces longs entretiens avec un homme aussi distingué que sérieux m'ont paru fort agréables et utiles ; nous avons parlé de réforme sociale à propos des ouvrages de M. Le Play et cela nous a conduits à tous les grands intérêts religieux de ce temps. M. de Falloux est très bon chrétien, de caractère calme, de forme douce et polie. Lorsqu'on songe à cette malheureuse erreur du libéralisme qui attire ces esprits éminents, on se prend à supplier le Seigneur de leur donner plus de lumière, afin qu'ils fassent le bien dont Il les a rendus capables et les préserve d'y mêler de faux principes qui en atteignent les fruits pour les gâter.

« J'ai reçu hier M. Le Play et nous avons eu une longue conversation très intéressante ; il m'a demandé de revenir me voir, je vous conterai cela ; il me fait mille questions sur notre œuvre et nous causons de la réforme sociale avec un intérêt égal. Nous partons d'un pays différent, mais non ennemi. »

En dehors des heures de la journée employées comme nous venons de le dire, la vie de la servante de Dieu s'écoulait paisible à Nérès, absorbée dans la prière et une union chaque jour plus intime avec son Maître. Elle avait la consolation de le recevoir quelquefois dans sa petite chambre d'hôtel à une heure si matinale que nul autre que le prêtre compatissant qui exerçait envers elle cette suprême charité n'en perça le secret.

Pénétrons dans l'intimité de l'une de ces visites bénies au jour de la fête du Sacré Cœur de Jésus de l'année 1873 :

« Pendant que tu assistais à la sainte Messe le jour de la fête, écrit-elle à sa nièce, j'étais déjà au repos après avoir reçu la visite de Notre Seigneur, dans ma chambre d'hôtel, seule avec Rose. J'étais prête à 5 heures du matin, une petite chapelle dressée sur la table était le reposoir du Souverain Maître, qui venait à moi préférablement à tant d'autres infirmes qui se privent de cette suprême consolation... Je t'avoue, ma fille, que là, seule avec Jésus, il ne me manquait rien, j'ai pensé que puisqu'il m'offrait le sacrifice du bonheur que j'aurais goûté en me trouvant au milieu des âmes réunies en grand nombre dans notre chapelle, ou bien à Paray au milieu de cette foule attirée par la grâce, et enfin vaincue par la contemplation de l'amour, j'ai pensé, dis-je, que ma part choisie par sa bonté était de beaucoup préférable, et je me suis plongée dans cet océan de paix, de contentement, d'incomparable douceur, répétant avec le psalmiste : « Le Seigneur a pris soin de moi, rien ne me manquera. »

Quelquefois, quand ses souffrances le lui permettaient, elle se faisait conduire à la chapelle dans sa petite voiture de malade et goûtait le bonheur bien rare pour elle d'entendre la Messe.

Ce fut encore à Nérès que Louise-Thérèse rencontra MM. Rohault de Fleury et Legentil, les deux fervents zélés du Vœu national. Elle fut l'une des premières et plus ardentes zélatrices de cette grande pensée d'expiation et de réparation et correspondait souvent avec les promoteurs de ce grand projet.

« J'ai vu M. Rohault de Fleury et M. Legentil avant-hier, écrivait-elle à une amie, ils sont fort bien, très fervents et m'ont encouragée comme vous le pensez. Nous nous occupons, beaucoup de l'organisation du comité ; je vous envoie deux feuilles, tâchez d'obtenir des adhérents, avec un don, c'est nécessaire. »

Toujours prête à donner son dévouement quand elle ne pouvait ouvrir sa bourse, elle se fit une fois de plus mendicante pour son bon Maître et réalisa des sommes relativement élevées ; elle employait tous les moyens. Sans qu'elle eût rien demandé, par la seule influence des sentiments qu'elle leur faisait partager, ses orphelines, prélevant quelques instants de travail sur leurs petites récréations, gagnèrent en peu de temps 40 francs qu'elles lui offrirent le jour de sa fête. « On m'a fait une belle fête bien touchante écrivait-elle, nos enfants ont gagné 40 francs pour le Vœu national pendant leurs récréations, c'est bien beau ; ma Sabine leur avait envoyé un délicieux compliment qui a produit sur moi une si vive impression que les larmes m'ont dominée, et nos pauvres enfants, émues elles-mêmes, se sont mises à pleurer... Il m'a fallu me hâter de remettre tout dans l'ordre et cela s'est bien terminé. »

Au moment même où l'Assemblée nationale allait déclarer d'utilité publique le monument expiatoire de Montmartre, M. Rohault de Fleury, son apôtre, offrait à Dieu, pour le triomphe de la sainte entreprise, un sacrifice digne de la grande cause à laquelle il avait voué sa vie ; il en fait part en ces termes à M^{lle} de Montaignac le 10 juin 1873 :

« Mademoiselle, profitant de la bienveillance que vous m'avez toujours témoignée, je viens solliciter vos suffrages pour la compagne bien-aimée que le bon Dieu m'avait donnée et qu'il m'a reprise ; elle nous a laissés tout embaumés du parfum de ses douces vertus, mais il faut être si pur pour jouir de Dieu ! D'ailleurs une prière est un bien qui n'est jamais perdu, et à coup sûr, si elle n'en a plus besoin, ce que j'espère, nous ne pouvons que gagner à prier pour elle ; je vous serais bien reconnaissant, Mademoiselle, de lui recruter quelques communions ; cette créature était la douceur, l'humilité et la pureté même, c'est une victime que Dieu s'est choisie pour faire fructifier nos efforts pour sa gloire ; unissons avec courage nos sacrifices au sien en ce moment où l'Assemblée est sur le point de faire un grand acte de foi en déclarant d'utilité publique le monument expiatoire du Sacré Cœur.

» Veuillez agréer, Mademoiselle, l'hommage de mon respectueux dévouement in
Corde Jesu.

» R. DE F »

La grâce du Cœur de Jésus planait sur ce douloureux événement ; elle transparaît en la fin de la douce victime, en la foi et l'admirable courage de celui qui la pleure. Il poursuivit sa

mission, nous savons quel en fut le résultat et quelles bénédictions et espérances couronnèrent tant de travaux et de souffrances.

Le monument national demandé par le Sacré Cœur à sainte Marguerite-Marie, voté et reconnu d'utilité publique par l'Assemblée législative, ne tarda pas à devenir la grande préoccupation de la France catholique. De tous côtés, les appels lancés reçurent de touchantes réponses, et bientôt des millions s'entassèrent dans ces fondations destinées à soutenir et à porter nos espérances. Chacun voulait mettre une pierre, au moins un grain de sable, dans ces murailles bénies, qui des hauteurs de Montmartre, véritable citadelle de la patrie dévote et repentante, deviendront un jour le foyer de la vie du monde.

Louise-Thérèse, invitée à enchâsser elle aussi une pierre au nom de la Pieuse-Union dans ce temple national, s'y refusa et quand on lui demanda l'explication d'une abstention que son dévouement sans réserve à l'œuvre du Vœu national ne rendait intelligible pour personne, la servante du Sacré Cœur, des sommets de sa mission réparatrice et glorificatrice, répondit simplement : « Nous sommes le Montmartre vivant. »

CHAPITRE V

MONTLUÇON (*Suite*).

La servante de Dieu se sépare des Missionnaires d'Issoudun. – La *Pieuse Union des Oblates du Sacré Cœur de Jésus*. – L'Apostolat de la Prière : M^{lle} de Montaignac, secrétaire générale des Zélatrices. – Fondation de Paray-le-Monial. – S. Ém. le Cardinal Perraud. – Voyage de Catherine Volpicelli à Montluçon et à Paray. – Les expulsions du 30 juin 1880. – Le R. P. Gin hac. – Mort de Mgr Gaume. – M. Louis de Cisse y, apôtre de la sanctification du dimanche.

EN 1864, alors que se nouaient non sans préoccupations et difficultés les relations avec les Missionnaires du Sacré Cœur d'Issoudun, le P. Ramière écrivait à Louise-Thérèse de Montaignac : « J'ai trouvé dans les écrits de Madame votre tante d'excellentes idées, parfaitement en rapport avec nos propres aspirations, bien plus que ce que vous tentez en ce moment... Mais ce que vous faites est faisable, tandis que ce que nous voudrions ne l'est peut-être pas encore. »

L'heure n'était point venue, ou plutôt une période de tâtonnements et de souffrances s'imposait encore à la servante du Sacré Cœur. Entravée dans ses plans, toujours liée par son obéissance et entraînée, il faut le dire, à s'emparer de tous les moyens à sa portée pour glorifier son Maître et servir ses intérêts, Louise-Thérèse ne comptait ni avec ses attraits ni avec ses répugnances et n'attendait pas la grâce du lendemain dans une tranquille oisiveté, mais elle la préparait dans le double travail de la souffrance et d'un apostolat sans repos.

« Notre Seigneur fait son œuvre en vous, disait le P. Gautrelet, c'est dans l'impuissance de la nature qu'il aime à travailler. Quand une opération délicate et dangereuse doit être faite, le chirurgien prend souvent la précaution de lier son malade, afin d'empêcher tout mouvement qui serait de nature à gêner la main qui opère et à compromettre l'opération. Notre Seigneur en fait autant. Heureuse l'âme dans laquelle il veut bien opérer ! C'est un grand honneur et, s'il y a souffrance, il y a aussi une immense joie. »

L'opération douloureuse que préparait une nouvelle série de souffrances devait être la rupture prévue et devenue nécessaire entre l'œuvre de M^{lle} de Montaignac et les Missionnaires du Sacré Cœur d'Issoudun. Cette œuvre avait grandi, s'était développée ; ce petit grain jeté en terre, arrosé par l'épreuve et la souffrance, ne pouvait pas n'être pas fécond ; cependant, l'œuvre semblait menacée, et le P. Gautrelet comme le P. Ramière en voyaient la raison dans une organisation qui ne répondait pleinement ni à l'esprit ni au but que poursuivait la fondatrice.

Le tact parfait de Louise-Thérèse, le bon esprit des Missionnaires, atténuèrent longtemps les difficultés de la situation, mais cela ne pouvait se prolonger, les bases n'étant point solidement assises.

Le P. Ramière, qui avait le plus travaillé à faire l'union, se sentant un devoir à remplir, écrivait le 8 janvier 1874 à M^{lle} de Montaignac :

« Je vous invite à examiner sérieusement la chose devant le bon Dieu, pendant que le P. Gautrelet et moi continueront à l'examiner de notre côté. De part et d'autre, nous nous mettrons dans la sainte indifférence que saint Ignace pose comme la première condition d'une élection régulière ; nous nous dépouillerons, de tout autre désir que celui qui est le principe de votre œuvre : le désir de procurer au *Sacré Cœur de Jésus la plus grande gloire possible.* »

En présence des signes providentiels qui semblaient surgir de divers côtés, Louise-Thérèse, toujours défiante de ses seules lumières, envoya M^{lle} de Sénislhac à Lyon s'entretenir avec le P. Gautrelet et le P. Ramière de cette affaire si capitale, dans le but de chercher et de trouver la solution providentielle. Chaque parti avait ses idées très arrêtées, les unes détruisant les autres.

« J'étudie vos lettres, je prie et fais prier, écrivait Louise-Thérèse, je n'ai rien à répondre aux Pères pour le moment, j'ai à écouter leurs propositions, recevoir leur avis, m'éclairer par tous les moyens possibles sur la volonté de Dieu, je suis fort en paix et pleine d'espérance. »

Tout n'allait pas cependant selon ses vues, qui, elles, ne variaient point quoique sans cesse soumises à de nouvelles entraves.

« Comme vous en jugerez par la note du P. Gautrelets écrivait M^{lle} de Sénislhac, les deux Pères veulent : 1° l'union sans dépendance de diocèse à diocèse ; 2° ils ne s'opposent point à ce que le degré supérieur (Tiers Ordre) reste affilié aux Missionnaires, mais tiennent à constituer leurs zélatrices. Le P. Gautrelet a été très positif dans sa manière de voir. Il m'a répété, avec le ton d'autorité qu'il prend parfois, qu'une œuvre générale devant atteindre un si grand nombre de personnes était impossible, absolument impossible et que l'indépendance qu'il entend que l'œuvre doit avoir dans chaque diocèse est complète, si bien (comme on retrouve là l'idée qui a poursuivi le P. Gautrelet toute sa vie) que dans sa pensée le Tiers Ordre pourrait, dans chaque ville où il se formerait, s'appuyer, s'affilier à telle ou telle maison religieuse qui l'agrègerait (par exemple à la Visitation) là où l'on pourrait l'obtenir. Il croit que cela n'exclurait pas l'union de charité formée par le but commun et certaines pratiques. Je crois que le Père regrette toujours l'union avec les Dames du Sacré Cœur. Il voyait là l'idéal et il n'admet pas certaines de nos raisons pour la repousser. Qui se trompe de nous ou de lui ?... En tout cas, il n'en est plus question et vous avez eu des intentions trop pures, ma Mère, pour que Notre Seigneur vous ait, à votre insu, laissé sortir de la voie où son bon plaisir vous voulait. De ce chaos, Il fera jaillir pour vous la lumière, j'en suis convaincue et attends en

parfaite confiance votre décision... Notre Seigneur donnera d'autres signes, nous sommes dans sa main, consacrées à son divin Cœur, comment ne compterions-nous pas absolument sur sa Providence. »

M^{lle} de Sénislhac n'en était pas moins troublée, sinon découragée, et chacune des lignes de cette lettre si attendue ouvrait pour M^{lle} de Montaignac des abîmes d'incertitude, du moins laissait entrevoir de nouveaux et interminables délais. On n'était pas en désaccord sur la forme ou quelques points de détail seulement, on envisageait la question à un point de vue complètement différent, la discussion portait sur les bases mêmes et cette fois personne ne semblait vouloir céder. Chaque courrier apportait ses déceptions, ses points d'interrogation. Le P. Ramière n'entraîna pas dans la pensée du P. Gautrelet de grouper les diocèses ; lui voulait faire du Tiers Ordre le degré supérieur des zélatrices, avec directrices indépendantes les unes des autres, tenant leur pouvoir du directeur de l'Apostolat, reliées seulement par l'identité de l'œuvre.

« Il faut, que je sache avec quelle pureté vous cherchez la volonté du Seigneur, écrivait M^{lle} de Sénislhac à Louise-Thérèse, pour me consoler de vous écrire au fur et à mesure ces lettres faites pour jeter la confusion dans un esprit moins lucide et moins dégagé que le vôtre de ses propres idées. Mais plus je vais, plus je sens l'intime persuasion que ces ténèbres se dissiperont entièrement sous les rayons du Cœur de Jésus, et que nous atteindrons le port où Il nous veut et où Il nous mettra en assurance au service de sa gloire que nous désirons uniquement. Notre Seigneur a mis dans l'âme du P. Ramière et dans la vôtre deux étincelles du même foyer intime de son divin Cœur, mais elles diffèrent entre elles pour se mieux compléter. Chez lui, le feu sacré tend à la diffusion, à l'expansion universelle, au risque de diminuer son intensité ; chez vous, il veut bien se répandre, mais non point au détriment du foyer où il brûle et où il doit brûler toujours avec la même intensité pour se conserver à jamais. Ces deux forces me paraissent nécessaires à l'œuvre du Sacré Cœur, le P. Ramière et vous, les pilotes qui devez conduire la barque, l'un à l'œil perçant qui découvre au loin de beaux et faciles abordages, l'autre, prudent et sage, qui fixe son choix sur les meilleurs, en plus sûre connaissance de cause. Vous désirez l'un et l'autre purement la gloire du Sacré Cœur, dans un parfait dégagement de vous-mêmes, vous en arriverez sûrement à vous entendre... Je vois, je sens, j'entends d'ici vos objections, je les ai faites, je crois, en grande partie, et les Pères semblent chercher la solution de bonne foi, avec le désir de vous satisfaire. »

Cette solution s'annonçait lente et difficile ; chaque entretien soulevait de nouvelles discussions. M^{lle} de Sénislhac se décidait à venir conférer de ces graves débats avec Louise-Thérèse, lorsqu'une lumière, due sans doute à ses prières et à ses souffrances, transforma les pourparlers, en les établissant sur de nouvelles et acceptables bases.

« Je descends de Fourvières, écrit la fidèle chargée d'affaires. Le P. Ramière n'a pas fermé l'œil et a composé tout un plan d'organisation qu'il va soumettre au P. Gautrelet... Le P. Ramière croit que c'est une inspiration, j'avoue que je suis également portée à le croire. Le

nom qu'il a trouvé, *Oblates du Sacré Cœur de Jésus*, me semble rendre votre pensée des *vouées*, admirablement. »

Le même jour, le projet soumis au P. Gautrelet était approuvé par lui.

« Sauf le brisement très pénible des liens qu'il faudrait rompre, ajoute M^{lle} de Sénislhac, il me semble que vous devez trouver là à peu près satisfaction. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que le projet touche de près à la réalisation de l'idée primitive de votre vénérée tante ; la centralisation y est moins forte et surtout moins apparente, mais l'unité me paraît sauvegardée par la parfaite identité d'esprit et de tendance et par cette œuvre universelle dont nous formerions comme le foyer. »

Louise-Thérèse répondait aussitôt à cette communication :

« Un courant surnaturel a semblé me frapper en lisant ce que vous me dites des pensées du P. Ramière... Il y a dix-sept ans, en 1857, je voulais donner à l'association le nom d'Oblates du Sacré Cœur, j'étais alors dirigée par le P. B..., je discutais doucement et fortement avec lui, et puis, je cédaï comme je l'ai toujours fait avec mon directeur. Vous pouvez dire au Père que tout mon cœur, tout mon attrait est là... Je ne regrette rien, j'ai toujours cherché la volonté de Dieu. Si donc le plan qui va résumer, je l'espère, tous ceux que nous avons faits depuis vingt-huit ans ne sort pas de l'esprit de l'œuvre qui m'a été confiée, je serai ravie ! ! ... Je cherche la volonté du divin Maître avec tout l'amour dont je suis capable. C'est bien peu, il est vrai... J'ai une grande confiance en mon saint directeur, je prie, j'écoute, j'attends, je me confie et suis prête au travail. »

Quel travail, en effet, s'imposait à la servante de Dieu, le jour où le Tiers Ordre se transformait, par l'acceptation du plan nouveau, en la Pieuse-Union des Oblates du Sacré Cœur de Jésus. ! Cette fois ce n'était plus une concession arrachée à l'obéissance, c'était un premier et sérieux espoir de marcher désormais dans sa voie, de bâtir sur un terrain qui ne se dérobera plus, l'édifice « d'adoration et de réparation » dont depuis trente ans elle assemblait les matériaux et préparait les destinées. Sans changer d'esprit et de but, l'œuvre prenait sa place dans une indépendance bien relative encore, mais que de nouvelles épreuves affermiront et sanctionneront. Louise-Thérèse ne pouvant se rendre à Moulins fit soumettre à Mgr de Dreux-Brézé le nouvel état de choses.

« M^{lle} de W..., répond Monseigneur, aura bien voulu vous rapporter notre conversation. Elle était le résumé d'idées depuis longtemps fort arrêtées dans mon esprit sur la matière... Je me borne à vous encourager à ne vous inféoder à aucun Institut et à vivre de votre vie propre. C'est le moyen le plus sûr d'être agréé partout, d'être utile à tout et à tous et de vous servir de tous selon que vous le jugerez le meilleur *ad majorem Dei gloriam*. C'est également la meilleure garantie que vous puissiez avoir et offrir de conserver le même esprit, par la même direction que vous trouverez en vous-même, dans l'observation de vos règles... Grâce à cette autonomie et à la facilité de vous bienfaire connaître qu'elle donnera à l'autorité

ecclésiastique, vous serez à l'abri de ses préventions et aussi de ses tentatives d'ingérence souvent dangereuses... »

La nouvelle règle revue, complétée par le P. Ramière fut soumise à Mgr de Dreux-Brézé, qui se borna tout d'abord à donner l'*imprimatur*, Sa Grandeur se demandant justement s'il était opportun de munir d'une sanction un travail destiné sans aucun doute à être amélioré et augmenté, ne voyant d'ailleurs aucun inconvénient à la publicité de l'œuvre et des « pieux sentiments qui l'avaient inspirée ...

« En attendant, conclut le bon évêque, je vous engage sans la moindre restriction à vous faire connaître telles que vous êtes, telles que vous agissez et pensez et ma meilleure bénédiction accompagnera tous vos efforts pour la diffusion de votre œuvre et la multiplication de votre sainte famille. »

Louise-Thérèse, qui ne voulait s'appuyer que sur la formelle bénédiction de l'Église, sur la sanction ecclésiastique qui donne seule aux règles force de loi, insista auprès du saint évêque, dont elle connaissait la condescendance en tout ce qui n'engageait pas sa conscience.

« Il faut donc me déjuger un peu pour vous complaire, Mademoiselle, lui écrit-il en décembre ; je le fais d'autant plus volontiers que sans une nécessité absolue je ne voudrais rien ajouter au chagrin qu'a dû vous causer une condescendance, regardée sans doute près de vous comme nécessaire dans l'état d'impuissance et d'humiliation auquel sur mer et sur terre se voit condamnée la nation, fille aînée de l'Église. »

« Votre approbation est faite et signée, ajoute M. Gibert, j'ignore si Monseigneur vous l'a adressée, en tout cas, ce sera bientôt. »

Voici le texte du document :

« Évêché de Moulins.

21 septembre 1874.

» Nous approuvons bien volontiers les règles de la Pieuse-Union des Oblates du Sacré Cœur de Jésus, dont le projet nous a été soumis. Nous les estimons tout à fait propres à remplir le but que l'on s'est proposé en les rédigeant et à y conduire les personnes auxquelles Dieu inspirera de les suivre. Fidèlement observées par les associées, ces règles feront, dans la mesure autorisée par les bienséances, de leurs maisons autant de cloîtres, de leurs réunions autant d'assemblées religieuses, de leurs travaux un apostolat, de leur silence un entretien avec Notre Seigneur, une prédication de leur parole, une édification de leurs démarches, de toute leur vie un sujet de gloire à Dieu, d'encouragement pour le prochain, de paix, et de joie pour elles-mêmes, la semence sur la terre des bénédictions qu'elles recueilleront dans le ciel.

» † PIERRE, *Evêque de Moulins.* »

Cette pièce épiscopale officielle fut un grand encouragement pour la servante de Dieu, c'était la première que recevait l'œuvre du Sacré Cœur. Désormais, elle ira en s'affermissant, en se perfectionnant jusqu'au jour, qu'elle ne verra que du ciel, où la sainte Église, réalisant le plan de sa vertueuse tante, prendra le cœur de sa famille religieuse pour en faire le foyer d'où rayonnera cette grâce. « La grande œuvre se fera par des moyens imperceptibles, avait dit M^{me}

de Raffin ; personne ne pourra dire : *moi j'ai fait* ; non, chacun apportera un grain de sable qui fera une montagne, mais personne, ne pourra dire : *j'ai élevé cette montagne.* »

Nous avons dit que de grands et douloureux devoirs s'imposaient à la servante de Dieu à l'heure où nous en sommes. La séparation à opérer avec les Missionnaires dont elle avait apprécié le dévouement et reçu tant de bons offices lui fut particulièrement sensible. A sa souffrance s'ajoutaient les critiques inévitables, les malentendus, et toute sa prudence et sa délicatesse n'étaient pas de trop pour triompher des difficultés de cette situation. Puis il fallait faire accepter une transformation qui pouvait n'être pas toujours comprise, imposer des sacrifices douloureux, se déjuger en quelque manière, d'autant plus qu'elle ne pouvait donner toujours et à chacune les raisons qui la faisaient agir. Elle se fit auprès de toutes l'interprète de la vérité et s'il y eut quelques souffrances, il n'y eut aucune défection :

« Je compatis du fond du cœur à votre peine et à vos préoccupations, écrivait-elle à la directrice de Chambéry, j'ai passé par là, et avec plus de raisons encore à cause de ma position particulière... Vous n'avez rien à dire ni à faire pour le moment, ce me semble. Nos évêques ont approuvé l'œuvre sous un titre différent de celui que nous reprenons pour des motifs graves (qu'il sera aisé de leur expliquer), c'est donc seulement la soumission à la Société des Missionnaires et la forme du Tiers Ordre qui est changée. L'œuvre, son esprit, son règlement sont ce qu'ils ont approuvé partout... Nous serons désormais sous l'autorité paternelle des évêques et patronnées par la Compagnie de Jésus, à laquelle a été spécialement confiée l'expansion de la dévotion au Sacré Cœur. Ce qui vous rassurera, c'est que je n'ai jamais rien fait pour l'œuvre que sous la sainte obéissance : notre affiliation aux Missionnaires, comme la séparation devenue nécessaire. Nous le prouverons facilement...

» J'ai eu en tout cela beaucoup à souffrir depuis plusieurs années. C'est ainsi que les œuvres de Dieu s'affermissent solidement. Maintenant nous voyons en cela si clairement l'action providentielle, la volonté divine, que nous sommes de nouveau dans la paix, la confiance et la douce joie de l'abandon à l'amour du Cœur de Jésus, qui se manifeste chaque jour.

» Je souffre de vous savoir affligée et inquiétée, écrit-elle encore ; permettez-moi de vous rappeler que dans ces occasions-là il faut dominer le plus possible les impressions de découragement et d'inquiétude et demander à Notre Seigneur de les remplacer dans nos âmes par des dispositions plus fortes d'abandon complet à la Providence et d'humble générosité pour supporter les petites difficultés, contradictions et humiliations qui peuvent se présenter à nous dans l'exercice même du zèle le plus pur... La réunion que vous avez formée est tout imprégnée de l'esprit de l'association. C'est vraiment l'apostolat du Sacré Cœur que nous avons embrassé ; nous revenons à notre forme primitive ayant expérimenté que la forme du Tiers Ordre était défavorable à l'expansion de notre œuvre et de son esprit. »

C'est ainsi qu'elle s'encourageait elle-même en éclairant et fortifiant ses filles.

Les modifications apportées furent avant tout communiquées à Naples.

Catherine Volpicelli répondit en termes qui ne laissaient place à aucune équivoque :

« J'ai lu le nouveau projet, il répond parfaitement bien au désir de Son Éminence, de sorte que je vous prie de m'envoyer le plus tôt possible le règlement modifié afin qu'il puisse bien comprendre tout et donner son jugement. Quant à moi, je trouve dans ce dernier projet la réalisation plus complète de ce que Notre Seigneur m'avait inspiré, dès que j'eus la grâce d'être admise parmi les zélatrices de l'Apostolat. Je ne regrette que le changement de nom, car cela pourrait nous donner une tache de légèreté ; je me sens toujours plus intimement unie à vous et à toutes nos chères amies dans le Sacré Cœur. »

La Pieuse-Union faisait son chemin et rencontrait des sympathies inattendues.

« Partout où j'ai pu me mettre en rapport avec les âmes, écrivait le P. Ramière, je me suis convaincu que l'idée dont l'héritage vous a été légué par votre sainte tante répond parfaitement aux desseins de Dieu et aux nécessités de l'heure présente. Le germe est resté longtemps en terre, mais l'heure de son épanouissement semble arrivée ; à Naples, c'est déjà un bel arbre en pleine floraison.

.....

» J'ai exécuté de mon mieux les corrections que vous m'aviez signalées et qui m'ont paru parfaitement judicieuses. Veuillez examiner ces modifications et m'en dire votre avis. Vous verrez que, dans le préambule de l'idée générale, je rattache la Pieuse-Union à l'Apostolat sans la rendre dépendante de cette œuvre. »

Louise-Thérèse avait ainsi compris les choses ; elle n'aurait pu souscrire à d'autres conditions, mais si cette Pieuse-Union ainsi constituée n'était point en réalité dépendante de l'organisation de l'Apostolat et soumise à son autorité, elle n'en devenait pas moins le foyer destiné à rayonner la chaleur et, à la grande consolation de la servante de Dieu, la zélatrice la plus autorisée et la plus dévouée. Son premier soin fut de raviver le zèle de ses associées qui presque toutes appartenaient depuis longtemps à la grande ligue, la plupart même en qualité de zélatrices. L'élan donné fut bien accueilli partout et promettait une nouvelle extension. De son côté, le P. Ramière, voulant utiliser ce concours, songeait à rattacher la Pieuse-Union à l'œuvre, en lui donnant une place importante dans sa vaste administration. M^{lle} de Montaignac fut donc nommée secrétaire générale des zélatrices, avec charge d'établir et d'entretenir avec les groupements divers comme avec les associées isolées une correspondance destinée à unir les zélatrices entre elles, à leur donner un point d'appui, un centre avec les secours et recours qu'il comporte. Louise-Thérèse, sans s'illusionner sur ce qu'allait lui demander de travail une telle organisation, habituée à ne rien refuser au Cœur de Jésus et comprenant tout ce que pourrait rapporter à sa gloire le champ qui s'ouvrait devant elle, se mit aussitôt à l'œuvre et du fond de son lit de douleur, regardant le monde entier, elle entra en relation avec les zélatrices de toutes les nations. Son premier soin fut de s'assurer dans chaque diocèse une correspondante qui serait le lien entre les agrégations locales et le secrétariat. Le texte de la première lettre qu'elle adressa renferme tout son programme :

« Madame, je sais que vous êtes toute dévouée à la gloire du Cœur de Jésus et l'une des plus ferventes zélatrices de l'Apostolat de la Prière ; vous ne vous étonnerez donc pas que j'ose venir à vous avec une fraternelle confiance pour vous proposer un moyen nouveau de témoigner à Notre Seigneur votre dévouement.

» Voici ce dont il s'agit : un grand nombre de zélatrices du Sacré Cœur et de l'Apostolat désirent depuis longtemps s'unir plus étroitement dans le divin Cœur pour s'exciter à mieux servir les intérêts de sa gloire. La direction générale de la sainte ligue a pensé que la meilleure manière de satisfaire ces bons désirs était d'établir entre la secrétaire générale et les zélatrices une correspondance régulière. J'ai été chargée de l'organiser, en cherchant dans chaque diocèse une personne dévouée voulant bien accepter les fonctions de zélatrice correspondante. Nous avons espéré, Madame, que vous ne refuseriez pas de remplir cette charge pour votre diocèse.

» Ce que nous souhaitons, c'est de nous encourager par ces pieuses communications, de nous rapprocher en échangeant sur tout ce qui touche à la dévotion au Sacré Cœur des détails plus intimes, que ceux qu'on peut livrer à la publicité ; enfin, de nous soutenir dans les petites difficultés qui se rencontrent souvent dans les œuvres de zèle.

» J'espère que nos lettres conserveront toujours un caractère de grande simplicité : cela facilitera des relations que le désir d'une parfaite union dans le Cœur de Jésus a fait naître. Jamais l'Église, la France et la société tout entière n'ont eu un plus pressant besoin de recourir à la toute-puissante miséricorde du Cœur de Jésus. C'est de Lui que doit nous venir le salut, mais pour l'obtenir, il faut prier et agir, à l'exemple et sur l'ordre de notre Saint-Père le Pape. Pour notre part, si elle est petite, au moins voulons-nous ne rien réserver.

» J'attendrai impatiemment votre adhésion, je prie Notre Seigneur de vous incliner à nous l'accorder, je vous demande un souvenir devant Lui et j'aime à vous assurer, Madame, de mes sentiments distingués et tout dévoués dans les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie.

» *Signé*^o: L.-T. DE MONTAIGNAC. »

Les réponses furent en général très satisfaisantes. Louise-Thérèse remercie de l'accueil fait à son appel et complète dans une seconde lettre les avis et renseignements destinés à assurer le bon fonctionnement des groupes diocésains ; nous devons abréger, quelque intérêt que renferme chacune de ces lettres si pleines de l'esprit apostolique et de la divine flamme qu'elles avaient mission de répandre.

« Le bon Maître bénit manifestement le zèle avec lequel vous travaillez à propager l'apostolat de son divin Cœur, et personne n'a plus de sujet que moi de l'en remercier et de m'en réjouir avec vous, écrivait le P. Ramière ; les renseignements que vous me donnez sur l'œuvre des zélatrices sont bien consolants et nous prouvent que nous marchons dans la voie de la Providence. Des âmes comme M^{me} de C... ne sont pas nombreuses sans doute ; mais si peu nombreuses qu'elles soient, elles constitueront une force très considérable du moment qu'elles s'uniront, et je ne vois pas qu'il existe une autre œuvre que la vôtre destinée à atteindre ce but... Les résultats répondent à notre attente, que le Cœur de Jésus en soit à jamais béni. »

Le P. Ramière encourageait et stimulait la pieuse secrétaire, mais elle collaborait plus fréquemment encore avec son dévoué et infatigable vice-directeur général, le R. P. Demartial. C'est à lui qu'elle soumettait ses écrits, initiatives et toutes les questions d'administration. Le bon Père, avec la liberté des saints et des apôtres, jugeait et répondait à la lumière d'un plein surnaturel et d'une grâce d'état manifeste.

« Vous voyez que je vous taille toujours beaucoup d'ouvrage, écrivait-il, durant la période d'organisation ; je compte sur le divin Cœur pour vous aider puisque c'est son affaire. Quand nos cadres seront à peu près complets et que les conseils fonctionneront, j'espère que tout naturellement ou plutôt tout surnaturellement les coopératrices vous seront données par le Sacré Cœur. Il vous tient sur la croix de toute façon pour mieux s'adapter son instrument. »

« Oui, vraiment, la correspondance commence à marcher et j'espère bien avec le secours du Sacré Cœur qu'elle ira de mieux en mieux. Je ne sais pas comment vous avez pu faire tant d'ouvrage dans ces deux mois ; il est clair que le Sacré Cœur vous a aidée ainsi que votre dévouée secrétaire ; mais aussi quelle récompense ! par *trop grande*, dit l'Écriture, le Cœur de Jésus, lui-même. Le meilleur, c'est de pouvoir en même temps beaucoup travailler et beaucoup souffrir pour lui. »

Ces saintes pensées s'échappaient souvent du cœur du saint religieux, mais sa correspondance était avant tout un échange de renseignements demandés et donnés, d'indications et d'avertissements ; on y sentait l'infatigable ouvrier que rien ne pouvait distraire de son devoir ni arracher à son poste de combat. M^{lle} de Montaignac obtint cependant (parce que le zélé religieux en sentit la nécessité) qu'il vînt à Montluçon. Il y donna une retraite et y laissa un parfum d'édification qui n'était point évaporé de longues années plus tard. De son côté, il rapporta de réelles consolations de ses entretiens avec la dévouée secrétaire générale. La gloire du Sacré Cœur, le développement de l'Apostolat de la Prière firent seuls les frais de leurs entretiens.

Nous trouvons sous la plume du P. Ramière, à l'occasion de la venue du P. Demartial à Montluçon, quelques détails qui nous semblent intéressants à enregistrer :

« Je suis bien aise que le P. Demartial ait l'occasion de faire votre connaissance et de voir de près vos œuvres... J'attends d'heureux résultats de la solidité de sa doctrine, de la noble simplicité de sa diction et de l'air de sainteté empreint dans tout son extérieur. Les personnes mondaines le trouveront probablement un peu sérieux, mais il sera goûté des personnes sérieuses et leur fera du bien. Il n'y a pas jusqu'à son infirmité qui ne doive contribuer à son succès, car elle est le vestige sensible du miracle par lequel le Cœur de Jésus nous l'a rendu, à partir du moment où il s'est consacré à notre œuvre, alors qu'on désespérait de le conserver. A dater de ce moment, sa jambe, dont les os étaient cariés et que les remèdes les plus violents n'avaient pu guérir, est revenue d'elle-même à son état normal, sauf qu'elle est plus courte que l'autre. »

Les directeurs de l'œuvre centralisèrent à Montluçon le dépôt des croix, médailles, scapulaires, règlements, etc. Ils y voyaient une occasion de rapports constants avec les

zélatrices correspondantes, qui devaient avoir de leur côté un petit dépôt secondaire pour les besoins de leur groupe ; toutefois, la secrétaire générale ne pouvait fournir les croix que sur la demande des directeurs diocésains seuls admis (ou à leur défaut un ecclésiastique désigné par eux) à recevoir les zélatrices. Quant aux diplômes, Toulouse se réservait le droit de les remettre. En la seule année 1875-1876, plus de cent mille scapulaires du Sacré Cœur portant la devise de l'Apostolat de la Prière : *Adveniat regnum tuum*, richement enrichie par Pie IX, furent expédiés de Montluçon. La même année, l'active secrétaire écrivit de sa main plus de 1.200 lettres pour les seuls intérêts de la sainte ligue.

En dehors de la correspondance établie entre le secrétariat central et les groupes correspondants de chaque diocèse et de chaque nation, M^{lle} de Montagnac envoyait plusieurs fois dans l'année des circulaires résumant les comptes rendus locaux, les travaux de l'œuvre et ses diverses conquêtes ; nous y trouvons des nouvelles détaillées et pleines de charme des agrégations les plus lointaines. On voudrait pouvoir tout citer ; il semble utile au moins, pour donner une vue d'ensemble sur l'action de M^{lle} de Montagnac et la portée du travail entrepris par elle, de faire quelques coupures dans ces édifiantes circulaires.

La circulaire de mai 1876 rend compte de l'organisation des zélatrices à Toulouse, centre de l'association :

« Quarante-cinq zélatrices font leur consécration et reçoivent leur diplôme des mains de M. de Pons, le grand vicaire. Le conseil central s'organise et se réunira désormais tous les mois.

» A Aix-en-Provence, à Rennes, l'Apostolat prend dans les œuvres une place de choix.

» A Annecy, Mgr l'Évêque reçoit dans sa chapelle une réunion de cent zélatrices. L'éminent directeur, M. de Quincy, obtient des merveilles.

» A Paris, la sainte ligue se développe dans les paroisses et les communautés. A Gap, on travaille activement ; plus de 1.500 scapulaires sont distribués. De la Corse, les nouvelles sont excellentes, grâce à l'Apostolat, la dévotion par excellence s'établira. De la Belgique et de la Hollande arrivent des comptes rendus bien encourageants. »

En septembre 1876, les détails nous transportent au Puy :

« C'est là, près du sanctuaire de Notre-Dame, qu'a pris naissance l'Apostolat de la Prière. Non loin de cette ville privilégiée est le sanctuaire du Cœur de Jésus Priant, élevé en partie par les dons des membres de l'Apostolat. Le 15 février a lieu la touchante cérémonie présidée par le directeur général et la solennelle consécration de quarante zélatrices.

» A Blois, notre chère correspondante nous mande que la cérémonie d'admission a été des plus touchantes ; M. le chanoine Chevalier, directeur diocésain, a parlé avec une éloquence digne de son talent et de son sujet.

» A Montpellier, l'organisation se fait avec un empressement édifiant et sérieux. Le 15 juin, anniversaire de la consécration du monde catholique au Sacré Cœur, a été choisi pour la réception des premières zélatrices.

» A Carcassonne, la présidente du conseil de l'Apostolat se dévoue sans réserve. La première pratique adoptée après l'organisation des trois degrés de l'Apostolat est l'adoration

réparatrice tous les jeudis dans l'église des RR. PP. Carmes. Les quinzaines fournissent deux associées par heure. M^{me} J de V... a accueilli avec bonheur la pensée d'unir les zélatrices du Cœur de Jésus partout où a pénétré l'Apostolat de la Prière.

» Les lettres reçues de Belgique, de Constantinople, des États-Unis, du Mexique, de la Nouvelle-Grenade, du Chili, de l'Australie m'annoncent la réception de la mienne et m'assurent de l'empressement avec lequel dans ces contrées on va former les réunions de zélatrices à l'exemple de la France. On traduit le règlement dans les diverses langues et les croix-médailles sont demandées partout.

» En Italie, l'Apostolat est florissant et le dévouement des zélatrices admirable, notamment à Naples, où nos amies se dépensent sans compter.

» On nous écrit du Limbourg hollandais : « La lecture de votre édifiante lettre a tellement attisé la flamme de nos désirs que nous n'aspirons qu'à travailler avec plus d'ardeur pour le Cœur du bon Maître. Nous, zélatrices de Maestricht, nous serons charmées de posséder avant la fête du Sacré Cœur l'insigne de nos chères fonctions. »

En janvier 1877, la circulaire signale les progrès de l'œuvre à Chambéry, à Séez, à Saint-Flour, à Aix, où vingt-sept zélatrices ont été reçues le 31 mai.

« Amiens, Saint-Brieux et Limoges se distinguent également ; l'Apostolat y est parfaitement organisé. Le directeur de l'Apostolat aux États-Unis nous félicite de l'admirable charge que nous avons acceptée, « cette chaîne de zélatrices sera, dit-il, une nouvelle source d'activité et de vie pour notre sainte ligue et partout de gloire pour le Cœur de Jésus ».

» A Santa Fé de Bogota, les zélatrices ont adopté l'Œuvre des Retraites pour les personnes des deux sexes et les catéchismes pour les enfants du peuple.

» Au Chili, grâce à la bienveillance de Mgr l'Archevêque et des évêques du pays, l'Apostolat fait de rapides progrès, le nombre des membres de la sainte ligue s'élève déjà à 100.000 environ.

» Au Pérou, les associées de Fluenca se sont distinguées par la célébration du mois et de la fête du Sacré Cœur. Autour des clochers de la cathédrale flottaient des bannières aux couleurs de Jésus et de Marie ; au-dessus de l'autel, on remarquait un tableau du Sacré Cœur ; le Sauveur, environné d'anges, y repose sur le globe terrestre. Au bas cette inscription : « Le Sacré Cœur sauvera l'Église et la société. » Les offices du 23 juin sont célébrés en grande pompe : Messe pontificale, procession splendide, des couronnes, de nombreux emblèmes révèlent la foi et l'amour de tout un peuple pour le Sacré Cœur. »

En novembre 1877, on signale le compte rendu de Paris, où l'organisation est complète dans deux paroisses et en formation dans un grand nombre d'autres. M^{me} la comtesse de Rougé, aidée de deux ou trois zélatrices de choix, travaille avec succès.

« De Dijon, où l'œuvre dès ses débuts se met au premier rang, les zélatrices étaient cinquante à la réunion dernière.

» Dans la correspondance étrangère, le compte rendu de Lisbonne est particulièrement intéressant. Les circulaires y sont reçues avec grande joie, écrit-on, et nous inspirent un grand courage pour entreprendre de nouveaux travaux à la gloire du Sacré Cœur de Jésus. Il y a actuellement 22 paroisses agrégées. La consécration au Sacré Cœur le 1^{er} vendredi, ainsi que la communion générale du même jour, sont bien établies partout. Le conseil central fonctionne tous les .mois avec la plus grande régularité ; il se compose d'une présidente, d'une secrétaire, d'une vice-secrétaire et trésorière et des vingt-deux présidentes des conseils paroissiaux.

» A Alençon, les zélatrices ont la pieuse idée de faire une collecte parmi les membres les plus pauvres de l'Apostolat pour offrir une pierre à l'Église du Vœu national.

» A Poitiers, l'élan de la piété se manifeste surtout à propos de l'enseignement chrétien. La pieuse Secrétaire du conseil de Besançon nous écrit : « C'est vers le Sacré Cœur que se tournent toutes nos espérances, et nous nous estimons heureuses d'être choisies, nous, zélatrices de l'Apostolat, pour travailler au salut de notre pays en répandant cette belle dévotion.

» Luxeuil, Guebvillers, Autun, Macon, Chartres, Auch, Pamiers, Aurillac rivalisent de zèle et de ferveur. A Louvain, nous dit la fervente secrétaire, le conseil central et les conseils paroissiaux sont comme des foyers de bonnes œuvres.

» En Hollande, le conseil d'Amsterdam ne le cède en rien à celui de Maestricht. Ils adoptent la diffusion du scapulaire et des images du Sacré Cœur, particulièrement dans les écoles.

» Notre correspondante d'Égypte nous apprend que la dévotion au Sacré Cœur a fait de sérieux progrès, dans ce pays. Notre chère œuvre y grandit et a obtenu un directeur.

» En achevant ces trop rapides résumés, empruntés à notre correspondance générale, je suis frappée, dit Louise-Thérèse, du bon esprit qui la pénètre, de l'élan généreux avec lequel les secrétaires des réunions ont répondu à notre appel, du zèle ardent qui les anime, de leur dévouement à la sainte Église et enfin de la simple et fraternelle confiance que respirent leurs lettres, fruits très doux de la piété catholique. »

Le 25 août, fête de Louise-Thérèse, le P. Ramière disait à la servante de Dieu :

« C'est du fond du cœur que je demande pour vous à notre cher Louis de France la force d'âme et de corps nécessaire pour triompher dans la croisade que vous avez entreprise à son exemple. Car c'est bien pour la même cause que vous combattez, et quoique votre lit de douleur ressemble peu aux champs de bataille de la Palestine et de l'Afrique, vous y conquérez les mêmes couronnes. »

Les vénérés directeurs de l'Apostolat trouvèrent opportun de mettre la secrétaire générale de la sainte ligue en relation directe avec les directeurs ou zélateurs diocésains.

« Je suis bien content de votre lettre à M. l'abbé Simoni, écrit le P. Demartial, je ne doute pas qu'avec la bénédiction du Sacré Cœur cette correspondance ne produise les

meilleurs effets comme nous l'avons éprouvé et l'éprouvons chaque jour pour celle de M. d'Ag.... Je vous serai reconnaissant de me communiquer à mesure les renseignements que vous recevrez des différents diocèses.

» Le P. Malfetti, directeur pour l'Allemagne à Inspruck, m'écrit en latin pour me prier de vous présenter ses excuses de ne pas vous répondre directement ; il croit ne pas savoir assez le français. L'Apostolat est florissant en Allemagne. Le *Messenger*, édition autrichienne, y compte de 22.000 à 23.000 abonnés. Mais l'œuvre établie dans un grand nombre de paroisses n'y est pas organisée par conseils. L'Apostolat est suivi de très près par la police dans toutes ces régions.

» Le P. Prosperi, directeur du Portugal, me charge de présenter ses respects à l'excellentissime dame de Montaignac ; de lui dire qu'on traduit en portugais le règlement des zélatrices et qu'il désignera prochainement une correspondante. »

Nous abrégeons les citations, car la correspondance entre le P. Demartial et la dévouée secrétaire était active. Le P. Ramière avait pleine confiance en la jonction de ces deux intelligences, unies dans un dévouement sans limites à la cause du Sacré Cœur.

« Comment pouvez-vous en être encore à douter de la pleine approbation que je donne à tout ce que vous faites d'accord avec le P. Demartial pour propager l'Apostolat du Cœur de Jésus ? Incapable de suivre moi-même ce mouvement avec toute l'activité désirable, je suis trop heureux de voir que d'autres suppléent à mon impuissance. Les succès que vous avez déjà obtenus vous en garantissent de plus complets à l'avenir pourvu que vous puissiez suffire vous-même au travail. Votre nouvelle circulaire m'a grandement intéressé, elle intéresse également beaucoup nos zélatrices du Puy. »

La correspondance générale et les pieuses relations qui en furent la conséquence permirent à Louise-Thérèse de discerner dans les différents groupes les âmes particulièrement favorisées de la grâce et que le divin Cœur appelait à lui appartenir par des liens plus étroits encore que ceux que contractent les zélatrices de l'œuvre. De leur côté, ces âmes préparées et avides de se donner, de se dépenser sans mesure, trouvèrent en Louise-Thérèse un maître et une mère et apprirent, à son école, le secret de ce don complet qui caractérise ceux qui se consacrent à l'amour du Cœur de Jésus. L'une d'elles expliquait ainsi l'attraction que lui causait Montluçon : « J'ai toujours désiré voir un saint ; puisque je n'ai pu arriver auprès du curé d'Ars, j'irai trouver M^{lle} de Montaignac. » Elle tint parole. Qui pourra dire les bénédictions répandues sur son séjour auprès de Louise-Thérèse, l'influence qu'eurent sur sa vie l'affection profonde et la confiance que lui inspira la servante de Dieu ?

La petite famille du Sacré Cœur prenait donc un nouvel accroissement, selon que l'avait prévu et désiré le P. Ramière, pendant que les zélatrices devenues de ferventes oblates donnaient aux conseils de l'Apostolat une force que nul ne pouvait méconnaître. Le P. Ramière favorisait ce mouvement et venait à Montluçon quand ses occupations le lui permettaient ; il y donna plusieurs retraites dont les fruits furent considérables.

Mais tant de travaux, bien au-dessus des forces humaines (si l'on considère la somme de souffrance et la dépense d'elle-même qui constituaient la vie de Louise-Thérèse), usaient, sans ralentir son zèle, les forces de la chère victime. Le grand effort dont nous venons de parler dut être payé par de nouvelles douleurs qui, unies à de dures épreuves, devaient attirer sur la Pieuse-Union les bénédictions les plus hautes.

« Les détails que le P. d'A... m'envoie, écrivait le P. Ramière, me montrent à quel prix Notre Seigneur vous fait acheter les bénédictions qu'il répand sur votre famille spirituelle. Vous subissez bien douloureusement la loi de toute maternité : c'est en souffrant une continuelle mort que vous acquérez le pouvoir de répandre la vie autour de vous. » « Je vous recommande de ne point vous fatiguer outre mesure. Notre Seigneur ne demande de vous que le bien dont il vous rend capable ; il est vrai que l'assistance vraiment merveilleuse qu'il prête depuis longtemps à votre infirmité vous donne le droit d'oser beaucoup, mais il y a une limite au-delà de laquelle vous n'auriez plus le droit de compter sur cette assistance et je vous recommande d'être très attentive à l'onction intérieure de l'esprit de Dieu qui tracera pour vous cette limite ; laissez-vous remercier du secours que vous m'avez prêté pendant ma retraite, je ne doute pas que je ne vous sois en partie redevable des grâces dont Notre Seigneur m'a comblé. »

La Souffrance en immobilisant son corps n'entravait point l'intrépide apôtre du Sacré Cœur, ses regards sans cesse tournés vers Celui dont la seule gloire occupait sa vie se fixaient à cette heure sur Paray-le-Monial. Le moment semblait venu de détacher du foyer une première étincelle, d'assurer une place aux Oblates, à l'ombre des grands souvenirs de la Visitation, au berceau même de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus. Elle résolut d'y dresser une humble tente et d'y offrir au Seigneur ce qu'elle appelait un « bouquet de marguerites vivantes », c'est-à-dire quelques petites orphelines simples, naïves et pures qui, comme leurs aînées de Montluçon, adoptées par le Cœur de Jésus, grandiraient sous sa spéciale protection.

M^{lle} de Montaignac résolut de confier la fondation à M^{lle} de Waldegg, que son âge, son expérience, ses relations désignaient à cette mission, sans se préoccuper de ce qu'une telle séparation pourrait lui coûter, ni du vide qu'elle ferait dans les œuvres montluçonnaises où elle tenait une si grande place.

« Je te confie que c'est Félicie que je chargerai de cette maison, écrit-elle à sa nièce de Kergaradec, elle réussira très bien vis-à-vis de la société et aura un grand secours dans son directeur, le saint P. Ginhac ; elle ira en mai ; de suite après notre retraite prêchée par le P. Gautrelet. »

M^{lle} de Montaignac avait du reste à cette heure l'espérance de se faire transporter à Paray et de présider, fût-ce de son lit, à l'installation de cette petite maison : « Priez beaucoup, écrivait M^{lle} de Sénislhac à M^{me} de Curzon, pour que notre M^{lle} de Montaignac ait la consolation d'aller faire elle-même cette petite fondation qu'elle a tant désiré offrir au divin Cœur. » Mais la mission de Louise-Thérèse était de préparer, de semer dans les profondeurs du sillon le grain qui devait mourir ; bien rarement, elle eut une part aux consolations si chèrement achetées.

M^{lle} de Waldegg quitta donc seule Montluçon le vendredi 16 mai, emmenant trois aides et six orphelines. Louise-Thérèse décida que les heureuses enfants élevées à l'ombre du sanctuaire privilégié porteraient toutes le nom de « Marguerite ».

Le vénérable curé de Paray, M. le chanoine d'Alais, accueillit paternellement la petite caravane et ne cessa d'entourer l'orphelinat de la plus délicate et affectueuse protection. Le P. Gin hac, instructeur du troisième an, bénit la maison le saint jour de la Pentecôte.

Quelques difficultés retardèrent la célébration de la sainte Messe dans l'oratoire.

Mgr Perraud en donna l'autorisation pour le 8 décembre.

« Notre cérémonie s'est bien passée, écrit M^{lle} de Waldegg, nous avons donc eu le bonheur de voir descendre Notre Seigneur sur ce petit autel où on le désirait depuis si longtemps ; comme j'ai été émue quand les enfants ont chanté le *Magnificat* ; j'avoue que de bien douces larmes me sont venues aux yeux. Notre bon curé était venu par un temps si froid qu'il craignait de ne pouvoir parler, il l'a fait pourtant après la Messe et d'une manière bien touchante, nous assurant de sa grande sympathie et de celle de toute la population de Paray. J'avais demandé la Messe à mes intentions et bien entendu le saint Sacrifice a été offert pour vous, qui avez fondé ce cher Paray et qui nous soutenez par vos bontés et surtout par vos prières.

» Pour la maison, je n'ai pu que demander la sanctification de chacun de ses membres, avec cela nous aurons tout gagné, quand même le reste manquerait. »

Cette première Messe, tant désirée, célébrée en l'honneur de l'immaculée, instituée Reine et gardienne de ce petit domaine, amena la grande grâce de garder le très saint Sacrement dans le petit Tabernacle. Marie avait préparé les voies à son divin Fils. D'autres bénédictions étaient proches. Le 10 décembre, en effet, M^{lle} de Waldegg recevait du vicaire général d'Autun la lettre suivante :

« Mademoiselle, puisqu'il vous est possible d'avoir dans votre chapelle une entrée sur la rue, Monseigneur consent à la considérer comme chapelle publique, il demande que le dimanche et les jours de précepte, la Messe n'y soit pas dite à l'heure des offices solennels de la paroisse, que la chapelle soit ouverte, en ce qui regarde les personnes étrangères à la maison, aux malades et aux infirmes. En attendant que cette porte soit pratiquée, Monseigneur autorise la Messe trois fois par semaine et le dimanche. »

« Mgr l'évêque d'Autun a accordé la permission d'avoir la sainte Messe, écrit Louise-Thérèse à M^{me} Tresca, c'est un bonheur incomparable. Oh ! comme Notre Seigneur aime à habiter tout près de ses pauvres orphelines et nous sommes si pauvres à Paray, et aussi à Montluçon, précisément parce qu'il s'est dépouillé pour cette chère fondation, sa première fille : il y a en cela une grande jouissance ; Notre Seigneur répond à notre pauvre petit dévouement par une grâce bien précieuse. Bénissons le Cœur infiniment bon de notre doux Sauveur et Seigneur. »

Monseigneur n'en resta point là, il devint et demeura jusqu'à sa mort le protecteur dévoué et combien vénéré et aimé de l'orphelinat du Sacré Cœur. Son visage austère s'éclairait d'un sourire spécial quand il était entouré de ses chères petites « Marguerites ».

Encouragée par les paternelles dispositions de son évêque et pour obéir aux conditions de l'autorisation, M^{lle} de Waldegg entreprit aussitôt la construction d'une modeste chapelle ouvrant sur la rue, destinée à remplacer l'oratoire provisoire.

Grâce au dévouement du R. P. Pailloud qui s'en fit l'architecte et souvent l'ouvrier, le petit sanctuaire s'éleva comme par enchantement et fut en état d'être béni le 31 juillet 1880, au lendemain de l'expulsion, qui fit du vénéré P. Gin hac, durant deux mois, l'hôte de l'orphelinat du Sacré Cœur. Mgr Perraud daigna accepter de présider lui-même la cérémonie, tenant à donner en cette circonstance un double témoignage de sympathie : « J'aurais choisi cette date du 31, répond-il à M^{lle} de Waldegg, les attentats sacrilèges du 30 juin ne nous permettant pas de nous réunir chez les Révérends Pères, j'accepte volontiers de faire ce jour-là la bénédiction de votre chapelle. Ce serait à 7 heures et la célébration de la sainte Messe suivrait immédiatement. »

Cette faveur à laquelle, en vertu des circonstances, M^{lle} de Montaignac attachait un si grand prix, la consola beaucoup et comme toujours d'ailleurs, privée des joies de cette fête touchante, elle s'unissait à ses filles en écrivant le 30 juillet à M^{lle} de Sénisl hac chargée de la représenter :

« Que le Seigneur est bon et que les dons de son cœur sont précieux et féconds ! Oui, bénissons-le sans cesse, car il a fait pour nous la mesure de ses miséricordes vraiment pleine et surabondante. Ce mot vous arrivera au moment du dîner, vous le lirez après. Je ne quitterai ni la bonne Félicie ni vous de toute la matinée, je serai de cœur aux pieds de Jésus, prenant définitivement possession de l'humble sanctuaire qu'il a daigné nous permettre de lui élever, j'inclinerai ma tête sous la bénédiction du premier pasteur du diocèse privilégié du Sacré Cœur, je serai à vos côtés à la Table sainte ; les cérémonies sacrées de la bénédiction de la chapelle feront l'objet de mes louanges ; enfin je jouirai par vous, mes bien-aimées, de la présence de l'évêque et de ses prêtres, de nos hôtes vénérés, de nos amis... Comment ne me réjouirais-je pas quand vous jouissez, tout ne nous est-il pas commun en Dieu ? ma voie est cachée. C'est un grand bien que cet appauvrissement général ; sachons le comprendre et en user saintement.

» O Jésus, *adveniat regnum tuum ! Amen !* »

Peu après, elle adressait directement à Mgr Perraud l'expression de sa reconnaissance émue :

« Monseigneur, vous nous avez comblées de bontés à Paray, le 31 juillet, et ce n'est pas sans peine que je me suis résignée à ne recevoir que par procuration votre paternelle bénédiction, que le bon Dieu la rende féconde pour sa gloire ; des cœurs amis vous ont porté l'expression de notre reconnaissance, ma prière quotidienne la rappelle au Cœur Sacré de Jésus qui, seul, pouvait faire naître et peut nous conserver la bienveillance de Votre Grandeur et l'appui qu'elle a daigné donner à notre faiblesse. »

.....

Nous avons dit qu'en vertu des attentats sacrilèges auxquels faisaient allusion Mgr Perraud, le R. P. Gin hac, chassé par la force brutale de la maison de la Colombière, accompagné de deux de ses frères, avait reçu l'hospitalité dans la petite maison de l'orphelinat.

Voici comment M^{lle} de Waldegg signale sommairement cette odieuse expulsion à M^{lle} de Montaignac, à l'heure même où les pieux religieux s'installaient dans sa demeure :

« Les Pères ont été chassés ce matin de chez eux par la violence. Voici comment la chose s'est passée : on avait cerné la maison pendant la nuit du 29 au 30 ; le matin, les gendarmes ont empêché l'entrée ; ces messieurs et les prêtres ont passé sur des échelles par le jardin de M. de Sormain ; les femmes sont restées dans la rue ; à 7 heures, le commissaire, le préfet et le sous-préfet accompagnés d'une brigade de gendarmerie de Macon et du tribunal de Charolles se sont présentés à la porte que les Pères avaient fermée. On a parlementé par les fenêtres et ils ont refusé de sortir de chez eux ; alors on est allé chercher des ouvriers qui ont enfoncé les portes et le P. Ginhac se présentant a protesté qu'il ne sortirait que par la violence. Les gendarmes les ont alors pris par le bras et les ont mis à la porte. A ce moment, une voix a crié très fort : « Mettez-vous à genoux pour recevoir la bénédiction du P. Ginhac. » Tout le monde s'est prosterné et il a béni la foule, c'était vraiment magnifique, on n'entendait que des sanglots ; puis ces messieurs ont pris les Pères par le bras et les ont conduits chacun à leur destination. J'ai reçu le P. Ginhac, le P. Roux et un frère ; M. de Sormain trois autres, deux restent dans leur maison. Quand on a vu la violence avec laquelle ils ont exécuté ces décrets ! c'est ignoble et navrant ! »

Deux jours après, M^{lle} de Waldegg complétait ces détails :

« Vous devez savoir par les journaux ce qui s'est passé à Paray. La population s'est bien montrée, il n'y a pas eu un seul cri hostile, la sortie du P. Ginhac a produit un vrai saisissement, il dominait la foule de la hauteur de sa sainteté ; instinctivement, chacun se jetait à genoux et lui baisait les mains ; les prêtres et les châtelains formaient autour de lui une garde d'honneur. Chacun m'envie le bonheur de le posséder, j'ai toujours peur qu'on me l'enlève, c'est si consolant de l'avoir ; il a repris sa vie régulière, sauf qu'on l'accable de visites ces premiers jours ; aussi c'est moi qui le vois le moins. Il nous dit la sainte Messe à 6 heures 1/2, reste à la chapelle jusqu'à 8 heures, déjeune, puis il remonte chez lui, de même pour les autres repas ; il ne prend du reste presque rien, on ne sait de quoi il vit ; si, on le sait : c'est d'amour de Dieu ! »

Nos crimes nationaux avaient dans le cœur de Louise-Thérèse un retentissement proportionné aux émotions de son âme si française et à la mission réparatrice dont elle se sentait investie : « A cette heure de persécution et d'iniquité, disait-elle, tous les fidèles devraient embrasser la vie de réparation, de prière, de zèle apostolique, dont le Cœur de Jésus nous est le modèle et à laquelle il a daigné nous admettre. Redoublons d'efforts afin d'y conquérir d'autres âmes. »

Les scènes brutales du 30 juin l'avaient profondément attristée : elle avait tenu ce jour-là à offrir dans la chapelle de Montluçon des holocaustes au Seigneur et elle implorait les miséricordes du Cœur de Jésus sur cette France dont les ingratitude n'avaient point encore lassé l'amour. La consolation d'offrir un asile à Paray au saint religieux, que le renom de ses

vertus précédait et accompagnait déjà partout, lui fut très douce : « Quelle grâce pour nous, disait-elle, d'avoir donné l'hospitalité à ce saint ! » Elle en jouissait d'autant plus, oserions-nous le dire, qu'elle en était privée elle-même.

M^{lle} de Waldegg ne tarissait pas sur le compte de son hôte.

« Le voilà en retraite, écrit-elle, mais il jeûne tellement que c'est un miracle s'il ne se tue pas. Il passe des journées entières avec du café noir et une soupe le soir. Il me tarde que ce soit fini, vraiment si le Ciel est à ce prix, nous n'y entrerons pas, du moins moi.

» Vous ne pouvez croire comme ce P. Ginhac est délicat. Ah ! les saints, les saints... c'est une grande bénédiction de posséder cet homme-là, rien ne me coûterait pour le garder. »

La mortification du Père tenait la pauvre maîtresse de maison dans une admiration qui devenait souvent de l'inquiétude quand elle voyait revenir presque toujours intacts les mets qu'elle lui faisait préparer avec tant de soins ; elle avait peine à en prendre son parti, et plus d'une fois, le cher saint dut en appeler à sa grande patience et charité pour ne point couper court aux trop excessives sollicitudes de sa bonne hôtesse.

« Ce Père est d'une telle sainteté qu'il en est effrayant, disait-elle, il *s'extermine* littéralement, quel malheur ! des vies comme cela devraient durer et ne sont jamais longues, ils en font trop pour ceux qui ne font rien. Rien que de le voir me porte à mieux faire, j'ai pris de bonnes résolutions. Dieu veuille me faire la grâce d'y être fidèle. »

C'est bien là le résultat de l'heureuse contagion produite par le rapprochement des saints.

Le P. Ginhac passa deux mois dans cette humble demeure, où le retenaient les prières des orphelines, son attrait pour la pauvreté stricte des lieux, la consolation d'y faire du bien. Son départ fut un jour de deuil pour la petite maison du Sacré Cœur, mais son souvenir y demeure grandissant avec la gloire qui enveloppe la mémoire du serviteur de Dieu. La chambre qu'il occupa reste imprégnée de son souvenir, en attendant de devenir bientôt, nous l'espérons, un lieu de pèlerinage. Le séjour du P. Ginhac à Paray était porteur d'autres bénédictions, le prélude de la grâce plus grande encore que réservait à l'humble toit des orphelines l'expulsion qui vingt ans plus tard frappait de nouveau les religieux français et toujours à leur tête les fils de saint Ignace. Les décrets de 1880 avaient fait du P. Ginhac l'hôte de l'orphelinat du Sacré Cœur ; les lois d'expulsion de 1901 lui valurent le précieux dépôt du vénérable P. de la Colombière. C'est ainsi que les saints savent être reconnaissants et que le Cœur de Jésus paie ce que ses amis ont le bonheur, déjà immense de faire pour Lui.

M^{lle} de Montaignac, de son côté, avait ouvert sa maison de Montluçon à l'un des nobles proscrits du 30 juin. Le P. de Launay, qui venait de prêcher le mois du Sacré Cœur à l'orphelinat, y fut laissé par ses supérieurs, sur le désir qu'en exprima la servante de Dieu. Il y demeura près de deux ans, partageant son temps entre la prière, le travail et quelques ministères à la portée de ses forces. Il donna une série de conférences religieuses qui furent très goûtées et contribuèrent beaucoup à établir l'esprit et la pratique des vertus que Louise-Thérèse avait tant à cœur d'inculquer à ses filles.

La lettre qu'il adressait en 1882 à M^{lle} de Montaignac, quelques semaines après son éloignement, révèle le caractère de l'aimable religieux, dépeint le milieu qu'il avait su apprécier et dont il gardait si bon souvenir :

« Vous m'avez fait beaucoup de bien et je vous prie et vous supplie de ne pas rester en route. Mon séjour à Montluçon a été plus profitable qu'on ne saurait penser à mon avancement spirituel. J'y ai appris bien des choses ; j'ai beaucoup dissimulé sans qu'on s'en doutât pour mieux étudier et tout a été à mon avantage spirituel et à la plus grande gloire de ce Cœur divin de notre Jésus que vous m'avez révélé sous un aspect nouveau. Vous ne sauriez croire combien certains souvenirs me poursuivent, soit comme remords de n'avoir pas su assez profiter, soit comme excitant à se livrer, se donner coûte que coûte. Votre lettre a un air de remerciement qui me prouve une fois de plus que je ne me suis pas trompé sur Montluçon, où l'on ne voit que le bien, sans faire attention au mal, ou à la mauvaise édification. Je n'ai jamais oublié ce que m'a dit une de vos filles (traîtresse s'il en fût, défiez-vous-en) M^{lle} de Montaignac, me disait M^{lle} de Sénislhac, prie pour que vous deveniez *un saint!* Auriez-vous cessé de prier ou serais-je vraiment incapable ? Quoi qu'il en soit, remettez-vous à prier dans ce but ou prévenez moi que vous y renoncez afin que je redouble d'efforts pour me rendre digne de vos souvenirs près du Cœur de Jésus.

» Soyez assez bonne pour accepter de nouveau mes bien vifs remerciements à propos de la grande charité dont vous avez si largement usé à mon égard durant les deux années trop courtes pour moi et trop longues pour vous de mon séjour à Montluçon. J'ose vous demander de me recommander aux prières de toutes ces dames, ces filles chéries de votre cœur, que vous formez si bien. »

La fondation de Paray fut le grand et consolant événement des années 1879-1880, mais il ne fut pas le seul. En juillet 1879, Louise-Thérèse, après de longues années d'attente, avait eu enfin la joie de voir venir à elle Catherine Volpicelli, cette fille de son âme, cette amie du cœur, dont la formation, la fidèle affection fut une des grandes douceurs de sa vie en même temps que la raison du sacrifice douloureux qui devait l'en priver.

La pieuse fondatrice de Naples arriva à Montluçon le 16 juin avec une de ses dévouées collaboratrices.

Ce séjour ne fut que consolant pour Louise-Thérèse, elle trouvait en M^{lle} Volpicelli tout ce qu'une correspondance de douze années lui avait permis déjà de découvrir et d'apprécier et cet échange de pensées, de saints désirs, d'apostoliques ambitions fut, pour l'une et l'autre, une source de pieuses joies, un stimulant nouveau dans la recherche des seuls intérêts qui absorbaient leur vie.

« Nous avons depuis quelques jours deux de nos amies de Naples, écrit Louise-Thérèse à M^{me} de R..., la Directrice et une de ses filles, je ne saurais vous dire toute la joie qu'a causée cette réunion et les pieux entretiens auxquels elle a donné lieu. Ces âmes saintes nous ont bien édifiées et le bonheur qu'elles ont goûté pendant leur séjour au milieu de nous a témoigné de leur charité et de leur bon esprit. La maison de Naples et les œuvres des Oblates s'étendent merveilleusement sous l'action divine et la protection de l'archevêque. La question

de la direction générale ne souffrira aucune difficulté avec nos bonnes amies italiennes, non plus qu'en notre France ; ce que vous m'en dites m'a touchée profondément. »

M^{lle} de Sénislhac, ajoutait :

« Ces chères amies ont été vis-à-vis de M^{lle} de Montaignac tout ce que nous pouvions désirer. Elles lui ont témoigné une déférence filiale, une confiance, une tendresse, un respect que je ne puis exprimer et qui sont pour nous une profonde joie, car nous y trouvons le gage d'une union encore resserrée et d'une force plus grande. »

L'heure était bien proche cependant où, sans que soient brisés les liens de la charité, les Oblates allaient former deux familles distinctes et n'avoir plus de commun que le but et les tendances qui les avaient unies. A peine rentrée chez elle, Catherine Volpicelli entendit le cardinal San Felice, archevêque de Naples, se prononcer formellement contre toute dépendance de la Directrice de France et opposer un veto absolu à l'union officielle. Catherine fit part à Louise-Thérèse de cette décision ; fille d'obéissance, elle se soumit sans discussion. « Je vous ai toujours protesté que je suis disposée à obéir et rien autre qu'obéir, écrit-elle. Mon cœur est prêt à tout ce que mes supérieurs ecclésiastiques décident. Un petit instrument impropre ne peut faire autrement ; bien sûr que le Cœur de Jésus tirera sa grande gloire de ma nullité. »

Le coup fut douloureux pour Louise-Thérèse, elle le reçut avec une admirable soumission à la volonté de Dieu, qui ravissait à son œuvre son plus beau fleuron, mais sa peine profonde proportionnée à ses espérances et à l'affection qu'elle portait à Catherine et à ses filles n'atteignit point cependant le calme de son abandon. En vain chercherait-on dans sa correspondance comme dans les actes qui suivirent la trace d'une plainte, d'une surprise amère, il n'y eut que de la soumission et la persévérante tendresse qui, dominant sa souffrance, trahissait la grâce d'une vraie et surnaturelle maternité.

La correspondance, tout en se ralentissant par la force des choses, demeura affectueuse et intime jusqu'à la mort de Louise-Thérèse de Montaignac. On échangeait les nouvelles, on se réjouissait de l'accroissement des œuvres, on se tenait au courant des divers événements qui consolait ou affligeaient la double famille, toujours unie dans le Cœur divin : « Vivons en Dieu et de Dieu et pour Dieu seul, sœur bien-aimée, écrivait Louise-Thérèse, réjouissons-nous d'être à Lui, soyons bien petites, bien simples, bien soumises et généreusement fidèles et tout abandonnées à l'amour de l'époux céleste. Je suis en Lui toute vôtre à jamais, avec une affection inexprimable. »

» Catherine répondait à cette affectueuse confiance par les témoignages renouvelés de la sienne et signait volontiers : votre petite fille...

Les deux dernières lettres échangées entre Catherine et celle qu'elle regarda comme sa mère sont les plus éloquents témoignages que nous puissions invoquer. Nous les donnons presque en entier, nul ne songera à en accuser la longueur.

« Naples, 29 décembre 1884. »

» Ma très vénérée et bien chère Mère,

» L'approche de la nouvelle année me ramène à vous, ma Mère toujours chérie, pour remplir un de mes plus doux devoirs. Les Saints liens qui nous unissent dans le Cœur adorable de Jésus, la reconnaissance profonde que je vous garde pour toutes les saintes instructions et conseils que vous m'avez donnés m'obligent à vous rendre tous les ans ce témoignage de respect et de vénération bien sincère... Et si nos vénérés archevêques n'ont pas voulu consentir à nous laisser en relation de dépendance, ils bénissent du ciel et sur la terre nos rapports de charité et de bienveillance qui consolent le divin Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ.

» Permettez-moi de vous demander d'abord des nouvelles de votre précieuse santé. La mienne, après trois ans, d'une infirmité qui m'a épuisée, commence à s'améliorer depuis le mois de mai. A présent, je me relève d'une bronchite qui m'a atteinte dans les premiers jours de novembre ; je ne pourrai jamais assez remercier le Sacré Cœur de m'avoir clouée à la sainte Croix ; tout mon espoir est en Elle !

» Le terrible fléau du choléra nous a fait passer des mois bien pénibles ; mais nous avons eu la consolation de voir préserver tous nos associés. Le *Messenger* a publié ces nouvelles. Notre chère Pieuse-Union va s'augmentant doucement. Depuis quelque temps déjà elle est organisée en plusieurs agrégations dans notre grande ville. Ces noyaux sont dans quatre quartiers différents ; une fois par mois, il y a réunion générale dans une maison succursale que nous avons dans un quartier bien central ; une autre fois par mois, nos amies se réunissent entre elles, chaque agrégation dans son propre quartier. Nous avons encore cinq autres agrégations dans les divers points du diocèse. Les réunions annuelles ont lieu dans cette maison-ci, et je vous assure que c'est la plus douce consolation que nous puissions avoir. Toutes vivent de la même vie, s'occupent des mêmes œuvres selon les différents besoins des localités : l'œuvre des églises pauvres progresse admirablement, et les besoins des pauvres églises dans notre province méridionale augmentent aussi.

» Je me rappelle vous avoir écrit l'année dernière que le bon Dieu m'avait enlevé ma chère Louise, après cinq mois de martyre causé par une carie des os du cou. La sainte Vierge m'a enlevé de la maison la bonne Angélique, qui est allée fonder un orphelinat dans la *nouvelle Pompéi* où, comme vous savez déjà, la très sainte Vierge a voulu un temple magnifique, et la comtesse de Husco, notre amie, a été un des principaux instruments choisis par notre divine Mère.

» M^{me} de M... continue à s'occuper des œuvres du Sacré Cœur dans la petite ville de Tano où, en union d'une zélatrice, elle a fondé l'œuvre des Églises pauvres avec l'adoration les premiers vendredis du mois. Quel bonheur de servir les Sacrés Cœurs de Jésus et Marie dans lesquels nous sommes toutes unies sur la terre et nous espérons l'être un jour dans le ciel !
Amen !

» Agréez, ma vénérée Mère, les expressions de mon plus profond respect et vénération et les sentiments de mon cœur toujours de fille bien dévouée. CATHERINE DU S. C. »

A cette communication si déférente et si filiale, Louise-Thérèse répondait, le 12 janvier, par cette admirable lettre, la plus longue et certainement la plus éloquente qui soit sortie de son cœur maternel, l'une des dernières écrites de sa main :

« Pater ut sint unum ! »

» Sœur bien-aimée, nous réalisons ce vœu du Sauveur autant qu'il nous est possible de le faire... Vous avez puisé, en effet, dans son Cœur sacré l'inspiration de m'écrire et de le faire d'une manière si charitable et si consolante que cet acte de votre volonté si purement unie à celle du Père Céleste sera fécond devant lui pour le présent et l'avenir.

» Nos filles y trouveront l'essence de l'esprit des Oblates du Sacré Cœur et chercheront à entretenir toujours cette union sainte, qui a été pour vous comme pour moi un baume fortifiant et doux, au milieu d'une fondation déjà si ancienne entre les mains de ma faiblesse et pour votre âme fidèle, si courageusement traversée et sitôt bénie, que vous êtes déjà en pleine floraison !

» A Dieu seul la gloire !

» Pour nous, l'action de grâces perpétuelle, la confiance toujours plus humble et plus parfaite dans le secours divin qui ne manque jamais aux âmes livrées, abandonnées à l'amour du Cœur de Jésus dans un oubli absolu d'elles-mêmes.

» Vos vénérables et pieux archevêques n'ont pas voulu consentir à vous laisser en relation de dépendance en dehors du royaume de Naples, mais ils bénissent nos relations fraternelles ; nous n'avons qu'à nous soumettre à ces dignes représentants de la sainte Église et nous demeurons unies dans le Cœur de Jésus très intimement.

» Votre santé a été un sujet d'épreuve sensible depuis trois ans surtout ; vous avez acquis pendant ces jours de grands mérites pour vous et pour vos filles... Et puis la lumière divine vous a pénétrée de telle sorte que vous avez encore mieux compris que vous ne l'aviez fait auparavant ce que renferme le don de la Croix de Jésus-Christ. C'est la voie directe, courte et radieuse qui conduit à l'union avec cet époux divin, ce tout de nos âmes, dont la gloire nous touche uniquement... Que ne pouvons-nous avoir dès cette vie la jouissance de nous en entretenir !

» Tous les détails que vous me donnez sur votre Pieuse-Union de Naples m'édifient, me réjouissent, me charment d'autant plus que je vois l'Esprit Saint vous guider dans les mêmes sentiers que nous...

» Pour moi, je suis si liée à ma chère croix, que je n'en serai détachée qu'après ma mort. Je serai remise alors, j'en ai la confiance, entre les bras de notre divine Mère, vraie supérieure générale de notre Pieuse-Union, afin qu'elle me plonge dans la miséricorde infinie de Dieu notre Père, de Jésus notre Sauveur, dont les mérites, la Passion, le sang divin sont mon unique espérance. Mais que de prières il faudra pour me tirer du Purgatoire ! Je compte sur les vôtres, ma sœur très chère et très estimée, mon amie véritable. »

Ces paroles sont un testament et nous rappellent l'ineffable adieu, la suprême prière du Maître, au moment de mourir pour les siens. Entouré des premiers apôtres, les regards de son cœur franchissent l'étroite enceinte où sont assemblés les privilégiés, ils se portent sur ceux qu'Il voit échelonnés à travers les siècles et les unissant tous dans un même amour : « Père

saint, s'écrie-t-il, qu'ils soient un comme vous et moi sommes un ! Père, sanctifiez ceux que vous m'avez donnés !... Que là où je serai, ils soient avec moi !... »

Puis, reposant sur les amis de son cœur ses regards attendris, il résume ses enseignements en ces divines paroles que le monde n'avait point encore entendues : « Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. »

Louise-Thérèse à son tour, dominant les séparations d'ici-bas semble embrasser dans une même étreinte les âmes dont sa foi et son cœur lui disent qu'elle est la mère. « Aimez-vous comme je vous ai aimées ! dit-elle, là est l'essence même de l'esprit des Oblates du Sacré Cœur¹. »

Nous avons anticipé, revenons aux événements qui suivirent pour Louise-Thérèse le douloureux sacrifice dont nous venons de parler.

La servante de Dieu apprit en novembre 1879 la précieuse mort de Mgr Gaume, son premier directeur spirituel, le guide éclairé de sa jeunesse, l'ami de toutes les heures de sa vie. Fidèle à sa reconnaissance, elle le tenait au courant des grands événements de son existence et sentait tout le prix du paternel intérêt qui la suivait partout. Elle avait eu la joie bien vive de le retrouver à Paris, lors du dernier voyage que nécessita en 1868 le triste état de sa santé. Ces deux âmes ne s'étaient point rencontrées depuis que la croix sous une forme différente les avait éloignées presque ensemble de ce Nivernais qui leur était si justement cher ; aussi la rencontre de part et d'autre si désirée fut particulièrement touchante, si nous en croyons les témoins de cette entrevue. Peut-on s'en étonner, quand on se souvient des liens faits de bonté et de gratitude, de charité surnaturelle et de dévouement filial qui caractérisèrent l'union de ces deux âmes.

Pendant le séjour de plusieurs semaines que fit Louise-Thérèse à Paris, Mgr Gaume venait souvent s'entretenir avec elle, lui assurer le secours de son ministère et veiller à ce qu'elle ne fût point privée de la grâce de la sainte Communion... Elle lui était apportée le plus souvent dans sa petite chambre de la rue Vaneau par le R. P. Caubert, qui deux ans plus tard fut l'un des martyrs de la Commune.

Mgr Gaume mourut le 19 novembre, après une longue et cruelle maladie, durant laquelle il ne cessait de prier et de répéter : « Mon Dieu, ayez pitié de la France ; mon Dieu, ayez pitié de l'Église ; mon Dieu, ayez pitié de nous ! » Il redisait aussi sans cesse la parole du Sauveur agonisant : *Non mea voluntas, sed tua !* Elle lui était si familière qu'il la répétait encore quand la violence de la fièvre le tenait sous l'influence du délire. Au moment où il allait expirer, il sembla soudain reprendre un peu de force et s'écria : « Marie ! » ses yeux s'illuminèrent, une sorte de sourire effleura ses lèvres et il essaya de se soulever comme pour contempler une vision. « Ah ! c'est elle », ajouta le vénérable mourant et sa tête retomba sur son oreiller. Son âme s'en alla avec la divine Mère, fidèle à celui qui s'était si pleinement confié à elle. La mort du vénéré prélat était une véritable perte non seulement pour ses amis, mais pour l'Église de France.

« Un vétéran de nos luttes catholiques, écrit l'*Univers*, un de ceux qui ont le plus vaillamment combattu par la plume contre la révolution, Mgr Gaume, protonotaire apostolique, vient de mourir à l'âge de 76 ans, après une maladie de plusieurs mois. Nos

1. Les associées napolitaines portèrent le nom d'Oblates du Sacré Cœur jusqu'en 1888 ; à cette époque, sur la demande des Directrices de France, elles le modifièrent afin qu'il ne puisse pas y avoir de confusion entre les deux branches. La cause de la Vénérable Mère Catherine Volpicelli a été introduite à Rome en 1911.

lecteurs savent combien il était de nos amis et quels services il a rendus à la cause catholique. Ses vigoureux plaidoyers contre le paganisme de notre éducation, dégagés des excès qu'on a pu lui reprocher, ont eu ce résultat d'assurer une plus large part à la littérature chrétienne dans l'enseignement classique. L'idée n'a pas fini de triompher et plus notre enseignement sera libre, plus il redeviendra chrétien, sans rien perdre de ses anciens avantages.

» Les obsèques de Mgr Gaume ont été célébrées aujourd'hui 21 novembre, à Saint-Thomas d'Aquin, au milieu d'une nombreuse assistance et avec une pompe digne du défunt. »

Les détails de la sainte mort de son pieux directeur furent pour Louise-Thérèse une consolation au sacrifice que lui apportait son départ, elle pria et fit beaucoup prier pour lui et, jusqu'à la fin de sa vie, elle aimait à rappeler sa dette de reconnaissance envers l'éminent prélat.

C'est à cette époque que M^{lle} de Montaignac entra en relation avec M. Louis de Cissey, l'ardent apôtre de la sanctification du dimanche. Rapidement conquis par le but et l'esprit des œuvres de Montluçon, M. de Cissey demanda à être agrégé de quelque façon à la Pieuse-Union des Oblates, se promettant de considérer si, dans la suite, les mêmes pensées ne pourraient être réalisées parmi les hommes. « Hélas ! je n'en vois nulle part, écrit tristement ce saint homme, de ce côté, il y a décroissance de zèle et du sentiment chrétien, tandis que chez la femme il s'accroît. »

En attendant de pouvoir faire des conquêtes, M. de Cissey fit lui-même sa consécration ou plutôt son oblation au Cœur de Jésus et reçut l'anneau qui en est le signe extérieur des mains du vénéré P. Gautrelet, dans la basilique de Fourvières. Un échange de pieuses communications s'établit entre la servante de Dieu et le zélé propagateur de l'œuvre dominicale, dans le but de s'entraider à promouvoir les œuvres et, par elles, la diffusion de l'esprit propre de la dévotion au Sacré Cœur. « Je ne veux pas être un membre inutile dans cette chère oblation à l'amour de Jésus ! écrivait-il, cet amour qui a tout fait, tout créé, qui soutient tout et dont notre amour doit réfléchir en tout les rayons pour les lui renvoyer. » Son estime et sa vénération pour celle dont il aimait à se dire le disciple étaient profondes, la vie crucifiée de la servante de Dieu lui apparaissait l'arme de combat par excellence et il attendait de grandes choses de cette union de leurs existences si dissemblablement employées aux seuls intérêts divins.

« Vous étiez à l'infirmerie et moi j'étais à la bataille, écrit-il en juin 1880, vous souffriez et priiez pendant que je combattais, c'est la meilleure des alliances et j'en passerai volontiers le traité avec vous. Vous offririez vos douleurs et le cri de votre cœur qui, porté par le sacrifice et l'immolation irait droit au Cœur de Jésus, pendant que je lutterais pour sa gloire et le salut des âmes. Oh ! vénérée Mère, accroissez toujours votre foi et votre courage dans les épreuves qui vous unissent de plus en plus à Jésus... qui n'est qu'un avec son Père, avec Dieu ! Et alors Dieu ne sera plus qu'un avec sa victime d'amour, avec son apôtre... et alors quelles lumières et quel amour ne porterez-vous pas à toutes les âmes qui, à votre contact, cesseront d'être terrestres... elles n'oseraient plus l'être !

» A Dieu, à Jésus, à Marie, de plus en plus, vénérée Mère ; par le Cœur Sacré auquel nous appartenons, demandons l'intelligence de la saveur du mystère de la Croix et surtout

l'amour de cette chère Croix. A ses pieds, je vous laisse sous le regard de Marie pour demeurer ici, toujours et pendant toute l'éternité.

» Sint unum in Corde Jesu. »

M. de Cissey sillonnait la France, appelé dans toutes les villes, le plus souvent par les évêques, pour déterminer par le moyen des conférences un mouvement en faveur de la sanctification du dimanche. Parfois les réunions étaient si nombreuses qu'on devait le faire parler dans les cathédrales.

Voici son thème : quelles que puissent être les œuvres catholiques, la France ne peut être sauvée que si elle revient au respect du jour de Dieu. Tout ce qu'elle fait peut sauver les âmes en détail, mais ne la sauvera comme nation qu'autant qu'elle réparera nationalement la loi que seule, parmi les peuples de la terre, elle viole si insolamment. En ce moment, elle est sous le coup de toutes les malédictions annoncées par Dieu Lui-même contre les profanateurs du jour qu'il s'est réservé ; à tout prix, il faut sauver notre pays. Dieu qui l'aime par-dessus toutes les autres nations nous y convie. Le fervent apôtre développait ces pensées avec les variations d'expressions nécessitées par les circonstances à tous les auditoires avec une conviction et une confiance entière en la mission qu'il accomplissait. Elle lui avait été prédite par une sainte religieuse : « Préparez-vous à votre mission par la prière et une vie plus parfaite, lui avait-elle dit de la part de Dieu... Il veut qu'un jour vous soyez son apôtre. » Et comme il semblait sourire de l'animation de son interlocutrice : « Ne sentez-vous pas, lui dit-elle, que c'est Dieu qui me dicte mes paroles. »

M. de Cissey appelait cette rencontre « son chemin de Damas ». Elle transforma sa vie. Cette mission annoncée s'affirma bientôt et quand le pieux conférencier, présenté par des évêques à des foules émues, réunies dans les cathédrales, les entendait lui donner la parole, quand Léon XIII la main sur son front lui disait : « Vous avez été l'apôtre de Pie IX, soyez maintenant l'apôtre de Léon XIII », comment, se reportant aux avertissements de la sainte religieuse, aurait-il pu mettre en doute les desseins providentiels ? Aussi, rien ne le décourageait :

« Malgré les souffrances qui étreignent votre cœur, écrivait-il à Louise-Thérèse, malgré les contradictions qui étreignent le mien, allons donc persévéramment à l'œuvre à laquelle Dieu nous a appelés. La mission que Jésus nous donne doit s'exercer partout, dans toutes les villes et les moindres hameaux. Comme les saintes femmes de l'Évangile, précédez Jésus pour préparer la voie... il faut que le nouvel appel de Jésus et de Marie retentisse au milieu des foules qui ne veulent plus entendre la voix de celui qui porte un vêtement religieux. Les apôtres des derniers temps, comme ceux des premiers, doivent être des hommes, des femmes du monde et néanmoins ils ne peuvent être isolés, il faut qu'un lien d'union les soutienne... »

Le fervent oblat, pénétré de ces pensées et du besoin de procurer la gloire du Sacré Cœur en lui amenant des apôtres, demanda à M^{lle} de Montaignac la permission de parler de la Pieuse-Union à quelques âmes de choix qu'il discernait dans le grand nombre des présidentes de l'œuvre dominicale. « Vous voulez bien me traiter en frère, j'agirai comme tel,

discrètement, et vous adresserai les âmes qui pourraient ajouter de nouvelles consolations à votre cœur de mère. »

M^{lle} de Montaignac répondit en lui recommandant la plus grande prudence dans les communications qu'il pourrait avoir à faire, attirant son attention sur la nécessité de conserver à la société des Oblates du Sacré Cœur de Jésus la grande force de l'union, en ne recrutant que des membres choisis après mûr examen.

M. de Cissesey, fidèle à ces sages recommandations, eut la consolation bien méritée de rapprocher de la servante de Dieu des âmes qui devaient trouver dans la Pieuse-Union ce qu'en vain elles cherchaient ailleurs. La grande foi, la docilité parfois candide, la profonde humilité de l'ardent propagateur de la sanctification du dimanche lui valurent plus d'une fois, en dehors de ses grands travaux, l'honneur et la grâce d'être l'intermédiaire du Sacré Cœur et l'instrument de ses desseins.

LIVRE TROISIÈME

1874 – 1885



LA PIEUSE UNION

CHAPITRE PREMIER

LA PIEUSE-UNION

Premières démarches à Rome. – Assemblée générale du 17 mai 1880. – La servante de Dieu est élue Directrice générale. – Les petits Samuels du Cœur de Jésus-Enfant. – Maladie et épreuves de 1881.

LOUISE-THÉRÈSE de Montaignac avait toujours souhaité que la Pieuse-Union fût « l'œuvre d'une autre », et, par suite, que le divin Maître, prenant en pitié sa souffrance, lui suscitât une fondatrice dont si volontiers elle se serait faite l'humble disciple.

Ce rêve de son humilité, sans cesse combattu par l'autorité de ses directeurs, battu en brèche par une grâce à laquelle elle ne pouvait pas se soustraire, elle dut enfin l'abandonner et se résoudre à être elle-même cet instrument choisi de Dieu pour l'œuvre si modeste en apparence, si grande par ses moyens et dans son but, qu'elle avait pour mission d'établir. A mesure que Louise-Thérèse s'imprégnait, on pourrait dire, de cette volonté de Dieu qui s'imposait, elle se réfugiait et cherchait sa sécurité dans une obéissance qui, tôt ou tard, elle ne l'ignorait pas, obtiendrait la victoire.

Dieu permit, nous l'avons vu déjà, pour la sanctification de son âme et pour mieux affirmer sa divine intervention, qu'elle ne fût pas comprise du guide, cependant si éclairé, si respectueux, oserions-nous dire, de ses lumières, que l'était le R. P. Gautrelet. Ce vénéré Père avait saisi admirablement l'esprit et la portée de la vocation de Louise-Thérèse ; son estime pour la servante de Dieu, son dévouement absolu à l'œuvre, sa correspondance, tous ses écrits en sont l'éclatant témoignage ; mais, de son propre aveu, il ne voyait que très confusément la forme à donner à la Pieuse-Union, ou plutôt il ne la saisissait point. De là, les divers partis qu'il conseille de prendre, démarches, essais, tâtonnements, qui n'eurent d'autre résultat que d'enrichir le trésor des mérites de Louise-Thérèse en faisant éclater son humilité et son obéissance. Cette obéissance lui fut souvent un calice amer, elle devait l'épuiser jusqu'à la lie et en arriver, à la dernière heure de sa vie, à se demander si elle n'avait pas retardé l'œuvre divine en faisant passer, par une aveugle obéissance, l'intérêt de sa sanctification avant le grand intérêt du développement de la Pieuse-Union. « Je cétais toujours, disait-elle, et quand l'obéissance m'avait fait accepter une solution, je l'adoptais comme si je l'eusse inventée moi-même. » Elle agissait comme agissent ceux qui, sans nul souci de leur intérêt propre, savent qu'il n'est pas de meilleur moyen de servir la cause de Dieu que de s'abandonner à sa divine et crucifiante action. « Je savais que la Pieuse-Union était l'œuvre de Dieu, et Dieu m'était tout. » Parole profonde, dans laquelle nous trouvons l'explication de sa confiance, de son désintéressement, de son intrépide courage à poursuivre son but.

Quoi qu'il en fût des difficultés et des épreuves rencontrées, parce que « c'était l'œuvre de Dieu », et non la sienne, Louise-Thérèse, le regard fixé sur la volonté divine et attentive à

ses moindres manifestations, tendait, sans se laisser distraire de ce grand devoir, à constituer enfin et à asseoir sur des bases inébranlables les fondements de la Pieuse-Union. A la fin de l'année 1878, elle demandait à Mgr de Dreux-Brézé de vouloir bien présenter et appuyer à Rome la demande d'approbation qui pouvait seule mettre l'œuvre à l'abri des changements et assurer son avenir. Monseigneur accéda bien volontiers à ce désir. Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et Genève, qui devait se rendre à Rome l'hiver suivant pour donner la station du Carême à Saint-Louis des Français, offrit spontanément son concours avec une bonté et un dévouement qui étaient du plus heureux présage. Il emporta, en effet, pour la présenter lui-même, la lettre par laquelle Mgr de Dreux-Brézé demandait au Saint-Père un bref laudatif pour la Pieuse-Union des Oblates du Sacré Cœur de Jésus. Cette supplique était appuyée d'une lettre de l'archevêque de Chambéry et de l'évêque de Langres, tous deux fort dévoués à la cause. Mgr de Moulins et M^{lle} de Montaignac restèrent sans aucune nouvelle de ces premières démarches.

Le R. P. Ramière, qui se rendait à Rome en avril pour les affaires de l'Apostolat de la Prière, chargé de s'informer de celles de la Pieuse-Union, apprit qu'aucune démarche n'avait été faite. Il en informa Louise-Thérèse, lui demandant de rédiger elle-même une supplique exposant l'origine et le but de l'Institut, ses œuvres et son développement. Il demandait qu'on ne perdît pas un instant, car il était à la fin de son séjour à Rome. Louise-Thérèse reçut cette lettre au soir du Vendredi Saint ; elle recourut aussitôt à la prière avec toutes ses filles, et, ainsi préparée sous l'inspiration de l'Esprit d'amour, qu'elle avait particulièrement invoqué, elle se mit à l'œuvre le samedi matin après son oraison ; à 10 heures, la pièce était en route pour la Ville éternelle. Voici les principaux passages de cette supplique qui, en introduisant la Pieuse-Union à Rome, éclaire la pensée de la fondatrice et précise son but :

« L'origine de la Pieuse-Union remonte à 1844, époque à laquelle la société française semblait atteinte par une indifférence religieuse si profonde qu'elle menaçait d'envahir jusqu'aux familles les plus chrétiennes. Des femmes pieuses, que leur position sociale élevée mettait à même de bien juger de l'état des esprits, en étant justement alarmées, cherchaient dans la prière secours et consolation. La dévotion au Sacré Cœur de Jésus, dont elles étaient pénétrées, leur apparut alors comme le moyen le plus efficace à opposer à l'égoïsme et au sensualisme qui produisaient en grande partie l'indifférence générale. C'était bien le remède préparé par la miséricorde divine et annoncé par la bienheureuse Marguerite-Marie. Les femmes chrétiennes ayant de l'influence étaient déjà nombreuses en France à cette époque, mais beaucoup demeuraient isolées ; la pensée de les unir par le lien d'une vraie dévotion au Sacré Cœur de Jésus les attirant à prier, à réparer, à se dévouer en union avec lui, surgit dans l'âme de plusieurs. Dès lors, elles songèrent à assurer des fruits solides et durables à cette union :

» 1° En donnant à ses membres une règle de vie plus parfaite qui les rendît plus propres à exercer, même au milieu du monde, un sérieux apostolat ;

» 2° En leur fournissant un moyen puissant de répandre la dévotion au Sacré Cœur de Jésus ;

» 3° En organisant et employant au service de Dieu et de la sainte Église une grande force perdue, à savoir le zèle courageux de beaucoup d'âmes touchées de l'amour du divin Cœur.

» Telle fut l'idée-mère de cette petite société, son plan, ses premiers efforts.

» Son but est de travailler à la gloire de Dieu, à la sanctification personnelle de ses membres et au salut du prochain, spécialement par le culte du Sacré Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ, l'imitation de ses vertus, l'union et les œuvres de zèle que son amour inspire.

» Les œuvres de charité spirituelles et corporelles qu'embrasse cette Pieuse-Union sont nombreuses et diverses, suivant les besoins des diocèses et des localités. Cependant, toutes les Oblates se dévouent aux œuvres générales de l'Église, telles que celles de la Propagation de la Foi, du Denier de Saint-Pierre, des Séminaires et autres œuvres favorisant les vocations sacerdotales. Elles établissent ou soutiennent dans leurs diocèses respectifs les œuvres du dimanche, des églises pauvres et de l'adoration du très saint Sacrement.

» En plusieurs lieux, elles font aux enfants le catéchisme préparatoire à la première communion et ensuite le catéchisme de persévérance. Dans les maisons où vivent en commun un certain nombre d'Oblates, elles font donner des retraites non seulement aux dames, mais encore aux pauvres et aux congrégations de jeunes ouvrières, qu'elles dirigent sous l'autorité du curé de la paroisse. Elles adoptent de jeunes orphelines délaissées, fondent des bibliothèques, visitent les pauvres, etc.

» Ces maisons sont avant tout d'humbles foyers de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, alimentant le feu qui produit dans les âmes l'attrait des bonnes œuvres ; l'association catholique de l'Apostolat de la Prière, qui répand sa bienfaisante influence dans tout l'univers, est le moyen le plus simple et le plus fécond qu'aient employé les Oblates pour l'expansion de cette dévotion. Le peuple s'enrôle avec empressement dans cette sainte ligue, qui donne ainsi le moyen de communiquer au grand nombre un mouvement très consolant. »

Le R. P. Ramière répondit, en accusant réception de cette pièce, qu'elle lui semblait très bien faite et que Mgr Mermillod se disposait à la remettre lui-même au Saint-Père, appuyée par les suppliques des évêques qui, hélas ! étaient demeurées à « Ferney ».

M^{lle} de Montaignac dut renvoyer les copies qui, s'étant elles-mêmes égarées en route, ne parvinrent pas à Rome. Cette succession de faits pour le moins surprenants n'allait pas décourager la servante de Dieu, mais était bien de nature à l'éprouver, il faut en convenir. « Le plus simple, écrivait le P. Ramière, serait d'envoyer à chacun des prélats qui se sont intéressés à votre cause une copie de la supplique qu'ils avaient faite en les priant d'y apposer à nouveau leur signature. » Les choses ne pouvaient pas aller si vite. Les obstacles abondèrent, et ce ne fut que vers le 15 juin, après en avoir entretenu Léon XIII et avec son assentiment, que Mgr Mermillod remit enfin à la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers le fameux dossier. Il restait à l'en faire sortir, et, là encore, les retards, les attentes douloureuses furent le prix de la grâce si ardemment désirée.

« J'apprends que vous partez pour Rome, écrit Louise-Thérèse à Mgr de Dreux-Brézé ; je rends grâce à Dieu, espérant que ce voyage vous consolera et mettra un terme à des peines

dont nous souffrons avec vous... Je viens vous demander, Monseigneur, de vous occuper de l'approbation que vous avez bien voulu solliciter par votre supplique. J'ose vous demander, Monseigneur, d'user de votre si légitime influence pour hâter la conclusion de cette affaire capitale pour nous. Quelle joie de vous devoir encore ce nouveau bienfait ! Si Votre Grandeur pouvait faire signer au Saint-Père ce bref laudatif pendant son séjour dans la Ville éternelle, nous en serions bien heureuses. »

Monseigneur, très disposé à s'occuper avec tout le zèle et toute l'activité possible de cette affaire, se mettait en route vers le 15 novembre. Durant des semaines qui lui parurent des siècles, la servante de Dieu attendit en vain les nouvelles qui lui tenaient tant à cœur ; assurément l'adage : « pas de nouvelles, bonnes nouvelles », ne pouvait trouver ici son application ; dans le cas présent, le silence était l'irréfutable preuve que le dévoué évêque de Moulins n'avait pu obtenir la solution que, dans sa bonté, il eût été si heureux de communiquer. Le 18 janvier enfin, de retour à Moulins, il adressait la lettre suivante à M^{lle} de Montaignac. On y retrouve, en regard des actives démarches de Monseigneur, cette influence occulte subtilisant sans cesse les dossiers et paralysant les persévérants efforts :

« Je serais désolé, Mademoiselle, que mon long silence pût vous faire croire à mon indifférence à l'égard de votre grande affaire ; loin de là, je n'ai cessé de m'en occuper ; après en avoir parlé au Pape, qui m'avait paru plein de bonté et d'intérêt pour votre envoi, j'ai essayé à plusieurs reprises, bien que toujours inutilement, de voir le cardinal préfet de la Congrégation, auquel il appartient de vous donner l'approbation officielle. Il est vieux et c'est le secrétaire qui fait la besogne ; aussi me suis-je retourné de ce côté, mais ce secrétaire était malade, si malade qu'il en demeure paralysé et hors d'état de s'occuper de rien. Alors, je me suis rabattu sur celui qui le remplace avec sa survivance, et n'ayant pas réussi à le joindre, je lui ai décoché mon avocat, homme fort coté dans le clergé romain. Plus heureux que moi, il est parvenu à savoir que, parmi des centaines d'affaires, la vôtre était la onzième classée au vote, qu'elle ne souffrirait pas de difficultés et serait une des premières expédiées après les vacances de Noël, c'est-à-dire après l'Épiphanie. Il me paraissait, après cela, n'avoir plus aucune démarche à faire ; cependant, pour plus de sûreté, je suis allé trouver le P. Laurençot afin qu'il veillât au grain. Hélas ! le sac était percé, on n'avait plus que la copie à moi appartenant de votre supplique au Pape et que j'avais communiquée pour plus de sûreté, ainsi qu'une portion d'une de vos lettres. Enfin, à force de recherches, l'original de la supplique s'est retrouvé, mais vos constitutions point, et l'exemplaire qu'avait le bon Père était égaré. De là, suspension forcée ! Il a dû vous écrire pour réclamer ces constitutions, et quand il les aura remises, l'affaire, je l'espère, marchera toute seule. Vous ne pouvez d'ailleurs mieux faire que de confier vos affaires au P. Laurençot, il sait très bien se remuer et vous est tout dévoué... En attendant les louanges qui vous seront décernées, je me fais une joie de vous transmettre la bénédiction du Saint-Père, j'y joins la mienne, quel que soit son peu de valeur à côté de celle-là, etc. »

Signé : PIERRE, Év. de Moulins.

» 18 janvier 1880. »

L'appui acquis en la personne du P. Laurençot ne fut pas inutile, et le 26 mars le bon Père croyait pouvoir informer M^{lle} de Montaignac que toutes les démarches étaient faites et qu'elles ne pouvaient tarder à aboutir heureusement.

Près de deux années d'attente devaient suivre cet encouragement. Les dossiers, désormais en lieu sûr, durent y demeurer, mais l'ennemi de tout bien ne lâchait point prise pour cela.

Avant d'arriver à la conclusion de cette affaire importante, de nouveaux et bien graves soucis se rapportant au même but devaient occuper la servante de Dieu et préparer la Pieuse-Union à recevoir une effusion de grâces aussi chèrement achetée que longtemps attendue.

En se séparant de l'œuvre des Pères du Sacré Cœur, la Pieuse-Union des Oblates, devenue indépendante, entrevoyait enfin la possibilité de se constituer sur les bases solides qu'avait préparées M^{me} de Raffin ; mais si l'horizon s'élargissait, si les espérances s'affermisssaient, il restait en réalité tout à faire, et la pieuse fondatrice, dominée par le sentiment de ses devoirs et mesurant d'ailleurs les difficultés, se répandait en prières devant Dieu.

Nous nous souvenons des oppositions faites en 1874 par les RR. PP. Gautrelet et Ramière aux vues de Louise-Thérèse, qui considérait la centralisation des intérêts de l'œuvre sous une autorité unique comme indispensable à l'unité et au développement. La société se constitua donc tout d'abord par groupes diocésains indépendants jusqu'à un certain point, bien que reliés à un centre commun. La directrice générale du Tiers Ordre du Sacré Cœur était devenue, par le fait des conventions, directrice de Montluçon avec droit de protection sur les autres centres diocésains. Comme il s'agissait d'elle, Louise-Thérèse avait cédé une fois de plus, mais les inconvénients de la situation qu'elle avait mesurés dès le premier jour ne tardèrent point à s'aggraver, rien n'étant plus anormal, en effet, qu'un gouvernement s'exerçant sans autorité légale. Le P. Gautrelet, qui, tout d'abord, de concert avec le P. Ramière, avait été l'adversaire de la centralisation du pouvoir, devint très vite le partisan et le plus chaud défenseur de l'unité de gouvernement. Le Cœur de Jésus venait ainsi au secours de sa servante et lui donnait, dans l'appui et les lumières du P. Gautrelet, le courage de dominer les difficultés qui l'attendaient. Le P. Ramière ne se rendit pas aussi facilement ; il avait d'autres vues sur la Pieuse-Union, qu'il considérait, avant tout, comme un instrument, propre à la diffusion de son œuvre ; Louise-Thérèse venait de lui donner la preuve manifeste qu'il ne se trompait pas, et il crut devoir combattre le projet.

L'affaire se compliqua de l'attitude de quelques Oblates isolées, qui, appuyées sur le P. Ramière et fortifiant ainsi les oppositions du bon Père, s'inquiétaient des exigences possibles, des transformations imaginaires qu'amènerait l'unité de direction.

Le P. Gautrelet rédigea quelques articles très nets et précis qui eurent l'approbation du P. Ramière, mais qui suscitèrent encore des remarques et prolongèrent la discussion. Le P. Ramière jugeait l'affaire à un point de vue différent et gardait l'intime conviction que l'intérêt même de l'œuvre réclamait l'autonomie des groupes diocésains.

On comprend tout ce que laissa peser sur le cœur de Louise-Thérèse une opposition d'autant plus douloureuse qu'elle se faisait plus bienveillante et plus loyale, d'autant plus difficile à vaincre qu'elle était plus convaincue. Le Père souffrait ; de ce côté, la peine était

très sensible à Louise-Thérèse, qui, prise entre son devoir et sa reconnaissance, ne pouvait être fidèle à l'un sans porter atteinte à l'autre. Dans sa souffrance, elle ne négligeait aucun des moyens que la sagesse lui suggérait, mais n'attendait que de Dieu le bon résultat de ses efforts. « Vous croyez, disait-elle à l'une de ses filles, que je me casse la tête devant cette muraille d'obstacles et de questions épineuses à résoudre. Point du tout, je m'enfonce dans la volonté de Dieu et je n'en bouge plus. Sans doute, Dieu me mortifie beaucoup en me montrant le travail que je ne puis faire, mais je tâche de rester calme et soumise. »

Ce calme voulu n'enlevait rien à sa sensibilité sans cesse aggravée par un état de souffrance aiguë et par une succession de petites ou grandes blessures, atteignant parfois l'exquise délicatesse de son cœur. Dans les discussions qui s'élevèrent à propos, de l'unité de direction, M^{lle} de Montaignac fut accusée d'en faire une question « personnelle ». Rien, il faut en convenir, n'était plus opposé à la vérité et par suite ne fut plus sensible à la servante de Dieu. Nul ne saura les violences qu'elle dut s'imposer pour défendre des droits auxquels elle semblait tenir, alors qu'elle sentait seulement que, de sa fermeté, dépendait la vie ou la mort de son œuvre. Elle plaçait beaucoup plus haut le débat, ainsi qu'en témoignent les lignes qu'elle écrivait à M^{lle} C... :

« Vous en faites une affaire de personne, appuyant sur la satisfaction que vous aurez à m'avoir pour directrice générale ; il ne s'agit point de cela du tout, mais d'une question fort importante pour une famille spirituelle destinée à procurer la gloire de Dieu par le moyen d'une union parfaite entre ses membres... C'est précisément la confiance et l'obéissance dont les directrices et beaucoup d'Oblates font profession à mon égard qui me font craindre les graves inconvénients qui pourraient survenir si je disparaissais... Comprenez donc bien que, personnellement, cela ne peut m'être qu'indifférent, mais je poursuis la pensée de notre œuvre depuis trente-quatre ans, comme l'accomplissement des volontés divines ; j'y ai donné mon cœur et ma vie ; j'ai toujours été convaincue qu'elle devait être une. Si j'ai cédé, il y a quelques années, au changement apporté, c'est parce que j'avais la charge, mais j'ai toujours été persuadée que la Providence y ramènerait. »

A travers les contradictions et les encouragements, les consolations et les amertumes qui encombraient le chemin, Louise-Thérèse ne se laissant ni accabler ni arrêter, instruisait ses filles, rassurant les craintives, éclairant les doutes, dénouant les difficultés, se prêtant aux concessions qui n'atteignaient pas le fond de la question : « Pour le mot *unité* d'œuvre, il sera changé puisqu'il vous inquiète, écrit-elle à une timide, il est du P. Gautrelet et veut indiquer cette unité d'esprit dont vous parlez et qui règne au suprême degré dans toutes nos agrégations, mais le démon est si habile... »,

Répondant de même à l'inquiétude que les pouvoirs de Directrice générale ne confèrent à celle qui en est investie des droits excessifs, elle écrit encore : « Vivez bien en paix à ce sujet ; c'est Notre Seigneur qui choisit, il ne contraint pas, et notre esprit devant être tout pénétré de celui de ce doux Maître des âmes, il n'y a pas de danger que tous ces effrois aient une raison d'être. »

La même personne, lassée de faire une opposition qu'elle eût été bien en peine de justifier, écrivait à Louise-Thérèse : « Que vous dire, ma bonne Mère, sinon que, malgré mes récriminations sans fin, mon cœur et mon âme appartiennent sans réserve à notre chère Union et que je serai vraiment heureuse quand, fermement assise, elle pourra rendre à Jésus toute la gloire, tous les services qu'il a droit d'en attendre. »

Il fallait en finir, en effet. De l'avis du P. Gautrelet, après nouvelle entente avec le P. Ramière, Louise-Thérèse convoqua en réunion générale le conseil de Montluçon et les directrices des diverses agrégations de la Pieuse-Union pour le dimanche 16 mai, fête de la Pentecôte. A part deux ou trois abstentions, sur lesquelles il fallait compter, toutes les fidèles répondirent à l'appel de la servante de Dieu. La retraite annuelle s'ouvrit le 10 mai, précédant immédiatement la réunion des directrices.

La première séance, présidée par la directrice de Montluçon, eut pour but d'exposer les motifs de la convocation. Louise-Thérèse demandait à l'assemblée générale de se prononcer : 1° sur la nécessité ou l'opportunité de compléter l'organisation de la Pieuse-Union en établissant pour entretenir et conserver son unité une Directrice générale ; 2° sur les attributions à donner à cette Directrice générale ; 3° sur la durée de sa charge.

Après le *Veni Creator*, M^{lle} de Montaignac remit à M. le Délégué les votes cachetés des directrices qu'un empêchement majeur avait retenu chez elles, et, par 13 voix sur 14, Louise-Thérèse de Montaignac de Chauvance fut élue Directrice générale de la Pieuse-Union des Oblates du Sacré Cœur de Jésus. Malgré ses réclamations, l'unanimité de l'assemblée se prononça formellement en faveur de l'élection à vie.

Le président clôtura la séance, déclarant, au nom de Mgr l'Évêque de Moulins, l'élection valide et faite selon les règlements prescrits.

Louise-Thérèse exprima d'une voix émue sa soumission à la volonté de Dieu et, constatant sa faiblesse et son impuissance devant le poids de sa charge, elle s'engagea à employer sa vie et tout ce qui lui restait de forces au service et au développement de la Pieuse-Union, implorant le secours des prières de toutes pour l'aider à remplir ses obligations.

Les membres de la réunion répondirent par un élan de religieuse et filiale vénération.

Un pas considérable venait d'être fait ; la Pieuse-Union devenait un corps constitué ayant sa hiérarchie et le droit d'exister. Dieu seul pourra dire un jour de quelles souffrances Louise-Thérèse paya cette grâce, quelle somme d'énergie, de patience et d'abnégation elle dépensa pour l'assurer à sa famille spirituelle.

Ces grands intérêts n'occupaient point seuls Louise-Thérèse. Pendant qu'elle cherchait à assurer la solidité de l'arbre, à le planter dans son véritable terrain, elle travaillait à utiliser sa sève vigoureuse et à lui faire produire sans cesse de nouveaux fruits. Jamais, en cet esprit si remarquablement équilibré, un intérêt ne nuisait à un autre ; ouvrière infatigable, elle se délassait du travail accompli en en préparant un nouveau. « J'aurai l'éternité pour me reposer », répondait-elle, quand on s'étonnait de son endurance dans le travail et la souffrance.

« Je te dirai plus tard quelle œuvre m'occupe à cette heure, lisons-nous dans une lettre à sa nièce, M^{me} de Kergaradec, œuvre magnifique, mais d'une grande difficulté d'exécution. Si le Sacré Cœur de notre Jésus veut la confier à ses Oblates, il nous l'indiquera et fera lui-même

son œuvre d'autant plus que ses instruments seront plus faibles, plus humbles, plus confiants.
»

Cette œuvre dont parlait Louise-Thérèse et à laquelle le Cœur de Jésus préparait la Pieuse-Union était celle des Petites Écoles du Cœur de Jésus-Enfant ou, pour lui donner son vrai nom, l'Œuvre des Petits Samuels du Sacré Cœur de Jésus. « Mon but, avait dit Louise-Thérèse, c'est la dévotion au Sacré Cœur ; nous devons être des réparatrices » ; or, si la Pieuse-Union est une œuvre de réparation, la réparation par excellence ne consiste-t-elle pas à travailler, fût-ce de très loin, à préparer à l'autel des ministres dignes d'y monter.

Le R. P. Gautrelet expose ainsi la pensée de cette œuvre, qu'il importe de bien comprendre pour en saisir l'importance et la réduire, en ce qui nous concerne, à ses véritables proportions :

« Il ne saurait entrer dans la pensée des personnes qui s'y dévouent de donner la *vocation sacerdotale* ou *religieuse* aux enfants dont elles se chargent, c'est l'affaire de Dieu seul, elles le savent. Elles n'ont pas davantage la prétention de préparer de jeunes lévites au sacerdoce. Cette mission si importante aux yeux de l'Église est, de sa part, l'objet de sa plus vive sollicitude, et c'est pour atteindre ce but que sont établis ce qu'elle appelle si justement les petits et les grands *Séminaires*. Mais conserver le *germe précieux* de la vocation dans les âmes où la grâce l'aurait déposé, le mettre à l'abri des dangers auxquels l'exposent l'esprit du monde, les passions naissantes, les mauvaises compagnies, et lui permettre de se développer et d'éclorre au jour marqué par la Providence.

» Conserver purs et intacts les cœurs qui doivent être un jour les sanctuaires vivants et privilégiés de Jésus-Christ, développer dans l'âme de ces jeunes enfants les heureux *fruits de la grâce sanctifiante* et les sentiments nobles et élevés qui conviennent à la haute dignité du prêtre.

» Leur donner une *instruction primaire* assez complète pour qu'ils puissent entrer de plain-pied dans l'étude du *latin* et parcourir la carrière de l'*instruction secondaire* sans être préoccupés par les difficultés de la langue maternelle, le souci des règles de l'orthographe et de la grammaire.

» En un mot, surveiller le premier épanouissement de l'âme chrétienne et la diriger vers Dieu, présider à la naissance des premiers rejetons de ces plants choisis, en attendant qu'ils puissent être transplantés dans la terre native de la science et de la vertu pour y puiser les sucs nourriciers destinés à alimenter en eux la vocation sacerdotale et la sainteté qui lui est propre.

» Voilà leur but et l'objet de leurs désirs et de leurs efforts. »

Il y a bien loin de ce programme plein de sagesse et d'apostoliques ambitions aux insinuations suggérées par l'ignorance et qui portèrent quelques esprits à s'inquiéter de voir des femmes exercer une pression sur de jeunes enfants et s'arroger la ridicule prétention de les préparer au sacerdoce. Certes, nous le dirons bien volontiers après Louise-Thérèse, « l'Œuvre des Samuels n'est pas une œuvre de bienfaisance, elle est une œuvre de foi et de dévouement à

l'Église », mais le rôle des Oblates n'est autre, en cette occurrence, que celui des mères dignes de leur mission et fidèles à leurs devoirs envers les enfants que la Providence leur a confiés. Il n'y a rien à ajouter à l'exposé si lumineux et si juste du R. P. Gautrelet.

Cette œuvre, si attrayante pour le cœur de Louise-Thérèse et qui se rattachait, bien qu'à grande distance, à l'idée de M^{me} de Raffin de fonder un Séminaire de hautes études, cette œuvre, disons-nous, présentait de grandes difficultés. Mais Dieu ménagera à sa fidèle servante des initiatives et des secours qui lui permettront d'affronter les obstacles et d'en sortir victorieuse. Elle rencontra en M^{me} de Bentzman, dont la fille était devenue sa nièce par son union avec le fils aîné de son frère l'amiral, l'appui dont elle avait besoin. Cette âme courageuse, préparée par l'épreuve, reçut du ciel à cet effet une grâce dont elle sentit toute la puissance. M^{me} de Montaignac, un an à peine après son mariage, emportée par un mal soudain, était ravie à l'affection de ses deux familles. Nul ne devait ressentir plus douloureusement ce coup inattendu que M^{me} de Bentzman ; en face de tant d'espérances anéanties, le cœur brisé de la mère demandait au ciel un secours. Il lui fut donné en l'affection forte, surnaturelle, profonde et tendre de Louise-Thérèse de Montaignac ; elle pensa avec sa délicatesse habituelle les blessures de ce cœur déchiré et la rattacha à ses devoirs et à la vie par l'espoir de faire du bien. M^{me} de Bentzman s'intéressa aux projets de la servante de Dieu et mit son dévouement et sa rare intelligence au service de ses pensées.

« Je suis heureux d'apprendre que M^{me} de Bentzman songe sérieusement à s'unir à vous, écrivait le P. Ramière ; si elle se pénètre de l'esprit de votre œuvre et si elle emploie à la propager ses capacités et son influence, elle ne peut que gagner beaucoup pour elle-même et vous rendre de très utiles services. »

L'heure semblait venir où, du choc des idées, des échanges de vues, de l'ensemble des indications providentielles, allaient surgir un plan et même un commencement d'exécution. Louise-Thérèse se tourna vers son évêque, dont les conseils lui étaient particulièrement nécessaires en ces circonstances ; elle soumit ses projets à son étude et à ses décisions. Monseigneur examina très à fond cette importante affaire ; il fit quelques observations inspirées par sa prudente sagesse, dont la servante de Dieu tint religieusement compte.

« J'ai cru devoir vous communiquer consciencieusement mes impressions sur votre œuvre, lui écrivait Mgr de Dreux-Brézé, et je serais désolé que ma pensée ne fût pas bien comprise. L'œuvre qui vous est inspirée est aussi bonne que méritoire, et je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'elle soit prudemment confiée à qui pourra en être touché et lui venir en aide.

» Il ne me tarde pas moins qu'à vous, Mademoiselle, de pouvoir nous en entretenir de vive voix. Si je n'étais forcé de rentrer à Moulins sans même terminer ce que j'avais à faire ici, j'eusse pris mon chemin par Montluçon, mais si la chose m'est possible, je ne renonce pas à aller vous faire bientôt une visite de quelques heures, trop heureux de vous témoigner ainsi ma reconnaissance de votre zèle pour la gloire de Dieu et le salut de votre grand et petit prochain. »

Après un échange de lettres, Monseigneur, selon sa promesse, vint en conférer de vive voix avec la servante de Dieu, et ses dernières objections ou hésitations touchant certains points pratiques tombèrent devant les explications données. Sa Grandeur, qui tout d'abord avait refusé à l'œuvre le patronage de son nom, consentit à l'accorder, favorisant ainsi de tout son pouvoir la fondation des petites écoles et leurs humbles débuts à Montluçon.

Le plus précieux des encouragements était donné, la plus grande difficulté vaincue, car, forte de l'appui de son évêque et de son approbation officielle, Louise-Thérèse appuyée sur sa foi, ne comptait plus avec les entraves ; M^{lle} de Sénislhac, témoin et confidente de ses angoisses et de ses énergiques décisions, nous a gardé une admirable page dans laquelle nous lisons son état d'âme et la ligne de conduite si lumineuse qu'elle nous trace :

« L'œuvre des orphelinats du Cœur de Jésus-Enfant occupe de plus en plus la pensée de notre Mère. Elle sent que la responsabilité de l'initiative repose tout entière sur elle, elle voit clairement que si elle ne commence pas, personne ne bougera, et lorsqu'elle s'arrête à cette pensée, son âme est troublée. D'autre part, elle voit les difficultés considérables : pas de local tout à fait convenable, des lacunes dans le personnel... elle demande au Seigneur de lui manifester sa volonté... Mais ce matin, après son oraison, elle me dit : « Qu'avons-nous besoin de miracles et de signes extraordinaires, et pourquoi en désirons-nous ? où sont les miracles qu'il eût semblé si naturel de voir s'opérer au profit de Jésus-Enfant ? Dieu n'en fait presque pas. Joseph est averti de fuir en Égypte par un ange, il est vrai, mais simplement pendant son sommeil ; ces derniers n'emportent pas leur Créateur en lieu de sûreté, ils le laissent fuir dans les bras de sa Mère, à pied ou sur un âne, au travers du désert. Il a faim, il a soif, il souffre, il est fatigué, il est sans travail, il en demande. Pour sauver les hommes, il prend toutes leurs misères et s'y soumet. Or, qui devons-nous imiter si ce n'est notre Rédempteur ? Que doivent faire des Oblates de son Sacré Cœur, sinon travailler avec lui, se dévouer avec lui, se fatiguer avec lui et ne jamais se lasser dans la poursuite des œuvres qui ont pour but évident sa gloire et son service. C'est à elles à faire des miracles d'amour et de dévouement pour essayer de rendre à Jésus quelque peu amour pour amour, et non pas attendre que le Seigneur lève toutes les difficultés. »

Éclairée par ces lumières, la servante de Dieu ne songea plus qu'à accomplir son devoir. A cette heure si importante, il lui fallait un secours nouveau ; elle ne l'attendit pas en vain, car si elle ne demandait pas de miracles, sa foi et sa confiance les obtenaient à son insu. M^{me} de Bentzman avait été un auxiliaire précieux, nécessaire en quelque manière ; elle avait apporté le concours de son influence, de son talent et assuré de précieuses ressources. L'œuvre lui devait, en outre, la bienveillance de plusieurs évêques. Nous donnerons plus loin quelques extraits des encouragements si motivés de plusieurs d'entre eux. Mais pour en arriver à un commencement d'exécution deux choses s'imposaient : un toit pour abriter les petits Samuels et par-dessus tout une institutrice soucieuse de sa grande mission, une mère pour les aimer.

M^{lle} Marie Maupetit fut envoyée à l'heure précise pour remplir ce double mandat ; c'est à cette âme d'élite, à ce cœur aussi tendre que fort, aussi sage et prudent qu'il était apostolique, que, peu après son élection, Louise-Thérèse remit les premiers Samuels.

Marie Maupetit était née à Limoges en 1849. Intelligence d'élite, dévouée, délicate et tendre par nature, énergique et forte par l'ascendant qu'elle exerçait sur sa volonté, dévouée jusqu'à l'oubli complet d'elle-même, apôtre par vocation et par attrait : telle était l'âme que le contact de Louise-Thérèse allait transformer, l'instrument que, artiste habile, elle allait faire vibrer et dont son génie exploitera les richesses.

M^{lle} Maupetit fit son élection à la vie apostolique le 29 juin 1869, sur le tombeau des saints Apôtres et sous la bénédiction du glorieux Pontife Pie IX. Elle bénéficia à un degré rare de la grâce attachée au pèlerinage de Rome, et l'impression profonde qu'elle en rapporta fut le levier de sa sanctification. Elle se tourna vers les Filles de Saint-Vincent de Paul, où elle fut admise ; mais à la veille de voir se réaliser ses chères espérances, sa jeune belle-sœur, âgée de vingt-cinq ans, était emportée soudain, laissant dans ses bras trois petits orphelins. Elle courba la tête devant cette manifestation de la volonté de Dieu et accepta la lourde tâche qui s'imposait à elle. Humainement parlant, tout semblait anéanti à l'endroit de ses projets. Pendant trois ans, elle cria vers le ciel, mais le devoir criant plus fort encore, elle dut attendre la lumière d'un nouvel appel.

En 1880, l'exécution des décrets lancés contre les religieux l'impressionna vivement. Mgr l'Évêque de Limoges, présidant, par une attention pleine de délicatesse pour les fils proscrits de saint Ignace, la fête de leur illustre fondateur, parla avec grande éloquence du besoin qu'avait l'Église d'âmes vaillantes résolues à la servir en cette ère de persécution. « Je fus embrasée par ce discours, dit-elle ; il me semble que j'aurais volé au-delà des mers pour servir Dieu et l'Église. »

Rentrant chez elle sous le poids de cette émotion, elle trouve dans son salon un Père Jésuite avec lequel elle n'avait jamais eu de rapports, qui l'aborda en lui disant : « Je vous ai vue à la messe de saint Ignace, et, malgré l'immense foule, je n'ai vu que vous seule. J'ai compris que Notre Seigneur vous destinait à une œuvre de son Cœur et que je devais vous mettre en rapports avec M^{lle} de Montaignac, fondatrice des Oblates du Sacré Cœur. » M^{lle} Maupetit fut fort émue de cette communication inattendue ; elle en informa son directeur ; il lui répondit qu'il y avait là, en effet, une indication providentielle à ne pas négliger, lui recommanda de réfléchir et de prier en attendant qu'on fût naître l'occasion d'une rencontre avec M^{lle} de Montaignac. La difficulté était d'expliquer un voyage à Montluçon que rien ne pouvait justifier. Dieu y pourvut par une absence de sa famille qui lui donna les quelques heures de liberté nécessaires pour accomplir en secret son pieux projet. Elle partit le 18 août dans la nuit et rejoignit, à Nérès, dans la petite chambre qu'elle occupait à l'Hôtel du Jardin, celle à laquelle l'envoyait la Providence. Laissons-la elle-même relater ses impressions :

« Il était 8 heures du matin quand je fus introduite dans cette chambre de l'Hôtel du Jardin. Je n'avais aucun renseignement précis sur M^{lle} de Montaignac, je ne savais ni son âge ni son passé ; j'ignorais qu'elle fût malade ; on m'avait simplement dit que c'était une sainte et une apôtre du Sacré Cœur, cela m'avait suffi. Sa vue fut pour moi comme une céleste apparition ; je la regardais et je la comprenais, ce fut une révélation immédiate. Cependant, je venais pour l'interroger, pour m'instruire près d'elle, et je devenais muette en la contemplant. Dieu permit que mon attitude réservée et silencieuse n'offusquât pas M^{lle} de Montaignac et

qu'elle continuât quand même à m'exposer son œuvre, son but, ses moyens. Les quelques heures que je passai près de cette sainte en cette première entrevue furent bien courtes pour moi, mais elles furent bien décisives pour ma vie. Je les considère comme une des plus grandes grâces que j'ai reçues, et je ne pourrai jamais assez en remercier le bon Dieu.

» Mon impression près d'elle était si vive que si j'avais suivi mon impulsion propre, je me serais jetée à ses pieds, lui disant : « Ma Mère, je suis à vous, gardez-moi, je ne veux point aller ailleurs. » En effet, je trouvais près de cette Mère tout ce que je cherchais depuis quatorze ans : le service de Dieu sous une direction de sainteté, de sagesse et de zèle éclatant. Le détail des œuvres ne me fit pas grande impression ; le fond, le mobile de tout me suffisait. Avec une telle Mère, j'aurais été au bout du monde. »

La Providence ne devait point, en effet, tarder à la ramener.

Ainsi encouragée, Louise-Thérèse sentit le devoir de faire un acte en rapport avec sa confiance et les besoins pressants de la situation. Les premiers Samuels étaient adoptés ; il manquait un toit pour les abriter ; elle tourna ses regards vers l'hôtel du Lion d'Or attendant à la maison de l'orphelinat. C'était le seul immeuble pouvant remplir le but, mais la difficulté de l'acquérir était telle qu'elle confinait presque à l'impossibilité. Les premières démarches eurent le résultat attendu, le propriétaire répondit qu'il n'avait aucune intention de vendre sa maison, du reste affermée pour plusieurs années encore. Louise-Thérèse, sentant l'insuffisance des efforts réunis, comprit qu'il était besoin d'obtenir une sorte de prodige ; elle s'adressa à son bon Père saint Joseph, le pourvoyeur et confident de ses détresses, et fit clouer une image du saint sur le mur extérieur du bâtiment qu'elle convoitait. On demandait à saint Joseph deux choses aussi difficiles à obtenir l'une que l'autre : la première, d'amener les propriétaires à vendre l'immeuble ; la seconde, de trouver les fonds nécessaires à une si lourde acquisition. Il va sans dire que la servante de Dieu n'avait pas un centime à appliquer à cet achat ; tout ce qu'elle possédait, c'était sa foi en l'œuvre et une confiance habituée à la récompense.

Peu après, sans que rien ne pût expliquer son changement d'attitude, le propriétaire consentit à vendre son immeuble ; le locataire acceptait de son côté, moyennant une indemnité, de transporter son hôtel sur un autre point de la ville, et pour le prix élevé de 50.000 francs, Louise-Thérèse devint propriétaire de la future école. Saint Joseph suscita des bienfaiteurs ; dans l'année 1880, 40.000 francs purent être versés, il ne restait à la charge de l'œuvre que 10.000 francs, pour lesquels on se contenta momentanément du service des intérêts.

La reconnaissance de Louise-Thérèse nous fait un devoir de compter parmi les premiers bienfaiteurs de l'œuvre son pieux curé, M. Lapendrie. Il avait été un des plus fermes appuis de la servante de Dieu ; ses conseils, ses encouragements l'avaient souvent éclairée et reconfortée ; quand l'œuvre fut en voie d'exécution, il vint trouver sa chère paroissienne et, déposant furtivement sur son lit une aumône, fruit de beaucoup de privations : « Tenez, lui dit-il, le bon Dieu vous bénira parce que vous n'avez que de bonnes intentions ; quant à moi, je veux vous aider à élever ces enfants et participer à cette belle œuvre. » Louise-Thérèse reçut, les larmes aux yeux, ce touchant témoignage et n'en parlait jamais sans émotion. M^{lle} de Montaignac ne se contentait pas d'attendre les secours, elle voulait qu'ils fussent le prix de sa

confiance, mais aussi de ses persévérants efforts ; elle reprit « son métier de quêteuse », comme elle disait gaiement, et sollicita pour l'œuvre les plus hauts comme les plus humbles patronages. Elle adressa la lettre suivante à M^{me} la comtesse de Chambord, sachant l'écho que trouverait en son cœur cette grande pensée et désireuse d'assurer à l'œuvre sa royale protection :

« Madame,

» Daignez parcourir les pages que nous déposons aujourd'hui à vos pieds par une vénérable entremise ; vous y verrez exposée l'œuvre pour laquelle nous sollicitons votre royal patronage.

» Une œuvre qui intéresse la religion et la patrie ne saurait se fonder par des femmes françaises sans qu'elles souhaitent tout d'abord, après l'approbation de leurs évêques, les encouragements de Votre Majesté.

» Votre cœur si saintement dévoué à l'Église et à la France s'inclinera avec bonté, nous en avons la ferme espérance, vers nos petits anges du Sanctuaire, et voudra bien suivre avec intérêt nos efforts pour préserver et cultiver en leurs âmes les précieux germes de l'appel de Dieu. De leur côté, nos chers petits Samuels apprendront à prier le Dieu tout-puissant pour leur pays, pour vous, Madame, et pour le Roi.

» Chargées par la divine Providence de fonder à Montluçon, avec l'autorisation de Mgr de Dreux-Brézé, le premier établissement de cette œuvre de foi, nous sommes heureuses de venir solliciter pour elle votre protection désirée entre toutes et de nous dire, etc.

» Montluçon, 28 mars 1880. »

La réponse de la comtesse de Chambord ne se fit point attendre et fut une grande consolation pour son cœur.

Nous trouvons, « d'autre part, dans une lettre adressée par Louise-Thérèse à la duchesse de Galiera, un exposé de l'œuvre dont nous ne pouvons mieux souligner l'importance qu'en la donnant presque en entier :

.....

« Parmi beaucoup d'œuvres de charité, nous en avons fondé une dont l'importance, l'élévation, le but spécial, vous frapperont ; c'est pour celle-là, Madame, que je viens vous tendre la main et vous conjurer de m'aider. Elle est d'ailleurs approuvée par le Souverain Pontife.

» En considérant les maux de l'Église de France, la diminution des vocations ecclésiastiques, et par suite l'inquiétude de nos évêques pour un avenir prochain, nous nous sommes demandé si nous, faibles femmes, nous ne trouverions pas, dans notre piété et notre dévouement, le moyen, si petit qu'il soit, de servir l'Église. Une bonne inspiration a répondu à nos vœux. Nous avons pensé qu'en adoptant un certain nombre de petits enfants, choisis dans toutes les classes de la société, nous pourrions, en les prenant gratuitement, obtenir, des tuteurs pour les orphelins et des parents pour les autres, un engagement écrit de ne jamais s'opposer à la vocation sacerdotale des enfants qu'ils nous confieraient s'ils désiraient l'embrasser. Un certain nombre de familles manquant de ressources ont été heureuses

d'accepter cette proposition. Nous avons donc recueilli des petits garçons, offrant toutes les garanties désirables d'innocence, de santé, d'intelligence. Des dames veuves, des demoiselles dans une situation indépendante se sont unies à nous, et nous avons pu fonder ici une école libre où nous donnons une bonne première éducation, trop rare dans le clergé, et l'instruction en rapport avec leur âge, de six à treize ans. Cette petite école du Cœur de Jésus-Enfant marche à merveille ; nous avons de jeunes orphelins, rejetons de l'ancienne noblesse complètement ruinée, d'autres pris dans la bourgeoisie, l'industrie sans ressources, et enfin des enfants offerts par des familles patriarcales de nos religieuses campagnes.

» Vous apprécierez, Madame, le grand bien qu'il y aurait à développer ces orphelinats spéciaux dans tous les diocèses où nos évêques demandent de les fonder. Nous n'en avons que deux, les ressources nous manquent.

» Mais ce que je sollicite en particulier de votre charité et de votre dévouement à la sainte Église, c'est de nous donner, au moins en partie, les moyens matériels de fonder ici, sous la protection de notre pieux Évêque, Mgr de Dreux-Brézé, une école secondaire destinée à continuer, sous la conduite de prêtres distingués, l'éducation et l'instruction que nous ne pouvons donner nous-mêmes que jusqu'à l'âge de douze ans environ. Tous les enfants de nos établissements aboutiront là après leur première communion ; leur vocation naissante serait alors préservée de toute atteinte. Nos évêques nous demandent d'assurer ainsi le succès définitif de notre œuvre en faisant passer nos élèves de cette école au Grand Séminaire.

» Ces petits Samuels, élevés dans le temple, attireraient sur les personnes qui auraient été les instruments de Dieu pour leur procurer ce grand bien d'abondantes bénédictions, qui pourrait en douter ? Et quel service rendu à l'Église de France, dont l'état social et religieux épouvante chacun.

» Je termine cette longue prière appuyée par des explications que je n'ai pas su abréger. Je compte sur votre extrême bonté pour m'excuser. »

Les sympathies ne se traduisaient pas toujours comme l'aurait mérité la servante de Dieu ; plus d'une de ces lettres qui lui coûtaient un si méritoire effort, de si grandes fatigues, demeurait sans réponse, et des déceptions inattendues, parfois douloureuses, remplaçaient les espoirs, mais tout allait au but ; les humiliations acceptées, les peines en apparence perdues formaient le trésor le plus précieux de l'œuvre.

Mgr de Dreux-Brézé s'attachait de plus en plus à ces chers enfants, et, ne voulant les frustrer d'aucun bien, il daigna octroyer une permission de chapelle, « que je vous ferai délivrer plus tard en bonne et due forme, écrivit-il ; j'y accorde même bien volontiers la cession du très saint Sacrement, si vous le jugez convenable. Laissez-moi vous engager à n'organiser rien de trop apparent, de peur des mauvais vouloirs dont nous sommes entourés ; il pourrait en résulter des mesures iniques pour votre œuvre. Mon empressement à vous écrire vous prouvera combien je serai toujours heureux de seconder de mon mieux vos saintes et charitables entreprises ».

Le bon évêque accueillait avec une touchante bonté les lettres de ses petits protégés et surveillait leurs progrès : « A en juger par l'écriture du fondé de pouvoir de ses petits camarades, vos enfants font d'étonnants progrès ; vous voudrez bien me permettre de les

encourager par un petit mot de satisfaction que je joins à celui-ci. » Les « petits mots » de Mgr de Dreux-Brézé ne sont pas le moindre trésor des archives de l'école.

Nous avons dit que l'Évêque de Moulins n'était pas le seul qui se fût intéressé à la fondation de l'Œuvre des Samuels. Mgr Perraud, évêque d'Autun, se montra l'un des plus sympathiques à l'idée, au point qu'il fut un instant question d'établir la première école dans son diocèse. Nous donnons ce détail, qui témoigne des dispositions de Mgr Perraud et de son entourage, mais M^{lle} de Montaignac ne pouvait souscrire à cette combinaison ni accepter un patronage qui ne fût celui de son évêque.

Le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, daigna honorer l'œuvre d'une longue et très motivée approbation. L'importance de ce document nous fait un devoir d'en donner de larges extraits.

« Je suis heureux, dit-il, d'applaudir à la grande et sainte pensée qui vous occupe. Une œuvre qui a pour but de protéger, dans l'âge le plus tendre, le germe divin des vocations ecclésiastiques, de les faire éclore et de préparer à l'Église des prêtres fervents, instruits et zélés, ne peut être que très agréable à Dieu. C'est donc avec confiance que je lui demande de la bénir et de la faire prospérer.

» Lorsque le Sauveur, avant de monter au ciel, a fait entendre à ses Apôtres ces paroles solennelles : « Allez, enseignez toutes les nations », etc., Il les avait investis de la plénitude du sacerdoce, c'est-à-dire de l'épiscopat, et il leur avait donné en même temps le pouvoir de conférer à d'autres la prêtrise, car, sans le sacerdoce, il n'y a point de sacrifice et point de religion. Cela prouve l'incontestable supériorité de l'œuvre à laquelle Dieu vous appelle.

» Combien vous avez raison de prendre pour épigraphe non seulement les remarquables paroles de Mgr l'Évêque d'Autun, mais encore ce grand enseignement de Bossuet : « La préparation au sacerdoce n'est pas, comme plusieurs pensent, une application de quelques jours, mais une étude de toute la vie. Ce n'est pas un soudain effort de l'esprit pour se retirer du vice, mais une longue habitude de s'en abstenir. » Ces paroles sont la justification même de l'œuvre que vous voulez fonder. Je souhaite que le temps ne soit pas éloigné où vous pourrez faire jouir mon diocèse des bienfaits qu'elle est destinée à répandre autour d'elle, et je félicite mon éminent collègue, Mgr de Dreux-Brézé, d'avoir été appelé le premier par la Providence à en favoriser la création.

» Vous l'avez bien nommée, c'est vraiment une œuvre de régénération sociale, c'est aussi une œuvre de zèle et de grand dévouement. Que Dieu vous donne le courage et la force nécessaires pour l'accomplissement et le plein succès de vos desseins éminemment apostoliques.

.....

» FERDINAND CARDINAL DONNET,

» 31 mars 1880.

Arach. de Bordeaux. »

Mgr l'Évêque d'Agen se prononce non moins catégoriquement sur l'opportunité de l'œuvre :

« L'œuvre dont vous vous faites les apôtres m'apparaît comme un remède souverainement efficace, car s'il n'appartient qu'à Dieu de créer les vocations sacerdotales, c'est à nous de les obtenir par la prière, de les découvrir par le discernement, de les favoriser par l'aumône, de les cultiver par nos soins dévoués et éclairés. Je fais les vœux les plus ardents pour que cette œuvre fasse des progrès rapides qui lui permettent, de s'étendre à d'autres diocèses, particulièrement au mien, où je serai si heureux de l'accueillir. »

Mgr Mermillod écrit de son côté :

« Je vous félicite de votre Œuvre des Écoles du Cœur de Jésus-Enfant ; c'est sous l'inspiration et les auspices du Cœur Sacré qu'il faut former les jeunes âmes destinées au sacerdoce. De tous temps, et surtout dans le nôtre, le cœur du prêtre ne doit-il pas avoir la couronne du sacrifice, la croix de la souffrance et les flammes de l'apostolat ? Que vos petites écoles soient bien la maison de Nazareth où grandissent les ouvriers de Dieu et les fidèles serviteurs de l'Église. »

Louise-Thérèse remerciait le Cœur de Jésus ; et ses fidèles coopératrices, fortifiées par de si évidents encouragements, mettaient au service de l'œuvre tout ce que sait produire le dévouement le plus intelligent.

Une épreuve suivie d'une grande grâce devait marquer les humbles débuts de l'école : le premier petit Samuel adopté, âgé de quatre ans, Désiré Rouard, tomba gravement malade quelques jours après son arrivée ; le docteur ne tarda pas à condamner l'enfant, qui, visiblement, dépérissait. Louise-Thérèse, se demandant si cette épreuve était un signe de réprobation de l'œuvre naissante ou une épreuve destinée à l'affermir, supplia le Cœur de Jésus de manifester sa volonté, qu'elle cherchait uniquement. Le 3 juin, l'enfant était déclaré perdu par le docteur ; le 4, au matin, on l'apporte mourant sur le lit de la fondatrice, et là, subitement, dans ses bras, sous l'influence de sa prière ardente (comment pourrions-nous en douter ?), il fut guéri.

Voici en quels termes Louise-Thérèse annonçait cette guérison à la pieuse comtesse de Rougé, présidente des zélatrices de l'Apostolat de la Prière à Paris :

« Vous avez compris et apprécié l'œuvre que nous avons commencée avec ce mois béni sous la protection du Sacré Cœur, j'y comptais. La croix s'est montrée sur l'édifice dès les premiers jours ; un de nos petits Samuels est tombé gravement malade ; ces dames l'ont soigné, veillé avec une charité incomparable. Nous avons demandé sa guérison, qui nous a été subitement accordée le jour de la fête du Sacré Cœur, le 4 juin. »

Le complément attendu de toutes ces grâces fut l'arrivée à Montluçon, le 13 novembre 1880, en la fête de saint Stanislas, de M^{lle} Marie Maupetit, dont nous avons parlé plus haut. Les Samuels avaient eu jusque-là de pieuses et dévouées maîtresses ; le Ciel leur envoyait une mère. Louise-Thérèse pouvait en toute sécurité s'appuyer sur ce cœur, qui avait compris le sien.

M^{lle} Maupetit arrivait au port, courageuse et brisée tout à la fois ; elle s'était séparée en quelque sorte violemment de ses parents, arrachée aux étreintes de son frère et des petits orphelins qui lui avaient été confiés. « Tu peux partir et tu dois partir, puisque Dieu le veut, lui avait dit cet admirable chrétien ; j'ai pris tous mes arrangements avec la sainte Vierge, elle m'aidera, je serai père et mère de mes enfants. Je les ai confiés à Notre-Dame de Lourdes, et si Dieu me les demande, je les lui ai donnés d'avance. »

« J'arrivai à 1 heure de l'après-midi, écrit M^{lle} Maupetit ; M^{lle} de Montaignac me reçut dans ses bras et sur son cœur avec une indicible charité, qui me consola de tout. Après m'avoir confiée à sa maternelle tendresse, mon frère se retira, et moi je chantais mon *Nunc dimittis*, car je me sentais toute à Dieu. »

Huit années de dévouement et de labeur devaient suffire à mûrir le fruit. Le 11 février 1889, comptant à peine quarante ans, la vaillante fille de Louise-Thérèse allait la rejoindre dans le ciel des Oblates. Elle fut, pour la pieuse fondatrice, la fille la plus respectueusement docile et une coopératrice exceptionnelle, en ces années difficiles et fécondes de la fondation de la Pieuse-Union.

L'admiration et la confiance que lui inspiraient la mission et les vertus de Louise-Thérèse l'avaient rendue capable de tous les sacrifices. La séparation du 27 juin brisa son cœur, mais rien ne pouvait faire prévoir alors que l'éternité devait réunir si promptement la fille à sa mère. Peu de jours avant de nous quitter, se préparant aux surprises de la mort dans un calme et une sérénité qui n'enlevaient rien au sacrifice demandé, M^{lle} Maupetit adressait à M^{lle} de Sénislhac cet adieu touchant qui révèle son âme et renferme pour nous d'admirables leçons :

« Dans l'attente d'une mort qui peut me surprendre inopinément, j'ai le besoin et le devoir de vous tracer ces lignes.

» Je meurs dans une indicible joie, me sentant doublement fille de la sainte Église et indissolublement liée à cette Mère incomparable. Je suis fille de la Pieuse-Union du Sacré Cœur de Jésus, ce sera mon éternel sujet de reconnaissance. Je chanterai sans fin cet hymne à la gloire de mon Dieu, qui a couronné en moi tous ses bienfaits en m'appelant à cette famille des Oblates de son divin Cœur.

.....

» J'accepte une mort prématurée comme un hommage que je suis heureuse de rendre à mon doux Maître et Seigneur Jésus. Je la lui offre en expiation de mes péchés, en acte d'amour le plus parfait et de réparation pour sa gloire ; je l'offre aussi pour l'extension du règne de Dieu par la Pieuse-Union.

» Je ne nomme ici aucune des Oblates car elles sont une pour moi dans notre *Unum sint*. Que Notre Seigneur les sanctifie et les multiplie pour sa gloire et les rende de vraies filles de notre sainte Mère...

» L'éternité ne sera pas assez longue pour remercier Dieu de nous avoir faites Oblates du Cœur de Jésus, sous la direction de l'élue de son Cœur, Louise-Thérèse. Que la paix et la joie du Seigneur inondent toutes ses filles à leur dernière heure ! »

Marie Maupetit, devant la mort comme dans sa vie, se montrait digne de la confiance qu'elle n'avait cessé d'inspirer et des grandes espérances dont le sacrifice inattendu coûta tant de larmes à sa famille spirituelle.

L'Œuvre des petits Samuels, ayant reçu la consécration de l'épreuve et de multiples bénédictions, semblait destinée à vivre. Appuyée sur la foi de Louise-Thérèse, le dévouement de sa chère directrice, les sympathies efficaces qui diminuaient la charge matérielle, tout confirmait la volonté divine et tendait à rassurer la pieuse fondatrice. Sur plusieurs points, on sollicita l'établissement de petites écoles similaires, notamment dans l'archidiocèse de Lyon. M. Bourbon, prêtre de Saint-Sulpice, directeur du Grand Séminaire, fut chargé de faire une démarche auprès de la servante de Dieu, qui répondait en ces termes :

« L'œuvre de préservation que nous avons entreprise pour sauver et développer les germes de vocation sacerdotale que Notre Seigneur dépose dans l'âme de tant de jeunes enfants qui, trop souvent, y sont étouffés, est bien importante, et nous attache plus qu'aucune autre. Nous serions heureuses de contribuer par notre dévouement à celle qu'on veut établir à Lyon ; je ne repousse donc pas du tout la proposition que vous voulez bien me faire de venir aux vacances avec M. le Directeur du Petit Séminaire pour vous entretenir avec nous de ce grand intérêt. Nous ne sommes pas encore prêtes pour une nouvelle fondation, mais le bon Dieu peut nous envoyer de nouvelles coopératrices plus nombreuses à former et nous donner ainsi le moyen d'étendre son action.

» D'ici à six mois, nous pourrons voir ce qu'il nous sera possible de faire. M. Lajont, vicaire général, connaît notre œuvre dans tous ses détails, et si c'est de lui que vous me parlez, Monsieur le Directeur, nous n'aurons rien à lui apprendre. Nous l'avons en particulière estime et il a été rempli de bienveillance pour nous.

» Notre œuvre a un but spécial bien déterminé. Le choix des enfants à admettre est important et tout à fait à l'avantage des diocèses où notre œuvre s'établira. Nous aurons donc, je l'espère, et avant tout, je le désire, l'appui et la bénédiction des évêques ; mais nous sommes encore au début et ne pouvons engager l'avenir. Nos premiers succès dans l'éducation de nos petits Samuels sont bien propres à nous encourager cependant ; veuillez donc prier pour nous et notre Pieuse-Union. »

Mais nous ne pouvons nous attarder sur ce sujet captivant, nous retrouverons les chers Samuels sous la bénédiction de leur « Bonne Mère », au jour de leur première communion. Revenons à la chère victime, dont l'incessant labeur, la merveilleuse activité feraient presque oublier les souffrances cependant ininterrompues.

Le grand et douloureux travail qui avait préparé la constitution définitive de la Pieuse-Union ; la fondation de Paray-le-Monial doublée de ses épreuves ; celle des Samuels avec ses contradictions diverses ; tous ces grands événements, auxquels venait s'ajouter la multitude des détails qui emplissaient les journées de la servante de Dieu, appelaient un nouveau crucifiement ; il ne se fit pas longtemps attendre. Nous pouvons suivre dans le Mémorial, à partir de décembre, la marche ascendante du mal qui, en mars 1881, devait se caractériser et atteindre son apogée :

« M^{lle} de Montaignac souffre toujours horriblement, est-il écrit à la date du 25 décembre ; elle a pu cependant faire la sainte Communion, mais elle est vraiment sur la croix ; nous y sommes avec elle, tout est triste et désolé. Malgré son courage et sa patience, ses forces l'ont tellement abandonnée qu'elle ne peut voir ses filles ; cependant, elle s'informe de tout, et son grand cœur ne se sépare pas de nous. »

Vers le 20 janvier, une amélioration permit à M^{lle} de Sénislhac un voyage à Paris, décidé par Louise-Thérèse pour y préparer l'avenir de la Pieuse-Union. Les circonstances semblaient indiquer la volonté de Dieu, elle ne se demanda même pas si son assistante lui était nécessaire à ce moment ; le service de son Maître passant avant tout, le départ s'effectua. Les cœurs, les prières suivirent la chère envoyée qui, après quelques démarches visiblement bénies, fut rappelée auprès de la sainte victime, qu'une arthrite aiguë, déclarée au genou gauche, réduisait bientôt à l'extrémité.

» M^{lle} de Montaignac souffre de plus en plus, écrit-on le 25 mars ; trois neuvaines consécutives ont été faites sans amener le moindre résultat ni adoucissement ; quelle épreuve et quel mystère que cette continuité de souffrances si intenses ! »

Le 29, le mal a fait de nouveaux progrès :

« Quelle douloureuse journée pour nous toutes ! le cœur est tout oppressé de cette longue émotion ; les souffrances ont atteint un tel degré de torture que le médecin a jugé urgent d'appliquer un vésicatoire sur le mal même. Ce remède, trop violent dans un tel état, a mis M^{lle} de Montaignac dans une situation horrible. Durant toute la journée, nous nous sommes succédé devant le saint Sacrement pour lui obtenir un peu de soulagement ; son admirable patience nous ravit ! Ah ! quelle âme ! et qui n'aimerait la croix, qui ne l'accepterait à une telle école ! »

Le 3 avril, nous lisons :

» M^{lle} de Montaignac a passé une horrible journée, c'était navrant à voir ; les prières redoublent, la foi et la confiance ne peuvent s'altérer quoique cette prolongation constitue un péril imminent ; on s'aborde les larmes dans les yeux, mais l'espérance reste au cœur. Dieu ne peut nous ravir notre Mère en ce moment, répète-t-on de tous côtés. »

Toutes les apparences semblaient cependant démentir ces espoirs, le mal s'aggravait chaque jour et devenait si intolérable qu'on entendait la courageuse victime répéter souvent : « Mon Jésus, miséricorde ; mon Jésus, miséricorde... je me livre, je me livre ! » Elle était comme rongée par le feu, et à travers plusieurs doubles d'étoffe, la chaleur du mal se faisait sentir ; tout ce qu'elle avait pu souffrir de plus affreux dans sa vie, disait-elle, lui paraissait des caresses en comparaison des tortures présentes ; chaque partie de son corps avait son supplice, l'immobilisation du genou entraînait l'immobilisation du corps, l'état de maigreur où elle était

réduite avait usé tous les os du dos ; non seulement le genou malade, mais la jambe et le pied étaient tellement douloureux qu'on ne pouvait les toucher du bout du doigt sans lui faire jeter un cri, à elle qui maintes fois avait supporté sans mot dire des opérations cruelles. Le bras droit était couvert d'une irritation produite par la goutte, la force de l'inflammation l'avait rendu tout violet. Sa langue, couleur sang, ressemblait à un morceau de chair crue... Rien ne peut rendre l'ensemble et le détail des souffrances endurées par ce pauvre corps.

Le P. Gautrelet, fidèlement tenu au courant, assistait de loin la pauvre martyre et participait aux angoisses de toutes ses filles avec la délicatesse de cœur des saints.

« C'est un véritable acte de charité que vous faites en me donnant des nouvelles de votre chère malade, répond-il à M^{lle} de Sénislhac. Hélas ! ces nouvelles ne sont pas ce que je désirerais ; cependant, j'aime à me reposer un peu sur l'assurance du docteur qui connaît cette frêle organisation et est accoutumé à suivre les progrès du mal. Dites-lui bien que j'ai besoin de la revoir encore, et que d'autres que moi ont plus besoin encore qu'elle demeure avec elles. Je prie son ange et le mien de l'assister et je conjure Notre Seigneur de lui rendre des forces encore quelque temps. Je ferai plus attention à ne pas lui causer de peine et à ménager une faiblesse physique dont je me reproche de n'avoir pas tenu assez compte, accoutumé que je suis à voir en elle la force *morale*. »

Le 21 avril, la servante de Dieu demanda à recevoir l'Extrême-Onction, elle attendait du divin remède que l'Église offre à ses enfants, non seulement le soulagement corporel qu'apporte le plus souvent ce grand Sacrement, mais encore la force dont elle avait besoin pour continuer à souffrir et, si telle était la volonté de Dieu, pour accepter la mort...

« La tristesse la plus profonde règne dans la maison, dit le Mémorial du 22 avril. Une douloureuse nouvelle a circulé à voix basse et tous les yeux se remplissent de larmes. M^{lle} de Montaignac veut recevoir les derniers Sacraments, elle craint de ne pouvoir supporter plus longtemps un tel état de souffrance et elle veut être prête à paraître devant Dieu. Outre cela, l'Extrême-Onction lui semble être le remède le plus efficace à ses maux et elle veut puiser sans retard en lui toute la force dont elle a besoin pour souffrir encore. Cette cérémonie a été des plus touchantes et s'est accomplie avec le plus grand calme. Le R. P. de Launay a administré notre bien-aimée malade. M. Charles de Montaignac, malgré sa vive émotion, a voulu assister le Père et répondre lui-même à toutes les prières de l'Église. Nous étions toutes présentes, pleurant et suppliant Dieu de nous conserver encore cette Mère si nécessaire à nos âmes et aux œuvres de sa gloire. »

La servante de Dieu fut fortifiée par ces divins secours, le reste de la journée fut plus calme quoique sans adoucissement à ses souffrances. Elle se plaignait doucement d'être en quelque sorte en « contravention » avec l'esprit de l'Église, qui porte ses enfants à la joie en ces jours de la résurrection de son divin chef. « Seigneur, disait-elle, je ne sais que faire de mes souffrances aujourd'hui, un jour de Pâques, je n'ose pas vous les offrir. » Elle ne cessait d'implorer des prières, répétant que de telles souffrances, pour être acceptées et portées,

demandaient une grâce extraordinaire. De tous les côtés on priait, en effet, on multipliait les neuvaines ; Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame Auxiliatrice, Notre-Dame des Douleurs, sainte Lidwine furent tour à tour invoquées ; chacune de ces neuvaines amenait des surcroûts de souffrances et semblait devenir une source d'épreuves nouvelles pour la pauvre patiente ; il fut donc décidé que, sans cesser de prier, on s'abstiendrait d'en faire.

Mgr de Dreux-Brézé, informé de l'état de sa chère diocésaine, unissait ses prières et ses vœux à ceux de la famille, ainsi qu'en témoigne la lettre adressée le 11 avril à M^{lle} de Sénislhac :

« C'est à Paris, au milieu de courses forcées, que votre lettre est venue me joindre. J'aurais désiré que mes affaires m'eussent laissé le temps de prendre au retour mon chemin par Montluçon, afin de pouvoir porter moi-même à M^{lle} de Montaignac l'expression de la part que je prends à l'aggravation de ses souffrances, mais il ne m'a été possible de revenir que ce soir, et par la voie la plus directe.

» Veuillez donc me remplacer et dire à la chère patiente combien je suis affligé de la savoir si douloureusement éprouvée. Notre Seigneur la traite en amie en choisissant cette époque de l'année pour l'associer plus particulièrement à tout ce qu'Il a daigné souffrir pour nous. C'est ainsi qu'il agit à l'égard des êtres privilégiés qu'il juge dignes de participer à ses mérites pour la rédemption des autres ; il y a longtemps qu'il l'a placée dans cette catégorie, où il est sa force et son soutien. Aussi ai-je grande confiance en ses prières et suis-je vivement touché de la charitable application qu'elle veut bien faire de tous ses maux à son évêque et à son diocèse. Remerciez-l'en de ma part en l'assurant cependant que je ne suis pas assez égoïste pour ne pas former les vœux les plus ardents, afin qu'après ces jours de Calvaire, elle ait ici-bas, comme les médecins vous en donnent l'espoir, les adoucissements d'une vie ressuscitée sur la terre en y attendant plus de quarante jours les gloires de l'Ascension. Soyez assez bonne pour me rappeler au bon souvenir de vos pieuses associées, etc.

† PIERRE, *Évêque, de Moulins.* »

Le 1^{er} mai, quoique cela semblât impossible, le mal fit de nouveaux progrès, le médecin vint quatre fois dans la journée ; l'anxiété était affreuse. Louise-Thérèse semblait définitivement au terme : « Priez pour moi, disait-elle, priez pour qu'au moins je ne perde pas ce que Notre Seigneur veut que je trouve dans cette croix si lourde et si longue... je ne sais pas comment je ne perds pas la raison. »

Aux douleurs physiques dont nous ne pouvons retracer que bien imparfaitement l'intensité, aux maux qui broyaient son corps, se joignirent simultanément pour la servante de Dieu les plus cruelles angoisses de l'âme, elle but au calice de la plus douloureuse agonie et en savoura l'inexprimable amertume.

« Il ne me restait plus que la force d'accepter, disait-elle, j'avais assez à faire d'opérer cette fusion de ma volonté avec la volonté divine. »

Ces souffrances intimes et profondes, s'ajoutant aux tortures physiques dont nous venons de parler, comblèrent la mesure de l'épreuve, et épuisant les dernières forces de la

victime, sans ébranler sa résignation, la réduisirent à l'extrémité : Nous en retrouvons les douloureux échos dans la confiance qu'elle en faisait peu après à l'une de ses filles :

« Pendant ma grande maladie, j'en étais arrivée à ne plus pouvoir dire que cela : « Seigneur, je vous offre mes souffrances unies aux vôtres pour vous être agréable » ; cette pensée « pour vous être agréable » était la seule douceur que je pouvais goûter, elle était pour mon âme un rayon de soleil ; j'étais dans une nuit affreuse, dans un dépouillement si absolu de tout, que rien ne m'était, rien... rien...

» ...Je n'avais plus la plus légère préoccupation humaine. Que de choses j'ai comprises sur le péché, la gloire de Dieu outragée, les réparations qu'Il demande ! Et puis, ces frayeurs du purgatoire, ces craintes terribles pour le salut, jamais je n'aurais pu croire qu'on pût arriver à un pareil degré de souffrance, il eût suffi d'un degré de plus pour perdre la raison.

» Quel mystère que celui des âmes livrées à Dieu et que Dieu poursuit jusqu'au désespoir ; elles se tiennent sur la limite, mais elles y sont ; quel mystère ! Ce sont des abîmes dans des abîmes. »

Assurément, nous ne saurions la suivre dans les insondables profondeurs où « la sainteté de justice » poursuivait cette âme livrée... Elle savait que l'amour de son Maître se cachait divinement sous ces apparentes rigueurs et, confiante en la fidélité de son Époux, elle lui répétait : « Je ne vois rien, je ne sens rien, je ne sais rien ! mais j'ai foi en vous, cela me suffit. »

« Il tient la verge et je la baise, disait-elle encore, cela lui fait bien de la peine de frapper, mais il aime mieux que je sois plus heureuse au ciel et que j'aie la joie de l'avoir glorifié sur la terre par ma destruction. »

C'est ainsi que, pénétrant les secrets divins et forte de son propre amour, elle reposait son âme dans l'espérance sur les bords mêmes du désespoir.

Le 16 mai, les médecins se déclarèrent impuissants et considérèrent qu'il n'y avait plus aucun espoir. On entendit l'un d'eux prononcer au sortir de la chambre le mot terrible : « Il n'y a plus rien à faire. » On télégraphia les tristes nouvelles au R. P. Gautrelet, qui arriva le 18, apportant à sa fille spirituelle les dernières consolations de son ministère. M^{lle} de Waldegg, également mandée, accourut de Paray ; la faiblesse de la malade était telle qu'elle ne put voir qu'un instant le P. Gautrelet, mais sa présence « la rassurait », disait-elle. Le 19, à midi, toute la communauté fut convoquée à la chapelle, la dernière heure semblait approcher manifestement, du moins personne n'en doutait. Le P. Gautrelet renouvela plusieurs fois à la mourante la grâce de l'absolution, tout semblait humainement perdu ; il restait à faire une fois encore violence au ciel. Une adoration ininterrompue fut organisée dans ce but, et le 26 mai, fête de l'Ascension, après une invraisemblable agonie de près de quinze jours, un moment d'accalmie ouvrit enfin un passage à l'espérance : « M^{lle} de Montaignac s'est trouvée un peu mieux en ce beau jour de l'Ascension, dit le Mémorial, un moment de trêve a été donné à ses longues souffrances, cela nous a aidées à fêter avec plus d'allégresse le triomphe de Jésus. »

Le R. P. Gautrelet, ne pouvant prolonger son séjour, repartit après avoir réconforté toute la communauté, qui bénéficia de son secours beaucoup plus que celle pour laquelle il

était venu ; aussi disait-elle en souriant : « Dieu a envoyé le Père bien plus pour vous que pour moi, rendons-lui-en grâces, car il a bien fait toutes choses. »

Louise-Thérèse ne devait pas être consolée, et, croyant sa mort toute proche, elle disait tristement : « Je vais recommencer mon purgatoire, il faut bien prier pour les âmes qui sont livrées à ces épreuves extrêmes, je ne me doutais pas jusqu'où elles pouvaient aller. » Une de ses filles, émue par sa souffrance, lui disait : « C'est l'accablement du Jardin des Olives. – Au contraire, reprit-elle, c'est la lutte, la lutte à outrance, ce n'est que par miracle qu'on peut supporter de telles angoisses. »

Le P. Gautrelet l'assura qu'elle ne passerait pas une seule minute en purgatoire, mais ces assurances n'enlevaient rien à sa souffrance : « Je suis la dernière, disait-elle, comme écrasée par le sentiment de son indignité, la dernière. »

Le 1^{er} juin, le docteur déclara que c'était merveille qu'elle ait pu résister et qu'elle résistât encore. Ce jour-là, Louise-Thérèse, dominant tout de son calvaire, célébra en son cœur le 30^{ème} anniversaire de l'ouverture du premier mois du Sacré Cœur dans sa chapelle. A minuit, elle s'offrit à ce Cœur divin, lui disant : « Si vous voulez prolonger mes jours et me donner assez de force pour travailler à votre gloire, je vous bénirai ; si, au contraire, vous voulez que je continue à souffrir, je ne me plaindrai pas. » C'était l'écho de cette parole dont la méditation a consolé tant d'âmes et qui jaillit de son cœur agonisant : « Seigneur, je me suis presque lassée de dire : « Que votre calice s'éloigne », mais j'espère ne pas me lasser de dire : « Que votre volonté soit faite. »

L'heure du repos n'était pas encore venue, un mieux inattendu avait éloigné la mort et consolé les cœurs, mais dans quel état la laissait cette cruelle maladie, la jambe était réduite à l'état d'un petit bâton desséché, alors que le genou, au contraire, avait pris des proportions énormes. Des alternatives douloureuses ramenaient souvent l'inquiétude et exerçaient l'inlassable soumission de la servante de Dieu. Comme on lui demandait comment elle faisait pour garder ainsi la patience à travers tant de maux : « Je la demande toute la journée », répondait-elle.

Aussitôt qu'elle put supporter la fatigue d'une visite, Mgr de Dreux-Brézé accourut lui apporter ses bénédictions et le témoignage de sa paternelle compassion. Il célébra la sainte Messe, servi à l'autel par nos deux premiers Samuels. Après le déjeuner, Monseigneur voulut faire la connaissance de tous ; il les caressa, leur fit débiter avec une patience digne de sa bonté tout leur petit répertoire de poésies. Ce passage rasséna les cœurs ; petits et grands en jouirent largement, et Monseigneur quitta l'orphelinat en affirmant que sa bien-aimée fondatrice n'avait point terminé sa tâche ici-bas.

Ramenée des portes de la mort par la main toute-puissante qui l'avait soutenue sur les abîmes, Louise-Thérèse, sans souci du temps qui lui restait à vivre, ne voulant qu'une chose, c'est que chacun de ses instants soit fécond et donne de la gloire à son Maître, se remit au travail, interrompu aux approches de la mort, avec un courage en quelque sorte rajeuni.

Cette cruelle maladie n'allait pas à la mort, mais à la vie ; elle avait attiré sur le berceau de la Pieuse-Union de nouvelles et significatives bénédictions ; des dévouements chèrement achetés vinrent éclairer l'horizon de la pieuse fondatrice, qui sentit le devoir de concentrer dans le travail de leur formation l'apostolat qui lui restait à exercer ici-bas. Elle

n'avait pas le droit de mourir, ce semble, avant de revivre dans les âmes destinées à continuer son œuvre. Elle sentait que l'heure avait sonné de se consacrer à cet important et doux labeur, et sa vie, toujours si menacée, la portait, selon son expression, à le « remplir d'urgence ». Durant les quatre années qu'elle devait encore passer sur la terre, elle y employa l'énergie de sa foi, la sagesse de son jugement, la tendresse et la délicatesse incomparables de son cœur. Nous reviendrons sur ce sujet.

En septembre 1881, malgré l'état de sa santé, elle réunit autour d'elle toutes celles qu'elle put atteindre et leur fit donner les grands exercices de trente jours par le P. de Launay. Elle trouva la force de s'occuper de chacune en particulier, tenant à assurer à toutes les fruits de cette précieuse grâce.

Au cours de cette retraite, elle reçut d'importantes visites, dont la plus précieuse fut celle de Mgr Bonnet récemment nommé évêque de Viviers.

Sa Grandeur célébra le saint Sacrifice de la Messe dans la chapelle, s'entretint longtemps avec la servante de Dieu, visita les petites écoles et exprima hautement le désir d'une fondation dans son diocèse : « Je serai pour vous, dit-il, plus qu'un approbateur, je serai un véritable protecteur. » Louise-Thérèse garda de cette entrevue avec le jeune et vaillant évêque un souvenir plein de douceur et de filiale reconnaissance. Nous savons par la lettre que le vénéré prélat a daigné adresser au Saint-Père en vue du procès de béatification en cours, qu'il garde profonde l'impression que produisit sur lui l'esprit surnaturel de M^{lle} de Montaignac.

Les témoignages de sympathie arrivaient de toutes parts ; on se réjouissait de la sentir revivre, et ceux qui ne pouvaient arriver jusqu'à elle traduisaient leurs sentiments par des lettres qui la touchaient vivement.

Mais l'heure approchait où Louise-Thérèse allait recevoir le véritable prix de ses souffrances en la grâce si longtemps attendue, si ardemment demandée, si décisive enfin pour sa mission et pour la nôtre, de la première approbation canonique.

Les diverses négociations entamées n'ayant pas abouti, les délais s'ajoutant aux délais, Mgr de Dreux-Brézé écrivit le 25 août à S. S. Léon XIII pour le prier de prendre cette affaire sous sa haute protection, et chargea M. l'abbé Deschamps, qui terminait ses études à Rome, de « veiller au grain », selon son expression.

« M. l'abbé Deschamps, chapelain de Saint-Louis des Français, où il est de retour, et qui, mieux que personne, connaît les tenants et aboutissants, est tout entier à votre disposition et m'a prié de vous en assurer ; il se fera toujours honneur et joie de vous servir, et je vous engage à mettre sans scrupule sa bonne volonté et son zèle à contribution. » Grâce, en effet, au dévouement intelligent et persévérant qui, on le verra plus tard, ne devait point s'arrêter là, M. Deschamps adressa bientôt à Mgr de Dreux-Brézé le bref laudatif qu'il dut retirer lui-même de la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, après nombre de démarches et de peines.

Ce décret louant les Oblates du Sacré Cœur de Jésus, daté du 4 octobre, parvint aussitôt à Monseigneur, qui l'adressa en ces termes à M^{lle} de Montaignac :

« Je m'empresse, Mademoiselle, de vous envoyer la lettre ci-jointe de M. Deschamps et le bref laudatif qu'elle contient. J'aurais dû y joindre la traduction, mais je préfère ne pas vous en retarder la connaissance, comptant sur le P. de Launay pour vous en faire la traduction. J'aurais préféré quelque chose de plus explicite sur vos œuvres et les différents degrés de votre association, mais elle était si peu comprise, malgré toutes mes explications, ainsi que j'aurai l'honneur de vous l'apprendre de vive voix, et elle a été, ce me semble, tellement enlevée d'autorité, qu'il me semble sage de s'en déclarer satisfait. J'ai été également surpris de la part qui m'y est faite pour votre direction et que je suis bien loin d'avoir sollicitée, mais je ne compte en profiter au besoin que pour vous mieux servir sans aucune prétention de vous asservir, soyez-en persuadée.

» L'important, ainsi que me le mandait M. Deschamps dans une lettre reçue l'autre jour, est de n'avoir pas été forcées, pour obtenir votre éloge, de recourir à une autre Congrégation que les Évêques et Réguliers, parce que c'est elle qui a l'approbation des congrégations religieuses ; elle pourra peut-être faire attendre plus ou moins la vôtre, même en modifier quelques règles, mais plus jamais la repousser.

» Vous voudrez bien me rendre la lettre de M. Deschamps, ainsi que le bref, afin que je vous en délivre une copie authentique. Je n'ai que le temps de clore ma lettre, etc.

» † PIERRE, *Évêque, de Moulins.* »

Cette précieuse approbation combla de joie et de reconnaissance la si éprouvée fondatrice ; elle en oublia ses longues souffrances, ou plutôt elle expérimenta une fois de plus que tous les biens découlent de la croix et nous arrivent par elle.

Louise-Thérèse informa ses protecteurs de l'heureuse solution de l'affaire, renvoyant à chacun la part de reconnaissance auquel il avait droit. Mgr Mermillod daigna répondre à sa communication :

« Je vous remercie, Madame et chère fille, de m'associer à vos joies en me communiquant le bref laudatif de S. S. Léon XIII. Ne vous étonnez pas des délais romains, mais vous avez le bénéfice d'un merveilleux éloge et d'une tendre bénédiction. Marchez sous la main du Vicaire de Jésus-Christ, au doux et bon service des âmes, au dévouement à la sainte Église persécutée, à la consolation du Cœur adorable du Maître. Vous êtes les filles de l'Église et les auxiliaires du sacerdoce. Tout est sombre du côté de la terre, mais tout est lumineux, même sur le Calvaire, en regardant la croix et le ciel.

» Je pars pour Rome, si vous aviez besoin de moi mon adresse est : 13, via delle quatre Fontane.

» Priez pour l'évêque exilé qui vous bénit bien, bien, vous et vos filles.

» † GASPARD, *Év. d'Heb.*

» Montoux, par Annemasse, 20 novembre 1881. »

Louise-Thérèse sentant grandir ses ambitions avec les grâces obtenues, demanda 100.000 âmes à Notre Seigneur. « Sainte Thérèse m'a donné de l'expérience, dit-elle à ses

filles le 15 octobre, aussi n'ai-je pas été aussi timide qu'elle avec Notre Seigneur ; je lui ai demandé pour la Pieuse-Union 100.000 âmes à sauver dans l'espace de vingt ans ; que chacune se mette à l'œuvre, que le Cœur de Jésus nous envoie des ouvrières, et le succès est assuré. »

CHAPITRE II

LA PIEUSE-UNION (*suite*)

Fondation de Paris. – La servante de Dieu y envoie M^{lle} de Sénislhac. – Le R.P. Gautrelet à Montluçon. – Nouvelles épreuves. – Le R.P. Ramière se sépare de la Pieuse-Union. – Maria Seguin. – Le 13 juillet 1883. – Mort du R.P. Ramière. – La fête du Sacré Cœur 1884.

LA cruelle maladie qui marqua l'année 1881 avait surpris la servante de Dieu à l'heure où, tournant ses regards vers Paris, elle songeait à y établir un petit centre. M^{lle} de Sénislhac y avait été envoyée en janvier pour étudier la question ; mais rappelée par l'aggravation de l'état de M^{lle} de Montaignac, les pourpalers cessèrent, et nul autre que la courageuse fondatrice n'eût songé à les reprendre au moment où le secours de son assistante lui était plus que jamais indispensable, en raison de l'état d'impuissance où la terrible crise l'avait réduite.

Des difficultés de tous genres semblaient se dresser et faire opposition aux indications providentielles. Mais Louise-Thérèse ne se préoccupait que d'interroger la volonté de Dieu, et, en cette solennelle circonstance, comme elle l'avait fait toujours, elle se plongea dans l'oraison, consultant le Seigneur. Si elle était fidèle, dans les moindres décisions à prendre, à en appeler à l'Esprit Saint, à s'en remettre à ses lumières et à ses conseils, combien ce divin Esprit, à son tour, n'était-il pas attentif et secourable quand il s'agissait des intérêts supérieurs de la gloire de Dieu et du développement de la Pieuse-Union !

« Lorsque le mouvement cesse autour de moi, je me plonge irrésistiblement dans le calme de la prière... En Dieu, je vois toutes choses, je les pèse et les mûris sous son regard. »

C'est ainsi que fut préparée et résolue en principe la fondation de Paris. Pour ce grand et difficile labeur, Louise-Thérèse cherchait, sans la trouver autour d'elle, l'âme capable d'en assumer le poids ; mais elle « attendait le Seigneur », qui ne pouvait lui manquer, et en novembre 1881, elle envoya M^{lle} de Sénislhac et de Waldegg auprès de sa chère Marie Tresca, pour faire les premières démarches. Il s'agissait tout d'abord d'obtenir l'autorisation et la bénédiction de S. Ém. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, de s'assurer d'une maison en rapport avec les modestes ressources dont on disposait, enfin d'entretenir nos amies du projet et de les amener à en seconder l'exécution. Mgr de Dreux-Brézé, par une lettre digne de sa touchante sollicitude, ouvrit bien grandes aux envoyées de Louise-Thérèse les portes de l'archevêché. Elles furent accueillies par le vénéré cardinal avec grande bonté et trouvèrent en l'archevêque de Larisse, coadjuteur de Son Éminence, le protecteur dont la Pieuse-Union devait bien longtemps mettre à contribution le paternel dévouement. Toutes les permissions ambitionnées furent accordées, et la pieuse fondatrice répondait à ces bonnes nouvelles le 20 novembre 1881 :

« Votre lettre nous apporte une grande joie, chère Octavie ; la pensée que nous allons avoir le bonheur d'ouvrir un nouveau tabernacle à Notre Seigneur m'a touchée jusqu'aux larmes ; combien je vous envie les services que vous rendez à ce divin Maître en préparant le petit Nazareth que nous établirons en union avec la sainte Famille. Je vous félicite du fond du cœur. »

Louise-Thérèse ne ménageait ni les avis ni les conseils :

« Je suis absolument opposée à un appartement de luxe, écrivait-elle, ce serait du premier coup sortir de l'esprit qui doit nous animer et pénétrer nos nouvelles associées. Nous n'avons pas de pensionnat et voulons rester dans la simplicité. Pour cela, tenez ferme ; des meubles d'occasion, simples, à bas prix, dans des appartements à papiers marbrés et parquets superbes, ce serait ridicule, et en tout cas, le luxe n'édifie pas. Le bon Dieu m'a donné l'amour de Nazareth et la persévérance, j'y, tiens. »

M^{lle} de Montaignac suivait, on peut dire, heure par heure les moindres démarches de sa fidèle chargée d'affaires ; mais elle aspirait non moins à son retour ; son esprit, peut-être mieux son cœur, ne s'arrêtaient pas encore à la possibilité du sacrifice qui paraissait s'imposer ; sur ce point, la volonté de Dieu ne lui était pas claire, et certes tous les conseils éclairés lui auraient démontré l'imprudence, en l'état où elle se trouvait, d'éloigner d'elle la personne sur laquelle elle pouvait uniquement s'appuyer et compter ; mais les jugements de Dieu sont habituellement opposés aux raisonnements de la sagesse humaine ; Louise-Thérèse, qui ne s'éclairait point aux lumières de ces derniers, le comprit bientôt. Les lignes suivantes nous révèlent la lutte et attestent la victoire :

« Je ne puis m'arrêter à la pensée qu'il faudra de nouveau vous envoyer à Paris, cela me paraît une folie en ce qui me concerne ; mais j'attends le secours du Seigneur. Tout est sauvé parfois quand tout semble perdu, la lutte intime est vive, mais sans aucun trouble qui ressemble à la souffrance des semaines précédentes. Me séparer de vous, même pour quelques semaines, me paraissait impossible ; je n'ai pas fait ce sacrifice comme je l'aurais dû... Au dernier moment, il a fallu une grâce dominante pour m'enlever à moi-même ; je suis une misérable, mais à présent, je veux m'abandonner plus courageusement à Notre Seigneur. »

Si le combat fut douloureux, il fut court ; Louise-Thérèse comprit que, de ce dernier et suprême sacrifice, dépendait peut-être la grâce de cette fondation, et son cœur déchiré et broyé en fit la base des œuvres de Paris.

Les vrais amis de Dieu sont attirés de telle sorte par l'aimant du sacrifice, qu'une fois la lumière faite, le vrai sacrifice consisterait à y renoncer, mais, nous le voyons une fois de plus, ils n'échappent point pour cela à la souffrance, Dieu semble, au contraire, ouvrir dans leur cœur des abîmes de tendresse, de sensibilité, de délicatesse, en quelque sorte infinis, destinés

à augmenter en eux cette puissance de souffrir que leur amour exploite ineffablement à sa plus grande gloire.

M^{lle} de Sénislhac rentra à Montluçon pour la fête de Noël, elle rendit compte à Louise-Thérèse de ses démarches, des difficultés entrevues, des bénédictions reçues. Tout était disposé pour commencer l'œuvre, il ne restait plus, avons-nous dit, qu'à consommer le sacrifice de la séparation.

Le 26 décembre, Louise-Thérèse, en adressant à son évêque ses vœux filiaux, le mettait au courant de l'état de la question et lui annonçait, sans appeler aucunement son attention sur la valeur du fait, le prochain départ de son assistante :

« Montluçon, 26 décembre 1881.

» Monseigneur,

» Une nouvelle année va s'ouvrir. Elle s'annonce comme devant être une année de persécutions toujours plus pressantes pour la sainte Église. Votre part dans les épreuves passées peut nous faire redouter celle qui vous sera faite dans cet avenir prochain... Le démon lutte sans cesse contre les chefs des serviteurs de Jésus-Christ. Nous avons donc doublé nos prières pour vous, Monseigneur et Père bien-aimé, et nous avons résolu d'être toujours en instances auprès du Cœur de Jésus pour toutes vos intentions. Daignez agréer mes vœux et ceux de la petite famille confiée à votre charité.

» La lettre de recommandation que Votre Grandeur a bien voulu m'envoyer pour Mgr Richard a ouvert les portes de l'archevêché à nos envoyées, M^{lles} de Sénislhac et de Waldegg. Le bon évêque, après avoir lu votre lettre, le Bref du Saint Père et l'idée générale de la Pieuse-Union, s'est montré d'une bonté et d'une bienveillance très encourageantes.

» Au retour de S. Ém. le cardinal Guibert, ces dames ont obtenu, avec l'approbation de s'établir à Paris, l'autorisation d'avoir une chapelle et le très saint Sacrement. Dès lors, notre confiance a été grande, nous avons loué pour commencer un petit pavillon donnant sur un jardin voisin d'une des extrémités du collège de la rue de Madrid. Ce pavillon est au fond d'une impasse peu profonde, 66, rue du Rocher, dans le haut de la rue ; c'est modeste et convenable. M^{lle} de Sénislhac repartira le 3 janvier pour meubler cet appartement, y établir sans retard une bibliothèque de bons livres, puis on verra pour les œuvres les plus utiles. M. le Curé de Saint-Augustin a été très bienveillant. Lorsque vous irez à Paris, Monseigneur, nos amies auront la joie d'aller vous voir.

» Daignez agréer, avec la nouvelle expression de notre reconnaissance, celle de la respectueuse vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

» Monseigneur,

» de Votre Grandeur,

» la très humble, soumise et affectionnée fille,

» LOUISE DE MONTAIGNAC. »

Ce fut le 4 janvier 1882 qu'eut lieu cette séparation aussi voulue que redoutée. M^{lle} de Montaignac, dominant sa douleur, but d'un trait le calice, et ne voulant pas mêler une « émotion humaine » à cet héroïque adieu, elle ne chercha qu'à persuader à sa fille bien-aimée qu'après la grâce d'une union sans nuage, elles avaient le suprême bonheur d'aimer Notre Seigneur plus que toutes choses et de le lui prouver par le sacrifice même qu'elles s'imposaient pour son amour. Une heure avant le départ de M^{lle} de Sénislhac, dans la plénitude de sa paix victorieuse, savourant cette « joie si rare à son âge, disait-elle, de faire de grands sacrifices », Louise-Thérèse écrivait cette lettre significative, irrécusable témoignage de son adhésion au bon plaisir divin, gage de la plus pure, de la plus surnaturelle et de la plus tendre affection :

« Ma très chère et très précieuse assistante part dans une heure. Vous avez compris le degré du sacrifice, vous ne pourrez jamais assez bénir le doux Sauveur de nos âmes de la grâce qu'il me fait de chérir ce sacrifice à l'égal des plus grandes grâces. – Pouvoir donner de plein cœur à Jésus-Christ ce qui nous est le plus proche, le plus aimable, le plus utile, le plus consolant, quelle puissance ravissante et quelle union que celle qu'a pu produire sur mon Octavie une influence comme la mienne ! Je lui exposais à l'instant, non mes regrets, ma souffrance, mon inquiétude, mais bien quelle est la plénitude de l'extrême jouissance que j'ai à sacrifier à Jésus cette douceur de notre intimité qui me semblait si nécessaire à une pauvre malade, infirme et accablée comme moi. Elle a compris, nous sommes donc plus une que jamais... Si nous parlions aux gens du monde, ils nous trouveraient folles, dures, cruelles même, mais notre royaume n'est pas de ce monde. »

Louise-Thérèse écrivit cette lettre en quelque sorte dans l'enivrement du sacrifice, elle ne l'eût pas écrite le lendemain vraisemblablement ; elle avait trop de souci de cacher ces triomphes de la grâce et son habituelle générosité.

Le même jour, elle écrivait sur son agenda : « Octavie part pour Paris. A. M. D. G. Les grands sacrifices du cœur sont l'élément par excellence des âmes offertes, données, livrées volontairement à Jésus-Christ ; ils développent la vie de la vraie charité en elles, ils les fortifient, les enivrent de paix et de saints désirs. »

Cet événement transforma un côté de la vie de Louise-Thérèse, il n'est pas besoin de le dire. Jusque-là, en dépit de ses souffrances, il lui restait la consolation de les verser dans un cœur fidèle écho du sien et dont la tendresse attentive savait doubler ses joies et adoucir toutes ses épreuves.

« Mais il fallait que cela finisse ; Notre Seigneur me traite comme il s'est traité lui-même, disait-elle ; il ne fait qu'user des droits que je lui ai donnés. Quand j'ai compris que les choses sont voulues de Dieu, je ne me tourmente plus. »

Elle se contenta de souffrir, et rechargeant seule le lourd fardeau qui devenait son partage exclusif, elle ne songea qu'à utiliser ses souffrances en attendant le secours espéré et l'heure du divin Maître. « La Providence vous éloigne de moi après quinze ans de formation, juste au moment où j'aurais le plus besoin de vous ; ô sagesse humaine, que tu es bien

confondue ! Vivent Jésus, sa Croix et son amour ! Mon âme se fortifie au milieu de toutes ces causes de mortification, de destruction. Qui a Jésus a tout. »

Et la fille, si digne de la Mère, répondait : « Jésus est là, et son amour arrache le *fiat* même de la séparation. Qu'il soit béni de tout, en tire sa gloire et nous réunisse à jamais dans son cœur ! Du moins, si je n'y mets rien autre, j'aurai mis le sacrifice au fond de ce petit édifice ; vous, ma bonne Mère, vous l'avez mis à la base de l'édifice entier et en avez fait le ciment de chaque pierre ; c'est pourquoi il sera solide et béni. »

Une correspondance quotidienne rapprochait Paris de Montluçon. Chaque soir, après les plus laborieuses journées, M^{lle} de Sénislhac prenait sur son sommeil le temps de rendre compte à sa Mère en Dieu de chacun de ses actes et l'intéressait aux plus infimes détails de la fondation. L'heure du courrier était, après celle de la prière, la plus douce au cœur de Louise-Thérèse, dont l'extraordinaire lucidité d'esprit, la mémoire, la clairvoyance suppléaient à la distance et la rendaient en quelque sorte présente à toutes choses.

« Vos lettres font ma joie, je pourrai toujours ainsi commencer les miennes ; vos succès me sont plus doux à l'âme que ceux que je pourrais avoir si Notre Seigneur m'employait à si consolante entreprise. Notre Seigneur voit mes désirs pour vous, il entend ma prière habituelle où vous êtes en plein. J'attends votre décision pour l'appartement, et, quoi que vous fassiez, je penserai que c'est pour le mieux. Vous avez grâce pour le Nazareth de Paris, en ce moment. Votre ardeur me ravit. Quelle suprême jouissance que celle de travailler A. M. D. G. !... Que Notre Seigneur vous enveloppe de sa divine influence, que l'Esprit Saint vous guide. »

M^{lle} de Sénislhac, malgré la confiance maternelle, était trop défiante d'elle-même pour se priver des conseils de sa sainte directrice dans les moindres occurrences. Aussi ne se permettait-elle point de choisir un tabouret ou une chaise sans lui en envoyer la description, pas un papier sans qu'elle en ait approuvé le dessin.

« J'ai reçu l'échantillon du papier, écrit Louise-Thérèse le 20 janvier, merci. Il est vrai que je le trouverais laid et commun si j'osais avoir une opinion contraire à des artistes comme vous et M^{me} de Bentzmann. Je garde donc mon opinion et me prépare à l'admiration. »

« ... Pour la statue, j'aimerais une Notre-Dame Auxiliatrice, mais dans le cas où vous ne seriez pas du même avis, prenez « Notre-Dame du Sacré Cœur », Marie, « Secours des chrétiens », les martyrs ne revendiquent pas de plus beaux titres. »

Dans cet échange journalier de pensées, où aucun détail matériel n'était omis, parce que tous avaient pour la servante de Dieu la très haute portée du but à atteindre, quelle place trouvaient les saintes ardeurs de l'âme, les douces effusions du cœur !...

« Il n'y a que vous pour me donner tous les détails qui peuvent m'intéresser, ma chère fille ; cherchez-moi au pied du tabernacle au moment où l'unique Tout de nos âmes prendra possession de son sanctuaire ; fille très chère, quand nous reverrons-nous ?... Quand le Seigneur voudra. Pour la sainte Messe, je serais bien heureuse qu'elle fût dite le 2 février,

mais le pourrez-vous ? Je joins ici la liste des petites offrandes que nous faisons à la chapelle ; nous sommes pauvres, nous agissons en pauvres. »

La grâce de la venue de Notre Seigneur dans le petit sanctuaire de la rue Vézalay¹ fut retardée par un concours de circonstances qu'il fallut subir.

Enfin, toutes choses étant réglées, la modeste fête préparée par tant de désirs ardents fut fixée au 27 février.

« Tout est prêt, demandez que nos cœurs le soient, je vous vois d'ici, implorant les bénédictions divines sur ce petit coin qui abrite vos filles et abritera bientôt le Dieu du ciel et de la terre, qui y viendra pour elles et pour les âmes qu'il veut atteindre par elles. C'est à votre voix qu'il se rend, ce doux Sauveur, et nos cœurs sont pleins de votre pensée et de reconnaissance pour le don qu'il nous a fait de vous. »

La prise de possession par Notre Seigneur du nouveau sanctuaire absorbait, en effet, en ces derniers jours, toutes les pensées de Louise-Thérèse ; aussi, quand la nouvelle définitive lui parvint, les larmes seules purent traduire l'émotion de sa reconnaissance. Le 27, au matin, une de ses filles, entrant dans sa chambre après la Messe, la trouva abîmée dans la prière, les yeux rougis de larmes : « J'ai fait bien des visites déjà à cette petite chapelle, dit-elle, il me semble que j'y étais... mon cœur se fond à la pensée que Notre Seigneur va habiter désormais notre petit Nazareth. » Quelques instants après, sous le coup de cette émotion profonde, elle écrivait à Paris :

« Ce matin, après la Messe, M. T. est venue dire avec moi le *Magnificat*, ma très chère amie ; pour cette fois, nous voici au comble de nos vœux. Vous possédez Notre Seigneur... Il se livre à vous pour être adoré en esprit et en vérité, afin de trouver des âmes vides d'elles-mêmes et de tout ce qui passe, pour reposer son Cœur blessé par les pécheurs et surtout par eux qu'il avait appelés à sa table et qui l'ont trahi ! Soyons de vraies réparatrices !

» Vous êtes réunies en ce moment au pied de l'autel... Quelle consolation me donne cette pensée ! J'espère, ma fille, que vous allez vous arrêter un peu pour jouir de votre Trésor et prendre de nouvelles forces avant de recommencer cette vie si active qui vous a tant fatiguée.

» Merci de m'avoir écrit hier, malgré l'accablement de travail de la journée ; le bonheur dominait tout... je le comprends. J'ai assisté à cette douce réunion. Je bénis Notre Seigneur d'avoir permis à *toutes* de se serrer à ses pieds autour de vous... je vous demande de me permettre de prendre une demi-heure d'adoration dans votre chapelle, notre sanctuaire de Nazareth, de 5 h. à 5 h. ½ ; j'espère y être exacte ; ici, j'ai bien d'autres heures à choisir. »

Le 2 mars, toujours sous l'impression profonde des mêmes grâces, elle continuait : « Je suis autant à Nazareth qu'au Berceau. Nous vivons vraiment en Dieu et ne faisons qu'une. »

Les préoccupations de Louise-Thérèse se portaient aussi sur la santé de M^{lle} de Sénislhac, qu'elle sentait accablée par un fardeau au-dessus de ses forces et qu'elle ne pouvait

1. Le 66 de la rue du Rocher fut abandonné pour le 9 de la rue Vézalay.

alléger dans la mesure où cela semblait non seulement désirable, mais impérieusement nécessaire ; toutefois, les moyens ne lui en étaient pas fournis. Son inquiétude se fait jour dans chacune de ses lettres et lui suggère des recommandations, des avis, dans lesquels on retrouve, unie aux sollicitudes de la mère, la constante préoccupation des intérêts de son âme et de la mission qui lui est confiée :

« Notre Seigneur *fatigué* s'assit au bord du puits de Jacob... est-ce que pour cela il interrompit son apostolat ?... Non certes... La Samaritaine vint d'elle-même pour puiser de l'eau... Vous comprenez, ma fille, reposez-vous un peu et *attendez*. Le divin Maître sait bien ce qu'il fait.

» Vous êtes à bout de forces physiques et morales, c'est pourquoi surtout votre âme est abattue... ne la malmenez pas, il y a temps pour tout, dit ma mère sainte Thérèse ; un repos de deux ou trois jours n'aura pas grand inconvénient, mais, au contraire, de grands avantages. Vous voulez être encouragée par votre vieille Mère et elle ne fait aucun appel à votre courage... Asseyez-vous un moment, n'est-ce pas ? »

Louise-Thérèse exerçait sa maternelle vigilance sur l'ensemble de la petite fondation, et, non contente de se préoccuper de la santé si précieuse, qui en soutenait le laborieux travail, elle prémunit incessamment sa chère fille contre l'envahissement, l'agitation qui pourraient compromettre l'œuvre du divin Cœur, en la faisant sortir du calme, de la modération si nécessaires dans le gouvernement des intérêts divins.

« Ne nous laissons pas entraîner par l'action jusque dans l'agitation toujours redoutable pour les âmes qui veulent rester à Nazareth... Pour l'adoration réparatrice du vendredi, faites tout ce que vous pourrez, c'est l'essence de notre vocation. C'est aux pieds de Notre Seigneur au très saint Sacrement que nous recevons de son Cœur sacré les grâces nécessaires pour servir les intérêts de sa gloire et aider au salut des âmes dans l'ordre de ses desseins sur nous. Tous les vendredis, une adoration régulière nous rassurera pour tout le reste. – La tendance à vouloir voir l'esprit intérieur se manifester dans toutes les œuvres nous garantit contre l'entraînement contraire que je redoute tant pour mes filles.

» Que de visites vous avez ! Quelle vie au dehors ! c'est de cela que je vous plains, chère fille... On ne peut tout avoir à la fois, et vous goûtez l'incomparable bonheur de servir les intérêts de la gloire de Dieu dans l'ordre de sa volonté...

» Ses bénédictions sur vos actes sont visibles... Malheureusement, vos forces physiques ne répondent pas pleinement à vos bons désirs, il faut s'y résigner doucement ; on jouirait trop si l'on n'avait qu'à dépenser ses forces et tout son Cœur A. M. D. G. Ah ! que nous devons souhaiter ne produire d'autre effet que celui d'aider les âmes à sortir du naturel pour se plonger dans le surnaturel. »

Combien volontiers nous nous attarderions entre la mère et la fille, nous éclairant à la lumière que projette Montluçon, nous édifiant, nous instruisant des effets qu'elle opère dans l'âme inexprimablement docile et confiante à laquelle elle est prodiguée. Si Louise-Thérèse, le

cœur sans cesse tourné vers Paris, attendait de chaque courrier sa plus douce consolation, Claire-Octavie regardait sans distraction le Berceau d'où lui venait chaque jour le secours, les décisions nettes et précises, les avis pleins de sagesse qui la dispensaient de juger par elle-même. Louise-Thérèse était la vraie directrice de Paris, aucun de ses besoins ne lui demeurait étranger ; elle surveillait à distance, se rendait compte de tout, et, en dépit des responsabilités créées par ses nouveaux devoirs, M^{lle} de Sénislhac restait la fille humble, soumise, aimante, que rien ne parvenait à distraire de sa tâche filiale ; il n'y avait pas d'attention délicate qui lui échappât, parce qu'elle savait quel accueil était réservé à ses prévenantes tendresses et quelles réponses leur seraient faites. « Je suis un peu effrayée de la place que vous tenez dans mon cœur et dans ma vie, lui écrivait Louise-Thérèse. Que Notre Seigneur daigne le remplir seul en nous unissant en lui ! »

Au milieu de ces maternelles et apostoliques préoccupations, une nouvelle et très grave inflammation se déclara au genou malade, ramenant les souffrances et les inquiétudes assoupies depuis quelques mois. Le mal se caractérisa sous la forme d'un abcès qui nécessita une très prompte opération. L'absence de M^{lle} de Sénislhac compliquait bien la situation ; M. Charles de Montaignac en conféra avec le docteur qui, trouvant urgente l'ouverture de l'abcès, ne laissa pas de temps aux hésitations. Quelques instants après l'opération pratiquée le 21 avril, M. de Montaignac se hâta d'en envoyer les détails à Paris, où l'émotion était bien grande :

« Louise vous a envoyé une dépêche, Mademoiselle ; elle vous dit bien la vérité, l'opération a parfaitement réussi et vous ne devez avoir aucune inquiétude ; certes, votre présence lui eût été chère, c'était bien un souci pour elle que vous ne fussiez pas là, mais M. Dechaux a fait la chose vite et bien, sans phrase et avec certitude. Il était si affirmatif hier soir, que je n'ai pas hésité à conseiller à notre chère malade de consentir à ce qu'il désirait. Elle a supporté ce mal comme elle sait supporter tout mal, pour l'amour de Dieu ; elle aura sans doute un peu de fièvre, ce soir, mais M. Dechaux, que j'ai accompagné à la sortie, m'a dit qu'il ne fallait rien redouter et qu'il se félicitait de sa résolution. Le fait est que ce pauvre genou contenait bien 40 à 50 grammes, près de deux cuillerées à bouche, de choses qui n'y pouvaient rester et dont la résorption était impossible. »

M^{lle} de Sénislhac répondait aussitôt :

« Ah ! Monsieur, que vous êtes bon de m'avoir écrit ces chères nouvelles, attendues avec une si légitime impatience ; votre excellente lettre m'a fait pleurer de joie, car vous pensez bien que depuis hier, malgré votre dépêche, j'étais dans une inquiétude qui ne pouvait être calmée que par vous. Dieu soit béni. Je vous avoue que très souvent j'avais le souci que tout ce qui gonflait ce pauvre genou allait pénétrer dans le sang ; je redoutais horriblement l'opération tout en me disant que la raison la demandait. Enfin, la voilà faite ; je reconnais bien le cœur de ma chère Louise, qui n'a pas voulu que j'en aie l'appréhension, et le vôtre qui a eu pitié de la pauvre absente. Vous étiez là, vous, le frère, le fidèle ami de son cœur et de son âme, et vous y demeurez, c'est toute ma consolation et ma sécurité. Puissé-je avoir appris

d'elle à supporter le mal comme elle le fait « pour l'amour de Dieu » ; pour moi, le mal est d'être loin. Cependant, je sens bien que le bon Dieu qui nous a unies dans son Cœur ne nous sépare actuellement que pour nous unir plus intimement, s'il se peut, dans l'accomplissement de sa sainte volonté. Ma joie est de sentir que le Seigneur me donne d'être les membres actifs de ce cœur et de cette tête, qu'il a doués et préparés pour faire son œuvre ; demandez pour moi d'être un instrument bien fidèle et d'exécuter tous les mouvements qui me sont donnés par mon cher moteur, ma vénérée amie. »

Admirons au passage l'œuvre de Louise-Thérèse, de son cœur, de ses souffrances, de ses exemples, en l'âme de celle qui fut « son membre » dans la réalisation vivante du plus étroit *unum sint*. Pour en revenir à la maladie, nous lisons dans le Mémorial à la date indiquée :

« Nous avons eu aujourd'hui une bien vive émotion. M. Dechaux a trouvé urgent d'ouvrir un énorme abcès dans le genou enflé et déformé par l'arthrite. Cette bonne Mère a supporté sa douloureuse opération avec son habituelle patience. Le matin, quelques instants avant l'opération, elle a mis à jour son courrier et n'a voulu aucune de nous auprès d'elle. La fidèle Rose, très émotionnée, dut lâcher le vase destiné à recevoir le sang, notre Mère le prit elle-même et le tint tout le temps que dura l'opération. Aussitôt après, elle envoya, écrites de sa main, deux dépêches destinées l'une à consoler M^{lle} de Sénislhac, l'autre à une pauvre âme affligée. »

Louise-Thérèse n'en était pas à sa première leçon de courage.

C'est à cette époque que se fit la petite fondation de Montélimar. Un local ayant été offert par de généreux bienfaiteurs, la servante de Dieu consentit à ce que les œuvres y fussent réunies, et le 25 décembre 1882, en la nuit de Noël, sous la très paternelle approbation et protection de Mgr Cotton, évêque de Valence, le divin Emmanuel prenait possession du quatrième tabernacle de la Pieuse-Union. Les épreuves ne manquèrent pas au début ; la maison spontanément offerte fut revendiquée par les donateurs et, contre toute justice, des griefs imaginaires furent portés devant les tribunaux.

« Bonne et sainte année, ma fille chérie, écrivait Louise-Thérèse ; j'ai passé par les épreuves, luttés et humiliations qui vous sont envoyées ; je puis vous dire : Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux, car il vous fait conquérir un royaume éternel pour une obole, en vérité !... Je vous aime, je vous bénis, je vous félicite. »

Les prières de Louise-Thérèse conjurèrent les conséquences de cette épreuve, qui n'entrava pas le bien commencé, mais lui rendit la libre disposition d'un secours¹ dont elle avait grand besoin.

C'est en cette même année 1882 que le divin Maître, prenant en pitié les souffrances et l'isolement qui avaient été la suite de la séparation du 4 janvier, envoya à sa servante la consolation dont l'espoir l'avait soutenue, en la personne de son saint guide, le vénéré P. Gautrelet. Le décret de dispersion qui frappait à cette époque les congrégations religieuses, et à leur tête la Compagnie de Jésus, autorisait Louise-Thérèse à formuler une demande qui,

1. Ce secours, l'auteur se garde bien de l'expliquer, c'est la collaboration désormais constante de M. T. de la Bruyère qui put enfin se fixer à Montluçon.

accueillie favorablement par les supérieurs, fixa le P. Gautrelet à Montluçon durant quelques mois. C'était une grâce sur laquelle Louise-Thérèse n'aurait pas osé compter, mais dont elle résolut de tirer tout le fruit qu'elle en pouvait attendre.

L'heure semblait venue où les hésitations du vénéré Père allaient céder la place à l'évidence des desseins de Dieu, où, en dépit de sa défiance de lui-même, il dut non plus se récuser, mais se résigner à intervenir ; cette résignation lui devenait facile sur ce terrain manifestement béni et gardé. Le P. Gautrelet s'attachait chaque jour davantage à la Pieuse-Union et ne pensait plus, à cette heure, qu'à dépenser, à épuiser pour elle un dévouement qui ne céda que le jour où la mort arracha la plume de ses mains vénérables ; Louise-Thérèse pouvait dire justement : « Maintenant le P. Gautrelet aime la Pieuse-Union plus que moi. »

La faveur obtenue fut maintenue les années qui suivirent ; le Père arrivait en mai à Montluçon et y demeurait jusqu'au moment où l'hiver le ramenait à Cannes. Il partageait son temps entre l'oraison, le travail, la formation des jeunes, les retraites générales ou particulières ; il n'interrompait son travail que pour aller aux âmes qui ne faisaient jamais en vain appel à son ministère. Il était au service de tous les besoins, et jamais sa patience, souvent mise à l'épreuve, ne démentit son inlassable charité ; mais celle qui avait la première place, comme les premiers droits, à son dévouement était Louise-Thérèse ; c'est à elle tout d'abord qu'il réservait son temps, et les affaires de cette âme héroïque, comme celles de la Pieuse-Union, occupaient leurs entretiens.

« Le Père travaille beaucoup au programme, écrit Louise-Thérèse à la confidente de toutes ses pensées ; une heure d'entretien ce matin a beaucoup avancé nos affaires... Pendant qu'il me parle et questionne, j'invoque incessamment l'Esprit Saint pour ne pas dévier de la ligne qu'il veut que je suive et que je ne dise rien que de sage et d'utile. » Le P. Gautrelet se mit au travail avec ardeur, résolu à fournir à la Pieuse-Union naissante le moyen de s'épanouir, non plus en empruntant ici ou là un droit à l'existence, mais en communiquant sa vie propre aux âmes appelées à la constituer. Une véritable transformation semblait s'opérer dans l'esprit du vénéré Père ; cependant, tout en se montrant sur beaucoup de points respectueux des lumières de la fondatrice, il ne capitulait pas en ce qui concernait les vœux et demeurait intransigeant sur ce point fondamental.

La servante de Dieu se consolait dans l'obéissance des luttes qui s'imposaient. Quand elle croyait avoir rempli son devoir, elle cédait « comme je l'ai toujours fait », disait-elle, et puis, elle cherchait dans le travail de sa perfection, sous la conduite de son saint guide, le moyen de contenter son Maître en s'unissant plus intimement à son divin Cœur.

« Le bon Père est mieux, il a repris vraiment la direction de ma pauvre âme, et ses exhortations me ravissent. Vie d'amour toujours plus grand, plus dévoué... vie de souffrance du corps, du cœur, de l'esprit... vie de patience de plus en plus solide, profonde, universelle, constante. C'est, en effet, la conséquence que doit avoir la possession large et continue de la Croix de Jésus, donnée par son amour à l'âme consacrée, livrée à ce divin Roi, à cet Époux sacré ; Croix acceptée, voulue par cette heureuse âme, malgré son incomparable faiblesse... Je le sens, je le sais, et lorsque ce saint serviteur de Dieu me convie à une parfaite fidélité, je

suis, comme je vous le disais, ravie à moi-même et comme plongée en Dieu, au moins par le désir. Mais que sera-ce dans la pratique ? Priez pour que je ne retombe pas du ciel en terre. »

Nous avons en cette lettre un écho impressionnant des entretiens de ces deux âmes, et l'on voudrait pouvoir pénétrer tant d'ineffables communications qu'enveloppe le mystère. Toutes deux ont été trop réservées, et si parfois elles semblaient entraînées par le courant de la grâce qui les dominait à leur insu, plus souvent chacune gardait jalousement le secret du Roi, et leur humilité, comme leur amour, ne sut trahir que leur impuissance à le révéler.

« Le bon Père ne va pas mal, mande Louise-Thérèse à Paris, mon âme est ravie de recueillir ses conseils et ses exemples. Je suis occupée à me corriger de mes défauts ; je l'essaie avec l'intérêt le plus intense et le plus joyeux pour le moment... Ah ! qu'il fait bon aspirer sans cesse à l'union avec Jésus-Christ. »

La servante de Dieu tendait à cette union par toutes les voies et allait se perfectionnant entre ses deux grands maîtres : sainte Thérèse, qu'elle regardait comme son institutrice et sa mère, et saint Ignace, dont la précision, la logique à la poursuite de la plus grande gloire de Dieu entraînaient son âme si pratique aussi dans l'art de servir les intérêts divins.

Louise-Thérèse profita de la présence du P. Gautrelet pour faire les exercices de la retraite annuelle ; elle s'y plongea tout entière. Les épreuves, les travaux et les maladies de ces deux dernières années lui ayant refusé la possibilité et les jouissances de la prière prolongée, elle aspirait à la solitude en Dieu pour y puiser l'énergie des luttes suprêmes et chercher dans une nouvelle et plus totale adhésion aux volontés de son Maître la force de gravir les sommets de son calvaire. Pour elle, une retraite n'était pas chose de peu d'importance, ni surtout un repos ; elle poursuivait sa nature en ses derniers retranchements, s'armait de nouveau contre elle-même et prenait des résolutions propres à assurer le résultat de ce grand travail.

Nous transcrivons ici celles, très éloquentes, qu'elle prit en 1879 ; elle en fit si bien sa règle, son programme final, qu'elle n'éprouva le besoin d'en prendre aucune autre jusqu'à la fin de sa vie :

« Devant Dieu, Notre Seigneur, aux pieds de Jésus me montrant son divin Cœur, sous la direction de Marie, notre Mère, je prends les résolutions suivantes :

» Laisser faire Notre Seigneur (parole de mon guide). Le laisser m'humilier, en acceptant avec une grande simplicité de confiance l'état d'humiliation où l'infirmité, la souffrance, la faiblesse, l'inaction forcée, me font vivre.

» Le laisser m'appauvrir sans résistance, sans tristesse, sans retour volontaire sur moi-même, m'appauvrir en m'ôtant même la possibilité de le prier comme je le voudrais ; m'appauvrir en ne luttant pas contre ma faiblesse pour travailler aux intérêts de sa gloire lorsqu'un sentiment intérieur m'indique que le sacrifice de ce bonheur lui est peut-être plus agréable.

» Le laisser m'appauvrir en ne m'agitant plus pour le recevoir dans la sainte Communion, obéissant sans arrière-pensée aux ordres reçus de son interprète ; il y a là une réforme à faire constamment... Me laisser appauvrir même dans l'accomplissement de mes devoirs ; pour cela, il faut que le propre esprit s'anéantisse. Le Saint-Esprit peut seul m'inspirer à chaque instant le choix à faire...

» Enfin, me laisser détruire en tout pour l'amour et par l'amour de Jésus-Christ, mon Sauveur...

» Aujourd'hui la lumière semble me pénétrer, je serai peut-être demain plongée dans les ténèbres... tout est bon entre ses mains.

» Me laisser humilier...

» Me laisser appauvrir...

» Me laisser détruire par mon Père céleste, mon Créateur et mon Sauveur, pour vivre à jamais en lui, mon souverain bien. »

Tout le programme de perfection de la servante de Dieu est renfermé dans cette page que sa fidélité jusqu'à la fin aura pour unique objectif de réaliser ; nous nous en souviendrons devant les humiliations et appauvrissements inexplicables qu'elle devra endurer encore avant la consommation du sacrifice. Elle aimait dans ses heures d'épanchements à revenir sur ce sujet :

« Je viens de retremper mon âme dans une résolution que j'ai prise il y a quatre ans, disait-elle à une confidente. Me laisser humilier... me laisser appauvrir... me laisser détruire. En prenant cette triple résolution, j'obéissais à une inspiration de la grâce que je ne saisisais qu'imparfaitement, mais aujourd'hui la lumière est faite ; il y a une immense différence entre s'humilier et se laisser humilier, s'appauvrir et se laisser appauvrir, s'immoler et se laisser détruire. C'est un degré dans l'amour que tout le monde ne peut comprendre. Mon état de souffrance et d'infirmité réalise parfaitement cette aspiration de mon âme. Ah ! oui, je sens ma pauvreté spirituelle ; autrefois, je jouissais de Dieu, des choses de Dieu ; aujourd'hui, je ne jouis de rien, tout m'est souffrance. »

Le séjour du P. Gautrelet à Montluçon y hâta l'arrivée d'une jeune âme qui, après avoir été la conquête de Louise-Thérèse et le fruit de ses souffrances, devait en être la consolation la plus suave pendant deux années. Maria-Élisabeth Seguin avait rencontré à Cannes le P. Gautrelet qui, répondant à ses pieuses communications, lui révéla l'existence de Montluçon. Quoique très attirée vers le Carmel, où l'avaient précédée deux proches parentes, ses amies de cœur, Maria comprenant peut-être que sa santé déjà compromise fermerait les issues de ce côté, par déférence pour ses conseillers, plus encore que par inclination, consentit à un voyage en Bourbonnais.

Si Montluçon garde des attraits vainqueurs aux âmes éprises de vie cachée et d'amour pur, combien cette attirance était servie alors par l'ascendant qu'exerçait M^{lle} de Montaignac et la sainte influence dont, à son insu, les âmes se sentaient enveloppées auprès d'elle !

Maria Seguin y arriva en juin 1882, accompagnée de sa vertueuse mère et de son frère aîné, M. l'abbé Louis Seguin, prêtre aussi pieux que savant et dont l'autorité et les conseils avaient un grand poids dans toutes les décisions de sa jeune sœur. Elle était bien hésitante encore, peu éclairée sur la volonté de Dieu dans la grande décision qu'elle venait y prendre ; armée de préjugés contre un genre de vie qu'elle ne comprenait pas et, pour tout dire, résolue en principe à ne prendre aucun engagement. Mais elle avait compté sans le regard

investigateur de Louise-Thérèse. Dès le premier entretien, ce regard porta la lumière en son âme et en prit en quelque sorte possession. Les doutes s'évanouissaient devant le simple exposé d'une vocation si haute, les préjugés fondaient l'un après l'autre au grand jour de la vérité ; les pensées de Louise-Thérèse, ses ambitions devenaient les siennes ; elle n'en eut bientôt plus qu'une : celle de devenir, à quelque prix que ce fût, la fille d'une telle mère et, par cette adoption, l'Oblate du Sacré Cœur de Jésus.

Mais si Maria fut conquise, Louise-Thérèse, nous pouvons le dire, subit aussi l'influence de l'âme pure et charmante qui devait partager, avec un petit nombre d'heureuses, la grâce d'être formée par elle, en attendant le jour si proche où elle irait attendre sa mère dans l'éternelle patrie.

Le nom de Maria Seguin, pour toutes celles qui l'ont connue et aimée, suffit à exprimer cet ensemble de vertus si douces, d'abnégation si entière, ce parfum délicat et céleste qui se dégagait de toute sa personne et révélait un de ces êtres que Dieu semble, à regret, prêter à la terre. Tout ce qui peut plaire et captiver était réuni dans cette nature exquise que le ciel s'était plu à combler de dons, parce qu'elle devait lui en renvoyer la gloire.

En traversant la Pieuse-Union, notre chère petite sœur devait y laisser une virgine empreinte, l'embaumer d'un arôme qui ne s'évaporerait point.

« Intelligente, instruite, artiste habile dans l'art de reproduire ces fleurs auxquelles ressemblait son âme, dit son biographe, Maria faisait le charme de tous ceux qui l'approchaient. Âme pure, aimante, vibrante à tous les souffles du bien et du beau, elle redisait et chantait en cette langue qui s'appelle la musique ces élans de l'âme qui semble affranchie déjà des liens terrestres. »

On comprendra facilement à quel point Louise-Thérèse s'attachait à ce cœur fait pour la comprendre et doué, on pourrait presque dire, des sensibilités du sien. Elle se retrouvait sur son terrain, et, ouvrière habile dans l'art d'exploiter la grâce, elle n'épargna rien de ce qui devait en quelques mois la conduire à la perfection.

« Aussi tendre que ferme, aussi maternelle que surnaturelle, incapable de flatter, mais plus incapable encore de ne pas aimer d'une incomparable tendresse les âmes confiées à ses soins, de quel secours n'était pas la main de cette sainte Mère pour monter vers le Seigneur ! Attentive aux moindres défaillances pour y porter remède, simple et large en ses conseils, lumineuse dans ses exposés, entraînant dans les voies de l'amour par une éloquence d'amour, M^{lle} de Montaignac pouvait tout dire à ses filles, parce que personne ne savait aimer comme elle¹... »

L'âme de Maria s'imprégna de l'âme de Louise-Thérèse, et les deux années passées près d'elle, traversées encore par deux séparations très dures, la mûrirent rapidement.

Le 1^{er} février 1884, un télégramme de Cannes annonçait qu'un abondant crachement de sang mettait sa vie en grand danger ; autour d'elle, l'inquiétude était très vive.

1. Notice de Maria Seguin.

La chère petite malade était, en effet, frappée à mort ; un léger mieux se produisit cependant après la réception des derniers Sacrements.

« Courage, ma bien-aimée, lui écrit Louise-Thérèse, l'épreuve ne sera, j'espère, que passagère, mais s'il en était autrement, embrassez amoureusement votre croix, c'est un don du Cœur de Jésus lui-même ; vous pourrez dire alors : *Cruce inebriari*. Ce sera encore vous enivrer de l'amour souffrant qui unit si intimement nos âmes à Jésus crucifié. Je ne veux pas vous fatiguer, mais je voulais vous dire que nous vivons près de vous ; toutes vos sœurs et nos enfants prient ardemment pour votre prompt guérison ; fût-elle un miracle à vos yeux, nous avons la confiance d'être exaucées.

» Si le Seigneur, impatient par amour de vous unir à lui dans l'éternelle béatitude, paraît s'incliner pour vous y conduire, c'est en vue d'éprouver votre générosité, votre abandon à sa volonté suradorable ; faites-lui donc de nouveau le sacrifice de tout vous-même.

» De notre côté, nous prions pour vous retenir encore de longues années parmi ses Oblates. Après l'épreuve présente, vous lui serez et nous serez encore plus chère, si c'est possible. »

Peut-on lire quelque chose de plus maternel et de plus éclairant à la fois, de plus rassurant et de plus délicatement insinuant ? Louise-Thérèse console sa fille par les pensées les plus hautes, les plus propres à la préparer à la mort, ne négligeant rien cependant de ce qui peut adoucir son sacrifice et encourager ses espoirs. La visite de son envoyée sembla ramener un peu de vie et de joie autour de la chère malade : « Vous êtes près de notre Maria, lui écrivait Louise-Thérèse, vous allez échanger vos pensées, qui sont de Dieu, vos désirs, qui sont de le glorifier et de vous unir à lui... Chères, chères filles, jouissez l'une de l'autre en toute sécurité pour l'amour et en l'amour de Jésus, notre tout... Je suis plus vôtre que vous-mêmes. » Quelques semaines plus tard, désireuse de revoir cette Mère et de mourir entre ses bras, Maria se faisait ramener à Montluçon, d'où bientôt elle devait s'envoler vers la Patrie...

Les grâces et consolations diverses qui, en cet été 1882, avaient apporté un adoucissement aux souffrances de Louise-Thérèse et quelque détente à ses grandes préoccupations, la préparaient à une épreuve qu'elle croyait terminée et qui devait être particulièrement sensible à son cœur toujours fidèle à la reconnaissance.

En novembre, le R. P. Gautrelet prévenait M^{lle} de Montaignac que le R. P. Ramière réclamait les règlements qu'il avait rédigés, le nom de la Société et la propriété des termes dans lesquels le Saint-Père avait béni l'œuvre, en vue d'organiser une association qui répondît mieux aux besoins de l'Apostolat de la Prière.

En voyant cette croix s'abattre sur elle, M^{lle} de Montaignac réunit son conseil pour lui communiquer la nouvelle :

« Baisez ma croix, dit-elle, et devenez humbles pour mériter de la porter. Voilà ce que produisent les vues personnelles quand elles ne sont pas entièrement conformes aux vues divines » ; et avec une fermeté significative : « Mes filles, il faut que nous devenions humbles ou que nous renoncions à la Pieuse-Union ; il ne suffit pas de prêcher la douceur et l'humilité du Cœur de Jésus, il faut pratiquer ces vertus et mettre notre cœur en parfait accord avec elles.

Je n'ai jamais fait un pas sérieux dans la voie que le Seigneur m'a tracée sans qu'il ne m'ait applatie aussitôt, comme pour m'empêcher d'avancer, mais c'est un signe certain que je fais ce qu'il veut. »

Puis, revenant au point de départ :

« Sans doute, l'épreuve est très rude, mais je n'en suis nullement troublée, je l'accepte ; ce sont ces circonstances qui nous font comprendre le prix de la pureté d'intention ; quand on agit pour Dieu, pour sa gloire, on peut être attaqué, mais jamais ébranlé ; on peut souffrir, mais être découragé ou reculer, jamais. Faisons notre profit de tout cela, c'est une haute expérience. O Jésus, Lumière éternelle, éclairez-nous toujours, empêchez-nous de nous écarter du chemin qui conduit à vous ! »

Ainsi s'emparait-elle des occasions propres à former son jeune conseil, à l'établir dans le vrai en éclairant son jugement.

« Ne vous inquiétez pas de moi, écrit-elle à Paris, j'ai offert à Notre Seigneur ces contradictions, petites injustices, toutes leurs conséquences. L'action de la grâce a tout adouci, je me sens dans une paix, une douceur d'impression, qui viennent en droite ligne du Cœur de Jésus. »

Le R. P. Gautrelet chercha à dissuader le P. Ramière et à obtenir de sa part un changement d'attitude. L'heure n'était sans doute pas favorable, car il écrivait peu après à M^{lle} de Sénislhac :

« Vous vous attendez à ce que je vous parle du P. Ramière ; il m'a répondu, en effet, mais je n'ai pas eu le don de le faire changer de sentiment. Je crois qu'il n'y a rien à faire pour le moment. D'abord, il ne peut pas reprendre les règlements tant qu'ils seront les seuls acceptés et on peut faire durer ce temps plus ou moins. L'avenir viendra plus tard guérir bien des plaies et arranger bien des choses. »

M^{lle} de Montaignac, qui connaissait le P. Ramière et ne comptait pas en vain sur son cœur, envoya M^{lle} de Sénislhac et M^{lle} Desgrand à Toulouse pour avoir avec lui une explication ne laissant place à aucun malentendu. Le résultat de cette visite fut de diminuer les inquiétudes. Voici en quels termes M^{lle} de Sénislhac, chargée des négociations, en rendait compte à l'une des conseillères absente :

« Pour ce qui est de Toulouse, j'espère que nous en serons quittes pour nos craintes et que les prières et mérites de notre Mère auront conjuré l'orage. Vis-à-vis du P. Ramière, je me suis attachée à trois choses : 1° à lui prouver que nous n'avons pas varié, mais progressé ; 2° qu'on n'avait jamais eu la pensée de faire quoi que ce soit à son insu, que d'ailleurs nous ne nous sommes jamais trouvées à son égard en aucune autre dépendance que celle de l'affection

et de la reconnaissance ; 3° que la Pieuse-Union était maintenant un corps constitué dans la sainte Église, ayant des amis dévoués dans l'épiscopat et des membres suffisamment attachés à leur vocation et à leur nom pour les défendre jusqu'à extinction. Nous avons tâché surtout de toucher le cœur, par cette si parfaite, vaillante et fidèle affection de notre Mère, que nous nous sommes efforcées de montrer un peu ce qu'elle était, en parlant de la profondeur de la blessure actuelle. Le saint homme qui est notre vice-directeur (le P. Demartial) comprend tout, voit comme nous et usera de toute son influence pour arrêter les divisions. »

Tout faisait espérer une solution satisfaisante. Sans se déjuger, le P. Ramière battait doucement en retraite, laissant seulement planer, selon l'expression du P. Gautrelet, une « petite menace sur les têtes ». Le Père renonça bientôt à créer de nouveaux centres ; seules, les agrégations de Tulle et de Montauban, fortement influencées, se détachèrent de la Pieuse-Union. Montauban devait rentrer au bercail peu après la mort du P. Ramière.

Cet événement avait trop émotionné Louise-Thérèse pour qu'un redoublement de souffrances n'en fût pas la suite. Cette frêle constitution, doublée d'une rare délicatesse de cœur, subissait toutes les impressions au degré extrême. Les douleurs physiques, si déprimantes pour le moral, en recevaient cependant un renfort d'énergie qui permettait à l'un et à l'autre d'atteindre le maximum de souffrance voulu par le divin Maître. Cette souffrance était comme la rançon des dons de Dieu, la matière constante d'oblation.

« Inutile de vous dire, écrit le P. Gautrelet à M^{lle} de Sénisilhac, combien je ressens vivement les tortures de cette âme d'élite à laquelle vous rattachent des liens si intimes et qui est loin de m'être étrangère. Sa confiance en moi (que je voudrais mieux justifier) vous le fait assez comprendre. Dieu en la frappant nous frappe tous, et ses souffrances sont ressenties par tous les membres de la Pieuse-Union. C'est ce qui me persuade qu'il y a dans cette conduite de Dieu, en apparence si sévère, un dessein de miséricorde et un gage de grâce spéciale. »

En dépit de l'habitude que le bon Père avait de voir souffrir la chère victime, l'inquiétude le gagnait, et peu de jours après il écrivait de nouveau :

« Je ne peux me défendre d'une crainte que Dieu semble prendre plaisir à confirmer et à fortifier ; nous sommes accoutumés, il est vrai, à voir le travail de la grâce se faire dans votre si aimée mère, et par elle, dans sa famille spirituelle, par le grand instrument de la croix, mais on se demande si la nature résistera à ces douleurs unies à une si grande faiblesse. »

Elle résista encore, et cherchant comme toujours à tirer de l'épreuve la lumière que la grâce y attache, elle conclut une fois de plus à l'urgence d'appuyer la Pieuse-Union sur des règlements qui la mettraient à l'abri des empiètements. Elle pressa donc le travail du P. Gautrelet, qui, terminé en 1883, put être soumis à l'Assemblée générale réunie à cet effet le 10 juillet.

Le révérend Père ouvrit la réunion par une conférence propre à éclairer les questions mises en délibération, questions qui, constituant la Pieuse-Union, comme nous l'avons dit, sur

de solides bases, n'en atteignaient ni l'esprit ni le but. De nouveaux moyens de perfection étaient offerts à ses membres ou plutôt accordés à leurs pressantes sollicitations.

« La Pieuse-Union ne change pas, dit le Père, elle reste ce qu'elle a toujours été, une société dévouée au Sacré Cœur de Jésus et au salut des âmes. Chez elle, l'amour de Notre Seigneur est invariable... Les âmes demandaient à voir le chemin de leur perfection plus clairement tracé ; l'heure est venue de répondre à l'attente générale, en mettant en lumière les moyens qui doivent nous aider à réaliser le but de la Pieuse-Union. »

Le Père demanda à Louise-Thérèse, malgré le douloureux état de sa santé, le grand effort de présider elle-même cette importante assemblée ; une simple invitation en une circonstance aussi grave fut un ordre pour la courageuse victime, qui supporta avec son héroïsme accoutumé la fatigue extrême de ces longues séances. Elles absorbèrent trois journées, durant lesquelles une réunion générale condensait les travaux de chaque commission ; à la fin de la dernière assemblée, notre vénérée Mère Louise-Thérèse résumant elle-même le travail accompli, en soumit les différentes décisions à un vote d'ensemble qui clôtura l'Assemblée générale. Rien ne saurait rendre l'intérêt qu'elle sut donner à ces réunions pour elle si fatigantes ; la grâce était répandue sur ses lèvres et les cœurs suspendus au sien. Jamais elle ne laissait passer l'occasion d'une parole à propos, d'un sourire aimable, interprétant pour l'encouragement de toutes les sentiments et les besoins de chacune.

Le dernier jour, brisée par l'effort, on crut qu'elle serait incapable d'assister à la séance finale ; mais la grâce d'état qu'elle avait implorée et l'habitude de lutter contre le mal triomphèrent une fois de plus ; aussi put-elle dire justement en ouvrant la séance, ces paroles que son visage ne justifiait que trop : « Je vous apporte les restes de ma faiblesse. »

La lecture des règlements concernait les obligations particulières. En lisant celles de la Directrice générale, l'émotion de M^{lle} de Sénisilhac lui voila la voix et ses larmes l'obligèrent à s'arrêter un instant. En présence du poids si lourd qui pesait sur cette Mère presque expirante et pourtant si forte, à la pensée de la séparation qui s'imposait si prochaine, son cœur ne put se défendre d'un sentiment que nous partagions toutes. Le courage de Louise-Thérèse ne faiblit point, elle alla au bout de cette longue et importante séance sans se départir de sa possession d'elle-même. Le vote rallia toutes les voix ; et lorsqu'il fut demandé que son assistante veillât à l'empêcher d'excéder ses forces, Louise-Thérèse sourit et répondit : J'ai ce qu'il faut pour faire mon travail ; quand je n'ai plus de forces, je donne ma faiblesse et Dieu la prend. »

Alors, dans un indicible élan de vénération les membres de l'Assemblée implorèrent de M^{lle} de Montaignac, la maternelle bénédiction qui scellait à jamais *I'Unum Sint* de notre Pieuse-Union.

Le lendemain matin 13 juillet, l'action de grâces et l'oblation s'exprimèrent au saint Sacrifice de la Messe célébré par le révérend Père Gautrelet. Seule, la place de Louise-Thérèse resta vide ; comme toujours lorsqu'il s'agissait de recueillir une consolation, elle s'unissait de loin à cette fête. Le Maître lui disait déjà : « C'est assez pour toi d'avoir préparé... » En sortant de la chapelle, deux d'entre nous, sans s'être donné le mot, se retrouvaient à genoux près du lit de la sainte victime qui, abîmée dans son humilité, rompit le

silence en disant : « Je demande pardon à Dieu... » On ne la laissa pas achever, mais elle ajouta : « Je n'ai rien fait. Dieu s'est servi de ma faiblesse. » La joie profonde qui dominait à cette heure toutes ses souffrances illuminait ses traits. « Je suis bien heureuse, continua-t-elle, que mes Oblates aient aujourd'hui rendu un hommage complet au Sacré Cœur ; jusqu'ici il avait été incomplet. Ma sainte tante a dû tressaillir d'allégresse. » C'est la première et dernière fois que Louise-Thérèse employa cette expression : « Mes Oblates » ; elle ne le fit sans doute pas sans motif, car il n'est rien qu'elle ait, en toutes circonstances, évité avec plus de soin que de s'approprier la moindre parcelle de l'œuvre divine ; elle n'avait sur ce point, comme sur tous les autres, jamais de distractions.

Le répit accordé au moment de la réunion générale n'avait pas été bien long ; le mois d'août fut douloureux sans augmenter notablement les inquiétudes ; elle put recevoir quelques visiteurs et « supporter » sa fête, selon son expression. Ce n'était pas peu de chose, en effet, que le mouvement de la Saint-Louis ; toutes les préoccupations filiales de l'année se concentraient sur cette journée où chacun, à sa manière, avait la permission de traduire son amour et le droit d'être admis auprès de « Bonne Mère ». Nous trouvons sous sa plume le compte rendu d'une de ces fêtes, dont on ne pourrait soupçonner le poids en lisant cette lettre pleine d'entrain et de maternelle condescendance :

« J'échappe à toutes sortes de préoccupations et occupations, ma toute chère enfant, pour vous dire la douce joie que m'a causée votre lettre, et la pensée que vous étiez vraiment au milieu de vos amies vendredi, lorsqu'elles sont venues m'offrir leurs vœux et les vôtres, à l'occasion de la Saint-Louis. Votre chère malade m'était bien présente aussi. Vos gâteries à toutes deux m'ont fait parler de vous à chaque personne de la maison, petite ou grande. Et votre magnifique calice, voilà une surprise charmante, vous le verrez quelque jour et votre bonne mère aussi.

» Dans la matinée, vos amies sont venues avec de beaux bouquets et une tendresse qui touche toujours à nouveau mon cœur. Un peu plus tard, nos orphelines, auxquelles Jeanne de F... avait appris un chant délicieux, et je vous assure que sa peine n'a pas été perdue. Une autre enfant m'a adressé des souhaits de fête en vers, envoyés par ma Sabine ; toutes m'apportaient un dessus de lit, œuvre de leurs mains habiles et laborieuses. Ce petit monde était aux anges. Ensuite, nos Samuels, en grande tenue, chacun avait son compliment ; par exception, Joseph en surplus m'a fait un sermon et m'a donné avec un sang-froid imperturbable sa bénédiction... Pour conclure, petit Honoré est arrivé chantant :

*Je suis un petit garçon de bonne figure
Qui aime bien les bonbons et les confitures...*

» La timidité lui a pris sur les nerfs et il a poursuivi sa chanson en pleurant, sans vouloir en laisser un mot ! J'ai mis un nougat dans sa bouche pour l'apaiser, excellent calmant. La fête a été close la veille par la bénédiction du vénérable Père, dont la présence est pour moi un très grand bonheur, et le 25, Messe, Salut solennel, etc. Voici le récit imparfait de ces joies

pures de la famille, vous les désiriez et vos amies sont si accablées de travail que j'ai voulu vous les dire moi-même. »

Cette lettre délicieuse était suivie trois jours plus tard des plus cruelles inquiétudes.

« Je vous ai envoyé un télégramme avant d'avoir reçu le vôtre, écrivait M^{lle} Maupetit, tellement je comprenais que votre cœur en était avide ! Quelle journée nous avons passée ! Je n'en perdrai jamais le souvenir, tellement mon angoisse a été grande. Nous avons passé la nuit auprès de cette Mère chérie, qui se mourait entre nos bras, étouffée par la congestion au cœur. Elle a reçu le saint Viatique dans la soirée. Nous étions réunies autour de ce lit de souffrances inexprimables. Ah ! que l'on prie bien dans ces moments-là ! Le P; Gautrelet a passé sa journée au petit salon pour donner tous les secours de son ministère ; le docteur est venu six fois, il ne nous donnait aucun espoir. Vous jugez de nos larmes... Enfin, Dieu a eu pitié de nous, la crise a pris fin par degré, et l'inquiétude a fait place à l'espoir. Notre chère malade m'a dit ce matin : « Dieu fait toutes vos volontés ; il vous obéit, vous m'avez rattachée à la vie... C'est une belle œuvre que vous faites !... » Avec quelle effusion j'ai baisé ces mains si chères, le déchirement était si profond que l'on ne pouvait vivre sous une pareille étreinte. Que la force des liens spirituels est grande ; qui m'eût dit que je pourrais encore aimer ainsi après avoir sacrifié tout !... »

Deux jours plus tard, elle continuait :

« Notre Mère a pu lire toute seule votre petit mot, c'est vous dire qu'elle est vraiment mieux, elle a dormi cette nuit quelques moments à plusieurs reprises. Quelles actions de grâces ne devons-nous pas à Notre Seigneur, qui a entendu nos cris de détresse et exaucé nos prières ! Je crois qu'il n'y a pas lieu de venir, vous pouvez absolument compter sur moi. En cas de danger, je vous traiterai toujours comme je voudrais l'être si j'étais éloignée de cette Mère ! Je la regarde de plus en plus comme une relique vivante... C'est bien votre avis à vous aussi. »

Devant l'aggravation de cet état et malgré les déceptions qui, à toutes les époques, avaient marqué les assauts de prière, le R. P. Gautrelet décida qu'il fallait tenter un grand moyen, faire une neuvaine qui pénétrât le ciel. Louise-Thérèse, toujours prête à obéir, se montra toute disposée à entrer dans les vues du Père, et l'on chercha avec elle le plus puissant intercesseur ; on parla de M. Dupont, de beaucoup d'autres, mais Louise-Thérèse trancha le débat, disant : « Si l'on veut me mettre en ferveur, il faut s'adresser au Sacré Cœur, à MON *Jésus* (son Saint à elle), je serai sûre alors de prier avec dévotion. » C'était la lumière.

On adopta donc comme prières officielles de la neuvaine les litanies du Sacré Cœur et la prière de Mgr Dufêtre. Grande liberté fut laissée à la dévotion privée.

Louise-Thérèse, comme elle l'avait promis, se mit « en ferveur » ; elle écrivait à M^{lle} de Sénislhac :

« Nous voici en prières... je jouis profondément d'implorer et de faire implorer la divine miséricorde du Cœur de Jésus, et vraiment je serai charmée qu'il daigne guérir mon genou pour donner encore plus d'élan à la dévotion qui est la dévotion par excellence, surtout pour des Oblates.

» Après ce grand intérêt, j'ai celui d'être soulagée d'un mal qui ajoute d'une façon bien gênante à la captivité imposée par mes autres maux si terribles lorsqu'on a à travailler. Le mot terrible est mal trouvé, il ressemble à une plainte, et Dieu sait si tout ce qu'il m'envoie m'inspire le respect de l'amour véritable et apporte avec soi le degré de grâces surabondantes que sa divine miséricorde tient en réserve pour tous les misérables, en particulier pour les enfants de son Cœur. Donc bénissez-le, aimez-le, livrez-vous, confiez-vous sans mesure. »

Si la chère victime fut peu soulagée par ces prières, sa vie en fut peut-être prolongée, et, du reste, très habituée au résultat, elle s'en montra aussi peu émue qu'occupée, continuant à tirer de ce douloureux état la somme d'efforts dont une grâce puissante la pouvait seule rendre capable.

Une émotion bien inattendue devait marquer l'entrée de l'année 1884, la mort inopinée du P. Ramière qui, mettant en deuil la grande famille de l'Apostolat de la Prière, atteignait les nombreux amis du zélé religieux. Louise-Thérèse n'avait cessé, malgré l'épreuve, de compter parmi les plus fidèles ; nous en avons le témoignage dans les lettres qu'elle adressait à cette occasion à M^{lle} de Sénislhac :

« La mort du P. Ramière m'a bien surprise et bien affligée... J'ai prié et fait prier pour lui toute la maison ; le saint Sacrifice a été offert ; enfin, nous l'avons traité en ami respecté et regretté comme nous l'aurions fait autrefois... Les serviteurs de Dieu peuvent avoir des dissentiments sur les choses qui passent, mais la parfaite charité demeure au fond de leurs âmes, j'en suis persuadée. Tout nous prouve que nous devons supporter avec calme, douceur, soumission et confiance en Dieu les épreuves et douleurs qu'il permet. »

Et le lendemain, revenant sur cet événement, elle ajoutait :

« J'ai prié déjà bien souvent pour mon ancien ami, le P. Ramière. Quelle perte pour l'Apostolat et le bien de tant d'âmes ! Il est arrivé au jour de la récompense, et je pense à son bonheur avec une douceur infinie. Cette belle âme voit bien à présent que j'aurais voulu lui épargner toute contrariété et que, pour avoir été si sensible à certaines sévérités, il fallait que je lui fusse bien dévouée. Cela n'empêche pas que j'ai eu tort d'être si sensible, de me charger d'une peine si vive. Tout passe vite, nous ne sommes jamais assez reconnaissantes des humiliations, des peines et des souffrances auxquelles nous sommes soumises. »

Quelle lumière jette ici Louise-Thérèse sur ses dispositions touchant l'une des épreuves qu'elle sentit le plus douloureusement ! Quelle mesure dans tous ses termes ! quel exposé des sentiments vrais de son cœur, vide non seulement de tout ressentiment pénible, mais pénétré des grâces dont l'a enrichie la souffrance !

Le R. P. Ramière fut frappé le 4 janvier 1884. Il venait de dire la sainte Messe et allait commencer sa matinale correspondance. La lettre qui suit, écrite par Louise-Thérèse le 31 décembre précédent, était ouverte sur sa table ; une heure plus tard vraisemblablement, elle aurait eu sa réponse :

« Mon révérend Père, puisqu'il a plu au Seigneur de me laisser ici-bas jusqu'à ce jour, malgré toute probabilité contraire, j'en veux profiter pour me recommander à vos saintes prières et vous offrir mes vœux les meilleurs pour l'année qui va s'ouvrir. Que le Cœur de Jésus vous accorde ses grâces les plus précieuses, qu'il accroisse sans cesse votre amour pour lui et votre zèle pour les intérêts de sa gloire (s'il est possible), et que, par surcroît, il vous donne une bonne santé. Si, après toutes ces faveurs, cette souveraine bonté incline votre âme à reprendre quelque chose de la grande bienveillance que vous aviez autrefois pour moi, je serais parfaitement satisfaite. Dans quelques jours, j'aurai la consolation de vous envoyer un exemplaire de nos Règlements ; il m'est impossible de croire que vous n'appréciez pas les bons sentiments qui me guident en cette rencontre comme en tout ce qui a rapport à vous, mon bon Père. Notre Seigneur a permis l'épreuve dont vous avez été pour moi l'instrument, mais nous ne voulons que lui, sa gloire, l'accomplissement de sa volonté, nous nous rencontrerons à ses pieds infailliblement ; personne plus que moi n'a besoin de la surabondance de ses divines miséricordes ; je l'attends donc avec une pleine confiance. »

Le P. Ramière, nous l'avons dit, n'eut pas le temps de répondre, mais le Cœur infiniment délicat de Jésus tint à rapprocher dans une pensée suprême, nous pouvons le conjecturer après le P. Demartial, ces deux âmes qui ensemble avaient tant et si bien travaillé pour sa gloire !

Comme épilogue à tout ce que nous venons de dire, M^{lle} Maupetit écrivait quelques semaines après : « Nous faisons, en petit comité, une neuvaine au P. Ramière, pour qu'il nous amène des dévouements... C'est digne de notre Mère : voilà bien la rancune des saints ! »

En attendant les fruits de la neuvaine en question, Louise-Thérèse allait rendre à Dieu le trésor qu'il ne lui avait que prêté, sa chère et douce Maria Seguin. Nous l'avons laissée au moment où, par un effort surhumain de courage, ou plutôt par un miracle d'amour filial, elle arrivait à Montluçon pour y mourir sous la bénédiction de Louise-Thérèse dans les bras de la Pieuse-Union.

« Nous avons notre Maria depuis hier, écrit-on du Berceau, je viens vous faire partager cette émotion douce et poignante. L'abbé Seguin nous l'a conduite, toute la famille craignait tellement un événement fatal en route, qu'on a tenu à ce qu'elle ait un prêtre pour l'assister. La joie de revoir Montluçon lui a rendu des forces. « Je suis au port, nous a-t-elle dit, quelle crainte j'ai eue de ne pas y arriver ! » Nous nous sommes mises à l'œuvre pour obtenir un miracle. »

.....

Telle n'était pas la volonté divine. Les signes précurseurs de la mort s'accroissaient chaque jour, les heures de la chère petite victime étaient comptées. Qui dira ce que furent pour

Louise-Thérèse les inquiétudes et les sollicitudes des derniers jours, les émotions de la dernière entrevue ! Chaque jour on apportait la mourante près du lit de la martyre ; Maria venait puiser là la force d'un sacrifice que tout contribuait à lui rendre difficile, Louise-Thérèse dominait sa sensibilité pour encourager sa fille et la préparer au grand combat.

Le 18 juin, Maria la quitta pour ne plus revenir ; nous verrons toujours le regard anxieux et ému de la Mère, suivant, aussi loin qu'il put l'atteindre, l'enfant qu'elle ne devait plus revoir.

Le 20 juin, fête du Sacré Cœur de Jésus, à 2 heures du matin, Maria eut une faiblesse qui ne laissa aucun doute sur l'imminence du danger. Le R. P. Clavé, de la Compagnie de Jésus, qui prêchait le triduum préparatoire à la fête, lui apporta une dernière fois la sainte Communion ; son regard, un instant voilé, s'illumina à l'approche du très saint Sacrement ; elle tendit les bras à l'Hostie sainte et se livra au Sacré Cœur d'une voix ferme. Après quelques minutes d'une action de grâces qui ressemblait à une extase, Maria dit à celle qui la soutenait : « Quelle joie m'inonde... soyez fervente et vous verrez !... » Le P. Gautrelet étant entré dans la chambre, elle lui demanda de lui redire son psaume chéri : *Laetatus sum*, puis jetant un regard sur le Christ placé au pied de son lit : « O Jésus, dit-elle avec un accent d'ineffable reconnaissance, merci, merci... merci de votre croix ! »

Elle demanda encore le *Suscipe*, puis à la proposition faite de réciter le *Magnificat* : « Chantez-le donc, si vous en avez le courage », répondit-elle. Le P. Gautrelet lut les dernières prières auxquelles l'angélique mourante répondit avec attention, puis rassemblant tout ce qui lui restait de force, elle cria très haut dans le solennel silence qui précède le dernier soupir : « O Jesu... veni... veni... veni... »

Sa tête s'inclina sous la bénédiction de Louise-Thérèse apportée par M^{lle} de Sénishac et doucement, à l'aurore de la fête du Sacré Cœur, les premiers rayons du soleil transfigurant sa dépouille mortelle, « la fleur de notre Pieuse-Union », selon l'expression du P. Gautrelet, allait prendre possession du ciel des Oblates.

L'Époux des âmes vierges avait cueilli le premier lis de son parterre... Nous avons inauguré la grande veille de la nuit du Sacré Cœur.

.....

« Que nous rendra le Seigneur pour lui avoir donné Maria ? » s'écria Louise-Thérèse, le cœur déchiré, les yeux pleins de larmes, mais l'âme débordant de paix et de joie même, à la pensée de la gloire où entraît son enfant bien-aimée...

Son âme suivit son âme, et, par une grâce dont Dieu favorise souvent ses amis, il lui fut donné d'entrevoir son bonheur. « J'ai vu ma Maria, dit-elle le lendemain de sa mort à l'une de ses filles, comme elle est belle ! » et l'expression et le sourire céleste qui accompagnaient ces mots en soulignaient la portée.

Comme on lui demandait quelques explications, elle répondit à peu près exactement ceci :

« Je l'ai vue d'abord comme dans un premier ciel, elle était heureuse et me paraissait être auprès de la sainte Vierge, que je ne vis pas, cependant, mais je crois être sûre qu'elle était là. Maria était brillante et vêtue d'une robe transparente rappelant un peu la gaze de

Chambéry, mais plus claire et plus brillante encore... Elle souriait et paraissait heureuse, puis je la vis qui montait... montait... »

Elle s'arrêta là ce jour-là ; peu après, sur une nouvelle question posée, Louise-Thérèse répondit : « Elle monte toujours... »

« Maria est bien haut, dit-elle au P. Gautrelet, je ne doute pas de son bonheur ! »

Les visions se renouvelèrent plusieurs jours de suite ; mais il était difficile d'obtenir qu'elle en parlât. Ces faveurs avaient pour effet de la plonger plus avant dans l'abîme de son néant. La voie de la foi lui semblait préférable, parce qu'elle était plus sûre ; elle s'y complaisait et redouta toujours pour ses filles les illusions qui peuvent accompagner ces sortes de privilèges. Nous disons les illusions, mais non les grâces ; elle était trop respectueuse des droits divins pour manifester jamais une préférence ou une répugnance devant aucune des volontés de son Maître. « Je trouve que toutes les grâces sont extraordinaires », disait-elle volontiers, quand on lui en parlait, mais pour elle la plus précieuse était celle qui augmentait dans une âme l'esprit de foi, l'humilité, l'amour désintéressé.

A l'annonce de cette mort prédestinée, le R. P. Gagniard, qui avait dirigé Maria Seguin et apprécié le trésor que nous perdions, écrivait :

« Ah ! oui, sainte et bien angélique enfant, âme d'une ravissante beauté et que la maladie semblait chargée non de détruire, mais de transfigurer ! J'ai eu la consolation de la voir une dernière fois à Lyon. Vous pensez bien que je n'ai pas voulu lui parler de guérir, j'aurais eu honte de cette pensée ; je lui ai simplement dit de prendre chaque jour comme une étape vers le ciel sans regarder le suivant ; et cette pensée la rendait si heureuse. Sa mort, le jour même de la fête du Sacré Cœur, est une récompense non seulement pour elle, mais, laissez-moi vous le dire, aussi pour vous, qui avez embelli et sanctifié les dernières années de sa vie, qui avez comblé ses ardents désirs, par votre sainte association, que le Cœur de Jésus a certainement bénie, honorée, aimée, en lui confiant une telle âme. »

Plus d'une grâce spirituelle et temporelle fut due à l'intercession de cette âme qui introduisait la Pieuse-Union au ciel. Le P. Croibier, atteint d'un mal à la jambe qui le rendait très infirme, écrivait le 9 décembre 1894 :

« J'ai pu fléchir le genou jusqu'à terre sans la moindre peine, c'est une grâce dont je bénis le bon Dieu et que je lui ai demandée par l'intercession de la chère Maria Seguin ; je me suis senti porté à l'invoquer en lisant dans la vie du P. Gautrelet quelques lignes que lui a consacrées le Père B..., et vous voyez que je n'ai qu'à m'en féliciter. Si vous avez un souvenir de la douce et angélique enfant qui m'a obtenu la guérison de mon genou, je le recevrai avec reconnaissance. »

CHAPITRE III

LA PIEUSE-UNION (*suite*)

Louise-Thérèse s'occupe de la formation de ses filles. – Sa fermeté et sa bonté. – Leçons de charité et d'humilité. – Son apostolat dans sa famille. – Fondation de la maison de Lyon. – S. Ém. le cardinal Caverot. – Nouvelles inquiétudes de santé. – Saint Benoît Labre. – Épreuves intimes. – L'amour immole sa victime.

LE départ pour la patrie de sa chère et céleste Maria laissa au cœur de Louise-Thérèse une double souffrance, celle de la séparation douloureuse qui en fut la conséquence et un désir, avivé encore par ses communications avec le ciel, de dépenser à la gloire de son Maître chacun des instants qu'elle devait encore passer sur la terre.

Rien ne l'intéressait en dehors, et les accroissements mêmes de sa famille spirituelle ne la touchaient que dans leur rapport avec les intérêts divins. « Cela m'intéresse, l'avons-nous entendu dire, comme une chose qui touche la gloire de Dieu, mais non comme une chose qui m'est personnelle. » Mais, parce que cette gloire était inséparable de ses efforts, elle consumait sa vie dans le labeur épuisant de l'amour qui revêtait deux formes inséparables et distinctes : la souffrance sans trêve et le travail sans repos. « J'ai comme un effroi et un respect de chacune de mes heures, disait-elle ; je sens que Dieu me les donne en dehors des voies ordinaires ; je vis parce qu'il veut que je vive », et comme toutes les fois qu'elle s'oubliait à dire un mot qui pouvait attirer l'attention, « je ne sais pas, ajoutait-elle, comment le bon Dieu peut supporter une personne aussi ennuyeuse que moi. »

Le 31 juillet 1884, fête de saint Ignace, à l'heure matinale où, après avoir conversé avec son Dieu, elle reprenait conscience de ses devoirs, elle disait :

« J'ai demandé deux choses à saint Ignace pour mes filles : son esprit d'oraison et la passion de la gloire de Dieu ; la gloire de Dieu pour une Oblate, c'est la volonté de Dieu, et la volonté de Dieu, c'est la sainteté. Je lui ai demandé encore pour toutes la correspondance à la grâce ; vous avez été très particulièrement préparées et appelées, mais il y a un abîme entre celle qui est fidèle et celle qui ne correspond qu'imparfaitement. Dieu ne choisit pas ses instruments en aveugle ; s'ils ne sont pas fidèles, il les rejette... Que d'âmes appelées à la perfection et qui n'y ont pas répondu ! »

La formation et la sanctification de ses filles étaient donc à cette heure la préoccupation dominante de la courageuse fondatrice. Ses ambitions pour toutes étaient grandes, comme son désir de glorifier son Maître et le maternel amour qui les inspirait. Ses rapports avec chacune seraient un inépuisable sujet à traiter ; ils renferment de ravissants secrets et furent empreints d'un charme incomparable. « J'ai un petit foyer incandescent dans

l'âme », disait-elle, et comme le propre du feu est de brûler, il n'en est aucune qui l'ayant approchée n'ait senti son cœur s'échauffer au contact du sien.

Nous l'avons dit, nul ne savait aimer comme elle, mais elle aimait sans faiblesse et le meilleur témoignage qu'elle en donnait à une âme était de l'éclairer sur ses vrais besoins. Elle ne se laissait jamais arrêter par l'affection qu'elle portait ; c'est à l'égard même de celles qu'elle chérissait davantage qu'elle remplissait plus consciencieusement ce devoir, quoi qu'il pût lui en coûter. « Remerciez Dieu que je vous aime assez pour avoir le courage de vous dire la vérité », répétait-elle volontiers ; mais cette vérité, si elle la disait sans phrase, ne voulant pas faire à l'âme l'injure de ménager son amour-propre, elle savait l'envelopper d'une charité qui n'en paralysait aucunement les bons effets.

« Notre vocation est une vocation d'amour ; si nous reprenons, si nous faisons couler les larmes, ce ne doit être que par amour. »

L'exemple soulignait la leçon. Quand parfois Louise-Thérèse se montrait véhémement dans ses avis et corrections, c'est que la gloire de Dieu et le bien des âmes y étaient également intéressés. « Je ne lâcherai pas mon aiguillon, disait-elle ; plus j'aime une âme, plus je la pousse. Une supérieure n'est bonne à quelque chose qu'autant qu'elle aide à mourir à soi-même. »

Sa perspicacité naturelle, jointe à la grâce de pénétration qu'elle recevait, lui rendait très saillants les défauts que son affection maternelle lui faisait une loi de démasquer sans pitié. « Du reste, dit un témoin bien autorisé, elle savait immédiatement prouver que le reproche ne diminuait point l'affection et que, pour avoir été éclairée sur ses défauts, on n'avait pas baissé dans son estime. » Sévère pour les fautes, elle était très indulgente pour les coupables ; ses observations toujours justes et nettes portaient si bien la lumière que l'on n'éprouvait point, en l'écoutant ce sentiment instinctif qui s'élève dans l'âme sous l'influence d'un reproche même très mérité.

« Ses actes, ses encouragements, comme ses réprimandes, a dit M^{lle} de Sénislhac, étaient pénétrés de la charité la plus forte et habituellement la plus suave ; tout en elle provenait de l'amour, l'énergie comme la douceur. »

Toutes les filles de Louise-Thérèse signeraient volontiers ce témoignage, qui répond à ce que chacune a éprouvé un jour ou l'autre auprès de ce lit où l'on ne venait jamais en vain chercher la vérité et le courage de se vaincre. A celles qui, retenues au loin, exerçaient dans la famille l'influence du zèle et du dévouement qu'impose à toutes l'appartenance au divin Cœur, Louise-Thérèse ne ménageait pas non plus la lumière. Sa correspondance est là pour attester avec quelle sûreté de jugement, quelle énergique simplicité, elle conseillait, encourageait et, quand il le fallait, réprimandait. Elle formait les âmes avec le soin que nécessitait leur situation spéciale et si elle savait se montrer large quand elle se trouvait en face de difficultés réelles et d'une vraie générosité, elle était habile à découvrir les ruses de l'amour-propre ou de la paresse et ramenait promptement dans le chemin du devoir.

A une âme forte, courageuse, mais très exposée dans un milieu plein de dangers et de séductions, elle annonce la mort foudroyante d'un ami commun et en tire les enseignements qui s'imposent : « La mort frappe tout autour de nous ; écoutons bien la voix de Notre Seigneur, qui nous dit qu'il faut être prêts, qu'une seule chose est nécessaire, que si quelqu'un

l'aime, il l'aimera aussi et se manifestera à lui, que la vie n'est qu'un passage, etc. Soyons donc remplis de foi, d'énergique charité envers le prochain et du plus généreux amour pour Dieu. Tendez sans cesse à la perfection, vous êtes appelée ; Dieu l'attend de vous ! »

A une pauvre victime clouée sur son lit de souffrance, Louise-Thérèse envoie tout à la fois réconfort et encouragement :

« Vous avez souffert, vous souffrez encore !... Vous avez reçu l'intelligence du don précieux de la Croix... Vous savez bénir notre Père céleste de m'avoir associée (si peu que ce soit) aux souffrances, aux expiations de son divin Fils... Vous êtes pressée de rendre grâce à ce doux Sauveur, époux sacré de nos âmes, d'avoir daigné m'admettre, comme vous, à cette union merveilleusement féconde qui se consomme sur la croix. Comment voulez-vous que je reste indifférente aux témoignages d'une charité si vraie et que je ne ressente pas pour vous une affection toute particulière ? Eh ! qui donc pourra nous séparer désormais ? Nous marchons dans le même sentier, nous appartenons à la même famille, nous courons au même but.

» A l'exemple des premiers chrétiens, nous suivons Jésus au Thabor, à Gethsémani, puis nous nous établissons avec lui au Calvaire ; c'est là que son sang rédempteur coule plus abondant sur nos âmes et leur donne la fécondité pour l'apostolat qu'elles doivent remplir pendant leur passage en ce monde. Qu'il soit à jamais béni, aimé, glorifié. »

A une âme très bonne, mais sujette à la dissipation et aux entraînements d'une activité trop naturelle, elle indique le frein qui sauvegardera son recueillement et réglera ses affections

« Mon silence ne m'a pas empêchée, au contraire, de penser à vous, de prier pour vous... O vie intérieure, vie qui nous unit à Jésus-Christ et en lui pour sa gloire, vos charmes sont pénétrants et que les affections humaines semblent peu de chose quand on les compare à cette sainte amitié, tendre et forte, où le plus profond dévouement remplace les recherches d'un amour-propre secret, qui cause tant de troubles et donne si peu de sécurité à l'âme !

» Demeurons bien près du divin Maître, écoutant ses leçons, recevant la lumière et la force de son Cœur tout amour. La très sainte Vierge nous montre la voie, saint Joseph nous y protège. »

A une autre, comblée de grâces, mais enchaînée à la vie du monde par une situation qui lui permettait d'exercer une réelle influence pour le bien, elle prêche le zèle et trace ses devoirs :

« Quel apostolat vous est offert, mon amie, lui écrit-elle ; comme il doit attirer votre cœur bien fait pour le comprendre, l'apprécier et s'y dévouer avec une constance, une énergie complète ! Il nous faut des saints dans le monde pour y conserver la foi au milieu de cette pauvre société française, si catholique par vocation et si légère dans ses principes et sa

conduite. Ne voudrez-vous pas répondre à l'appel du divin Maître et continuer à avancer dans la voie parfaite que suit votre âme ? »

A une mère très éprouvée dans ses affections maternelles, elle envoie ces lignes pénétrantes :

« Que vous dirai-je à ce sujet, sinon que le modèle des mères est à Bethléem et à Nazareth, tout radieux de la possession de sa gloire et de ses consolations, mais il est aussi et surtout au Calvaire... Cette divine Mère s'y tenait debout, dans une douleur sans pareille ; pourtant, nous n'en sommes pas là... Mais voyez combien les joies de la résurrection étaient proches... »

Elle laisse toujours l'âme dans la lumière et la confiance ; de toutes les situations tristes ou heureuses, sa grande foi tire des motifs d'espérance et des sujets d'actions de grâces.

« Chacune de vos associées, écrit-elle à une directrice d'agrégation, a une part de la croix, dites-vous ; cela ne m'étonne pas ; est-ce qu'une vraie Oblate du Sacré Cœur ne doit pas suivre Jésus partout jusqu'au Calvaire ? C'est en vérité notre plus grand honneur. »

Ses conclusions étaient sans réplique, parce que toujours elles étaient justes. Nous pourrions en multiplier les témoignages, mais nous n'avons voulu qu'indiquer la place que donnait Louise-Thérèse à l'apostolat si étendu et si fécond de la sanctification de ses filles.

Elle savait leur inspirer à la fois un respect auquel nulle n'était tentée de se soustraire et une tendresse dont elle ne repoussait point les manifestations spontanées. Personne ne savait comme elle se montrer maternelle, mais les témoignages de cette tendresse étaient toujours empreints de quelque chose de simple, de céleste qui les maintenait dans la limite que ne permettait pas de franchir la pureté qui leur était propre. Quand elle embrassait ses filles, elle accomplissait, disait-elle, un acte spirituel, c'était pour les bénir et attirer sur elles une nouvelle effusion de l'Esprit Saint.

« Quand je baise une de mes intimes, j'entends sceller ce tabernacle de l'Esprit Saint et en fermer l'entrée à tout autre amour » ; et sur ce baiser elle traçait une croix.

« Doux Maître, aimait-elle à dire alors. Ah ! bénissez cette enfant... Réglez dans votre petit royaume », et une silencieuse prière achevait l'entretien.

La douce chaleur de son cœur rayonnait au loin, et, de ce « lit de souffrance, partaient incessamment encouragement et consolation ; jamais elle ne repoussait une âme quand elle croyait pouvoir lui faire un peu de bien, et si, en objectant son état, on lui disait qu'on pourrait revenir : « Non, non, répondait-elle, c'est le moment de la grâce ; plus tard, il ne serait peut-être plus temps. »

Quelle part ne faisait-elle pas à celles qui, au prix de tant de difficultés et souvent d'innocents stratagèmes, s'arrachaient un moment à leurs devoirs de famille pour venir se retremper auprès d'elle ! Que de fatigues elle s'imposait joyeusement pour leur donner un temps dont elles étaient avides et assurer bien large à leurs âmes le trésor de grâces et de saints souvenirs qu'elles emportaient du Berceau.

« Quand je vois ces Oblates de réunion, ces chefs, pour ainsi dire, et que je vois combien elles sont fortifiées, renouvelées par leur séjour ici, je sens bien que c'est là qu'est le Berceau, là que Dieu a voulu placer *la grâce*. »

Les plus humbles avaient aussi leur droit d'entrée ; quel temps ne donna-t-elle pas aux petits chagrins de ses orphelines, avec quelle exactitude et justice ne faisait elle pas droit aux demandes qui arrivaient jusqu'à elle ! Des volumes ne suffiraient pas à relater les industries auxquelles recourait sa bonté, les formes qu'elle revêtait envers tous, les miracles qui prolongeaient ses journées ! Toujours occupée des autres, elle en oubliait ses propres besoins ; Dieu seul a compté les actes d'abnégation que nécessitait à toute heure cette vie livrée au cher prochain.

Ses attentions pour ses garde-malades étaient délicieuses ; elle s'imposait tout d'abord de demeurer gaie envers toutes et en dépit de toute souffrance, réagissant perpétuellement contre la tristesse, la lassitude inséparable de la maladie et des multiples privations qu'elle impose ; elle considérait l'amabilité comme l'« extérieur de la charité » et une forme très pratique de renoncement. La sérénité habituelle suppose, en effet, une dose rare d'empire sur la nature, d'oubli et de mépris de soi. C'est auprès d'elle qu'on venait se reposer, se dilater ; ce rôle elle le garda jusqu'à la fin ; deux jours avant sa mort, elle trouvait encore en ses maux eux-mêmes un moyen de nous égayer : « Comme vous allez vous ennuyer quand je ne serai plus là... Toi d'abord, tu es trop triste », disait-elle à M^{lle} de Sénislhac, qui cherchait, en vain, à refouler ses larmes.

Durant la nuit, elle était pleine d'industries pour que sa fidèle Rose se fatiguât le moins possible ; elle ne réclamait ses soins qu'à la dernière extrémité, et alors pour s'assurer qu'elle ne dormait pas, elle chantait à mi-voix le cantique si doux : « Jésus, Jésus. » « Je comprenais, dit Rose, qu'elle souffrait et je venais près d'elle. Mais, si j'étais endormie, elle aimait mieux souffrir que de me réveiller. Elle s'inquiétait si j'étais couverte et chaussée, craignant que je ne prisse mal. » Dans la journée, elle veillait à ce qu'on ne la dérangeât pas pendant ses repas, surveillait ses exercices de piété, cherchant toujours à la distraire. « Je lui fais une vie si triste, disait-elle, c'est si ennuyeux une chambre de malade. » Rose ne partageait pas cette opinion et aucun emploi ne fut plus ambitionné que le sien. Les enfants lui disaient souvent : « Rose, quand tu seras morte, c'est moi qui soignerai M^{lle} Louise. »

Mais si la charité fut le grand exemple de la vie de Louise-Thérèse, l'humilité fut la grande leçon qu'elle s'acharna, si l'on peut parler ainsi, à inculquer à ses filles. « L'amour meurt, disait-elle, où il n'y a pas d'humilité. »

Pour elle, l'amour-propre était de tous les ennemis le plus redoutable, le poison fatal qui, donnant la mort à tant d'œuvres saintes, les détourne de leur fin ; elle redoutait toujours qu'on ravît quelque chose à la gloire de son Maître et rêvait « une petite association où tout ce qui serait fait ne serait vu que de Dieu ». Aussi prêchait-elle sans cesse cette vertu qui doit caractériser les âmes consacrées au Cœur doux et humble.

« Ce que vous avez à faire, disait-elle à ses filles, c'est de vous anéantir, mais sait-on bien ce que c'est que s'anéantir ? Puis, vous songerez que vous êtes les membres de Jésus-Christ. Or, qu'y a-t-il de plus uni au chef que les membres ? Et vous feriez produire à ces

membres de Jésus-Christ des fruits d'orgueil et de vaine complaisance ! Oh ! je ne me suis jamais complue que dans mon néant, et je m'y réfugie sans cesse, trop peut-être, car je ferais mieux d'en sortir pour recommencer la lutte et m'élever à Dieu... mais je ne me plais que là. Il faut que nous soyons humbles ou que nous renoncions à la Pieuse-Union. » Rien n'attristait la servante de Dieu, on pourrait dire ne l'étonnait, comme la vue d'une âme se complaisant en elle-même, victime de son amour-propre et des ruses de l'ennemi. Elle qui comprenait tant de choses ne comprenait pas cela et n'avait pas souvenance qu'une tentation d'amour-propre ait jamais lésé en elle les droits divins : « Si nous savions comme nous sommes innocentes du bien que nous faisons... J'ai compris cela très jeune. »

Louise-Thérèse ne fut pas seulement humble, elle se laissait humilier et le trouvait juste ; elle voulait que Dieu fût à sa place ; pour cela, elle se tenait à la sienne qui, à ses yeux, n'était jamais assez bas. Nous l'avons vue maintes fois aux prises avec l'humiliation : cette humiliation fut la compagne de toutes les époques de sa vie et le terrain de toutes ses victoires. « Vive la destruction et la faiblesse, s'écriait-elle ; il y a longtemps que je le chante et le Maître le sait ; aussi, puisque tu l'aimes tant, dit-il, je t'en rassasierai. »

Un religieux s'entretenant un jour avec elle de l'avenir de la Pieuse-Union laissa échapper ces mots pour l'encourager : « Les Oblates grandiront. – J'espère qu'elles resteront petites, reparti-elle vivement, que les êtres croissent et se multiplient chacun selon son espèce, ce qui est petit doit rester petit. »

« L'humilité est le seul cachet qui ait de la sûreté. » Elle en fut jalouse pour sa famille spirituelle et tint à le lui assurer. « Aux épouses cachées est réservé le mépris », avait dit M^{me} de Raffin ; le ciel a enregistré ce vœu, dont la réalisation protège et gardera, nous l'espérons, l'humilité de la Pieuse-Union.

Louise-Thérèse donna l'exemple du travail sans repos, ne réservant rien de son temps. La prière, la correspondance, la direction de la maison et des œuvres, les affaires de la Pieuse-Union, les visites, le détail des besoins de chacune y avaient tour à tour leur place marquée, et (merveille qui n'est point nouvelle dans la vie des saints) les heures semblaient s'allonger pour contenir un programme auquel une journée ordinaire n'eût pu suffire. C'est ainsi qu'elle trouvait encore le moyen de travailler de ses pauvres doigts malades et que l'on en vit sortir jusqu'à la fin de petits chefs-d'œuvre de patience et de goût. Elle avait toujours un ouvrage sur son lit. Quand elle dut abandonner la confection des ornements ou le travail rémunérateur auquel elle apportait sa coopération, ne pouvant plus coudre ou broder, elle se livra au tricot et au crochet ; contrainte d'y renoncer, elle confectionna des centaines de petites images en fleurs séchées qu'elle vendait au profit de ses chères orphelines. Enfin, dans les derniers mois de sa vie, la paralysie de trois de ses doigts ne lui permettant plus de tenir aucun instrument de travail, elle imagina de petits paniers en papier-carton, dont elle faisait des lots de loterie ; le dernier est resté inachevé ! Qui pourrait décrire le respect qu'elle avait du *temps*, le soin qu'elle apporta à en utiliser les moindres heures ? Elle considérait justement le travail manuel comme une des formes obligatoires de la pauvreté à laquelle elle s'était vouée.

Quand Louise-Thérèse, travaillant ou souffrant, deux choses qui d'ailleurs n'allaient presque jamais l'une sans l'autre, avait pourvu à ses devoirs et rempli sa lourde tâche, elle

trouvait encore le loisir de se prêter aux siens, de leur prodiguer non seulement les témoignages de son affection, mais l'appui et le conseil qu'ils venaient chercher auprès d'elle.

Le mariage de son neveu Camille de Kergaradec tint grande place en ses dernières années dans ses préoccupations. Cet événement devait couronner en quelque sorte la tâche maternelle à laquelle, en aucune circonstance, elle ne s'était dérobée. Elle avait hâte de lui voir une compagne qui, en assurant son bonheur, permît à son cœur de mère de se reposer en toute sécurité. De quels soins n'entoura-t-elle pas ce choix, avec quelle ferveur ne demanda-t-elle pas à Dieu de le diriger ! Ce ne fut qu'après s'être assurée par elle-même des qualités de la jeune fille et reconnu en elle les vertus qui font l'honneur d'un foyer, l'épouse et la mère chrétienne, qu'elle rapprocha ces deux cœurs, qu'elle sentait faits l'un pour l'autre :

« Tu me diras par dépêche demain si tu nous la donnes pour nièce, écrit-elle à son neveu.

» Dans ce cas, j'ai encore une provision de tendresse au cœur et je la lui destine. »

Le comte de Kergaradec, consul général au Tonkin, épousait en effet, en 1881, M^{lle} Henriette de Place et s'embarquait peu après, avec sa courageuse compagne, sous les multiples bénédictions qui avaient plané sur leur union.

Une correspondance suivie entre Montluçon et Hanoï témoigne des préoccupations incessantes et délicates avec lesquelles la servante de Dieu encourageait de loin ses enfants d'adoption, dans le dessein de les attacher aux devoirs de la vie familiale. Sa prière et son affection accompagnaient ainsi tous ceux qui étaient au loin et se répandaient sur ceux qui l'entouraient de plus près en témoignages constants de sollicitude et de dévouement.

Une étroite intimité l'unissait à ses frères, spécialement au baron Charles de Montaignac, dont elle avait été constituée l'ange gardien par ses parents eux-mêmes. Quel que fût son état de souffrance, elle le recevait toujours, s'intéressait à tout ce qui le concernait, le consultait dans ses difficultés, trouvant en lui le conseil et l'appui dont elle avait doublement besoin dans l'état de captivité où la réduisaient ses souffrances. Cette intimité fut un précieux secours pour tous deux et la source de douces consolations, nous en avons la preuve dans les échanges délicats et affectueux qui furent la conséquence de l'union de leurs cœurs.

« Je n'ai pas répondu à ta lettre du 4 mai, ma très chère sœur, et pourtant elle m'a dit une millième fois de plus ta tendresse, la plus précieuse pour moi, la plus vraie, la plus inaltérable, tendresse généreuse, désintéressée, patiente et toujours la même, malgré ce que j'ai pu faire, bien involontairement toutefois, pour l'altérer ou pour la perdre.

» Mais il n'y avait pas de crainte à avoir d'un cœur comme le tien ; tu ne sauras que dans les clartés de l'autre monde, au ciel élevé où tu tends et où moi je n'arriverai que si tu m'y diriges et m'y traînes à ta suite, là seulement tu sauras le bien moral que tu m'as fait et combien je te suis reconnaissant. En attendant, je te demande de ne pas m'abandonner, ni dans tes prières, ni de tes conseils, ni de tes coups d'aiguillon dont ma faiblesse a tant besoin, et, là-dessus, je t'embrasse tendrement, aujourd'hui par lettre, demain en réalité, s'il plaît à Dieu. »

La veille de saint Louis, ne se trouvant pas à Montluçon, il lui disait :

« Je suis obligé de t'écrire, ma bien-aimée sœur, parce qu'il m'est impossible d'aller à Montluçon demain ; je te fête donc par écrit et si ce qu'on écrit demeure et est ineffaçable et indéniable, tu sauras encore mieux combien je t'aime et surtout combien je voudrais te prouver que je t'aime du plus profond de mon cœur... Saint Louis ! Saint Louis ! quel souvenir pour nous, ta fête, celle d'une autre sainte, dont tu as recueilli les préceptes, les pensées, l'esprit tout entier, comme celui d'Élie avait passé dans Élisée ; elle t'a donné même son manteau, sa camisole de force faite en mailles de souffrance ; en t'élevant, elle a façonné l'ouvrier qui a fait l'œuvre et l'œuvre vit, existe, prospère, se propage, et si tu en jouis vivante, elle doit en jouir aussi ressuscitée là haut.

» Il me faut, chérie, le spectacle de tes succès, tous à la gloire de Dieu, pour me faire supporter sans lui en trop vouloir la vue des épreuves corporelles qu'il t'impose, sans doute, comme condition même de ce succès. »

« Mon bon Charles, mon frère bien-aimé, répondait-elle, tes vœux de fête me sont arrivés lundi. Ils m'ont touchée plus que je ne sais le dire ; ta tendresse, l'amitié parfaite qui nous a toujours unis sous le regard de Dieu, depuis notre enfance, a été une des grandes douceurs de ma vie.

» Tu sais de quel cœur je suis à toi, à tes enfants, sur lesquels j'appelle toutes les bénédictions du Seigneur.

» A bientôt. Je ne puis guère écrire, car ce bon temps frais excite encore les douleurs de l'estomac. S'il durait, je crois que j'en éprouverais du soulagement. J'ai de bonnes nouvelles de Camille, qui est à Gueuteville.

» Merci à mon cher Raymond de sa belle caille, que j'ai mangée presque entière.

» Un bon baiser à mon Alix et un merci pour sa lettre. Amitiés à Edmée.

» Ta sœur toute dévouée,

» LOUISE. »

Les deux enfants du baron de Montaignac venaient fréquemment voir leur tante ; elle ne croyait pas perdre son temps en les recevant, en écoutant leurs petites histoires, en mettant à leur portée les conseils qui forment le jugement et élèvent le cœur. Racontant un jour un trait de sa nièce Alix, elle écrivait : « Comme elle est plus sage et docile que je n'étais à son âge, je lui trouvais tout plein de vertus et je ressentis une reconnaissance sans bornes des grâces infinies que Notre Seigneur m'a faites depuis cette première enfance, où je voulais obtenir miséricorde en promettant de racheter *en amour* toutes mes étourderies. Je reçois sans cesse d'utiles leçons des enfants. »

Un petit trait montrera comment elle savait s'identifier aux joies et aux peines de ses chers neveux.

Raymond et Alix avaient un petit oiseau qu'ils aimaient énormément ; ils le trouvèrent mort un beau matin, et leurs regrets atteignirent la proportion d'une épreuve. Les deux raisonnables enfants étant venus voir leur tante, ne lui parlèrent point de leur chagrin, mais, habituée qu'elle était à lire dans leurs cœurs, elle remarqua leur tristesse. « Ayant appris l'événement par leurs parents, dit-elle, j'en fus touchée, et bien vite j'envoyais Rose courir la ville pour me chercher d'autres oiseaux ; elle m'en apporta deux ; me voici charmée, bien vite

j'envoie quérir les deux enfants et je leur dis : « Eh bien ! vous ne m'avez rien dit de votre chagrin de ce matin ? » Tous deux me regardaient gravement : « Ah ! oui, la mort de Pierrot », répondirent-ils tristement ; suit le récit de la catastrophe...J'avais caché mes serins sous la couverture, je les leur montre alors et les donne à Raymond. Tu ne peux imaginer l'élan avec lequel il vint m'embrasser et me dit : « Oh ! c'est être trop bonne, ma tante, que vous me faites plaisir ! » Alix sautait et riait. »

C'est ainsi que la bonté sait gagner les cœurs par les attentions dont elle a le secret.

Quelques années plus tard, après avoir partagé les émotions de son neveu et secouru le cher enfant de ses prières, Louise-Thérèse s'unit à sa joie à propos d'un premier succès d'étude :

« Nous voilà bien joyeux, mon Raymond chéri, tu as la réponse à tes prières, la récompense de ton travail. Le bon Dieu ne l'accorde pas à tous ; mais j'avais l'intime espoir qu'il te donnerait, avec ce succès, le grand bonheur de faire plaisir à tes parents. Ton bon père s'est tant occupé de toi, tu es le grand intérêt de sa vie, combien je prends part à la joie que tu dois avoir quand tu le satisfais pleinement. Veille à ce qu'il ne se fatigue pas trop et, lorsqu'il a la migraine, dis bien qu'il a besoin de silence et de solitude... J'ai dit ce matin, à nos plus grands Samuels, ton succès ; si tu avais vu ces visages illuminés de plaisir, tu aurais constaté que tes bontés pour eux ne les laissaient pas ingrats.

» TA TANTE LOUISE. »

Sa nièce Marie de Montaignac, devenue mère de famille, à qui elle écrivait aux Oiseaux la lettre si touchante que nous avons lue, trouva en elle une seconde mère et une amie de toutes les heures heureuses ou difficiles de sa vie. Louise-Thérèse s'occupait de chacun des siens, les aidant surtout par ses prières, implorant sans cesse pour les uns et les autres la grâce d'accomplir courageusement et fidèlement leurs devoirs.

Quand elle croyait avoir achevé sa tâche, délogée pour elle-même de tout souci personnel, on la voyait se replonger aussi facilement dans la prière que si elle n'en était pas sortie. Au fait, elle n'en sortait jamais, le devoir changeait de forme ou de nom sans interrompre son union à Dieu et la paix souveraine qui en était la manifestation.

Le calme qui l'enveloppait, joint aux saintes ardeurs que rien ne ralentissait, la tenait attentive aux moindres indications de la Providence et la trouvait prête à répondre sans retard à leurs appels. Le regard fixé sur la volonté de Dieu, oubliant les labeurs de la veille devant les espoirs du lendemain, elle justifiait admirablement le jugement de M. le vicaire général Gibert : « M^{lle} de Montaignac ne voit jamais les œuvres qu'elle a faites, elle ne voit que celles qui restent à faire. » Certes, elle était autorisée, la vaillante ouvrière, à se reposer sur la croix, où, si peu de semaines plus tard, elle devait mourir ; mais, au dernier jour de son martyre, nous l'entendrons protester encore que la maladie n'entrave pas l'exercice du saint amour et elle ne se plaindra que lorsque l'autorité du P. Gautrelet ou nos inquiétudes filiales l'obligeront à prendre quelques ménagements.

C'est ainsi qu'au déclin de sa vie la servante de Dieu résolut et entreprit la laborieuse tâche de fonder la maison de Lyon. Là encore, elle accepta le sacrifice, au moins momentané,

de son plus indispensable auxiliaire, de sa chère Marie-Paul Maupetit, dont elle avait tant besoin, et sur le dévouement de laquelle elle s'appuyait si justement.

Désignée pour ce nouveau labeur, les premiers jours de novembre 1884, riche de la confiance et des bénédictions maternelles, M^{lle} Maupetit partait bien émue pour la ville de Marie, où devait la rejoindre bientôt M^{lle} de Waldegg. Il s'agissait de s'assurer des intentions du vénéré Cardinal-Archevêque de Lyon, favorable à la cause, et d'abriter la Pieuse-Union sous le vaste manteau de Notre-Dame de Fourvières. Marie-Paul se mit à l'œuvre avec l'intelligence et la belle ardeur qu'elle mettait à suivre en tout les directions de la servante de Dieu. Aussi recevait-elle bientôt ce puissant réconfort :

« Vous avez si bien rempli votre mission, ma bonne et bien-aimée fille, que si j'avais le pouvoir de vous donner une récompense, je la choiserais bien grande et précieuse. Le divin Roi se charge de tout, qu'il en soit béni. Vos lettres me sont une vive jouissance et une consolation complète. J'ai reçu celle du 8, hier soir seulement, de sorte que j'étais un peu en peine ; mais quelle grâce vous avez recueillie ce jour-là pour notre chère petite société ! La manière dont le vénérable Cardinal nous a accueillies, bénies, approuvées, me pénètre de reconnaissance et d'une filiale affection ; les bienveillantes dispositions de son vicaire général, son précieux dévouement nous présentent de vrais secours pour notre apostolat dans cette sainte et vaste cité, où il y a tant de bien à côté d'un mal profond. J'ai beaucoup prié, beaucoup souffert cette semaine, je ne pouvais aider vos démarches, votre action autrement ; aujourd'hui je vais mieux et mon premier travail est de vous écrire, ma Marie-Paul, pour vous remercier, vous encourager et vous bénir. Je suis charmée de retrouver le bon et si aimable P. Monnot, je lui conserve depuis vingt ans une fidèle reconnaissance, dites-le lui en me recommandant à ses saintes prières.

» Je suis votre Mère la plus tendrement dévouée,

» LOUISE-THÉRÈSE. »

Le cardinal Caverot, qui trouvait sa bonne ville de Lyon très richement dotée du côté des œuvres, n'en ouvrait pas volontiers les portes à qui sollicitait la permission d'entrer. L'œuvre des petits Samuels fut le passeport providentiel ; le vénéré Cardinal, très intéressé par elle, témoigna le désir d'avoir une petite école à Lyon et en fit la condition de sa protection.

Dans la grosse affaire du choix du logement, Louise-Thérèse s'était prononcée catégoriquement pour les Brotteaux. Son âme apostolique entrevoyait pour la Pieuse-Union un champ tout indiqué et attrayant, dans ce quartier neuf encore, déshérité des ressources qui abondent au centre de la catholique cité ; elle croyait d'ailleurs entrer ainsi dans les plans de l'administration diocésaine à laquelle elle voulut tout d'abord que la question fût soumise. Son Éminence ne sembla pas tenir aux Brotteaux. Louise-Thérèse se résigna sans aucune réflexion et fit continuer les recherches aux environs de Saint-Jean. « Je suis si portée à aller du côté où l'on me montre le sacrifice, disait-elle à ce propos, que lorsque je l'ai vu, le sacrifice consiste à ne pouvoir aller. »

M^{lle} Maupetit eut beaucoup de peine à assurer un abri aux chers petits Samuels ; il fallut, en fait, se contenter d'un appartement provisoire, absolument insuffisant.

La vénérée fondatrice, du fond de son lit de douleur, avait lu dans la volonté divine : l'année qui suivit sa mort ramena la Pieuse-Union aux Brotteaux, au lieu même où l'avait fixée son premier regard ; c'est là que depuis vingt-cinq ans elle exerce son modeste, mais très fécond apostolat.

Comblée des bénédictions de l'autorité, munie d'un logement, M^{lle} Maupetit vint rendre compte à Montluçon des préliminaires de sa mission et soumettre à sa décision les questions en suspens. Louise-Thérèse fut très consolée par les témoignages de bienveillance rencontrés, ainsi qu'en témoigne la lettre qu'elle adressait à M. Lajout, vicaire général de Son Éminence :

« Monsieur le Vicaire général,

» J'ai hâte d'user d'un des privilèges de ma charge en vous exprimant en mon nom et pour toute ma famille spirituelle la profonde reconnaissance que nous ressentons pour la bonté, le pieux et puissant intérêt que vous voulez bien nous témoigner. M^{lles} de Waldegg et Maupetit m'en ont appris tous les détails, j'ai donc rendu de vives actions de grâces au Seigneur pour ce premier bienfait de son miséricordieux amour, au début d'une nouvelle fondation.

» La bienveillance de S. Ém. le Cardinal-Archevêque de Lyon nous est une aide ardemment désirée et appréciée, nous vous la devons après Dieu, Monsieur l'abbé, et nous tâcherons de ne pas nous en rendre indignes. Ce vénérable Archevêque, en vous confiant la Pieuse-Union des Oblates du Sacré-Cœur dans son vaste diocèse, a répondu aux vœux de nos cœurs, vous y serez donc l'appui et le père de notre petite Société.

» Je serai très particulièrement consolée de voir mes filles établies à Lyon et en activité de service, etc.

» Daignez agréer, Monsieur le Vicaire général et vénéré Père, l'assurance des sentiments très respectueux et reconnaissants de votre humble servante et fille en Notre Seigneur,

» LOUISE-THÉRÈSE DE MONTAIGNAC. »

Le 2 décembre, M^{lle} Maupetit reprenait le chemin de Lyon, accompagnée des auxiliaires destinées à seconder son dévouement et fortifiée par ces maternelles paroles :

« Notre Seigneur appelant ses apôtres les consolait, les fortifiait et ils repartaient de nouveau, obéissants à sa parole, pour travailler aux intérêts de sa gloire. Rien n'est changé depuis lors. Notre tout aimable et souverain Maître nous enseigne, nous fortifie, il ravit nos âmes par l'amour de son divin Cœur et nous courons à l'odeur de ses parfums. Soyez bien calme, bien confiante en son secours, bien petite sous sa main bénie et tout ira bien. »

Son premier soin fut de disposer le petit oratoire dont Notre Seigneur devait prendre possession en la fête de l'immaculée Conception, si chère à notre famille religieuse et aux traditions lyonnaises.

Louise-Thérèse s'était réservé d'offrir l'image de la Vierge au nouveau sanctuaire. M^{lle} Maupetit choisit une Reine-Mère tenant sur le bras gauche le divin Enfant et de la main droite étendant son sceptre sur la petite famille qui lui était confiée. Elle porte le titre de Notre-Dame de la Pieuse-Union. Le 8 décembre, au soir, au milieu du balcon brillamment illuminé, la Vierge occupait le centre de son petit domaine et recevait, en attirant les regards, l'hommage des cœurs fervents.

« On ne peut se taire aujourd'hui, écrit M^{lle} Maupetit. C'est un grand jour pour toute la sainte Église et pour notre chère Pieuse-Union lyonnaise ; c'est aujourd'hui que nous prenons vie dans cette grande cité où vos prières et vos sacrifices nous ont conduites... Je vous écris à la belle lueur de notre illumination ; nous avons fait un trône monumental à la sainte Vierge ; il attire tous les regards et, d'ici, j'entends les exclamations des passants ; je suis émerveillée, non pas de tous ces lampions, mais de l'esprit de foi qui les a allumés. »

« Quelle fête pour mon cœur, répond aussitôt Louise-Thérèse. Notre Seigneur est au milieu de vous, qu'il y demeure à jamais... Je lui demande une nouvelle effusion de ses grâces pour vous, pour Clémentine, pour M... et pour C..., et pour nos Samuels. C'est bien le moins... Vous me donnez assez de joie en ce jour pour demander d'urgence au Seigneur de vous en récompenser. »

M^{lle} Maupetit étant rappelée à Montluçon, Louise-Thérèse confia la fondation naissante à M^{lle} de Waldegg, que d'anciennes relations de famille unissaient au vénéré Cardinal de Lyon ; il se montrait plein d'affabilité à son égard, et ses sollicitudes pour les chers petits Samuels étaient touchantes. Un jour, les trouvant rangés sur son passage à l'entrée de la paroisse d'Ainay, où Son Éminence était solennellement reçue : « M^{lle} de Waldegg, criait-elle, avez-vous enfin trouvé une maison pour vos enfants ? » Le cortège dut s'arrêter pour laisser au grand prélat le temps de s'incliner vers ces tout petits qu'il caressa l'un après l'autre... Le protocole n'avait pas prévu l'incident !

Louise-Thérèse s'intéressait à tous les détails qu'on lui transmettait chaque jour, se préoccupait des difficultés, rendait grâce des consolations reçues, identifiant son âme à ce nouveau champ d'apostolat.

« Notre chère M^{lle} Maupetit, écrit-elle à la supérieure de Chambéry, fonde en ce moment, à Lyon, cette œuvre sainte ¹ qui sera la première de la Pieuse-Union dans cette grande ville. Elle a cinq petits enfants établis depuis hier, 8 décembre, sous le regard et la protection de Notre-Dame de Fourvières. »

M^{lle} Maupetit avait bien raison de dire : « Quand notre Mère parle des choses de Dieu ou traite des grands intérêts de la Pieuse-Union, elle n'est plus la même, elle vit sa vraie vie. » Qui pouvait se douter, en effet, en présence de l'intérêt intense avec lequel elle s'occupait de la fondation de Lyon, des souffrances dont tous ces biens étaient le prix, du courage qui savait les dissimuler pour laisser toute la place à ce qui concourait à la gloire de Dieu.

1. Des Samuels.

Ce fut le dernier apostolat de la servante de Dieu ; de nouveaux horizons s'ouvraient vers le midi. Habituee à ne point refuser le travail, elle était prête à continuer la lutte et à faire de nouveaux sacrifices. Dieu ne lui en laissa pas le temps.

Un nouvel et grave abcès dans le genou si malade vint compliquer la situation et menacer sa vie à brève échéance, l'empoisonnement du sang n'était plus seulement à redouter, hélas ! il exerçait déjà ses ravages. Ne pouvant songer à une opération plus grave, reconnue d'ailleurs inutile, le docteur résolut d'ouvrir l'abcès afin de procurer une voie d'écoulement aux matières décomposées.

Louise-Thérèse se soumit, comme elle se soumettait à tout, mais elle demandait un délai affirmant que l'opération était prématurée. Le docteur effrayé ne voulut pas tenir compte de ses désirs ; l'incision pratiquée fut très douloureuse, car, ainsi que l'avait prédit la malade, le mal n'était pas à point ; il sortit beaucoup de sang de la plaie et le résultat fut nul ; elle ne se plaignit point, se contenta de constater le fait, sacrifiant une fois de plus l'espoir de soulagement si chèrement acheté. Louise-Thérèse, au milieu de tant de souffrances sans cesse aggravées, reprenait sa gaieté aux heures d'accalmie ; nous savons qu'elle ne voulait pas qu'on fût triste autour d'elle et sa charité pour sa dévouée garde-malade lui suggérait sans cesse de nouvelles attentions.

« Notre Mère et Rose ont eu ce soir une grave discussion sur la résurrection des corps, écrit M^{lle} Maupetit ; vous jugez combien c'était intéressant. Rose trouve que c'est bien long d'attendre la fin du monde pour voir ce genou brillant et glorieux comme il le mérite. Notre Mère dit que son corps est un assez cruel tyran et que, pourvu qu'elle ait son Dieu, elle ne sera pas pressée de le revoir... Vous auriez bien joui de la conversation. On ne peut concevoir que notre Mère reste aussi gaie au milieu de telles souffrances. « Qh ! que mon corps et mon âme sont donc peu faits pour vivre ensemble, concluait-elle. Je vois que chez d'autres ils s'accordent ; chez moi, c'est la lutte continuelle, pendant que l'un est cloué immobile, l'autre s'élance et voudrait tout embrasser pour la gloire de son doux Maître. »

Le besoin de se dépenser pour cette gloire semblait grandir chez la servante de Dieu en proportion de ses impuissances physiques.

« Quel mystère, disait-elle, que de voir tant de gens qui ne veulent rien faire et que Dieu oblige à travailler, et moi, qui voudrais tant faire mon petit service pour sa gloire, rien que pour sa gloire, me voici clouée, impuissante et incapable !... En revanche, le Seigneur met mes filles en activité. Il les trempe et les façonne pour l'avenir ; bénissez-le de cette grâce immense. »

« Quelle énergie admirable, quelle prédication éloquente, conclut un témoin ; si jamais je me laissais vaincre par l'apathie et la mollesse, je serais bien coupable. Quelle école que celle de notre Mère ! Auprès d'elle, on apprend tout. »

De nouvelles consultations amenèrent à constater que l'état de l'estomac ne différait pas de celui du genou ; la décomposition générale s'accroissait, la malade ne supportait

presque aucune nourriture, la faiblesse augmentait chaque jour, sans que rien pût en entraver le progrès.

On essaya de la soutenir avec du lait d'ânesse ; ce remède si bénin n'eut, comme les précédents, d'autre effet que d'augmenter notablement ses souffrances. « Je n'ai que l'intelligence et la force de baiser la main qui me frappe », disait-elle. Seule, la pensée des mérites qu'accumulait la sainte victime pouvait adoucir, pour nous, la vue des maux que, par une permission providentielle, tout concourait à aggraver.

M^{lle} de Sénislhac entreprenant en ces jours-là un voyage très important, on informa Louise-Thérèse qu'on faisait brûler une lampe à la chapelle aux intentions de la voyageuse : « Et moi, répondit-elle, j'allume la lampe de mon immolation. » La flamme en était aussi pure et ardente que le foyer en était brûlant.

Le moment semblait venu de recourir à nouveau au grand remède de la prière. Louise-Thérèse, malgré les déceptions qui répondaient sans cesse à la confiance générale, s'y prêta encore une fois.

Elle avait naguère imploré Notre-Dame de Montluçon pour ranimer son culte dans la paroisse : elle avait voulu, dans une circonstance analogue, stimuler la confiance envers le Sacré Cœur et affirmer sa dévotion à « son Jésus » ; elle allait encore, en vue de donner un exemple de filiale obéissance à son évêque, encourager un nouvel assaut de prière. Mgr de Dreux-Brézé la persuada d'intéresser à sa cause saint Benoît Labre, pour lequel il professait une spéciale dévotion, et lui promit de lui faire parvenir une relique. Monseigneur savait Louise-Thérèse peu empressée de solliciter, en faveur de sa guérison, le crédit des bienheureux, ses expériences avaient été si concluantes au reste qu'on ne saurait s'en étonner. Aussi Monseigneur éprouva-t-il le besoin de faire suivre son envoi d'un encouragement paternel, renfermant la manière de s'en servir :

« Voici, Mademoiselle, la relique dont je vous ai promis le prêt, je demande à Dieu de tout mon cœur qu'elle opère la bonne œuvre que je désire. Vous avez une vieille habitude de souffrir et vous savez sanctifier vos souffrances, quelques douloureuses qu'elles soient et quelques entraves qu'elles mettent à votre zèle, aussi courageux qu'activement efficace. Je comprends que vous ne soyez pas empressée à en solliciter pour vous le soulagement, mais je vous prie de vous disposer à l'obtenir dans l'intérêt de vos œuvres et pour la glorification du Saint le plus vilipendé de nos jours et le plus supérieur aux genres de jouissances dont la recherche exclusive est la malédiction des sociétés modernes et la cause première de leur aveuglement. Faites donc de votre mieux pour guérir à la plus grande gloire de Dieu et pour le salut de votre pieux grand et petit prochain. »

La réponse de Louise-Thérèse met au jour son grand esprit de foi, témoigne de sa soumission pleine, de respect et de reconnaissance envers le représentant de l'autorité divine :

« Monseigneur,

» J'ai reçu exactement la précieuse relique que vous avez l'extrême bonté de me prêter ; je la porte avec une foi vive et une confiance entière. Nous avons commencé la

neuvaine de prières à saint Benoît Labre hier au soir ; la pensée que c'est vous, Monseigneur, qui m'avez conviée à solliciter de ce grand saint ma guérison et que je suis en union de prières spéciale avec mon évêque, le père de mon âme et de ma famille spirituelle me pénètre d'une consolation sensible et salutaire, ce m'est déjà un soulagement.

» Hier, sous prétexte de consultation, j'ai fait appeler mon médecin ; il a constaté mon état et particulièrement l'arthrite qui a attaqué mon genou depuis trois ans et demi et m'a fait beaucoup souffrir. Le médecin m'a dit qu'une partie de l'os était cariée et que les enveloppes de l'os étaient usées ; dans la soirée, on a fait venir un autre médecin de la maison, qui a constaté la même chose avec plus de détails. J'ai pris soigneusement ces précautions, afin que si votre grand saint obtient ma guérison, au moins de ce mal, je sois sûre d'obtenir le certificat de ces deux médecins.

» Je l'ai fait d'abord pour la gloire de Dieu et aussi beaucoup pour entrer dans vos desseins, dans vos désirs que la gloire de saint Labre soit accentuée dans votre diocèse et y soit heureusement implorée.

» Je me sens toujours enveloppée de votre bénédiction, Monseigneur ; veuillez me la renouveler de loin et agréer l'expression de la profonde gratitude avec laquelle j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur la très humble, soumise et affectionnée fille,

» LOUISE-THÉRÈSE DE MONTAIGNAC. »

Cette lettre témoigne des sentiments les plus surnaturels, les plus délicats de la servante de Dieu pour son évêque, de la plus entière bonne volonté d'entrer dans ses vues ; ce qu'on y chercherait en vain, c'est l'intérêt personnel de sa guérison. Louise-Thérèse s'y montre heureuse de travailler à la gloire de Dieu, d'obéir à son premier pasteur, de favoriser le culte de saint Labre ; en dehors de là, rien que de la reconnaissance respectueuse et filiale. La conclusion de la neuvaine fut une sensible aggravation du mal. On en garda dans la maison un peu de rancune au bon saint, qui ne s'était pas montré, du reste, moins généreux que les autres. Non seulement le pauvre genou ne fut pas guéri, mais le droit menaçait de se prendre à son tour et le docteur se montrait peu rassuré. Ce fut une vive émotion pour Louise-Thérèse ; elle éprouva une véritable angoisse, mais dès le lendemain matin, au sortir de son oraison, la fusion de sa volonté avec celle de son Dieu était complète.

« Eh bien ! nous dit-elle, toute-rassérénée, je viens encore de donner mon bon genou au doux Maître, je ne m'en préoccupe plus. » Ses dons étaient sans repentance, elle avait établi son âme dans la paix d'une généreuse acceptation.

Le mal néanmoins ne diminuait pas et nous entendions la patiente dire aux heures de sa plus dure captivité : « Je sens grandir les ardeurs de mon âme dans la même mesure où s'affaiblissent mes forces physiques ; on n'imagine pas ce que c'est que ce martyr d'être toujours poussée en avant et de ne pouvoir bouger. Si j'avais rencontré une âme qui ait suivi la mienne, nous aurions soulevé un monde ! » Cette captivité, ce crucifiement effectif réclamèrent de la servante de Dieu plus d'héroïsme en quelque sorte et une plus grande dépense d'elle-même que n'en eût peut-être exigé la conquête d'un monde. Quel n'en était pas le prix en effets ?

A toutes les impuissances physiques se joignirent dans les dernières années de sa vie de nouvelles et intimes désolations d'âme destinées à parachever le martyr qui devait comme la submerger. A mesure qu'elle gravissait son calvaire, qu'approchait le *consummatum est*, la montée devenait plus rude, les forces soutenantes semblaient près de l'abandonner et seule en face de ce calice dont elle disait : « je ne vois pas le fond », dans la nuit douloureuse de l'abandon, elle concourait à cette grande œuvre de réparation et de rédemption à laquelle une grâce spéciale l'avait vouée.

Nous trouvons l'écho douloureux de sa souffrance dans les lignes par lesquelles M^{lle} de Sénislhac répond aux confidences maternelles et nous apparaît dans ce double rôle d'ange de l'agonie et de cyrénéen, dont son âme et son cœur se montrèrent si filialement jaloux.

« Comprenez-vous, ma Mère chérie, que j'ai pu ne pas vous écrire hier après ce cher et douloureux petit mot dont je n'avais que trop pressenti le contenu. Par quel creuset le Seigneur fait passer l'âme de ses intimes, après y avoir jeté celle de son fils unique ! C'est son secret, un secret dont on adore dans une inexprimable émotion les divines profondeurs lorsqu'il est donné d'en pénétrer quelque chose. La part que votre affection laisse prendre à mon âme à ce mystère douloureux m'est chère, m'est précieuse plus que je ne puis dire ; c'est une des grandes grâces de mon Dieu.

» Chère Mère, si vous saviez combien je vous vénère dans cet état de souffrance, je sens que ce sont les profondeurs des fondements de notre Pieuse-Union. Puisse nous profiter du don qui nous est fait par votre moyen et suivre vos traces dans la pratique de l'abandon, du don de nous-mêmes. Je me tiens tout près de ce cher cœur maternel en écoutant les battements qui me donnent de si saints enseignements. Notre Seigneur est là, notre divin et intime lien. Oh ! combien je lui demande de vous communiquer toujours plus complètement son divin Cœur, et vous, dites-lui de transformer votre pauvre fille et de la rendre digne d'être vôtre, c'est-à-dire sienne.

» 25 mars 1884. »

Louise-Thérèse était fortifiée par ces messages pleins de compatissante et surnaturelle tendresse, mais aussi combien devenait plus douloureuse, à mesure que la nuit se faisait plus sombre, la séparation qui avait creusé en son âme une si profonde solitude.

« Chère bonne fille, j'ai été bien souffrante depuis ma dernière lettre, écrit-elle ; je me sens mieux, ce soir, j'ai été aussi plus éprouvée *autrement* qu'à l'ordinaire, mais Notre Seigneur me veut sans cesse au crucifiement et moi je veux que sa volonté s'accomplisse et qu'il soit glorifié par ma destruction. Si vous aviez été là, j'aurais eu la consolation sensible de vous confier mes peines et vous celle d'y compatir, mais c'eût été soulager la nature sans nécessité. Priez pour moi, obtenez-moi les vertus essentielles et le don de force...

» Je ne vous quitte pas de cœur, ma Mère chérie, répond la fille si unie à sa Mère, et vos lignes, qui me font pénétrer dans votre chère âme crucifiée comme votre pauvre corps, me sont sans cesse présentes et m'attachent moi-même plus étroitement à cette croix bénie que vous avez prise pour votre partage. La nature en frémit, mais Dieu est fidèle et soutiendra

toujours la faiblesse qui aura voulu répondre au cœur blessé ; puissions-nous toutes vous suivre dans l'élan généreux et persévérant qui vous a liée et, comme vous, ne nous reprendre jamais. »

Ces lignes datées de juin étaient suivies peu après de celles-ci : « Notre Seigneur a voulu laisser peser la croix sur vous au jour de sa grande fête (du Sacré Cœur), cette pensée la rend encore plus solennelle et intimement chère. »

Les souffrances semblaient, en effet, s'aviver des dates ou des événements qui naguère apportaient un peu de consolation et de détente à la servante de Dieu. « Je ne vis que de souffrances, disait-elle, ma seule consolation est de souffrir toujours. »

Le Maître le savait, et son amour, voulant parachever son œuvre en elle, l'unit d'une manière plus étroite encore aux tristesses et aux angoisses de son divin Cœur. Il permit pour cette âme des épreuves profondes et inaperçues, d'autant plus sensibles qu'elles avaient pour les couvrir de puissantes influences et des apparences de justice.

Sans qu'il y eut aucune mauvaise intention, nous devons l'écrire, on reprochait à Louise-Thérèse l'héroïque sacrifice qu'elle avait fait de son assistante, le tort qui en résultait pour elle et pour la Pieuse-Union. A force d'être répétées, ces paroles, qui rouvraient des blessures mal fermées, s'imprimaient douloureusement dans ce cœur aussi sensible qu'il savait être fort.

On se plaignait qu'elle ne laissait pas assez d'autorité aux officières, qu'elle ne consultait pas son conseil, alors composé de quatre personnes presque des enfants, tout au moins sans expérience, on allait jusqu'à lui reprocher de ne pas se montrer assez mère dans ses rapports avec plusieurs, elle dont la maternelle tendresse ne connaissait aucune limite. On agissait imprudemment sur le P. Gautrelet, qui, sans que sa confiance en fût entamée, subissait cependant une part d'influence et croyait devoir parler en conséquence. Il n'en fallait pas long, à l'extrême perspicacité de Louise-Thérèse pour saisir ce qu'on voulait lui dire ; chaque mot portait au plus intime de son cœur délicat, et ces insinuations, dont elle suivait nettement la trame, lui étaient autant d'épines transperçantes.

« Le P. Gautrelet ne se rend pas compte, écrivait la fidèle Marie-Paul, de ce qu'il la fait souffrir en lui disant : « Désintéressez-vous de tout, laissez agir les autres, reposez-vous. » C'est chose facile à dire, mais lorsqu'on a la tête de notre Mère, son cœur, son savoir-faire, comment laisser tout aller à la dérive avec les responsabilités matérielles et spirituelles qui pèsent sur elle ; elle ne peut se croiser les bras et laisser faire. Je crois bien, au contraire, que la préoccupation de ses chers devoirs est une heureuse diversion à ses terribles maux. Oh ! que je vois cela visiblement. »

Mais il fallait qu'elle souffrît, cette Oblate du Cœur de Jésus ; il fallait que, après avoir bu à tant de calices enivrants, elle trempât ses lèvres au calice de la contradiction, de la trahison inconsciente, qu'elle pût dire : « Je comprends qu'il faut des expiatrices et des réparatrices qui soient livrées à l'expiation la plus épouvantable sans aucun ange qui vienne les consoler... » Il se passe, en effet, pour les âmes vouées là ces expiations des choses

absolument incompréhensibles, qui ne se peuvent expliquer que par une volonté de Dieu qui veut les conduire jusqu'au bout du pouvoir de souffrir. Selon leurs différentes trempes, il les frappe de diverses manières ; toujours il atteint le point sensible, afin que la souffrance soit proportionnée à ses desseins. A celles qui ont tout donné, qui ont sanctionné par un vœu leur sacrifice total, il demande tout.

C'est ainsi que s'accréditent les choses les plus invraisemblables, que s'obscurcissent les jugements les plus sûrs, que se trompent ou s'illusionnent les esprits les mieux éclairés ; Dieu veut par là couper les dernières fibres, donner le coup de lance qui fera sortir les dernières gouttes de sang et de vie cachées au fond du cœur déchiré, les dernières larmes qui doivent compléter sa purification et consommer l'holocauste. Quelle que soit la vertu d'une âme, son humilité, son dégagement d'elle-même, elle trouve un appui dans l'estime qui l'entoure, dans les témoignages de respect qu'on lui prodigue, dans la vénération qu'elle inspire. Sans toucher en réalité à ces biens dont Dieu se montra prodigue envers elle, Louise-Thérèse, qui en avait joui plus qu'une autre durant sa vie, devait les sacrifier devant la mort, afin que rien ne manquât aux mérites de son héroïque labeur ni à sa ressemblance avec le divin dépouillé de la Croix. « J'ai dit : Dieu seul... j'ai eu Dieu seul !... »

Qui dira ce que furent ces dernières et suprêmes oblations, les efforts qui dissimulèrent, la charité maternelle et patiente qui couvrit tout, la douceur avec laquelle elle souffrit ces humiliations du cœur, les plus délicatement sensibles parce qu'elles portent toujours avec elles d'intimes et douloureuses déceptions. Il fallait des amertumes profondes, des immolations singulières pour sceller les fondations de l'édifice sacré dont Louise-Thérèse fut et demeure la première et vivante assise.

Telle était l'opinion du R. P. Joyard, S. J., qui exprime nettement ces pensées dans une lettre adressée à la servante de Dieu :

« Quand on accepte le Cœur adorable de Jésus dans sa réalité, quand on veut aller au bout de cette dévotion, il faut s'attendre à toutes les épreuves et croire comme à une vérité parfaitement évidente que la souffrance est ce qu'il y a de mieux, de plus beau, de plus utile, de plus capable de faire réussir les plus magnifiques entreprises. Vous fondez une œuvre, Mademoiselle, et une œuvre selon moi appelée à faire un bien immense ; mais cette œuvre, pour prospérer, doit être comme exceptionnellement bénie. Cette bénédiction, vous l'aurez, parce que vous la méritez non point par votre zèle intelligent, par la sagesse de vos règlements, par l'énergie de votre caractère, mais surtout par ces longues et inexplicables souffrances ; si tout allait pour vous comme le désirent les personnes qui ont l'honneur de vous connaître, il y aurait de quoi trembler et je me demanderais ce que deviendra après vous cette œuvre si pleine de promesses. Mais vous êtes sur la croix, vous êtes réduite à une sorte d'impuissance, mais vos douleurs si grandes déjà en temps ordinaire deviennent parfois un vrai martyre. A cause de cela, votre œuvre vivra et par vous le Cœur de Jésus fera de grandes choses...

» ... *In Cruce vita !...* »

CHAPITRE IV

LA PIEUSE-UNION (*suite*)

Coup d'œil rétrospectif. – État d'âme de Louise-Thérèse. – Son oraison. – Son estime pour la prière vocale. – Son attrait pour la sainte Eucharistie. – Apostolat de la Servante de Dieu. – « Ma vocation, c'est le Sacré Cœur. – L'œuvre d'amour. – Le nouveau Nazareth.

PARVENUE presque au terme de la vie de Louise Thérèse de Montagnac, nous sommes en quelque sorte saisie des lacunes de notre travail, de tout ce qui resterait à dire pour compléter le portrait d'ensemble que nous nous étions proposé. Il conviendrait tout d'abord d'étudier les admirables vertus sur lesquelles le jugement de l'Eglise jettera bientôt une décisive lumière et que nous n'avons pu jusqu'ici que signaler au passage.

Nous voudrions pénétrer son esprit de foi et sa charité immense, sa confiance et son humilité, son exceptionnelle force d'âme et son inébranlable soumission, sa rare prudence et son zèle indécourageable ; mais nous aurions trop à dire, et dans l'impossibilité de faire ici à cette étude la place qu'elle mérite, nous nous réservons de lui donner, dans un travail à part, le développement qu'elle demande.

Il nous reste ici à considérer l'état d'âme de la servante de Dieu parvenue au terme de sa mission, à étudier à quelles sources elle puisait la vie surnaturelle toujours plus abondante, les œuvres multiples qui en furent la manifestation, enfin, et surtout, à nous placer en face de son œuvre capitale pour en caractériser l'esprit et en mesurer la portée.

Ce chapitre résumera en quelque sorte les lumières éparses projetées par chacun des événements qui constituent la vie de Louise-Thérèse. En tous ses actes, nous avons constaté les vues si pures qui la dirigeaient, les vertus héroïques qu'elle a mises au service de chacune des volontés de Dieu sur elle ; nous avons admiré sa persévérante énergie en présence du but à atteindre, l'humble patience qu'elle opposa à tous les délais imposés à ses attentes. Nous allons essayer d'entrer plus avant dans le sanctuaire de cette âme que le Cœur de Jésus n'a pas seulement proposée à notre admiration, mais dont il a fait l'exemplaire, le modèle des nôtres.

L'état d'âme de Louise-Thérèse pendant ses dernières années n'a différé des précédentes que par un progrès toujours plus accentué dans la voie la plus droite, où elle montait, appuyée sur la volonté la plus ferme et la plus courageuse. Depuis son vœu au Sacré Cœur, il n'y eut ni déviation ni ralentissement. Le premier éveil de son âme s'est fait dans l'amour ; Notre Seigneur se révéla dans les charmes de son enfance, en ce mystère par excellence de sa venue ici-bas, elle fut subjuguée et, pour employer son terme, « ravie ». Désormais, elle ne vécut que pour lui plaire, dans une simplicité d'intention, une pureté de cœur vraiment impressionnante pour quiconque vivait dans son intimité. La souffrance lui

apparut la seule réponse de l'amour à l'amour ; elle se livra avec le désir le plus loyal et le plus intense de voir son offrande agréée.

Toute cette vie se résume donc dans l'amour et dans la souffrance qui devait en être l'aliment. « L'amour mourrait de faim s'il n'avait rien à souffrir », l'avons-nous entendu dire ; elle s'est laissé crucifier sans résistance, respectueuse et jalouse des droits de l'amour, ne s'étonnant d'aucune entrave, difficulté, injustice ou ingratitude. La volonté de Dieu lui était tout, cette « volonté » était la règle et la mesure de tous ses désirs. Ces dispositions s'établissaient toujours plus profondément en elle, gouvernant sa volonté, son cœur, tenant son âme sur les sommets de la vie surnaturelle et dans une paix qu'elle communiquait. Il y avait en elle une habituelle sérénité que ne troublait point l'épreuve et qui ne l'empêchait pas de ressentir vivement les procédés injustes ou indéliçats, les déceptions du cœur. Les désillusions en ce qui concernait ceux qu'elle aimait lui étaient une surprise toujours pénible, et sa droiture et sa sensibilité en faisaient une source de vives souffrances, mais elle ne permettait pas à ces émotions de *demeurer* en elle ; c'était une flèche qui traversait son cœur ; elle laissait échapper parfois un cri de douleur, mais elle arrachait courageusement le trait, et le calme, fruit de son abandon, se rétablissait avec une étonnante rapidité. En peu d'instant, ou en peu d'heures, lorsqu'il s'agissait d'affaires graves, elle reprenait possession d'elle-même et de son aimable entrain ; fidèle à la loi de sa vie, elle restait constamment occupée à ne faire « aucun tort au bon Dieu » et se refusait toujours à le trouver sévère. « J'étais hier en présence de cette montagne de difficultés qui m'environne, et je me disais que jamais je ne pourrais monter sur la montagne, alors j'ai dit à Jésus : « Seigneur, donnez-moi des ailes. » Il m'en a donné, et je me suis trouvée sur la montagne, dominant mes difficultés, les voyant à mes pieds, et je me suis consolée de tout... Mon âme est libre, le Seigneur me conduit. » Ces paroles traduisent l'impression que l'on éprouvait auprès de la servante de Dieu. A un premier moment de surprise ou de déception, on sentait suivre une acceptation si simple, si complète, si aimable de la volonté de Dieu, qu'on aurait pu ne pas s'apercevoir de ce qu'il y avait là d'héroïque oubli de soi, de dégagement de tout ce qui n'atteint pas directement les intérêts divins. « Les choses de la terre me sont si indifférentes, disait-elle un jour, qu'il faut que je réfléchisse pour me rendre compte que pour tout le monde il n'en est pas ainsi. » Signalant cette disposition habituelle qui établit dans la dépendance divine, elle disait : « C'est un abîme de paix. Est-ce que nous avons besoin de ceci ou de cela ? Nous avons besoin de *Jésus*, qui nous donnera ce qu'il faudra pour faire ses œuvres. »

Son grand esprit de foi éclairait tous ses jugements et lui suggérait la réponse à tout. « Je dis à Notre Seigneur : « Il me semble que si j'étais à votre place, je n'agirais pas ainsi » ; et il me répond : « Tu serais la sagesse, la lumière, l'amour, tu verrais le passé, le présent, l'avenir, les conséquences de ma conduite, tu jugerais de même... » Et tout raisonnement se taisait sans effort : elle, était convaincue par avance. « Je recourais à l'Esprit Saint, mais je n'ai pas de peine à persuader mon intelligence ; elle est toujours docile, cette bonne petite », disait-elle en souriant.

De cette continuelle vie de foi se dégagait pour Louise-Thérèse un attrait de recueillement, inséparable de la présence habituelle de l'hôte divin qui habite nos âmes et les rend attentives aux mouvements de la grâce. Elle ne comprenait pas qu'on employât cette

expression « se mettre en la présence de Dieu ». « Nous y sommes toujours, disait-elle, c'est, nous *rappeler* cette présence qu'il faudrait dire. » Elle parlait souvent de l'habitation de l'adorable Trinité en nous et vivait, dans l'admiration de ce mystère : « Celui qui fait ma volonté, mon Père l'aimera, puis nous viendrons en lui et nous ferons en lui notre demeure. » – « Ah ! ma fille, s'écriait-elle un jour, devenir la demeure de la Trinité !... Et nous pourrions nous occuper de nous-mêmes ! – Dieu habite en vous, et vous pourriez vous inquiéter de ce qui passe ? » – « Quel don que l'amitié « divine » ajoutait-elle.

Cette vie d'union, fruit d'une oraison en quelque sorte continuelle, allait grandissant, et vers la fin de sa vie, elle pouvait dire, parlant de Notre Seigneur : « Il ne passe plus, il demeure, le silence de l'âme en la présence de Dieu est un des bonheurs les plus ignorés même des cœurs chrétiens ; il ne parle cependant que dans l'apaisement des bruits de la terre, dans la bienheureuse solitude où nous met le dégagement de notre amour-propre. » La servante de Dieu, en dépit d'une vie consacrée à l'exercice de la charité, ne se laissait pas *envahir* tout en paraissant se donner toujours. Vive et active, on ne la trouvait jamais agitée ; elle se prêtait à tout, mais ne se donnait qu'à Dieu ; aussi, dès qu'on la quittait, elle « retombait » en lui, selon son expression, et continuait son oraison. « Celui qui fait abnégation de soi a beaucoup de facilité à l'oraison », disait-elle. « Demeurons bien fidèles aux pieds de Jésus, et taisons-nous pour le bien écouter tout en agissant pour sa gloire.

M^{lle} de Montaignac usait, dans ses rapports avec Dieu, de la simplicité qui la caractérisait ; elle était invariablement contente de lui, qu'elle fût consolée ou non ; en toutes circonstances, elle prenait son parti contre elle-même. « Eh bien ! Seigneur, puisque vous ne voulez pas me consoler, c'est moi qui vous consolerais. » – « Quand je ne jouis pas de Dieu, c'est lui qui jouit de moi. » – « Jésus se console ou il nous console, il fait rarement les deux à la fois. » Nul ne savait jouir comme elle, ni souffrir comme elle. « J'ai une puissance de cœur qui me rend tout présent, disait-elle, j'ai une jeunesse de cœur de dix-huit ans. » La vue d'une fleur amenait des larmes dans ses yeux : « C'est donc vous, mon Maître, s'écriait-elle, qui faites de si belles choses ! » Et le moindre vestige de la beauté divine imprimée dans ses œuvres ou dans une âme l'entraînait à des actions de grâces ravissantes. Tout ce qui charmait ses regards lui servait d'échelon pour monter à Dieu et entretenait en son âme cette joie surnaturelle, fruit de l'Esprit Saint et de son héroïque abnégation.

Nous revenons sans cesse sur son extraordinaire union à Dieu. Cette union résultait, on l'a vu, de son attrait dominant pour la prière et très spécialement pour l'oraison. « Si je fais des œuvres, disait-elle, c'est le fruit de mon oraison. » Louise-Thérèse considérait l'oraison comme le point capital de la perfection, le seul moyen d'entrer dans la vie intérieure, qu'elle appelait la « vraie vie », le « noviciat du ciel ». Admise dès sa plus tendre enfance à en expérimenter l'importance et les charmes, elle entra dans cette voie sous la sage direction de Mgr Gaume et, durant vingt ans, elle trouva le moyen de donner plusieurs heures chaque jour à ce salutaire exercice. « Pour enseigner l'oraison, il faut la pratiquer soi-même », disait-elle plus tard. Nous n'avons pas à répéter que l'oraison lui était facile. « Quand j'étais jeune, l'avons-nous entendu dire, je ne pensais qu'à me lever avant l'heure pour avoir plus de temps pour l'oraison... ma chère oraison ! Il n'y a rien de doux comme la communication de l'âme avec Dieu ; pour moi c'est ma vie... » Aussi avec quelle éloquence cherchait-elle à y entraîner

les âmes. C'était l'un de ses sujets favoris d'épanchement ; elle revenait sans cesse sur l'importance de cet exercice, les moyens d'en assurer les fruits, la facilité avec laquelle rentrent dans cette voie les âmes simples et humbles. Parlant des méthodes : « Je trouve en général, disait-elle, que tout est trop compliqué ; la parfaite simplicité est ce qui plaît le plus à Dieu, il est alors parfaitement libre dans sa créature. » Elle préconisait, en effet, le moyen le plus efficace, mais elle aurait dû ajouter, car elle ne l'ignorait point, que la parfaite simplicité est un des dons de Dieu les plus rares. Quoi qu'il en soit, ce mot est un fil conducteur qui nous introduit au cœur de la place. Quand Dieu est libre dans une âme, il n'y fait que de grandes choses, des choses dignes de sa puissance et de son amour ; l'action de cette âme se réduit alors à servir d'instrument à l'action divine, à écarter les obstacles au recueillement, c'est-à-dire à laisser l'Esprit Saint opérer et tout mouvoir en elle. Louise-Thérèse était « livrée » à cet envahissement divin, mais elle voulait cependant qu'on eût une méthode, la connaissance des principes, et que l'on recourût aux maîtres de la vie spirituelle. « Rien ne ressemble moins à l'oraison, disait-elle, que la rêverie. » Aussi elle se munissait d'un livre qui, à vrai dire, demeurait souvent fermé. Son âme montait naturellement vers Dieu ou « retombait » si facilement dans la prière qu'elle oubliait de l'ouvrir. Sa méthode, car elle en avait une, n'était à proprement parler ni celle de sainte Thérèse, ni celle de saint Ignace, qu'elle considérait cependant comme les deux grands maîtres de l'oraison ; la sienne tenait de l'une et de l'autre. Elle empruntait à saint Ignace son admirable logique et à la vierge d'Avila son inimitable simplicité. « Je suis Jésus de Thérèse, voilà l'oraison de cette sainte, disait-elle ; c'est aussi la mienne. C'est la doctrine de sainte Thérèse, ce sont ses ouvrages, ses exemples, son amour pour Notre Seigneur, son zèle ardent pour les âmes qui ont formé ma jeunesse et ont été l'un des moyens employés par le Sacré Cœur pour m'attirer et me fixer dans la voie où j'ai marché avec une paix et un bonheur qui ne sont pas de la terre. » Mais pour ses filles, la servante de Dieu tenait en général à la méthode de saint Ignace et les y formait avec une compétence qui témoignait non seulement d'une connaissance approfondie, mais de très personnelles expériences.

Nous trouvons dans une lettre adressée au P. Reculon une page qui éclaire ce qui vient d'être dit :

« L'oraison n'est autre chose, ce me semble, que la communication simple, habituelle, amoureuse, de notre âme avec Dieu, son créateur, son principe et sa fin. Elle me paraît être le besoin le plus impérieux du cœur fidèle et je suis convaincue qu'il est aussi impossible à une âme possédée de l'amour de Dieu, dans quelque degré que ce soit, de ne pas la faire, qu'à un être vivant de ne pas respirer. Cela paraît exagéré, parce qu'on définit la prière du cœur de tant de façons différentes et merveilleuses qu'elle n'est pas comprise de tous, mais n'est-il pas vrai que pour les enfants comme moi on peut dire que c'est l'exercice de l'amour ? Vous le faites sans cesse, cet exercice, seulement nous trouvons des difficultés à le faire à des heures réglées, mais c'est cette difficulté qui attire la bienheureuse habitude de rentrer à toute heure en Dieu, sans s'en apercevoir le plus souvent. C'est une grâce du Cœur de Jésus qu'on ne peut assez admirer, demander, mais ne l'accorde-t-il pas à plusieurs très librement ? Vous savez cela mieux que moi mille fois, mais on aime tant à parler de ce qui fait le bonheur. »

Un mot suffisait à la servante de Dieu pour occuper une longue contemplation : « Jésus, vraie lumière »... « Jésus, Vie éternelle »... « Bonté infinie »... « Amour »... Et les heures passaient. « Que vous dire de moi ? écrivait-elle encore le 30 juin 1854, au P. Reculon, si ce n'est que je ne puis sortir de cette oraison jaculatoire qui résume toutes les dispositions de mon intérieur depuis Pâques : « O Amour ! Combien j'ai à le bénir de m'avoir conduite à lui par la voie de la croix. Quelles leçons donnent la maladie, la souffrance, l'humiliation et l'infirmité ! Bien peu envient ces trésors, et pourtant !... »

Elle demeura une année entière sous l'influence qu'exerçait sur elle ce mot « amour ! » ; il la plongeait dans des abîmes de lumière et de reconnaissance ; il fallait que ce divin amour creusât d'insondables profondeurs dans cette âme appelée à le porter si haut... Elle exploita longtemps aussi, ne pouvant s'arracher aux ravissements qu'ils entraînaient, ces attributs divins : « O souveraine beauté... Amabilité infinie... Je m'y perds », concluait-elle.

Mais l'oraison n'était pas seulement pour Louise-Thérèse un repos divin, une source de délices spirituelles, elle en faisait surtout une arme de combat, la préparation à la lutte. « La méditation du matin, disait-elle, est pour toute âme apostolique la veillée des armes », et elle ajoutait : « Les labeurs du jour ne doivent point nuire aux intimes communications qu'une Oblate doit avoir avec Notre Seigneur. Qu'elle soit consolée ou non, sa vie est là. »

Louise-Thérèse estimait beaucoup l'oraison de silence, « repos de l'âme en Dieu, silence de toutes les facultés, silence de l'intelligence, de la volonté, silence de tous les désirs, de tous les besoins »

Une de ses filles, portée à la préoccupation d'elle-même, l'interrogeant un jour sur ce mode d'oraison, en reçut cette réponse : « L'oraison de silence consiste à ne pas penser à soi. »

La servante de Dieu se défiait justement des illusions de l'amour-propre dans l'exercice de l'union à Dieu, aussi se tenait-elle sur ses gardes, laissant fort peu de prise aux attaques de l'ennemi. Le vrai chemin de l'oraison, d'après elle, était celui de l'humilité, qui reconnaît l'Esprit Saint, seul guide et conducteur de l'âme dans ces voies intérieures. Quoi qu'il en soit du mode de sa prière, elle sortait toujours de ses entretiens avec Dieu éclairée sur sa volonté, pleine d'ardeur et de courage pour l'accomplir.

« Il m'est arrivé bien des fois, a déposé M^{lle} de Sénislhac, de me sentir pénétrée par le feu divin qui brûlait dans son cœur dans les moments bénis qui suivaient son oraison. Ses paroles lumineuses, profondes, pénétrantes restaient en mon âme comme des traits. » M^{lle} Maupetit a dit de son côté : « Chaque matin, j'entrais dans sa chambre à l'heure où elle terminait ses ravissants colloques avec son Dieu ; elle tenait encore son crucifix entre les mains et le baisait amoureusement ; puis sous le charme encore de l'action divine, elle m'introduisait souvent, sans s'en apercevoir, dans ce jardin de délices. »

Les rares privilégiées de cette heure d'intimité la prenaient à l'improviste, et usant d'une apparente candeur que Dieu pardonnait, on arrivait à surprendre quelque chose de ce qu'elle n'aurait pas voulu dire.

Les communications de Louise-Thérèse avec son Dieu sont un sujet intarissable. « La prière ! Ah ! s'écriait-elle, si nous savions bien user de ce privilège accordé à l'homme de communiquer avec Dieu ! Quelle force pour ma part j'y puiserais, et quel besoin exceptionnel j'ai de cette force surnaturelle qui domine la faiblesse de la nature. » Il est permis d'affirmer

que la servante de Dieu fut favorisée de grâces exceptionnelles et d'un très haut degré d'oraison ; dans sa jeunesse, croyant volontiers que toutes les âmes recevaient les mêmes faveurs célestes, elle se serait peut-être laissé entraîner à en parler simplement, mais s'étant rendu compte, en lisant un livre qui traitait de ces matières, que les faveurs qu'elle recevait étaient des grâces de choix, elle se tint pour bien avertie, et son humilité enregistrant la leçon, elle n'en parla plus.

Vers la fin de sa vie cependant, elle s'oubliait parfois et laissait échapper des mots, des traits dont elle ne soupçonnait pas la portée, ou, du moins, qu'elle enveloppait de tant de simplicité et de naturel que nous aurions été bien « naïves » de taxer ces choses d'« extraordinaires » ; aussi nous en gardions-nous bien. Et puis, le désir de former ses filles la portait à des sacrifices qu'elle faisait moins difficilement à mesure que son âme, plus dégagée d'elle-même, plus purement éprise de la gloire de Dieu, plus pénétrée de sa mission envers les nôtres, disparaissait devant elle-même.

« Ce matin, racontait-elle un jour (je crois que c'était un rêve), j'étais devant Notre Seigneur et je lui disais : Qu'est-ce que je fais donc pour vous ? Je voudrais bien savoir si je vous suis agréable (c'était bien mal, ce que je faisais ; surtout ne m'imites pas). Alors, me trouvant transportée au pied du Calvaire, je me vis petite fille de douze ans, chargeant une lourde croix sur mes épaules et m'élançant avec une ferveur extraordinaire à travers la montagne, uniquement occupée à écarter les Juifs pour ne pas perdre de vue Notre Seigneur. Je ne voulais voir que lui. Cela m'a bien consolée, ajoutait-elle, encore émue et presque bas, je me voyais pauvre enfant de douze ans ne sachant rien... qu'aimer et chercher Jésus. »

Chacune de nos grandes fêtes amenait des lumières et impressions qui, passées au feu de son oraison, tombaient brûlantes sur nos âmes. On s'en entretenait tout bas, car dès qu'elle surprenait l'attention, elle se tenait sur ses gardes. M^{lle} de Sénislhac ayant eu l'imprudence de faire allusion à une communication de ce genre, Louise-Thérèse répondit aussitôt : « N'écoutez pas M. T. lorsqu'elle vous traduit mes causeries intimes du matin après l'oraison ; je lui conte une de mes distractions qui m'a étonnée, et sur ce, elle fait intervenir le divin Maître. Ne soyez pas trop crédule avec cette enfant. »

Le R. P. de Maumigny, dans un traité qui fait autorité, caractérise ainsi les tendances de l'âme appelée à la contemplation parfaite : « Humilité, dégagement des créatures, désir d'union intime avec Notre Seigneur crucifié, dévotion à la sainte Eucharistie. » « En élevant l'âme à la contemplation parfaite, dit-il, Dieu n'a pas seulement pour but de la conduire à l'union divine, mais de lui donner le courage de beaucoup travailler et souffrir pour sa gloire. »

La contemplation de la servante de Dieu a produit tous ces fruits à un degré très supérieur ; humble et dégagée d'elle-même, elle s'est attachée à la croix, non pour un moment, mais jusqu'à la mort. Vouée au Cœur de Jésus, elle l'a cherché, trouvé, adoré, glorifié dans la divine Hostie, dont elle a fait la vie de sa vie. Enfin, qu'a-t-elle voulu, sinon travailler et souffrir, non seulement avec courage, mais avec l'héroïsme que peut seul inspirer l'amour ?

« On ne doit pas juger l'oraison sur les douceurs et facilités qu'on y trouve, mais par les bons résultats qu'elle produit », a dit la servante de Dieu. Dans un dernier mot, elle nous

indique quels devaient être ces résultats et comment une Oblate doit comprendre la voie d'oraison :

« C'est une illusion profonde de croire que, pour contempler, il suffit de rester anéantie et immobile dans un coin de chapelle ; que sert-il de contempler un modèle si l'on n'a pas le courage de le reproduire ? La contemplation consiste à avoir le cœur et l'esprit unis à Jésus, à penser, à agir, à parler comme lui. Ce sont les âmes ardentes et actives qui sont appelées à faire les plus grands progrès dans la vie contemplative, parce que l'âme active tire les conséquences de son oraison et traduit en actes les lumières qu'elle a reçues. Elle continue à prier en travaillant, en s'humiliant, en se dévouant, en se sacrifiant ; c'est la mise en pratique de la vie de Jésus ; elle se possède, gouverne ses facultés, fait concourir tout en elle à la gloire de Dieu et à sa sanctification. Une Oblate doit demander avec ardeur cet esprit contemplatif, car c'est l'essence de sa vocation. »

Cette âme si attirée à la contemplation avait pour la prière vocale un respect profond, et pour le moindre de ses exercices de piété une telle estime que ni les heures qu'elle consacrait à la prière mentale, ni ses grandes souffrances ne l'en détournèrent jamais. Elle ne pouvait comprendre les âmes qui, sous prétexte de perfection, négligent la prière du matin ou du soir et s'isolent ainsi de la masse des fidèles. « Aimons la prière vocale, disait-elle, surtout la prière commune, celle de l'Église ; c'est la prière du peuple chrétien, le cri universel de la terre au ciel ; estimons-nous heureuses de mêler notre petite voix à ce concert unanime si glorieux à Dieu... Quand on a fait ses prières vocales, on a tout dit, on a rempli tous les devoirs et on a prié pour toutes les meilleures intentions... Pour moi, je ne manque jamais non seulement de les faire, mais de les savourer », et pour appuyer ses paroles, elle cherchait à expliquer la beauté des prières de la liturgie, à en faire comprendre le sens, à en inspirer la pratique. « Qu'y a-t-il de plus beau que cette prière du soir : Source éternelle de lumière, Esprit Saint, etc. Bénissez le repos que je vais prendre pour vous mieux servir. Ce n'est que pour vous mieux servir que je demande ce repos... Et quand je dis au Seigneur : Visitez cette demeure, que vos saints anges y habitent, il me semble les voir se précipiter. »

Par suite, Louise-Thérèse était fidèle, quel que fût son état de souffrance, à tous ses exercices de piété ; jamais elle ne s'en dispensait. Nous avons vu que, pendant les sept années de sa première maladie, elle n'avait pas manqué à un seul. Il en fut de même pendant celle de 1881 ; l'effort était proportionné à l'intensité de ses souffrances, mais, disait-elle, « je sentais que cette fidélité était agréable à Dieu ; quel trésor que la prière !... il est pour mon cœur le remède à tous les maux ». Qui dira l'usage qu'elle fit de ce remède divin sous ses formes diverses et dans toutes les circonstances ? Sa vie entière est là pour en rendre témoignage.

Entre toutes les prières et dévotions de la servante de Dieu, le divin Sacrifice de la Messe, la sainte Communion occupaient la première place et étaient comme le centre autour duquel gravitait tout le reste ; les longues oraisons du matin et de la nuit la préparaient au saint Sacrifice. Dans sa jeunesse, elle devait partir bien souvent avant le jour pour arriver à l'église, mais toujours elle trouvait le moyen d'atteindre le bien-aimé de son âme. A dix-sept ans, nous savons qu'elle communiait tous les jours, et il faut convenir qu'à cette époque, c'était

chose fort rare. Ses notes intimes de cette première période contiennent l'attestation de la ferveur dont le souvenir devait la consoler aux heures d'abandon et d'épreuve :

« Où trouver un mot infini pour exprimer la joie de communier ? Il est des instants où mon âme, enivrée de la présence de son divin Époux, ne désire plus le ciel, car il lui semble qu'elle ne saurait y être plus heureuse ; elle vit de Jésus, elle goûte cette indéfinissable paix qu'il apporte avec lui et qu'il lui fait sentir parfois afin de la ranimer. C'est alors que toutes les jouissances, toutes les affections de la terre n'apparaissent plus au cœur que comme une chaîne pesante, destinée à servir d'épreuve. Que ferais-je de mon cœur s'il ne se donnait pas tout à vous, mon bien-aimé Sauveur ? »

L'attrait du saint Sacrement exerçait sur elle comme une sorte de violence, a-t-elle dit, et elle ajoutait : « je n'ai pas souvenir d'avoir résisté à ces appels de mon doux Maître, c'est une consolation que rien ne peut me ravir. »

Dix ans plus tard, nous trouvons dans sa correspondance avec Mère Marie-Thérèse, fondatrice de l'Adoration réparatrice, de nouvelles preuves de ses ambitions concernant le culte de la divine Eucharistie : « Je visite souvent par la pensée, lui écrit-elle, le sanctuaire où vous adorez incessamment l'adorable, la beauté, la miséricorde, l'Amour même... Oh ! ma Mère, obtenez-moi de le laisser agir en moi sans aucun obstacle, c'est sa gloire et c'est la condition de mon bonheur présent et futur. » Et quelques jours plus tard : « Toute mon âme aspire au bonheur de travailler avec vous et sous vos inspirations à faire connaître, aimer Jésus au très saint Sacrement. »

Quand, terrassée par la maladie, Louise-Thérèse fut dans l'impossibilité de marcher, on la portait à la chapelle, où elle recevait son Dieu au prix de mille souffrances ; bien des fois on dut la déposer et lui donner la communion dans la sacristie, les douleurs qu'elle endurait ne lui permettant pas d'entendre la sainte Messe en entier. Le bonheur d'assister au saint Sacrifice devenait de plus en plus rare à mesure que s'aggravait son état ; durant les six dernières années de sa vie, elle dut en être privée complètement ; elle y suppléait en s'unissant aux divins Mystères ; le dimanche et les jours de fêtes, elle suivait les prières liturgiques dans son paroissien. Une orpheline était chargée de l'avertir des parties principales ; les personnes qui remplissaient cet office disaient qu'elles sentaient se ranimer le respect et la dévotion à ces saints Mystères au contact du grand esprit de foi de la servante de Dieu.

Quand il fallut renoncer définitivement à aller à lui, Notre Seigneur vint à elle sur son lit de douleur. Alors commença le supplice de ces attentes, que rendaient si pénibles le dessèchement de la poitrine et les efforts qu'elle faisait pour rester à jeun ; elle s'exténua pour communier, et on peut dire qu'entre tous les martyres qu'elle a subis, celui que lui imposa ce désir véhément, sans cesse contrarié, a tenu une place à part. Communier est le seul besoin qu'ait jamais manifesté notre Mère ; ne pas communier, la seule souffrance à laquelle elle ne parvint pas à se résigner ; du moins elle n'acceptait la privation qu'après avoir tenté pour s'y soustraire tous les moyens en son pouvoir. « Je dis au bien-aimé : Je désire d'un grand désir, et puis... *Domine non sum dignus.* »

Elle dut, en vue de s'encourager au sacrifice, prendre sur ce point une résolution de retraite, en 1879 : « Me laisser appauvrir, en ne m'agitant plus pour Le recevoir dans la sainte

Communion, obéissant sans arrière-pensée aux ordres reçus de son interprète. » Mais le combat recommençait chaque nuit. « Je l'ai vue lutter, a dit son assistante, dans des souffrances inexprimables, pendant des heures, contre la tentation d'étancher sa soif par un peu d'eau, la gorge et la poitrine brûlées par un dessèchement qui l'étouffait. » Elle souffrait, mais restait héroïque et se trouvait lâche de ne pas livrer le combat plus souvent. « On peut dire que notre Mère est une martyre de la sainte Eucharistie, a témoigné M^{lle} Maupetit. Quelles souffrances elle s'imposa pour recevoir son Jésus ! On a beau lui dire qu'elle aggrave ses maux, rien ne peut triompher de son irrésistible attrait pour la sainte Communion. »

On dut demander à Rome, en sa faveur, par l'intermédiaire du P. Ramière, un adoucissement au jeûne eucharistique ; la réponse, datée du 17 février 1877, était conçue en ces termes :

« Admis avant hier à l'audience du Saint-Père, j'ai présenté à Sa Sainteté la supplique relative à M^{lle} de Montaignac. Le Saint-Père, après avoir tout entendu, répondit qu'il autorisait la dite dame à faire la communion une fois par semaine après avoir pris pour rafraîchir sa gorge un breuvage à l'exception de tout autre aliment. Cette concession me paraissait un peu restreinte, j'ai supplié le Pape d'accorder cette faculté pour deux communions ; le Saint-Père a bien voulu consentir. »

Cette communication était signée du R. P. Stranalla, recteur de la Civita Catholica.

Interrogée sur la manière dont devait être interprétée la dispense, l'autorité ecclésiastique fixa le privilège à deux cuillerées à bouche de lait. Mais cette faveur, qui facilitait deux communions, laissait encore le champ bien vaste à la privation. Louise-Thérèse, encouragée par son entourage, résolut de porter une fois encore la question à son évêque.

« Monseigneur viendra le 15, écrit-elle à M^{lle} de Sénislhac je lui parlerai ; s'il refuse, je me soumettrai ; que faire ? Je veux tâcher de ne plus me chagriner de ces nombreuses absences de secours et de joies célestes venant de la sainte Communion, qui ont consolé et ravi ma jeunesse laborieuse et éprouvée ; aujourd'hui, c'est le cas de sacrifier la présence sensible de Jésus. »

Monseigneur arriva au jour indiqué. Louise-Thérèse plaida sa cause en termes qui méritent d'être rapportés et qui auraient dû toucher le pieux évêque, habituellement si accessible à ses demandes : « Vous aurez beaucoup plus de mérite à faire le sacrifice, à accepter cette privation, disait Monseigneur. – Je suis déjà si riche à cet endroit, reprenait notre Mère, toute consolation m'est tellement refusée que je ne songe qu'à jouir de ce qui serait possible. – Vous préférez donc la jouissance au mérite, reprend Sa Grandeur. – Oui, Monseigneur, j'aime mieux la jouissance. » Et comme le bon évêque ajoutait : « Je prêche le respect. – Eh bien ! Monseigneur, dit Louise-Thérèse en rendant aimablement les armes, moi je prêche l'amour. »

Plus ému qu'il ne voulait le paraître, Monseigneur finit par se laisser toucher et promit, en 1883, d'appuyer une supplique tendant à obtenir du Saint-Père la dispense du jeûne complet cinq fois par semaine, et à laquelle on avait joint la demande d'autoriser la célébration de la Messe dans la chambre de la malade.

De ces démarches, Louise-Thérèse ne reçut aucune nouvelle ; un silence douloureux se fit sur l'affaire ; elle n'insista pas et n'en reparla plus. Elle ne devait plus jouir du bonheur d'assister à la sainte Messe. Son lit de douleur devint l'autel du Sacrifice, et son cœur, l'hostie vivante qu'immolait le divin Sacrificateur. Quand elle aura quitté la terre, en ce lieu de ses agonies devenu un sanctuaire, Notre Seigneur établira et perpétuera son propre sacrifice comme pour honorer celui de son humble et amoureuse servante.

Louise-Thérèse se préparait à la Communion par une heure d'oraison et faisait toujours une longue action de grâces. Les personnes qui accompagnaient le saint Sacrement dans sa chambre ne pouvaient échapper à une impression très profonde ; pendant qu'on récitait le *Confiteor*, elle s'humiliait dans une attitude de respect si grand que cette disposition transfigurait ses traits.

Après avoir reçu Notre Seigneur, il était non moins visible que tout le reste lui échappait, disparaissait ; elle s'abîmait dans le recueillement et ces sentiments d'adoration se reproduisaient sur son visage. Celles qui l'ont approchée durant ces moments en ont témoigné souvent. M^{me} Tresca, l'une de ses plus chères filles, affirme qu'étant entrée plusieurs fois dans sa chambre pendant qu'elle terminait son action de grâces, elle la trouvait ravie en Dieu ; ne s'apercevant pas de son entrée, Louise-Thérèse continuait ses colloques avec Notre Seigneur, et M^{me} Tresca a ainsi plusieurs fois consigné par écrit les paroles qui la frappaient davantage.

Il va de soi que la servante de Dieu, avec la logique qui lui était propre, fut l'apôtre non seulement de la communion fréquente, mais quotidienne ; elle voulait qu'une liberté entière fût sur ce point laissée aux âmes et que le confesseur demeurât seul juge en cette importante question. « Lorsque je pris connaissance de l'esprit de la société, dit M^{lle} Maupetit, je fus ravie de cette consolante latitude laissée aux âmes amoureuses de la sainte Eucharistie : communion quotidienne, heure sainte, adoration du saint Sacrement, comprenant la récitation de l'office et autres prières en usage. »

Le culte de la sainte Eucharistie a été la passion de M^{lle} de Montaignac toute sa vie. Nous avons vu, dès le début de son apostolat, et nous tenons à insister sur ce point, avec quel zèle Louise-Thérèse se dépensa pour l'établissement de l'adoration réparatrice à Montluçon et dans le diocèse, ses efforts pour amener les âmes auprès du trône eucharistique, leur révéler ce don de Dieu, leur apprendre à en profiter. C'était un des sujets qui revenaient le plus habituellement dans les réunions qu'elle présidait.

« L'œuvre si touchante de l'adoration excite en ce moment toutes nos sollicitudes, dit le compte rendu de juin 1868, nous supplions nos associées de faire de nouveaux efforts pour venir offrir à Jésus dans son Sacrement d'amour l'hommage de leurs cœurs fidèles. Cette œuvre languit faute d'un peu de ferveur ; délaisserons-nous Jésus comme ceux qui ne le connaissent pas et qui passent devant son temple sans y entrer ? Songeons à cet amour incompréhensible qui le tient enfermé dans nos tabernacles, à cet amour qui subit tant d'outrages pour nous donner ses consolations ; lui refuserons-nous un quart d'heure d'adoration ? Que chaque associée veuille bien chercher parmi ses connaissances, riches ou pauvres, une personne qui la remplace au besoin, du zèle ! du zèle !... »

La servante de Dieu eut la grande consolation, en juin 1884, de préparer en sa demeure un modeste triomphe au Dieu de l'Eucharistie. Au moment où d'iniques arrêtés supprimant les processions interdisaient à Notre Seigneur le droit de circulation dans nos cités, Louise-Thérèse, oubliant l'étroitesse de son petit domaine en face d'une occasion si belle de protester de son amour, l'ouvrit au divin Proscrit et obtint de son évêque la permission des processions de la Fête-Dieu à travers les cours de l'orphelinat. L'amour peut rêver l'impossible ; toujours ingénieux, il ne se laisse point arrêter par les obstacles. « Monseigneur a accordé l'autorisation de la procession, écrit-on à M^{lle} de Sénislhac, vous jugez si l'on est heureux. Nous aurons un reposoir devant la salle Sainte-Marie, pour notre Mère et pour Maria, un autre dans la cour des Samuels. A cette occasion, on a dû refaire l'escalier du jardin pour établir la communication ; il aura le double de largeur et la pente sera très adoucie. »

Ce fut le R. P. Gautrelet qui présida cette première procession ; il portait le saint Sacrement assisté du premier vicaire de Notre-Dame et de M. l'abbé Seguin. On s'entassa dans les cours trop étroites, et grand nombre d'âmes eurent part aux bénédictions abondantes de cette journée. Louise-Thérèse, placée sur un lit auprès d'une fenêtre donnant sur le parcours, suivait des yeux, émue et consolée, la foule entourant l'Hostie sainte. Mais elle sentit plus douloureusement que jamais, peut-être, la captivité qui l'empêchait de s'élancer sur les pas du Sauveur ; elle s'en plaignit doucement à son bon Maître, qui répondit : « N'est-ce pas assez pour toi d'avoir préparé ? » L'amour ne dit jamais assez, mais il s'alimente au feu du sacrifice ; Louise-Thérèse, établie sur son terrain, demeura dans l'action de grâces.

C'est au saint Tabernacle, dans le très saint Sacrement de nos autels, nous le constatons sans cesse, qu'elle cherchait et trouvait le Cœur de son Dieu ; elle ne sépara jamais la dévotion au Sacré Cœur de la dévotion à la sainte Eucharistie. La forme de sa dévotion au Sacré Cœur était l'*amour*, de même son amour se traduisait par la dévotion au Sacré Cœur, dont la divine Hostie lui était à la fois la révélation et le centre.

« Si l'on donnait un moment d'attention, écrit M^{me} de Raffin, on reconnaîtrait que le culte du Sacré Cœur consiste à s'unir à lui dans l'Eucharistie, pour adorer, par lui et en lui, la souveraine Majesté ; pour réparer avec lui et par ses mérites l'outrage que le péché a fait à Dieu ; pour s'immoler avec lui en conformant sa volonté à la volonté divine, s'offrant comme des victimes expiatrices afin d'accomplir chacun en soi ce qui manque aux souffrances du Sauveur. »

« Aimer l'amour, faire aimer l'amour, voilà la dévotion au Sacré Cœur », dit Louise-Thérèse, et plus explicitement s'adressant à ses filles : « C'est notre glorieuse vocation, j'ose dire notre spécialité, de rendre à Dieu toujours et en tout le culte de l'amour en honorant le Sacré Cœur de Jésus, source et symbole de l'amour dont il est embrasé pour les hommes. Nos œuvres doivent être le fruit de l'amour, le rayonnement de la flamme puisée au Cœur de Jésus. »

Le P. Ramière, dont l'opinion fait école en cette matière, écrivait au P. de Franciosi, son émule : « Je ne connais personne qui entre mieux dans l'esprit de la dévotion au Sacré Cœur que M^{lle} de Montaignac. »

Bien que la dévotion au Sacré Cœur et celle à la sainte Eucharistie se fondissent pour elle dans le culte de l'amour, elle convenait cependant qu'elles s'exprimaient différemment : « Jésus-Christ, disait-elle, n'a pas indiqué pour ramener les peuples la dévotion au saint Sacrement, mais la dévotion à son Sacré Cœur ; c'est la dévotion au Sacré Cœur qui doit ramener les âmes à l'amour de Jésus-Christ au saint Sacrement. »

Le Sacré Cœur de Jésus, la sainte Eucharistie, l'oraison, la prière sous tous ses aspects, telles étaient les sources où Louise-Thérèse puisait incessamment la vie de l'amour et les saintes énergies de l'apostolat qui en étaient la conséquence.

Il semble qu'une vie intérieure aussi intense, une part aussi large donnée à la prière devaient être peu compatibles avec la somme de travail que fournissait chaque jour la servante du Sacré Cœur ; mais nous l'avons entendu dire : « Si je fais des œuvres, c'est le fruit de mon oraison », et elle ajoutait encore cette parole profonde : « Si l'on n'est pas sous l'action divine, on ne fait que des œuvres infirmes. »

Nous avons là l'explication de tant d'efforts stériles, de labeurs perdus, « d'œuvres infirmes », qui végètent faute de lumière et de chaleur. Nous y trouvons aussi la raison de l'action féconde des saints et, en ce qui nous occupe, de l'apostolat de Louise de Montagnac. « Nous pouvons jouir, pouvait-elle dire, de nous dépenser sans arrêt pour faire notre devoir qui est tout à la fois l'accomplissement de la volonté de Dieu et sa plus grande gloire. »

En dehors des œuvres qu'elle fonda et auxquelles elle consacra la première part de son activité, immense fut le nombre de celles qu'elle aida et qui doivent à sa coopération leur développement et leur progrès.

Nous avons parlé de l'Association des Églises pauvres, de l'Adoration réparatrice du saint Sacrement, de l'Œuvre des Retraites, des Zélatrices du Sacré Cœur, qu'elle établit à Montluçon, de la Congrégation des Enfants de Marie qu'elle réorganisa, de l'Apostolat de la Prière, auquel elle se dévoua, nous avons vu en quelle mesure ; de l'Œuvre des Orphelines du Sacré Cœur, des petits Samuels du Cœur de Jésus-Enfant ; mais combien d'autres demanderaient à être mentionnées pour permettre une vue d'ensemble et apprécier toute la portée de l'action apostolique de la servante du Sacré Cœur !

En 1860, Mgr de Dreux-Brézé la charge d'étudier les bases de l'organisation du Denier de Saint-Pierre et de s'enquérir des divers modes à employer pour l'établir dans son diocèse. Louise-Thérèse s'y consacre la première, forme un comité de dames, ouvre des listes de souscription.

« Il me paraît, écrit-elle à Monseigneur, que le caractère spécial de l'œuvre, à cette heure, est l'*opportunité*, qu'elle doit être faite avec une générosité et un élan exceptionnels, comme l'épreuve qui l'a fait naître. J'ai la confiance que les femmes chrétiennes au moins témoigneront de leur foi et de leur piété en cette occasion, et que votre diocèse vous dédommagera un peu en ces circonstances si graves de son engourdissement ordinaire. Le premier gage de succès, sera votre bénédiction, Monseigneur ; vous nous la donnerez avec votre cœur d'évêque dont le dévouement saintement passionné pour l'Église mérite si bien d'être enfin consolé !... »

M^{lle} de Montaignac était dans le diocèse une collectrice active de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, qu'on a appelé la mère des œuvres, et de celle de Saint-François de Sales, la providence de nos campagnes abandonnées. M. le curé de Gannat écrivait à sa mort :

« Parmi les œuvres que dirigeait M^{lle} de Montaignac, de chère et sainte mémoire, se trouve l'Œuvre de Saint-François de Sales, dont je suis le directeur diocésain et dont elle était la principale zélatrice pour la région de Montluçon. »

En 1847, elle s'était intéressée vivement à l'Œuvre des missions d'Océanie.

« Vous me demandez quelques renseignements, écrivait-elle, sur l'œuvre d'Océanie ; que vous dire qui soit digne d'elle, si ce n'est qu'il suffit à un cœur catholique de la connaître pour désirer vivement apporter son nom à la liste de ses nombreux coopérateurs. Votre zèle sera plus éloquent que tous les prospectus possibles. »

L'Œuvre des Partants, fondée à Paris pour venir au secours de nos missionnaires, ne lui fut point étrangère non plus. Les grandes œuvres françaises du vœu national, de la sanctification du dimanche, de la Messe réparatrice, des conférences de Saint-Vincent de Paul et beaucoup d'autres trouvèrent en elle une ouvrière infatigable ; aucun besoin des temps et des âmes ne la trouvait insensible, jamais elle ne refusa son humble concours, elle répondait à tous les appels. Mais que pouvait-elle ? clouée sur un lit de douleurs, pauvre, seule et liée en face des horizons immenses de son zèle et de sa charité ? Ah ! ce qu'elle pouvait ! nous l'avons vu, elle se confiait ; ce qu'elle donnait, c'était avant tout son cœur, et ce trésor dont elle fut prodigue, inépuisable comme la source qui l'alimentait, elle le tenait au service des intérêts de Dieu et des âmes.

Les âmes ! Elle les aima passionnément et se dépensa pour elles sans mesure ; il n'y a pas de catégorie ni de milieu qui n'aient bénéficié de son activité vraiment prodigieuse. Elle s'est occupée des classes élevées, leur inspirant le bon usage à faire de cette double puissance de l'influence et de la fortune qui leur crée de si grands devoirs et dont ils ne sont que les dépositaires. Elle s'est faite l'auxiliaire du clergé, l'aidant dans ses labeurs, soutenant son action par l'exemple donné, son concours dévoué et sa prière persévérante.

Mais c'est envers les pauvres et les orphelins, les faibles, les déshérités, les malheureux en un mot, qu'elle a épuisé les trésors de dévouement et de surnaturelle tendresse qui lui ouvrirent tant de cœurs. En ce siècle où la question sociale, tant prônée et si peu comprise, tient si grande place dans la préoccupation de nos économistes, il fait bon quitter un instant le domaine de l'étude et des théories pour considérer l'action d'une âme qui a su trouver en sa foi et en son cœur la vraie solution de ces graves problèmes. A l'exemple de son divin Maître, Louise-Thérèse de Montaignac est allée droit à l'humanité souffrante, à ce peuple qu'on leurre de promesses, de chimériques espoirs, elle est allée à lui uniquement préoccupée de lui faire du bien et de lui rendre son Dieu.

A la mort de sa tante, elle a commencé son apostolat à Paris auprès de jeunes ouvrières qui, attirées par sa bonté, venaient lui parler de choses qu'elle ignorait, lui exposer des misères auxquelles son intelligence restait fermée, mais elle répondait de la part de Dieu, et ces âmes

exposées trouvaient en elle de sages conseils, une affectueuse compassion, le courage de la lutte. Elle a continué auprès des petites bergères d'Estivareilles, trop ignorantes celles-là, ayant tout à apprendre... Louise-Thérèse les réunissait chaque dimanche, leur préparait de petits délassements et surtout leur apprenait à prier, à aimer le Sacré Cœur et la sainte Vierge. Que de peine elle se donna pour ouvrir ces esprits et ces cœurs calfeutrés dans la matière, pour y faire entrer les notions de la vie chrétienne, les pénétrer de la nécessité de sauver leurs âmes !

Puis, s'attachant de plus en plus aux malheureuses enfants exposées à tous les dangers, soumises à toutes les privations, elle résolut de leur ouvrir non plus seulement son cœur, mais sa maison, réalisant auprès d'elles tout ce que le titre de mère comporte d'abnégation, de sollicitude et de dévouement. Quand les jeunes maîtresses venaient auprès d'elle se plaindre de leurs petites élèves : « Prenez ma méthode, leur disait-elle, *aimez-les*, cela m'a toujours réussi. »

Au moment de nos désastres de 1870, elle s'intéressa aux orphelines de la guerre, cherchant, de concert avec Mgr de Dreux-Brézé, qui l'en avait chargée, le moyen de secourir les jeunes Alsaciennes. La servante de Dieu résolut la question en recevant dans sa maison plusieurs d'entre elles.

Louise-Thérèse traitait les petits et les délaissés avec le respect que lui inspirait la présence de Jésus-Christ dans la personne des pauvres, avec son intelligence de la vraie charité, la sage mesure qui maintient l'ordre et la justice. Elle leur enseignait à se soumettre à la volonté de Dieu, à accepter les épreuves, inhérentes à leur situation, les excitant à l'améliorer par leur bonne conduite, l'assiduité au travail, l'effort personnel soutenu par la pratique de la vertu.

On l'a vue, tant que ses forces le lui ont permis, au chevet des indigents qui l'appelaient « ma sœur Louise », appellation bien éloquente ; quand elle ne put plus aller à eux, elle les appela à elle et, de concert avec un pieux vicaire de Notre-Dame, elle organisa la retraite des pauvres mendiants qui, depuis quarante ans, assure à beaucoup la grâce de la communion pascale.

M^{lle} de Montaignac recevait ces déshérités comme elle eût reçu Notre Seigneur lui-même, mettant tout en œuvre pour les honorer et leur donner un peu de joie. Nous en trouvons quelques détails dans la lettre qu'elle adressait à sa nièce en 1873, après la première retraite :

«... La semaine dernière, nous avons eu à la chapelle la retraite d'un certain nombre de pauvres, dont un des vicaires de Notre-Dame est chargé. Ce M. M... est un saint jeune prêtre que j'aide autant que nous le pouvons dans ses œuvres. Une cinquantaine de pauvres femmes, des vieilles surtout, et quelques hommes, sont venus deux fois par jour entendre une instruction pendant quatre jours ; mais il s'agissait de les amener à se confesser, ce n'était pas facile... Octavie leur chantait des cantiques terribles sur la mort et l'enfer, mais ils étaient doux et attirants en passant par son cœur et sa voix. Enfin le troisième jour, il y a eu un ébranlement sérieux en ces pauvres âmes et elles se pressaient à la porte de la sacristie, voulant toutes s'adresser à leur jeune prédicateur, si calme, si pieux, si doux. Croirais-tu qu'il y a eu trente retours de pauvres gens qui n'avaient pas fait leurs Pâques depuis longtemps ? »

Félicie disait le chapelet tout haut, faisait des actes de contrition au milieu d'eux pendant que les pauvres sourdes se confessaient à tue-tête ; c'était impayable. Une pauvre aveugle de soixante-quinze ans conduite par son mari plus âgé à la sacristie, les autres fermaient la porte, disant : C'est bien égal qu'il entende, c'est sa femme... Enfin samedi, communion générale, l'autel était bien orné, nos enfants chantaient ; Léonie et Pauline en robe blanche, portant sur la corbeille de lumière traditionnelle 50 pains bénits, sont entrées dans la chapelle à la grande satisfaction de tout notre vieux monde ; ils étaient émerveillés, attendris. Le soir pour la clôture, il y a eu salut et distribution d'objets de piété ; j'ai fait une offrande de tout genre, en ton nom et au mien comme toujours. »

Nous l'avons vu grouper les enfants des écoles sans Dieu, organiser des patronages, l'œuvre des premières communions, l'enseignement du catéchisme pour toutes les catégories d'enfants.

« Nous sommes littéralement envahis par les enfants de l'école communale qui viennent demander l'instruction religieuse, écrit-on du Berceau, je ne sais pas où nous nous arrêterons avec cette avalanche de pauvres petits ignorants ; M^{lle} de Montaignac désire tellement que nous nous occupions d'eux que je prends tous les moyens pour la contenter. »

A Paris, elle envoie ses filles dans les quartiers les plus peuplés et les plus déshérités de Belleville. Quand il est question de fonder Lyon, elle veut qu'on se fixe aux Brotteaux, parce que là un grand nombre d'âmes manquent de secours. « Je vois là, disait-elle, des âmes dont personne ne s'occupe, c'est cela qu'il faut considérer. » Ailleurs, elle réunit chaque semaine les plus pauvres femmes de la ville pour les moraliser et les faire prier.

Nous trouvons un résumé de l'action sociale de la servante de Dieu dans la lettre qu'elle adresse à M. Léon Harmel, le grand apôtre de la famille ouvrière, qui sollicitait quelques détails sur ses œuvres :

« Vous me demandez, Monsieur, si je puis vous donner quelques renseignements sur notre société que vous supposez avoir été créée surtout en faveur de la famille ouvrière. Je vous en communique très volontiers une *idée générale*, quoiqu'elle ait un but plus universel et plus précis. En effet, notre Pieuse-Union, qui se recrute dans les classes dirigeantes, ne veut rester étrangère à aucune œuvre et chacun de ses membres emploie l'influence que le bon Dieu lui prête à incliner les fidèles avec lesquels elle peut être en relation, à prendre part aux œuvres catholiques, sous quelque forme qu'elles se présentent ; nous nous dévouons aux œuvres générales, aux œuvres diocésaines et aux œuvres paroissiales suivant notre pouvoir et les besoins les plus pressants des localités.

» Naturellement, après les œuvres de prière et celles qui intéressent les vocations sacerdotales, notre attrait se porte d'abord au service des pauvres et de la classe ouvrière, c'est en cela que nous servons précisément votre apostolat spécial, puisque nous cherchons à entraîner les âmes dévouées à s'occuper des familles ouvrières en prenant part aux œuvres qui les intéressent, soit en agissant à côté de nous, soit en aidant à nos œuvres. Nous avons des

orphelinats, ouvroirs, patronages, les catéchismes des écoles laïques pour les garçons et les filles, des congrégations d'enfants de Marie composées d'ouvrières. A A..., nous avons une sorte d'ouvroir pour les mères de famille qui, ayant toujours été employées dans les fabriques, ne savent pas travailler et entretenir leurs vêtements. Ces dames les réunissent une fois par semaine pendant plusieurs heures, et, tout en leur apprenant à coudre, elles les instruisent, les moralisent et les disposent à s'approcher des Sacrements de temps en temps. Je ne sais quel résultat pour le bien aura cette œuvre là car nous sommes au début et il nous faut une assez longue expérience pour en juger.

» Pour les ouvrières qui font partie des congrégations de la Sainte-Vierge, nous travaillons à inspirer aux plus pieuses l'esprit de zèle, le dévouement aux intérêts de la gloire de Dieu et du salut des âmes, et j'espère qu'elles feront un vrai bien autour d'elles. »

Ce qui ressort de cet exposé, c'est l'esprit qui anime l'action de la servante de Dieu en toutes les œuvres auxquelles elle donne son concours. Elle n'entreprend rien sans que le résultat à conquérir ne se précise nettement. Son but invariable est de donner Dieu aux âmes en leur procurant les moyens de s'approcher de lui, d'assurer leur salut.

Aux jeunes filles, elle enseigne la piété qui sauvegardera leur vertu, le zèle et le dévouement qui en feront des apôtres et les rendront utiles à leur prochain. Les pauvres sans instruction, les vieillards abandonnés retrouveront le chemin de l'église et, dans l'usage des Sacrements, le courage de la lutte, les horizons de la vie future.

Louise-Thérèse n'eût pas compris les œuvres neutres, ni contribué à les mettre en faveur ; jamais elle ne cacha son drapeau en dissimulant le but de son dévouement ; toujours elle planta la Croix de Jésus-Christ sur les édifices qu'elle éleva à la gloire de son Maître et quand elle apprit qu'on arrachait de l'école et du lit des mourants le signe auguste de notre rédemption : « On arrache les Crucifix, s'écria-t-elle, eh bien ! nous en mettrons partout ! »

S. S. Pie X a fait la lumière sur l'apostolat neutre et ses prétendues opportunités. La question est donc résolue, mais que les filles de Louise-Thérèse ne perdent point de vue les obligations spéciales qui s'imposent à elles quand il s'agit non seulement de l'intégrité de leur foi, mais de l'« esprit » qui doit informer leur apostolat.

Dirons-nous enfin que les pauvres malades eurent large part aux préoccupations de la servante de Dieu ? Elle s'occupait de leurs besoins, s'inquiétait de leur faire administrer les derniers Sacrements et avait organisé dans ce but une petite chapelle roulante dans laquelle étaient préparés tous les objets nécessaires ; en un clin d'œil, tout était prêt pour la cérémonie : « J'ai passé toute ma jeunesse à soigner les malades et à assister à la mort ceux que j'aimais le plus », disait-elle. Aussi, grande était son expérience concernant les épines et les consolations de ce ministère qu'elle exerça jusqu'aux dernières années de sa vie avec une sollicitude qui s'étendait à tous. Cette préoccupation des souffrants et des mourants fit de la servante de Dieu une ardente zélatrice de l'Archiconfrérie du Cœur agonisant de Jésus dès sa fondation ; la pensée de ces 140.000 âmes qui chaque jour devant Dieu, dont un grand nombre sans secours spirituels, lui inspirait une compassion immense. Elle faisait réciter toutes les heures à ses orphelines la prière *O Clementissime Jesu* ; cette œuvre si capitale est restée une des plus chères et des plus florissantes de l'orphelinat.

Voilà un aperçu sommaire de la manière dont Louise-Thérèse de Montaignac a compris ses devoirs et rempli sa mission auprès de son prochain ; voilà comment elle a pratiquement résolu le redoutable problème du rapprochement des classes, de la divine solidarité entre les membres du corps dont Jésus-Christ est le chef et dont ses fidèles sont les membres... Elle a mis son cœur, ou plutôt elle a mis Jésus en chacune de ses œuvres ; elle-même nous le dira bientôt. Ce n'est point de l'« humanité » qu'elle a voulu faire, c'est la charité qu'elle a entendu exercer ; la première part de la terre, c'est pourquoi elle ne guérit aucune blessure ; la seconde descend du ciel avec ses héroïsmes, ses délicatesses, ses intuitions divines ; nous en savons les conquêtes. Louise-Thérèse a aimé les âmes dont elle a voulu persévéramment le bien. Or, l'amour appelant la reconnaissance a produit son fruit de confiance et d'union. Que l'on interroge les cœurs que la servante de Dieu a cherché à élever à la hauteur du sien, qu'on demande à ses orphelines comment elle a compris leurs besoins, si elle a pris leurs intérêts véritables, si elle a agi envers elles comme agit une mère, elles répondront et leur réponse sera le plus éloquent de nos témoignages.

Il manquerait quelque chose à cet exposé de l'action apostolique de Louise-Thérèse de Montaignac si nous n'en rappelions le cachet dominant, le trait caractéristique : l'humilité profonde dont sa simplicité inimitable fut la très habile complice. Une seule chose peut entrer en parallèle avec son zèle : c'est le soin intelligent et persévérant avec lequel elle en cacha les manifestations et sut en dissimuler les héroïsmes. Jalouse dès son enfance de ne rien ravir à la gloire de son Dieu, elle prit soin de disparaître d'abord devant elle-même, et, dans une mesure qui doit être considérée comme la réponse à sa prière, devant les témoins de sa surprenante activité. « J'aurais été capable de tout, pourvu qu'on n'en sût rien », « plus être que paraître », « n'être vue que de Dieu », « rester assez petite pour passer toujours inaperçue » étaient autant de maximes qui, s'infiltrant dans tous ses actes, la garantissaient des pièges de l'amour-propre et du danger d'être louée.

Elle avait une répugnance instinctive pour les œuvres à effet, la recherche du succès et des applaudissements, en un mot pour *les apparences de bien* et les illusions qu'elles favorisent. « Que j'aime donc peu la mousse dans les œuvres de Dieu, disait-elle à ses filles ! cela lui est aussi odieux que le chantage du pharisien. » « N'enregistrez pas vos œuvres et ne les publiez pas ; s'il y a un peu d'édification pour le prochain, il y a beaucoup de vanité et d'amour-propre, c'est l'esprit du monde, ce n'est point celui des Oblates. »

Le voile de discrétion dont elle enveloppait ses moindres actions révèle l'esprit qui les inspirait.

L'apostolat de la très sainte Vierge à Nazareth, si caché que l'Évangile même n'en parle pas, faisait l'objet de ses méditations : « Nous ne dirons jamais assez que nous devons imiter la très sainte Vierge, je suis beaucoup plus occupée de ce qui se faisait dans la primitive Église que de ce qui se passe aujourd'hui. Je suis toujours à côté du Maître. » Faut-il conclure que Louise-Thérèse n'était pas de son siècle et qu'imbue d'antiques préjugés elle en ignorait les besoins, les merveilleux progrès, les admirables institutions ? Sa vie est là pour établir le contraire. Née en plein XIX^e siècle pour y fonder une œuvre moderne, elle devait en employer les armes, compter avec ses difficultés comme avec ses ressources, utiliser les unes, chercher à triompher des autres.

Ce n'est pas au moyen âge, à ses grands et beaux monastères qu'elle a demandé la forme de son œuvre ; elle ne s'est inspirée d'aucun temps, d'aucune époque, d'aucune réforme ; elle a regardé sa mission, s'est placée résolument en face du modèle divin, et c'est à sa suite, à son école qu'elle a appelé les âmes. Elle ne pouvait admettre ce christianisme amoindri qui tend à s'assimiler aux tempéraments actuels, incapables eux-mêmes de s'adapter aux austères devoirs de la vie chrétienne ; elle remontera donc vingt siècles et c'est à la source même qu'elle ira puiser l'intégrité de ses croyances, cette virginité de la foi dont elle sera jalouse pour elle et pour son pays.

En cela, non vraiment, Louise-Thérèse ne fut pas de son siècle, elle n'en connut point les défaillances, n'en admit jamais les compromis avec la conscience, protesta toujours par l'exemple contre les concessions lamentables qui, entamant les convictions, ruinent les énergies. Cette fermeté, cette force qui la tenait à l'abri des influences, garda intact son riche patrimoine d'intègre fidélité et lui valut plus d'une fois ce brevet d' « intransigeance » que le monde décerne si volontiers à ceux dont le courage condamne sa lâcheté. M^{lle} de Montaignac fut intransigeante dans ses principes, nous ne le nierons pas, c'est une louange qu'elle mérite ; mais si elle ne les laissa point entamer, elle mit à leur service une rare ampleur de vue, une intelligence d'adaptation et un esprit surnaturel qui surent employer les moyens et éviter les dangers. « La Pieuse-Union n'est pas destinée à s'isoler de la société, mais à la pénétrer. » Cette parole profonde dit clairement qu'elle n'entendait point désertier le terrain de la lutte.

A l'heure actuelle, il y a deux formes bien nettes de catholicisme : le catholicisme intégral et la concession. L'Église au creusé profond l'abîme qui les sépare.

On pousse loin aujourd'hui la volonté de concilier toutes choses, de s'assurer une religion commode qui ne soit onéreuse ni en ce monde ni en l'autre ; qui ne ferme pas le ciel ; mais qui permette de vivre commodément sur la terre. Les lois de l'Église, celle de la mortification chrétienne en parfait désaccord avec ces tendances n'y tiennent presque plus aucune place ; la vie matérielle absorbe les préoccupations ; peu à peu les convictions s'atténuent, les forces spirituelles s'anémient, la vérité oscille sur ses bases, cela se fait peu à peu, sans coup de force, sans s'en apercevoir, et l'on en arrive à se faire un tempérament non plus seulement moderne, mais trop souvent moderniste.

Des hauteurs de son calvaire, Louise-Thérèse de Montaignac voyait monter le flot dévastateur, l'esprit d'erreur envahir le monde et jusqu'à la famille chrétienne ; elle mesurait déjà le grand péril qui menaçait toutes les âmes. « Que me dit la foi ? Que me dit l'Évangile ? Que me dit l'Église ? » l'a-t-on entendu s'écrier, indiquant par là le remède et ramenant aux sources de la lumière et de la vérité.

Cette mentalité si catholique, que la servante de Dieu trouva, dans son berceau et exploita si magnifiquement, ne mourra pas, elle transmettra le dépôt sacré qui constituera la part la plus précieuse de son héritage ; c'est à cette marque qu'on reconnaîtra ses œuvres. Elle les imprènera, les fécondera, elle sera la base profonde et solide de la mission de l'humble disciple du cœur de Jésus, le fondement de l'*œuvre d'amour* destinée à propager son culte, à en répandre les influences, à préparer ses conquêtes. C'est de cette œuvre qu'il nous reste à parler.

La première impression de la servante de Dieu, en présence de la mission qui lui était dévolue, nous l'avons trouvée dans la lettre qu'elle adressait en 1846 à M. l'abbé de Cossigny :

« Quand je considère à la lumière de la foi tout ce qu'il faudrait être pour mériter, avec le secours de la grâce sans doute, mais même avec ce secours, pour mériter, dis-je, d'être appelée à apporter un grain de sable à *cet édifice sublime d'adoration et de réparation* en union avec le Cœur de Jésus, je ne puis dire ce qui se passe en moi de sentiments de crainte d'être trouvée trop indigne et de désir de m'y consacrer. Mais, j'espère en la miséricorde et en la charité du Cœur de Jésus qui se sert souvent des instruments les plus vils pour manifester davantage sa bonté. »

En 1854, écrivant à la Mère Marie-Thérèse Dubouché, elle confirme le but de l'œuvre en projet :

« Ma tante voulait unir dans une même association toutes les femmes pieuses de France appelées à la vie parfaite, leur procurer les moyens d'y parvenir, leur faire embrasser dans toute son étendue leur mission d'*adoration et de réparation*... Nous avons fondé ici une petite œuvre d'orphelines et l'Œuvre des Églises pauvres non seulement pour le bien qu'elles font en elles-mêmes, mais pour trouver dans nos associées des âmes capables de se dévouer, des victimes de l'amour du Cœur de Jésus ! »

Louise-Thérèse revient sans cesse sur le désir de voir les âmes suivre la voie de l'amour et par conséquent du dévouement et de l'immolation. Dans la pensée de M^{me} de Raffin, comme dans celle de sa nièce, amour et immolation sont synonymes, comme dévouement et sacrifice ne sont qu'une même chose.

Quelques années plus tard, nous trouvons, rédigé par Louise-Thérèse et daté de Tours, l'exposé de l'œuvre qu'elle poursuit ; il renferme le même programme d'amour et de réparation, l'idée fixe en quelque sorte de s'identifier aux sentiments et aux souffrances du Cœur de Jésus : « Touchées, dit-elle, de l'immense amour du Cœur de Jésus pour les hommes, pénétrées du désir de le reconnaître et de le dédommager des outrages qu'il reçoit chaque jour, nous voudrions établir une association dont les membres, sous diverses formes et à différents degrés, consacraient leur vie à honorer le divin Cœur de Jésus par un culte d'*adoration et de réparation*. »

Dans la supplique adressée à Léon XIII par la fondatrice en 1879, nous lisons :

« Le but de cette petite société est de travailler à la gloire de Dieu, à la sanctification personnelle de ses membres et au salut du prochain par le culte du Sacré Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ, l'imitation de ses vertus, l'union et les œuvres de zèle que son amour inspire... Unir fortement les âmes touchées de son amour par le lien d'une vraie dévotion au Sacré Cœur de Jésus, les attirant à prier, à réparer, à se dévouer en union avec lui... Les maisons des Oblates sont avant tout d'humbles foyers de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus alimentant le feu qui produit dans les âmes l'attrait des bonnes œuvres. »

En 1881, alors que la Pieuse-Union, grâce aux bénédictions de la sainte Église, sortait de la longue période des tentatives infructueuses, nous avons entendu Louise-Thérèse résumer ainsi son œuvre : « Mon plan, ou plutôt ma pensée, c'est tout simplement l'amour du Sacré Cœur poussé jusqu'au don le plus absolu de soi, conduisant une âme au dévouement le plus complet et, s'il était possible, aux héroïsmes de la pénitence. La dévotion au Sacré Cœur bien comprise ne peut faire que des martyrs. »

Hâtons-nous de dire que le martyr dont il est ici question est celui de la parfaite abnégation, sans lequel le don de soi n'est qu'un mot vide de sens et le dévouement aux âmes une illusion, quand il n'est pas un danger.

« Amour et immolation », telles sont les fondations et le but de l'édifice d'*adoration* et de *réparation* dédié à la gloire du très divin et très sacré Cœur de Jésus.

Le dernier jour de sa vie, Louise-Thérèse, condensant encore sa pensée pour être mieux comprise, fixe le but en montrant le modèle et, dans une suprême recommandation, réduit à trois mots tout son plan : *Restez à Nazareth, mes enfants.*

Ainsi la nature de la Pieuse-Union se précise. Son esprit, c'est celui de Notre Seigneur ; son but, la gloire de Dieu par l'union au Sacré Cœur de Jésus ; son moyen, la parfaite oblation de soi-même comprise et pratiquée comme elle le fut dans la Famille sainte.

Entrons à Nazareth. Nous y trouvons Notre Seigneur, objet des complaisances de l'adorable Trinité, centre de la vie de Marie et de Joseph, unique objet de leur amour, seule raison de leur existence, trésor divin qu'ils ont la mission de garder et de cacher en attendant de le livrer au salut du monde.

Marie est la reine de cet humble foyer, parce qu'elle est la mère du Verbe incarné. Joseph en est le gardien et le protecteur, parce qu'il est le père légal de Jésus, le représentant du Père céleste en tout ce qui concerne les intérêts humains de la personne de son divin Fils.

Des légions d'anges, assurent le service de la sainte Famille, transmettent les messages de la Trinité du ciel à la trinité de la terre et réciproquement... L'ombre, le silence, le mépris des hommes enveloppent cette demeure sacrée et couvrent les merveilles de charité, d'humilité, de soumission dont Nazareth est le sanctuaire.

L'œuvre de Louise-Thérèse de Montagnac doit être la reproduction de Nazareth et comme la continuation de sa mission. Dans la Pieuse-Union comme dans la maison sainte, Jésus est le centre de toute l'activité, le maître des cœurs, le terme unique de vies consacrées ou vouées aux seuls intérêts de son règne.

Marie est la Reine et la Mère du domaine conquis par son divin Fils ; elle le gouverne, veille sur ce nouveau berceau de Jésus, le gardant contre les Hérodes modernes, à l'ombre de son Cœur et sous son voile immaculé.

Joseph en est le père, le gardien, le protecteur, et ces trois cœurs, ces trois autorités augustes se confondent dans l'unité d'un même amour.

Les anges gardiens de la Famille sainte continuent leur mission, ils entourent d'une épaisse couronne le nouveau Nazareth, le dérobent aux regards indiscrets, servent leur Reine et forment la cour du Roi qui l'habite.

Le rapprochement n'est pas forcé, qui n'en témoignerait ? Nous vivons des grâces de Nazareth, enveloppées dans son obscurité, constituant cette petite Société que « rêvait » sa fondatrice et « où tout ce qui se ferait ne devrait être vu que de Dieu ».

L'esprit de la Pieuse-Union, comme celui de Nazareth, c'est l'esprit de Jésus-Christ puisé aux sources les plus autorisées et les plus pures. *Pour moi*, a dit Louise-Thérèse, *Jésus-Christ est tout. Mon saint à moi, c'est Jésus. Je vis toujours près de Notre Seigneur, à côté de la sainte Vierge.* C'est dire qu'elle a étudié le modèle, non de loin ni par intermittence, mais en vivant sa vie, en cherchant dans son Cœur même la connaissance qui devait produire la ressemblance et aviver sans cesse le saint amour.

Jésus-Christ dans son Église, enseignant par la bouche infaillible de son Vicaire ; Jésus-Christ dans son Évangile nous révélant son Cœur en chacune de ses pages inspirées ; Jésus-Christ dans les âmes qu'il a estimées au prix de son sang, qu'il a aimées jusqu'au suprême témoignage de l'amour qui est de donner sa vie ; Jésus-Christ en sa divine Mère, dont il a fait la voie pour arriver à lui et la dispensatrice de ses grâces ; Jésus-Christ dans son Eucharistie, où il perpétue à la fois et sa vie et sa mort, renaissant constamment sur l'autel pour y être immolé de nouveau et nous rendre, par cette mort perpétuelle, la vie que nous perdons sans cesse par le péché ; Jésus-Christ, enfin, Roi éternel dominant tous les siècles, maître de l'univers sur lequel il régnera en attendant d'être son juge, Roi unique et seul maître dans la Pieuse-Union, dominant ce petit monde qui est notre âme pour en faire, par le moyen d'un don total, son apôtre et sa victime : voilà ce que Louise-Thérèse a considéré et ce qu'elle a voulu servir.

Elle a aimé tout ce qu'a aimé Jésus-Christ : son Père céleste, Marie sa Mère, les âmes, la pureté, la pauvreté, l'humble dépendance, la croix, ses humiliations et ses douleurs. Elle a passé en ce monde, osons-nous dire, appuyée sur sa vérité, conduite par ses interprètes, n'ayant d'autre ambition que sa volonté, d'autre occupation que de la faire sienne.

Elle a travaillé avec Jésus et pour Jésus, sans relâche, sans repos, souvent sans consolation, dégagée de tout intérêt personnel, ne perdant pas conscience du prix de la vie ainsi comprise et jalouse de sa fécondité pour la gloire de son divin Époux.

C'est en regardant Jésus qu'elle a compris la mission de la Pieuse-Union ; c'est en regardant sa mère, en lisant Jésus à travers tous les actes de son héroïque vie, que l'Oblate du Cœur de Jésus s'attachera à sa vocation et a tous les devoirs qu'elle entraîne. « Se renoncer soi-même pour se dévouer à accomplir en toutes choses la volonté de Dieu, voilà notre voie et la source du vrai bonheur auquel nos âmes sont appelées dès cette vie. »

Jésus-Christ est donc le tout de l'Oblate ; mais si Louise-Thérèse a dit : *Jésus-Christ m'est tout*, elle a ajouté : *Jésus-Christ, pour moi, c'est le Sacré Cœur*, et elle résumait ainsi le travail à accomplir : « Puiser en Dieu l'amour pour répandre l'amour ! » Or, où l'atteindrons-nous cet amour infini ? Où s'est-il rendu en quelque sorte accessible, sinon dans le sanctuaire où il réside : dans le Cœur de l'Homme-Dieu, plus justement du Dieu fait homme. « J'ai trouvé mon cœur, s'écrie David, pour prier mon Dieu ; c'est le Cœur de mon Roi, de mon frère, de mon doux ami Jésus. » (*Office du Sacré Cœur.*)

Ce Cœur divin a ravi Louise-Thérèse, il l'a entraînée, subjuguée, parce qu'en lui elle a trouvé le dernier mot de tous les mystères, l'abrégé des merveilles de la charité infinie. Nous

pouvons désormais approcher du Cœur de Dieu, nous qui, « avec saint Jean, croyons à l'amour qu'il a pour nous » ; nous pouvons y puiser sans mesure, nous n'en épuiserons pas les richesses...

Mais ce n'est là qu'une partie du programme ; nous devons répandre l'amour, c'est-à-dire établir son règne dans les âmes, communiquer ce feu sacré, en incendier la terre, propager la dévotion au Sacré Cœur, aider les âmes à entrer et à marcher dans la voie parfaite. Là est la mission propre de la Pieuse-Union, celle qu'elle a reçue de sa fondatrice et que la sainte Église a confirmée par cette définition aussi claire et précise qu'elle est belle et consolante :

« Cette Pieuse-Union des Oblates du Sacré Cœur de Jésus tend à cette fin surtout que le culte et la gloire du Sacré Cœur de Jésus reçoivent de jour en jour de plus grands accroissements, que le peuple chrétien l'entoure de plus d'hommage et de vénération et que les injures que lui font les impies soient réparées par une fervente communion de prière et de vœux suppliants. » (*Bref de S. S. Léon XIII.*)

La Pieuse-Union a donc pour mission bien authentique le culte et la gloire du Sacré Cœur ; comme but unique : l'adorer et réparer par une force d'amour suppliant les souffrances que lui cause l'ingratitude des hommes.

Cette œuvre glorificatrice et réparatrice que la Pieuse-Union doit poursuivre est celle du Cœur de Jésus lui-même. La mission du Verbe incarné ne consiste-t-elle pas dans cette double fonction d'adoration et de réparation ? Nul hommage ne pouvait parvenir jusqu'à Dieu, nulle satisfaction compenser l'outrage fait à sa gloire, nulle créature payer la dette de l'humanité coupable. Jésus-Christ s'est offert et en lui est apparu le glorificateur du Père, le réparateur du péché. En entrant dans le monde, le Fils de Dieu rend à la divinité un hommage et une louange dignes de la majesté infinie, hommage que seul il a qualité et pouvoir pour offrir à son Père, mais il lui appartient aussi, dans une mesure qu'il fixe pour chaque âme (là nous apparaît son Cœur), d'associer sa créature à ce double ministère. « Nous devons être réparatrices », a dit Louise-Thérèse ; elle a dit aussi : « Que les Oblates soient de vraies adoratrices, les propagatrices de la gloire de Dieu par les œuvres de l'amour. » La louange divine, c'est le Verbe éternellement vivant au sein du Père ; le réparateur unique, c'est Jésus-Christ obéissant et mourant sur la croix ; l'âme réparatrice participe à la mission du Fils de Dieu, en s'immolant par amour, avec Lui et en Lui, aux fins mêmes de son propre sacrifice.

« Lorsque chargé de sa croix, dit M^{me} de Raffin, Jésus-Christ monta au Calvaire, les femmes chrétiennes suivirent la Vierge immaculée et s'unirent avec elle à la victime sans tache pour adorer, réparer et s'immoler. » Et nous voilà en face du grand moyen d'union, de celui qui résume et domine les autres parce qu'il les contient tous : *l'oblation ! Da totum pro toto !*

L'âme vouée au Sacré Cœur n'est pas seulement destinée à suivre Jésus, elle doit tendre à le vivre, à le continuer... Offerte, consacrée, elle participe par son immolation libre et volontaire au sacerdoce de Marie au pied de la croix, offrant à Dieu la divine victime et s'unissant en elle aux âmes prédestinées, selon saint Paul, à compléter ce qui manque à la Passion du Christ : la participation des membres aux souffrances du chef.

« Nous pouvons être corédemptrices, mais pour cela il faut être d'autres Christ, car c'est le Christ qui sauve les âmes. » « Moins il y a d'alliage dans une œuvre, plus cette œuvre vient de Dieu, est pour Dieu, plus elle doit avoir de ressemblance avec la grande œuvre de Dieu : la Rédemption du genre humain »

« Il faut qu'en quelques âmes son sacrifice demeure », conclut Louise-Thérèse, c'est-à-dire que l'œuvre rédemptrice ne soit pas interrompue et que, dans un petit nombre de cœurs qu'il choisira et qui y consentiront, Notre Seigneur continue à s'immoler, à glorifier son Père et à sauver le monde.

L'oblation renferme tout cela, va jusque-là, elle respecte l'inviolabilité des droits de l'amour et les défendra jusque dans la mort. Elle est un grand acte de foi et de confiance, mais par-dessus tout *l'acte d'amour*, car il n'y a que l'amour qui puisse aller jusqu'à la totalité du don et qui soit capable de le réaliser. « L'oblation est le don parfait de soi-même pour honorer, pratiquer l'amour¹. »

Un jour, Louise-Thérèse se plaignait amoureusement à Notre Seigneur de ne pas jouir de lui :

« C'est assez, répondit-il, que je jouisse de toi. – Seigneur, poursuit-elle surprise, comment pouvez-vous jouir de moi ? – Qu'est-ce que jouir ? continue le Maître, c'est disposer en toute liberté d'une chose pour en tirer tout le profit qu'on veut ; c'est s'en servir comme et quand il plaît, à tel usage ou à tel autre. – Seigneur, jouissez donc de moi. »

Ainsi répondait à ce commentaire si autorisé de la véritable oblation la première Oblate du Sacré Cœur de Jésus.

Mais que les âmes timides ou craintives se rassurent ; la mesure des droits divins, en ce qui touche à l'oblation pleinement libre de la créature, est la mesure de son acceptation, de sa courageuse réponse aux invitations de l'amour. Le Cœur de Jésus n'use ici que des droits qu'on lui donne. « L'âme donnée, livrée une fois, ne peut se reprendre, ses dons sont sans repentance. » Il est bien important aussi de remarquer que ce n'est pas à la souffrance, à l'humiliation, à la Croix, que l'Oblate se consacre, c'est à Jésus, à son Cœur, à ses volontés, à ses intérêts, à ses désirs sacrés. Il est le Maître et *son* maître...

Louise-Thérèse a donné la note juste sur cette importante matière en répondant à une question concernant la portée de l'oblation :

« La Pieuse-Union des Oblates du Sacré Cœur de Jésus, dit-elle, est ce qu'exprime ce titre. Son but suprême est la plus grande gloire de Dieu par la sanctification de ses membres, par le zèle du salut des âmes ; son moyen spécial est la pratique de la dévotion au Sacré Cœur. Une âme qui s'offre à Notre Seigneur, par amour pour lui, pour honorer et faire honorer son amour, pour lui rendre un culte d'honneur et de dévouement sans bornes, est par là même réparatrice. Elle répare, en effet, l'indifférence des pécheurs par son dévouement, leurs blasphèmes par ses louanges, leur dissipation par sa vie intérieure, leur égoïsme par son esprit

¹ Louise-Thérèse.

de sacrifice, leur révolte contre la loi divine, ou plutôt leur mépris, par son respect et sa fidélité.

» Une Oblate du Sacré Cœur doit tendre à préférer à tout l'accomplissement de la volonté divine, par conséquent servir en tout ses desseins. Elle est donc une âme offerte, consacrée spécialement à son amour, et non particulièrement à souffrir pour apaiser sa justice ; le meilleur élément de l'amour, assurément, c'est le sacrifice, la souffrance, et Notre Seigneur n'en prive pas ses Oblates, mais il semble en général les employer, même dans leur vie cachée, à un constant et actif apostolat. »

Ajoutons qu'elle souhaitait voir ses filles entrer non seulement dans les vœux de Dieu, mais se porter au-devant des désirs de son Cœur. « Pour l'amour, disait-elle, un désir est plus qu'un ordre. » Ce mot comprend la théorie de l'oblation et en éclaire la bienheureuse pratique. Il résume la vie de Nazareth où un désir du Père céleste, de Marie et de Joseph était pour Jésus plus qu'un ordre et comme sa « règle à lui ».

CHAPITRE V

LA PIEUSE-UNION (suite)

La très sainte Vierge Marie, Mère et Supérieure de la Pieuse-Union. – Derniers jours de la servante de Dieu. – Mgr de Dreux-Brézé à Montluçon. – Louise-Thérèse reçoit les derniers sacrements, le 1^{er} juin. – La fête du Sacré Cœur de Jésus. – Dernière communion. – *L'agonie pour le Sacré Cœur*. – Suprêmes recommandations : « Restez bien à Nazareth. » – « Mes œuvres n'ont été que Jésus. » – La bénédiction de Léon XIII. – *Le 27 juin 1885*. – *Te Deum*. – Funérailles. – Témoignages.

EN ouvrant ce dernier chapitre de la vie de Louise-Thérèse de Montaignac, au moment où sa précieuse mort va rendre sa famille orpheline, nous éprouvons le besoin de nous rapprocher de la Vierge bénie dans les bras de laquelle elle la laissera bientôt.

Louise Thérèse considéra toute sa vie la très sainte Vierge comme son modèle et ne cessa de tendre à le reproduire.

La Mère de Dieu avait été la consolatrice des chagrins que l'enfant « lui confiait très au long » dès ses premières années. A dix-sept ans, Louise-Thérèse s'est consacrée à elle, sous le regard de ses Mères des Oiseaux. A vingt-trois ans, agenouillée derrière l'autel du monastère, après s'être vouée au Cœur divin qui avait ravi son âme, elle se voue en quelque sorte de la même manière au Cœur immaculé de Marie, la constituant gardienne de son oblation, s'engageant par ce vœu à propager son culte. Elle sera fidèle à toutes les époques et en toutes les circonstances à cette incomparable Mère, constamment occupée à la servir, à lui gagner des cœurs, à l'honorer, à la faire honorer.

« Demeurons bien unies, écrivait-elle, tout près de la Vierge immaculée, notre Mère du ciel, dans cette pauvre étable de Bethléem où elle adore Jésus, où elle le contemple, l'écoute soupirer, car il est réduit au silence. Gardons comme Marie, en notre cœur, toutes ces choses qui nous enseignent, mieux que tout le reste, les vertus qui doivent caractériser une fidèle servante et disciple du Sacré Cœur de Jésus. La gloire de la sainte Vierge en ressortira, et c'est un intérêt de premier ordre dans la Pieuse-Union. »

A la fin de sa vie, Louise-Thérèse, de plus en plus pressée d'accroître le culte de la Mère de Dieu, s'efforçait de pénétrer ses filles de la nécessité de travailler à cette grande œuvre : « Honorez beaucoup le Cœur de Marie ; j'ai vu combien il est doux, fort, maternel, fidèle ; elle a passé sa vie à adorer, à contempler et à servir. » Elle ajoutait : « Nous ne connaissons pas sur ce point notre richesse, notre puissance, nos consolations ; il n'y a que de la consolation dans le cœur de Marie. »

Le 8 septembre qui précéda sa mort, Louise-Thérèse, imprimant encore un nouvel élan, dit à ses conseillères : « J'ai félicité saint Joachim et sainte Anne ce matin et je me suis félicitée moi-même d'avoir une si grande Reine et une si bonne Mère. J'ai demandé pour toute

la Pieuse-Union une grande dévotion à la sainte Vierge ; il faut absolument l'activer, car qui ne progresse pas recule et cela me plaît de glorifier Marie. »

Poursuivant son plan et tenant à donner à ses directions sur ce point une sanction en quelque sorte officielle, Louise-Thérèse met la question en tête de l'ordre du jour du conseil du 9 décembre 1884. Elle demande qu'il soit recommandé à toutes de développer la dévotion à la sainte Vierge. « On en a déjà, dit-elle, mais nous devons en être plus pénétrées encore. »

« Marie est restée tout simplement dans l'ordre providentiel dont nous sommes sortis si malheureusement ; sachant son origine, elle a voulu sa fin par le meilleur moyen : être toute à Dieu ; voilà notre modèle ; faire toutes choses comme Marie, raisonnablement et avec ordre. La sainteté de Marie est bien le type de la nôtre ; nous devons imiter la très sainte Vierge, à Nazareth, répétait-elle. » Elle tendait constamment elle-même à cette imitation, et il semble, en réalité, que bien peu de vies aient aussi fidèlement reproduit le modèle, porté des marques plus authentiques de ressemblance. Comme Marie, Louise-Thérèse a vécu de pureté, d'humilité, d'obscurité, de vie cachée en Dieu ; avec elle, elle a souffert des douleurs qui peuvent être comparées au martyr, mais, par-dessus tout, elle fut à l'exemple de son modèle une victime de la divine charité. Elle a aimé ! « L'amour est le motif de tout ce que j'ai voulu. » On chercherait en vain un autre mobile au moindre comme au plus important de ses actes. Mais si Louise-Thérèse s'inspirait en toutes circonstances des pensées et des sentiments de la très sainte Vierge, se demandant toujours ce que cette divine mère eût fait ou dit à sa place, attendant toujours la réponse avant d'agir, c'est surtout au pied de la croix que son cœur s'unissait au cœur de Marie transpercé par le glaive : « La vie d'une Oblate, c'est la rencontre de Notre Seigneur avec sa très sainte Mère ; elle s'attache à ses pas jusqu'au Calvaire. » C'est là que nous trouvons Louise-Thérèse en la compagnie de sa divine Mère, au moment où, éclairée sur sa fin prochaine, elle s'apprêtait à répondre au suprême appel de son Maître. Le 12 janvier, elle écrivait à sa chère Catherine, de Naples, ces lignes que nous extrayons de la lettre déjà citée :

« Je suis si liée à ma chère croix que je n'en serai détachée qu'après ma mort ; je serai remise alors, j'en ai la confiance, entre les bras de notre divine Mère, *vraie supérieure générale de la Pieuse-Union*, afin qu'elle me plonge en la miséricorde infinie de Dieu, notre Père, de Jésus, notre Sauveur, dont les mérites, la Passion, le sang divin sont mon unique espérance. »

Louise-Thérèse de Montaignac vivait depuis trente-trois ans sur la croix où l'avait clouée son vœu au Sacré Cœur, ne faisant « d'autre voyage, disait-elle, que celui d'aller de temps en temps jusqu'aux portes de l'éternité ». Avec sa sagesse et sa logique habituelles, elle savait bénéficier d'une situation qui laissait planer sur sa vie un danger toujours proche ; mais nous ne l'avons jamais vue préoccupée de sa mort, ni pour la désirer, ni pour la redouter. Pénétrée du prix de la vie, en dépit des souffrances qui en faisaient un martyr permanent, elle était heureuse de vivre, parce qu'elle regardait comme la plus précieuse des grâces celle de travailler et de souffrir pour satisfaire en elle l'amour.

Un jour que pour la consoler on lui disait que la pensée de n'avoir travaillé que pour Dieu devait la rassurer : « Qu'est-ce que le travail d'une pauvre petite femme comme moi,

répondit-elle, c'était tout mon bonheur... le soulagement de l'amour. » Elle aurait eu le droit, cette ouvrière infatigable, de souhaiter le terme de ses maux, d'aspirer à la possession d'un bonheur si chèrement acheté, si légitimement conquis, mais « l'amour est un aimable tyran, disait-elle, il ne dit jamais : « C'est assez », et, habituée à ne songer qu'à le satisfaire à ses propres dépens, elle n'aurait pas voulu avancer d'un instant l'heure marquée par son divin Maître.

C'est vers la fin du Carême que s'aggrava l'état de Louise-Thérèse et qu'elle entra dans cette dernière et douloureuse période qui peut être considérée comme une longue agonie. Le nouvel abcès au genou, dont nous avons parlé, en fut l'annonce. Elle accepta l'opération proposée, heureuse d'avoir à offrir quelque chose en ce saint temps du Carême. « Tant plus on souffre, disait-elle, presque gaiement, tant plus on est dans l'esprit de la Semaine Sainte. » Elle n'éprouva que quelques heures de soulagement dans la nuit du jeudi au vendredi, pendant que la maison en prières implorait pour elle un peu de répit, aux pieds du très saint Sacrement.

« Je considère le silence du cœur de Jésus sur la croix et je me tais, disait-elle, le Vendredi Saint, en proie à une angoisse mortelle. O Jésus, doux Jésus, puisque vous ne voulez pas me consoler, eh bien ! c'est moi qui vous consolerais. »

Elle était occupée de cette foule de pécheurs qui renouvellent la passion du Christ, de ces nombreux chrétiens qui ne songent pas à remplir les devoirs qu'imposent ces grands anniversaires ; et la pensée de tant de péchés, répondant à tant d'amour, stimulait son courage et son ardeur à souffrir.

Les solennités de la résurrection qui, chaque année, lui apportaient de saintes joies, la laissèrent sur sa croix et ce fut encore au Calvaire qu'elle passa la journée de Pâques. Son âme était plongée dans une sorte d'abattement et ce calice qu'elle avait vidé tant de fois lui semblait renfermer des amertumes inconnues. « Moi qui voulais tant aimer tout ce que Dieu veut et qui me sens le détester... » « Il semble, disait un témoin, que M^{lle} de Montaignac ne peut être contente que lorsque les répugnances de la nature sont tellement perdues dans l'acceptation par amour, que tout en elle chante de concert l'*Amen* ou le *Fiat !* »

Le 3 mai, fête de la sainte Croix, fut particulièrement douloureux : « Vous pouvez disposer de bien des souffrances aujourd'hui », nous dit-elle. Elles furent particulièrement fécondes. Ce jour-là avait lieu la première communion des orphelines et une d'elles inspirait de grandes inquiétudes. Sous l'empire d'une grâce inattendue, l'enfant fut transformée et donna autant de consolation qu'elle avait donné d'alarmes.

Le jour de l'Ascension, la servante de Dieu éprouva enfin une petite détente. Elle nous accueillit après sa communion avec le ton le plus joyeux : « Moi aussi j'ai fait ma fête ce matin, nous dit-elle ; j'ai compris que les apôtres étaient tous heureux et que Jean lui-même, qui aimait davantage, avait été grandement consolé de la gloire de son Maître et à la pensée de servir l'Église... Servir Dieu à ses dépens a toujours été mon attrait. » Puis, continuant à nous entretenir de ces grandes pensées, elle semblait revivre sous l'impression des émotions profondes qui ne l'arrachaient un instant à ses souffrances que pour la mieux rattacher à sa vie crucifiée. « Doux Maître, s'écria-t-elle, vous m'avez dit bien souvent depuis : il t'est bon que je

m'en aille et vous m'avez bien abandonnée, mais c'est la réparation, le vernis posé sur le tableau... après c'est fini, l'œuvre est achevée. » L'une de ses garde-malades lui ayant alors demandé ce qu'elle avait demandé pour elle au Sauveur : « Lui-même, répondit-elle, je ne trouve rien autre qui vaille la peine. » Puis s'attachant à la lumière qui lui montrait le terme : « J'ai compris, ajouta-t-elle, avec un accent de douceur pénétrante, que je n'avais plus qu'à faire du bien aux âmes et qu'il fallait que les pauvres petites dernières respirations qui me restent soient vraiment fécondes... A quoi est-ce que je perds mon temps en m'occupant de ma santé, mon Dieu ?... il n'y a d'intéressant que votre gloire et je puis dire que naturellement, même, il n'y a que cela qui m'intéresse. »

« Cette âme me fait l'effet de Notre Seigneur sur la Croix, disait l'une de ses filles. Jésus était la vie jusque dans les douleurs de l'agonie et les étreintes de la mort. Il semble aussi que cette âme si animée de la vie surnaturelle puisse agir indépendamment des organes du corps qui lui est uni. Cette puissance surnaturelle semble la seule explication de la demeure de cette âme dans un corps d'où la maladie devrait l'avoir depuis longtemps arrachée. » Elle explique aussi son persévérant labeur, car, si proche qu'elle fût du terme, la servante de Dieu continuait à faire « son ouvrage », selon son expression et veillait à utiliser les moindres instants de soulagement. C'est ainsi que, durant ce mois de mai, elle reçut encore deux fois son évêque, malgré l'effort que demandait à sa souffrance et à sa faiblesse la fatigue d'une visite toujours longue et émotionnante, si douce qu'elle pût être à son cœur filial. Elle lui fit renouveler les indulgences du crucifix dont elle avait l'habitude de se servir, craignant qu'une réparation ne les eût annulées. Monseigneur le bénit et répéta à Louise-Thérèse qu'il l'enrichissait de toutes les indulgences qu'il pouvait accorder. Ce crucifix devait être son dernier soutien. Elle sollicita aussi une indulgence que Monseigneur accorda bien volontiers pour tous ceux qui réciteraient un *Ave Maria* devant la statue de la Vierge de Lourdes, érigée dans la propriété de Chateaufieux ; elle n'oubliait rien, prévoyant jusqu'à la fin les moindres devoirs de sa charge. Monseigneur daigna aussi confirmer les petits Samuels qui avaient fait leur première communion l'année précédente. M^{lle} de Montagnac, selon sa coutume, réunit autour de Sa Grandeur, dans un dîner tout intime, le clergé de la ville et les vénérés directeurs du Collège Saint-Joseph... Ce passage de Monseigneur la consola plus encore qu'il ne la fatigua et le prélat, habitué à la voir dominer son mal, ne pouvait prévoir, en la quittant, qu'il ne la reverrait plus sur la terre.

Après la visite de Monseigneur, elle s'occupa encore de la retraite qui réunit autour d'elle, le 20 mai, un certain nombre de ses filles. Malgré son excessive faiblesse, elle tint à les voir toutes, ne voulant donner à aucune la déception d'avoir entrepris en vain un si long voyage. La plupart, en effet, trouvèrent auprès d'elle le réconfort qu'elles venaient chercher ; mais ces visites l'épuisaient et l'effort excessif qu'elles exigeaient déterminait, le 22, une crise qui alarma beaucoup son entourage et l'obligea elle-même à abandonner ses chères retraitantes. Après trois jours, une légère détente rendit l'espoir ; on était si habitué à la voir sortir miraculeusement de ces épreuves, revenir des portes de la mort, pour reprendre son labeur un moment interrompu !

L'illusion, cependant, devenait de plus en plus difficile et la chère patiente, qui n'en conservait plus aucune, demanda avec insistance à recevoir les derniers Sacrements. La

retraite avait ramené à l'orphelinat le vénéré P. Gautrelet ; la présence du saint religieux était pour elle un secours plutôt qu'une jouissance ; tout lui devenait souffrance dans l'état d'impuissance douloureuse, auquel elle était réduite. Sous le poids de ses maux on l'entendait dire : « Mon Dieu, soulagez-moi, s'il vous plaît ! » et un peu plus tard : « Maintenant je dis : *Ita Pater*, c'est plus court. » Par instant, Notre Seigneur, prenant en pitié son Oblate, la consolait lui-même par un de ces rayons lumineux ou brûlants, qui briseraient les corps, si Dieu ne le soutenait, et l'effet du contraste amenait en son âme une réaction si violente qu'on l'entendait, dire au sortir d'un de ces ravissements : « Je suis obligée d'éloigner ma pensée de mon Jésus, parce qu'elle me tue... Il est si aimable que je ne puis le regarder : il faut que j'attende d'être dans les parvis éternels : Ah ! lui me comprend bien. » Mais le rayon disparaissait et plus souvent elle répétait : « Je suis pauvre et seule ; seule avec mes iniquités, pauvre en biens. Seigneur, je remets mon âme entre vos mains... Il se tient à la porte, Il frappe... j'ouvre et il n'entre pas... Vous êtes bien le maître, maître de moi et un aimable maître... »

C'est ainsi que Notre Seigneur semblait fermer le ciel à son humble servante au moment où elle allait en prendre possession. Il voulait qu'une fois encore elle le suivît à Gethsémani, qu'elle traversât les obscurités de la mort et pût dire : « Il faut que je sois abandonnée même dans la mort. Je ne sais pas si je vis ou si je meurs. Je ne croyais pas qu'on pût souffrir à ce point aussi longtemps ; que j'ai donc besoin qu'on prie pour moi. Je n'ai plus que l'intelligence et la force de baiser la main qui me frappe. »

Dans cette douloureuse extrémité, le P. Gautrelet jugea le moment venu d'accéder à ses désirs et de lui procurer la grâce du grand Sacrement dont elle sentait à cette heure un besoin si pressant. Sans paraître imminent, le danger était trop réel pour ne pas lui donner tous les droits au secours qu'il apporte et dont trop souvent les meilleurs chrétiens se privent en le recevant trop tard.

Le P. Gautrelet accomplit cet acte suprême de son ministère avec une véritable émotion et, répondant au désir de la vénérée malade qui ne pouvait parler elle-même, il adressa ces paroles à toutes les personnes de la maison réunies et en larmes :

« Votre mère aurait désiré vous adresser quelques mots, mais ses forces ne le lui permettent pas. Je me fais donc son interprète pour vous remercier de tout ce que votre charité a fait pour elle, de tout l'amour dont vous l'avez entourée, de tous les soins que vous lui avez donnés. Si, dans le cours de sa vie, quelque acte ou quelque parole lui avait échappé qui ait pu faire de la peine à quelqu'une, je vous en demande pardon de sa part, comme aussi je vous assure qu'elle oublie tous les petits sujets de peine qui auraient pu lui venir de vous. Elle n'en conserve aucun souvenir et vous emportera au pied du trône de Dieu lorsqu'elle aura le bonheur de le voir. C'est ainsi que la charité vous unit et vous unira toujours, et dans ce moment où la grâce de Dieu va descendre plus abondante, unissons-nous à elle pour demander qu'elle lui soit donnée dans toute sa plénitude. »

Le P. Gautrelet était si ému qu'il pouvait à peine parler ; toutes faisaient écho à cette émotion ; seule Louise-Thérèse conserva son calme, demeurant absorbée dans un

recueillement que nous n'osions troubler. Après la cérémonie, chacune s'approcha de son lit pour recevoir sa bénédiction ; elle déposa un baiser sur nos fronts ; l'émotion redoublant, gagna notre héroïque mère. On la quitta pour la laisser au repos. Elle éprouva de ce bienfaisant remède un grand soulagement physique et moral. « Maintenant, me voilà toute blanche, dit-elle, mon Dieu, quel grand Sacrement ! Il fera ce qu'il voudra, je lui ai tout donné... tout comme il voudra. »

Une apparence de mieux, plutôt qu'un mieux véritable, suivit la réception de l'Extrême-Onction, mais elle ne rassurait personne. « L'état de notre si chère mère, écrit le 7 juin M^{lle} de Sénislhac, est le même ; on ne peut dire qu'elle soit mieux, ni sensiblement plus mal... Le Seigneur est tout-puissant et nous la laissera peut-être. On prie assez pour faire violence au ciel, aussi notre vénérée martyre se plaint-elle que nous lui imposons des agonies successives et je comprends ce cri de la nature qui ne fait qu'ajouter au mérite de l'abandon. »

La force que lui procura le Sacrement prolongea sa vie de vingt-sept jours encore. Bien qu'en état de continuel épuisement et de douleurs chaque jour plus pénibles et plus aiguës, elle trouva le moyen d'utiliser ces agonies à la gloire de son Dieu et au profit de son entourage immédiat. Fidèle à la lumière de l'Ascension, elle cherchait à rendre fécondes « ses dernières respirations », multipliant les enseignements et les exemples. Le 4 juin, la première communion des Samuels lui procura une douce émotion ; elle avait obtenu, l'année précédente, de Monseigneur, que ces chers enfants fussent préparés par leurs pieuses maîtresses et fassent leur première communion dans la chapelle. Elle ajoutait une grande importance à cette faveur, car si la première communion est pour la plupart le point de départ de la vie vraiment chrétienne, elle apporte aussi, le plus souvent, la grâce d'une vocation plus haute qu'elle ambitionnait pour ces futurs apôtres. Aussi de quels soins désirait-elle que l'on entourât ce grand acte et quelle peine ne se donna-t-elle pas à toutes les époques de sa vie pour préparer au Seigneur des tabernacles plus dignes de lui. Ce fut pour son cœur une grande peine de ne pouvoir s'associer que par la prière et la souffrance à ce consolant labeur : « J'ai offert à Notre Seigneur tous ces chers sacrifices, disait-elle, c'est la seule chose qui puisse me faire plaisir. » Malgré son état, elle voulut bénir les privilégiés : René Janière, Joseph Fougeroux, Joanni Delaval.

« Je leur ai donné la bénédiction de la Croix, nous dit-elle, et puis je leur ai donné rendez-vous au ciel, dans bien des années, quand ils auront été de saints prêtres et auront fait beaucoup de bien. » Deux de ces chers enfants sont aujourd'hui prêtres ou religieux¹ ; fidèles à la recommandation de leur bonne mère, ils tendent à faire « beaucoup de bien ».

Le P. Challet, dont le neveu, René Janière, était l'un des élus de la fête, prêcha la retraite de première communion et employa tous ses soins à la préparation de ce grand acte. Louise-Thérèse le reçut plusieurs fois pour l'initier à ses œuvres, dans la mesure de ses forces ; comme on disait au Père que la Pieuse-Union était destinée à réunir des éléments divers : « Oui, au pied de la Croix », répondit-il ; et Louise-Thérèse, complétant cette belle parole : « C'est d'elle que tous les biens nous sont venus », ajouta-t-elle.

La malade ne songeait à cette heure qu'à perfectionner son oblation, afin de la rapprocher de plus en plus de celle du divin Modèle. Le 10 juin, s'entretenant avec son assistante : « C'est aujourd'hui, lui dit-elle, que je me suis livrée sous le pressoir. Je n'ai plus à

1. Le R.P. R. Janière, S.J., est mort en Chine pendant la guerre. L'abbé Joseph Fougeroux est mort curé d'Apchat (Puy de Dôme, le 2 juillet 1929).

dire que le *consummatum est*. Le coup de lance a été donné d'avance, tout est sorti. » Puis, lui laissant entrevoir l'héritage douloureux qu'elle allait lui laisser : « Tu auras la grâce avec la charge, assura-t-elle ; elle est bien lourde ; il faudra se travailler encore, que les unes cherchent à prendre les qualités des autres et que chacune cultive les siennes propres pour la gloire de Dieu. »

Le jour de la fête du Sacré Cœur, qui tombait en cette année 1885 le 12 juin, Louise-Thérèse, fidèle à elle-même, en dépit du poids de souffrances qui l'accablait, porta son âme à la joie et sortit fortifiée et éclairée de son action de grâces : elle avait été instruite des desseins de son divin Maître et, quand l'heure nous permit d'entrer dans sa chambre, nous éprouvâmes cette impression de *vie*, de parfaite adhésion à la volonté divine qui se dégageait toujours de ses communications avec Dieu.

« Je vous ai toutes offertes et définitivement données, nous dit-elle, je vous laisserai à Lui prochainement, vous serez fidèles et fortes. » Un silence plein d'émotion succéda à cette annonce, puis elle reprit : « Je ne suis pas encore tout à fait au *consummatum est*, mais j'espère qu'il n'est plus bien éloigné, il n'y a plus autre chose pour moi... maintenant, toutes mes fêtes sont là-haut ; je suis au bout, et c'est pour moi une grande espérance d'entrer enfin dans le repos ! » C'était la première fois que, d'une manière aussi nette, Louise-Thérèse manifestait sinon le désir, du moins l'espérance du repos ; elle pouvait désormais se le permettre, la volonté de Dieu lui étant connue.

Dans la matinée, elle eut un entretien avec son frère, à qui elle communiqua ses impressions et voulut faire ses recommandations. Quand il quitta sa chambre, en larmes, elle nous dit : « Je viens de faire mes dernières confidences à mon Charles, dans l'antichambre du Paradis... Nous nous sommes fait bien pieusement nos adieux. »

Cette journée lui apporta non seulement la lumière, mais une force nouvelle pour la lutte qu'il lui restait à soutenir.

Les souffrances physiques allaient croissant. La faiblesse, loin d'en diminuer l'intensité, semblait en doubler la puissance et tout ce que l'affection et le dévouement le plus attentif purent imaginer en fait de soulagement demeura sans résultat. Les nuits de la malade étaient affreuses, une fièvre ardente achevait de miner son pauvre corps, pour lequel on ne parvenait pas à trouver une position reposante. Depuis cinq ans couchée sur le dos, le cœur, le foie, l'estomac malades, les deux jambes immobilisées, il n'y avait pas une partie d'elle-même qui ne recélât une souffrance aiguë.

A ces souffrances physiques, avons-nous dit, se joignait presque habituellement, en ces derniers jours, la privation de la présence sensible de Notre Seigneur. Nous l'entendions souvent pousser de douloureux soupirs et formuler des actes de soumission qui trahissaient de profondes détresses, des abandons cruels à son cœur : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains... *In te Domine speravi, non confundar in aeternum...* Demandez pour moi l'amour de la Croix, car la Croix sans l'amour, c'est trop fatigant. »

Mais la chère malade, en ces extrémités, ne cessait pas d'être attentive au service de son Maître et préoccupée de ses intérêts : « Si le bon Dieu faisait le miracle de me rendre à mon état habituel, disait-elle, je recommencerais à travailler pour lui avec plus de douceur et, je l'espère, avec des dispositions plus parfaites. » « La terre est bien ennuyeuse quand on ne

peut plus y travailler pour Dieu » ; aussi se résignait-elle le moins possible à l'inaction et, à défaut d'un travail suivi, devenu impossible, elle s'occupait de la sanctification de ses filles, des nouvelles venues en particulier : « Le bon Dieu les fasse saintes », disait-elle à leur maîtresse, quand celle-ci sollicitait pour elles une bénédiction.

« Dites aux jeunes qu'elles fassent abnégation d'elles-mêmes », disait-elle encore, et comme M^{lle} Desgrand demandait si elle ne devait pas faire la même commission aux anciennes : « Je les suppose ne vivant plus » répondit Louise-Thérèse, toujours logique et en tout cas ne laissant pas échapper une si belle occasion de leur rappeler la fin de leur oblation.

« J'offre ma journée à plusieurs intentions pour les affaires de la Pieuse-Union. J'ai arrangé les affaires de la Pieuse-Union, c'est la sanctification de ses membres. »

Vigilante à utiliser ses dernières heures et habituée à dominer sa faiblesse, elle ne laissait passer aucune occasion de nous instruire de notre vocation spéciale.

A propos d'une Oblate qui avait été accusée plus qu'elle ne le méritait, Louise-Thérèse conseillait, quand un bien supérieur ne le demandait point, de ne pas chercher à se justifier : « Dans la Pieuse-Union, dit-elle, il faut savoir reconnaître ses torts, même ceux que les autres nous donnent ; il y a là plus d'héroïsme que dans un grand travail. » Complétant sa doctrine, elle ajoutait un peu plus tard : « Le bon Dieu veut que ses Oblates le servent par amour, avec effort, en ramant vigoureusement contre le courant de la nature, même de la nature qui pourrait être légitimement écoutée par d'autres que par des Oblates. » Puis elle résumait en disant : « Dégageons-nous, dégageons-nous de nous-mêmes. »

Au sujet de la Pieuse-Union, nous l'entendions dire : « Bon Maître, êtes-vous bien content de cette œuvre ? Je vous l'ai toute donnée, je n'en ai pas joui... Et il est bien content, bien plus que si j'en avais joui. » Elle protestait souvent contre la part qu'elle avait apportée à sa fondation : « Je n'ai rien fait... Il a vu mon insuffisance, mon ignorance, et il a eu pitié. »

Le 20 juin, l'anniversaire de la mort de Maria Seguin lui apporta une consolation. Ce fut comme un éclair dans la sombre nuit de son agonie. Revit-elle l'âme qu'elle avait tant aimée ? Louise-Thérèse ne l'a pas dit ouvertement, mais l'impression de pénétrante douceur qui l'enveloppa ne permit pas d'en douter. On l'entendit dire : « Ma Maria, tu te reposes, toi. Ah ! que Dieu t'a aimée. » Et comme on lui disait : « Vous aurez au ciel une gloire bien plus grande que celle de Maria. » « Je ne veux que celle de Dieu », répondit-elle, les yeux remplis de larmes.

La possibilité de la communion devenait de plus en plus rare ; les vomissements qui suivaient presque toutes les tentatives d'alimentation rendaient presque impraticable la réception de l'Eucharistie et quand on se souvient du prix qu'elle y attachait, des efforts douloureux qu'elle s'imposait depuis tant d'années pour n'en être point privée, on n'a aucune peine à comprendre ce que cette épreuve ajoutait à ses tourments. « La communion était ma vie, et parce qu'il fallait que je meure, il me l'ôte... plus rien ! » « Je l'emporterai et il m'emportera, disait-elle. Jésus a bien d'autres manières de se donner. Il ne passe pas, il demeure. »

Ces communions espacées devenaient en outre de plus en plus pénibles, en raison des difficultés de la préparation et de la faiblesse grandissante. « Que je suis pauvre et seule, lui échappait-il de dire. Que j'ai besoin de prières. – Ma Mère, nous sommes toutes là, lui disait

Rose, est-ce que vous avez besoin de quelque chose ? – Oui, je sais que vous êtes toutes là et vous ne me soignez que trop bien, mais ne vois-tu pas que je n'ai pas reçu mon bon Jésus depuis plusieurs jours ? »

Elle communia pour la dernière fois le 24 juin, fête de saint Jean-Baptiste, au prix de grandes souffrances et de multiples émotions ; aussi, après son action de grâces : « Doux Maître, dit-elle, bientôt n'est-ce pas, nous communiquerons autrement. J'ai renouvelé tous mes dons au Seigneur... Je l'ai eu dans la vie, je le retrouve dans la mort, lui seul, sans ses charmes que j'ai tant aimés... Jésus, mon cher Maître, vous êtes la toute-puissance ! et puis : Votre Cœur a ravi mon âme ! »

L'habitude de recevoir l'Eucharistie n'engendrait chez elle ni la familiarité, ni la négligence, et l'une de ses souffrances, en ces derniers jours, consistait à ne pouvoir plus apporter à ses communions le respect, la préparation dont elle aimait à les entourer. Ce sentiment la porta, après cette dernière et douloureuse visite de son Dieu, à demander à son assistante de faire faire une neuvaine de communions pour consoler Notre Seigneur de ce qui avait pu manquer à sa ferveur. « Je n'ai pas été bien fervente, dit-elle, j'ai promis à Notre Seigneur cette réparation. Maintenant je vais rester doucement dans les bras de Dieu, jusqu'à ce qu'il vienne me prendre. Que ce soit la vie passagère ou la vie éternelle, c'est toujours Dieu qui est *la vie*. »

Mais ni les souffrances aiguës, ni la mort si proche ne faisaient perdre de vue à la servante de Dieu les intérêts des âmes. « Je me sens poussée à l'action plus que jamais », disait-elle au P. Gautrelet. Après cette dernière communion, songeant à une âme qui se débattait entre une vocation certaine et des liens de famille qu'elle ne pouvait se résigner à rompre, elle nous dit avec force : « Qu'on écrive à Lucie et qu'elle se hâte de répondre à l'appel de Dieu. Elle regrettera les jours perdus. » L'intervention de Louise-Thérèse fut la grâce décisive ; Lucie de Fabrias répondit sans retard à l'invitation d'en haut et si elle ne retrouva plus la mère qui l'avait appelée, elle trouva les grâces qu'elle lui avait préparées et qui firent d'elle une vaillante fille de la Pieuse-Union.

Toujours occupée des autres, Louise-Thérèse ne manquait jamais l'occasion de dire un mot aimable et savait à merveille la faire naître. Une de ses filles étant seule auprès de son lit, elle lui demandait où étaient ses gardes habituelles : « Ce n'est pas que j'en aie besoin, ajouta-t-elle aussitôt, quand je t'ai, je t'ai. Tu te fatigues bien pour moi, mais sois tranquille, tu seras grandement récompensée même en ce monde... tu jouiras avec moi, toi qui auras souffert avec moi. » A une autre que ses devoirs retenaient loin d'elle : « Nous ne nous quittons pas, disait-elle, c'est comme si tu étais toujours là. »

« Je t'aime d'amour », disait-elle encore, avec un sourire céleste elle ajoutait : « d'amour de Dieu ». A mesure que s'approchait le terme, elle devenait plus tendre, plus communicative. Il n'y avait plus que deux pensées qui l'occupaient : la gloire de Dieu et la sanctification de ses filles. « Soyez des saintes, devenez des saintes », l'entendions-nous dire souvent. « Je t'en fais des provisions, disait-elle à l'une d'elles, si tu ne deviens pas sainte, ce ne sera pas ma faute. » « J'ai rêvé la sainteté tous les jours de ma vie. »

La nuit du 24 au 25 fut la plus douloureuse et comme le point culminant de cet interminable martyre : « Quand donc passerai-je du temps à l'éternité, disait-elle, je ne puis

plus souffrir. Je vais avoir une triste agonie, mais le bon Dieu le veut. » Comme on lui demandait, en un moment de grande souffrance, quel soulagement elle voudrait : « Je voudrais le *plus mieux*, répondit-elle en montrant le ciel de sa main, une petite place où l'on puisse aimer beaucoup... – Je pense à la gloire de Dieu et au salut des âmes ; tout est fini, tout. – Doux ! Maître, toujours vivre, c'est bien long ! »

Ce fut en cette matinée du 25, en constatant sur son visage les ravages de la souffrance et déjà les signes avant-coureurs de la mort, que tout espoir nous abandonna. Jusque-là, tout en la voyant mourir chaque jour, nous espérions encore un de ces miracles qui tant de fois l'avaient ramenée des portes du tombeau ; ce jour-là, la volonté de Dieu s'imposait, nous n'étions plus qu'à quelques heures du sacrifice que nous n'avions pas encore eu le courage d'envisager. La servante de Dieu, pénétrée de sa fin prochaine, nous fit ses recommandations, exprimant sa peine de nous quitter, sa confiance en la miséricorde divine : « Il faut que vous me pardonniez les peines que je vous ai faites ; j'ai voulu votre sanctification avec passion, mes enfants, j'aurais peut-être mieux fait de commencer par la mienne. Vous serez miséricordieuses envers moi, car tout le monde a besoin de miséricorde... J'ai pleine confiance. Dieu m'a fait de grandes grâces, j'ai tout ce que je puis désirer. Tout est dans l'ordre de la Providence ; j'ai tous les Sacrements que donne la sainte Église, je ne veux que la volonté de Dieu, c'est l'ordre parfait. »

Nous étions à genoux, appuyées sur son lit. Elle nous attira pour nous embrasser ; puis, regardant M^{lle} de Sénislhac et concentrant dans un mot tous les témoignages de la tendresse et de la reconnaissance : « A toi, dit-elle, j'ai tout donné. » Elle lui désigna encore son assistante, puis, nous la laissâmes, brisée par l'effort et l'émotion.

Vers midi, elle fit appeler le P. Gautrelet : « J'ai encore deux mots à dire au Père, dit-elle, puis, j'espère qu'il me sera permis de regarder les parvis éternels ; j'irai me plonger dans la miséricorde du Seigneur. » Le Père lui donna une absolution qui semblait devoir être la dernière ; cette grâce la laissa dans un grand calme. Bien qu'épuisée et mourante, elle demanda ses filles ; chacune s'agenouilla à son tour sous sa main bénissante et reçut d'elle un mot répondant à ses besoins propres et, pour plusieurs, bien significatif. Elle eut un mot plein de reconnaissance pour qui l'avaient spécialement soignée et comme l'une d'elles, souvent en retard, allait être congédiée, Louise-Thérèse l'apercevant l'appela en disant : « Les petits ne sont pas les derniers. » Elle encouragea spécialement sa fidèle Rose, à laquelle la séparation était particulièrement cruelle : « Ne te fais pas de peine, lui disait-elle, il faut bien que j'aïlle dans mon beau paradis ». Et comme Rose lui disait de venir la chercher : « Oh ! non, répondit-elle, il faut que tu travailles encore ; suis mes conseils et vois bien ce que tu voudrais avoir fait à l'heure de la mort. Prends pour modèle la très sainte Vierge. Je te promets de te garder une place dans le paradis des Oblates. »

Dans la soirée, Louise-Thérèse éprouva un peu de calme et put nous parler : « Je suis dans le calme, le calme de l'Oblate, la foi, la simplicité, la confiance, l'amour ; je suis, dans la paix ; c'est une grande grâce de mourir dans la paix... je ne crains pas le purgatoire, mais seulement de n'avoir assez glorifié le Seigneur. » Puis, cherchant les motifs de cette paix et l'appui de son invincible confiance, elle le trouva dans le témoignage de son amour : « Je

compte sur la miséricorde divine, je lui dirai : J'ai aimé... mal aimé », ajouta-t-elle en souriant, comme pour atténuer son aveu, mais sans en rien retrancher.

Le danger sembla s'éloigner : contre toute attente, une sorte d'accalmie se produisit aux approches de la nuit. Une longue journée encore séparait Louise-Thérèse de l'heure fixée pour le départ, c'est-à-dire que de nouveaux abîmes de souffrances se creusaient pour la sainte victime. « Il faut bien que je souffre, disait-elle, la Providence arrive à ses fins... je ne suis pourtant pas bien difficile à achever, je m'y prêterais si volontiers... » Mais, ne voulant pas que le plus léger nuage s'élevât entre la volonté de Dieu et la sienne, elle ajoutait : « Mon Dieu, je ne veux pas par un seul désir avancer de cinq minutes le moment que vous avez marqué. C'est l'agonie... *l'agonie pour le Sacré Cœur*... Je m'unis... j'acquiesce... c'est tout. »

La nuit fut douloureuse, mais moins que la précédente ; la fièvre, au lieu de surexciter les maux, semblait l'accabler et atténuer le sentiment de la douleur. Le vendredi matin, après son oraison, qui fut une préparation à la mort, elle réunit une dernière fois ses intimes. C'est alors que, résumant ses enseignements et les confirmant de son autorité de fondatrice, éclairée des lumières de l'éternité, elle nous dit : « Restez bien dans votre simplicité, mes enfants, à *Nazareth*. »

Elle affirmait et consacrait ainsi la voie humble et cachée de la Pieuse-Union. Elle ajouta : « Qu'on fasse toujours tout avec réflexion... Soyez fermes dans la foi. »

Deux de ses filles (celles qui devaient la soutenir durant sa dernière agonie) demeurèrent auprès d'elle pour la remercier et lui demander de les bénir ensemble. « Je vous ai bénies tous les jours », dit-elle avec une indéfinissable expression ; puis, prenant la main de chacune et les unissant dans les siennes : « Vous vous soignerez mutuellement, mes enfants », dit-elle. Elle ne put rien ajouter. L'émotion des trois était à son comble, c'était l'adieu intime et suprême, le sacrifice d'intraduisibles jouissances. « Ne t'inquiète pas de tes Samuels, dit-elle à M^{lle} Maupetit, je leur serai une bonne protectrice. »

Dans l'après-midi, elle reçut son frère, ses nièces et plusieurs personnes qu'elle s'efforça de consoler. M^{me} de Thonnellier, l'amie fidèle et la collaboratrice dévouée des premiers jours, apprenant le danger, accourut, apportant à la mourante une dernière consolation. Louise-Thérèse lui témoigna sa reconnaissance pour tout ce qu'elle devait à son amitié dévouée et l'encouragea à se sanctifier : « On est heureux dans la mort, lui dit-elle, lorsqu'on a été fidèle dans la vie. Je vous garderai votre place dans le ciel des Oblates. » Elle n'oublia pas sa reconnaissance envers le R. P. Gautrelet, si paternellement dévoué à son âme et à son œuvre. Se défiant de ses forces, elle chargea une de ses filles¹ d'insister auprès de lui, disant : « Ah ! dis-lui bien, je veux que ce soit toi, que jamais je ne pourrai lui exprimer assez ma gratitude pour tout le bien qu'il m'a fait. »

Ce besoin de remercier, à l'heure où sa vie s'éclairant de plus en plus, lui faisait découvrir de nouvelles miséricordes, la porta à demander qu'on récitât le *Te Deum* immédiatement après sa mort. Elle considérait qu'il était juste que l'action de grâces précédât toute autre prière.

Dieu se plaisait à prolonger les heures si fécondes que sa bonté nous accordait encore. Pendant cette journée du vendredi 26, que de bénédictions répandit la sainte mourante, que de reconnaissance elle exprima, que de tendresse elle déversa sur les privilégiées qui, près de ce

1. M^{lle} de la Bruyère.

lit d'agonie, recevaient pour elles et pour les générations auxquelles elles devaient les transmettre le double héritage de sa mission et de sa croix !

Il lui restait encore un devoir filial à remplir : on aurait voulu lui en épargner les fatigues et les émotions, mais elle ne le permit point. M. l'abbé Pannetier, qui venait d'être installé à la cure de Notre-Dame, se présenta et fut introduit auprès de la servante de Dieu ; elle l'accueillit comme elle avait toujours accueilli son pasteur. M. le curé lui demanda de prier pour lui ; elle l'assura que Dieu féconderait son ministère à cause de sa douceur et a de sa grande bonté. Profondément touché, il la remercia alors au nom de sa paroisse du bien qu'elle avait fait, lui disant que ses œuvres avaient rendu une grande gloire à Dieu. « Je n'ai voulu que cela », répondit-elle. M. le curé se mit à genoux, devant son lit, lui demandant de le bénir, lui et sa paroisse ; ils se séparèrent bien émus tous deux. Quand nous rentrâmes auprès d'elle : « Quelles illusions se fait ce bon curé sur mon compte, nous dit-elle, heureusement, je ne les partage pas. » Elle ajouta : « C'était bien touchant de voir un saint prêtre demander la bénédiction d'une pauvre créature comme moi ; nous nous sommes mutuellement bénis ! » Ce fut la dernière visite qu'elle reçut et comme son dernier apostolat.

La nuit du 26 au 27 fut plus calme, sinon moins douloureuse, la fièvre l'accablait, la mourante ne parlait presque plus, la vie s'en allait. Toujours occupée de ses garde-malades, elle exigea qu'elles prissent un peu de repos tout auprès de sa chambre.

A 3 heures du matin, elle se fit donner son crucifix, commença sa dernière oraison et s'absorba pendant une heure ; un sourire illuminait par instants ses traits et son regard se tenait constamment fixé sur l'image du Sauveur. A 4 heures, elle pria sa dévouée garde d'aller lui chercher des roses blanches et un scapulaire du Sacré Cœur et nous appela auprès d'elle. Nous voyant agenouillées, elle nous dit : « Je viens de faire ma préparation à la mort, je me suis dit : Partez, âme chrétienne ; je me suis contrite, je me suis livrée. Maintenant, je suis prête. » Prenant alors les roses blanches qu'on avait été cueillir, elle les appliqua sur les plaies du crucifix en disant : « Me voilà tout entière ; je me suis attachée à la croix par une feuille, à Marie par une rose, à saint Joseph par la simplicité de ma dévotion ; l'obéissance est le lien de ce bouquet... Vous direz à mon évêque, continua-t-elle, ma profonde reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour moi ; sans lui, je n'aurais rien pu faire, sa bienveillance m'a tout rendu possible ; dites-lui bien qu'une de ses petites diocésaines sera perpétuellement en prière pour lui devant le Sacré Cœur. Je vous charge de répandre la dévotion au Sacré Cœur. » Puis, résumant ainsi sa vie : « *Mes œuvres n'ont été que Jésus, dit-elle, gardez bien cela, mes enfants.* »

Louise-Thérèse n'avait plus rien à dire ; sa mission était terminée et le dernier secret que venait de trahir ses lèvres renfermait la lumière qui devait marquer notre voie. Jésus avait été le tout de son Oblate ; les fruits de son oblation diront éternellement « Jésus »

Elle trouva encore la force de remercier le dévoué docteur qui, depuis tant d'années, lui avait prodigué, à défaut d'un soulagement qui n'était pas en son pouvoir, tant de preuves de dévouement. Sa reconnaissance n'oublia personne ; les témoignages qu'elle en donna jusqu'à la fin formeraient un chapitre à part.

Dans la matinée, M^{lle} de Waldegg demanda à Mgr de Dreux-Brézé de vouloir bien obtenir pour la chère mourante la bénédiction du Saint-Père. Celles des archevêques de Paris,

de Lyon et d'Avignon, des évêques de Valence, de Viviers, d'Autun, de Lausanne et Genève furent aussi demandées. Elles devaient, les unes et les autres, planer, comme une nuée de grâces, sur la douloureuse agonie de la servante de Dieu. Mgr l'Évêque de Moulins avait exprimé la veille, par un télégramme, son regret de ne pouvoir se rendre auprès de M^{lle} de Montaignac ; il la bénissait et rendait hommage, en la remerciant, à ses nombreux travaux. Précieux témoignage !

A midi, Louise-Thérèse, toujours présente à tout, entendant sonner les cloches, dit à haute voix l'*Angelus* ! A partir de ce moment, elle entra dans ce grand silence qui annonce le terme, sans toutefois perdre le sentiment de ce qui se passait autour d'elle. La souffrance lui arrachait encore des gémissements et la fièvre ne la quittât point : « Apportez-moi des fleurs, donnez-moi des roses », demandait-elle dans un doux délire, semblable à l'épouse des cantiques qui, sentant approcher son bien-aimé, s'écriait comme éperdue : « Soutenez-moi avec des fleurs, car je languis d'amour. »

A 1 heure commença l'agonie proprement dite. La respiration devenait de plus en plus difficile, deux de ses filles la soutenaient dans leurs bras pour faciliter la respiration : « Oh ! que je souffre ! » dit-elle d'une voix qui nous déchirait. Le P. Gautrelet, debout ou à genoux, pria, lui suggérait de courtes aspirations, invoquait ce nom de Jésus qui, jusqu'à la fin, la fit tressaillir d'amour.

Vers 2 heures, son visage s'éclaira soudain et, dans une sorte de contemplation, elle répéta lentement : « O Jésus !... délices !... délices !... délices ! »

Elle entendait la voix de l'Époux qui disait : « Levez-vous, mon amie, ma colombe, l'hiver est passé, la sombre nuit de l'exil fait place à la radieuse aurore du jour sans déclin... hâtez-vous... venez... » Louise-Thérèse semblait écouter et, à cet empressement divin, elle ne va répondre qu'un mot, un mot qui renfermera tout ce qu'elle avait à dire : *Je suis toute à mon bien-aimé*. Elle voulait dire : A moi, il suffit d'être à vous, tous mes désirs, vous les avez dès longtemps réduits à l'unique ambition de vous plaire en vous étant fidèle ; la mort vient mettre le sceau à ma dépendance en consacrant vos droits et mon appartenance. Quelques instants après le P. Gautrelet prononça le nom de Jésus. Louise-Thérèse répondit doucement et distinctement : *Mon tout* ! Ce fut sur cette parole, qui résumait sa vie, que se fermèrent les lèvres bénies de la servante de Dieu. A partir de ce moment, elle sembla s'endormir et par un mouvement conscient ou inconscient, mais assurément providentiel, ses bras se mirent en croix et sa tête, soutenue jusque-là, retomba sur sa poitrine.

Pendant une heure encore, le solennel silence qui entourait cette couche ne fut interrompu que par la respiration affaiblie de la chère mourante. A 4 h. 35, dans un calme profond, elle rendit le dernier soupir. Ce cœur brûlant d'amour avait cessé de battre et cette âme bénie, délivrée des liens qui la tenaient captive, s'élevait pour s'abîmer à jamais, nous l'espérons, dans le Cœur divin qu'elle avait uniquement aimé.

C'était le samedi 27 juin ; elle avait soixante-cinq ans. La très sainte Vierge détacha de la croix, où l'amour l'avait clouée, la courageuse victime qui avait consenti à y mourir.

Durant toute son agonie, Louise-Thérèse ne perdit pas un instant la pleine possession d'elle-même, elle présida, pour ainsi dire, à la dissolution de son corps avec cet esprit de foi,

de simplicité, de courage surnaturel, qui inspirait tous ses actes ; fidèle à son Dieu et à ses engagements, elle a rempli jusqu'à la fin sans défaillance ses grands devoirs de supérieure et de mère. Au cours de la lutte suprême, qui dura vingt-sept jours, ses héroïques vertus s'affermirent encore dans un degré de perfection auquel les inexprimables souffrances que nous venons de décrire imprimèrent le sceau définitif...

Agenouillées auprès de la dépouille vénérée, en face d'une réalité à laquelle nous nous préparions sans pouvoir y habituer notre pensée, nous étions dominées par la présence de Celui qui jugeait cette admirable vie, et notre premier sentiment comme notre premier besoin fut celui d'une immense action de grâces. Le P. Gautrelet, selon le désir qu'en avait par avance exprimé la défunte, récita le *Te Deum* auquel s'unirent toutes les personnes présentes, puis, ce devoir rempli, la prière des morts nous rappelant la douloureuse vérité ; les cœurs se brisèrent et les larmes si longtemps contenues coulèrent abondamment.

Dans la soirée, un télégramme de Mgr l'Évêque de Moulins transmettant celui de S. Ém. le cardinal Macchi, apportait l'assurance que le Souverain Pontife avait accordé à la sainte mourante la faveur d'une bénédiction personnelle. Elle était ainsi conçue : « Rome, 1 heure, 27 juin. Sa Sainteté accorde paternellement bénédiction implorée fondatrice mourante. Cardinal Macchi. »

La dépêche était datée de 1 heure, c'est-à-dire du moment précis où la servante de Dieu, entrant en agonie, avait le plus besoin de secours ; elle fut attachée au lit funèbre comme une protection. Le 28 juin, au matin, M^{lle} de Sénislhac adressait à Mgr de Dreux-Brézé le télégramme suivant :

« Monseigneur, M^{lle} de Montaignac nous a quittées hier soir ; daignez agréer l'expression de notre profonde gratitude pour les bénédictions accordées et obtenues. La cérémonie aura lieu mardi 30. Votre souvenir et vos prières nous seront une immense consolation. »

La dépouille mortelle de Louise-Thérèse, portée par ses filles, fut descendue, dès le dimanche, à la chapelle, où elle demeura entourée jusqu'au mardi de la vénération la plus respectueuse et la plus touchante. On se succédait auprès d'elle sans interruption ; beaucoup de pauvres s'approchaient pour voir leur bienfaitrice et échangeaient leurs impressions ; « Ah ! quelle sainte celle-là », disait-on ; les mères faisaient bénir leurs enfants ; beaucoup faisaient toucher des objets de piété qu'ils emportaient avec les marques du respect le plus pieux. Le concours eût été beaucoup plus général encore, si la nouvelle de la mort, par suite du dimanche, n'avait été connue trop tard pour permettre à un grand nombre de personnes, qui s'en seraient fait un devoir et une consolation, de venir prier dans la chapelle. La chaleur extrême, le temps très orageux, la foule et une masse de lumières dont on avait eu l'imprudence d'entourer le corps, les branches de lis naturels posés sur la robe, rien ne parvint à entamer la parfaite conservation de la sainte dépouille, alors que tout semblait réuni pour en accélérer la décomposition. Le fait a été déclaré physiquement inexplicable. Louise-Thérèse reposait sur un lit de parade, vêtue d'une robe de laine noire, la tête couverte par un bonnet de mousseline avec une couronne de roses blanches. Sur sa poitrine brillaient sa croix et le scapulaire du Sacré Cœur ; dans ses mains entrecroisées, elle tenait son chapelet et une

branche de lis. Le 30 juin, au matin, elle fut mise par ses filles dans un cercueil de chêne et de plomb sans aucun ornement ; il portait seulement une plaque de cuivre avec nom et date.

Mgr l'Évêque de Moulins, n'ayant pu venir présider les funérailles, comme il l'avait désiré, délégua pour tenir sa place le vicaire général Aucouturier, qui fut assisté de M le curé de Notre-Dame, de tout le clergé de la ville, des prêtres du collège Saint-Joseph et d'un grand nombre de curés du diocèse, qui tinrent à honorer et à remercier la fondatrice de l'Œuvre des Églises pauvres.

La cérémonie eut lieu en l'église Notre-Dame, paroisse de la défunte. Toutes les communautés de la ville étaient représentées. Le conseil municipal de Montluçon, considérant M^{lle} de Montaignac comme une insigne bienfaitrice de la cité, envoya une délégation ; cet acte témoigne éloquemment de la popularité des œuvres de la défunte.

L'inhumation provisoire eut lieu dans le cimetière de la ville, auprès de la tombe de Maria Seguin. On songeait déjà à d'autres dispositions.

Aussitôt que la nouvelle de la mort de la servante de Dieu fut connue hors de Montluçon, télégrammes et lettres affluèrent de toutes parts, apportant non seulement des preuves touchantes de sympathie, mais surtout le témoignage irrécusable de la vénération profonde qu'inspirait la pieuse défunte. Ce fut une sorte de Pentecôte et comme la manifestation de cette vertu cachée ; le vase s'étant brisé, le parfum s'en répandait. « La mort des saints, dit-on, a cela de bien particulier qu'au lieu de ressentir le déchirement de la séparation, on dirait qu'ils commencent à vivre, tant leur influence se fait sentir intimement et leur protection devient efficace. » C'est ce qu'éprouvaient tous ceux qui avaient été en relation avec Louise-Thérèse, ce qu'attestent les nombreuses lettres qui, toutes, proclamant sa sainteté, son martyre, réclamaient sa protection auprès de Dieu. Parmi ces témoignages, il en est de particulièrement précieux touchant son bienheureux passage. Sa nièce, M^{me} de Kergaradec, religieuse du Sacré Cœur à Angoulême, écrit qu'elle n'a point été surprise de l'arrivée du télégramme, qu'à l'heure même où sa tante avait quitté la terre, sans que rien l'y préparât, elle avait éprouvé une impression indéfinissable. « Ce n'était pas celle de la mort, mais d'un triomphe qui a fait passer dans mon âme un éclair de joie surnaturelle. »

Une pieuse Oblate de Paris, M^{me} Allemand, écrit de son côté :

« Je crois fort que la douce influence de M^{lle} de Montaignac s'est déjà fait sentir à mon âme et tout mon cœur en est réjoui. Samedi, vers 5 heures, l'heure de sa mort, fatiguée, triste, j'ai pu me dérober un instant à mes occupations ; assise et découragée, je ne pensais à rien, et voilà que la pensée de la chère agonisante s'offre à mon intérieur et m'apporte un calme, une douceur du ciel ; ce sentiment était exquis, il me donnait en même temps une force nouvelle, la joie de souffrir et voilà qu'au lieu de prier pour elle, je l'ai priée pour mes enfants, heureuse de cette protection que je sentais monter vers Dieu. »

Une de ses filles du Puy en témoigne aussi :

« Il faut que je vous le dise, à cette nouvelle, un rayon de paix a tout à coup traversé mon âme ; il a été court, mais cet éclair si rayonnant, si beau, m'a laissé croire que celle que nous pleurons est au ciel. Ah ! oui, je la vois dans les rangs des bienheureux. »

Pour abrégé, quoi qu'il en coûte, nous résumons les nombreux témoignages dans celui, aussi autorisé qu'éloquent, du vénéré P. Gautrelet :

« Vous succédez à une personne d'une force d'âme exceptionnelle, d'une volonté puissante et d'une vie héroïque par la continuité des souffrances endurées et vaincues. C'était une âme *de la race des géants*, c'est-à-dire des saints. » Complétant sa pensée dans un entretien avec M^{lle} de Sénislhac : « Votre mère était un héros, disait-il, elle a saisi sa vie et en a exprimé tout ce qu'il était possible. »

Dieu voulut que la lumière complète sur la Pieuse-Union ne fût donnée au P. Gautrelet qu'après la mort de la fondatrice. Elle s'était endormie dans la paix de son obéissance et de son inébranlable confiance en Dieu ; mais elle avait dit : « On y reviendra. » A peine sa tombe est-elle fermée qu'une réaction inattendue se produit dans l'âme du P. Gautrelet ; son esprit semble s'illuminer de pensées nouvelles, il devient aussi désireux de réaliser la pensée de Louise-Thérèse qu'il s'y était montré opposé sur des points d'une grave importance.

Louise-Thérèse assistait sensiblement ses filles, les soutenait contre l'abattement qui devait peser sur elles.

« Le fait est, écrit M^{lle} de Sénislhac, que toutes ici nous sentons sa chère action qui nous soulève et nous attire. Serrons-nous de plus en plus autour d'elle dans le Cœur sacré qui est notre divin centre, rappelons-nous ses enseignements et tâchons de les faire revivre par la pratique de cette vertu cachée qui n'a cessé de travailler A. M. D. G., dans le silence, l'humilité, avec un zèle et une persévérance que rien n'arrêta jamais. Dieu nous accorde d'être vraiment ses filles. Le bon Dieu encourage ma faiblesse en m'envoyant les plus tendres témoignages de soumission filiale de toutes parts ; c'est son œuvre. »

Sous sa première directrice la Pieuse-Union devait voir lever le grain fécond, la semence de vie jetée dans le sillon de la douleur et de la mort.

La seconde le verra croître et s'épanouir au brûlant soleil du Sacré Cœur, sous les plus hautes bénédictions de la sainte Église.

La troisième ¹ dira la gloire des deux premières, en confirmant leurs travaux et en préparant le triomphe de l'âme incomparable que le Cœur de Dieu avait élue pour cette œuvre d'amour.

Louise-Thérèse, en mourant, laissait peu d'ouvrières pour assurer ce grand travail, mais elle les avait armées pour la lutte, passionnées pour sa cause, la cause de l'amour ; toutes étaient prêtes à y sacrifier leur vie.

Pour mieux fixer l'attention sur le grand acte qui « a fait la Pieuse-Union », M^{lle} de Sénislhac tourna les cœurs vers la maison des Oiseaux, où le 8 septembre 1843 s'était consommée cette grande oblation qui s'appelle le « vœu au Sacré Cœur ». Elle demanda et obtint de la supérieure du monastère la permission de placer derrière le Maître-Autel de la chapelle, à l'endroit où la servante de Dieu avait appuyé son front et prononcé son vœu, une plaque commémorative de ce grand souvenir. La révérende Mère Saint-Augustin, répondant affectueusement à cette requête, assurait du bon accueil qui serait fait à l'« ex-voto destiné à devenir, disait-elle, un nouveau témoignage d'union dans le Sacré Cœur de Jésus et de

1. M^{lle} de la Bruyère.

Marie ». L'exécution du travail fut confiée à la maison Poussielgue. La plaque, en cuivre doré, porte les armes de la Pieuse-Union, peintes sur émail avec cette inscription : « Ici, le 8 septembre 1843, Louise-Thérèse de Montaignac de Chauvance, fondatrice de la Pieuse-Union des Oblates du Sacré Cœur de Jésus, s'est consacrée par vœu à ce divin Cœur. » L'ex-voto fut posé le 20 novembre, en présence d'une députation de la famille et de plusieurs membres de la communauté des Oiseaux. Quand le marbre de l'autel fut percé, les Oblates présentes, prenant la plaque ¹ des mains de l'ouvrier, l'appliquèrent elles-mêmes et en fixèrent les vis, pendant que les religieuses chantaient : *O Cor amoris victima*. Une consécration au Sacré Cœur suivit ; l'émotion était grande dans tous les cœurs.

Le concours qu'avait attiré la dépouille vénérée de l'humble disciple du Sacré Cœur, au moment de sa mort, allait croissant ; il se transformait en un culte filial qui, pour être demeuré dans la limite permise, n'en était pas moins réel et grandissait sans cesse. La chambre où Louise-Thérèse rendit le dernier soupir était un rendez-vous de prières ; on venait se reposer près de ce lit, qui ne disait plus la souffrance, mais la paix dans un glorieux repos. Il était recouvert d'une étoffe blanche sur laquelle on avait placé une couronne et une palme, souvenir du martyr de celle qui, durant plus de trente ans, ne l'avait pour ainsi dire pas quitté. Nombre de lettres, de photographies, de petits objets déposés témoignaient de demandes et supplications dont on attendait la réponse. De ces réponses, beaucoup furent données près de cette couche douloureuse dont le P. Gautrelet écrivait jadis :

« Regardez votre lit comme un autel ; restez-y comme une victime. Celui qui vous immolera, c'est Jésus. Quelle mort plus glorieuse ! »

Le concours n'était pas moindre au cimetière. La tombe cachée, puisqu'elle n'était marquée ni d'une pierre, ni d'un nom, était un lieu de pèlerinage d'où l'on ne revenait jamais sans remporter des bénédictions précieuses ; on recouvrait même parfois la santé quand on allait l'y chercher.

Mais le cimetière semblait bien loin, malgré l'ardeur avec laquelle on franchissait la distance, et la séparation devenait de plus en plus pénible aux hôtes du Berceau.

Le projet de ramener la chère dépouille dans la chapelle où semblait l'attendre le divin Maître fut donc sérieusement repris et la demande portée devant toutes les juridictions. Partout il fut répondu par un refus formel ; il n'y avait qu'à se résigner et à compter sur une intervention qui ne devait pas tarder à se produire. Voici en quels termes les détails de l'événement en furent communiqués aux membres de la Pieuse-Union. On avait terminé l'année par une neuvaine destinée à obtenir de la vénérée Mère un témoignage de protection.

« Notre bon Maître devait répondre à nos prières de la manière la plus touchante et nous accorder de toutes les faveurs la plus désirée et la plus précieuse à nos cœurs.

» Depuis la mort de notre vénérée Mère Louise-Thérèse, notre désir était de ramener au milieu de nous sa dépouille mortelle. Bien des démarches avaient été faites en ce sens, mais n'avaient point abouti ; nous nous heurtions à des difficultés qui, sans nous décourager absolument, nous avaient fait prendre le parti d'attendre un miracle. Il ne fallait pas moins. Or, pendant la neuvaine, nous apprenions que la question allait être portée devant le conseil d'hygiène et que la solution était imminente. Le 2 janvier, premier samedi de l'année, nous recevions l'autorisation officielle d'opérer la translation et le lundi 4 janvier, à 6 h. ½ du soir,

1. Cette plaque fut rapportée à Montluçon lors de la confiscation de la chapelle des Oiseaux.

le cercueil béni de notre bien-aimée mère rentrait dans cette maison d'où il y a six ans et demi nous l'avons vu sortir à travers tant de larmes ! Comment ne pas être pénétrées de cette touchante réponse du ciel à nos filiales supplications... comment ne pas voir dans cet événement une preuve de plus en plus évidente des desseins de Dieu touchant la glorification de sa servante.

» ... Elle repose désormais sous le sanctuaire de cette chapelle élevée par son zèle brûlant, devant ce tabernacle qu'elle a tant aimé, au milieu de ses filles, dont les prières et les désirs devront désormais passer par elle pour arriver à Notre Seigneur. Elle est placée entre lui et nous, mère et avocate, écoutant, plaidant et nous offrant sans cesse à ce Cœur qui a ravi son âme !

» Le cercueil a été entouré pendant toute la journée du 5 de la plus pieuse vénération (non sans éviter avec soin tout ce qui, pouvant être assimilé à un culte, eût été de nature à compromettre l'introduction de la cause). On s'est contenté de prier sans interruption et tous, petits et grands, ont éprouvé auprès de cette bénie dépouille ce que traduisait si justement un de nos petits Samuels au moment de la mort du vénéré P. Gautrelet : « Ce n'est pas un mort, c'est un saint ! » En effet, la vie, la paix, une sorte de rayonnement semblait se dégager de ce cercueil qu'on ne pouvait se résoudre à quitter ; on se sentait si près de Notre Seigneur et de celle qui l'a tant aimé.

» Un détail bien saisissant à consigner, c'est qu'au moment où la fosse a été ouverte au cimetière (après une journée de beau temps et de soleil comme il y en a peu dans cette saison), la neige s'est mise à tomber et en quelques minutes a recouvert la chère tombe d'un blanc et pur linceul. C'était la première neige de cet hiver 1891-1892.

» M^{lle} de Sénislhac, malgré son état de santé a tenu à assister à l'exhumation, qui s'est faite du reste sans aucun bruit. Le corps a été emporté sur un petit char à bras ; M^{lle} de Sénislhac suivait en voiture et toute la famille attendait à la porte de l'orphelinat. M. le curé de Notre-Dame reçut le cercueil à l'entrée du caveau, présida tout et ne nous quitta qu'après avoir béni, prié et partagé notre joie.

» Le beau vitrail du Sacré Cœur, qui se trouve directement au-dessus de l'entrée de la crypte, était illuminé à l'intérieur de la chapelle et présidait, brillant au milieu de l'obscurité de la cour, cette touchante et silencieuse cérémonie. Il y avait dans tous les cœurs une émotion impossible à rendre, le Maître semblait attendre et recevoir sa servante... les filles retrouvaient leur mère. »

C'était un grand trésor, en effet, que celui dont le Berceau recouvrait la possession. Depuis vingt ans ¹, chaque jour en augmente la valeur et grandit nos jouissances. « Morte, elle parle », disait le P. Gautrelet, au lendemain du 27 juin. Il n'est pas de lieu où cette parole ne soit plus fréquemment vérifiée. Qui pourrait dire tout ce que les filles de Louise-Thérèse, la tête appuyée sur son cercueil, le cœur surtout serré près de son cœur, ont entendu, compris, goûté au plus intime de l'âme. Là, comme autrefois, auprès de son lit de souffrance, on retrouve la paix dans la vérité, le courage de la lutte, la confiance de vaincre ; de cette couche de repos, la vie s'échappe à flots, elle rayonne, pénètre et l'on est tenté de s'écrier :

1. Depuis trente-neuf ans...

« Vivante, elle n'a pas besoin de parler ; sa présence prêche et son cœur, ce cœur brûlé des feux de la divine charité, veille sur ce berceau, pour y garder au cœur des filles l'esprit que leur a laissé l'incomparable mère. »

APPENDICE

LE 8 septembre 1885, 42^e anniversaire du vœu de Louise-Thérèse au Sacré Cœur, deux mois après sa précieuse mort, une Oblate priant dans la chapelle, vers 8 heures du soir, vit soudain s'éclairer le vitrail qui domine l'autel. Notre Seigneur, dans une lumière intense, le visage empreint d'une inexprimable bonté, tirait de sa poitrine embrasée son Cœur débordant de vie. Agenouillée à ses pieds, dans une lumière plus douce et toute rayonnante de gloire, Louise-Thérèse se tenait un peu à droite de l'autel. Elle avait les yeux fixés sur le Sacré Cœur et dans une attitude d'adoration telle qu'on ne la saurait décrire ; elle formula cette prière qui caractérisait la mission de la Pieuse-Union en ce jour anniversaire de sa naissance :

« O Jésus, vie éternelle dans le sein du Père, vie des âmes faites à votre ressemblance, au nom de votre amour, faites connaître... révélez votre cœur ! »

Aussitôt que M^{lle} de Sénislhac eût connaissance de cette prière et avant qu'un contrôle autorisé en eût jugé la valeur théologique, elle fut vivement impressionnée des termes dans lesquels elle était conçue. Pénétrée du secours qu'elle apportait, elle la répéta après la vénérée fondatrice et, l'enfermant dans son cœur humblement reconnaissant, elle attendit l'heure d'exploiter ce grand trésor en le communiquant.

La miraculeuse invocation qui, jusqu'en 1894, resta le secret du conseil de la Pieuse-Union, circula discrètement parmi les filles de Louise-Thérèse, sans exciter aucune surprise ; elle était le résumé de toutes les aspirations de la servante de Dieu. Jésus avait été manifestement sa vie, et son désir d'en voir vivre les âmes, inspirant ses ardentés prières, appelait la révélation du Cœur divin qui l'avait ravie. Cette prière ne pouvait donc faire naître un étonnement dans l'entourage intime de Louise-Thérèse ; elle portait le sceau de ses ambitions saintes et ramenait les Oblates à la réalité et aux devoirs de leur vocation. Le secret divin était facile à garder, nul ne le surprit.

Le R. P. Gautrelet, qui se trouvait à Montluçon, fut le premier appelé à se prononcer sur l'événement ; d'autres religieux compétents l'étudièrent à leur tour. Tous, sans hésitation, conclurent en faveur de la céleste origine de la prière. Elle fut présentée à Mgr l'Évêque de Moulins, qui l'enrichit de sa première indulgence ; c'est alors qu'elle prit officiellement place dans les prières de la maison ; on la récitait chaque jour pour obtenir l'introduction de la cause de la Fondatrice de la Pieuse-Union.

Il restait à faire la suprême et décisive lumière, à la soumettre à l'examen et à l'approbation de la Sacrée Congrégation des Rites.

En 1894, portée à Rome une première fois, elle fut repoussée à priori ; on répondit simplement que l'affluence des demandes analogues ne permettait point de prendre celle-ci en considération. Nullement découragée d'un échec aussi prévu, la chère prière repartit pour la ville éternelle en février 1895 ; elle n'y fut tout d'abord pas mieux accueillie, mais ne se tint

pas pour vaincue. Le promoteur de la foi fit toutes les objections les plus capables de décourager et n'obtenant point qu'on retirât la motion, il ajourna l'affaire à huit jours, après lesquels ne s'en étant point occupé, il déclara qu'elle ne pouvait être examinée qu'au Congrès des Cardinaux. « N'importe, qu'on la présente », lui fut-il répondu. Le bon prélat, qui croyait la question enterrée, ne s'attendait pas à la réponse. Aggravant les difficultés, il déclara que pour introduire la prière au Congrès, il fallait avant tout rédiger un rapport très explicite ; on promit avec une assurance plus apparente que réelle que la pièce serait prête le lendemain, mais le Cœur de Jésus était là. L'embarrassant rapport fut établi, présenté, accueilli et la chère prière sortit, grâce à l'épreuve, plus solidement approuvée qu'on ne devait l'espérer. « Vous ne sauriez croire la joie que me cause le procès fait à la prière : *O Jésus, Vie éternelle*, écrivait M^{lle} de Sénislhac ; j'ai un grand bonheur de ce triomphe. Elle est trop belle pour ne pas exciter la rage du démon, cela doit nous remplir d'espoir. Ah ! cette chère prière, elle allumera le feu divin dans beaucoup d'âmes. »

Revenue victorieuse de la Sacrée Congrégation des Rites, elle partit pour le Vatican, où elle fut présentée au Saint-Père par Mgr Angeli, son secrétaire particulier, et enrichie directement par S. S. Léon XIII de 200 jours d'indulgence pour la famille et les membres affiliés. Afin de régulariser la concession par un rescrit en bonne forme, on dut recourir à la Sacrée Congrégation des Indulgences ; là une série de contretemps prolongea les négociations. Il fallut que Mgr Angeli intervînt au nom du Saint-Père et expliquât la portée de la concession ; les retards s'ajoutaient aux malentendus, mais les difficultés ne faisaient qu'éclairer la valeur du trésor dont l'ennemi aurait voulu déposséder la Pieuse-Union : « Cette chère prière est appelée à faire un bien immense, écrit de nouveau M^{lle} de Sénislhac, vous avez eu raison de vous réjouir en voyant la foudre à vos pieds. Le Seigneur lui avait dit : Tu n'iras pas plus loin. » Ce rescrit, daté du 29 mars 1895, fut suivi d'un second, daté du 1^{er} juin 1897, en vertu duquel Léon XIII étendait le privilège de l'indulgence à quiconque réciterait l'invocation dans la chapelle de Montluçon, d'où elle rayonne comme de son centre sur les fidèles du monde entier. Après chaque messe célébrée dans ce sanctuaire, les prêtres l'ajoutent aux oraisons qui suivent le saint Sacrifice. Cette grâce porte la même date que l'approbation de la consécration de la bienheureuse Marguerite-Marie, dite « Première Consécration ». Coïncidence bien consolante que la rencontre de ces deux documents soumis ensemble à la bénédiction de la sainte Église.

Dans le but de favoriser la diffusion de la prière et d'ajouter à son autorité en augmentant sa valeur, on la soumit à l'approbation de la plupart des évêques français et de tous les prélats étrangers ayant des maisons de la Pieuse-Union sous leur juridiction ; tous l'enrichirent d'indulgences et de nombreuses bénédictions. Cinq évêques français seulement opposèrent un refus. S. Ém. le Cardinal Patriarche de Lisbonne l'indulgencia l'un des premiers. Elle est exposée dans la basilique nationale du Sacré Cœur, où les fidèles du Portugal peuvent gagner 100 jours d'indulgence en la récitant. Le cardinal Farley, archevêque de New-York, l'a répandue aux États-Unis. S. S. Pie X, à la requête de Mgr Lobbedey, évêque de Moulins, l'ayant enrichie de 300 jours d'indulgence au profit de tous les fidèles, la prière circule aujourd'hui dans les cinq parties du monde préparant et annonçant le règne de l'Amour.

Cette prière, si chère à la Pieuse-Union par son origine, devait s'imposer surtout par sa puissance sur le Cœur de Jésus et, là encore, c'est Louise-Thérèse qui, après nous l'avoir donnée, l'a accréditée, en faisant d'elle comme le trait d'union entre son cœur et les nôtres.

C'est à sa récitation, en effet, sous forme de neuvaine ou de supplication qu'ont été accordées la plupart des grâces de guérisons ou faveurs quelconques obtenues par l'intercession de la servante de Dieu. On ne songe même pas à employer une autre formule quand on invoque la protection de la vénérée Mère. Elle est gravée sur son tombeau, fixée aux voûtes de la chapelle, inscrite sur toutes les images. L'efficacité s'en fait particulièrement sentir à l'heure de la mort ; alors que la maladie lui interdit tout travail, que la souffrance lui rend la prière comme impossible, l'Oblate trouve dans la prière *O Jésus, Vie éternelle*, le moyen de répondre à sa vocation jusqu'au bout, d'utiliser sa vie jusqu'au dernier battement de son cœur dans l'exercice propre de son apostolat spécial. Nous avons entendu des voix déjà éteintes, ne pouvant formuler aucune autre parole, la répéter distinctement ; c'est l'acte suprême de foi, de confiance et d'amour qui ne s'arrête plus à la révélation dans le temps, mais conduit aux divines réalités de l'union éternelle.

En dehors des grâces nombreuses obtenues depuis sa mort, par l'intercession de Louise-Thérèse de Montaignac, plusieurs faits miraculeux ayant corroboré, en 1888 et 1890, les jugements portés sur ses héroïques vertus et grandi le renom de sainteté qui entourait déjà sa mémoire, M^{lle} de Sénislhac crut devoir porter ces faits à la connaissance de l'autorité diocésaine et les soumettre à son jugement. Mgr l'Évêque de Moulins daigna nommer une commission d'enquête, qu'il chargea d'étudier la question de savoir s'il y avait lieu de songer à l'introduction de la cause de la servante de Dieu. M. le vicaire général Aucouturier, accompagné de M. le chanoine Boutry, aujourd'hui évêque du Puy, en qualité de postulateur, de M. Deschamp, promoteur de la foi, et des juges constituant le tribunal ecclésiastique, se réunirent à Montluçon, le 28 octobre 1890, à l'effet d'entendre un certain nombre de témoins. Le résultat des dépositions étant favorable, Mgr de Dreux-Brézé écrivit à M^{lle} de Sénislhac :

« Je suis bien heureux, Mademoiselle, d'avoir cru pouvoir et devoir seconder les pieux désirs de filles aussi dévouées que vous l'êtes toutes, à l'honneur de votre mère. M. l'abbé Aucouturier, entre les mains duquel j'ai remis l'instruction de la cause, le poursuivra, je n'en doute pas, avec grand zèle ; je lui dois le témoignage d'un grand empressement à l'entamer et du regret que les premières démarches, telles que les auditions des témoins, n'aient pu avoir lieu officiellement plus tôt. Pour moi, je trouverai une double consolation dans le succès de nos vœux, celle de la perte pour mon diocèse d'une ouvrière si dévouée à son bien, et aussi une gloire qui ne lui a guère été accordée jusqu'ici, car presque tous les saints honorés dans son Propre n'y ont été que de passage. »

Une nouvelle audition de témoins eut lieu en juin 1891, mais diverses causes amenèrent des retards et la mort de Mgr de Dreux-Brézé vint interrompre l'affaire qui n'avait pas été d'ailleurs jusque-là sérieusement engagée. Les événements politiques et la prudence qu'ils imposaient firent perdre douze années bien précieuses ; ce ne fut qu'après de nouveaux faits miraculeux, qu'en 1904 on reprit sur des bases absolument différentes et, cette fois, très

canoniques, le procès de 1890. Mgr Dubourg, alors évêque de Moulins, à la requête du postulateur de la cause, établit le tribunal chargé de construire le procès de béatification et de canonisation de la servante de Dieu. Ce tribunal, composé de M. le chanoine Gilbert, président ; de M. Deschamp, promoteur de la foi ; de MM. les chanoines Jaladon, Vauquelin et Dupuy, juges ; de MM. Joyon et Audin, secrétaires, siégea régulièrement de 1905 à 1909 ; le procès prit fin en août et les pièces en furent signées à l'évêché de Moulins le 14, vigile de l'Assomption de Notre-Dame, par ordonnance de Mgr Lobbedey, évêque de Moulins, successeur de Mgr Dubourg, promu à l'archevêché de Rennes.

Le 13 novembre 1909, le dit procès arriva à Rome, où il fut remis à la Sacrée Congrégation des Rites, par le postulateur romain Mgr R. Virili, évêque de Troade. Les écrits déposés quelques mois plus tard à la même Congrégation et mûrement examinés par les soins de l'Eminentissime cardinal Vincent Vanutelli, Ponent de la cause, ont été présentés et approuvés le 3 juin 1913 par les Éminentissimes cardinaux consultants de la Sacrée Congrégation siégeant au Vatican. Tout semble préparer une issue prochaine à nos espérances et promettre aux filles de Louise-Thérèse la grande joie de voir le Saint-Père signer le décret d'introduction de la cause¹.

1. Le décret d'introduction de la cause fut signé par S. S. Benoît XV le 23 décembre 1912.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Lettre de Mgr Penon, évêque de Moulins	2
» Mgr Boutry, évêque du Puy	4
» Mgr Gonon, évêque de Moulins	6
Avant-propos	8

LIVRE PREMIER

1820-1845

NEVERS

Chapitre I^{er}. L'Enfance.

Naissance de Louise-Thérèse. – Notre-Dame de Grâce. – La paroisse de Saint-François du Havre. – Les parents de Louise-Thérèse. – Ses ancêtres. – Saint Amable de Chauvance. – Notre-Dame de Lorette. – Louise-Thérèse est adoptée par sa tante. – Son enfance. – M ^{me} de Bonnaud d'Houët. – Les Oiseaux.	16
--	----

Chapitre II. Nevers.

M ^{me} la comtesse de Raffin. – Le château du Chaumont. – Éducation de Louise-Thérèse. – La première communion. – La cathédrale de Nevers. – Mgr Gaume. – Formation morale et spirituelle.	27
--	----

Chapitre III. Nevers (suite).

Direction de Mgr Gaume. – Noël 1836. – Maladie de M ^{me} de Montaignac. – Retour aux oiseaux. – Réception parmi les Enfants de Marie, 1837 – Vœu de virginité. – Ange et Apôtre. – Louise de Montaignac dans le monde, dans sa famille. – Mariage de sa sœur et de ses trois frères aînés.	35
--	----

Chapitre IV. Nevers (suite).

Le R. P. Ronsin. – Vœu au Sacré Cœur. – Pensée et plan de M ^{me} de Raffin. – Maladie de Louise-Thérèse. – La chapelle des Oiseaux. – Le 8 septembre 1845. – Vie apostolique. – Mgr Dufêtre, évêque de Nevers. – Le premier mois du Sacré Cœur à la cathédrale. – L'Institution des Dames de Saint-Joseph.	47
--	----

Chapitre V. Nevers (suite).

Mort de M. de Raffin. – Dernière maladie de M ^{me} de Raffin. – Sa mort. – Son testament. – Louise de Montaignac rejoint ses parents à Paris. – Procès qui lui sont intentés. – Son attitude. – Mgr Gaume. – Ses amis. – Entrée de Camille de Berthier à la Visitation. – Mort du R. P. Ronsin. – M. l'abbé de Cossigny.	69
--	----

LIVRE DEUXIÈME

1845-1874.

MONTLUÇON.

Chapitre I^{er}. Montluçon.

Retour en Bourbonnais. – Estivareilles. – Montluçon. – Le curé de Notre-Dame. – Les enfants de Marie de Saint-Maur. – Vie intérieure. – Fondation de l'Œuvre des Églises pauvres. – L'Orphelinat du Sacré-Cœur de Jésus. – Le premier oratoire. – Louise de Montaignac tombe malade. – Elle est envoyée à Paris. – Mort de son père. – Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins. 86

Chapitre II. Montluçon (suite).

Voyage à Tours. – Le docteur Bretonnaux. – M. Dupont. – Etablissement de l'Adoration réparatrice à Montluçon. – La Mère M.-T. Dubouché. – Voyage à Paris. – Rupture des relations avec M. B – Mort de M^{me} de Montaignac. – Les Zélatrices des Sacrés Cœurs. – Le premier mois du Sacré Cœur à Montluçon. 105

Chapitre III. Montluçon (suite).

Le R.P. Gautrelet. – La direction. – Projet d'affiliation avec le Sacré Cœur. – Bellecroix. – Le 10 mars 1861. – M^{lle} de Sénislhac. – Achat de la maison de l'Orphelinat. – M^{lle} de Montaignac quitte la maison de ses parents. – M^{lle} de Waldegg. – Construction de la chapelle. – La Société de Marie. 121

Chapitre IV. Montluçon (suite).

Le R. P. Ramière, directeur général de l'Apostolat de la Prière. – Affiliation aux Missionnaires du Sacré Cœur d'Issoudun. – Le Tiers Ordre du Sacré Cœur de Jésus. – Louise-Thérèse en est nommée Directrice générale. – Le P. Gautrelet en Orient. – La servante de Dieu retombe malade. – M^{lle} Catherine Volpicelli. – Relations entre Montluçon et Naples. – Voyage de M^{me} de Waldegg en Italie. – La guerre. – Le Concile. – Sabine et Robert de Kergaradec. – Nérís. – Le vœu national : « Le Montmartre vivant. » 140

Chapitre V. Montluçon (suite).

La servante de Dieu se sépare des Missionnaires d'Issoudun. – La *Pieuse Union des Oblates du Sacré Cœur de Jésus*. – L'Apostolat de la Prière : M^{lle} de Montaignac, secrétaire générale des Zélatrices. – Fondation de Paray-le-Monial. – S. Ém. le Cardinal Perraud. – Voyage de Catherine Volpicelli à Montluçon et à Paray. – Les expulsions du 30 juin 1880. – Le R. P. Gin hac. – Mort de Mgr Gaume. – M. Louis de Cissey, apôtre de la sanctification du dimanche. 163

LIVRE TROISIÈME

1874-1885.

LA PIEUSE-UNION.

Chapitre I^{er}. La Pieuse-Union.

Premières démarches à Rome. – Assemblée générale du 17 mai 1880. – La servante de Dieu est élue Directrice générale. – Les petits Samuels du Cœur de Jésus-Enfant. – Maladie et épreuves de 1881. 190

Chapitre II. La Pieuse-Union (suite).

Fondation de Paris. – La servante de Dieu y envoie M^{lle} de Sénisilhac. – Le R.P. Gautrelet à Montluçon. – Nouvelles épreuves. – Le R.P. Ramière se sépare de la Pieuse-Union. – Maria Seguin. – Le 13 juillet 1883. – Mort du R.P. Ramière. – La fête du Sacré Cœur 1884. 216

Chapitre III. La Pieuse-Union (suite).

Louise-Thérèse s'occupe de la formation de ses filles. – Sa fermeté et sa bonté. – Leçons de charité et d'humilité. – Son apostolat dans sa famille. – Fondation de la maison de Lyon. – S. Ém. le cardinal Caverot. – Nouvelles inquiétudes de santé. – Saint Benoît Labre. – Épreuves intimes. – L'amour immole sa victime. 239

Chapitre IV. La Pieuse-Union (suite).

Coup d'œil rétrospectif. – État d'âme de Louise-Thérèse. – Son oraison. – Son estime pour la prière vocale. – Son attrait pour la sainte Eucharistie. – Apostolat de la Servante de Dieu. – « Ma vocation, c'est le Sacré Cœur. – L'œuvre d'amour. – Le nouveau Nazareth. 257

Chapitre V. La Pieuse-Union (suite).

La très sainte Vierge Marie, Mère et Supérieure de la Pieuse-Union. – Derniers jours de la servante de Dieu. – Mgr de Dreux-Brézé à Montluçon. – Louise-Thérèse reçoit les derniers sacrements, le 1^{er} juin. – La fête du Sacré Cœur de Jésus. – Dernière communion. – *L'agonie pour le Sacré Cœur*. – Suprêmes recommandations : « Restez bien à Nazareth. » – « Mes œuvres n'ont été que Jésus. » – La bénédiction de Léon XIII. – Le 27 juin 1885. – *Te Deum*. – Funérailles. – Témoignages. 281

Appendice 300